This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~5. 98 c. 11~~

Vet. Fr. III. B. 4462
~~Vet. Fr. III. B. 413~~
~~VI. 1. 1865 (10)~~

~~5. 98 c. 11~~

Vet. Fr. III. B. 4462

~~Vet. Fr. III. B. 413~~

~~Vf. 1. 1865 (10)~~

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

MPRIMERIE GÉNÉRALE DE CH. LAHURE
Rue de Fleurus, 9, à Paris

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME DIXIÈME

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

1865

TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
23 APR 1953
UNIVERSITY OF OXFORD

CORRESPONDANCE[1].

PREMIÈRE PARTIE.

DEPUIS LE 1er JANVIER 1732 JUSQU'AU 1er JANVIER 1758.

I. — A SON PÈRE.

.... 1732.

Mon cher père,

Malgré les tristes assurances que vous m'avez données que vous ne me regardiez plus pour votre fils, j'ose encore recourir à vous comme au meilleur de tous les pères ; et, quels que soient les justes sujets de haine que vous devez avoir contre moi, le titre de fils malheureux et repentant les efface dans votre cœur, et la douleur vive et sincère que je ressens d'avoir si mal usé de votre tendresse paternelle me remet dans les droits que le sang me donne auprès de vous : vous êtes toujours mon cher père, et, quand je ne ressentirois que le seul poids de mes fautes, je suis assez puni dès que je suis criminel. Mais, hélas! il est bien encore d'autres motifs qui feroient changer votre colère en une compassion légitime, si vous en étiez pleinement instruit. Les infortunes qui m'accablent depuis longtemps n'expient que trop les fautes

1. La Correspondance de J. J. Rousseau a été divisée en cinq parties, dont chacune répond à une des grandes époques de sa vie.

La première commence à l'année 1732 et finit avec l'année 1757, à sa sortie de l'Ermitage. Les lettres de cette période embrassent les quarante-six premières années de la vie de Rousseau : elles sont pour ainsi dire le contrôle du récit contenu dans les neuf premiers livres des *Confessions*.

La seconde est comprise entre le 1er janvier 1758 et la renonciation au droit de bourgeoisie et au titre de citoyen de Genève, c'est-à-dire le 12 mai 1763. C'est l'époque la plus remarquable de la vie de l'illustre philosophe, celle qui vit paraître les plus beaux monuments de sa gloire : la *Lettre à d'Alembert*, la *Nouvelle Heloïse*, le *Contrat social*, l'*Émile* et la *Lettre à l'archevêque de Paris*. Les lettres contenues dans cette seconde période viennent à l'appui du dixième, onzième et d'une partie du douzième livre des *Confessions*.

La troisième partie s'étend du 12 mai 1763 au 1er janvier 1766, époque du départ de Rousseau pour l'Angleterre avec M. Hume, qui lui avait offert un asile en Écosse. Il publia dans cette période les *Lettres écrites de la Montagne*, défense éloquente de ses ouvrages, qui ne fit qu'aigrir les esprits en Suisse. La classe des pasteurs, qui jusqu'alors avait gardé une sorte de neutralité, se déchaîna contre Rousseau, qui, pour ôter tout prétexte à la haine, renonça à son titre de citoyen et quitta sa patrie.

La quatrième époque commence au 1er janvier 1766 et finit au 20 juin

dont je me sens coupable; et, s'il est vrai qu'elles sont énormes, la pénitence les surpasse encore. Triste sort que celui d'avoir le cœur plein d'amertume, et de n'oser même exhaler sa douleur par quelques soupirs! triste sort d'être abandonné d'un père dont on auroit pu faire les délices et la consolation! mais plus triste sort de se voir forcé d'être à jamais ingrat et malheureux en même temps, et d'être obligé de traîner par toute la terre sa misère et ses remords! Vos yeux se chargeroient de larmes si vous connoissiez à fond ma véritable situation; l'indignation feroit bientôt place à la pitié, et vous ne pourriez vous empêcher de ressentir quelque peine des malheurs dont je me vois accablé. Je n'aurois osé me donner la liberté de vous écrire, si je n'y avois été forcé par une nécessité indispensable. J'ai longtemps balancé, dans la crainte de vous offenser encore davantage; mais enfin j'ai cru que, dans la triste position où je me trouve, j'aurois été doublement coupable si je n'avois fait tous mes efforts pour obtenir de vous des secours qui me sont absolument nécessaires. Quoique j'aie à craindre un refus, je ne m'en flatte pas moins de quelque espérance; je n'ai point oublié que vous êtes bon père, et je sais que vous êtes assez généreux pour faire du bien aux malheureux indépendamment des lois du sang et de la nature, qui ne s'effacent jamais dans les grandes âmes. Enfin, mon cher père, il faut vous l'avouer, je suis à Neuchâtel, dans une misère à laquelle mon imprudence a donné lieu. Comme je n'avois d'autre talent que la musique qui pût me tirer d'affaire, je crus que je ferois bien de le mettre en usage si je le pouvois; et voyant bien que je n'en savois pas encore assez pour l'exercer dans des pays catholiques, je m'arrêtai à Lausanne, où j'ai enseigné pendant quelques mois; d'où étant venu à Neuchâtel, je me vis dans peu de temps, par des gains assez considérables joints à une conduite fort réglée, en état d'acquitter quelques dettes que j'avois à Lausanne;

1768. Elle comprend son séjour en Angleterre, son retour en France et son séjour à Trie, près de Gisors, maison appartenant au prince de Conti. C'est dans cet intervalle qu'eut lieu la rupture entre David Hume et Rousseau et que fut écrite cette lettre fameuse que l'historien anglais travestit en factum contre lui, et qu'il fit imprimer avec des notes que d'Alembert et Suard publièrent sous le voile de l'anonyme.

Enfin, la cinquième et dernière partie comprend les lettres écrites par Rousseau pendant les dix dernières années de sa vie. Au commencement de cette période il acheva ses *Confessions*, dont il avait fait le premier volume à Wootton. Il fit ensuite ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, dans lesquelles on retrouve toute la vigueur de son talent. Quelques lueurs paraissent dans les deux derniers ouvrages, pâles dans les *Dialogues*, vives, éclatantes dans les *Rêveries*. Ses dernières années furent pleines d'amertumes, ses lettres le prouvent; il entrevoyait les horreurs de la misère, et l'auteur d'*Émile* demandait une retraite à l'hôpital, lorsqu'il fut recueilli par M. de Girardin, chez lequel il cessa de vivre quarante jours après son entrée dans cet asile. La situation précaire dans laquelle, avant de s'y rendre, il s'était trouvé pendant plusieurs années, augmenta l'activité d'une imagination ingénieuse à se tourmenter et combla la mesure de ses maux.

mais, étant sorti d'ici inconsidérément, après une longue suite d'aventures que je me réserve l'honneur de vous détailler de bouche, si vous voulez bien le permettre, je suis revenu; mais le chagrin que je puis dire sans vanité que mes écolières conçurent de mon départ a bien été payé à mon retour par les témoignages que j'en reçois qu'elles ne veulent plus recommencer; de façon que, privé des secours nécessaires, j'ai contracté ici quelques dettes qui m'empêchent d'en sortir avec honneur et qui m'obligent de recourir à vous.

Que ferois-je, si vous me refusiez? de quelle confusion ne serois-je pas couvert? Faudra-t-il, après avoir si longtemps vécu sans reproche malgré les vicissitudes d'une fortune inconstante, que je déshonore aujourd'hui mon nom par une indignité? Non, mon cher père, j'en suis sûr, vous ne le permettrez pas. Ne craignez pas que je vous fasse jamais une semblable prière; je puis enfin, par le moyen d'une science que je cultive incessamment, vivre sans le secours d'autrui; je sens combien il pèse d'avoir obligation aux étrangers, et je me vois enfin en état, après des soucis continuels, de subsister par moi-même : je ne ramperai plus; ce métier est indigne de moi : si j'ai refusé plusieurs fois une fortune éclatante, c'est que j'estime mieux une obscure liberté qu'un esclavage brillant : mes souhaits vont être accomplis, et j'espère que je vais bientôt jouir d'un sort doux et tranquille, sans dépendre que de moi-même, et d'un père dont je veux toujours respecter et suivre les ordres.

Pour me voir en cet état, il ne me manque que d'être hors d'ici, où je me suis témérairement engagé; j'attends ce dernier bienfait de votre main avec une entière confiance.

Honorez-moi, mon cher père, d'une réponse de votre main; ce sera la première lettre que j'aurai reçue de vous depuis ma sortie de Genève : accordez-moi le plaisir de baiser au moins ces chers caractères; faites-moi la grâce de vous hâter, car je suis dans une crise très-pressante. Mon adresse est ici jointe : vous devinerez aisément les raisons qui m'ont fait prendre un nom supposé [1]; votre prudente discrétion ne vous permettra pas de rendre publique cette lettre, ni de la montrer à personne qu'à ma chère mère, que j'assure de mes très-humbles respects, et que je supplie, les larmes aux yeux, de vouloir bien me pardonner mes fautes et me rendre sa chère tendresse. Pour vous, mon cher père, je n'aurai jamais de repos que je n'aie mérité le retour de la vôtre, et je me flatte que ce jour viendra encore où vous vous ferez un vrai plaisir de m'avouer pour,

Mon cher père,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur et fils [2].

1. Ce nom étoit *Vaussore*, anagramme de celui de Rousseau. (Éd.)

2. Dans l'édition de Genève, les lettres de Jean-Jacques, tant à son père qu'à Mme de Wärens, sont précédées de cet avis : « Les originaux écrits de la propre main de l'auteur, nous ont été communiqués par M. le professeur de S..., qui en est en possession. » Dans toutes les éditions subséquentes, ces lettres ont été reproduites *sans l'avis*.

II. — A MADEMOISELLE DE GRAFFENRIED.

.... 1732.

Je suis très-sensible à la bonté que veut bien avoir Mme de Warens de se ressouvenir encore de moi. Cette nouvelle m'a donné une consolation que je ne saurois vous exprimer; et je vous proteste que jamais rien ne m'a plus violemment affligé que d'avoir encouru sa disgrâce. J'ai eu déjà l'honneur de vous dire, mademoiselle, que j'ignorois les fautes qui avoient pu me rendre coupable à ses yeux; mais jusqu'ici la crainte de lui déplaire m'a empêché de prendre la liberté de lui écrire pour me justifier, ou du moins pour obtenir, par mes soumissions, un pardon qui seroit dû à ma profonde douleur, quand même j'aurois commis les plus grands crimes. Aujourd'hui, mademoiselle, si vous voulez bien vous employer pour moi, l'occasion est favorable, et, à votre sollicitation, elle m'accordera sans doute la permission de lui écrire; car c'est une hardiesse que je n'oserois prendre de moi-même. C'étoit me faire injure que demander si je voulois qu'elle sût mon adresse; puis-je avoir rien de caché pour la personne à qui je dois tout? Je ne mange pas un morceau de pain que je ne reçoive d'elle; sans les soins de cette charitable dame, je serois peut-être déjà mort de faim; et si j'ai vécu jusqu'à présent, c'est aux dépens d'une science qu'elle m'a procurée. Hâtez-vous donc, mademoiselle, je vous en supplie; intercédez pour moi, et tâchez de m'obtenir la permission de me justifier.

J'ai bien reçu votre lettre datée du 21 novembre, adressée à Lausanne. J'avois donné de bons ordres, et elle me fut envoyée sur-le-champ. L'aimable demoiselle de Galley est toujours dans mon cœur, et je brûle d'impatience de recevoir de ses nouvelles; faites-moi le plaisir de lui demander, au cas qu'elle soit encore à Annecy, si elle agréeroit une lettre de ma main. Comme j'ai ordre de m'informer de M. Venture, je serois fort aise d'apprendre où il est actuellement; il a eu grand tort de ne point écrire à M. son père, qui est fort en peine de lui; j'ai promis de donner de ses nouvelles dès que j'en saurois moi-même. Si cela ne vous fait pas de peine, accordez-moi la grâce de me dire s'il est toujours à Annecy, et son adresse à peu près. Comme j'ai beaucoup travaillé depuis mon départ d'auprès de vous, si vous agréez pour vous désennuyer que je vous envoie quelques-unes de mes pièces, je le ferai avec joie, toutefois sous le sceau du secret, car je n'ai pas encore assez de vanité pour vouloir porter le nom d'auteur; il faut auparavant que je sois parvenu à un degré qui puisse me faire soutenir ce titre avec honneur. Ce que je vous offre, c'est pour vous dédommager en quelque sorte de la compote, qui n'est pas encore mangeable. Passons à votre dernier article, qui est le plus important. Je commencerai par vous dire qu'il n'étoit point nécessaire de préambule pour me faire agréer vos sages avis; je les recevrai toujours de bonne part et avec beaucoup de respect, et je tâcherai d'en profiter. Quant à celui que vous me donnez, soyez persuadée, mademoiselle, que ma religion est profondément gravée dans mon âme, et que rien n'est ca

pable de l'en effacer. Je ne veux pas ici me donner beaucoup de gloire de la constance avec laquelle j'ai refusé de retourner chez moi. Je n'aime pas prôner des dehors de piété, qui souvent trompent les yeux, et ont de tout autres motifs que ceux qui se montrent en apparence Enfin, mademoiselle, ce n'est pas par divertissement que j'ai changé de nom et de patrie, et que je risque à chaque instant d'être regardé comme un fourbe et peut-être un espion. Finissons une trop longue lettre; c'est assez vous ennuyer : je vous prie de vouloir bien m'honorer d'une prompte réponse, parce que je ne ferai peut-être pas long séjour ici. Mes affaires y sont dans une fort mauvaise crise. Je suis déjà fort endetté, et je n'ai qu'une seule écolière. Tout est en campagne, je ne sais comment sortir; je ne sais comment rester, parce que je ne sais point faire de bassesses. Gardez-vous de rien dire de ceci à Mme de Warens J'aimerois mieux la mort qu'elle crût que je suis dans la moindre indigence; et vous-même tâchez de l'oublier, car je me repens de vous l'avoir dit. Adieu, mademoiselle; je suis toujours avec autant d'estime que de reconnoissance.

III. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

A Cluses, le 31 août 1733.

Madame,

L'on dit bien vrai que brebis galeuse, le loup la mange. J'étois à Genève, gai comme un pinson, pensant terminer quelque chose avec mon père, et, d'ici, avoir maintes occasions de vous assurer de mes profonds respects; mais, madame, l'imagination court bien vite, tandis que la réalité ne la suit pas toujours. Mon père n'est point venu, et m'a écrit, comme dit le révérend père, une lettre de vrai Gascon; et qui pis est, c'est que c'est bien moi qu'il gasconne; vous en verrez l'original dans peu : ainsi rien de fait ni à faire pour le présent, suivant toutes les apparences. L'autre cas est que je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire aussitôt que je l'aurois voulu, manque d'occasions, qui sont bien claires dans ce pays-ci, et seulement une fois la semaine.

Si je voulois, madame, vous marquer en détail toutes les honnêtetés que j'ai reçues du révérend père, et que j'en reçois actuellement tous les jours, j'aurois pour longtemps à dire; ce qui, rangé sur le papier par une main aussi mauvaise que la mienne, ennuie quelquefois le bénévole lecteur. Mais, madame, j'espère me bien dédommager de ce silence gênant la première fois que j'aurai l'honneur de vous faire la révérence.

Tout cela est parfaitement bien jusques ici; mais Sa Révérence, ne vous en déplaise, me retient ici un peu plus longtemps qu'il ne faudroit, par une espèce de force, un peu de sa part, un peu de la mienne : de sa part, par les manières obligéantes et les caresses avec lesquelles il a la bonté de m'arrêter; et de la mienne, parce que j'ai de la peine à me détacher d'une personne qui me témoigne tant de bontés. Enfin, madame, je suis ici le mieux du monde; et le révérend

père m'a dit résolûment qu'il ne prétend que je m'en aille que quand il lui plaira, et que je serai bien et dûment lactifié.

Je fais, madame, bien des vœux pour la conservation de votre santé. Dieu veuille vous la rendre aussi bonne que je le souhaite et que je l'en prie ! J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

Le frère Montant (qui n'a pas le temps de vous écrire, parce que le courrier est pressé de partir) dit comme ça qu'il vous prie de croire qu'il est toujours votre très-humble serviteur.

IV. — A SON PÈRE.

.... 1733.

Monsieur et très-cher père,

Souffrez que je vous demande pardon de la longueur de mon silence. Je sens bien que rien ne peut raisonnablement le justifier, et je n'ai recours qu'à votre bonté pour me relever de ma faute. On les pardonne, ces sortes de fautes, quand elles ne viennent ni d'oubli ni de manque de respect, et je crois que vous me rendez bien assez de justice pour être persuadé que la mienne est de ce nombre. Voyez à votre tour, mon cher père, si vous n'avez point de reproche à vous faire, je ne dis pas par rapport à moi, mais à l'égard de Mme de Warens, qui a pris la peine de vous écrire d'une manière à vous ôter toute matière d'excuse pour avoir manqué à lui répondre. Faisons abstraction, mon très-cher père, de tout ce qu'il y a de dur et d'offensant pour moi dans le silence que vous avez gardé dans cette conjoncture; mais considérez comment Mme de Warens doit juger de votre procédé. N'est-il pas bien surprenant, bien bizarre? pardonnez-moi ce terme. Depuis six mois, que vous ai-je demandé autre chose que de marquer un peu de sensibilité à Mme de Warens pour tant de grâces, de bienfaits, dont sa bonté m'accable continuellement? Qu'avez-vous fait? au lieu de cela, vous avez négligé auprès d'elle jusqu'aux premiers devoirs de politesse et de bienséance. Le faisiez-vous donc uniquement pour m'affliger? Vous vous êtes en cela fait un tort infini : vous aviez affaire à une dame aimable par mille endroits, et respectable par mille vertus : joint à ce qu'elle n'est ni d'un rang ni d'une passe à mépriser, et j'ai toujours vu que, toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire aux plus grands seigneurs de la cour, et même au roi, ses lettres ont été répondues avec la dernière exactitude. De quelles raisons pouvez-vous donc autoriser votre silence? Rien n'est plus éloigné de votre goût que la prude bigoterie; vous méprisez souverainement, et avec grande raison, ce tas de fanatiques et de pédans chez qui un faux zèle de religion étouffe tous sentimens d'honneur et d'équité, et qui placent honnêtement avec les cartouchiens tous ceux qui ont le malheur de n'être pas de leur sentiment dans la manière de servir Dieu.

Pardon, mon cher père, si ma vivacité m'emporte un peu trop; c'est mon devoir, d'un côté, qui me fait excéder d'autre part les bornes de mon devoir; mon zèle ne se démentira jamais pour toutes les personnes à qui je dois de l'attachement et du respect, et vous devez tirer de là une conclusion bien naturelle sur mes sentimens à votre égard.

Je suis très-impatient, mon cher père, d'apprendre l'état de votre santé et de celle de ma chère mère. Pour la mienne, je ne sais s'il vaut la peine de vous dire que je suis tombé, depuis le commencement de l'année, dans une langueur extraordinaire: ma poitrine est affectée, et il y a apparence que cela dégénérera bientôt en phthisie : ce sont les soins et les bontés de Mme de Warens qui me soutiennent, et qui peuvent prolonger mes jours; j'ai tout à espérer de sa charité et de sa compassion, et bien m'en prend.

V. — AU MÊME.

Du 26 juin 1733.

Mon cher père,

Plus les fautes sont courtes, et plus elles sont pardonnables. Si cet axiome a lieu, jamais homme ne fut plus digne de pardon que moi; il est vrai que je suis entièrement redevable aux bontés de Mme de Warens de mon retour au bon sens et à la raison; c'est encore sa sagesse et sa générosité qui m'ont ramené de cet égarement-ci : j'espère que, par ce nouveau bienfait, l'augmentation de ma reconnoissance, et mon attachement respectueux pour cette dame, lui seront de forts garans de la sagesse de ma conduite à l'avenir; je vous prie, mon cher père, de vouloir bien y compter aussi; et, quoique je comprenne bien que vous n'avez pas lieu de faire grand fond sur la solidité de mes réflexions après ma nouvelle démarche, il est juste pourtant que vous sachiez que je n'avois point pris mon parti si étourdiment que je n'eusse eu soin d'observer quelques-unes des bienséances nécessaires en pareilles occasions. J'écrivis à Mme de Warens dès le jour de mon départ, pour prévenir toute inquiétude de sa part; je réitérai peu de jours après; j'étois aussi dans les dispositions de vous écrire : mais mon voyage a été de courte durée, et j'aime mieux pour mon honneur et pour mon avantage que ma lettre soit datée d'ici que de nulle part ailleurs.

Je vous fais mes sincères remercîmens, mon cher père, de l'intérêt que vous paroissez prendre encore à moi; j'ai été infiniment sensible à la manière tendre dont vous vous êtes exprimé sur mon compte dans la lettre que vous avez écrite à Mme de Warens : il est certain que, si tous les sentimens les plus vifs d'attachement et de respect d'un fils peuvent mériter quelque retour de la part d'un père, vous m'avez toujours été redevable à cet égard.

Mme de Warens vous fait bien des complimens, et vous remercie de la peine que vous avez prise de lui répondre : il est vrai, mon cher père, que cela ne vous est pas ordinaire. Je ne devrois pas être obligé de vous supplier de ne donner plus lieu à cette dame de vous faire de pareils remercîmens dans le sens de celui-ci : j'ai vu que toutes les fois qu'elle a eu l'honneur d'écrire au roi et aux plus grands seigneurs de la cour, ses lettres ont été répondues avec la dernière exactitude. S'il est vrai que vous m'aimiez, et que vous ayez toujours pour le vrai mérite l'estime et l'attention qui lui sont dues, il est de votre devoir, si j'ose parler ainsi, de ne vous pas laisser prévenir.

Je suis inquiet sur l'état de ma chère mère; j'ai lieu de juger, par

votre lettre, que sa santé se trouve altérée; je vous prie de lui en témoigner ma sensibilité. Dieu veuille prendre soin de la vôtre, et la conserver pour ma satisfaction longtemps au delà de ma propre vie!

J'ai l'honneur d'être, etc.

VI. — A SA TANTE[1].

.... 1735.

J'ai reçu avant-hier la visite de Mlle F.... F..., dont le triste sort me surprit d'autant plus que je n'avois rien su jusqu'ici de tout ce qui la regardoit. Quoique je n'aie appris son histoire que de sa bouche, je ne doute pas, ma chère tante, que sa mauvaise conduite ne l'ait plongée dans l'état déplorable où elle se trouve. Cependant il convient d'empêcher, si l'on le peut, qu'elle n'achève de déshonorer sa famille et son nom; et c'est un soin qui vous regarde aussi en qualité de belle-mère. J'ai écrit à M. Jean F.... son frère, pour l'engager à venir ici, et tâcher de la retirer des horreurs où la misère ne manquera pas de la jeter. Je crois, ma chère tante, que vous ferez bien et conformément aux sentimens que la charité, l'honneur et la religion doivent vous inspirer, de joindre vos sollicitations aux miennes; et même, sans vouloir m'aviser de vous donner des leçons, je vous prie de le faire pour l'amour de moi : je crois que Dieu ne peut manquer de jeter un œil de faveur et de bonté sur de pareilles actions. Pour moi, dans l'état où je suis moi-même, je n'ai pu rien faire que la soutenir par les consolations et les conseils d'un honnête homme, et je l'ai présentée à Mme de Warens, qui s'est intéressée pour elle à ma considération, et qui a approuvé que je vous en écrivisse.

J'ai appris avec un vrai regret la mort de mon oncle Bernard. Dieu veuille lui donner dans l'autre monde les biens qu'il n'a pu trouver en celui-ci, et lui pardonner le peu de soin qu'il a eu de ses pupilles! Je vous prie d'en faire mes condoléances à ma tante Bernard, à qui j'en écrirois volontiers; mais en vérité je suis pardonnable, dans l'abattement et la langueur où je suis, de ne pas remplir tous mes devoirs. S'il lui reste quelques manuscrits de feu mon oncle Bernard qu'elle ne se soucie pas de conserver, elle peut me les envoyer ou me les garder; je tâcherai de trouver de quoi les payer ce qu'ils vaudront. Donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de mon pauvre père; j'en suis dans une véritable peine : il y a longtemps qu'il ne m'a écrit; je vous prie de l'assurer, dans l'occasion, que le plus grand de mes regrets est de n'avoir pu jouir d'une santé qui m'eût permis de mettre à profit le peu de talens que je puis avoir; assurément il auroit connu que je suis un bon et tendre fils. Dieu m'est témoin que je le dis du fond du cœur. Je suis redevable à Mme de Warens d'avoir toujours cultivé en moi avec soin les sentimens d'attachement et de respect qu'elle m'a toujours trouvés pour mon père, et pour toute ma vie. Je serois bien aise que vous eussiez pour cette dame les sentimens dus à ses hautes vertus et à son caractère excellent, et que vous lui eussiez

1. Mme Gonceru, née Rousseau. (ÉD.)

quelque gré d'avoir été dans tous les temps ma bienfaitrice et ma mère.

Je vous prie aussi, ma chère tante, de vouloir assurer de mes respects et de mon sincère attachement ma tante Gonceru, quand vous serez à portée de la voir; mes salutations aussi à mon oncle David. Ayez la bonté de me donner de vos nouvelles, et de m'instruire de l'état de votre santé et du succès de vos démarches auprès de M. F.....

VII. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

A Besançon, le 29 juin 1735.

Madame,

J'ai l'honneur de vous écrire dès le lendemain de mon arrivée à Besançon : j'y ai trouvé bien des nouvelles auxquelles je ne m'étois pas attendu, et qui m'ont fait plaisir en quelque façon. Je suis allé ce matin faire ma révérence à M. l'abbé Blanchard, qui nous a donné à dîner, à M. le comte de Saint-Rieux et à moi. Il m'a dit qu'il partiroit dans un mois pour Paris, où il va remplir le quartier de M. Campra, qui est malade; et, comme il est fort âgé, M. Blanchard se flatte de lui succéder en la charge d'intendant, premier maître de quartier de la musique de la chambre du roi, et conseiller de Sa Majesté en ses conseils. Il m'a donné sa parole d'honneur qu'au cas que ce projet lui réussisse, il me procurera un appointement dans la chapelle, ou dans la chambre du roi, au bout du terme de deux ans le plus tard. Ce sont là des postes brillans et lucratifs, qu'on ne peut assez ménager : aussi l'ai-je très-fortement remercié, avec assurance que je n'épargnerai rien pour m'avancer de plus en plus dans la composition, pour laquelle il m'a trouvé un talent merveilleux. Je lui rends à souper ce soir avec deux ou trois officiers du régiment du roi, avec qui j'ai fait connoissance au concert. M. l'abbé Blanchard m'a prié d'y chanter un récit de basse-taille, que ces messieurs ont eu la complaisance d'applaudir, aussi bien qu'un duo de *Pyrame et Thisbé*, que j'ai chanté avec M. Duroncel, fameux haute-contre de l'ancien Opéra de Lyon : c'est beaucoup faire pour un lendemain d'arrivée.

J'ai donc résolu de retourner dans quelques jours à Chambéry, où je m'amuserai à enseigner pendant le terme de deux années, ce qui m'aidera toujours à me fortifier, ne voulant pas m'arrêter ici, ni passer pour un simple musicien, ce qui me feroit quelque jour un tort considérable. Ayez la bonté de m'écrire, madame, si je serai reçu avec plaisir, et si l'on m'y donnera des écoliers; je me suis fourni de quantité de papiers et de pièces nouvelles d'un goût charmant, et qui sûrement ne sont pas connus à Chambéry; mais je vous avoue que je ne me soucie guère de partir que je ne sache au vrai si l'on se réjouira de m'avoir : j'ai trop de délicatesse pour y aller autrement. Ce seroit un trésor, et en même temps un miracle, de voir un musicien en Savoie : je n'ose ni ne puis me flatter d'être de ce nombre; mais en ce cas, je me vante toujours de produire en autrui ce que je ne suis pas moi-même. D'ailleurs, tous ceux qui se serviront de mes

principes auront lieu de s'en louer, et vous en particulier, madame, si vous voulez bien encore prendre la peine de les pratiquer quelquefois. Faites-moi l'honneur de me répondre par le premier ordinaire; et au cas que vous voyiez qu'il n'y ait pas de débouché pour moi à Chambéry, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me le marquer; et comme il me reste encore deux partis à choisir, je prendrai la liberté de consulter le secours de vos sages avis sur l'option d'aller à Paris en droiture avec M. l'abbé Blanchard, ou à Soleure auprès de M. l'ambassadeur [1]. Cependant, comme ce sont là de ces coups de partie qu'il n'est pas bon de précipiter, je serai bien aise de ne rien presser encore.

Tout bien examiné, je ne me repens point d'avoir fait ce petit voyage, qui pourra dans la suite m'être d'une grande utilité. J'attends madame, avec soumission, l'honneur de vos ordres, et suis avec une respectueuse considération.

VIII. — A SON PÈRE.

.... 1736.

Monsieur et très-cher père,

Dans la dernière lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire le 5 du courant, vous m'exhortez à vous communiquer mes vues au sujet d'un établissement. Je vous prie de m'excuser si j'ai tardé de vous répondre : la matière est importante; il m'a fallu quelques jours pour faire mes réflexions et pour les rédiger clairement, afin de vous en faire part.

Je conviens avec vous, mon très-cher père, de la nécessité de faire de bonne heure le choix d'un établissement, et de s'occuper à suivre utilement ce choix; j'avois déjà compris cela, mais je me suis toujours vu jusqu'ici hors de la supposition absolument nécessaire en pareil cas, et sans laquelle l'homme ne peut agir, qui est la possibilité.

Supposons, par exemple, que mon génie eût tourné naturellement du côté de l'étude, soit pour l'Église, soit pour le barreau; il est clair qu'il m'eût fallu des secours d'argent, soit pour ma nourriture, soit pour mon habillement, soit encore pour fournir aux frais de l'étude. Mettons le cas aussi que le commerce eût été mon but; outre mon entretien, il eût fallu payer un apprentissage, et enfin trouver un fonds convenable pour m'établir honnêtement; les frais n'eussent pas été beaucoup moindres pour le choix d'un métier : il est vrai que je savois déjà quelque chose de celui de graveur; mais, outre qu'il n'a jamais été de mon goût, il est certain que je n'en savois pas à beaucoup près assez pour pouvoir me soutenir, et qu'aucun maître ne m'eût reçu sans payer les frais d'un assujettissement.

Voilà, suivant mon sentiment, les cas de tous les différens établissemens dont je pouvois raisonnablement faire choix : je vous laisse juger à vous-même, mon cher père, s'il a dépendu de moi d'en remplir les conditions.

1. Le marquis

Ce que je viens de dire ne peut regarder que le passé. A l'âge où je suis, il est trop tard pour penser à tout cela; et telle est ma misérable condition, que, quand j'aurois pu prendre un parti solide, tous les secours nécessaires m'ont manqué; et, quand j'ai lieu d'espérer de me voir quelque avance, le temps de l'enfance, ce temps précieux d'apprendre, se trouve écoulé sans retour.

Voyons donc à présent ce qu'il conviendroit de faire dans la situation où je me trouve : en premier lieu, je puis pratiquer la musique, que je sais assez passablement pour cela; secondement, un peu de talent pour l'écriture (je parle du style) pourroit m'aider à trouver un emploi de secrétaire chez quelque grand seigneur; enfin je pourrois, dans quelques années, et avec un peu plus d'expérience, servir de gouverneur à des jeunes gens de qualité.

Quant au premier article, je me suis toujours assez applaudi du bonheur que j'ai eu de faire quelques progrès dans la musique, pour laquelle on me flatte d'un goût assez délicat, et voici, mon cher père, comme j'ai raisonné.

La musique est un art de peu de difficulté dans la pratique, c'est-à-dire que par tout pays où on trouve facilement à l'exercer; les hommes sont faits de manière qu'ils préfèrent assez souvent l'agréable à l'utile; il faut les prendre par leur foible, et en profiter quand on peut le faire sans injustice : or qu'y a-t-il de plus juste que de tirer une rétribution honnête de son travail ? La musique est donc de tous les talens que je puis avoir, non pas peut-être à la vérité celui qui me fait le plus d'honneur, mais au moins le plus sûr quant à la facilité, car vous conviendrez qu'on ne s'ouvre pas toujours aisément l'entrée des maisons considérables; pendant qu'on cherche et qu'on se donne des mouvemens, il faut vivre, et la musique peut toujours servir d'expectative.

Voilà la manière dont j'ai considéré que la musique pourroit m'être utile : voici pour le second article, qui regarde le poste de secrétaire.

Comme je me suis déjà trouvé dans le cas, je connois à peu près les divers talens qui sont nécessaires dans cet emploi; un style clair et bien intelligible, beaucoup d'exactitude et de fidélité, de la prudence à manier les affaires qui peuvent être de notre ressort; et, par-dessus tout, un secret inviolable : avec ces qualités on peut faire un bon secrétaire. Je puis me flatter d'en posséder quelques-unes; je travaille chaque jour à l'acquisition des autres, et je n'épargnerai rien pour y réussir.

Enfin, quant au poste de gouverneur d'un jeune seigneur, je vous avoue naturellement que c'est l'état pour lequel je me sens un peu de prédilection : vous allez d'abord être surpris; différez, s'il vous plaît, un instant de décider.

Il ne faut pas que vous pensiez, mon cher père, que je me sois adonné si parfaitement à la musique que j'aie négligé toute autre espèce de travail; la bonté qu'a eue Mme de Warens de m'accorder chez elle un asile m'a procuré l'avantage de pouvoir employer mon temps utilement, et c'est ce que j'ai fait avec assez de soin jusqu'ici.

D'abord, je me suis fait un système d'étude que j'ai divisé en deux chefs principaux : le premier comprend tout ce qui sert à éclairer l'esprit, et l'orner des connoissances utiles et agréables; l'autre renferme les moyens de former le cœur à la sagesse et à la vertu. Mme de Warens a la bonté de me fournir des livres, et j'ai tâché de faire le plus de progrès qu'il étoit possible, et de diviser mon temps de manière que rien n'en restât inutile.

De plus, tout le monde peut me rendre justice sur ma conduite; je chéris les bonnes mœurs, et je ne crois pas que personne ait rien à me reprocher de considérable contre leur pureté; j'ai de la religion, et je crains Dieu : d'ailleurs, sujet à d'extrêmes foiblesses, et rempli de défauts plus qu'aucun autre homme du monde, je sens combien il y a de vices à corriger chez moi. Mais enfin les jeunes gens seroient heureux s'ils tomboient toujours entre les mains de personnes qui eussent autant que moi de haine pour le vice et d'amour pour la vertu.

Ainsi, pour ce qui regarde les sciences et les belles-lettres, je crois en savoir autant qu'il en faut pour l'instruction d'un gentilhomme, outre que ce n'est point précisémeut l'office d'un gouverneur de donner des leçons, mais seulement d'avoir attention qu'elles se prennent avec fruit; et effectivement il est nécessaire qu'il sache sur toutes les matières plus que son élève ne doit apprendre.

Je n'ai rien à répondre à l'objection qu'on me peut faire sur l'irrégularité de ma conduite passée; comme elle n'est pas excusable, je ne prétends pas l'excuser : aussi, mon cher père, je vous ai dit d'abord que ce ne seroit que dans quelques années et avec plus d'expérience que j'oserois entreprendre de me charger de la conduite de quelqu'un. C'est que j'ai dessein de me corriger entièrement, et que j'espère y réussir.

Sur tout ce que je viens de dire, vous pourrez encore m'opposer que ce ne sont point des établissemens solides, principalement quant aux premier et troisième articles; là-dessus je vous prie de considérer que je ne vous les propose point comme tels, mais seulement comme les uniques ressources où je puisse recourir dans la situation où je me trouve, en cas que les secours présens vinssent à me manquer; mais il est temps de vous développer mes véritables idées et d'en venir à la conclusion.

Vous n'ignorez pas, mon cher père, les obligations infinies que j'ai à Mme de Warens; c'est sa charité qui m'a tiré plusieurs fois de la misère, et qui s'est constamment attachée depuis huit ans à pourvoir à tous mes besoins, et même bien au delà du nécessaire. La bonté qu'elle a eue de me retirer dans sa maison, de me fournir des livres, de me payer des maîtres, et par-dessus tout ses excellentes instructions et son exemple édifiant, m'ont procuré les moyens d'une heureuse éducation, et de tourner au bien mes mœurs alors encore indécises. Il n'est pas besoin que je relève ici la grandeur de tous ses bienfaits; la simple exposition que j'en fais à vos yeux suffit pour vous en faire sentir tout le prix au premier coup d'œil. Jugez, mon cher père, de tout ce qui doit

se passer dans un cœur bien fait, en reconnoissance de tout cela; la mienne est sans bornes; voyez jusqu'où s'étend mon bonheur, je n'ai de moyen pour la manifester que le seul qui peut me rendre parfaitement heureux.

J'ai donc dessein de supplier Mme de Warens de vouloir bien agréer que je passe le reste de mes jours auprès d'elle, et que je lui rende jusqu'à la fin de ma vie tous les services qui seront en mon pouvoir; je veux lui faire goûter autant qu'il dépendra de moi, par mon attachement à elle et par la sagesse et la régularité de ma conduite, les fruits des soins et des peines qu'elle s'est donnés pour moi: ce n'est point une manière frivole de lui témoigner ma reconnoissance; cette sage et aimable dame a des sentimens assez beaux pour trouver de quoi se payer de ses bienfaits par ses bienfaits mêmes, et par l'hommage continuel d'un cœur plein de zèle, d'estime, d'attachement et de respect pour elle.

J'ai lieu d'espérer, mon cher père, que vous approuverez ma résolution, et que vous la seconderez de tout votre pouvoir. Par là, toutes difficultés sont levées; l'établissement est tout fait, et assurément le plus solide et le plus heureux qui puisse être au monde, puisque, outre les avantages qui en résultent en ma faveur, il est fondé de part et d'autre sur la bonté du cœur et sur la vertu.

Au reste, je ne prétends pas trouver par là un prétexte honnête de vivre dans la fainéantise et dans l'oisiveté : il est vrai que le vide de mes occupations journalières est grand; mais je l'ai entièrement consacré à l'étude, et Mme de Warens pourra me rendre la justice que j'ai suivi assez régulièrement ce plan : jusqu'à présent elle ne s'est plainte que de l'excès. Il n'est pas à craindre que mon goût change; l'étude a un charme qui fait que, quand on l'a une fois goûtée, on ne peut plus s'en détacher; et d'autre part l'objet en est si beau, qu'il n'y a personne qui puisse blâmer ceux qui sont assez heureux pour y trouver du goût et pour s'en occuper.

Voilà, mon cher père, l'exposition de mes vues : je vous supplie très-humblement d'y donner votre approbation, d'écrire à Mme de Warens, et de vous employer auprès d'elle pour les faire réussir; j'ai lieu d'espérer que vos démarches ne seront pas infructueuses, et qu'elles tourneront à notre commune satisfaction.

Je suis etc.

IX. — A Mlle Serre.

Lyon, 1736.

Je me suis exposé au danger de vous revoir, et votre vue a trop justifié mes craintes, en rouvrant toutes les plaies de mon cœur. J'ai achevé de perdre auprès de vous le peu de raison qui me restoit, et je sens que, dans l'état où vous m'avez réduit, je ne suis plus bon à rien qu'à vous adorer. Mon mal est d'autant plus triste que je n'ai ni l'espérance ni la volonté d'en guérir, et qu'au risque de tout ce qu'il en peut arriver, il faut vous aimer éternellement. Je comprends, mademoiselle, qu'il n'y a de votre part à espérer aucun retour : je suis un jeune homme sans fortune; je n'ai qu'un cœur à vous offrir, et ce

cœur, tout plein de feu, de sentimens et de délicatesse qu'il puisse être, n'est pas sans doute un présent digne d'être reçu de vous. Je sens cependant, dans un fonds inépuisable de tendresse, dans un caractère toujours vif et toujours constant, des ressources pour le bonheur, qui devroient, auprès d'une maîtresse un peu sensible, être comptées pour quelque chose en dédommagement des biens et de la figure qui me manquent. Mais quoi! vous m'avez traité avec une dureté incroyable, et, s'il vous est arrivé d'avoir pour moi quelque espèce de complaisance, vous me l'avez ensuite fait acheter si cher, que je jurerois bien que vous n'avez eu d'autres vues que de me tourmenter. Tout cela me désespère sans m'étonner, et je trouve assez dans tous mes défauts de quoi justifier votre insensibilité pour moi : mais ne croyez pas que je vous taxe d'être insensible en effet. Non, votre cœur n'est pas moins fait pour l'amour que votre visage. Mon désespoir est que ce n'est pas moi qui devois le toucher. Je sais de science certaine que vous avez eu des liaisons, je sais même le nom de cet heureux mortel qui trouva l'art de se faire écouter; et, pour vous donner une idée de ma façon de penser, c'est que, l'ayant appris par hasard, sans le chercher, mon respect pour vous ne me permettra jamais de vouloir savoir autre chose de votre conduite que ce qu'il vous plaira de m'en apprendre vous-même. En un mot, si je vous ai dit que vous ne seriez jamais religieuse, c'est que je connoissois que vous n'étiez en aucun sens faite pour l'être; et si, comme amant passionné, je regarde avec horreur cette pernicieuse résolution, comme ami sincère et comme honnête homme, je ne vous conseillerai jamais de prêter votre consentement aux vues qu'on a sur vous à cet égard, parce que, ayant certainement une vocation toute opposée, vous ne feriez que vous préparer des regrets superflus et de longs repentirs. Je vous le dis comme je le pense au fond de mon âme, et sans écouter mes propres intérêts. Si je pensois autrement, je vous le dirois de même; et, voyant que je ne puis être heureux personnellement, je trouverois du moins mon bonheur dans le vôtre. J'ose vous assurer que vous me trouverez en tout la même droiture et la même délicatesse; et, quelque tendre et quelque passionné que je sois, j'ose vous assurer que je fais profession d'être encore plus honnête homme. Hélas! si vous vouliez m'écouter, j'ose dire que je vous ferois connoître la véritable félicité; personne ne sauroit mieux la sentir que moi, et j'ose croire que personne ne la sauroit mieux faire éprouver. Dieu! si j'avois pu parvenir à cette charmante possession, j'en serois mort assurément; et comment trouver assez de ressources dans l'âme pour résister à ce torrent de plaisirs? Mais si l'amour avoit fait un miracle et qu'il m'eût conservé la vie, quelque ardeur qui soit dans mon cœur, je sens qu'il l'auroit encore redoublée, et, pour m'empêcher d'expirer au milieu de mon bonheur, il auroit à chaque instant porté de nouveaux feux dans mon sang : cette seule pensée le fait bouillonner; je ne puis résister aux piéges d'une chimère séduisante; votre charmante image me suit partout, je ne puis m'en défaire même en m'y livrant; elle me poursuit jusque pendant mon sommeil; elle agite mon cœur et mes esprits; elle con

sume mon tempérament; et je sens, en un mot, que vous me tuez malgré vous-même, et que, quelque cruauté que vous ayez pour moi, mon sort est de mourir l'amour pour vous. Soit cruauté réelle, soit bonté imaginaire, le sort de mon amour est toujours de me faire mourir. Mais, hélas! en me plaignant de mes tourmens je m'en prépare de nouveaux; je ne puis penser à mon amour sans que mon cœur et mon imagination s'échauffent, et, quelque résolution que je fasse de vous obéir en commençant mes lettres, je me sens ensuite emporté au delà de ce que vous exigez de moi. Auriez-vous la dureté de m'en punir? Le ciel pardonne les fautes involontaires : ne soyez pas plus sévère que lui, et comptez pour quelque chose l'excès d'un penchant invincible, qui me conduit malgré moi bien plus loin que je ne veux, si loin même, que s'il étoit en mon pouvoir de posséder une minute mon adorable reine sous la condition d'être pendu un quart d'heure après, j'accepterois cette offre avec plus de joie que celle du trône de l'univers. Après cela je n'ai plus rien à vous dire; il faudroit que vous fussiez un monstre de barbarie pour me refuser au moins un peu de pitié.

L'ambition ni la fumée ne touchent point un cœur comme le mien : j'avois résolu de passer le reste de mes jours en philosophe, dans une retraite qui s'offroit à moi; vous avez détruit tous ces beaux projets; j'ai senti qu'il m'étoit impossible de vivre éloigné de vous, et, pour me procurer les moyens de m'en rapprocher, je tente un voyage et des projets que mon malheur ordinaire empêchera sans doute de réussir. Mais puisque je suis destiné à me bercer de chimères, il faut du moins me livrer aux plus agréables, c'est-à-dire à celles qui vous ont pour objet : daignez, mademoiselle, donner quelque marque de bonté à un amant passionné, qui n'a commis d'autre crime envers vous que de vous trouver trop aimable; donnez-moi une adresse, et permettez que je vous en donne une pour les lettres que j'aurai l'honneur de vous écrire et pour les réponses que vous voudrez bien me faire; en un mot, laissez-moi par pitié quelque rayon d'espérance, quand ce ne seroit que pour calmer les folies dont je suis capable.

Ne me condamnez plus pendant mon séjour ici à vous voir si rarement; je n'y saurois tenir; accordez-moi du moins, dans les intervalles, la consolation de vous écrire et de recevoir de vos nouvelles; autrement, je viendrai plus souvent, au risque de tout ce qui en pourra arriver. Je suis logé chez la veuve Petit, en rue Genti, à l'Épée royale.

X. — A M. (SALOMON),

A Chambéry.

Les Charmettes, 1736

Je suis vos conseils, et je commence à en recueillir les fruits. J'ai repris le latin : je cherche à me faire au rhythme; je scande les vers de Virgile; je marque même la mesure sur l'ouvrage; il n'y a que ma mémoire qui refuse toujours d'aller : j'ai beau étudier, réciter vingt fois la même tirade, tout est oublié du jour au lendemain; les points de repos que vous m'avez indiqués ne suffisent pas. En revanche j'ai

assez bien entendu l'ouvrage que vous m'avez donné. Il combat vivement Descartes, peut-être avec raison ie n'oserois vous dire que j'attends d'avoir étudié la réplique pour vous exposer ce que i'en pense, si vous ne l'aviez exigé. J'ai bien réfléchi à vos observations : je faisois fausse route, la marche étoit trop compliquée; je ne m'y embarrasse plus. Je sens, comme vous me le disiez, qu'il y a une foule d'idées reçues dont on cite sans s'inquiéter des développemens sur lesquels elles reposent. Je laisse les connoissances accidentelles que l'auteur suppose sans les avoir toujours lui-même, et ne m'attache qu'aux idées fondamentales : c'est de la sorte que j'ai fait l'extrait des deux premiers volumes; j'achève celui du troisième; aussitôt qu'il sera fini, je vous le ferai passer par l'occasion que vous m'indiquez. Je serai bien heureux s'ils ne vous paroissent pas trop mauvais, et si vous jugez que j'ai assez bien profité de vos bons conseils pour me les continuer.

XI. — A M...

.... 1737.

Monsieur,

Daignerez-vous bien encore me recevoir en grâce, après une aussi indigne négligence que la mienne? J'en sens toute la turpitude, et je vous en demande pardon de tout mon cœur. A le bien prendre, cependant, quand je vous offense par mes retards déplacés, je vous trouve encore le plus heureux des deux. Vous exercez à mon égard la plus douce de toutes les vertus de l'amitié, l'indulgence; et vous goûtez le plaisir de remplir les devoirs d'un parfait ami, tandis que je n'ai que de la honte et des reproches à me faire sur l'irrégularité de mes procédés envers vous. Vous devez du moins comprendre par là que je ne cherche point de détours pour me disculper. J'aime mieux devoir uniquement mon pardon à votre bonté que de chercher à m'excuser par de mauvais subterfuges. Ordonnez ce que le cœur vous dictera du coupable et du châtiment, vous serez obéi. Je n'excepte qu'un seul genre de peine, qu'il me seroit impossible de supporter; c'est le refroidissement de votre amitié. Conservez-la-moi tout entière, je vous prie, et souvenez-vous que je serai toujours votre tendre ami, quand même je me rendrois indigne que vous fussiez le mien.

Vous trouverez ici incluse la lettre de remercîment que vous fait la très-chère maman. Si elle a tardé trop à vous répondre, comptez qu'elle ne vous en a pas dit la véritable raison. Je sais qu'elle avoit des vues dont sa situation présente la contraint de renvoyer l'effet à un meilleur temps, ce que je ne vous dirois pas si je n'avois lieu de craindre que vous n'attribuassiez à l'impolitesse un retardement qui, de sa part, avoit assurément bien une autre source.

Il faut maintenant vous parler de votre charmante pièce. Si vous faites de pareils essais, que devons-nous attendre de vos ouvrages? Continuez, mon cher ami, la carrière brillante que vous venez d'ouvrir; cultivez toujours l'élégance de votre goût par la connoissance des bonnes règles : vous ne sauriez manquer d'aller loin avec de pareilles dispositions. Vous voulez, moi, que je vous corrige! Croyez-

moi, il me conviendroit mieux de faire encore sous vous quelques thèmes, que de vous donner des leçons. Non que je veuille vous assurer que votre cantate soit entièrement sans défauts; mon amitié abhorre une basse flatterie, jusqu'à tel point que j'aime mieux donner dans l'excès opposé que d'affoiblir le moins du monde la rigueur de la sincérité, quoique peut-être j'aie aussi de ma part quelque chose à vous pardonner à cet égard. Nous avons le regret de ne pouvoir mettre cette cantate en exécution faute de violoncelle, et maman a même eu celui de ne pouvoir chanter autant qu'elle l'auroit souhaité, à cause de ses incommodités continuelles : actuellement elle a une fièvre habituelle, des vomissemens fréquens, et une enflure dans les jambes qui s'opiniâtre à ne nous présager rien de bon.

Maman m'a engagé de copier la mienne pour vous l'envoyer, puisque vous avez paru en avoir quelque envie; mais ayant égaré l'adresse que vous m'aviez donnée pour les paquets à envoyer, je suis contraint d'attendre que vous me l'ayez indiquée une seconde fois; ce que je vous prie de faire au plus tôt. La cantate étant prête à partir, j'y joindrai volontiers deux ou trois exemplaires du Verger qui me restent encore, si vous êtes à portée d'en faire cadeau à quelque ami.

Je vous prie de vouloir faire mes complimens à M. l'abbé Borlin. Vous pourrez aussi le faire ressouvenir, si vous le jugez bon, qu'il a une cantate et un autre chiffon de musique à moi. L'aventure de la Châronne me fait craindre que le bon monsieur ne soit sujet à égarer ce qu'on lui remet. S'il vous les rend, je vous prie de ne me les renvoyer qu'après en avoir fait usage aussi longtemps qu'il vous plaira.

Vous savez sans doute que les affaires vont très-mal en Hongrie, mais vous ignorez peut-être que M. Bouvier le fils y a été tué; nous ne le savons que d'hier.

XII. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

.... 1737.

Madame,

J'eus l'honneur de vous écrire jeudi passé, et M. Genevois se chargea de ma lettre; depuis ce temps je n'ai point vu M. Barillot, et j'ai resté enfermé dans mon auberge comme un vrai prisonnier. Hier, impatienté de savoir l'état de mes affaires, j'écrivis à M. Barillot et lui témoignai mon inquiétude en termes assez forts. Il me répondit ceci :

« Tranquillisez-vous, mon cher monsieur, tout va bien. Je crois que lundi ou mardi tout finira. Je ne suis point en état de sortir. Je vous irai voir le plus tôt que je pourrai. »

Voilà donc, madame, à quoi j'en suis, aussi peu instruit de mes affaires que si j'étois à cent lieues d'ici, car il m'est défendu de paroître en ville. Avec cela, toujours seul, et grande dépense; puis les frais qui se font d'un autre côté pour tirer ce misérable argent, et puis ceux qu'il a fallu faire pour consulter ce médecin, et lui payer quelques remèdes qu'il m'a remis. Vous pouvez bien juger qu'il y a longtemps que ma bourse est à sec, quoique je sois déjà assez joliment endetté dans ce cabaret : ainsi je ne mène point la vie la plus

agréable du monde; et pour surcroît de malheur, je n'ai, madame, point de nouvelles de votre part. Cependant je fais bon courage autant que je le puis; et j'espère qu'avant que vous receviez ma lettre je saurai la définition de toutes choses; car en vérité, si cela duroit plus longtemps, je croirois que l'on se moque de moi, et que l'on ne me réserve que la coquille de l'huître.

Vous voyez, madame, que le voyage que j'avois entrepris comme une espèce de partie de plaisir a pris une tournure bien opposée : aussi le charme d'être tout le jour seul dans une chambre, à promener ma mélancolie, dans des transes continuelles, ne contribue pas, comme vous pouvez bien croire, à l'amélioration de ma santé. Je soupire après l'instant de mon retour, et je prierai bien Dieu désormais qu'il me préserve d'un voyage aussi déplaisant.

J'en étois là de ma lettre quand M. Barillot m'est venu voir. Il m'a fort assuré que mon affaire ne souffroit plus de difficultés. M. le résident est intervenu et a la bonté de prendre cette affaire-là à cœur. Comme il y a un intervalle de deux jours entre le commencement de ma lettre et la fin, j'ai pendant ce temps-là été rendre mes devoirs à M. le résident, qui m'a reçu le plus gracieusement, et j'ose dire le plus familièrement du monde. Je suis sûr à présent que mon affaire finira totalement dans moins de trois jours d'ici, et que ma portion me sera comptée sans difficulté, sauf les frais, qui, à la vérité, seront un peu forts, de même que la partie de M. Barillot, laquelle monte bien plus haut que je n'aurois cru.

Je n'ai, madame, reçu aucune nouvelle de votre part ces deux ordinaires-ci; j'en suis mortellement inquiet. Si je n'en reçois pas l'ordinaire prochain, je ne sais ce que je deviendrai. J'ai reçu une lettre de l'oncle avec une autre pour le curé son ami. Je ferai le voyage jusque-là; mais je sais qu'il n'y a rien à faire, et que ce pré est perdu pour moi.

Je n'ai point encore écrit à mon père, ni vu aucun de mes parens, et j'ai ordre d'observer le même incognito jusqu'au déboursement. J'ai une furieuse démangeaison de tourner la feuille, car j'ai encore bien des choses à dire. Je n'en ferai rien cependant, et je me réserve à l'ordinaire prochain pour vous donner de bonnes nouvelles. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

XIII. — A LA MÊME.

Grenoble, 13 septembre 1737.

Madame,

Je suis ici depuis deux jours : on ne peut être plus satisfait d'une ville que je le suis de celle-ci. On m'y a marqué tant d'amitiés et d'empressemens, que je croyois, en sortant de Chambéry, me trouver dans un nouveau monde. Hier, M. Micoud me donna à dîner avec plusieurs de ses amis; et le soir, après la comédie, j'allai souper avec le bonhomme Lagère.

Je n'ai vu ni Mme la présidente, ni Mme d'Eybens, ni M. le prési-

dent de Tencin : ce seigneur est en campagne. Je n'ai pas laissé d remettre la lettre à ses gens. Pour Mme de Bardonanche, je me suis présenté plusieurs fois sans pouvoir lui faire la révérence ; j'ai fait remettre la lettre ; et j'y dois dîner ce matin, où j'apprendrai des nouvelles de Mme d'Eybens.

Il faut parler de M. de L'Orme. J'ai eu l'honneur, madame, de lui remettre votre lettre en main propre Ce monsieur, s'excusant sur l'absence de M. L'Évêque, m'offrit un écu de six francs : je l'acceptai par timidité, mais je crus devoir en faire présent au portier. Je ne sais si j'ai bien fait ; mais il faudra que mon âme change de moule avant que de me résoudre à faire autrement. J'ose croire que la vôtre ne m'en démentira pas.

J'ai eu le bonheur de trouver pour Montpellier, en droiture, une chaise de retour : j'en profiterai. Le marché s'est fait par l'entremise d'un ami, et il ne m'en coûte pour la voiture qu'un louis de vingt-quatre francs : je partirai demain matin. Je suis mortifié, madame, que ce soit sans recevoir ici de vos nouvelles ; mais ce n'est pas une occasion à négliger.

Si vous avez, madame, des lettres à m'envoyer, je crois qu'on pourroit les faire tenir ici à M. Micoud, qui les feroit partir ensuite pour Montpellier, à l'adresse de M. Lazerme. Vous pouvez aussi les envoyer de Chambéry en droiture : ayez la bonté de voir ce qui convient le mieux ; pour moi, je n'en sais rien du tout.

Il me fâche extrêmement d'avoir été contraint de partir sans faire la révérence à M. le marquis d'Antremont, et lui présenter mes très-humbles actions de grâces : oserois-je, madame, vous prier de vouloir suppléer à cela ?

Comme je compte de pouvoir être à Montpellier mercredi au soir, le 18 courant, je pourrois donc, madame, recevoir de vos précieuses nouvelles dans le cours de la semaine prochaine, si vous prenniez la peine d'écrire dimanche ou lundi matin. Vous m'accorderez, s'il vous plaît, la faveur de croire que mon empressement jusqu'à ce temps-là ira jusqu'à l'inquiétude.

Permettez encore, madame, que je prenne la liberté de vous recommander le soin de votre santé. N'êtes-vous pas ma chère maman ? n'ai-je pas droit d'y prendre le plus vif intérêt ? et n'avez-vous pas besoin qu'on vous excite à tout moment à y donner plus d'attention ?

La mienne fut fort dérangée hier au spectacle. On représenta *Alzire*, mal à la vérité, mais je ne laissai pas d'y être ému jusqu'à perdre la respiration ; mes palpitations augmentèrent étonnamment, et je crains de m'en sentir quelque temps.

Pourquoi, madame, y a-t-il des cœurs si sensibles au grand, au sublime, au pathétique, pendant que d'autres ne semblent faits que pour ramper dans la bassesse de leurs sentimens ? La fortune semble faire à tout cela une espèce de compensation ; à force d'élever ceux-ci, elle cherche à les mettre de niveau avec la grandeur des autres : y réussit-elle ou non ? Le public et vous, madame, ne serez pas de même avis. Cet accident m'a forcé de renoncer désormais au tragique jusqu'au ré-

tablissement de ma santé. Me voilà privé d'un plaisir qui m'a bien coûté des larmes en ma vie. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

XIV. — A LA MÊME.

Montpellier, 23 octobre 1737.

Madame,

Je ne me sers point de la voie indiquée de M. Barillot, parce que c'est faire le tour de l'école. Vos lettres et les miennes passant toutes par Lyon, il faudroit avoir une adresse à Lyon.

Voici un mois passé de mon arrivée à Montpellier sans avoir pu recevoir aucune nouvelle de votre part, quoique j'aie écrit plusieurs fois et par différentes voies. Vous pouvez croire que je ne suis pas fort tranquille, et que ma situation n'est pas des plus gracieuses; je vous proteste cependant, madame, avec la plus parfaite sincérité, que ma plus grande inquiétude vient de la crainte qu'il ne vous soit arrivé quelque accident. Je vous écris cet ordinaire-ci par trois différentes voies, savoir, par MM. Vêpres, M. Micoud, et en droiture; il est impossible qu'une de ces trois lettres ne vous parvienne : ainsi j'en attends la réponse dans trois semaines au plus tard; passé ce temps-là, si je n'ai point de nouvelles, je serai contraint de partir dans le dernier désordre, et de me rendre à Chambéry comme je pourrai. Ce soir la poste doit arriver, et il se peut qu'il y aura quelque lettre pour moi; peut-être n'avez-vous pas fait mettre les vôtres à la poste les jours qu'il falloit; car j'aurois réponse depuis quinze jours, si les lettres avoient fait chemin dans leur temps. Vos lettres doivent passer par Lyon pour venir ici; ainsi c'est les mercredi et samedi de bon matin qu'elles doivent être mises à la poste; je vous avois donné précédemment l'adresse de ma pension : il vaudroit peut-être mieux les adresser en droiture où je suis logé, parce que je suis sûr de les y recevoir exactement. C'est chez M. Barcellon, huissier de la Bourse, en rue Basse, proche du Palais.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

P. S. Si vous avez quelque chose à m'envoyer par la voie des marchands de Lyon, et que vous écriviez, par exemple, à MM. Vêpres par le même ordinaire qu'à moi, je dois, s'ils sont exacts, recevoir leur lettre en même temps que la vôtre.

J'allois fermer ma lettre quand j'ai reçu la vôtre, madame, du 12 du courant. Je crois n'avoir pas mérité les reproches que vous m'y faites sur mon peu d'exactitude. Depuis mon départ de Chambéry je n'ai point passé de semaine sans vous écrire. Du reste, je me rends justice; et, quoique peut-être il dût me paroître un peu dur que la première lettre que j'ai l'honneur de recevoir de vous ne soit pleine que de reproches, je conviens que je les mérite tous. Que voulez-vous, madame, que je vous dise? Quand j'agis, je crois faire les plus belles choses du monde, et puis il se trouve au bout que ce ne sont que sottises : je le reconnois parfaitement bien moi-même. Il faudra tâcher de se roidir contre sa bêtise à l'avenir, et faire plus d'attention sur sa conduite : c'est ce que

je vous promets avec une forte envie de l'exécuter. Après cela, si quelque retour d'amour-propre vouloit encore m'engager à tenter quelque voie de justification, je réserve à traiter cela de bouche avec vous, madame, non pas, s'il vous plaît, à la Saint-Jean, mais à la fin du mois de janvier ou au commencement du suivant.

Quant à la lettre de M. Arnaud, vous savez, madame, mieux que moi-même, ce qui me convient en fait de recommandation. Je vois bien que vous vous imaginez que, parce que je suis à Montpellier, je puis voir les choses de plus près et juger de ce qu'il y a à faire; mais, madame, je vous prie d'être persuadée que, hors ma pension et l'hôte de ma chambre, il m'est impossible de faire aucune liaison, ni de connoître le terrain le moins du monde à Montpellier, jusqu'à ce qu'on m'ait procuré quelque arme pour forcer les barricades que l'humeur inaccessible des particuliers et de toute la nation en général met à l'entrée de leurs maisons. Oh! qu'on a une idée bien fausse du caractère languedocien, et surtout des habitans de Montpellier à l'égard de l'étranger! Mais pour revenir, les recommandations dont j'aurois besoin sont de toutes les espèces. Premièrement, pour la noblesse et les gens en place : il me seroit très-avantageux d'être présenté à quelqu'un de cette classe, pour tâcher à me faire connoître et à faire quelque usage du peu de talens que j'ai, ou du moins à me donner quelque ouverture qui pût m'être utile dans la suite, en temps et lieu. En second lieu, pour les commerçans, afin de trouver quelque voie de communication plus courte et plus facile, et pour mille autres avantages que vous savez que l'on tire de ces connoissances-là. Troisièmement, parmi les gens de lettres, savans, professeurs, par les lumières qu'on peut acquérir avec eux et les progrès qu'on y pourroit faire; enfin, généralement pour toutes les personnes de mérite avec lesquelles on peut du moins lier une honnête société, apprendre quelque chose, et couler quelques heures prises sur la plus rude et la plus ennuyeuse solitude du monde. J'ai l'honneur de vous écrire cela, madame, et non à M. l'abbé Arnauld, parce que, ayant la lettre, vous verrez mieux ce qu'il y aura à répondre, et que, si vous voulez bien vous donner cette peine vous-même, cela fera encore un meilleur effet en ma faveur.

Vous faites, madame, un détail si riant de ma situation à Montpellier, qu'en vérité je ne saurois mieux rectifier ce qui peut n'être pas conforme au vrai qu'en vous priant de prendre tout le contre-pied. Je m'étendrai plus au long, dans ma prochaine, sur l'espèce de vie que je mène ici. Quant à vous, madame, plût à Dieu que le récit de votre situation fût moins véridique! Hélas! je ne puis, pour le présent, faire que des vœux ardens pour l'adoucissement de votre sort : il seroit trop envié s'il étoit conforme à celui que vous méritez. Je n'ose espérer le rétablissement de ma santé, car elle est encore plus en désordre que quand je suis parti de Chambéry; mais, madame, si Dieu daignoit me la rendre, il est sûr que je n'en ferois d'autre usage qu'à tâcher de vous soulager de vos soins, et à vous seconder en bon et tendre fils, et en élève reconnoissant. Vous m'exhortez, madame, à rester ici jusqu'à la Saint-Jean : je ne le ferois pas quand on m'y couvriroit d'or. Je ne

sache pas d'avoir vu, de ma vie, un pays plus antipathique à mon goût que celui-ci, ni de séjour plus ennuyeux, plus maussade que celui de Montpellier. Je sais bien que vous ne me croirez point; vous êtes encore remplie des belles idées que ceux qui y ont été attrapés en ont répandues au dehors pour attraper les autres. Cependant, madame, je vous réserve une relation de Montpellier qui vous fera toucher les choses au doigt et à l'œil; je vous attends là pour vous étonner. Pour ma santé, il n'est pas étonnant qu'elle ne s'y remette pas. Premièrement, les alimens n'y valent rien, mais rien; je dis rien, et je ne badine point. Le vin y est trop violent, et incommode toujours; le pain y est passable, à la vérité; mais il n'y a ni bœuf, ni vache, ni beurre; on n'y mange que de mauvais mouton, et du poisson de mer en abondance, le tout toujours apprêté à l'huile puante. Il vous seroit impossible de goûter de la soupe ou des ragoûts qu'on nous sert à ma pension, sans vomir. Je ne veux pas m'arrêter davantage là-dessus, car, si je vous disois les choses précisément comme elles sont, vous seriez en peine de moi bien plus que je ne le mérite. En second lieu, l'air ne me convient pas; autre paradoxe, encore plus incroyable que les précédens : c'est pourtant la vérité. On ne sauroit disconvenir que l'air de Montpellier ne soit fort pur, et en hiver assez doux. Cependant le voisinage de la mer le rend à craindre pour tous ceux qui sont attaqués de la poitrine : aussi y voit-on beaucoup de phthisiques. Un certain vent, qu'on appelle ici *le marin*, amène de temps en temps des brouillards épais et froids, chargés de particules salines et âcres, qui sont fort dangereuses : aussi, j'ai ici des rhumes, des maux de gorge et des esquinancies, plus souvent qu'à Chambéry. Ne parlons plus de cela quant à présent; car, si j'en disois davantage, vous n'en croiriez pas un mot. Je puis pourtant protester que je n'ai dit que la vérité. Enfin, un troisième article, c'est la cherté : pour celui-là je ne m'y arrêterai pas, parce que je vous en ai parlé précédemment, et que je me prépare à parler de tout cela plus au long en traitant de Montpellier. Il suffit de vous dire qu'avec l'argent comptant que j'ai apporté, et les deux cents livres que vous avez eu la bonté de me promettre, il s'en faudroit beaucoup qu'il m'en restât actuellement autant devant moi, pour prendre l'avance, comme vous dites, qu'il en faudroit laisser en arrière pour boucher les trous. Je n'ai encore pu donner un sou à la maîtresse de la pension, ni pour le louage de ma chambre; jugez, madame, comment me voilà joli garçon; et, pour achever de me peindre, si je suis contraint de mettre quelque chose à la presse, ces honnêtes gens-ci ont la charité de ne prendre que douze sous par écu de six francs, tous les mois. A la vérité, j'aimerois mieux tout vendre que d'avoir recours à un tel moyen. Cependant, madame, je suis si heureux, que personne ne s'est encore avisé de me demander de l'argent, sauf celui qu'il faut donner tous les jours pour les eaux, bouillons de poulet, purgatifs, bains; encore ai-je trouvé le secret d'en emprunter pour cela, sans gage et sans usure, et cela du premier cancre de la terre. Cela ne pourra pas durer pourtant, d'autant plus que le deuxième mois est commencé depuis hier; mais je suis tran-

quille depuis que j'ai reçu de vos nouvelles, et je suis assuré d'être secouru à temps. Pour les commodités, elles sont en abondance. Il n'y a point un bon marchand à Lyon qui ne tire une lettre de change sur Montpellier. Si vous en parlez à M. C., il lui sera de la dernière facilité de faire cela : en tout cas, voici l'adresse d'un qui paye un de nos messieurs de Belley, et de la voie duquel on peut se servir, *M. Parent, marchand drapier, à Lyon, au Change.* Quant à mes lettres, il vaut mieux les adresser chez M. Barcellon, ou plutôt Marcellon, comme l'adresse est à la première page; on sera plus exact à me les rendre. Il est deux heures après minuit, la plume me tombe des mains. Cependant je n'ai pas écrit la moitié de ce que j'avois à écrire. La suite de la relation et le reste, etc., sera renvoyé pour lundi prochain. C'est que je ne puis faire mieux; sans quoi, madame, je ne vous imiterois certainement pas à cet égard. En attendant, je m'en rapporte aux précédentes, et présente mes respectueuses salutations aux RR. PP. jésuites, le R. P. Hemet, et le R. P. Coppier. Je vous prie bien humblement de leur présenter une tasse de chocolat, que vous boirez ensemble, s'il vous plaît, à ma santé. Pour moi, je me contente du fumet, car il ne m'en reste pas un misérable morceau.

J'ai oublié de finir, en parlant de Montpellier, et de vous dire que j'ai résolu d'en partir vers la fin de décembre, et d'aller prendre le lait d'ânesse en Provence, dans un petit endroit fort joli, à deux lieues du Saint-Esprit. C'est un air excellent; il y aura bonne compagnie, avec laquelle j'ai déjà fait connoissance en chemin, et j'espère de n'y être pas tout à fait si chèrement qu'à Montpellier. Je demande votre avis là-dessus. Il faut encore ajouter que c'est faire d'une pierre deux coups, car je me rapproche de deux journées.

Je vois, madame, qu'on épargneroit bien des embarras et des frais si l'on faisoit écrire par un marchand de Lyon à son correspondant d'ici de me compter de l'argent, quand j'en aurois besoin, jusqu'à la concurrence de la somme destinée; car ces retards me mettent dans de fâcheux embarras, et ne vous sont d'aucun avantage.

XV. — A M. Micoud.

Montpellier, 23 octobre 1737.

Monsieur,

J'eus l'honneur de vous écrire il y a environ trois semaines; je vous priois, par ma lettre, de vouloir bien donner cours à celle que j'y avois incluse pour M. Charbonnel; j'avois écrit, l'ordinaire précédent, en droiture à Mme de Warens, et huit jours après je pris la liberté de vous adresser encore une lettre pour elle : cependant je n'ai reçu réponse de nulle part. Je ne puis croire, monsieur, de vous avoir déplu en usant un peu trop familièrement de la liberté que vous m'aviez accordée; tout ce que je crains, c'est que quelque contre-temps fâcheux n'ait retardé mes lettres ou les réponses : quoi qu'il en soit, il m'est si essentiel d'être bientôt tiré de peine, que je n'ai point balancé, monsieur, de vous adresser encore l'incluse, et de vous prier de vouloir

bien donner vos soins pour qu'elle parvienne à son adresse; j'ose même vous inviter à me donner des nouvelles de Mme de Warens, je tremble qu'elle ne soit malade. J'espère, monsieur, que vous ne dédaignerez pas de m'honorer d'un mot de réponse par le premier ordinaire; et, afin que la lettre me parvienne plus directement, vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de me l'adresser chez M. Barcellon, huissier de la bourse, en rue Basse, proche du Palais; c'est là que je suis logé. Vous ferez une œuvre de charité de m'accorder cette grâce; et si vous pouvez me donner des nouvelles de M. Charbonnel, je vous en aurai d'autant plus d'obligation. Je suis avec une respectueuse considération, etc.

XVI. — A M....

Montpellier, 4 novembre 1737.

Monsieur,

Lequel des deux doit demander pardon à l'autre, ou le pauvre voyageur qui n'a jamais passé de semaine, depuis son départ, sans écrire à un ami de cœur, ou cet ingrat ami, qui pousse la négligence jusqu'à passer deux grands mois et davantage sans donner au pauvre pèlerin le moindre signe de vie? oui, monsieur, deux grands mois. Je sais bien que j'ai reçu de vous une lettre datée du 6 octobre, mais je sais bien aussi que je ne l'ai reçue que la veille de la Toussaint; et, quelque effort que fasse ma raison pour être d'accord avec mes désirs, j'ai peine à croire que la date n'ait été mise après coup. Pour moi, monsieur, je vous ai écrit de Grenoble, je vous ai écrit le lendemain de mon arrivée à Montpellier, je vous ai écrit par la voie de M. Micoud, je vous ai écrit en droiture; en un mot, j'ai poussé l'exactitude jusqu'à céder presque à tout l'empressement que j'avois de m'entretenir avec vous. Quant à M. de Trianon, Dieu et lui savent si l'on peut avec vérité m'accuser de négligence à cet égard. Quelle différence, grand Dieu! il semble que la Savoie est éloignée d'ici de sept ou huit cents lieues, et nous avons à Montpellier des compatriotes du doyen de Killerine (dites cela à mon oncle) qui ont reçu deux fois des réponses de chez eux, tandis que je n'ai pu en recevoir de Chambéry. Il y a trois semaines que j'en reçus une d'attente, après laquelle rien n'a paru. Quelque dure que soit ma situation actuelle, je la supporterois volontiers, si du moins on daignoit me donner la moindre marque de souvenir; mais rien : je suis si oublié, qu'à peine crois-je moi-même d'être encore en vie. Puisque les relations sont devenues impossibles depuis Chambéry et Lyon ici, je ne demande plus qu'on me tienne les promesses sur lesquelles je m'étois arrangé. Quelques mots de consolation me suffiront, et serviront à répandre de la douceur sur un état qui a ses désagrémens.

J'ai eu le malheur, dans ces circonstances gênantes, de perdre mon hôtesse, Mme Mazet, de manière qu'il a fallu solder mon compte avec ses héritiers. Un honnête homme irlandois, avec qui j'avois fait connoissance, a eu la générosité de me prêter soixante livres sur ma parole, qui ont servi à payer le mois passé et le courant de ma pension;

mais je me vois extrêmement reculé par plusieurs autres menues dettes, et j'ai été contraint d'abandonner, depuis quinze jours, les remèdes que j'avois commencés, faute de moyens pour continuer. Voici maintenant quels sont mes projets. Si dans quinze jours, qui font le reste du second mois, je ne reçois aucune nouvelle, j'ai résolu de hasarder un coup; je ferai quelque argent de mes petits meubles, c'est-à-dire de ceux qui me sont le moins chers, car j'en ai dont je ne me déferai jamais; et, comme cet argent ne suffiroit point pour payer mes dettes et me tirer de Montpellier, j'oserai l'exposer au jeu, non par goût, car j'ai mieux aimé me condamner à la solitude que de m'introduire par cette voie, quoiqu'il n'y en ait point d'autre à Montpellier, et qu'il n'ait tenu qu'à moi de me faire des connoissances assez brillantes par ce moyen. Si je perds, ma situation ne sera presque pas pire qu'auparavant; mais si je gagne, je me tirerai du plus fâcheux de tous les pas. C'est un grand hasard, à la vérité, mais j'ose croire qu'il est nécessaire de le tenter dans le cas où je me trouve. Je ne prendrai ce parti qu'à l'extrémité, et quand je ne verrai plus jour ailleurs. Si je reçois de bonnes nouvelles d'ici à ce temps-là, je n'aurai certainement pas l'imprudence de tenter la mer orageuse et de m'exposer à un naufrage : je prendrai un autre parti. J'acquitterai mes dettes ici, et je me rendrai en diligence à un petit endroit proche du Saint-Esprit[1], où, à moindres frais et dans un meilleur air, je pourrai commencer mes petits remèdes avec plus de tranquillité, d'agrément et de succès, comme j'espère, que je n'ai fait à Montpellier, dont le séjour m'est d'une mortelle antipathie. Je trouverai là bonne compagnie d'honnêtes gens qui ne chercheront point à écorcher le pauvre étranger, et qui contribueront à lui procurer un peu de gaieté, dont il a, je vous assure, très-grand besoin.

Je vous fais toutes ces confidences, mon cher monsieur, comme à un bon ami qui veut bien s'intéresser à moi et prendre part à mes petits soucis. Je vous prierai aussi d'en vouloir bien faire part à qui de droit, afin que, si mes lettres ont le malheur de se perdre de quelque côté, l'on puisse de l'autre en récapituler le contenu. J'écris aujourd'hui à M. Trianon; et comme la poste de Paris, qui est la vôtre, ne part d'ici qu'une fois la semaine, à savoir le lundi, il se trouve que, depuis mon arrivée à Montpellier, je n'ai pas manqué d'écrire un seul ordinaire, tant il y a de négligence dans mon fait, comme vous dites fort bien et fort à votre aise.

Il vous reviendroit une description de la charmante ville de Montpellier, ce paradis terrestre, ce centre des délices de la France; mais, en vérité, il y a si peu de bien et tant de mal à en dire, que je me ferois scrupule d'en charger encore le portrait de quelque saillie de mauvaise humeur; j'attends qu'un esprit plus reposé me permette de n'en dire que le moins de mal que la vérité me pourra permettre. Voici en gros ce que vous en pouvez penser en attendant.

Montpellier est une grande ville fort peuplée, coupée par un immense

1. Chez Mme de Larnage, à Saint-Andiol en Provence. (Éd.)

labyrinthe de rues sales, tortueuses, et larges de six pieds. Ces rues sont bordées alternativement de superbes hôtels et de misérables chaumières, pleines de boue et de fumier. Les habitans y sont moitié très-riches, et l'autre moitié misérables à l'excès : mais ils sont tous également gueux par leur manière de vivre, la plus vile et la plus crasseuse qu'on puisse imaginer. Les femmes sont divisées en deux classe : sles dames, qui passent la matinée à s'enluminer, l'après-midi au pharaon, et la nuit à la débauche, à la différence des bourgeoises, qui n'ont d'occupation que la dernière. Du reste, ni les unes ni les autres n'entendent le françois : et elles ont tant de goût et d'esprit, qu'elles ne doutent point que la comédie et l'opéra ne soient des assemblées de sorciers. Aussi on n'a jamais vu de femmes au spectacle de Montpellier, excepté peut-être quelques misérables étrangères qui auront eu l'imprudence de braver la délicatesse et la modestie des dames de Montpellier. Vous savez sans doute quels égards on a en Italie pour les huguenots, et pour les juifs en Espagne; c'est comme on traite les étrangers ici : on les regarde précisément comme une espèce d'animaux faits exprès pour être pillés, volés et assommés au bout, s'ils avoient l'impertinence de le trouver mauvais. Voilà ce que j'ai pu rassembler de meilleur du caractère des habitans de Montpellier. Quant au pays en général, il produit de bon vin, un peu de blé, de l'huile abominable, point de viande, point de beurre, point de laitage, point de fruit, et point de bois. Adieu, mon cher ami.

XVII. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Montpellier, 14 décembre 1737.

Madame,

Je viens de recevoir votre troisième lettre; vous ne la datez point, et vous n'accusez point la réception des miennes : cela fait que je ne sais à quoi m'en tenir. Vous me mandez que vous avez fait compter, entre les mains de M. Bouvier, les deux cents livres en question; je vous en réitère mes humbles actions de grâces. Cependant, pour m'avoir écrit cela trop tôt, vous m'avez fait faire une fausse démarche, car j'ai tiré une lettre de change sur M. Bouvier qu'il a refusée, et qu'on m'a renvoyée; je l'ai fait partir derechef : il y a apparence qu'elle sera payée présentement. Quant aux autres deux cents livres, je n'aurai besoin que de la moitié, parce que je ne veux pas faire ici un plus long séjour que jusqu'à la fin de février : ainsi, vous aurez cent livres de moins à compter; mais je vous supplie de faire en sorte que cet argent soit sûrement entre les mains de M. Bouvier pour ce temps-là. Je n'ai pu faire les remèdes qui m'étoient prescrits, faute d'argent. Vous m'avez écrit que vous m'enverriez de l'argent pour pouvoir m'arranger avant la tenue des états, et voilà la clôture des états qui se fait demain, après avoir siégé deux mois entiers. Dès que j'aurai reçu réponse de Lyon, je partirai pour le Saint-Esprit, et je ferai l'essai des remèdes qui m'ont été ordonnés : remèdes bien inutiles à ce que je prévois. Il faut périr malgré tout, et ma santé est en pire état que jamais.

Je ne puis aujourd'hui vous donner une suite de ma relation; cela demande plus de tranquillité que je ne m'en sens aujourd'hui. Je vous dirai, en passant, que j'ai tâché de ne pas perdre entièrement mon temps à Montpellier; j'ai fait quelque progrès dans les mathématiques; pour le divertissement, je n'en ai eu d'autre que d'entendre des musiques charmantes. J'ai été trois fois à l'Opéra, qui n'est pas beau ici, mais où il y a d'excellentes voix. Je suis endetté ici de cent-huit livres; le reste servira, avec un peu d'économie, à passer les deux mois prochains. J'espère les couler plus agréablement qu'à Montpellier; voilà tout. Vous pouvez cependant, madame, m'écrire toujours ici à l'adresse ordinaire; au cas que je sois parti, les lettres me seront renvoyées. J'offre mes très-humbles respects aux RR. PP. jésuites. Quand j'aurai reçu de l'argent, et que je n'aurai pas l'esprit si chagrin, j'aurai l'honneur de leur écrire. Je suis, madame, avec un très-profond respect, etc.

P. S. Vous devez avoir reçu ma réponse par rapport à M. de Lautrec[1]. O ma chère maman! j'aime mieux être auprès de D., et être employé aux plus rudes travaux de la terre, que de posséder la plus grande fortune dans tout autre cas; il est inutile de penser que je puisse vivre autrement : il y a longtemps que je vous l'ai dit, et je le sens encore plus ardemment que jamais. Pourvu que j'aie cet avantage, dans quelque état que je sois, tout m'est indifférent. Quand on pense comme moi, je vois qu'il n'est pas difficile d'éluder les raisons importantes que vous ne voulez pas me dire. Au nom de Dieu, rangez les choses de sorte que je ne meure pas de désespoir. J'approuve tout, je me soumets à tout, excepté ce seul article, auquel je me sens hors d'état de consentir, dussé-je être la proie du plus misérable sort. Ah! ma chère maman, n'êtes-vous donc plus ma chère maman? ai-je vécu quelques mois de trop?

Vous savez qu'il y a un cas où j'accepterois la chose dans toute la joie de mon cœur, mais ce cas est unique. Vous m'entendez.

XVIII. — A M. DE CONZIÉ.

14 mars 1738.

Monsieur,

Nous reçûmes hier au soir, fort tard, une lettre de votre part, adressée à Mme de Warens, mais que nous avons bien supposée être pour moi. J'envoie cette réponse aujourd'hui de bon matin, et cette exactitude doit suppléer à la brièveté de ma lettre et à la médiocrité des vers qui y sont joints. D'ailleurs maman n'a pas voulu que je les fisse meilleurs, disant qu'il n'est pas bon que les malades aient tant d'esprit. Nous avons été très-alarmés d'apprendre votre maladie; et, quelque effort que vous fassiez pour nous rassurer, nous conservons un fond d'inquiétude sur votre rétablissement, qui ne pourra être bien dissipé que par votre présence.

1. M. de Lautrec, colonel du régiment d'Orléans, avoit promis à Mme de Warens de s'intéresser à Rousseau. (ÉD.)

J'ai l'honneur d'être, avec un respect et un attachement infini, monsieur, etc.

A FANIE.

Malgré l'art d'Esculape et ses tristes secours,
La fièvre impitoyable alloit trancher mes jours;
Il n'étoit dû qu'à vous, adorable Fanie,
De me rappeler à la vie.
Dieux! je ne puis encore y penser sans effroi :
Les horreurs du Tartare ont paru devant moi;
La mort à mes regards a voilé la nature;
J'ai du Cocyte affreux entendu le murmure.
Hélas! j'étois perdu : le nocher redouté
M'avoit déjà conduit sur les bords du Léthé.
Là, m'offrant une coupe, et, d'un regard sévère,
Me pressant aussitôt d'avaler l'onde amère :
« Viens, dit-il, éprouver ces secourables eaux;
Viens déposer ici les erreurs et les maux
Qui des foibles mortels remplissent la carrière :
Le secours de ce fleuve à tous est salutaire;
Sans regretter le jour par des cris superflus,
Leur cœur, en l'oubliant, ne le désire plus. »
Ah! pourquoi cet oubli leur est-il nécessaire?
S'ils connoissoient la vie, ils craindroient sa misère.
« Voilà, lui dis-je alors, un fort docte sermon;
Mais osez-vous penser, mon bon seigneur Charon,
Qu'après avoir aimé la divine Fanie,
Jamais de cet amour la mémoire s'oublie?
Ne vous en flattez point; non, malgré vos efforts,
Mon cœur l'adorera jusque parmi les morts :
C'est pourquoi supprimez, s'il vous plaît, votre eau noire;
Toute l'encre du monde et tout l'affreux grimoire
Ne m'en ôteroient pas le charmant souvenir. »
Sur un si beau sujet j'avois beaucoup à dire,
Et n'étois pas prêt à finir,
Quand tout à coup vers nous je vis venir
Le dieu de l'infernal empire.
« Calme-toi, me dit-il, je connois ton martyre.
La constance a son prix, même parmi les morts;
Ce que je fis jadis pour quelques vains accords,
Je l'accorde en ce jour à ta tendresse extrême.
Va parmi les mortels pour la seconde fois,
Témoigner que sur Pluton même
Un si tendre amour a des droits. »
C'est ainsi, charmante Fanie,
Que mon ardeur pour vous m'empêcha de périr;
Mais quand le dieu des morts veut me rendre à la vie,
N'allez pas me faire mourir.

XIX. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

3 mars 1739.

Ma très-chère et très-bonne maman,

Je vous envoie ci-joint le brouillard du mémoire que vous trouverez après celui de la lettre à M. Arnauld. Si j'étois capable de faire un chef-d'œuvre, ce mémoire à mon goût seroit le mien, non qu'il soit travaillé avec beaucoup d'art, mais parce qu'il est écrit avec les sentimens qui conviennent à un homme que vous honorez du nom de fils. Assurément une ridicule fierté ne me conviendroit guère dans l'état où je suis : mais aussi j'ai toujours cru qu'on pouvoit sans arrogance, et cependant sans s'avilir, conserver dans la mauvaise fortune et dans les supplications une certaine dignité plus propre à obtenir des grâces d'un honnête homme que les plus basses lâchetés. Au reste, je souhaite plus que je n'espère de ce mémoire, à moins que votre zèle et votre habileté ordinaires ne lui donnent un puissant véhicule; car je sais, par une vieille expérience, que tous les hommes n'entendent et ne parlent pas le même langage. Je plains les âmes à qui le mien est inconnu; il y a une maman au monde qui, à leur place, l'entendroit très-bien; mais, me direz-vous, pourquoi ne pas parler le leur? C'est ce que je me suis assez représenté. Après tout, pour quatre misérables jours de vie, vaut-il la peine de se faire faquin ?

Il n'y a pas tant de mal cependant, et j'espère que vous trouverez, par la lecture du mémoire, que je n'ai pas fait le rodomont hors de propos, et que je me suis raisonnablement humanisé. Je sais bien, Dieu merci, à quoi, sans cela, Petit auroit couru grand risque de mourir de faim en pareille occasion. Preuve que je ne suis pas propre a ramper indignement dans les malheurs de la vie, c'est que je n'ai jamais fait le rogue ni le fendant dans la prospérité : mais qu'est-ce que je vous lanterne là, sans me souvenir, chère maman, que je parle à qui me connoît mieux que moi-même ? Baste ! un peu d'effusion de cœur dans l'occasion ne nuit jamais à l'amitié.

Le mémoire est tout dressé sur le plan que nous avons plus d'une fois digéré ensemble. Je vois le tout assez lié, et propre à se soutenir. Il y a ce maudit voyage de Besançon, dont, pour mon honneur, j'ai jugé à propos de déguiser un peu le motif : voyage éternel et malencontreux, s'il en fut au monde, et qui s'est déjà présenté à moi bien des fois et sous des faces bien différentes. Ce sont des images où ma vanité ne triomphe pas. Quoi qu'il en soit, j'ai mis à cela un emplâtre, Dieu sait comment ! En tout cas, si l'on vient me faire subir l'interrogatoire aux Charmettes, j'espère bien ne pas rester court. Comme vous n'êtes pas au fait comme moi, il sera bon, en présentant le mémoire, de glisser légèrement sur le détail des circonstances, crainte de *quiproquo*, à moins que je n'aie l'honneur de vous voir avant ce temps-là.

A propos de cela, depuis que vous voilà établie en ville, ne vous prend-il point fantaisie, ma chère maman, d'entreprendre un jour

quelque petit voyage à la campagne? Si mon bon génie vous l'inspire, vous m'obligerez de me faire avertir quelque trois ou quatre mois à l'avance, afin que je me prépare à vous recevoir et à vous faire dûment les honneurs de chez moi.

Je prends la liberté de faire ici mes honneurs à M. Le Cureu, et mes amitiés à mon frère[1]. Ayez la bonté de dire au premier, que comme Proserpine (ah! la belle chose que de placer la Proserpine!)

Beste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?

comme Proserpine donc passoit six mois sur terre et six mois aux enfers, il faut de même qu'il se résolve de partager son temps entre vous et moi: mais aussi les enfers, où les mettrons-nous? Placez-les en ville, si vous le jugez à propos, car pour ici, ne vous déplaise, *n'en voli pas gés*. J'ai l'honneur d'être, du plus profond de mon cœur, ma très-chère et très-bonne maman, etc.

P. S. Je m'aperçois que ma lettre vous pourra servir d'apologie, quand il vous arrivera d'en écrire quelqu'une un peu longue: mais aussi il faudra que ce soit à quelque maman bien chère et bien aimée, sans quoi la mienne ne prouve rien.

XX. — A LA MÊME.

Charmettes, 18 mars 1739.

Ma très-chère maman,

J'ai reçu comme je le devois le billet que vous m'écrivîtes dimanche dernier, et j'ai convenu sincèrement avec moi-même que, puisque vous trouviez que j'avois tort, il falloit que je l'eusse effectivement; ainsi, sans chercher à chicaner, j'ai fait mes excuses de bon cœur à mon frère, et je vous fais de même ici les miennes très-humbles. Je vous assure aussi que j'ai résolu de tourner toujours du bon côté les corrections que vous jugerez à propos de me faire, sur quelque ton qu'il vous plaise de les tourner.

Vous m'avez fait dire qu'à l'occasion de vos pâques vous voulez bien me pardonner. Je n'ai garde de prendre la chose au pied de la lettre, et je suis sûr que, quand un cœur comme le vôtre a autant aimé quelqu'un que je me souviens de l'avoir été de vous, il lui est impossible d'en venir jamais à un tel point d'aigreur qu'il faille des motifs de religion pour le réconcilier. Je reçois cela comme une petite mortification que vous m'imposez en me pardonnant, et dont vous savez bien qu'une parfaite connoissance de vos vrais sentimens adoucira l'amertume.

Je vous remercie, ma très-chère maman, de l'avis que vous m'avez fait donner d'écrire à mon père. Rendez-moi cependant la justice de croire que ce n'est ni par négligence ni par oubli que j'avois retardé jusqu'à présent. Je pensois qu'il auroit convenu d'attendre la réponse

1. A mon frère, c'est-à-dire au perruquier Courtillier, qui le suppléa auprès de Mme de Warens. (Éd.)

de M. l'abbé Arnauld, afin que, si le sujet du mémoire n'avoit eu nulle apparence de réussir, comme il est à craindre, je lui eusse passé sous silence ce projet évanoui. Cependant vous m'avez fait faire réflexion que mon délai étoit appuyé sur une raison trop frivole, et, pour réparer la chose le plus tôt qu'il est possible, je vous envoie ma lettre, que je vous prie de prendre la peine de lire, de fermer, et de faire partir si vous le jugez à propos.

Il n'est pas nécessaire, je crois, de vous assurer que je languis depuis longtemps dans l'impatience de vous revoir. Songez, ma très-chère maman, qu'il y a un mois, et peut-être au delà, que je suis privé de ce bonheur. Je suis du plus profond de mon cœur, et avec les sentimens du fils le plus tendre, etc.

XXI. — A M. D'EYBENS.

Mars ou avril 1740.

Mme de Warens m'a fait l'honneur de me communiquer la réponse que vous avez pris la peine de lui faire, et celle que vous avez reçue de M. de Mably à mon sujet. J'ai admiré avec une vive reconnoissance les marques de cet empressement de votre part à faire du bien, qui caractérise les cœurs vraiment généreux; ma sensibilité n'a pas sans doute de quoi mériter beaucoup votre attention, mais vous voudrez du moins bien permettre à mon zèle de vous assurer que vous ne sauriez, monsieur, porter vos bontés à mon égard au delà de ma reconnoissance : et je vous en dois beaucoup, monsieur, pour le bien que l'excès de votre indulgence vous a fait avancer en ma faveur. Il est vrai que j'ai tâché de répondre aux soins que Mme de Warens, ma très-chère maman, a bien voulu prendre pour me pousser dans les belles connoissances; mais les principes dont je fais profession m'ont souvent fait négliger la culture des talens de l'esprit en faveur de celle des sentimens du cœur, et j'ai bien plus ambitionné de penser juste que de savoir beaucoup. Je ferai cependant, monsieur, même à cet égard, les plus puissans efforts pour soutenir l'opinion avantageuse que vous avez voulu donner de moi, et c'est en ce sens que je regarde tout le bien que vous avez dit comme une exhortation polie de remplir de mon mieux l'engagement honorable que vous avez daigné contracter en mon nom.

M. de Mably demande les conditions sous lesquelles je pourrai me charger de l'éducation de ses fils : permettez-moi, monsieur, de vous rappeler, à cet égard, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de vive voix. Je suis peu sensible à l'intérêt, mais je le suis beaucoup aux attentions : un honnête homme, maltraité de la fortune, et qui se fait un amour de ses devoirs, peut raisonnablement l'espérer, et je me tiendrai toujours dédommagé selon mon goût quand on voudra suppléer par des égards à la médiocrité des appointemens. Cependant, monsieur, comme le désintéressement ne doit pas être imprudent, vous sentez qu'un homme qui veut s'appliquer à l'éducation des jeunes gens avec tout le goût et toute l'attention nécessaires pour avoir lieu d'espérer un heureux succès, ne doit pas être distrait par l'inquiétude des

besoins. Généralement il seroit ridicule de penser qu'un homme dont le cœur est flétri par la misère, ou par des traitemens très-durs, puisse inspirer à ses élèves des sentimens de noblesse et de générosité. C'est l'intérêt des pères que les précepteurs ou les gouverneurs de leurs enfans ne soient pas dans une pareille situation; et de leur part, les enfans n'auroient garde de respecter un maître que son mauvais équipage ou une sujétion rendroient méprisable à leurs yeux. Pardon, monsieur; les longueurs de mes détails vont jusqu'à l'indiscrétion. Mais comme je me propose de remplir mes devoirs avec toute l'attention, tout le zèle et toute la probité dont je suis capable, j'ai droit d'espérer aussi qu'on ne me refusera pas un peu de considération et une honnête liberté, comme je souhaite aussi qu'on m'en accorde les priviléges. Quant à l'appointement, je vous supplie, monsieur, de vouloir régler cela vous-même, et je vous proteste d'avance que je me tiendrai avec joie à tout ce que vous aurez conclu. Si vous ne le voulez point, je m'en rapporterai volontiers à M. de Mably lui-même; et je n'ai point de répugnance à me laisser éprouver pendant quelque temps. M. de Mably pourra même, s'il le juge à propos, renvoyer le discours de cet article jusqu'à ce que j'aie l'honneur d'être assez connu de lui pour être assuré que ses bontés ne seront pas mal employées. Ce qui me fait quelque peine, c'est que le nombre des élèves pourroit nuire. Il seroit à souhaiter que je ne fusse pas contraint de partager mes soins entre un si grand nombre d'élèves; l'homme le plus attentif a peine à en suivre un seul dans tous les détails où il importe d'entrer pour s'assurer d'une belle éducation : j'admire l'heureuse facilité de ceux qui peuvent en former beaucoup plus à la fois, sans oser m'en promettre autant de ma part. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'épargnerai rien pour y réussir. A l'égard de l'aîné, puisqu'on lui connoît déjà de si favorables dispositions, j'ose me flatter d'avance qu'il ne sortira point de mes mains sans m'égaler en sentimens et me surpasser en lumières. Ce n'est pas beaucoup promettre; mais je ne puis mesurer mes engagemens qu'à mes forces : le surplus dépendra de lui.

Il est temps de cesser de vous fatiguer. Daignez, monsieur, continuer de m'honorer de vos bontés, et agréer le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

XXII. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Lyon, 1er mai 1740.

Madame ma très-chère maman,

Me voici enfin arrivé chez M. de Mably; je ne vous dirai point encore précisément quelle y sera ma situation, mais ce qu'il m'en paroît déjà n'a rien de rebutant. M. de Mably est un très-honnête homme à qui un grand usage du monde, de la cour et des plaisirs, ont appris à philosopher de bonne heure, et qui n'a pas été fâché de me trouver des sentimens assez concordans aux siens. Jusqu'ici je n'ai eu qu'à me louer des égards qu'il m'a témoignés. Il entend que j'en agisse chez lui sans façon, et que je ne sois gêné en rien. Vous

devez juger qu'étant ainsi livré à ma discrétion, je m'en accorderai en effet d'autant moins de liberté; les bonnes manières peuvent tout sur moi; et, si M. de Mably ne se dément point, il peut être assuré que mon cœur lui sera sincèrement attaché : mais vous m'avez appris à ne pas courir à l'extrême sur de premières apparences, et à ne jamais compter plus qu'il ne faut sur ce qui dépend de la fantaisie des hommes.

Savoir à présent comment on pense sur mon compte, c'est ce qui n'est pas entièrement à mon pouvoir. Ma timidité ordinaire m'a fait jouer le premier jour un assez sot personnage; et, si M. de Mably avoit été Savoyard, il auroit porté là-dessus son redoutable jugement, sans espérance d'appel. Je ne sais si au travers de cet air embarrassé il a démêlé en moi quelque chose de bon; ce qu'il y a de sûr, c'est que ses manières polies et engageantes m'ont entièrement rassuré, et qu'il ne tient plus qu'à moi de me montrer à lui tel que je suis. Il écrit au R. P. de La Coste, qui ne manquera point de vous communiquer sa lettre : vous pourrez juger là-dessus de ce qu'il pense sur mon compte.

J'ose vous prier, ma très-chère maman, de vouloir bien faire agréer mes très-humbles respects aux RR. PP. jésuites. Quant à mon petit élève, on ne sauroit lui refuser d'être très-aimable; mais je ne saurois encore vous dire s'il aura le cœur également bon, parce que souvent ce qui paroît à cet âge des signes de méchanceté n'en sont en effet que de vivacité et d'étourderie. J'ai rempli ma lettre de minuties; mais daignez, ma très-chère maman, m'éclaircir au plus tôt de ce qui m'est uniquement important, je veux dire de votre santé et de la prospérité de vos affaires. Que font les Charmettes, les Kiki, et tout ce qui m'intéresse tant ? Mon adresse est chez M. de Mably, prévôt général du Lyonnois, rue Saint-Dominique.

J'ai l'honneur d'être avec une vive reconnoissance et un profond respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur et fils.

XXIII. — A MADAME DE WARENS, NÉE BARONNE DE LA TOUR,

à Chambéry.

Lyon, 24 octobre 1740.

Vous verrez, ma très-chère maman, que je me suis très-mal acquitté de ma commission, puisqu'au lieu de cinq louis que vous me marquiez que valoit votre pot, je n'en ai pu tirer que quatre et demi, qui est la valeur de son poids sur le pied de 50 francs le marc; c'est Mme de Mably qui l'a acheté, sous la condition que, si ce marché ne vous accommode pas, vous avez quinze jours pour vous déterminer; je n'en ai trouvé ailleurs que beaucoup moins, et une dame n'a pas eu honte de le vouloir prendre sur le pied de 47 francs le marc. J'ai donc remis les quatre louis et demi à Mme Genevois, avec ce que ma misère m'a permis d'y joindre; il s'est trouvé malheureusement que M. de Mably étant actuellement à la tournée avec M. l'intendant, cela m'a mis dans une entière impossibilité de faire absolument rien de plus;

car la passion que j'aurois eu de vous faire un appoint plus considérable m'auroit fait passer par-dessus la honte de demander des avances; mon bonheur voudra, s'il plaît à Dieu, que les choses aillent mieux une autre fois.

Je n'ai point été content des termes du reçu et je voulois un ordre précis pour Mme Genevois, qui m'a été absolument refusé; je me suis aperçu même qu'elle avoit besoin de cet argent, et qu'elle se seroit volontiers servie ici d'une vingtaine de louis, si j'avois pu les lui remettre comme vous le lui aviez dit. J'espère cependant que vous ne souffrirez pas un long retard, et je crois que la semaine prochaine elle retournera à Chambéry : c'est à vous à avoir l'œil que votre argent se retrouve d'abord.

Je vous remercie, ma très-chère maman, des livres et des chemises; mais vous m'avez privé du plaisir que je me faisois de porter de bonne toile rousse des Charmettes, et je vous avois aussi prié de n'y point mettre de garnitures; ce sont là des chemises que je porterai fort bien de jour et non pas la nuit : mais je ne puis me consoler qu'elles soient de toile achetée; je vous écrirai plus au long par Mme Genevois, et je lui remettrai avec soin les graines que vous demandez. A l'égard du mémoire, je vous en ai laissé un double; car, pour celui que j'ai apporté, il est entre les mains de M. de Spreafique, à qui M. de Saint-Bazile l'a envoyé; je n'en savois rien jusqu'à l'autre jour que j'y fus par votre ordre et qu'elle me l'apprit. Elle me dit aussi qu'il convenoit que vous écrivissiez de votre côté incessamment à ce monsieur, et je crois que vous lui devez aussi à elle une lettre de remercîment. Je ne vous cacherai point, ma très-chère maman, qu'il est très-tard, que je meurs de froid et de sommeil, et qu'en un mot je ne sais plus du tout ce que je bredouille : or donc adieu. J'ai bien reçu vos lettres du 17; mandez-moi si vous avez reçu par M. Charbonnel un paquet qui en contenoit deux pour les PP. J. J.; je sais bien que vous me gronderez de vous écrire aussi cavalièrement, et je sais que vous aurez raison. Mais il n'y a plus moyen de tenir la plume et je me garderai bien pour mon honneur de signer une pareille missive. Le bonjour à Zizi.

XXIV. — A MADAME DE SOURGEL.

.... 1741.

Je suis fâché, madame, d'être obligé de relever les irrégularités de la lettre que vous avez écrite à M. Favre, à l'égard de Mme la baronne de Warens. Quoique j'eusse prévu à peu près les suites de sa facilité à votre égard, je n'avois point à la vérité soupçonné que les choses en vinssent au point où vous les avez amenées, par une conduite qui ne prévient pas en faveur de votre caractère. Vous avez très-raison, madame, de dire qu'il a été mal à Mme de Warens d'en agir comme elle a fait avec vous et M. votre époux. Si son procédé fait honneur à son cœur, il est sûr qu'il n'est pas également digne de ses lumières, puisque avec beaucoup moins de pénétration et d'usage du monde je ne laissai pas de percer mieux qu'elle dans l'avenir, et de lui prédire assez juste une partie du retour dont vous payez son amitié et ses

bons offices. Vous le sentîtes parfaitement, madame; et, si je m'en souviens bien, la crainte que mes conseils ne fussent écoutés vous engagea, aussi bien que Mlle votre fille, à faire à mon égard certaines démarches un peu rampantes, qui, dans un cœur comme le mien, n'étoient guère propres à jeter de meilleurs préjugés que ceux que j'avois conçus; à l'occasion de quoi vous rappelez fort noblement le présent que vous voulûtes me faire de ce précieux justaucorps, qui tient aussi bien que moi une place si honorable dans votre lettre. Mais j'aurai l'honneur de vous dire, madame, avec tout le respect que je vous dois, que je n'ai jamais songé à recevoir votre présent, dans quelque état d'abaissement qu'il ait plû à la fortune de me placer. J'y regarde de plus près que cela dans le choix de mes bienfaiteurs. J'aurois, en vérité, belle matière à railler, en faisant la description de ce superbe habit retourné, rempli de graisse, en tel état, en un mot, que toute ma modestie auroit eu bien de la peine d'obtenir de moi d'en porter un semblable. Je suis en pouvoir de prouver ce que j'avance, de manifester ce trophée de votre générosité; il est encore en existence dans le même garde-meuble qui renferme tous ces précieux effets dont vous faites un si pompeux étalage. Heureusement Mme la baronne eut la judicieuse précaution, sans présumer cependant que ce soin pût devenir utile, de faire ainsi enfermer le tout sans y toucher, avec toutes les attentions nécessaires en pareil cas. Je crois, madame, que l'inventaire de tous ces débris, comparé avec votre magnifique catalogue, ne laissera pas que de donner lieu à un fort joli contraste, surtout la belle cave à tabac. Pour les flambeaux, vous les aviez destinés à M. Perrin, vicaire de police, dont votre situation en ce pays-ci vous avoit rendu la protection indispensablement nécessaire. Mais les ayant refusés, ils sont ici tout prêts aussi à faire un des ornemens de votre triomphe.

Je ne saurois, madame, continuer sur le ton plaisant. Je suis véritablement indigné, et je crois qu'il seroit impossible à tout honnête homme, à ma place, d'éviter de l'être autant. Rentrez, madame, en vous-même : rappelez-vous les circonstances déplorables où vous vous êtes trouvés ici, vous, M. votre époux, et toute votre famille : sans argent, sans amis, sans connoissances, sans ressources, qu'eussiez-vous fait sans l'assistance de Mme de Warens? Ma foi, madame, je vous le dis franchement, vous auriez jeté un fort vilain coton. Il y avoit longtemps que vous en étiez plus loin qu'à votre dernière pièce; le nom que vous aviez jugé à propos de prendre, et le coup d'œil sous lequel vous vous montriez, n'avoient garde d'exciter les sentimens en votre faveur, et vous n'aviez pas, que je sache, de grands témoignages avantageux qui parlassent de votre rang et de votre mérite. Cependant ma bonne marraine, pleine de compassion pour vos maux et pour votre misère actuelle (pardonnez-moi ce mot, madame), n'hésita point à vous secourir; et la manière prompte et hasardée dont elle le fit prouvoit assez, je crois, que son cœur étoit bien éloigné des sentimens pleins de bassesse et d'indignités que vous ne rougissez point de lui attribuer. Il y paroît aujourd'hui, et même ce soin mystérieux de

vous cacher en est encore une preuve, qui véritablement ne dépose guère avantageusement pour vous.

Mais, madame, que sert de tergiverser? Le fait même est votre juge. Il est clair comme le soleil que vous cherchez à noircir bassement une dame qui s'est sacrifiée sans ménagement pour vous tirer d'embarras. L'intérêt de quelques pistoles vous porte à payer d'une noire ingratitude un des bienfaits les plus importans que vous puissiez recevoir; et, quand toutes vos calomnies seroient aussi vraies qu'elles sont fausses, il n'y a point cependant de cœur bien fait qui ne rejetât avec horreur les détours d'une conduite aussi messéante que la vôtre.

Mais, grâce à Dieu, il n'est pas à craindre que vos discours fassent de mauvaises impressions sur ceux qui ont l'honneur de connoître Mme la baronne, ma marraine; son caractère et ses sentimens se sont jusqu'ici soutenus avec assez de dignité pour n'avoir pas beaucoup à redouter des traits de la calomnie; et sans doute, si jamais rien a été opposé à son goût, c'est l'avarice et le vil intérêt. Ces vices sont bons pour ceux qui n'osent se montrer au grand jour; mais pour elle, ses démarches se font à la face du ciel; et, comme elle n'a rien à cacher dans sa conduite, elle ne craint rien des discours de ses ennemis. Au reste, madame, vous avez inséré dans votre lettre certains termes grossiers au sujet d'un collier de grenats, très-indignes d'une personne qui se dit de condition, à l'égard d'une autre qui l'est de même, et à qui elle a obligation. On peut les pardonner au chagrin que vous avez de lâcher quelques pistoles et d'être privée de votre cher argent; et c'est le parti que prendra Mme de Warens, en redressant cependant la fausseté de votre exposé.

Quant à moi, madame, quoique vous affectiez de parler de moi sur un ton équivoque, j'aurai, s'il vous plaît, l'honneur de vous dire que, quoique je n'aie pas celui d'être connu de vous, je ne laisse pas de l'être de grand nombre de personnes de mérite et de distinction, qui toutes savent que j'ai l'honneur d'être le filleul de Mme la baronne de Warens, qui a eu la bonté de m'élever et de m'inspirer des sentimens de droiture et de probité dignes d'elle. Je tâcherai de les conserver pour lui en rendre bon compte, tant qu'il me restera un souffle de vie : et je suis fort trompé si tous les exemples de dureté et d'ingratitude que me tomberont sous les yeux ne sont pour moi autant de bonnes leçons qui m'apprendront à les éviter avec horreur.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

XXV. — A M.....

Écrite à l'occasion de la critique que l'abbé Desfontaines avoit faite de sa Dissertation sur la musique moderne.

Février 1743.

Je me disposois, monsieur, à vous envoyer un extrait de mon ouvrage; mais j'en ai trouvé un dans les *Observations sur les écrits modernes*, qui me dispensera de ce soin, et auquel vos lecteurs pourront recourir. M. L. D. (l'abbé Desfontaines) dit que cet extrait est

d'un de ses amis très-versé dans la musique. Il est en effet écrit en homme du métier : je suis fâché seulement que l'auteur n'ait pas partout saisi ma pensée, ni même entendu mon ouvrage, d'autant plus que j'avois tâché d'y mettre toute la clarté dont mon sujet étoit susceptible. L'observateur dit, par exemple, que dans mon système les notes changent de nom selon les occasions; il me le fait dire à moi-même : cependant rien n'est moins vrai, puisque les mêmes notes y portent toujours et invariablement les mêmes noms : 1 est toujours *ut*, 2 toujours *ré*, etc. Il a encore mal entendu les changemens de ton; et, faute d'avoir consulté les exemples que j'ai mis dans mon ouvrage, il a confondu la première note du chant qui suit le changement de ton, avec la première note du ton. Du reste, excepté quelques autres erreurs plus légères, je n'ai rien à reprendre dans cet extrait. Il seroit à souhaiter que les réflexions que l'observateur y a ajoutées allassent un peu mieux au fait. Peu importe à mon système qu'*Arétin* ait le premier exprimé les sons de l'octave par les syllabes usitées : je veux, sur la foi de *Denys d'Halicarnasse*, qu'on fasse honneur aux anciens Égyptiens de cette invention, et même, s'il le faut, de l'*Hymne de Saint-Jean*, d'où ces syllabes sont tirées. Je consens, si tel est le bon plaisir de l'observateur, qu'on jette au feu toutes les traductions, excepté peut-être celle de M. l'abbé son ami; que nos chiffres ne soient que des lettres grecques corrompues; mais enfin je ne vois pas ce que font toutes ces remarques au système que j'ai proposé. Une dame d'esprit peut, même sans être une grande musicienne, dire en badinant que, si je change en chiffres les notes de la musique, peut-être substituerai-je en revanche des notes aux chiffres de l'accompagnement; mais le bon mot, tout joli qu'il est, n'a pas, je pense, assez de solidité pour engager un journaliste à le citer à propos de rien. Quoi qu'il en soit, je déclare à l'observateur que je ne prétends point me brouiller avec les dames, et que je passe condamnation dès à présent sur tout ce qu'elles blâmeront.

A l'égard des incorrections de mon langage, j'en tombe d'accord aisément. Un Suisse n'auroit pas, je crois, trop bonne grâce à faire le puriste; et M. Desfontaines, qui n'ignore pas ma patrie, auroit pu engager M. son ami à avoir sur ce point quelque indulgence pour moi en qualité d'étranger. L'Académie même des sciences en a donné l'exemple, et on n'a pas dédaigné de m'y faire compliment sur mon style. Je sais cependant comment je dois recevoir des éloges dont on honore plutôt mon zèle que mes talens, et je suis réellement obligé à l'observateur d'avoir peint aux yeux, par quelques caractères italiques, le ridicule d'une période dont je ne puis moi-même soutenir la lecture depuis ce temps-là. Je ne crois pas qu'il m'arrive jamais d'en écrire une seconde de semblable construction, et tel est l'usage que je prétends faire de mes fautes, toutes les fois qu'on voudra bien m'en faire apercevoir.

Je ne crois point, au reste, que ce mot d'*académie* réveille la critique de l'observateur, et je suis persuadé que le trait qu'il a ajouté, après une réflexion assez naturelle de ma part, n'est qu'un pur badi-

nage, qu'il sent bien lui-même n'avoir pas de sens. Pour se convaincre qu'il faut souvent parler au public autrement qu'à une académie, il n'a qu'à demander en conscience à M. Desfontaines s'il ne feroit pas quelques changemens à ses écrits, au cas qu'il n'eût que des académiciens pour lecteurs.

La reconnoissance ne me permet point de finir cette lettre sans remercier l'observateur des éloges dont il m'honore. Je les crois sincères sans me flatter de les mériter; car si d'un côté il les accompagne d'adoucissemens propres à les rendre moins suspects, de l'autre il passe sous silence plusieurs défauts non moins importans que ceux qu'il a relevés. En citant, par exemple, le passage de Lucrèce que j'ai mis en tête de mon livre, il copie la faute que j'ai faite par inattention, en écrivant le mot *animus* au lieu du mot *sensus*, dont ce poëte s'est servi. Or, comme on ne sauroit soupçonner un observateur aussi attentif sur les fautes de n'avoir point aperçu celle-là, il est bien évident que ce n'est que par indulgence qu'il ne l'a point marquée, ne voulant pas, sans doute, me dégrader tout à fait de la qualité d'homme de lettres, dont il me favorise en partie. Ce qui me paroît étrange, c'est qu'il explique cette épigraphe dans un sens auquel, dit-il, je n'ai pas pensé, et auquel néanmoins j'ai si bien pensé, qu'il me paroît le seul raisonnable qu'on puisse lui donner dans la place où il est.

XXVI. — A M. Dupont, secrétaire de M. Jonville, envoyé extraordinaire de France a Gênes.

Venise, 25 juillet 1743.

Je commence ma lettre, mon cher confrère, par les instructions que vous me demandez dans la vôtre du 18, de la part de monsieur l'envoyé; après quoi nous aurons ensemble quelque petite explication sur les hussards du prince de Lobkowitz, et sur ce bon curé de Foligno, dont vous parlez avec une irrévérence qui sent extrêmement le fagot.

Les ambassadeurs ont deux voies de négociation avec le gouvernement. La première, et la plus commune, est celle des mémoires, et celle-la plaît fort au sénat : car, outre qu'il évite par là les liaisons particulières entre les ambassadeurs et certains membres de l'État, il y trouve encore l'avantage de mieux préparer ce qu'il veut dire, et de s'engager, par la tournure équivoque et vague de ses réponses, beaucoup moins qu'il n'est forcé de faire dans des conférences où l'ambassadeur est plus le maître d'aller au degré de clarté dont il a besoin.

Mais comme cette manière de traiter par écrit est sujette à bien des inconvéniens, soit par les longueurs qui en sont inséparables, soit par la difficulté du secret, plus grande dans un corps composé de plusieurs têtes; quand les ambassadeurs sont chargés par leurs principaux de quelque négociation particulière, et d'une certaine importance auprès de la république, on leur nomme, à leur réquisition, un sénateur pour conférer tête à tête avec eux; et ce sénateur est toujours un homme qui a passé par des ambassades, un procurateur de Saint-Marc, un

chevalier de l'Étoile d'or, un sage grand en un mot, une des premières têtes de l'État par le rang et par le génie.

Il y a des exemples, et même assez récens, que la république a refusé des conférens aux ambassadeurs de princes dont elle n'étoit pas contente, ou dont elle ne croyoit pas les négociations de nature à en mériter. C'est pourtant ce qui n'arrive guère, parce que, suivant une maxime générale, même à Venise, on ne risque rien à écouter les propositions d'autrui.

Quand le conférent est nommé, il en fait donner avis à l'ambassadeur, en y joignant un compliment, et lui propose en même temps un couvent ou autre lieu neutre, pour leurs entrevues. En indiquant le lieu, les conférens ont pour l'ordinaire beaucoup d'attention à la commodité des ambassadeurs. Ainsi, par exemple, le rendez-vous de M. le comte de Montaigu est presque à la porte de son palais, quoiqu'il ait eu là-dessus des disputes de politesse avec son conférent, qui en est à plus d'une lieue, et qui n'en a voulu jamais établir un autre où le chemin fût mieux partagé. Les meubles et le feu en hiver sont fournis aux dépens de la république; et je pense qu'il en est de même des rafraîchissemens, que l'honnêteté du conférent ne néglige pas dans l'occasion. A l'égard du temps des séances, celui des deux qui a quelque chose à communiquer à l'autre lui envoie proposer la conférence par un secrétaire ou par un gentilhomme; et cela forme encore une dispute de civilité, chacun voulant laisser à l'autre le choix de l'heure : sur quoi je me souviens qu'étant un jour allé au sénat pour appointer la conférence, je fus obligé de prendre sur moi de marquer l'heure au conférent, M. l'ambassadeur m'ayant chargé de prendre la sienne, et lui n'ayant jamais voulu la donner. Le conférent arrive ordinairement le premier, parce que le logement appartenant à la république, il est convenable qu'il en fasse les honneurs. Voilà, mon cher, tout ce que j'ai à vous dire sur cette matière. A présent que nous avons mis en règle les chicanes des potentats, reprenons les nôtres, etc.

XXVII. — A M. LE COMTE DES CHARMETTES.

A Venise, ce 21 septembre 1743.

Je connois si bien, monsieur, votre générosité naturelle, que je ne doute point que vous ne preniez part à mon désespoir, et que vous ne me fassiez la grâce de me tirer de l'état affreux d'incertitude où je suis. Je compte pour rien les infirmités qui me rendent mourant, au prix de la douleur de n'avoir aucune nouvelle de Mme de Warens, quoique je lui aie écrit, depuis que je suis ici, par une infinité de voies différentes. Vous connoissez les liens de reconnoissance et d'amour filial qui m'attachent à elle, jugez du regret que j'aurois à mourir sans recevoir de ses nouvelles. Ce n'est pas sans doute vous faire un grand éloge que de vous avouer, monsieur, que je n'ai trouvé que vous seul, à Chambéry, capable de rendre un service par pure générosité; mais c'est du moins vous parler suivant mes vrais sentimens, que de vous dire que vous êtes l'homme du monde de qui j'aimerois mieux en rece-

voir. Rendez-moi, monsieur, celui de me donner des nouvelles de ma pauvre maman : ne me déguisez rien, monsieur, je vous en supplie; je m'attends à tout, je souffre déjà tous les maux que je peux prévoir, et la pire de toutes les nouvelles pour moi, c'est de n'en recevoir aucune. Vous aurez la bonté, monsieur, de m'adresser votre lettre sous le pli de quelque correspondant de Genève, pour qu'il me la fasse parvenir, car elle ne viendroit pas en droiture.

Je passai en poste à Milan, ce qui me priva du plaisir de rendre moi-même votre lettre, que j'ai fait parvenir depuis. J'ai appris que votre aimable marquise s'est remariée il y a quelque temps. Adieu, monsieur; puisqu'il faut mourir tout de bon, c'est à présent qu'il faut être philosophe. Je vous dirai une autre fois quel est le genre de philosophie que je pratique. J'ai l'honneur d'être avec le plus sincère et le plus parfait attachement, monsieur, etc.

P. S. Faites-moi la grâce, monsieur, de faire parvenir sûrement l'incluse, que je confie à votre générosité.

Monsieur,

J'avoue que je m'étois attendu au consentement que vous avez donné à ma proposition; mais, quelque idée que j'eusse de la délicatesse de vos sentimens, je ne m'attendois point absolument à une réponse aussi gracieuse.

XXVIII. — A M.....

.... 1743.

Monsieur,

Il faut convenir que vous avez bien du talent pour obliger d'une manière à doubler le prix des services que vous rendez; je m'étois véritablement attendu à une réponse polie et spirituelle autant qu'il se peut, mais j'ai trouvé dans la vôtre des choses qui sont pour moi d'un tout autre mérite : des sentimens d'affection, de bonté, d'épanchement, si j'ose ainsi parler, que la sincérité et la voix du cœur caractérisent. Le mien n'est pas muet pour tout cela; mais il voudroit trouver des termes énergiques à son gré, qui, sans blesser le respect, pussent exprimer assez bien l'amitié. Nulles des expressions qui se présentent ne me satisfont sur cet article. Je n'ai pas comme vous l'heureux talent d'allier dignement le langage de la plume avec celui du cœur; mais, monsieur, continuez de me parler quelquefois sur ce ton-là, et vous verrez que je profiterai de vos leçons.

J'ai choisi les livres dont la liste est ci-jointe. Quant au *Dictionnaire* de Bayle, je le trouve cher excessivement. Je ne vous cacherai point que j'ai une extrême passion de l'avoir; mais je ne comptois point qu'il revînt à plus de soixante livres. Si celui dont vous me parlez, qui a des ratures en marge, n'excède pas de beaucoup ce prix, je m'en accommoderai. En ce cas, monsieur, j'aurois peine à obtenir la permission de l'introduire. Vous pourriez, si vous le jugez à propos, vous servir de M***, qui le peut, et le voudroit sans doute quand vous l'en prieriez. Je crois qu'il me conviendroit moins d'en faire la proposition. Je n'ai pas l'honneur d'être assez connu de lui pour cela. Je laisse tout à votre judicieuse conduite.

C'est l'édition in-4° de Cicéron que je cherche; vous devez l'avoir si vous ne l'avez pas, j'attendrai. Je croyois aussi que la *Géométrie* de Manesson Mallet étoit in-4°. Si vous l'avez en cette forme, je la prendrai; sinon je m'en passerai encore quelque temps, n'ayant d'ailleurs pas encore les instrumens nécessaires, et vous m'enverrez à la place les *Récréations mathématiques* d'Ozanam.

Vous savez qu'il nous manque le neuvième tome de l'*Histoire ancienne*, et le dernier de *Cleveland*, c'est-à-dire celui qui a été ajouté d'une autre main. Nous n'avons aussi que les vingt premières parties de *Marianne* [1]. Vous joindrez, s'il vous plaît, tout cela à votre envoi, afin que nos livres ne restent pas imparfaits.

Hoffmanni *Lexicon.*
Newton *Arithmetica.*
Ciceronis opera omnia
Usserii *Annales.*
Géométrie pratique, de Manesson Mallet.
Élémens de mathématiques, du P. Lami.
Dictionnaire de Bayle.

Si vous jugez que les Œuvres de Despréaux, de l'édition in-4°, puissent passer sur tout cela, vous aurez la bonté de les y joindre.

Vous m'enverrez, s'il vous plaît, le tout le plus tôt qu'il sera possible, et je ferai mon billet à M. Conti, de la somme, suivant l'avis que vous lui en donnerez ou à moi.

XXIX. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Venise, 5 octobre 1743.

Quoi! ma bonne maman, il y a mille ans que je soupire sans recevoir de vos nouvelles, et vous souffrez que je reçoive des lettres de Chambéry qui ne soient pas de vous! J'avois eu l'honneur de vous écrire à mon arrivée à Venise; mais, dès que notre ambassadeur et notre directeur des postes seront partis pour Turin, je ne saurai plus par où vous écrire, car il faudra faire trois ou quatre entrepôts assez difficiles : cependant, les lettres dussent-elles voler par l'air, il faut que les miennes vous parviennent, et surtout que je reçoive des vôtres, sans quoi je suis tout à fait mort. Je vous ferai parvenir cette lettre par la voie de M. l'ambassadeur d'Espagne, qui, j'espère, ne me refusera pas la grâce de la mettre dans son paquet. Je vous supplie, maman, de faire dire à M. Dupont que j'ai reçu sa lettre, et que je ferai avec plaisir tout ce qu'il me demande aussitôt que j'aurai l'adresse du marchand qu'il m'indique. Adieu! ma très-bonne et très-chère maman. J'écris aujourd'hui à M. de Lautrec exprès pour lui parler de vous. Je tâcherai de faire qu'on vous envoie, avec cette lettre, une adresse pour me faire parvenir les vôtres : vous ne la donnerez à personne; mais vous prendrez seulement les lettres de ceux qui voudront m'écrire, pourvu qu'elles ne soient pas volumineuses, afin que M. l'ambassa-

1. *Marianne* n'a que douze parties. (ÉD.)

deur d'Espagne n'ait pas à se plaindre de mon indiscrétion à en charger ses courriers. Adieu derechef, très-chère maman; je me porte bien, et vous aime plus que jamais. Permettez que je fasse mille amitiés à tous vos amis, sans oublier Zizi et Taleralatalera, et tous mes oncles.

Si vous m'écrivez par Genève, en recommandant votre lettre à quelqu'un, l'adresse sera simplement à M. Rousseau, secrétaire d'ambassade de France à Venise.

Comme il y auroit toujours de l'embarras à m'envoyer vos lettres par les courriers de M. de La Mina, je crois, toute réflexion faite, que vous ferez mieux de les adresser à quelque correspondant à Genève, qui me les fera parvenir aisément. Je vous prie de prendre la peine de fermer l'incluse, et de la faire remettre à son adresse. O mille fois chère maman, il me semble déjà qu'il y a un siècle que je ne vous ai vue! en vérité, je ne puis vivre loin de vous.

XXX. — A MADAME DE MONTAIGU.

Venise, 23 novembre 1743.

Madame,

Je craindrois que Votre Excellence n'eût lieu de m'accuser d'avoir oublié ses ordres, si je différois plus longtemps d'avoir l'honneur de lui écrire, quoique l'exactitude de M. l'ambassadeur ne me donne pas lieu de rien suppléer pour lui; sa santé est telle qu'il n'y en a que la continuation à désirer. Son Excellence prend le sel de Glauber, dont elle se trouve fort bien; elle vit toujours fort liée avec M. l'ambassadeur d'Espagne; et moi, pour imiter son goût autant que mon état le permet, je me suis pris d'amitié si intimement avec le secrétaire que nous sommes inséparables : de façon qu'on ne voit rien à Venise de si uni que les deux maisons de France et d'Espagne. J'ai un peu dérangé ma philosophie pour me mettre comme les autres, de sorte que je cours la place et les spectacles en masque et en bahutte, tout aussi fièrement que si j'avois passé toute ma vie dans cet équipage. Je m'aperçois que je fais à Votre Excellence des détails qui l'intéressent fort peu; je voudrois, madame, pouvoir vous en faire d'assez séduisans de ce pays pour vous engager à hâter votre voyage, et à satisfaire en cela les vœux de toute votre maison de Venise, à la tête de laquelle j'ose me compter encore plus par l'empressement et le zèle que par le rang.

J'envoie à un ami un mémoire assez considérable de plusieurs emplettes à faire à Paris pour moi et pour mes amis de Venise. Son Excellence m'a promis, madame, de vous prier de vouloir bien recevoir le tout, et l'envoyer sur le même vaisseau et sous les mêmes passeports que votre équipage; Votre Excellence aura aussi la bonté, je l'en supplie, de satisfaire au montant du mémoire qui lui sera remis avec la marchandise, conformément à ce que lui en marquera M. l'ambassadeur.

Son Excellence vous prie, madame, de vouloir bien lui envoyer,

par le premier courrier, une demi-douzaine de colombats proprement reliés pour faire des présens; j'ai calculé qu'en les expédiant tout de suite ils arriveront justement ici le pénultième jour de l'année. Pour l'*Almanach royal*, je ne serois pas d'avis que Votre Excellence l'envoyât par la poste, à cause de sa grosseur; mais qu'elle prît la peine de l'envoyer à Lyon par la diligence, à quelqu'un qui l'expédieroit à Marseille, et de là à Gênes, à M Dupont, chargé des affaires de France, qui nous le feroit parvenir facilement. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, de Votre Excellence, le très-humble, etc.

XXXI. — A M. du Theil.

A Venise, le 8 août 1744.

Monsieur,

Je sens combien la liberté que je prends seroit déplacée pour un homme à qui il resteroit quelque autre ressource; mais la situation où je suis rend ma témérité pardonnable.

J'ose porter jusqu'à vous mes justes et très-respectueuses plaintes contre un ambassadeur du roi, et contre un maître dont j'ai mangé le pain. Un homme raisonnable ne fait pas de pareilles démarches sans nécessité, et un homme aussi exercé que moi à la résignation et à la patience ne s'y résoudroit pas si son devoir même ne l'y contraignoit pas. Je rougis, monsieur, de distraire votre attention, destinée aux plus grandes affaires, sur des objets qui, je l'avoue, ne sont pas dignes par eux-mêmes de vous occuper un instant, mais qui cependant font le malheur de la vie et le désespoir d'un honnête homme, et qui par là deviennent intéressans pour un cœur aussi généreux que le vôtre.

Il y a quatorze mois que je suis entré au service de M. le comte de Montaigu en qualité de secrétaire. Ce n'est pas à moi d'examiner si j'étois capable ou non de cet emploi; il est certain que j'ai toujours plus compté sur mon zèle que sur mes talens pour le bien remplir; et il est certain, de plus, que des dépêches telles que celles qui depuis près d'un an paroissent à la cour écrites de ma main ne sont pas propres à donner fort bonne opinion de ma capacité, puisqu'il est naturel de mettre du moins sur mon compte les fautes et les incorrections dont elles sont remplies; mais c'est sur quoi il me seroit plus aisé que bienséant de me justifier. Je ne relèverai pas non plus les duretés continuelles et les désagrémens infinis que j'ai soufferts, tant parce qu'un excès de délicatesse peut m'y avoir rendu trop sensible que parce qu'il m'en coûteroit en les exténuant assez pour les rendre croyables, et qu'enfin je ne dois point abuser de votre bonté par des détails qui ne vont point au fait.

Les mécontentemens étoient réciproques, et il est aisé de juger que chacun n'a reconnu que les siens pour légitimes. M. l'ambassadeur a enfin pris le parti de me congédier : je comptois que la chose se passeroit avec l'honneteté accoutumée entre un maître qui a de la dignité et un domestique honorable à qui quelques défauts particuliers ne

doivent pas ôter les égards dus à son état, à son zèle et à sa probité. Je me suis trompé : M. l'ambassadeur, qui s'est fait des maximes de confondre tous ceux qui sont à son service sous le vil titre de valets, et de traiter tous les gens qui sortent de sa maison comme autant de coquins dignes de la potence, a jugé à propos d'exercer avec moi cette étrange politique. Après des procédés inouïs, après avoir manqué à la plupart de ses engagemens, M. l'ambassadeur voulut avant-hier me faire ce qu'il appeloit mon compte. Ce fut d'un ton à faire trembler que ce compte fut commencé; les termes dont il se servit, les épithètes odieuses dont il m'accabla, furent autant de préparatifs pour m'intimider et me rendre docile aux injustes réductions qu'il me faisoit. Après plusieurs représentations inutiles, me voyant lésé d'une manière si criante, je demandai respectueusement à Son Excellence si elle souhaitoit de régler avec moi ce compte suivant l'équité, ou si elle étoit déterminée à ne consulter que sa volonté seule, parce qu'en ce dernier cas ma présence lui étoit inutile. Alors Son Excellence s'emporta horriblement, supposant que j'avois dit que sa volonté et l'équité n'étoient pas toujours la même chose, et véritablement je ne récusai pas l'explication, d'autant plus que les injures dont j'étois accablé ne me laissoient pas le loisir de placer un seul mot. Enfin Son Excellence, ne pouvant m'obliger à consentir à passer ce compte comme elle le vouloit, me proposa en termes très-nets d'y souscrire ou de sauter par la fenêtre, jurant de m'y faire jeter sur-le-champ; et je vis le moment qu'elle se mettoit en devoir d'exécuter sa menace elle-même : mais voulant éviter une aussi cruelle alternative, et ne pouvant d'ailleurs supporter plus longtemps les horreurs dont ma mémoire est encore souillée, je sortis en me félicitant de ce que l'émotion que m'avoient causée de tels traitemens ne m'avoit pas assez transporté pour imiter M. l'ambassadeur en perdant le profond respect dû à l'auguste caractère dont il est revêtu. Il m'ordonna, en me voyant sortir, de quitter son palais sur-le-champ et de n'y remettre jamais les pieds; ce que je fis, bien résolu de ne m'exposer de ma vie à reparoître en sa présence, non que je craignissse beaucoup la mort dont il me menace, mais par une juste défiance de moi-même, et pour ne plus m'exposer à avoir tort avec l'ambassadeur du plus grand roi du monde.

Me voici cependant sur le pavé, languissant, infirme, sans secours, sans bien, sans patrie, à quatre cents lieues de toutes mes connoissances, surchargé de dettes que j'ai été contraint de faire, faute, de la part de M. l'ambassadeur, d'avoir rempli ses conditions avec moi, et n'ayant d'autres ressources que quelques médiocres talens qui ne mettent pas à couvert de l'injustice de ceux qui les emploient; dans une telle situation, pardonnez, monsieur, la liberté que je prends d'employer votre protection contre les cruels traitemens que M. l'ambassadeur exerce sur le plus zélé et le plus fidèle domestique qu'il aura jamais. Je ne puis porter mes justes plaintes à aucun tribunal : ce n'est qu'au pied du trône de Sa Majesté qu'il m'est permis d'implorer justice. Je la demande très-respectueusement et dans l'amertume de mon âme; et je ne me serois jamais déterminé à faire cette démarche,

si j'avois cru pouvoir trouver quelque ressource pour acquitter mes dettes et retourner en France, autre que le payement de mes appointemens et de mon voyage, et celui des frais que je suis contraint de faire en attendant qu'il vous plaise de me faire parvenir vos ordres.

Je sais, monsieur, combien de préjugés sont contre moi; je sais que dans les démêlés entre le maître et le domestique c'est toujours le dernier qui a tort; je sais, d'ailleurs, qu'étant entièrement inconnu, je n'ai personne qui s'intéresse pour moi : votre générosité et mon bon droit sont mes seuls protecteurs; mais je me confie également en l'un et en l'autre. Peut-être même les préjugés ne me sont-ils pas tous contraires : celui, par exemple, de la voix publique. Il n'est pas, monsieur, que vous ne soyez instruit de ce qui se passe en ce pays-ci et de la manière dont on y pense : c'est tout ce que je puis dire en ma faveur, aimant mieux négliger quelques moyens de défense que d'exercer contre un maître que j'ai servi l'odieuse fonction de délateur. Il me sera permis du moins de réclamer le témoignage de toutes les personnes avec qui j'ai vécu jusqu'ici, sur le caractère et les sentimens dont je fais profession.

Au reste, s'il se trouve que j'aie ajouté un seul mot à la vérité dans l'exposé que j'ai l'honneur de vous faire, et cela ne sera pas difficile à vérifier, je consens de payer de ma tête ma calomnie et mon insolence.

P. S. Si vous daignez, monsieur, m'honorer de vos ordres, M. Le Blond est à portée de me les communiquer.

XXXII. — Au même.

A Venise, le 15 août 1744.

Monsieur,

Depuis la lettre que j'eus l'honneur de vous écrire le 8 de ce mois, M. l'ambassadeur a continué de m'accabler de traitemens dont il n'y a d'exemples que contre les derniers des scélérats : il m'a fait poursuivre de maison en maison, compromettant son autorité jusqu'à défendre aux propriétaires de me loger. Il a chargé successivement plusieurs de ses gens de prendre des hommes avec eux, et de me faire périr sous le bâton; et, comme il n'a trouvé personne d'assez lâche pour accepter un semblable emploi, il m'a envoyé sept ou huit fois son gentilhomme avec le solde d'un compte le plus injuste qu'un maître ait jamais fait avec son domestique, et que je produirai écrit de sa propre main, lequel compte il m'a voulu faire accepter par force, m'intimant l'ordre de partir sur-le-champ de Venise, sous peine d'être assommé de coups, matin et soir, aussi longtemps que j'y séjournerois. J'obéirai donc pour éviter des traitemens infâmes auxquels un homme d'honneur ne survit pas, et pour témoigner jusqu'au bout ma déférence et mon respect pour les ordres de M. l'ambassadeur. Ainsi, quoique Son Excellence me retienne ce qu'elle me doit légitimement; que, de plus, on me retienne encore mes hardes dans sa maison sous des prétextes non moins odieux ni moins injustes, je ne laisserai pas de me mettre

en route dans deux ou trois jours, que je vais employer à tâcher de rassembler quelque argent pour mon voyage. Je me rendrai à Paris, accablé, il est vrai, d'opprobres et d'ignominie par M. le comte de Montaigu, mais soutenu par les témoignages d'une bonne conscience et par l'estime des honnêtes gens. C'est là, monsieur, que j'oserai prendre la liberté d'implorer de nouveau votre protection et la justice du roi, ne demandant que d'être puni si je suis coupable : mais si je suis innocent, si je me suis toujours comporté conformément au devoir d'un bon et fidèle serviteur, je ne cesserai de recourir à l'équité et à la clémence de Sa Majesté pour obtenir la satisfaction qui m'est due sur les injustices criantes et les outrages sanglans par lesquels M. l'ambassadeur a prétendu signaler contre moi son autorité, en diffamant un homme d'honneur, qui n'a de faute à se reprocher à son sujet que celle d'être entré dans sa maison.

XXXIII. — Au même.

Septembre 1744.

Monsieur,

J'apprends que M. le comte de Montaigu, pour couvrir ses torts envers moi, m'ose imputer des crimes, et qu'après avoir donné un mémoire au sénat de Venise pour me faire arrêter, il porte jusqu'à vous ses plaintes pour prévenir celles auxquelles il a donné lieu. Le sénat me rend justice; M. le consul de France a été chargé de m'en assurer. Vous me la rendrez, monsieur, j'en suis très-sûr, sitôt que vous m'aurez entendu. Pour cet effet, au lieu de m'arrêter à Genève comme je l'avois résolu, je vais en diligence continuer mon voyage; j'aspire avec ardeur au moment d'être admis à votre audience. Je porte ma tête à la justice du roi, si je suis coupable; mais, si c'est M. de Montaigu qui l'est, je porte ma plainte au pied du trône; je demande la justice qui m'est due; et, si elle m'étoit refusée, je réclamerois jusqu'à mon dernier soupir. En attendant, permettez-moi, monsieur, de vous représenter combien la plainte de M. l'ambassadeur est frivole, et combien ses accusations sont absurdes. Il m'accuse, dit-on, d'avoir vendu ses chiffres à M. le prince Pio. Vous savez mieux que personne de quelle importance sont les affaires dont est chargé M. le comte de Montaigu. M. le prince Pio n'est sûrement pas assez dupe pour donner un écu de tous ses chiffres; et moi, quand j'aurois été assez fripon pour vouloir les lui vendre, je n'aurois pas été du moins assez bête pour l'espérer. L'impudence, j'ose le dire, et l'ineptie d'une pareille accusation vous sauteront aux yeux, si vous daignez lui donner un moment d'examen. Vous verrez qu'elle est faite sans raison, sans fondement, contre toute vraisemblance, et avec aussi peu d'esprit que de vérité, par quelqu'un qui, sentant ses injustices, croit les effacer en décriant celui qui en est victime, et prétend, à l'abri de son titre, déshonorer impunément son inférieur. Cependant, monsieur, cet inférieur, tel qu'il est, emporte, au milieu des outrages de M. l'ambassadeur, l'estime publique. J'ai vu toute la nation françoise m'accueillir, me consoler dans mon malheur. J'ai logé chez le chancelier du con-

sulat; j'ai été invité dans toutes les maisons; toutes les bourses m'ont été ouvertes, et, en attendant qu'il plaise à M. l'ambassadeur de me payer mes appointemens, j'ai trouvé dans celle de M. le consul l'argent qui m'est nécessaire, puisqu'il ne plaît pas à M. l'ambassadeur de me payer mes appointemens. Vous conviendrez, monsieur, qu'un pareil traitement seroit fort extraordinaire, de la part des sujets du roi les plus fidèles, envers un pauvre étranger qu'ils soupçonneroient d'être un traître et un fripon. Je ne vous offre ces préjugés légitimes qu'en attendant de plus solides raisons. Vous connoîtrez dans peu s'ils sont fondés. Le soin de mon honneur, et la réparation qui m'est due, sont, au reste, l'unique objet de mon voyage. Aux preuves de la fidélité et de l'utilité de mes services je ne joindrai point de sollicitations pour avoir de l'emploi; je m'en tiens à l'épreuve que je viens de faire, et ne la réitérerai plus. J'aime mieux vivre libre et pauvre jusqu'à la fin que de faire mon chemin dans une route aussi dangereuse.

XXXIV. — Au même.

Paris, 11 octobre 1744.

Monsieur,

Voilà la dernière fois que je prendrai la liberté de vous écrire, jusqu'à ce qu'il vous ait plu de me faire parvenir vos ordres. Je sens combien mes lettres doivent vous importuner, et ce n'est qu'avec beaucoup de regret que je me vois réduit à un métier si contraire à mon caractère; mais, monsieur, je ne pouvois, en conséquence de ce que j'ai eû l'honneur de vous écrire précédemment, me dispenser de vous informer de mon arrivée à Paris; et, de plus, je reconnois que le ton de mes lettres demanderoit bien des explications, que la discrétion m'oblige cependant d'abandonner en partie, et que je réduirai à une simple exposition du motif qui me les a fait écrire.

Si vous daignez, monsieur, faire prendre quelques informations sur ma conduite et sur mon caractère, soit à Venise, soit à Gênes, où j'ai l'honneur d'être connu de M. Jonville, soit à Lyon, soit à Genève ma patrie, j'espère que vous n'apprendrez rien qui n'aggrave l'injustice des violences dont M. le comte de Montaigu a jugé à propos de m'accabler. Les traitemens qu'il m'a faits sont de ceux contre lesquels un honnête homme ne se précautionne point. Avec les devoirs que je me suis imposés et les sentimens dont je me suis nourri, je m'étois cru assez supérieur à de semblables accidens pour n'avoir point à chercher dans mes principes des règles de conduite en de pareils cas. Le zèle et l'exactitude avec lesquels je me suis acquitté de l'emploi que Son Excellence m'avoit confié n'ont pas dû m'inspirer plus de défiance: peut-être serai-je assez heureux pour que vous en puissiez entendre parler par quelqu'un qui soit en état d'en juger, et qui n'ait point d'intérêt à me calomnier. S'il m'est donc arrivé, monsieur, de vous écrire quelque chose d'irrégulier, je vous supplie de le pardonner au trouble affreux et au désespoir où m'ont jeté de si étranges traitemens. Connoît-on rien de plus triste pour un honnête homme que de se voir indignement diffamer aux yeux du public, et en péril de sa propre vie, sans ombre

de prétexte, et seulement pour de misérables discussions d'intérêt, sans qu'il lui soit permis de se défendre, ni possible de se justifier? Inutilement ai-je senti que je m'allois donner du ridicule, et que l'inférieur auroit toujours tort vis-à-vis du supérieur, puisque je n'ai point vu d'autre voie que de justes et respectueuses représentations pour soutenir mon honneur outragé. Ce ne sont point les traitemens de M. le comte de Montaigu qui me touchent en eux-mêmes; j'ai lieu de ne le pas croire assez connoisseur en mérite pour faire un cas infini de son estime : mais, monsieur, que pensera le public, qui, content de juger sur les apparences, se donne rarement la peine d'examiner si celui qu'on maltraite l'a mérité? C'est aux personnes qui aiment l'équité, et qui sont en droit d'approfondir les choses, de réparer en cela l'injustice du public, et d'y rétablir l'honneur d'un honnête homme qui compte sa vie pour rien quand il a perdu sa réputation. Rien n'est si simple que cette discussion à mon égard : s'agit-il de l'intérêt? le compte que j'aurai l'honneur de vous remettre, écrit de la propre main de M. le comte de Montaigu, est un témoignage sans réplique qui ne fera pas honneur à sa bonne foi; s'agit-il de l'honneur? tout Venise a vu avec indignation les traitemens honteux dont il m'a accablé. Je suis déjà instruit de quelles couleurs Son Excellence sait peindre les personnes qu'elle a prises en haine : si donc on l'en croit sur parole, je ne doute point, à la vérité, que je ne sois perdu et déshonoré; mais qu'on daigne prendre quelques informations et vérifier les choses, et j'ose croire que M. le comte de Montaigu m'aura, sans y penser, rendu service en me faisant connoître.

Je ne prétends point, monsieur, exiger de satisfaction de M. l'ambassadeur; je n'ignore pas, quelque juste qu'elle fût, les raisons qui doivent s'y opposer; je ne demande que d'être puni rigoureusement si je suis coupable; mais si je ne le suis point, et que vous trouviez mon caractère digne de quelque estime et mon sort de quelque pitié, j'ose implorer, monsieur, votre protection et quelque marque de bonté de votre part qui puisse me réhabiliter aux yeux du public. Peut-être y regagnerai-je plus que je n'aurai perdu; mais je sens que le zèle qui me porteroit à m'en rendre digne laisseroit un jour en doute si vous avez exercé envers moi plus de générosité que de justice.

XXXV. — A MADAME DE BEZENVAL.

Paris .... novembre 1744.

J'ai tort, madame, je me suis mépris. Je vous croyois juste, vous êtes noble; j'aurois dû m'en souvenir : j'aurois dû sentir qu'il est inconvenant à moi, étranger et plébéien, de réclamer contre un gentilhomme. Ai-je des aïeux, des titres? l'équité sans parchemin est-elle l'équité? Je vous avois vue indulgente, sensible, j'étois échauffé par le plus légitime des ressentimens; je n'ai pas eu assez de tact pour sentir que le cas étoit privilégié. Ce sera, madame, la dernière irrévérence de ce genre dont je me rendrai coupable. Si ma destinée me met encore aux prises avec un ambassadeur de la même étoffe, je souffrirai sans

sur lesquels vous appuyez l'espoir du succès de ce que vous y allez entreprendre.

Quant à vos autres projets, je n'y vois rien que lui, et je n'attends pas là-dessus d'autres lumières que celles de vos yeux et des miens. Ainsi vous êtes mieux en état que moi de juger de la solidité des projets que nous pourrions faire de ce côté. Je trouve Mlle sa fille assez aimable; je pense pourtant que vous me faites plus d'honneur que de justice en me comparant à elle, car il faudra, tout au moins, qu'il m'en coûte mon cher nom de petit né. Je n'ajouterai rien sur ce que vous m'en dites de plus, car je ne saurois répondre à ce que je ne comprends pas. Je ne saurois finir cet article sans vous demander comment vous vous trouvez de cet archi-âne de Keister. Je pardonne à un sot d'être la dupe d'une autre, il est fait pour cela; mais quand on a vos lumières, on n'a bonne grâce à se laisser tromper par un tel animal qu'après s'être crevé les yeux. Plus j'acquiers de lumières en chimie, plus tous ces maîtres chercheurs de secrets et de magistères me paroissent cruches et butors. Je voyois, il y a deux jours, un de ces idiots qui, soupesant de l'huile de vitriol dans un laboratoire où j'étois, n'étoit pas étonné de sa grande pesanteur, parce, disoit-il, qu'elle contient beaucoup de mercure; et le même homme se vantoit de savoir parfaitement l'analyse et la composition des corps. Si de pareils bavards savoient que je daigne écrire leurs impertinences, ils en seroient trop fiers.

Me demanderez-vous ce que je fais? Hélas! maman, je vous aime, je pense à vous, je me plains de mon cheval d'ambassadeur : on me plaint, on m'estime, et l'on ne me rend point d'autre justice. Ce n'est pas que je n'espère m'en venger un jour en lui faisant voir non-seulement que je vaux mieux, mais que je suis plus estimé que lui. Du reste, beaucoup de projets, peu d'espérances, mais toujours n'établissant pour mon point de vue que le bonheur de finir mes jours avec vous.

J'ai eu le malheur de n'être bon à rien à M. Deville, car il a fini ses affaires fort heureusement, et il ne lui manque que de l'argent, sorte de marchandise dont mes mains ne se souillent plus. Je ne sais comment réussira cette lettre, car on m'a dit que M. Deville devoit partir demain; et, comme je ne le vois point venir aujourd'hui, je crains bien d'être regardé de lui comme un homme inutile, qui ne vaut pas la peine qu'on s'en souvienne. Adieu, maman; souvenez-vous de m'écrire souvent et de me donner une adresse sûre.

XXXVII. — A M. Daniel Roguin.

Paris, le 9 juillet 1745.

Je ne sais, monsieur, quel jugement vous portez de moi et de ma conduite; mais les apparences me sont si contraires, que je n'aurois pas à me plaindre quand vous en penseriez peu favorablement. Vous n'en jugeriez pas de même si vous lisiez au fond de mon âme : l'amertume et l'affliction que vous y verriez n'y sont pas les sentimens d'un homme capable d'oublier son devoir.

Vous connoissez à peu près ma situation. La première fois que j'aurai l'honneur de vous voir en particulier, je vous expliquerai la nature de mes ressources : vous jugerez des secours qu'elles peuvent me produire, et de la confiance que j'y dois donner. Je n'ai plus reçu de réponse de mon coquin, et je commence à désespérer tout à fait d'en tirer raison. Cependant une impuissance que je n'ai pu prévoir me met dans la triste nécessité de payer de délais, vous le premier, vous mon bon et généreux ami et bienfaiteur, et les autres honnêtes gens qui, comme vous, ont bien voulu s'incommoder pour soulager mes besoins, et fonder sur ma probité des sûretés qu'ils ne pouvoient attendre de ma fortune. Le juge des cœurs lit dans le mien : si leur espérance a été trompée, mon impuissance actuelle doit d'autant moins m'être imputée à crime, que, selon toutes les règles de la prudence humaine, je n'ai pas dû la prévoir dans le temps que j'ai si malheureusement abusé de votre confiance et de votre amitié, à moins qu'on ne veuille que mes malheurs passés n'eussent dû me servir de leçon, pour me préparer à d'autres encore moins vraisemblables. Ainsi, privé de toutes ressources, et réduit à des espérances vagues et éloignées, je lutte contre la pauvreté depuis mon arrivée à Paris; et mes démarches sont si droites, qu'à la moindre lueur de quelque avantage je vous avois prié, même avant de le pouvoir, de trouver bon que je fisse par partie ce que je ne pouvois faire tout à la fois : mais mon infortune ordinaire m'a encore ôté jusqu'ici les moyens de satisfaire mon empressement à cet égard. Vous savez que j'ai entrepris un ouvrage[1] sur lequel je fondois des ressources suffisantes pour m'acquitter : il traînoit si fort en longueur, que je me suis déterminé à venir m'emprisonner à l'hôtel Saint-Quentin, sans me permettre d'en sortir que je ne l'eusse achevé; c'est ce que je viens de faire. Je ne vous dirai point s'il est bon ou mauvais; vous en jugerez. Il n'est guère possible que les dispositions d'un esprit affligé et mélancolique n'influent sur ses productions; mais je prévois déjà tant d'obstacles à le faire valoir, qu'il pourroit être bon à pure perte, et que je suis bien trompé s'il n'a le succès ordinaire à tout ce que j'entreprends. Quoi qu'il en soit, je n'épargnerai ni peines ni soins pour vaincre les difficultés, soit de ce côté, soit de tout autre, qui pourroient produire le même effet pour ce qui vous regarde. Je vous dirai même plus : je suis si dégoûté de la société et du commerce des hommes, que ce n'est que la seule loi de l'honneur qui me retient ici, et que, si jamais je parviens au comble de mes vœux, c'est-à-dire à ne devoir plus rien, on ne me verra pas à Paris vingt-quatre heures après.

Telles sont, mon cher monsieur, les dispositions de mon âme. Je suis fort à plaindre, sans doute; mais je me sens toujours digne de votre estime, et je vous supplie de ne me l'ôter que quand vous me verrez oublier mon devoir et mon immortelle reconnoissance : c'est vous la demander pour toujours. Je vous avoue ingénument que, sur le point de vous aller voir, je n'ai pas osé reparoître devant vous sans

1. L'Opéra des *Muses galantes*. (Éd.)

m'assurer, en quelque manière, de vos dispositions à mon égard, par une justification que mes malheurs seuls, et non mes sentimens, rendent nécessaire.

Je vous supplie de savoir si l'on ne pourroit pas engager le marchand à reprendre la veste, en y perdant ce qu'il voudra. J'ai aussi, encore neufs, plusieurs des autres effets; mais, comme je me flatte que le payement en est moins éloigné que la restitution ne vous en seroit onéreuse, je ne vous en parle point.

Mes respects, je vous supplie, à Mme Duplessis et à mademoiselle. J'ai l'honneur d'être, avec le plus tendre et le plus immortel attachement, monsieur, etc.

XXXVIII. — A M. DE VOLTAIRE.

Paris, 11 décembre 1745.

Monsieur,

Il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards, et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissemens de *la Princesse de Navarre;* il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changemens nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; M. le duc a insisté, j'ai obéi : c'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changemens; je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il étoit possible : c'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'il doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serois écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces foibles essais, ils me seront toujours glorieux, s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble, etc.

XXXIX. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

.... 1745.

Je dois, ma très-chère maman, vous donner avis que, contre toute espérance, j'ai trouvé le moyen de faire recommander votre affaire à M. le comte de Castellane de la manière la plus avantageuse : c'est par le ministre même qu'il en sera chargé, de manière que ceci devenant une affaire de dépêches, vous pouvez vous assurer d'y avoir tous les avantages que la faveur peut prêter à l'équité. J'ai été contraint de dresser, sur les pièces que vous m'avez envoyées, un mémoire dont je joins ici la copie, afin que vous voyiez si j'ai pris le sens qu'il fal-

loit : j'aurai le temps, si vous vous hâtez de me répondre, d'y faire les corrections convenables avant que de le faire donner, car la cour ne reviendra de Fontainebleau que dans quelques jours. Il faut d'ailleurs que vous vous hâtiez de prendre sur cette affaire les instructions qui vous manquent; et il est, par exemple, fort étrange de ne savoir pas même le nom de baptême des personnes dont on répète la succession. Vous savez aussi que rien ne peut être décidé, dans des cas de cette nature, sans de bons extraits baptistaires, et du testateur et de l'héritier, légalisés par les magistrats du lieu, et par les ministres du roi qui y résident. Je vous avertis de tout cela afin que vous vous munissiez de toutes ces pièces, dont l'envoi de temps à autre servira de mémoratif qui ne sera pas inutile. Adieu, ma chère maman; je me propose de vous écrire bien au long sur mes propres affaires, mais j'ai des choses si peu réjouissantes à vous apprendre, que ce n'est pas la peine de se hâter.

Mémoire.

N. N. de La Tour, gentilhomme du pays de Vaud, étant mort à Constantinople, et ayant établi le sieur Honoré Pelico, marchand françois, pour son exécuteur[1] testamentaire, à la charge de faire parvenir ses biens à ses plus proches parens; Françoise de La Tour, baronne de Warens, qui se trouve dans le cas[2], souhaiteroit qu'on pût agir auprès dudit sieur Pelico, pour l'engager à se dessaisir desdits biens en sa faveur, en lui démontrant son droit. Sans vouloir révoquer en doute la bonne volonté dudit sieur Pelico, il semble, par le silence qu'il a observé jusqu'à présent envers la famille du défunt, qu'il n'est pas pressé d'exécuter ses volontés. C'est pourquoi il seroit à désirer que M. l'ambassadeur voulût interposer son autorité pour l'examen et la décision de cette affaire. Ladite baronne de Warens, ayant eu ses biens confisqués pour cause de la religion catholique qu'elle a embrassée, et n'étant pas payée des pensions que le roi de Sardaigne et ensuite Sa Majesté catholique lui ont assignées sur la Savoie, ne doute point que la dure nécessité où elle se trouve ne soit un motif de plus pour intéresser en sa faveur la religion de Son Excellence.

XL. — A LA MÊME.

Février 1747.

Le départ de M. Deville se trouvant prolongé de quelques jours, cela me donne, chère maman, le loisir de m'entretenir encore avec vous.

Comme je n'ai nulle relation à la cour de l'infant, je ne saurois que vous exhorter à vous servir des connoissances que vos amis peuvent

1. M. Miol avoit mis *procureur*, sans faire réflexion que le pouvoir du procureur cesse à la mort du commettant.

2. Il ne reste de toute la maison de La Tour que Mme de Warens, et une sienne nièce qui se trouve par conséquent d'un degré au moins plus éloignée, et qui d'ailleurs, n'ayant pas quitté sa religion ni ses biens, n'est pas assujettie aux mêmes besoins.

vous procurer de ce côté-là : je puis avoir quelque facilité de plus du côté de la cour d'Espagne, ayant plusieurs amis qui pourroient nous servir de ce côté. J'ai entre autres ici M. le marquis de Turrieta, qui est assez ami de mon ami, peut-être un peu le mien : je me propose, à son départ pour Madrid, où il doit retourner ce printemps, de lui remettre un mémoire relatif à votre pension, qui auroit pour objet de vous la faire établir pour toujours à la pouvoir manger où il vous plairoit; car mon opinion est que c'est une affaire désespérée du côté de la cour de Turin, où les Savoyards auront toujours assez de crédit pour vous faire tout le mal qu'ils voudront, c'est-à-dire tout celui qu'ils pourront. Il n'en sera pas de même en Espagne, où nous trouverons toujours autant, et, comme je crois, plus d'amis qu'eux. Au reste, je suis bien éloigné de vouloir vous flatter du succès de ma démarche; mais que risquons-nous de tenter? Quant à M. le marquis Scotti, je savois déjà tout ce que vous m'en dites, et je ne manquerai pas d'insinuer cette voie à celui à qui je remettrai le mémoire; mais comme cela dépend de plusieurs circonstances, soit de l'accès qu'on peut trouver auprès de lui, soit de la répugnance que pourroient avoir mes correspondans à lui faire leur cour, soit enfin de la vie du roi d'Espagne, il ne sera peut-être pas si mauvais que vous le pensez de suivre la voie ordinaire des ministres : les affaires qui ont passé par les bureaux se trouvent à la longue toujours plus solides que celles qui ne se sont faites que par faveur.

Quelque peu d'intérêt que je prenne aux fêtes publiques, je ne me pardonnerois pas de ne vous rien dire du tout de celles qui se font ici pour le mariage de M. le dauphin : elles sont telles qu'après les merveilles que saint Paul a vues, l'esprit humain ne peut rien concevoir de plus brillant. Je vous ferois un détail de tout cela, si je ne pensois que M. Deville sera à portée de vous en entretenir : je puis en deux mots vous donner une idée de la cour soit par le nombre, soit par la magnificence, en vous disant, premièrement, qu'il y avoit quinze mille masques au bal masqué qui s'est donné à Versailles, et que la richesse des habits au bal paré, au ballet et aux grands appartemens, étoit telle que mon Espagnol, saisi d'un enthousiasme poétique de son pays, s'écria que Mme la dauphine étoit un soleil dont la présence avoit liquéfié tout l'or du royaume, dont s'étoit fait un fleuve immense au milieu duquel nageoit toute la cour.

Je n'ai pas eu pour ma part le spectacle le moins agréable; car j'ai vu danser et sauter toute la canaille de Paris dans ces salles superbes et magnifiquement illuminées qui ont été construites dans toutes les places pour le divertissement du peuple. Jamais ils ne s'étoient trouvés à pareille fête : ils ont tant secoué leurs guenilles, ils ont tellement bu, et se sont si pleinement piffrés, que la plupart en ont été malades. Adieu, maman.

XLI. — A LA MÊME.

Février 1747.

Madame,

J'ai lu et copié le nouveau mémoire que vous avez pris la peine de m'envoyer : j'approuve fort le retranchement que vous avez fait, puisque, outre que c'étoit un assez mauvais verbiage, c'est que, les circonstances n'en étant pas conformes à la vérité, je me faisois une violente peine de les avancer; mais aussi il ne falloit pas me faire dire au commencement que j'avois abandonné tous mes droits et prétentions, puisque, rien n'étant plus manifestement faux, c'est toujours mensonge pour mensonge, et de plus, que celui-là est bien plus aisé à vérifier.

Quant aux autres changemens, je vous dirai là-dessus, madame, ce que Socrate répondit autrefois à un certain Lysias. Ce Lysias étoit le plus habile orateur de son temps, et, dans l'accusation où Socrate fut condamné, il lui apporta un discours qu'il avoit travaillé avec grand soin, où il mettoit ses raisons et les moyens de Socrate dans tout leur jour. Socrate le lut avec plaisir, et le trouva fort bien fait; mais il lui dit franchement qu'il ne lui étoit pas propre. Sur quoi Lysias lui ayant demandé comment il étoit possible que ce discours fût bien fait s'il ne lui étoit pas propre : « De même, dit-il, en se servant, selon sa coutume, de comparaisons vulgaires, qu'un excellent ouvrier pourroit m'apporter des habits ou des souliers magnifiques, brodés d'or, et auxquels il ne manqueroit rien, mais qui ne me conviendroient pas. » Pour moi, plus docile que Socrate, j'ai laissé le tout comme vous avez jugé à propos de le changer, excepté deux ou trois expressions de style seulement, qui m'ont paru s'être glissées par mégarde.

J'ai été plus hardi à la fin : je ne sais quelles pouvoient être vos vues en faisant passer la pension par les mains de Son Excellence; mais l'inconvénient en saute aux yeux, car il est clair que, si j'avois le malheur, par quelque accident imprévu, de lui survivre, ou qu'il tombât malade, adieu la pension. En coûtera-t-il de plus pour l'établir le plus solidement qu'on pourra? c'est chercher des détours qui vous égarent, pendant qu'il n'y a aucun inconvénient à suivre le droit chemin. Si ma fidélité étoit équivoque, et qu'on pût me soupçonner d'être homme à détourner cet argent ou à en faire un mauvais usage, je me serois bien gardé de changer l'endroit aussi librement que je l'ai fait; et ce qui m'a engagé à parler de moi, c'est que j'ai cru pénétrer que votre délicatesse se faisoit quelque peine qu'on pût penser que cet argent tournât à votre profit; idée qui ne peut tomber que dans l'esprit d'un enragé. Quoi qu'il en soit, j'espère bien n'en jamais souiller mes mains.

Vous avez, sans doute par mégarde, joint au mémoire une feuille séparée que je ne suppose pas qui fût à copier : en effet, ne pourroit-on pas me demander de quoi je me mêle là? et moi qui assure être séquestré de toute affaire civile, me siéroit-il de paroître si bien instruit de choses qui ne sont pas de ma compétence?

Quant à ce qu'on me fait dire que je souhaiterois de n'être pas nommé,

c'est une fausse délicatesse que je n'ai point : la honte ne consiste pas à dire qu'on reçoit, mais à être obligé de recevoir ; je méprise les détours d'une vanité mal entendue autant que je fais cas des sentimens élevés. Je sens pourtant le prix d'un pareil ménagement de votre part et de celle de mon oncle ; mais je vous en dispense l'un et l'autre. D'ailleurs, sous quel nom, dites-moi, feriez-vous enregistrer la pension ?

Je fais mille remercîmens au très-cher oncle : je connois tous les jours mieux quelle est sa bonté pour moi ; s'il a obligé tant d'ingrats en sa vie, il peut s'assurer d'avoir au moins trouvé un cœur reconnoissant ; car, comme dit Sénèque,

Multa perdenda sunt, ut semel ponas bene.

Ce latin-là, c'est pour l'oncle : en voici pour vous la traduction françoise :

Perdez force bienfaits pour en bien placer un.

Il y a longtemps que vous pratiquez cette sentence, sans, je gage, l'avoir jamais lûe dans Sénèque.

Je suis, dans la plus grande vivacité de tous mes sentimens, etc.

XLII. — A LA MÊME.

Paris, le 17 décembre 1747.

Il n'y a que six jours, ma très-chère maman, que je suis de retour de Chenonceaux. En arrivant, j'ai reçu votre lettre du 2 de ce mois, dans laquelle vous me reprochez mon silence, et avec raison, puisque j'y vois que vous n'avez point reçu celle que je vous avois écrite de là, sous l'enveloppe de l'abbé Giloz. J'en viens de recevoir une de lui-même, dans laquelle il me fait les mêmes reproches. Ainsi je suis certain qu'il n'a point reçu son paquet, ni vous votre lettre ; mais ce dont il semble m'accuser est justement ce qui me justifie : car, dans l'éloignement où j'étois de tout bureau pour affranchir, je hasardai ma double lettre sans affranchissement, vous marquant à tous les deux combien je craignois qu'elle n'arrivât pas, et que j'attendois votre réponse pour me rassurer : je ne l'ai point reçue, cette réponse, et j'ai bien compris par là que vous n'aviez rien reçu, et qu'il falloit nécessairement attendre mon retour à Paris pour écrire de nouveau. Ce qui m'avoit encore enhardi à hasarder cette lettre, c'est que l'année dernière il vous en étoit parvenu une par je ne sais quel bonheur, que j'avois hasardée de la même manière, dans l'impossibilité de faire autrement. Pour la preuve de ce que je dis, prenez la peine de faire chercher au bureau du Pont un paquet endossé de mon écriture à l'adresse de M. l'abbé Giloz, etc. Vous pourrez l'ouvrir, prendre votre lettre, et lui envoyer la sienne : aussi bien contiennent-elles des détails qui me coûtent trop pour me résoudre à les recommencer.

M. Descreux vint me voir le lendemain de mon arrivée ; il me dit qu'il avoit de l'argent à votre service et qu'il avoit un voyage à faire, dans lequel il comptoit vous voir en passant et vous offrir sa bourse.

Il a beau dire, je ne la crois guère en meilleur état que la mienne. J'ai toujours regardé vos lettres de change qu'il a acceptées comme un véritable badinage. Il en acceptera bien pour autant de millions qu'il vous plaira, au même prix; je vous assure que cela lui est fort égal. Il est fort sur le zéro, aussi bien que M. Baqueret, et je ne doute pas qu'il n'aille achever ses projets au même lieu. Du reste, je le crois fort bon homme, et qui même allie deux choses rares à trouver ensemble, la folie et l'intérêt.

Par rapport à moi, je ne vous dis rien; c'est tout dire. Malgré les injustices que vous me faites intérieurement, il ne tiendroit qu'à moi de changer en estime et en compassion vos perpétuelles défiances envers moi. Quelques explications suffiroient pour cela : mais votre cœur n'a que trop de ses propres maux, sans avoir encore à porter ceux d'autrui; j'espère toujours qu'un jour vous me connoîtrez mieux, et vous m'en aimerez davantage.

Je remercie tendrement le frère de sa bonne amitié, et l'assure de toute la mienne. Adieu, trop chère et trop bonne maman; je suis de nouveau à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

J'ai différé quelques jours à faire partir cette lettre, sur l'espérance que m'avoit donnée M. Descreux de me venir voir avant son départ; mais je l'ai attendu inutilement, et je le tiens parti ou perdu.

XLIII. — A M. Altuna[1].

Paris, le 30 juin 1748.

A quelle rude épreuve mettez-vous ma vertu, en me rappelant sans cesse un projet qui faisoit l'espoir de ma vie! J'aurois besoin plus que jamais de son exécution pour la consolation de mon pauvre cœur accablé d'amertume, et pour le repos que demanderoient mes infirmités; mais, quoi qu'il en puisse arriver, je n'achèterai pas une félicité par un lâche déguisement envers mon ami. Vous connoissez mes sentimens sur un certain point; ils sont invariables, car ils sont fondés sur l'évidence et sur la démonstration, qui sont, quelque doctrine que l'on embrasse, les seules armes que l'on ait pour l'établir. En effet, quoique ma foi m'apprenne bien des choses qui sont au-dessus de ma raison, c'est, premièrement, ma raison qui m'a forcé de me soumettre à ma foi. Mais n'entrons point dans ces discussions. Vous pouvez parler, et je ne le puis pas : cela met trop d'avantage de votre côté. D'ailleurs vous cherchez, par zèle, à me tirer de mon état, et je me fais un devoir de vous laisser dans le vôtre, comme avanta-

1. Cette lettre a été trouvée chez les pères de l'Oratoire de Montmorency; elle étoit jointe au billet suivant adressé par Rousseau, le 29 mai 1762, aux supérieurs de cette maison, en leur envoyant un exemplaire de son *Émile* :

« J. J. Rousseau prie MM. de l'Oratoire de Montmorency de vouloir bien accorder à ses derniers écrits une place dans leur bibliothèque. Comme accepter le livre d'un auteur n'est point adopter ses principes, il a cru pouvoir sans témérité leur demander cette faveur. » (Éd.)

geux pour la paix de votre esprit, et également bon pour votre félicité future, si vous y êtes de bonne foi, et si vous vous conduisez selon les divins et sublimes préceptes du christianisme. Vous voyez donc que, de toute manière, la dispute sur ce point-là est interdite entre nous. Du reste, ayez assez bonne opinion du cœur et de l'esprit de votre ami pour croire qu'il a réfléchi plus d'une fois sur les lieux communs que vous lui alléguez, et que sa morale de principes, si ce n'est celle de sa conduite, n'est pas inférieure à la vôtre, ni moins agréable à Dieu. Je suis donc invariable sur ce point. Les plus affreuses douleurs, ni les approches de la mort, n'ont rien qui ne m'affermisse, rien qui ne me console, dans l'espérance d'un bonheur éternel que j'espère partager avec vous dans le sein de mon Créateur.

XLIV. — A MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 26 août 1748.

Je n'espérois plus, ma très-bonne maman, d'avoir le plaisir de vous écrire; l'intervalle de ma dernière lettre a été rempli coup sur coup de deux maladies affreuses. J'ai d'abord eu une attaque de colique néphrétique, fièvre, ardeur et rétention d'urine; la douleur s'est calmée à force de bains, de nitre, et d'autres diurétiques; mais la difficulté d'uriner subsiste toujours, et la pierre, qui du rein est descendue dans la vessie, ne peut en sortir que par l'opération : mais, ma santé ni ma bourse ne me laissant pas en état d'y songer, il ne me reste plus de ce côté-là que la patience et la résignation, remèdes qu'on a toujours sous la main, mais qui ne guérissent pas de grand'-chose.

En dernier lieu, je viens d'être attaqué de violentes coliques d'estomac, accompagnées de vomissemens continuels et d'un flux de ventre excessif. J'ai fait mille remèdes inutiles, j'ai pris l'émétique, et en dernier lieu le simarouba; le vomissement est calmé, mais je ne digère plus du tout. Les alimens sortent tels que je les ai pris; il a fallu renoncer même au riz qui m'avoit été prescrit, et je suis réduit à me priver presque de toute nourriture, et par-dessus tout cela d'une foiblesse inconcevable.

Cependant le besoin me chasse de la chambre, et je me propose de faire demain ma première sortie; peut-être que le grand air et un peu de promenade me rendront quelque chose de mes forces perdues. On m'a conseillé l'usage de l'extrait de genièvre, mais il est ici bien moins bon et beaucoup plus cher que dans nos montagnes.

Et vous, ma chère maman, comment êtes-vous à présent? Vos peines ne sont-elles point calmées? n'êtes-vous point apaisée au sujet d'un malheureux fils, qui n'a prévu vos peines que de trop loin, sans jamais les pouvoir soulager? Vous n'avez connu ni mon cœur ni ma situation. Permettez-moi de vous répondre ce que vous m'avez dit si souvent : vous ne me connoîtrez que quand il n'en sera plus temps.

M. Léonard a envoyé savoir de mes nouvelles il y a quelque temps

Je promis de lui écrire, et je l'aurois fait si je n'étois retombé malade précisément dans ce temps-là. Si vous jugiez à propos, nous nous écririons à l'ordinaire par cette voie. Ce seroit quelques ports de lettres, quelques affranchissemens épargnés dans un temps où cette lésine est presque de nécessité. J'espère toujours que ce temps n'est pas pour durer éternellement. Je voudrois bien avoir quelque voie sûre pour m'ouvrir à vous sur ma véritable situation. J'aurois le plus grand besoin de vos conseils. J'use mon esprit et ma santé pour tâcher de me conduire avec sagesse dans ces circonstances difficiles, pour sortir, s'il est possible, de cet état d'opprobre et de misère; et je crois m'apercevoir chaque jour que c'est le hasard seul qui règle ma destinée, et que la prudence la plus consommée n'y peut rien faire du tout. Adieu, mon aimable maman; écrivez-moi toujours à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

XLV. — A LA MÊME.

Paris, le 17 janvier 1749.

Un travail extraordinaire qui m'est survenu, et une très-mauvaise santé, m'ont empêché, ma très-bonne maman, de remplir mon devoir envers vous depuis un mois. Je me suis chargé de quelques articles pour le grand *Dictionnaire des arts et des sciences*, qu'on va mettre sous presse. La besogne croît sous ma main, et il faut la rendre à jour nommé; de façon que, surchargé de ce travail, sans préjudice de mes occupations ordinaires, je suis contraint de prendre mon temps sur les heures de mon sommeil. Je suis sur les dents; mais j'ai promis, il faut tenir parole: d'ailleurs je tiens au cul et aux chausses des gens qui m'ont fait du mal; la bile me donne des forces, et même de l'esprit et de la science :

La colère suffit et vaut un Apollon.

Je bouquine, j'apprends le grec. Chacun a ses armes. au lieu de faire des chansons à mes ennemis, je leur fais des articles de dictionnaire : l'un vaudra bien l'autre, et durera plus longtemps.

Voilà, ma chère maman, quelle seroit l'excuse de ma négligence, si j'en avois quelqu'une de recevable auprès de vous : mais je sens bien que ce seroit un nouveau tort de prétendre de me justifier. J'avoue le mien en vous demandant pardon. Si l'ardeur de la haine l'a emporté quelques instans dans mes occupations sur celle de l'amitié, croyez qu'elle n'est pas faite pour avoir longtemps la préférence dans un cœur qui vous appartient. Je quitte tout pour vous écrire : c'est là véritablement mon état naturel.

En vous envoyant une réponse à la dernière de vos lettres, celle que j'avois reçue de Genève, je n'y ajoutai rien de ma main; mais je pense que ce que je vous adressai étoit décisif, et pouvoit me dispenser d'autre réponse, d'autant plus que j'aurois eu trop à dire.

Je vous supplie de vouloir bien vous charger de mes tendres remercîmens pour le frère; de lui dire que j'entre parfaitement dans ses

vues et dans ses raisons, et qu'il ne me manque que les moyens d'y concourir plus réellement. Il faut espérer qu'un temps plus favorable nous rapprochera de séjour, comme la même façon de penser nous rapproche de sentimens.

Adieu, ma bonne maman, n'imitez pas mon mauvais exemple; donnez-moi plus souvent des nouvelles de votre santé, et plaignez un homme qui succombe sous un travail ingrat.

XLVI. — A M.....

.... 1749.

Vous voilà donc, monsieur, déserteur du monde et de ses plaisirs; c'est, à votre âge et dans votre situation, une métamorphose bien étonnante. Quand un homme de vingt-deux ans, galant, aimable, poli, spirituel comme vous l'êtes, et d'ailleurs point rebuté de la fortune, se détermine à la retraite, par simple goût, et sans y être excité par quelques mauvais succès dans ses affaires ou dans ses plaisirs, on peut s'assurer qu'un fruit si précieux du bon sens et de la réflexion n'amènera point après lui de dégoût ni de repentir. Fondé sur cette assurance, j'ose vous faire sur votre retraite un compliment qui ne vous sera pas répété par bien des gens; je vous en félicite. Sans vouloir trop relever ce qu'il y a de grand et peut-être d'héroïque dans votre résolution, je vous dirai franchement que j'ai souvent regretté qu'un esprit aussi juste et une âme aussi belle que la vôtre ne fussent faits que pour la galanterie, les cartes, et le vin de Champagne; vous étiez né, mon très-cher monsieur, pour une meilleure occupation; le goût passionné, mais délicat, qui vous entraîna vers les plaisirs vous a bientôt fait démêler la fadeur des plus brillans; vous éprouverez avec étonnement que les plus simples et les plus modestes n'en ont ni moins d'attraits ni moins de vivacité. Vous connoissez désormais les hommes; vous n'avez plus besoin de les tant voir pour apprendre à les mépriser : il sera bon maintenant que vous vous consultiez un peu pour savoir à votre tour quelle opinion vous devez avoir de vous-même. Ainsi, en même temps que vous essayerez d'un autre genre de vie, vous ferez sur votre intérieur un petit examen, dont le fruit ne sera pas inutile à votre tranquillité.

Monsieur, que vous donnassiez dans l'excès, c'est ce que je ne voudrois pas sans ménagement. Vous n'avez pas sans doute absolument renoncé à la société, ni au commerce des hommes; comme vous vous êtes déterminé de pur choix, et sans qu'aucun fâcheux revers vous y ait contraint, vous n'aurez garde d'épouser les fureurs atrabilaires des misanthropes, ennemis mortels du genre humain. Permis à vous de le mépriser, à la bonne heure, vous ne serez pas le seul; mais vous devez l'aimer toujours : les hommes, quoi qu'on dise, sont nos frères, en dépit de nous et d'eux; frères fort durs à la vérité, mais nous n'en sommes pas moins obligés de remplir à leur égard tous les devoirs qui nous sont imposés. A cela près, il faut avouer qu'on ne peut se dispenser de porter la lanterne dans la quantité pour s'établir un commerce et des liaisons; et quand malheureusement la lanterne ne

montre rien, c'est bien une nécessité de traiter avec soi-même, et de se prendre, faute d'autre, pour ami et pour confident. Mais ce confident et cet ami, il faut aussi un peu le connoître et savoir comment et jusqu'à quel point on peut se fier à lui; car souvent l'apparence nous trompe, même jusque sur nous-mêmes : or le tumulte des villes et le fracas du grand monde ne sont guère propres à cet examen. Les distractions des objets extérieurs y sont trop longues et trop fréquentes; on ne peut y jouir d'un peu de solitude et de tranquillité. Sauvons-nous à la campagne; allons y chercher un repos et un contentement que nous n'avons pu trouver au milieu des assemblées et des divertissemens, essayons de ce nouveau genre de vie; goûtons un peu de ces plaisirs paisibles, douceurs dont Horace, fin connoisseur s'il en fut, faisoit un si grand cas. Voilà, monsieur, comment je soupçonne que vous avez raison.

XLVII. — A M. DE VOLTAIRE.

Paris, 30 janvier 1750.

Un Rousseau se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnoître votre inférieur; un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux; mais n'ayant ni les talens de l'un ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré; et je croirois l'être si j'avois manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face; mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des *Fêtes de Ramire*[1]. Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion. Elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naissans qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je faisois l'essai que vous daignâtes me promettre de l'amitié : leur sort fut malheureux, et j'aurois dû m'y attendre. Un solitaire qui ne sait point parler, un homme timide, découragé n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil; et n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnoissance.

Depuis ce jour, j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et, désespérant d'y arriver comme vous à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y par

1. *La Princesse de Navarre.* (ÉD.)

venir à force de manége; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connoît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, sans crainte de me tromper : « Ces écrits, qui m'élèvent l'âme et m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu. »

Vous n'avez pas non plus bien jugé d'un républicain, puisque j'étois connu de vous pour tel. J'adore la liberté; je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels sentimens sympathisent mal avec l'insolence; elle est plus propre à des esclaves ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, monsieur, que non-seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de l'honneur d'être connu de vous; mais si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très-humble, etc.

XLVIII. — A MM. DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

Paris, le 18 juillet 1750.

Messieurs,

Vous m'honorez d'un prix auquel j'ai concouru sans y prétendre, et qui m'est d'autant plus cher que je l'attendois moins. Préférant votre estime à vos récompenses, j'ai osé soutenir devant vous, contre vos propres intérêts, le parti que j'ai cru celui de la vérité, et vous avez couronné mon courage. Messieurs, ce que vous avez fait pour ma gloire ajoute à la vôtre. Assez d'autres jugemens honoreront vos lumières; c'est à celui-ci qu'il appartient d'honorer votre intégrité.

Je suis, avec un profond respect, etc.

XLIX. — A M. L'ABBÉ RAYNAL, ALORS AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Paris, le 25 juillet 1750.

Vous le voulez, monsieur, je ne résiste plus; il faut vous ouvrir un portefeuille qui n'étoit pas destiné à voir le jour, et qui en est très-peu digne. Les plaintes du public sur ce déluge de mauvais écrits dont on l'inonde journellement m'ont assez appris qu'il n'a que faire des miens; et, de mon côté, la réputation d'auteur médiocre, à laquelle seule j'aurois pu aspirer, a peu flatté mon ambition. N'ayant pu vaincre mon penchant pour les lettres, j'ai presque toujours écrit pour moi seul; et le public ni mes amis n'auront pas à se plaindre que j'aie été pour eux un *recitator acerbus*. Or on est toujours indulgent à soi-même; et des écrits ainsi destinés à l'obscurité, l'auteur même eût-il du talent, manqueront toujours de ce feu que donne l'émulation, et de cette correction dont le seul désir de plaire peut surmonter le dégoût.

Une chose singulière, c'est qu'ayant autrefois publié un seul ouvrage[1], où certainement il n'est point question de poésie, on me fasse aujourd'hui poëte malgré moi. On vient tous les jours me faire compliment sur des comédies et d'autres pièces de vers que je n'ai point faites, et que je ne suis pas capable de faire. C'est l'identité du nom de l'auteur et du mien qui m'attire cet honneur. J'en serois flatté, sans doute, si l'on pouvoit l'être des éloges qu'on dérobe à autrui; mais louer un homme de choses qui sont au-dessus de ses forces, c'est le faire songer à sa foiblesse.

Je m'étois essayé, je l'avoue, dans le genre lyrique par un ouvrage loué des amateurs, décrié des artistes, et que la réunion de deux arts difficiles a fait exclure, par ces derniers, avec autant de chaleur que si en effet il eût été excellent.

Je m'étois imaginé, en vrai Suisse, que pour réussir il ne falloit que bien faire; mais ayant vu, par l'expérience d'autrui, que bien faire est le premier et le plus grand obstacle qu'on trouve à surmonter dans cette carrière, et ayant éprouvé moi-même qu'il y faut d'autres talens que je ne puis ni ne veux avoir, je me suis hâté de rentrer dans l'obscurité qui convient également à mes talens et à mon caractère, et où vous devriez me laisser pour l'honneur de votre journal. Je suis, etc.

L. — A M. PETIT.

Paris, 19 janvier 1751.

Monsieur,

Une longue et cruelle maladie, dont je ne suis pas encore délivré, ayant considérablement retardé l'impression de mon discours, m'a encore empêché de vous envoyer les premiers exemplaires selon mon devoir et mon intention. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien en faire mes très-humbles excuses à l'Académie, et en particulier à M. Lantin, à qui je dois des remercîmens, et duquel je vous prie aussi de vouloir bien me donner l'adresse. Ayez encore la bonté de me marquer le nombre d'exemplaires que je dois envoyer, et de m'indiquer une voie pour les faire parvenir. J'ai l'honneur, etc.

LI. — A MME DE FRANCUEIL[1].

Paris, le 20 avril 1751.

Oui, madame, j'ai mis mes enfans aux Enfans-Trouvés; j'ai chargé le leur entretien l'établissement fait pour cela. Si ma misère et mes maux m'ôtent le pouvoir de remplir un soin si cher, c'est un malheur dont il faut me plaindre, et non pas un crime à me reprocher. Je leur dois la subsistance; je la leur ai procurée meilleure ou plus sûre au

1. *Dissertation sur la musique moderne.* (Éd.)

2. Mme de Francueil sut que j'avois mis mes enfans aux Enfans-Trouvés; elle m'en parla : cela m'engagea à lui écrire, à ce sujet, une lettre dans laquelle j'expose celles de mes raisons que je pouvois dire sans compromettre Mme Levasseur et sa famille, car les plus déterminantes venoient de là, et je les tus. (*Confessions*, liv. VIII.)

moins que je n'aurois pu la leur donner moi-même : cet article est avant tout. Ensuite vient la considération de leur mère, qu'il ne faut pas déshonorer

Vous connoissez ma situation : je gagne au jour la journée mon pain avec assez de peine ; comment nourrirois-je encore une famille ? Et si j'étois contraint de recourir au métier d'auteur, comment les soucis domestiques et le tracas des enfans me laisseroient-ils, dans mon grenier, la tranquillité d'esprit nécessaire pour faire un travail lucratif ? Les écrits que dicte la faim ne rapportent guère, et cette ressource est bientôt épuisée. Il faudroit donc recourir aux protections, à l'intrigue, au manége ; briguer quelque vil emploi ; le faire valoir par les moyens ordinaires, autrement il ne me nourrira pas, et me sera bientôt ôté ; enfin, me livrer moi-même à toutes les infamies pour lesquelles je suis pénétré d'une si juste horreur. Nourrir moi, mes enfans et leur mère, du sang des misérables ! Non, madame, il vaut mieux qu'ils soient orphelins que d'avoir pour père un fripon.

Accablé d'une maladie douloureuse et mortelle, je ne puis espérer encore une longue vie ; quand je pourrois entretenir, de mon vivant, ces infortunés destinés à souffrir un jour, ils payeroient chèrement l'avantage d'avoir été tenus un peu plus délicatement qu'ils ne pourront l'être où ils sont. Leur mère, victime de mon zèle indiscret, chargée de sa propre honte et de ses propres besoins, presque aussi valétudinaire, et encore moins en état de les nourrir que moi, sera forcée de les abandonner à eux-mêmes ; et je ne vois pour eux que l'alternative de se faire décrotteurs ou bandits, ce qui revient bientôt au même. Si du moins leur état étoit légitime, ils pourroient trouver plus aisément des ressources. Ayant à porter à la fois le déshonneur de leur naissance et celui de leur misère, que deviendront-ils ?

Que ne me suis-je marié, me direz-vous ? Demandez-le à vos injustes lois, madame. Il ne me convenoit pas de contracter un engagement éternel, et jamais on ne me prouvera qu'aucun devoir m'y oblige. Ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai rien fait, et que je n'en veux rien faire. Il ne faut pas faire des enfans quand on ne peut pas les nourrir. Pardonnez-moi, madame ; la nature veut qu'on en fasse, puisque la terre produit de quoi nourrir tout le monde : mais c'est l'état des riches, c'est votre état, qui vole au mien le pain de mes enfans. La nature veut aussi qu'on pourvoie à leur subsistance : voilà ce que j'ai fait ; s'il n'existoit pas pour eux un asile, je ferois mon devoir, et me résoudrois à mourir de faim moi-même plutôt que de ne les pas nourrir.

Ce mot d'Enfans-Trouvés vous en imposeroit-il, comme si l'on trouvoit ces enfans dans les rues, exposés à périr si le hasard ne les sauve ? Soyez sûre que vous n'auriez pas plus d'horreur que moi pour l'indigne père qui pourroit se résoudre à cette barbarie : elle est trop loin de mon cœur pour que je daigne m'en justifier. Il y a des règles établies ; informez-vous de ce qu'elles sont, et vous saurez que les enfans ne sortent des mains de la sage-femme que pour passer dans celles d'une nourrice. Je sais que ces enfans ne sont pas élevés délicatement : tant

mieux pour eux, ils en deviennent plus robustes; on ne leur donne rien de superflu, mais ils ont le nécessaire; on n'en fait pas des messieurs, mais des paysans ou des ouvriers. Je ne vois rien dans cette manière de les élever dont je ne fisse choix pour les miens. Quand j'en serois le maître, je ne les préparerois point, par la mollesse, aux maladies que donnent la fatigue et les intempéries de l'air à ceux qui n'y sont pas faits. Ils ne sauroient ni danser ni monter à cheval; mais ils auroient de bonnes jambes infatigables. Je n'en ferois ni des auteurs ni des gens de bureau; je ne les exercerois point à manier la plume, mais la charrue, la lime ou le rabot, instrumens qui font mener une vie saine, laborieuse, innocente, dont on n'abuse jamais pour mal faire, et qui n'attirent point d'ennemis en faisant bien. C'est à cela qu'ils sont destinés; par la rustique éducation qu'on leur donne, ils seront plus heureux que leur père.

Je suis privé du plaisir de les voir, et je n'ai jamais savouré la douceur des embrassemens paternels. Hélas! je vous l'ai déjà dit, je ne vois là que de quoi me plaindre, et je les délivre de la misère à mes dépens. Ainsi vouloit Platon que tous les enfans fussent élevés dans sa république; que chacun restât inconnu à son père, et que tous fussent les enfans de l'État. Mais cette éducation est vile et basse! Voilà le grand crime; il vous en impose comme aux autres; et vous ne voyez pas que, suivant toujours les préjugés du monde, vous prenez pour le déshonneur du vice ce qui n'est que celui de la pauvreté.

LII. — A M. Moultou,

à Genève.

A Paris, le 28 mai 1751.

J'accepte, monsieur, avec reconnoissance le commerce de lettres que vous avez la bonté de m'offrir, et je n'y suis pas moins déterminé par votre propre mérite, qui ne m'est point inconnu, que par vos anciennes liaisons avec mon bon et vertueux père. Peut-être ce retour, quoique dû, ne sera-t-il pas tout à fait sans prix pour vous quand vous connoîtrez ma paresse naturelle, les langueurs dont je suis accablé, et quand vous saurez, surtout, que jamais les richesses que je méprise ni la grandeur que je hais ne m'ont arraché le moindre hommage ni la moindre attention. Tout cela est réservé pour des titres de plus grande valeur, et je crois que vous les possédez.

Mais permettez-moi de faire mes conditions. Les formules, les complimens et tout ce qui tient à l'étiquette sont pour moi des choses insupportables; nous les retrancherons s'il vous plaît. Vos lettres seront ma règle pour le style : que les miennes soient la vôtre pour le cérémonial. De plus, je suis négligent, et j'ai de trop bonnes raisons pour l'être. Accablé d'une maladie mortelle et très-douloureuse, la répugnance que j'ai naturellement à écrire s'augmente encore avec mes maux : j'écrirai pourtant, mais je prévois que j'aurai tort avec vous, soit que vous comptiez mes lettres, soit que vous les pesiez. Ne vous attendez donc point de ma part à cette exactitude scrupuleuse que je

me propose bien d'exiger de vous, à moins que vous n'ayez le malheur d'avoir pour votre excuse les mêmes droits à m'opposer.

Vous ne vous êtes point trompé en croyant apercevoir un cœur pénétré dans ma manière seule d'employer le mot de patrie. Je vous sais un gré infini de cette observation; elle m'en dit plus sur le fond de votre âme que vous n'auriez pu m'en exprimer de toute autre manière. Je suis fort aise que nous nous entendions si bien réciproquement. Je prévois par là qu'il y aura dans notre commerce plus de choses que de mots; ma paresse et mon cœur y trouveront également leur compte.

Vous le savez, monsieur, j'ai reçu le jour d'un excellent citoyen; toutes les circonstances de ma vie n'ont servi qu'à donner encore plus d'énergie à cet amour de la patrie qu'il m'avoit inspiré. C'est à force de vivre parmi des esclaves que j'ai senti tout le prix de la liberté. Que vous êtes heureux de vivre au sein de votre famille et de votre pays, d'habiter parmi des hommes et de n'obéir qu'aux lois, c'est-à-dire à la raison!

Vous voulez parler littérature et j'y consens volontiers. Nous tâcherons d'évaluer toutes les merveilles de ce siècle si vanté pour ses lumières et si justement décrié pour son mauvais goût; si fertile en beaux esprits et si dépourvu de génies: nous jetterons quelques fleurs sur les monumens de ces hommes si grands et si négligés qui ont posé les fondemens inébranlables du temple des muses et du grand édifice philosophique sur lequel on élève aujourd'hui de si jolis châteaux de cartes.

Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

Vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de m'écrire sous une enveloppe adressée *à Monsieur Métairie, secrétaire de M. Dupin, à l'hôtel des Fermes, à Paris.*

LIII. — A M. L'ABBÉ RAYNAL,

Au sujet d'un nouveau mode de musique inventé par M. Blainville.

Paris, le 30 mai 1751, au sortir du concert.

Vous êtes bien aise, monsieur, vous, le panégyriste et l'ami des arts, de la tentative de M. Blainville pour l'introduction d'un nouveau mode dans notre musique. Pour moi, comme mon sentiment là-dessus ne fait rien à l'affaire, je passe immédiatement au jugement que vous me demandez sur la découverte même.

Autant que j'ai pu saisir les idées de M. Blainville durant la rapidité de l'exécution du morceau que nous venons d'entendre, je trouve que le mode qu'il nous propose n'a que deux cordes principales, au lieu de trois qu'ont chacun des deux modes usités. L'une de ces deux cordes est la tonique, l'autre est la quarte au-dessus de cette tonique, et cette quarte s'appellera, si l'on veut, *dominante*. L'auteur me paroît avoir eu de fort bonnes raisons pour préférer ici la quarte à la quinte; et celle de toutes ces raisons qui se présente la première, en parcourant sa gamme, est le danger de tomber dans les fausses relations.

Cette gamme est ordonnée de la manière suivante : il monte d'abord d'un semi-ton majeur de la tonique sur la seconde note, puis d'un ton sur la troisième; et montant encore d'un ton, il arrive à sa dominante, sur laquelle il établit le repos, ou, s'il m'est permis de parler ainsi, l'hémistiche du mode. Puis, recommençant sa marche un ton au-dessus de la dominante, il monte ensuite d'un semi-ton majeur, d'un ton, et encore d'un ton; et l'octave est parcourue selon cet ordre de notes *mi*, *fa*, *sol*, *la*, *si*, *ut*, *ré*, *mi*. Il redescend de même sans aucune altération.

Si vous procédez diatoniquement, soit en montant, soit en descendant de la dominante d'un mode mineur à l'octave de cette dominante, sans dièses ni bémols accidentels, vous aurez précisément la gamme de M. Blainville : par où l'on voit, 1° que sa marche diatonique est directement opposée à la nôtre, où, partant de la tonique, on doit monter d'un ton ou descendre d'un semi-ton; 2° qu'il a fallu substituer une autre harmonie à l'accord sensible usité dans nos modes, et qui se trouve exclu du sien; 3° trouver, pour cette nouvelle gamme, des accompagnemens différens de ceux que l'on emploie dans la règle de l'octave; 4° et par conséquent d'autres progressions de basse fondamentale que celles qui sont admises.

La gamme de son mode est précisément semblable au diagramme des Grecs : car, si l'on commence par la corde *hypate* en montant, ou par la note en descendant, à parcourir diatoniquement deux tétracordes disjoints, on aura précisément la nouvelle gamme; c'est notre ancien mode plagal, qui subsiste encore dans le plain-chant. C'est proprement un mode mineur dont le diapason se prendroit non d'une tonique à son octave, en passant par la dominante, mais d'une dominante à son octave, en passant par la tonique; et en effet la tierce majeure que l'auteur est obligé de donner à sa finale, jointe à la manière d'y descendre par semi-ton, donne à cette tonique tout à fait l'air d'une dominante. Ainsi, si l'on pouvoit, de ce côté-là, disputer à M. Blainville le mérite de l'invention, on ne pourroit du moins lui disputer celui d'avoir osé braver en quelque chose la bonne opinion que notre siècle a de soi-même, et son mépris pour tous les autres âges en matière de sciences et de goût.

Mais ce qui paroît appartenir incontestablement à M. Blainville, c'est l'harmonie qu'il affecte à un mode institué dans des temps où nous avons tout lieu de croire qu'on ne connoissoit point l'harmonie, dans le sens que nous donnons aujourd'hui à ce mot. Personne ne lui disputera ni la science qui lui a suggéré de nouvelles progressions fondamentales, ni l'art avec lequel il l'a su mettre en œuvre pour ménager nos oreilles, bien plus délicates sur les choses nouvelles que sur les mauvaises choses.

Dès qu'on ne pourra plus lui reprocher de n'avoir pas trouvé ce qu'il nous propose, on lui reprochera de l'avoir trouvé. On conviendra que sa découverte est bonne, s'il veut avouer qu'elle n'est pas de lui; s'il prouve qu'elle est de lui, on lui soutiendra qu'elle est mauvaise : et il ne sera pas le premier contre lequel les artistes auront argumenté de

la sorte. On lui demandera sur quel fondement il prétend déroger aux lois établies, et en introduire d'autres de son autorité.

On lui reprochera de vouloir ramener à l'arbitraire les règles d'une science qu'on a fait tant d'efforts pour réduire en principes; d'enfreindre dans ses progressions la liaison harmonique, qui est la loi la plus générale et l'épreuve la plus sûre de toute bonne harmonie.

On lui demandera ce qu'il prétend substituer à l'accord sensible, dont son mode n'est nullement susceptible, pour annoncer les changemens de ton. Enfin on voudra savoir encore pourquoi, dans l'essai qu'il a donné au public, il a tellement entremêlé son mode avec les deux autres, qu'il n'y a qu'un très-petit nombre de connoisseurs dont l'oreille exercée et attentive ait démêlé ce qui appartient en propre à son nouveau système.

Ses réponses, je crois les prévoir à peu près. Il trouvera aisément en sa faveur des analogies du moins aussi bonnes que celles dont nous avons la bonté de nous contenter. Selon lui, le mode mineur n'aura pas de meilleurs fondemens que le sien. Il nous soutiendra que l'oreille est notre premier maître d'harmonie, et que, pourvu que celui-là soit content, la raison doit se borner à chercher pourquoi il l'est, et non à lui prouver qu'il a tort de l'être; qu'il ne cherche ni à introduire dans les choses l'arbitraire qui n'y est point, ni à dissimuler celui qu'il y trouve. Or cet arbitraire est si constant, que même dans la règle de l'octave il y a une faute contre les règles; remarque qui ne sera pas, si l'on veut, de M. Blainville, mais que je prends sur mon compte.

Il dira encore que cette liaison harmonique qu'on lui objecte n'est rien moins qu'indispensable dans l'harmonie, et il ne sera pas embarrassé de le prouver.

Il s'excusera d'avoir entremêlé les trois modes, sur ce que nous sommes sans cesse dans le même cas avec les deux nôtres; sans compter que, par ce mélange adroit, il aura eu le plaisir, diroit Montaigne, de faire donner à nos modes des nasardes sur le nez du sien. Mais, quoi qu'il fasse, il faudra toujours qu'il ait tort, par deux raisons sans réplique : l'une, qu'il est inventeur; l'autre, qu'il a affaire à des musiciens.

Je suis, etc.

LIV. — A MADAME DE CRÉQUI.

Paris, 9 octobre 1751.

Je me flattois, madame, d'avoir une âme à l'épreuve des louanges; la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend à compter moins sur moi-même; et, s'il faut que je vous voie, voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois, car c'est à vous qu'il appartient d'apprivoiser les monstres.

Je me rendrai donc à vos ordres, madame, le jour qu'il vous plaira de me prescrire. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour; sa présence ne me chassera point; mais ne trouvez pas mauvais, je vous supplie, que tout autre tiers me fasse disparoître.

Je suis avec un profond respect, madame, etc.

LV. — À LA MÊME.

Ce mardi 16 octobre 1751.

Je vous remercie, madame, des injustices que vous me faites; elles marquent au moins un intérêt qui m'honore et auquel je suis sensible. J'ai un ami dangereusement malade, et tous mes soins lui sont dus : avec une telle excuse, je ne me croirois point coupable d'avoir manqué à ma parole, quelque scrupuleux que je sois sur ce point. Mais, madame, j'ai promis que vous verriez, avant le public, ma lettre sur M. Gautier, et c'est ce que j'exécuterai; j'ai promis aussi de vous porter mon opéra, et je le ferai encore : nous n'avons point parlé du temps; et, pour avoir différé de quelques jours, je ne crois pas être hors de règle à cet égard.

Si vous vous repentez de la confiance dont vous m'avez honoré, ce ne peut être que pour ne m'en avoir pas trouvé digne. A l'égard de la défiance dont vous me taxez sur mes manuscrits, je vous supplie de croire que j'en suis peu capable, et que je vous rends surtout beaucoup plus de justice que vous ne paroissez m'en rendre à moi-même. En un mot, je vous supplie de croire que, de quelque manière que ce puisse être, ce ne sera jamais volontairement que j'aurai tort avec vous.

Je suis avec un profond respect, madame, votre, etc.

LVI. — A LA MÊME.

Ce lundi 22 décembre 1751.

Non, madame, je ne dirai point : *Qu'est-ce que cela me fait?* je serai, comme je l'ai toujours été, touché, pénétré de vos bontés pour moi; mes sentimens n'ont jamais eu de part à mes mauvais procédés, et je veux travailler à vous en convaincre.

Le discours de M. Bordes, tout bien pesé, restera sans réponse : je le trouve, quant à moi, fort au-dessous du premier, car il vaut encore mieux se montrer bon rhéteur de collége que mauvais logicien. J'aurai peut-être occasion de mieux développer mes idées sans répondre directement.

Voici, madame, le livre que vous demandez. Je ne sais s'il sera facile d'en recouvrer quelque exemplaire; mais vous m'obligerez sensiblement de ne me rendre celui-là que quand je vous en aurai trouvé un autre.

Adieu, madame; je n'ose plus vous parler de mes résolutions; mais vous aggravez si fort le poids de mes torts envers vous, que je sens bien qu'il ne m'est plus possible de les supporter.

LVII. — A LA MÊME.

Ce mercredi matin, 1752.

Je ne vais point vous voir, madame, parce que j'ai tort avec vous, et que je n'aime pas à faire mauvaise contenance; je sens pourtant qu'après avoir eu l'honneur de vous connnoître, je ne pourrai me

passer longtemps de celui de vous voir; et, quand je vous aurai fait oublier mes mauvais procédés, je compte bien de ne me plus mettre dans le cas d'en avoir d'autres à réparer.

Je commençai la traduction immédiatement en sortant de chez vous[1]; je l'ai suspendue parce que je souffre beaucoup, et ne suis point en état de travailler; je l'achèverai durant le premier calme, et m'en servirai de passe-port pour me présenter à vous.

LVIII. — A LA MÊME.

Ce dimanche matin 1752.

Je sens, madame, après de vains efforts, que traduire m'est impossible; tout ce que je puis faire pour vous obéir, c'est de vous donner une idée de l'épître désignée, en l'écrivant à peu près comme j'imagine qu'Horace auroit fait s'il avoit voulu la mettre en prose françoise, à la différence près de l'infériorité du talent et de la servitude de l'imitation. Si vous montrez ce barbouillage à M. l'ambassadeur[2], il s'en moquera avec raison, et j'en ferois de bon cœur autant; mais je ne sais pas dire mieux d'après un autre, ni beaucoup mieux de moi-même.

LIX. — A LA MÊME.

Ce samedi matin, 1752.

J'ai regret, madame, de ne pouvoir profiter lundi de l'honneur que vous me faites; j'ai pour ce jour-là l'abbé Raynal et M. Grimm à dîner chez moi. J'aurai sûrement l'honneur de vous voir dans le cours de la semaine, et je tâcherai de vous convaincre que vous ne sauriez avoir tant de bonté pour moi que je n'aie encore plus de désir de la mériter.

Je suis avec un profond respect, madame, votre, etc.

LX. — A LA MÊME.

Ce dimanche matin, 1752.

Non, madame, je ne n'ai point usé de défaite avec vous : quant au mensonge, je tâche de n'en user avec personne. Le dîner dont je vous ai parlé est arrêté depuis plus de huit jours; et, si j'avois cherché à éluder pour lundi votre invitation, il n'y a pas de raison pourquoi je l'eusse acceptée le jeudi ou le vendredi. J'aurai l'honneur de dîner avec vous le jour que vous me prescrirez, et là nous discuterons nos griefs; car j'ai les miens aussi, et je trouve dans vos lettres un ton de louanges beaucoup pire que celui de cérémonie que vous me reprochez, et dont je n'ai peut-être que trop de facilité à me corriger.

Ce n'est pas sérieusement, sans doute, que vous parlez de venir dans mon galetas; non que je ne vous croie assez de philosophie pour me faire cet honneur, mais parce que n'en ayant pas assez moi-même

1. La traduction d'une épître d'Horace. (ÉD.)
2. Le bailli de Froulay, ambassadeur de France à Malte et oncle de Mme de Créqui. (ÉD.)

pour vous y recevoir sans quelque embarras, je ne vous suppose pas la malice d'en vouloir jouir. Au surplus, je dois vous avertir qu'à l'heure dont vous parlez, vous pourriez trouver encore mes convives; qu'ils ne manqueroient pas de soupçonner quelque intelligence entre vous et moi; et que, s'ils me pressoient de leur dire la vérité sur ce point, je n'aurois jamais la force de la leur cacher. Il falloit vous prévenir là-dessus pour être tranquille sur l'événement. A vendredi donc, madame, car j'envisage ce point de vue avec plaisir.

LXI. — A LA MÊME.

Ce samedi 6.... 1752.

Je viens, madame, de relire votre dernière lettre, et je me sens pénétré de vos bontés. Je vois que je joue un rôle très-ridicule, et cependant je puis vous protester qu'il n'y a point de ma faute : mon malheur veut que j'aie l'air de chercher des défaites dans le temps que je voudrois beaucoup faire pour cultiver l'amitié que vous daignez m'offrir. Si vous n'êtes point rebutée de mes torts apparens, donnez-moi vos ordres pour jeudi ou vendredi prochain, ou pour pareils jours de l'autre semaine, qui sont les seuls où je sois sûr de pouvoir disposer de moi. J'espère qu'une conférence entre nous éclaircira bien des choses, et surtout qu'elle vous désabusera sur la mauvaise volonté que vous avez droit de me supposer. Je finis, madame, sans cérémonie, pour vous marquer d'avance combien je suis disposé à vous obéir en tout.

LXII. — A LA MÊME.

Ce mercredi matin 23.... 1752.

Je compte les jours, madame, et je sens mes torts : je voudrois que vous les sentissiez aussi; je voudrois vous les faire oublier. On est bien en peine quand on est coupable et qu'on veut cesser de l'être. Ne me félicitez donc point de ma fortune, car jamais je ne fus si misérable que depuis que je suis riche.

LXIII. — A LA MÊME.

.... 1752.

Le meilleur moyen, madame, de me faire rougir de mes torts et de me contraindre à les réparer, c'est de rester telle que vous êtes. Je ne pourrai, madame, avoir l'honneur de dîner dimanche avec vous; mais ce ne sont point mes richesses qui sont cause de ce refus, puisqu'on prétend qu'elles ne sont bonnes qu'à nous procurer ce que nous désirons. J'espère avoir l'honneur de vous voir la semaine prochaine; et s'il ne faut, pour mériter le retour de votre estime et de vos bontés, que jeter mon trésor par les fenêtres, cela sera bientôt fait; et je croirai pour le coup être devenu usurier.

LXIV. — A LA MÊME.

Ce vendredi.... 1752.

Il est vrai, madame, que je me présentai hier à votre porte. L'inconvénient de vous trouver en compagnie, ou, ce qui est encore pire,

de ne vous pas trouver chez vous, me fait hasarder de vous demander la permission de me présenter dans la matinée au lieu de l'après-midi, trop redoutable pour moi, à cause des visites qui peuvent survenir.

Il est vrai aussi que je suis libre : c'est un bonheur dont j'ai voulu goûter avant que de mourir. Quant à la fortune, ce n'eût pas été la peine de philosopher pour ne pas apprendre à m'en passer. Je gagnerai ma vie et je serai homme : il n'y a point de fortune au-dessus de cela.

Je ne puis, madame, profiter demain de l'honneur que vous me faites; et, pour vous prouver que ce n'est point M. Saurin qui m'en détourne, je suis prêt à accepter un dîner avec lui tout autre jour qu'il vous plaira de me prescrire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, madame, votre, etc.

LXV. — A LA MÊME.

Ce samedi.... 1752.

J'ai travaillé huit jours, madame, c'est-à-dire huit matinées. Pour vivre, il faut que je gagne quarante sous par jour : ce sont donc seize francs qui me sont dus, et dont je prie votre exactitude de différer le payement jusqu'à mon retour de la campagne. Je n'ai point oublié votre ordre; mais M. l'ambassadeur étoit pressé, et vous m'avez dit vous-même que je pouvois également faire à loisir ma traduction sur la copie. A mon retour de Passy, j'aurai l'honneur de vous voir : le copiste recevra son payement; Jean-Jacques recevra, puisqu'il le faut, les complimens que vous lui destinez; et nous ferons, sur l'honneur que veut me faire M. l'ambassadeur, tout ce qu'il plaira à lui et à vous

LXVI. — A LA MÊME.

Ce mercredi matin.... 1752.

Vous me forcez, madame, de vous faire un refus pour la première fois de ma vie. Je me suis bien étudié, et j'ai toujours senti que la reconnoissance et l'amitié ne sauroient compatir dans mon cœur. Permettez donc que je le conserve tout entier pour un sentiment qui peut faire le bonheur de ma vie, et dont tous vos biens ni ceux de personne ne pourroient jamais me dédommager.

J'étois allé hier à Passy, et ne revins que le soir : ce qui m'empêcha de vous aller voir. Demain, madame, je dînerai chez vous avec d'autant plus de plaisir que vous voulez bien vous passer d'un troisième.

LXVII. — A LA MÊME.

Ce mardi matin.... 1752.

Ma besogne n'est point encore faite, madame; le temps qui me presse, et le travail qui me gagne, m'empêcheront de pouvoir vous la montrer avant la semaine prochaine. Puisque vous sortez le matin, nous prendrons l'après-midi qu'il vous plaira, pourvu que ce ne soit pas plus tôt que de demain en huit, ni jour d'opéra italien. Comme la lecture sera un peu longue, si nous la voulons faire sans interruption,

il faudra que vous ayez la bonté de faire fermer votre porte. J'ai tant de torts avec vous, madame, que je n'ose pas me justifier, même quand j'ai raison; cependant je sais bien que, sans mon travail, je n'aurois pas mis cette fois si longtemps à vous aller voir.

LXVIII. — A M. LENIEPS.

A Paris, le 22 octobre 1752.

Je ne suis point encore revenu, mon cher ami, de l'émotion que m'a donnée votre dernière lettre; les peines que vous avez souffertes, les dangers que vous avez courus, y sont peints avec une vivacité qui m'a donné des palpitations. Grâces au ciel, vous voilà tranquille; et, si votre fortune personnelle ne répond pas à ce que vous avez lieu d'espérer, la situation de Mlle votre fille vous met en état de ne rien craindre pour la vôtre; c'est une assurance qui me comble de joie. Il n'y manque que de vous revoir à Paris vivre avec vos amis, et goûter enfin le repos que vous avez si bien acheté.

Je suis toujours à peu près de même que vous m'avez laissé : mêmes langueurs, même métier, même haine pour le monde, même goût pour mes amis, même paresse à leur écrire, même besoin de leur indulgence, et toujours comptant sur la vôtre.

On représente actuellement à la cour le petit opéra que j'achevois à votre départ; le succès en est prodigieux et m'étonne moi-même. J'ai été à Fontainebleau pour la première représentation. Le lendemain on vouloit me présenter au roi, et je m'en revins copier. Mon obscurité me plaît trop pour me résoudre à en sortir, quand même je perdrois les infirmités qui me la rendent nécessaire.

On représente actuellement à l'Opéra des intermèdes italiens qui y attirent une foule dont il avoit besoin. Je me suis avisé, par le conseil de mes amis, de faire graver le plus beau de ces intermèdes, *la Serva padrona*, et j'espère que l'ouvrage sera fini vers le milieu du mois prochain. Si vous connoissez à Lyon des amateurs de musique, vous m'obligerez de me procurer le débit de quelques exemplaires. Je ne puis pas encore fixer le prix au juste, mais j'estime à vue de pays qu'il sera entre six et neuf francs.

Bonjour, mon bon et cher ami, comptez de ma part sur un attachement immortel.

LXIX. — A M. MUSSARD,

A Passy.

Ce dimanche matin, 17 décembre 1752.

Je dégage ma parole, monsieur, en vous avertissant qu'on donne demain lundi la première et probablement l'unique représentation de *Narcisse:* si vous voulez la voir absolument, je vous conseille d'y venir demain, et je vous conseille de n'y pas venir si vous n'êtes sur son sort aussi indifférent que moi-même. Cependant je vous recommande toujours le secret, quelque discours qu'on puisse vous tenir. MM. de Gauffecourt, d'Holbach, Grimm, vous et Lanoue, êtes seuls dans la

confidence; les autres n'ont que des soupçons qu'il ne faut pas confirmer.

Je vous embrasse, monsieur, de tout mon cœur.

LXX. — Au même.

Ce samedi matin, 1753.

J'ai cru, monsieur, sur l'objet de la partie que M. de Gauffecourt m'a proposée, qu'il seroit bien que vous consultassiez quelqu'un de moins ignorant que moi. J'ai songé au baron d'Holbach, sur les lumières et la probité duquel nous pouvons compter : je lui ai proposé la partie, mais vaguement et sans m'expliquer, afin que si par hasard vous ne trouviez pas à propos de lui faire votre confidence, on pût la rompre facilement. Marquez-moi, je vous prie, votre sentiment là-dessus, et si les jours ne sont pas indifférens, faites-moi dire aussi ceux qu'il faut exclure, afin que nous le laissions maître des autres, et je vous ferai avertir de celui qu'il aura choisi. Je meurs d'envie de vous embrasser, et je suis bien fâché de ne m'être pas trouvé chez moi quand vous avez pris la peine d'y venir.

Adieu, monsieur, je ne serai jamais content que je ne vous aie fait connoître combien je vous aime et vous honore.

LXXI. — A M. de Francueil.

(Fragment.)

Janvier 1753.

Vous êtes en peine de M. de Jully; il est constant que sa douleur est excessive; on ne peut être rassuré sur ses effets qu'en pensant au peu d'apparence qu'il y avoit, il y a deux mois, par la vie qu'il menoit, que la mort de sa femme pût laisser dans son âme des traces bien profondes de douleur. D'ailleurs il l'a modelée sur ses goûts, et cela lui donne les moyens de la conserver plus longtemps, sans nous alarmer sur sa santé. Il ne s'est pas contenté de faire placer partout le portrait de sa femme; il vient de bâtir un cabinet qu'il fait décorer d'un superbe mausolée de marbre avec le buste de Mme de Jully et une inscription en vers latins qui sont, ma foi, très-pathétiques et très-beaux. Savez-vous, monsieur, qu'un habile artiste en pareil cas seroit peut-être désolé que sa femme revînt ? L'empire des arts est peut-être le plus puissant de tous. Je ne serois pas étonné qu'un homme, même très-honnête, mais très-éloquent, souhaitât quelquefois un beau malheur à peindre. Si cela vous paroît fou, réfléchissez-y, et cela vous le paroîtra moins : en attendant je suis bien sûr qu'il n'y a aucun poëte tragique qui ne fût très-fâché qu'il ne se fût jamais commis de grands crimes, et qui ne dît au fond de son cœur, en lisant l'histoire de Néron, de Sémiramis, d'Œdipe, de Phèdre, de Mahomet, etc. : « La belle scène que je n'aurois pas faite, si tous ces brigands n'eussent pas fait parler d'eux ! » Eh ! messieurs nos amis des beaux-arts, vous voulez me faire aimer une chose qui conduit les hommes à sentir ainsi !... Eh bien ! oui, j'y suis tout résolu, mais à condition que vous me prou-

verez qu'une belle statue vaut mieux qu'une belle action ; qu'une belle scène écrite vaut mieux qu'un sentiment honnête ; enfin qu'un morceau de toile peinte par Vanloo vaut mieux que de la vertu.... Tant y a que M. de Jully est dévot, et que, tout incompréhensible que nous est sa douleur, elle excite notre compassion. Il a marqué un grand désir de votre retour....

LXXII. — À MADAME LA BARONNE DE WARENS.

Paris, le 13 février 1753.

Vous trouverez ci-joint, ma chère maman, une lettre de 240 livres. Mon cœur s'afflige également de la petitesse de la somme et du besoin que vous en avez : tâchez de pourvoir aux besoins les plus pressans, cela est plus aisé où vous êtes qu'ici, où toutes choses, et surtout le pain, sont d'une cherté horrible. Je ne veux pas, ma bonne maman, entrer avec vous dans le détail des choses dont vous me parlez, parce que ce n'est pas le temps de vous rappeler quel a toujours été mon sentiment sur vos entreprises : je vous dirai seulement qu'au milieu de toutes vos infortunes, votre raison et votre vertu sont des biens qu'on ne peut vous ôter, et dont le principal usage se trouve dans les afflictions.

Votre fils s'avance à grands pas vers sa dernière demeure : le mal a fait un si grand progrès cet hiver ; que je ne dois plus m'attendre à en voir un autre. J'irai donc à ma destination avec le seul regret de vous laisser malheureuse.

On donnera, le premier de mars, la première représentation du *Devin* à l'Opéra de Paris : je me ménage jusqu'à ce temps-là avec un soin extrême, afin d'avoir le plaisir de le voir. Il sera joué aussi, le lundi gras, au château de Bellevue, en présence du roi ; et Mme la marquise de Pompadour y fera un rôle. Comme tout cela sera exécuté par des seigneurs et dames de la cour, je m'attends à être chanté faux et estropié ; ainsi je n'irai point. D'ailleurs, n'ayant pas voulu être présenté au roi, je ne veux rien faire de ce qui auroit l'air d'en rechercher de nouveau l'occasion. Avec toute cette gloire, je continue à vivre de mon métier de copiste, qui me rend indépendant, et qui me rendroit heureux si mon bonheur pouvoit se faire sans le vôtre et sans la santé.

J'ai quelques nouveaux ouvrages à vous envoyer, et je me servirai pour cela de la voie de M. Léonard ou de celle de l'abbé Giloz, faute d'en trouver de plus directes.

Adieu, ma très-bonne maman, aimez toujours un fils qui voudroit vivre plus pour vous que pour lui-même.

LXXIII. — A MADAME LA MARQUISE DE POMPADOUR,

Qui m'avoit envoyé cinquante louis pour une représentation du Devin du village, *qu'elle avoit donnée au château de Bellevue, et où elle avoit fait un rôle.*

Paris, le 7 mars 1753.

Madame,

En acceptant le présent qui m'a été remis de votre part, je crois avoir témoigné mon respect pour la main dont il vient; et j'ose ajouter, sur l'honneur que vous avez fait à mon ouvrage, que des deux épreuves où vous mettez ma modération, l'intérêt n'est pas la plus dangereuse.

Je suis avec respect, etc.

LXXIV. — A M. FRÉRON[1].

Paris, le 21 juillet 1753.

Puisque vous jugez à propos, monsieur, de faire cause commun avec l'auteur de la lettre d'un ermite à J. J. Rousseau, vous trouverez fort bon, sans doute, que cette réponse vous soit aussi commune à tous deux. Quant à lui, si une pareille association l'offense, il ne doit s'en prendre qu'à lui-même, et son procédé peu honnête a bien mérité cette humiliation.

Vous avez raison de dire que le faux ermite a pris le masque : il l'a pris en effet de plus d'une manière; mais j'ai peine à concevoir comment cet artifice l'a mis en droit de me parler avec plus de franchise : car je vous avoue que cela lui donne à mes yeux beaucoup moins l'air d'un homme franc que celui d'un fourbe et d'un lâche, qui cherche à se mettre à couvert pour faire du mal impunément. Mais il s'est trompé : le mépris public a suffi pour ma vengeance, et je n'ai perdu à tout cela qu'un sentiment fort doux, qui est l'estime que je crovois devoir à un honnête homme[2].

Je n'ai pas dessein d'entreprendre contre lui la défense du *Devin du village*. Il doit être permis à un ermite plus qu'à tout autre de mal parler d'opéra; et je ne m'attends pas que ce soit vous qui trouviez mauvais qu'on décide le plus hautement des choses que l'on connoît le moins.

La comparaison de J. J. Rousseau avec une jolie femme me paroît tout à fait plaisante; elle m'a mis de si bonne humeur, que je veux prendre, pour cette fois, le parti des dames, et je vous demanderai d'abord de quel droit vous concluez contre celle-ci que se laisser voir à la promenade soit une preuve qu'elle a envie de plaire, si elle ne donne d'ailleurs aucune marque de ce désir. La jolie femme seroit encore bien mieux justifiée, si, dans le goût supposé de se plaire à elle-

1. Cette lettre n'a été ni imprimée ni envoyée.

2. L'ermite prétendu étoit un M. de Bonneval, assez bon homme, et qui ne manquoit pas d'érudition. J'avois eu avec lui quelques liaisons, et jamais aucun démêlé.

même, il lui étoit impossible de se voir sans se montrer, et que l'unique miroir fût, par exemple, dans la place publique : car alors il est évident que, pour satisfaire sa propre curiosité, il faudroit bien qu'elle livrât son visage à celle des autres, sans qu'on pût l'accuser d'avoir cherché à leur plaire, à moins qu'un air de coquetterie, et toutes les minauderies des femmes à prétentions, n'en montrassent le dessein. Il vous reste donc, à l'ermite et à vous, monsieur, de nous dire les démarches qu'a faites J. J. Rousseau pour captiver la bienveillance des spectateurs, les cabales qu'il a formées, ses flatteries envers le public, la cour qu'il a faite aux grands et aux femmes, les soins qu'il s'est donnés pour gagner des prôneurs et des partisans : ou bien il faudra que vous expliquiez quel moyen pouvoit employer un particulier pour voir son ouvrage au théâtre, sans le laisser voir en même temps au public; car je ne pouvois pas, comme Lulli, faire jouer l'opéra pour moi seul, à portes fermées [1]. Je trouve de plus cette différence dans le parallèle, qu'on ne se pare point pour soi tout seul, et que la plus belle femme, reléguée pour toujours seule dans un désert, n'y songeroit pas même à sa toilette; au lieu qu'un amateur de musique pourroit être seul au monde, et ne pas laisser de se plaire beaucoup à la représentation d'un opéra. Voilà, monsieur, ce que j'ai à vous répondre, à vous et à votre camarade, au nom de la jolie femme et au mien. Au reste, un ermite qui ne parle que de femmes, de toilette et d'opéra, ne donne guère meilleure opinion de sa vertu que les procédés du vôtre n'en donnent de son caractère, et sa lettre de son esprit.

Vous me reprochez, monsieur, un crime dont je fais gloire, et que je tâche d'aggraver de jour en jour. Il ne vous est pas sans doute aisé de concevoir comment on peut jouir de sa propre estime : mais afin que vous ne vous fassiez pas faute, ni l'ermite ni vous, de donner à un tel sentiment ces qualifications si menaçantes que vous n'osez même les nommer, je vous déclare derechef très-publiquement que je m'estime beaucoup, et que je ne désespère pas de venir à bout de m'estimer beaucoup davantage. Quant aux éloges qu'on voudroit me donner, et dont vous me faites d'avance un crime, pourquoi n'y consentirois-je pas ? Je consens bien à vos injures, et vous voyez assez qu'il n'y a guère plus de modestie à l'un de ces consentemens qu'à l'autre. En me reprochant mon orgueil, vous me forcez d'en avoir; car, fût-on d'ailleurs le plus modeste de tous les hommes, comment ne pas un peu s'en faire accroire, en recevant les mêmes honneurs que les Voltaire, les Montesquieu et tous les hommes illustres du siècle, dont vos satires font l'éloge presque autant que leurs propres écrits? Aussi crois-je vous devoir des remercîmens, et non des reproches, pour avoir acquiescé à ma prière, quand, persuadé avec tout le public que vos louanges déshonorent un homme de lettres, je vous

1. C'est ainsi que Lulli fit jouer une fois son opéra d'*Armide;* voyant qu'il ne réussissoit pas, il s'applaudit lui-même à haute voix en sortant; tout fut plein à la représentation suivante.

fis demander, par un de vos amis, de m'épargner sur ce point, vous laissant toute liberté sur les injures. Si vous vous y fussiez borné selon votre coutume, je ne vous aurois jamais répondu; mais en repoussant la petite et nouvelle attaque que vous portez aux vérités que j'ai démontrées, on peut relever charitablement vos invectives, comme on met du foin à la corne d'un méchant bœuf.

Tout ce qui me fâche de nos petits démêlés est le mal qu'ils vont faire à mes ennemis. Jeunes barbouilleurs, qui n'espérez vous faire un nom qu'aux dépens du mien, toutes les offenses que vous me ferez sont oubliées d'avance, et je les pardonne à l'étourderie de votre âge; mais l'exemple de l'ermite m'assure de ma vengeance : elle sera cruelle sans que j'y trempe, et je vous livre aux éloges de M. Fréron.

Je reviens à vous, monsieur; et, puisque vous le voulez, je vais tâcher d'éclaircir avec vous quelques idées relatives à une question pendante depuis longtemps devant le public. Vous vous plaignez que cette question est devenue ennuyeuse et trop rebattue : vous devez le croire; car nul n'a plus travaillé que vous à faire que cela fût vrai.

Quant à moi, sans revenir sur des vérités démontrées, je me contenterai d'examiner l'ingénieux et nouveau problème que vous avez imaginé sur ce sujet; c'est d'engager quelque académie à proposer cette question intéressante : *Si le jour a contribué à épurer les mœurs?* Après quoi, prenant la négative, vous direz de fort belles choses en faveur des ténèbres et de l'aveuglement; vous louerez la méthode de courir, les yeux fermés, dans le pays le plus inconnu; de renoncer à toute lumière pour considérer les objets; en un mot, comme le renard écourté qui vouloit que chacun se coupât la queue, vous exhorterez tout le monde à s'ôter, au propre, l'organe qui vous manque au figuré.

Sur le ton qu'on me dit qui règne dans vos petites feuilles, je juge que vous avez dû vous applaudir beaucoup d'avoir pu tourner en ridicule une des plus graves questions qu'on puisse agiter; mais vous avez déjà fait vos preuves; et, après avoir si agréablement plaisanté sur l'*Esprit des lois*, il n'est pas difficile d'en faire autant sur quelque sujet que ce soit. Dans cette occasion, j'ai trouvé votre plaisanterie assez bonne, et je pense, en général, que si c'est la seule arme que vous osiez manier, vous vous en servez quelquefois avec assez d'adresse pour blesser le mérite et la vérité; mais trouvez bon qu'en vous laissant les rieurs, je réclame les amis de la raison : aussi bien, que feriez-vous de ces gens-là dans votre parti?

Vous trouvez donc, monsieur, que la science est à l'esprit ce que la lumière est au corps. Cependant, en prenant ces mots dans votre propre sens, j'y vois cette différence, que, sans l'usage des yeux, les hommes ne pourroient se conduire ni vivre, au lieu qu'avec le secours de la seule raison et les plus simples observations des sens, ils peuvent aisément se passer de toute étude. La terre s'est peuplée et le genre humain a subsisté avant qu'il fût question d'aucune de ces belles connoissances : croyez-vous qu'il subsisteroit dans une éternelle obscurité? C'est la raison, mais non la science, qui est à l'esprit ce que la vue est au corps

Une autre différence non moins importante est que, quoique la lumière soit une condition nécessaire sans laquelle les choses dont vous parlez ne se feroient pas, on ne peut dire, en aucune manière, que le jour soit la cause de ces choses-là; au lieu que j'ai fait voir comment les sciences sont la cause des maux que je leur attribue. Quoique le feu brûle un corps combustible qu'il touche, il ne s'ensuit pas que la lumière brûle un corps combustible qu'elle éclaire : voilà pourtant la conclusion que vous tirez.

Si vous aviez pris la peine de lire les écrits que vous me faites l'honneur de mépriser, et que vous devez du moins fort haïr, car ils sont d'un ennemi des méchans, vous y auriez vu une distinction perpétuelle entre les nombreuses sottises que nous honorons du nom de science, celles, par exemple, dont vos recueils sont pleins, et la connoissance réelle de la vérité; vous auriez vu, par l'énumération des maux causés par la première, combien la culture en est dangereuse; et, par l'examen de l'esprit de l'homme, combien il est incapable de la seconde, si ce n'est dans les choses immédiatement nécessaires à sa conservation, et sur lesquelles le plus grossier paysan en sait du moins autant que le meilleur philosophe. De sorte que, pour mettre quelque apparence de parité dans les deux questions, vous deviez supposer non-seulement un jour illusoire et trompeur, qui ne montre les choses que sous une fausse apparence, mais encore un vice dans l'organe visuel, qui altère la sensation de la lumière, des figures et des couleurs; et alors vous eussiez trouvé qu'en effet il vaudroit encore mieux rester dans une éternelle obscurité que de ne voir à se conduire que pour s'aller casser le nez contre les rochers, ou se vautrer dans la fange, ou mordre et déchirer tous les honnêtes gens qu'on pourroit atteindre. La comparaison du jour convient à la raison naturelle, dont la pure et bienfaisante lumière éclaire et guide les hommes : la science peut mieux se comparer à ces feux follets qui, dit-on, ne semblent éclairer les passans que pour les mener à des précipices.

Pénétré d'une sincère admiration pour ces rares génies dont les écrits immortels et les mœurs pures et honnêtes éclairent et instruisent l'univers, j'aperçois chaque jour davantage le danger qu'il y a de tolérer ce tas de grimauds qui ne déshonorent pas moins la littérature par les louanges qu'ils lui donnent que par la manière dont ils la cultivent. Si tous les hommes étoient des Montesquieu, des Buffon, des Duclos, etc., je désirerois ardemment qu'ils cultivassent toutes les sciences, afin que le genre humain ne fût qu'une société de sages : mais vous, monsieur, qui sans doute êtes si modeste, puisque vous me reprochez tant mon orgueil, vous conviendrez volontiers, je m'assure, que, si tous les hommes étoient des Fréron, leurs livres n'offriroient pas des instructions fort utiles, ni leur caractère une société fort aimable.

Ne manquez pas, monsieur, je vous prie, quand votre pièce aura remporté le prix, de faire entrer ces petits éclaircissemens dans la préface. En attendant, je vous souhaite bien des lauriers; mais si, dans la carrière que vous allez courir, le succès ne répond pas à vo-

tre attente, gardez-vous de prendre, comme vous dites, le parti de vous envelopper dans votre propre estime; car vous auriez là un méchant manteau.

LXXV. — A M. L'ABBÉ RAYNAL,

Sur l'usage dangereux des ustensiles de cuivre.

Juillet 1753.

Je crois, monsieur, que vous verrez avec plaisir l'extrait ci-joint d'une lettre de Stockholm, que la personne à qui elle est adressée me charge de vous prier d'insérer dans le *Mercure*. L'objet en est de la dernière importance pour la vie des hommes; et plus la négligence du public est excessive à cet égard, plus les citoyens éclairés doivent redoubler de zèle et d'activité pour la vaincre.

Tous les chimistes de l'Europe nous avertissent depuis longtemps des mortelles qualités du cuivre, et des dangers auxquels on s'expose en faisant usage de ce pernicieux métal dans les batteries de cuisine. M. Rouelle, de l'Académie des sciences, est celui qui en a démontré le plus sensiblement les funestes effets, et qui s'en est plaint avec le plus de véhémence. M. Thierri, docteur en médecine, a réuni dans une savante thèse qu'il soutint en 1749, sous la présidence de M. Falconnet, une multitude de preuves capables d'effrayer tout homme raisonnable qui fait quelque cas de sa vie et de celle de ses concitoyens. Ces physiciens ont fait voir que le vert-de-gris, ou le cuivre dissous, est un poison violent dont l'effet est toujours accompagné de symptômes affreux; que la vapeur même de ce métal est dangereuse, puisque les ouvriers qui le travaillent sont sujets à diverses maladies mortelles ou habituelles; que toutes les menstrues, les graisses, les sels, et l'eau même, dissolvent le cuivre, et en font du vert-de-gris; que l'étamage le plus exact ne fait que diminuer cette dissolution; que l'étain qu'on emploie dans cet étamage n'est pas lui-même exempt de danger, malgré l'usage indiscret qu'on a fait jusqu'à présent de ce métal, et que ce danger est plus grand ou moindre, selon les différens étains qu'on emploie, en raison de l'arsenic qui entre dans leur composition, ou du plomb qui entre dans leur alliage [1]; que même en supposant à l'étamage une précaution suffisante, c'est une imprudence impardonnable de faire dépendre la vie et la santé des hommes d'une lame d'étain très-déliée, qui s'use très-promptement [2], et de l'exactitude des domestiques et

1. Que le plomb dissous soit un poison, les accidens funestes que causent tous les jours les vins falsifiés avec de la litharge ne le prouvent que trop. Ainsi, pour employer ce métal avec sûreté, il est important de bien connoître les dissolvans qui l'attaquent.

2. Il est aisé de démontrer que, d[illegible] qu'on s'y prenne, on ne sauroit, dans les usages des vai[illegible] assurer pour un seul jour l'étamage le plus solide; ca[illegible] en fusion à un degré de feu fort inférieur à celui de [illegible] toutes les fois qu'un cuisinier fait roussir du beurre, [illegible]e de garantir de la fusion quelque partie de l'étam[illegible] le ragoût du contact du cuivre.

des cuisiniers, qui rejettent ordinairement les vaisseaux récemment étamés, à cause du mauvais goût que donnent les matières employées à l'étamage : ils ont fait voir combien d'accidens affreux, produits par le cuivre, sont attribués tous les jours à des causes toutes différentes; ils ont prouvé qu'une multitude de gens périssent, et qu'un plus grand nombre encore sont attaqués de mille différentes maladies, par l'usage de ce métal dans nos cuisines et dans nos fontaines, sans se douter eux-mêmes de la véritable cause de leurs maux. Cependant, quoique la manufacture d'ustensiles de fer battu et étamé, qui est établie au faubourg Saint-Antoine, offre des moyens faciles de substituer dans les cuisines une batterie moins dispendieuse, aussi commode que celle du cuivre, et parfaitement saine, au moins quant au métal principal, l'indolence ordinaire aux hommes sur les choses qui leur sont véritablement utiles, et les petites maximes que la paresse invente sur les usages établis, surtout quand ils sont mauvais, n'ont encore laissé que peu de progrès aux sages avis des chimistes, et n'ont proscrit le cuivre que de peu de cuisines. La répugnance des cuisiniers à employer d'autres vaisseaux que ceux qu'ils connoissent est un obstacle dont on ne sent toute la force que quand on connoît la paresse et la gourmandise des maîtres. Chacun sait que la société abonde en gens qui préfèrent l'indolence au repos, et le plaisir au bonheur; mais on a bien de la peine à concevoir qu'il y en ait qui aiment mieux s'exposer à périr eux et toute leur famille, dans des tourmens affreux, qu'à manger un ragoût brûlé.

Il faut raisonner avec les sages et jamais avec le public. Il y a longtemps qu'on a comparé la multitude à un troupeau de moutons; il lui faut des exemples au lieu de raisons; car chacun craint beaucoup plus d'être ridicule que d'être fou ou méchant. D'ailleurs, dans toutes les choses qui concernent l'intérêt commun, presque tous, jugeant d'après leurs propres maximes, s'attachent moins à examiner la force des preuves qu'à pénétrer les motifs secrets de celui qui les propose : par exemple, beaucoup d'honnêtes lecteurs soupçonneroient volontiers qu'avec de l'argent le chef de la fabrique de fer battu, ou l'auteur des fontaines domestiques, excite mon zèle en cette occasion; défiance assez naturelle dans un siècle [illegible]tanerie, où les plus grands fripons ont toujours l'intérêt pr[illegible] bouche. L'exemple est en ceci plus persuasif que le raison[illegible]e que, la même défiance ayant vraisemblablement dû naît[illegible] l'esprit des autres, on est porté à croire que ceux qu'elle r[illegible]hés d'adopter ce que l'on propose ont trouvé pour cela [illegible]cisives. Ainsi, au lieu de m'arrêter à montrer combie[illegible]le, même dans le doute, de laisser dans la cuisine de[illegible]pects de poison, il vaut mieux dire que M. Duvernay [illegible]r une batterie de fer pour l'École militaire; que M[illegible]nti a banni tout le cuivre de la sienne; que M. le duc [illegible]ssadeur en Espagne, en a fait autant; et que son cu[illegible]sulta là-dessus, lui dit nettement que tous ceux d[illegible] ne s'accommodoient pas de la batterie de fer tout a[illegible]e celle de cuivre, étoient des

ignorans ou des gens de mauvaise volonté. Plusieurs particuliers ont suivi cet exemple, que les personnes éclairées qui m'ont remis l'extrait ci-joint ont donné depuis longtemps, sans que leur table se ressente le moins du monde de ce changement, que par la confiance avec laquelle on peut manger d'excellens ragoûts, très-bien préparés dans des vaisseaux de fer.

Mais que peut-on mettre sous les yeux du public de plus frappant que cet extrait même? S'il y avoit au monde une nation qui dût s'opposer à l'expulsion du cuivre, c'est certainement la Suède, dont les mines de ce métal font la principale richesse, et dont les peuples, en général, idolâtrent leurs anciens usages. C'est pourtant ce royaume, si riche en cuivre, qui donne l'exemple aux autres d'ôter à ce métal tous les emplois qui le rendent dangereux, et qui intéressent la vie des citoyens; ce sont ces peuples, si attachés à leurs vieilles pratiques, qui renoncent sans peine à une multitude de commodités qu'ils retireroient de leurs mines, dès que la raison et l'autorité des sages leur montrent le risque que l'usage indiscret de ce métal leur fait courir. Je voudrois pouvoir espérer qu'un si salutaire exemple sera suivi dans le reste de l'Europe, où l'on ne doit pas avoir la même répugnance à proscrire, au moins dans les cuisines, un métal que l'on tire de dehors. Je voudrois que les avertissemens publics des philosophes et des gens de lettres éveillassent les peuples sur les dangers de toute espèce auxquels leur imprudence les expose, et rappelassent plus souvent à tous les souverains que le soin de la conservation des hommes n'est pas seulement leur premier devoir, mais aussi leur plus grand intérêt.

Je suis, etc.

LXXVI. — A M. LE COMTE D'ARGENSON, MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT[1].

Paris, le 6 mars 1754.

Monsieur,

Ayant donné, l'année dernière, à l'Opéra un intermède intitulé le *Devin du village*, sous des conditions que les directeurs de ce théâtre ont enfreintes, je vous supplie d'ordonner que la partition de cet ouvrage me soit rendue, et que les représentations leur en soient à jamais interdites, comme d'un bien qui ne leur appartient pas; restitution à laquelle ils doivent avoir d'autant moins de répugnance, qu'après quatre-vingts représentations en double, il ne leur reste aucun parti à tirer de la pièce, ni aucun tort à faire à l'auteur. Le mémoire ci-joint contient les justes raisons sur lesquelles cette demande est fondée. On oppose à ces raisons des règlemens qui n'existent pas, et qui, quand ils existeroient, ne sauroient les détruire, puisque, le marché par lequel j'ai cédé mon ouvrage étant rompu, cet ouvrage me revient en toute justice. Permettez, monsieur le comte, que j'aie recours à la vôtre en cette occasion, et que j'implore celle qui m'est due[2].

Je suis avec un profond respect, etc.

1. L'Académie royale de musique étoit de son département.
2. « Je joignis à ma lettre à M. d'Argenson un mémoire qui étoit sans

LXXVII. — A M. LE COMTE DE TURPIN,

Qui m'avoit adressé une Épître à la tête des Amusemens philosophiques et littéraires de deux amis.

Paris, le 12 mai 1754.

En vous faisant mes remercîmens, monsieur, du recueil que vous m'avez envoyé, j'en ajouterois pour l'épître qui est à la tête, et qu'on prétend m'être adressée[1], si la leçon qu'elle contient n'étoit gâtée par l'éloge qui l'accompagne, et que je veux me hâte d'oublier, pour n'avoir point de reproches à vous faire.

Quant à la leçon, j'en trouve les maximes très-sensées; il ne leur manque, ce me semble, qu'une plus juste application. Il faudroit que je changeasse étrangement d'humeur et de caractère, si jamais les devoirs de l'humanité cessoient de m'être chers, sous prétexte que les hommes sont méchans. Je ne punis ni moi, ni personne, en me refusant à une société trop nombreuse. Je délivre les autres du triste spectacle d'un homme qui souffre, ou d'un observateur importun, et je me délivre moi-même de la gêne où me mettroit le commerce de beaucoup de gens dont heureusement je ne connoîtrois que les noms. Je ne suis point sujet à l'ennui que vous me reprochez; et si j'en sens quelquefois, c'est seulement dans les belles assemblées, où j'ai l'honneur de me trouver fort déplacé de toutes façons. La seule société qui m'ait paru désirable est celle qu'on entretient avec ses amis, et j'en jouis avec trop de bonheur pour regretter celle du grand monde. Au reste, quand je haïrois les hommes autant que je les aime et que je les plains, j'ai peur que les voir de plus près ne fût un mauvais moyen de me raccommoder avec eux; et quelque heureux que je puisse être dans mes liaisons, il me seroit difficile de me trouver jamais avec personne aussi bien que je suis avec moi-même.

J'ai pensé que me justifier devant vous étoit la meilleure preuve que je pouvois vous donner que vos avis ne m'ont pas déplu, et que je fais cas de votre estime. Venons à vous, monsieur, par qui j'aurois dû commencer; j'ai déjà lu une partie de vos ouvrages, et j'y vois avec plaisir l'usage aimable et honnête que vous et votre ami faites de vos loisirs et de vos talens. Votre recueil n'est pas assez mauvais pour devoir vous rebuter du travail, ni assez bon pour vous ôter l'espoir d'en faire un meilleur dans la suite. Travaillez donc sous vos divins maîtres à étendre leurs droits et votre gloire. Vaincre, comme vous avez commencé, les préjugés de votre naissance et de votre état, c'est se mettre fort au-dessus de l'une et de l'autre. Mais joindre l'exemple aux leçons de la vertu, c'est ce qu'on a droit d'attendre de quiconque la prêche dans ses écrits. Tel est l'honorable engagement que vous venez de prendre, et que vous travaillez à remplir.

Je suis de tout mon cœur, etc.

réplique et qui demeura sans réponse et sans effet, ainsi que ma lettre. » (*Confessions*, liv. VIII.)

1. Il n'y a que les lettres initiales de mon nom.

LXXVIII. — A M. D'ALEMBERT.

Ce 26 juin 1754.

Je vous renvoie, monsieur, la lettre C, que je n'ai pu relire plus tôt, ayant toujours été malade. Je ne sais comment on résiste à la manière dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je serois bien fâché de le savoir. Ainsi, j'entre dans toutes vos vues, et j'approuve les changemens que vous avez jugé à propos de faire : j'ai pourtant rétabli un ou deux morceaux que vous aviez supprimés, parce qu'en me réglant sur le principe que vous avez établi vous-même, il m'a semblé que ces morceaux faisoient à la chose, ne marquoient point d'humeur et ne disoient point d'injures. Cependant je veux que vous soyez absolument le maître, et je soumets le tout à votre équité et à vos lumières.

Je ne puis assez vous remercier de votre discours préliminaire. J'ai peine à croire que vous ayez eu beaucoup plus de plaisir à le faire que moi à le lire. La chaîne encyclopédique surtout m'a instruit et éclairé; et je me propose de la relire plus d'une fois. Pour ce qui concerne ma partie, je trouve votre idée sur l'imitation musicale très-juste et très neuve. En effet, à un très-petit nombre de choses près, l'art du musicien ne consiste point à peindre immédiatement les objets, mais à mettre l'âme dans une disposition semblable à celle où la mettroit leur présence. Tout le monde sentira cela en vous lisant, et sans vous, personne peut-être ne se fût avisé de le penser. C'est là, comme dit Lamotte,

De ce vrai dont tous les esprits
Ont en eux-mêmes la semence;
Que l'on sent, mais qu'on est surpris
De trouver vrai quand on y pense.

Il y a très-peu d'éloges auxquels je sois sensible, mais je le suis beaucoup à ceux qu'il vous a plu de me donner. Je ne puis m'empêcher de penser avec plaisir que la postérité verra, dans un tel monument, que vous avez bien pensé de moi.

Je vous honore du fond de mon âme, et suis de la même manière, monsieur, votre très-humble, etc.

LXXIX. — AU P. LE SAGE.

Aux Eaux-Vives, le 1er juillet au soir, 1754.

Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
Viribus.

Le musicien qui, en 1720, disoit que la musique la plus simple étoit la plus belle, tenoit là, ce me semble, un étrange propos. J'aimerois autant qu'il eût dit que le meilleur comédien est celui qui fait le moins de gestes et parle le plus posément. A l'égard des roulemens de Lulli, je conviens qu'ils sont plats et de mauvais goût.

Je suis fort surpris qu'on retrouve dans le *Devin du village* les mêmes roulemens que dans l'opéra de *Roland;* il faut que, n'y trou-

vant pas, moi, le moindre rapport, je m'aveugle étrangement sur ce point. Au reste, ce n'est pas une chose aisée de déterminer les cas où la musique comporte des roulemens, et ceux où elle n'en comporte point. Je me suis fait des règles pour distinguer ces cas, et j'ai soigneusement suivi ces règles dans la pratique. « Rem a me sæpe deliberatam et multum agitatam requiris. »

Si la musique ne consiste qu'en de simples chansons, et ne plaît que par les sons physiques, il pourra arriver que des airs de province plairont autant ou plus que ceux de la cour; mais toutes les fois que la musique sera considérée comme un art d'imitation, ainsi que la poésie et la peinture, c'est à la ville, c'est à la cour, c'est partout où s'exercent aux arts agréables beaucoup d'hommes rassemblés, qu'on apprend à la cultiver. En général, la meilleure musique est celle qui réunit le plaisir physique et le plaisir moral, c'est-à-dire l'agrément de l'oreille et l'intérêt du sentiment.

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

Si Molière a consulté sa servante, c'est sans doute sur le *Médecin malgré lui*, sur les saillies de Nicolle, et la querelle de Sosie et de Cléanthis : mais, à moins que la servante de Molière ne fût une personne fort extraordinaire, je parierois bien que ce grand homme ne la consultoit pas sur le *Misanthrope* ni sur le *Tartuffe*, ni sur la belle scène d'Alcmène et d'Amphitryon. Les musiciens ne doivent consulter les ignorans qu'avec le même discernement, d'autant plus que l'imitation musicale est plus détournée, moins immédiate, et demande plus de finesse de sentiment pour être aperçue que celle de la comédie.

Quoique les principes de la beauté théâtrale n'aient été portés, ni par les modernes, ni même par Aristote, au degré de clarté dont ils sont susceptibles, ils sont faciles à établir. Ces principes me paroissent se réduire à deux, savoir, l'imitation et l'intérêt, qui s'appliquent également à la musique. Je ne dirai pas, de peur d'obscurité, que le beau consiste dans l'imitation du vrai, mais dans le vrai de l'imitation : c'est là, ce me semble, le sens du vers d'Horace et de celui de Boileau. Que l'imitation ne doive s'exercer que sur des objets utiles, c'est un bon précepte de morale, mais non pas une règle poétique; car il y a de très-belles pièces dont le sujet ne peut être d'aucune utilité : tel est l'*Œdipe* de Sophocle.

Les mathématiciens ont très-bien expliqué la partie de la musique qui est de leur compétence, savoir, les rapports des sons, d'où dépend aussi le plaisir physique de l'harmonie et du chant. Les philosophes, de leur côté, ont fait voir que la musique, prise pour un des beaux-arts, a comme eux le principe de ses plus grands charmes dans celui de l'imitation.

Les musiciens ne sont point faits pour raisonner sur leur art : c'est à eux de trouver les choses, au philosophe de les expliquer.

Quoique l'abbé du Bos ait parlé de musique en homme qui n'y entendoit rien, cela n'empêche pas qu'il n'y ait des règles pour juger

d'une pièce de musique aussi bien que d'un poëme ou d'un tableau. Que diroit-on d'un homme qui prétendroit juger de l'*Iliade* d'Homère, ou de la *Phèdre* de Racine, ou du *Déluge* du Poussin, comme d'une oille ou d'un jambon ? Autant en seroit nul celui qui voudroit comparer les prestiges d'une musique ravissante, qui porte au cœur le trouble de toutes les passions et la volupté de tous les sentimens, avec la sensation grossière et purement physique du palais dans l'usage des alimens. Quelle différence, pour les mouvemens de l'âme, entre des hommes exercés et ceux qui ne le sont pas ! Un Pergolèse, un Voltaire, un Titien, disposeront, pour ainsi dire, à leur gré du cœur chez un peuple éclairé; mais le paysan, insensible aux chefs-d'œuvre de ces grands hommes, ne trouve rien de si beau que la bibliothèque bleue, les enseignes à bière, et le branle de son village.

Je crois donc qu'on peut très-bien disputer de musique et même assigner, relativement au langage, les qualités qu'elle doit avoir pour être bonne et pour plaire; car, quoiqu'on ne puisse expliquer les choses de goût qui ne sont que de pures sensations, le philosophe peut sans témérité entreprendre l'explication de celles qui modifient l'âme, et qui font partie du beau métaphysique. Je me garderai bien d'entrer dans la prétendue dispute de la musique simple et de la composée, jusqu'à ce que j'aie appris ce que signifient ces mots que je n'entends point. Je penserois, en attendant, que les sons et les mouvemens doivent être composés et modifiés par le musicien, comme les lignes et les couleurs par le peintre, selon les teintes et les nuances des objets qu'il veut rendre et des choses qu'il veut exprimer. Mais pour bien résoudre ces questions, qui ne laissent pas d'avoir leur difficulté,

Vaces oportet, Eutyche, a negotiis,
Ut liber animus sentiat vim carminis.

LXXX. — A M. François Mussard,

A Genève, le 6 juillet 1754.

Je savois trop, monsieur, quels sont vos sentimens et vos bontés pour moi, pour douter du soin que vous donneriez à une affaire qui me tenoit autant au cœur que celle que vous venez de terminer heureusement; mais les peines que vous avez prises et la diligence que vous y avez employée donnent un nouveau prix au service que vous m'avez rendu dans cette occasion. Il m'est doux de réunir tant d'obligations envers une personne que j'aime et que j'honore autant que vous : il me seroit encore plus doux de les acquitter si jamais vous m'en fournissiez le moyen.

Je suis flatté de votre approbation; car c'est surtout à mes amis que je cherche à plaire : si vous goûtez mon ouvrage, vous et l'ami à qui vous l'avez communiqué pour moi, j'attendrai fort patiemment l'événement. Du reste, bon ou mauvais, j'espère qu'il écartera pour quelque temps les clabauderies des musiciens, et me rendra la sûreté dont leurs petits complots m'ont privé durant quelque temps. Au surplus, quiconque se résout à dire des vérités utiles ne doit pas at-

tendre sa récompense des hommes. Je vous prie de vouloir garder jusqu'à mon retour l'argent qui vous a été remis par Pissot, à moins que je n'en aie besoin auparavant; auquel cas je me prévaudrai sur vous comme vous me le permettez. Je vous prie de me garder le secret avec tout le monde et même avec M. Lenieps; car après toutes les amitiés qu'il m'a témoignées, il auroit lieu de se plaindre, s'il apprenoit mes affaires d'un autre que de moi-même.

J'ai été très-bien reçu ici, et je ne puis que me louer des bontés de mes concitoyens. Je partirai avec regret, mais je partirai pourtant au commencement de septembre, et je me consolerai de quitter ma patrie, en me rapprochant de vous, que j'honore, que j'aime et que j'embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'ai laissé M. de Gauffecourt à Lyon; quand il sera de retour je lui communiquerai vos lettres, et je puis d'avance vous remercier en son nom de votre souvenir. Mes respects, je vous supplie, à Mme de Valmalette, et mes complimens à M. son époux.

LXXXI. — A MADAME GONCERU, NÉE ROUSSEAU.

Genève, le 11 juillet 1754.

Il y a quinze jours, ma très-bonne et très-chère tante, que je me propose, chaque matin, de partir pour aller vous voir, vous embrasser, et mettre à vos pieds un neveu qui se souvient, avec la plus tendre reconnoissance, des soins que vous avez pris de lui dans son enfance, et de l'amitié que vous lui avez toujours témoignée. Des soins indispensables m'ont empêché de suivre jusqu'ici le penchant de mon cœur, et me retiendront encore quelques jours; mais rien ne m'empêchera de satisfaire mon empressement à cet égard le plus tôt qu'il me sera possible; et j'aime encore mieux un retard qui me laissera le loisir de passer quelque temps près de vous, que d'être obligé d'aller et revenir le même jour. Je ne puis vous dire quelle fête je me fais de vous revoir, et de retrouver en vous cette chère et bonne tante, que je pouvois appeler ma mère, par les bontés qu'elle avoit pour moi, et à laquelle je ne pense jamais sans un véritable attendrissement. Je vous prie de témoigner à M. Gonceru le plaisir que j'aurai aussi de le revoir et d'être reçu de lui avec un peu de la même bonté que vous avez toujours eue pour moi. Je vous embrasse de tout mon cœur l'un et l'autre, et suis avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

LXXXII. — A MADAME BOURETTE,

à Paris.

13 septembre 1754.

Recevez, madame, mes très-humbles remercîmens des vers que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer : leur éloge m'est interdit puisqu'ils semblent destinés au mien; et vous pardonnerez sans doute un peu de grossièreté à un homme aussi peu accoutumé à recevoir des complimens qu'à en faire. Mais rien ne m'empêchera de rendre en toute occasion justice à vos talens, qui m'étoient connus, ni d'être toute ma vie, avec reconnoissance et respect, madame, etc.

LXXXIII. — A M. VERNES.

Paris, le 13 octobre 1754.

Il faut vous tenir parole, monsieur, et satisfaire en même temps mon cœur et ma conscience; car, estime, amitié, souvenir, reconnoissance, tout vous est dû, et je m'acquitterai de tout cela sans songer que je vous le dois. Aimons-nous donc bien tous deux, et hâtons-nous d'en venir au point de n'avoir plus besoin de nous le dire.

J'ai fait mon voyage[1] très-heureusement et plus promptement encore que je n'espérois. Je remarque que mon retour a surpris bien des gens, qui vouloient faire entendre que la rentrée dans le royaume m'étoit interdite, et que j'étois relégué à Genève, ce qui seroit pour moi comme pour un évêque françois être relégué à la cour. Enfin m'y voici, malgré eux et leurs dents, en attendant que le cœur me ramène où vous êtes, ce qui se feroit dès à présent, si je ne consultois que lui. Je n'ai trouvé ici aucun de mes amis : Diderot est à Langres, Duclos en Bretagne, Grimm en Provence, d'Alembert même est en campagne; de sorte qu'il ne me reste ici que des connoissances dont je ne me soucie pas assez pour déranger ma solitude en leur faveur. Le quatrième volume de l'*Encyclopédie* paroît depuis hier; on le dit supérieur encore au troisième. Je n'ai pas encore le mien; ainsi je n'en puis juger par moi-même. Des nouvelles littéraires ou politiques, je n'en sais pas, Dieu merci, et ne suis pas plus curieux des sottises qui se font dans ce monde que de celles qu'on imprime dans les livres.

J'oubliai de vous laisser, en partant, les *canzoni* que vous m'aviez demandées : c'est une étourderie que je réparerai ce printemps avec usure, en y joignant quelques chansons françoises, qui seront mieux du goût de vos dames, et qu'elles chanteront moins mal.

Mille respects, je vous supplie, à M. votre père et à Mme votre mère, et ne m'oubliez pas non plus auprès de Mme votre sœur, quand vous lui écrirez; je vous prie de me donner particulièrement de ses nouvelles; je me recommande encore à vous pour faire une ample mention de moi dans vos voyages de Sécheron, au cas qu'on y soit encore; *item*, à M., Mme et Mlle Mussard, à Châtelaine : votre éloquence aura de quoi briller à faire l'apologie d'un homme qui, après tant d'honnêtetés reçues, part et emporte le chat.

J'ai voulu faire un article à part pour M. Abauzit. Dédommagez-moi, en mon absence, de la gêne que m'a causée sa modestie, toutes les fois que j'ai voulu lui témoigner ma profonde et sincère vénération. Déclarez-lui, sans quartier, tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui, et n'oubliez pas de vous dire à vous-même quelque chose des miens pour vous.

1. Rousseau était parti le 1er juin 1754, avec Thérèse et M. Gauffecourt, pour Genève, d'où il alla avec la première faire une visite à Mme de Warens, à Chambéry. (ÉD.)

P. S. Mlle Le Vasseur vous prie d'agréer ses très-humbles respects. Je me proposois d'écrire à M. de Rochemont; mais cette maudite paresse.... Que votre amitié fasse pour la mienne auprès de lui, je vous en supplie.

LXXXIV. — A M. Perdriau.

A Genève.

Paris, le 28 novembre 1754.

En répondant avec franchise à votre dernière lettre en déposan mon cœur et mon sort entre vos mains, je crois, monsieur, vous donner une marque d'estime et de confiance moins équivoque que des louanges et des complimens, prodigués par la flatterie plus souvent que par l'amitié.

Oui, monsieur, frappé des conformités que je trouve entre la constitution de gouvernement qui découle de mes principes et celle qui existe réellement dans notre république, je me suis proposé de lui dédier mon *Discours sur l'origine et les fondemens de l'inégalité*; et j'ai saisi cette occasion, comme un heureux moyen d'honorer ma patrie et ses chefs par de justes éloges; d'y porter, s'il se peut, dans le fond des cœurs, l'olive que je ne vois encore que sur des médailles, et d'exciter en même temps les hommes à se rendre heureux par l'exemple d'un peuple qui l'est ou qui pourroit l'être sans rien changer à son institution. Je cherche en cela, selon ma coutume, moins à plaire qu'à me rendre utile; je ne compte pas en particulier sur le suffrage de quiconque est de quelque parti : car, n'adoptant pour moi que celui de la justice et de la raison, je ne dois guère espérer que tout homme qui suit d'autres règles puisse être l'approbateur des miennes; et si cette considération ne m'a point retenu, c'est qu'en toute chose le blâme de l'univers entier me touche beaucoup moins que l'aveu de ma conscience. Mais, dites-vous, dédier un livre à la république, cela ne s'est jamais fait. Tant mieux, monsieur; dans les choses louables, il vaut mieux donner l'exemple que le recevoir, et je crois n'avoir que de trop justes raisons pour n'être l'imitateur de personne : ainsi votre objection n'est, au fond, qu'un préjugé de plus en ma faveur, car depuis longtemps il ne reste plus de mauvaise action à tenter; et, quoi qu'on en pût dire, il s'agiroit moins de savoir si la chose s'est faite ou non, que si elle est bien ou mal en soi, de quoi je vous laisse le juge. Quant à ce que vous ajoutez, qu'après ce qui s'est passé, de telles nouveautés peuvent être dangereuses, c'est là une grande vérité à d'autres égards; mais à celui-ci, je trouve, au contraire, ma démarche d'autant plus à sa place, après ce qui s'est passé, que mes éloges étant pour les magistrats, et mes exhortations pour les citoyens, il convient que le tout s'adresse à la république, pour avoir occasion de parler à ses divers membres, et pour ôter à ma dédicace toute apparence de partialité. Je sais qu'il y a des choses qu'il ne faut point rappeler; et j'espère que vous me croyez assez de jugement pour n'en user à cet égard qu'avec

une réserve dans laquelle j'ai plus consulté le goût des autres que le mien; car je ne pense pas qu'il soit d'une adroite politique de pousser cette maxime jusqu'au scrupule. La mémoire d'Érostrate nous apprend que c'est un mauvais moyen de faire oublier les choses que d'ôter la liberté d'en parler; mais si vous faites qu'on n'en parle qu'avec douleur, vous ferez bientôt qu'on n'en parlera plus. Il y a je ne sais quelle circonspection pusillanime fort goûtée en ce siècle, et qui, voyant partout des inconvéniens, se borne, par sagesse, à ne faire ni bien ni mal : j'aime mieux une hardiesse généreuse qui, pour bien faire, secoue quelquefois le puéril joug de la bienséance.

Qu'un zèle indiscret m'abuse peut-être; que, prenant mes erreurs pour des vérités utiles, avec les meilleures intentions du monde je puisse faire plus de mal que de bien, je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est qu'une semblable raison devroit retenir tout homme droit, et laisser l'univers à la discrétion du méchant et de l'étourdi, parce que les objections tirées de la seule foiblesse de la nature ont force contre quelque homme que ce soit, et qu'il n'y a personne qui ne dût être suspect à soi-même, s'il ne se reposoit de la justesse de ses lumières sur la droiture de son cœur : c'est ce que je dois pouvoir faire sans témérité, parce que, isolé parmi les hommes, ne tenant à rien dans la société, dépouillé de toute espèce de prétention, et ne cherchant mon bonheur même que dans celui des autres, je crois du moins être exempt de ces préjugés d'État qui font plier le jugement des plus sages aux maximes qui leur sont avantageuses. Je pourrois, il est vrai, consulter des gens plus habiles que moi, et je le ferois volontiers, si je ne savois que leur intérêt me conseillera toujours avant leur raison. En un mot, pour parler ici sans détour, je me fie encore plus à mon désintéressement qu'aux lumières de qui que ce puisse être.

Quoique en général je fasse très-peu de cas des étiquettes de procédés, et que j'en aie depuis longtemps secoué le joug plus pesant qu'utile, je pense avec vous qu'il auroit convenu d'obtenir l'agrément de la république ou du conseil, comme c'est assez l'usage en pareil cas; et j'étois si bien de cet avis, que mon voyage fut fait en partie dans l'intention de solliciter cet agrément; mais il me fallut peu de temps et d'observations pour reconnoître l'impossibilité de l'obtenir; je sentis que demander une telle permission, c'étoit vouloir un refus, et qu'alors ma démarche, qui pèche tout au plus contre une certaine bienséance dont plusieurs se sont dispensés, seroit par là devenue une désobéissance condamnable si j'avois persisté, ou l'étourderie d'un sot si j'eusse abandonné mon dessein : car ayant appris que, dès le mois de mai dernier, il s'étoit fait, à mon insu, des copies de l'ouvrage et de la dédicace, dont je n'étois plus le maître de prévenir l'abus, je vis que je ne l'étois pas non plus de renoncer à mon projet, sans m'exposer à le voir exécuter par d'autres.

Votre lettre m'apprend elle-même que vous ne sentez pas moins que moi toutes les difficultés que j'avois prévues; or vous savez qu'à force de se rendre difficile sur les permissions indifférentes, on invite les hommes à s'en passer. C'est ainsi que l'excessive circonspection du feu

chancelier sur l'impression des meilleurs livres fit enfin qu'on ne lui présentoit plus de manuscrits, et que les livres ne s'imprimoient pas moins, quoique cette impression, faite contre les lois, fût réellement criminelle, au lieu qu'une dédicace non communiquée n'est tout au plus qu'une impolitesse; et, loin qu'un tel procédé soit blâmable par sa nature, il est, au fond, plus conforme à l'honnêteté que l'usage établi: car il y a je ne sais quoi de lâche à demander aux gens la permission de les louer, et d'indécent à l'accorder. Ne croyez pas non plus qu'une telle conduite soit sans exemple : je puis vous faire voir des livres dédiés à la nation françoise, d'autres au peuple anglois, sans qu'on ait fait un crime aux auteurs de n'avoir eu pour cela ni le consentement de la nation, ni celui du prince, qui sûrement leur eût été refusé, parce que, dans toute monarchie, le roi veut être l'État, lui tout seul, et ne prétend pas que le peuple soit quelque chose.

Au reste, si j'avois eu à m'ouvrir à quelqu'un sur cette affaire, ç'auroit été à M. le premier moins qu'à qui que ce soit au monde. J'honore et j'aime trop ce premier et digne magistrat pour avoir voulu le compromettre en la moindre chose, et l'exposer au chagrin de déplaire peut-être à beaucoup de gens, en favorisant mon projet, ou d'être forcé peut-être à le blâmer contre son propre sentiment. Vous pouvez croire qu'ayant réfléchi longtemps sur les matières du gouvernement, je n'ignore pas la force de ces petites maximes d'État qu'un sage magistrat est obligé de suivre, quoiqu'il en sente lui-même toute la frivolité.

Vous conviendrez que je ne pouvois obtenir l'aveu du Conseil sans que mon ouvrage fût examiné; or pensez-vous que j'ignore ce que c'est que ces examens, et combien l'amour-propre des censeurs les mieux intentionnés, et les préjugés des plus éclairés, leur font mettre d'opiniâtreté et de hauteur à la place de la raison, et leur font rayer d'excellentes choses, uniquement parce qu'elles ne sont pas dans leur manière de penser, et qu'ils ne les ont pas méditées aussi profondément que l'auteur? N'ai-je pas eu ici mille altercations avec les miens? Quoique gens d'esprit et d'honneur, ils m'ont toujours désolé par de misérables chicanes, qui n'avoient pas le sens commun, ni d'autre cause qu'une vile pusillanimité, ou la vanité de vouloir tout savoir mieux qu'un autre. Je n'ai jamais cédé, parce que je ne cède qu'à la raison; le magistrat a été notre juge, et il s'est toujours trouvé que les censeurs avoient tort. Quand je répondis au roi de Pologne, je devois, selon eux, lui envoyer mon manuscrit, et ne le publier qu'avec son agrément : c'étoit, prétendoient-ils, manquer de respect au père de la reine que de l'attaquer publiquement, surtout avec la fierté qu'ils trouvoient dans ma réponse, et ils ajoutoient même que ma sûreté exigeoit des précautions; je n'en ai pris aucune; je n'ai point envoyé mon manuscrit au prince; je me suis fié à l'honnêteté publique, comme je fais encore aujourd'hui, et l'événement a prouvé que j'avois raison. Mais à Genève il n'en iroit pas comme ici; la décision de mes censeurs seroit sans appel : je me verrois réduit à me taire, ou à donner sous mon nom le sentiment d'autrui; et je ne veux faire ni l'un ni l'au-

tre. Mon expérience m'a donc fait prendre la ferme résolution d'être désormais mon unique censeur ; je n'en aurois jamais de plus sévère, et mes principes n'en ont pas besoin d'autre, non plus que mes mœurs : puisque tous ces gens-là regardent toujours à mille choses étrangères dont je ne me soucie point, j'aime mieux m'en rapporter à ce juge intérieur et incorruptible qui ne passe rien de mauvais, et ne condamne rien de bon, et qui ne trompe jamais quand on le consulte de bonne foi. J'espère que vous trouverez qu'il n'a pas mal fait son devoir dans l'ouvrage en question, dont tout le monde sera content, et qui n'auroit pourtant obtenu l'approbation de personne.

Vous devez sentir encore que l'irrégularité qu'on peut trouver dans mon procédé est toute à mon préjudice et à l'avantage du gouvernement. S'il y a quelque chose de bon dans mon ouvrage, on pourra s'en prévaloir; s'il y a quelque chose de mauvais, on pourra le désavouer; on pourra m'approuver ou me blâmer selon les intérêts particuliers, ou le jugement du public : on pourroit même proscrire mon livre, si l'auteur et l'État avoient ce malheur que le Conseil n'en fût pas content : toutes choses qu'on ne pourroit plus faire, après en avoir approuvé la dédicace. En un mot, si j'ai bien dit en l'honneur de ma patrie, la gloire en sera pour elle; si j'ai mal dit, le blâme en retombera sur moi seul. Un bon citoyen peut-il se faire un scrupule d'avoir à courir de tels risques ?

Je supprime toutes les considérations personnelles qui peuvent me regarder, parce qu'elles ne doivent jamais entrer dans les motifs d'un homme de bien, qui travaille pour l'utilité publique. Si le détachement d'un cœur qui ne tient ni à la gloire, ni à la fortune, ni même à la vie, peut le rendre digne d'annoncer la vérité, j'ose me croire appelé à cette vocation sublime : c'est pour faire aux hommes du bien selon mon pouvoir que je m'abstiens d'en recevoir d'eux, et que je chéris ma pauvreté et mon indépendance. Je ne veux point supposer que de tels sentimens puissent jamais me nuire auprès de mes concitoyens; et c'est sans le prévoir ni le craindre que je prépare mon âme à cette dernière épreuve, la seule à laquelle je puisse être sensible; croyez que je veux être, jusqu'au tombeau, honnête, vrai, et citoyen zélé, et que s'il falloit me priver, à cette occasion, du doux séjour de la patrie, je couronnerois ainsi les sacrifices que j'ai faits à l'amour des hommes et de la vérité par celui de tous qui coûte le plus à mon cœur, et qui par conséquent m'honore le plus.

Vous comprendrez aisément que cette lettre est pour vous seul : j'aurois pu vous en écrire une, pour être vue, dans un style fort différent; mais, outre que ces petites adresses répugnent à mon caractère, elles ne répugneroient pas moins à ce que je connois du vôtre, et je me saurai gré, toute ma vie, d'avoir profité de cette occasion de m'ouvrir à vous sans réserve, et de me confier à la discrétion d'un homme de bien qui a de l'amitié pour moi. Bonjour, monsieur; je vous embrasse de tout mon cœur avec attendrissement et respect.

LXXXV. — A MADAME LA MARQUISE DE MENARS.

Paris, le 20 décembre 1754.

Madame,

Si vous prenez la peine de lire l'incluse, vous verrez pourquoi j'ai l'honneur de vous l'adresser. Il s'agit d'un paquet que vous avez refusé de recevoir, parce qu'il n'étoit pas pour vous, raison qui n'a pas paru si bonne à M. votre gendre. En confiant la lettre à votre prudence, pour en faire l'usage que vous trouverez à propos, je ne puis m'empêcher, madame, de vous faire réfléchir au hasard qui fait que cette affaire parvient à vos oreilles. Combien d'injustices se font tous les jours à l'abri du rang et de la puissance, et qui restent ignorées, parce que le cri des opprimés n'a pas la force de se faire entendre ! C'est surtout, madame, dans votre condition qu'on doit apprendre à écouter la plainte du pauvre, et la voix de l'humanité, de la commisération, ou du moins celle de la justice.

Vous n'avez pas besoin, sans doute, de ces réflexions, et ce n'est pas à moi qu'il conviendroit de vous les proposer; mais ce sont des avis qui, de votre part, ne sont peut-être pas inutiles à vos enfans.

Je suis avec respect, etc.

LXXXVI. — A M. LE COMTE DE LASTIC.

(INCLUSE DANS LA PRÉCÉDENTE.)

Paris, le 20 décembre 1754.

Sans avoir l'honneur, monsieur, d'être connu de vous, j'espère qu'ayant à vous offrir des excuses et de l'argent, ma lettre ne sauroit être mal reçue.

J'apprends que Mlle de Cléry a envoyé de Blois un panier à une bonne vieille femme, nommée Mme Le Vasseur, et si pauvre qu'elle demeure chez moi; que ce panier contenoit, entre autres choses, un pot de vingt livres de beurre; que le tout est parvenu, je ne sais comment, dans votre cuisine; que la bonne vieille, l'ayant appris, a eu la simplicité de vous envoyer sa fille, avec la lettre d'avis, vous redemander son beurre, ou le prix qu'il a coûté; et qu'après vous être moqués d'elle, selon l'usage, vous et Mme votre épouse, vous avez, pour toute réponse, ordonné à vos gens de la chasser.

J'ai tâché de consoler la bonne femme affligée, en lui expliquant les règles du grand monde et de la grande éducation; je lui ai prouvé que ce ne seroit pas la peine d'avoir des gens, s'ils ne servoient à chasser le pauvre, quand il vient réclamer son bien; et, en lui montrant combien *justice* et *humanité* sont des mots roturiers, je lui ai fait comprendre, à la fin, qu'elle est trop honorée qu'un comte ait mangé son beurre. Elle me charge donc, monsieur, de vous témoigner sa reconnoissance de l'honneur que vous lui avez fait, son regret de l'importunité qu'elle vous a causée, et le désir qu'elle auroit que son beurre vous eût paru bon.

Que si par hasard il vous en a coûté quelque chose pour le port du

paquet à elle adressé, elle offre de vous le rembourser, comme il est juste. Je n'attends là-dessus que vos ordres pour exécuter ses intentions, et vous supplie d'agréer les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LXXXVII. — A MADAME D'ÉPINAY.

Ce jeudi matin (20 décembre 1754.)

Il faut faire, madame, ce que vous voulez. Les lettres ne seront point envoyées, et M. le comte de Lastic peut désormais voler le beurre de toutes les bonnes femmes de Paris sans que je m'en fâche. Laissons donc là M. le comte, et parlons de votre santé, qu'il ne faut pas mettre en jeu pour si peu de chose. Je ne sais que vous dire des ordonnances de M. Tronchin : votre expérience me les rend furieusement suspectes; il a tant de réputation, qu'il pourroit bien n'être qu'un charlatan. Cependant je vous avoue que j'y tiens encore, et que j'attribue le malentendu, s'il y en a, à l'inconvénient de l'éloignement. Quoi qu'il en soit, j'approuve beaucoup le parti que vous avez pris de vous en tenir à son régime, et de laisser ses drogues : c'est en général tout l'usage que vous devriez faire de la médecine; mais il faut choisir un régime et s'y tenir. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de Mme d'Esclavelles. Bonjour, madame.

LXXXVIII. — A M. VERNES.

Paris, le 2 avril 1755.

Pour le coup, monsieur, voici bien du retard; mais, outre que je ne vous ai point caché mes défauts, vous devez songer qu'un ouvrier et un malade ne disposent pas de leur temps comme ils aimeroient le mieux. D'ailleurs, l'amitié se plaît à pardonner, et l'on n'y met guère la sévérité qu'à la place du sentiment. Ainsi je crois pouvoir compter sur votre indulgence.

Vous voilà donc, messieurs, devenus auteurs périodiques. Je vous avoue que ce projet ne me rit pas autant qu'à vous : j'ai du regret de voir des hommes faits pour élever des monumens se contenter de porter des matériaux, et d'architectes se faire manœuvres. Qu'est-ce qu'un livre périodique ? un ouvrage éphémère, sans mérite et sans utilité, dont la lecture, négligée et méprisée par des gens de lettres, ne sert qu'à donner aux femmes et aux sots de la vanité sans instruction, et dont le sort, après avoir brillé le matin sur la toilette, est de mourir le soir dans la garde-robe. D'ailleurs, pouvez-vous vous résoudre à prendre des pièces dans les journaux, et jusque dans le *Mercure*, et à compiler des compilations? S'il n'est pas impossible qu'il s'y trouve quelque bon morceau, il est impossible que, pour le déterrer, vous n'ayez le dégoût d'en lire toujours une multitude de détestables. La philosophie du cœur coûtera cher à l'esprit, s'il faut le remplir de tous ces fatras. Enfin, quand vous auriez assez de zèle pour soutenir l'ennui de toutes ces lectures, qui vous répondra que votre choix sera fait comme il doit l'être, que l'attrait de vos vues particulières ne l'emportera pas souvent sur l'utilité publique, ou que, si vous ne son-

gez qu'à cette utilité, l'agrément n'en souffrira point? Vous n'ignorez pas qu'un bon choix littéraire est le fruit du goût le plus exquis, et qu'avec tout l'esprit et toutes les connoissances imaginables, le goût ne peut assez se perfectionner dans une petite ville, pour y acquérir cette sûreté nécessaire à la formation d'un recueil. Si le vôtre est excellent, qui le sentira? S'il est médiocre, et par conséquent détestable, aussi ridicule que le *Mercure suisse*, il mourra de sa mort naturelle, après avoir amusé pendant quelques mois les caillettes du pays de Vaud. Croyez-moi, monsieur, ce n'est point cette espèce d'ouvrage qui nous convient. Des ouvrages graves et profonds peuvent nous honorer; tout le colifichet de cette petite philosophie à la mode nous va fort mal. Les grands objets, tels que la vertu et la liberté, étendent et fortifient l'esprit; les petits, tels que la poésie et les beaux-arts, lui donnent plus de délicatesse et de subtilité. Il faut un télescope pour les uns, et un microscope pour les autres; et les hommes accoutumés à mesurer le ciel ne sauroient disséquer des mouches : voilà pourquoi Genève est le pays de la sagesse et de la raison, et Paris le siége du goût. Laissons-en donc le raffinement à ces myopes de la littérature, qui passent leur vie à regarder des cirons au bout de leur nez; sachons être plus fiers du goût qui nous manque, qu'eux de celui qu'ils ont; et, tandis qu'ils feront des journaux et des brochures pour les ruelles, tâchons de faire des livres utiles et dignes de l'immortalité.

Après vous avoir tenu le langage de l'amitié, je n'en oublierai pas les procédés, et, si vous persistez dans votre projet, je ferai de mon mieux un morceau tel que vous le souhaiterez pour y remplir un vide tant bien que mal.

LXXXIX. — A MADAME D'ÉPINAY.

1755.

Pour Dieu! madame, ne m'envoyez plus M. Maloin. Je ne me porte pas assez bien pour l'entendre bavarder avec plaisir. J'ai tremblé hier toute la journée de le voir arriver; délivrez-moi de la crainte d'en être réduit peut-être à brusquer un honnête homme que j'aime, et qui me vient de votre part; et ne vous joignez pas à ces importuns amis qui, pour me faire vivre à leur mode, me feront mourir de chagrin. En vérité, je voudrois être au fond d'un désert quand je suis malade.

Autre chose : accablé de visites importunes et de gens incommodes, je respirois en voyant arriver M. de Saint-Lambert, et je lui contois mes peines par cette sorte de confiance que j'ai d'abord pour les gens que j'estime et respecte; n'a-t-il pas été prendre cela pour lui? Du moins, je dois le croire par ce qu'il me dit en me quittant, et par ce qu'il m'a fait dire par son laquais. Ainsi, j'ai le bonheur de rassembler autour de moi tout ce que je voudrois fuir, et d'écarter tout ce que je voudrois voir : cela n'est assurément ni fort heureux ni fort adroit. Au reste, je n'ai pas même entendu parler de Diderot. Que de vocation pour ma solitude et pour ne plus voir que vous! Bonjour, madame. J'envoie savoir des nouvelles de la santé de Grimm et de la vôtre. J'ai peur que vous ne deviniez trop l'état de la mienne par le ton de ce

billet. J'ai passé une mauvaise nuit, durant laquelle la bile a fermenté, comme vous voyez. Je suis mieux ce matin. Je vous écris, et tout se calme insensiblement.

XC. — A LA MÊME.

.... 1755.

J'ai lu avec grande attention, madame, vos lettres à M. votre fils[1]; elles sont bonnes, excellentes, mais elles ne valent rien pour lui. Permettez-moi de vous le dire avec la franchise que je vous dois. Malgré la douceur et l'onction dont vous croyez parer vos avis, le ton de ces lettres, en général, est trop sérieux; il annonce votre projet; et, comme vous l'avez dit vous-même, si vous voulez qu'il réussisse, il ne faut pas que l'enfant puisse s'en douter. S'il avoit vingt ans, elles ne seroient peut-être pas trop fortes, mais peut-être seroient-elles encore trop sèches. Je crois que l'idée de lui écrire est très-heureusement trouvée, et peut lui former le cœur et l'esprit, mais il faut deux conditions : c'est qu'il puisse vous entendre et qu'il puisse vous répondre. Il faut que ces lettres ne soient faites que pour lui, et les deux que vous m'avez envoyées seroient bonnes pour tout le monde, excepté pour lui. Croyez-moi, gardez-les pour un âge plus avancé : faites-lui des contes, faites-lui des fables dont il puisse lui-même tirer la morale, et surtout qu'il puisse se les appliquer. Gardez-vous des généralités; on ne fait rien que de commun et d'inutile en mettant des maximes à la place des faits; c'est de tout ce qu'il aura remarqué, en bien ou en mal, qu'il faut partir. A mesure que ces idées commenceront à se développer, et que vous lui aurez appris à réfléchir, à comparer, vous proportionnerez le ton de vos lettres à ses progrès et aux facultés de son esprit. Mais si vous dites à M. votre fils que vous vous appliquez à former son cœur et son esprit, que c'est en l'amusant que vous lui montrerez la vérité et ses devoirs, il va être en garde contre tout ce que vous lui direz; il croira toujours voir sortir une leçon de votre bouche; tout, jusqu'à sa toupie, lui deviendra suspect. Agissez ainsi, mais gardez-en bien le secret.

A quoi sert-il, par exemple, de l'instruire des devoirs de votre état de mère? Pourquoi lui faire retentir toujours à l'oreille les mots soumission, devoirs, vigilance, raison? Tout cela a un son effrayant à son âge. C'est avec les actions qui résultent de ces termes qu'il faut l'apprivoiser; laissez-lui ignorer leurs qualifications jusqu'à ce que vous puissiez les lui apprendre par la conduite qu'il aura tenue; et encore faites-lui bien sentir, avant tout, l'avantage et l'agrément qu'il en aura recueilli, afin de lui montrer qu'un acte de soumission et de devoir n'est pas une chose si effrayante qu'il pourroit se l'imaginer.

Quant à la seconde lettre, si elle ne renferme pas des choses si

1. Mme d'Épinay avoit formé le projet d'écrire à son fils, âgé de douze à treize ans, une suite de lettres propres à le diriger dans ses sentimens et dans sa conduite sous tous les rapports. Déjà elle avoit, dans cette idée, écrit deux lettres qu'elle communiqua à Rousseau pour qu'il lui en donnât son avis. (ÉD.)

contraires à votre but, elle est au moins remplie d'idées et d'images trop fortes, non-seulement pour l'âge de M. votre fils, mais même pour un âge beaucoup au-dessus du sien. Votre définition de la politesse est juste et délicate, mais il faut y penser à deux fois pour en sentir toute la finesse[1]. Sait-il ce que c'est que l'estime, que la bienveillance? Est-il en état de distinguer l'expression volontaire ou involontaire d'un cœur sensible? Comment lui ferez-vous entendre que le corps ne doit point courir après l'ombre, et que l'ombre ne peut exister sans le corps qui la produit?

Prenez garde, madame, qu'en présentant de trop bonne heure aux enfans des idées fortes et compliquées, ils sont obligés de recourir à la définition de chaque mot. Cette définition est presque toujours plus compliquée, plus vague que la pensée même; ils en font une mauvaise application, et il ne leur reste que des idées fausses dans la tête. Il en résulte un autre inconvénient : c'est qu'ils répètent en perroquets de grands mots auxquels ils n'attachent point de sens, et qu'à vingt ans ils ne sont que de grands enfans ou de plats importans.

Vous m'avez demandé mon avis par écrit : madame, le voilà. Je désire que vous vous en accommodiez, mais il ne m'est pas possible de vous en donner un autre. Si je ne me suis pas trompé sur votre compte, vous me pardonnerez ma brutalité, et vous recommencerez votre besogne avec plus de courage et de succès que jamais.

XCI. — A M. Vernes.

Paris, le 6 juillet 1755.

Voici, monsieur, une longue interruption; mais comme je n'ignore pas mes torts, et que vous n'ignorez pas notre traité, je n'ai rien de nouveau à vous dire pour mon excuse, et j'aime mieux reprendre notre correspondance tout uniment que de recommencer à chaque fois mon apologie ou mes inutiles excuses.

Je suppose que vous avez vu actuellement l'écrit pour lequel vous aviez marqué de l'empressement. Il y en a des exemplaires entre les mains de M. Chappuis. J'ai reçu, à Genève, tant d'honnêtetés de tout le monde, que je ne saurois là-dessus donner des préférences, sans donner en même temps des exclusions offensantes; mais il y auroit à voler M. Chappuis une honnêteté dont l'amitié seule est capable, et que j'ai quelque droit d'attendre de ceux qui m'en ont témoigné autant que vous. Je ne puis exprimer la joie avec laquelle j'ai appris que le Conseil avoit agréé, au nom de la république, la dédicace de cet ouvrage, et je sens parfaitement tout ce qu'il y a d'indulgence et de grâce dans cet aveu. J'ai toujours espéré qu'on ne pourroit mécon-

1. Voici quelle étoit cette définition : « La politesse est dans un cœur sensible une expression douce, vraie et volontaire, du sentiment de l'estime et de la bienveillance. » Plus loin Mme d'Épinay disoit à son fils : « La louange suit la vertu comme l'ombre suit le corps; mais le corps ne doit point courir après l'ombre, et l'ombre ne peut exister sans le corps qui la produit. » (Éd.)

notre, dans cette épître, les sentimens qui l'ont dictée, et qu'elle seroit approuvée de tous ceux qui les partagent; je compte donc sur votre suffrage, sur celui de votre respectable père, et de tous mes bons concitoyens. Je me soucie très-peu de ce qu'en pourra penser le reste de l'Europe. Au reste, on avoit affecté de répandre des bruits terribles sur la violence de cet ouvrage, et il n'avoit pas tenu à mes ennemis de me faire des affaires avec le gouvernement; heureusement l'on ne m'a point condamné sans me lire, et, après l'examen, l'entrée a été permise sans difficulté.

Donnez-moi des nouvelles de votre journal. Je n'ai point oublié ma promesse : ma copie me presse si fort depuis quelque temps, qu'elle ne me donne pas le loisir de travailler. D'ailleurs, je ne veux rien vous donner que j'aie pu faire mieux : mais je vous tiendrai parole, comptez-y, et le pis aller sera de vous porter moi-même, le printemps prochain, ce que je n'aurai pu vous envoyer plus tôt : si je connois bien votre cœur, je crois qu'à ce prix vous ne serez pas fâché du retard.

Bonjour, monsieur; préparez-vous à m'aimer plus que jamais, car j'ai bien résolu de vous y forcer à mon retour.

XCII. — A MADAME LA MARQUISE DE CRÉQUI.

Épinay, 8 septembre 1755.

Je vois, madame, que la bienveillance dont vous m'honorez vous cause de l'inquiétude sur le sort dont quelques gens, tout ou moins fort indiscrets, aiment à me menacer. De grâce, que ma tranquillité ne vous alarme point, quand on vous annonceroit ma détention comme prochaine. Si je ne fais rien pour la prévenir, c'est que, n'ayant rien fait pour la mériter, je croirois offenser l'hospitalité de la nation française, et l'équité du prince qui la gouverne, en me précautionnant contre une injustice.

Si j'ai écrit, comme on le prétend, sur une question de droit politique proposée par l'Académie de Dijon, j'y étois autorisé par le programme; et puisqu'on n'a point fait un crime à cette académie de proposer cette question, je ne vois pas pourquoi l'on m'en feroit un de la résoudre. Il est vrai que j'ai dû me contenir dans les bornes d'une discussion générale et purement philosophique, sans personnalités et sans application; mais pourriez-vous croire, madame, vous dont j'ai l'honneur d'être connu, que j'aie été capable de m'oublier un moment là-dessus ? Quand la prudence la plus commune ne m'auroit point interdit toute licence à cet égard, j'aime trop la franchise et la vérité pour ne pas abhorrer les libelles et la satire; et si je mets si peu de précaution dans ma conduite, c'est que mon cœur me répond toujours que je n'en ai pas besoin. Soyez donc bien assurée, je vous supplie, qu'il n'est jamais rien sorti et ne sortira jamais rien de ma plume qui puisse m'exposer au moindre danger sous un gouvernement juste.

Quand je serois dans l'erreur sur l'utilité de mes maximes, n'a-t-on pas, en France, des formes prescrites pour la publication des ouvrages

qu'on y fait paroître? et quand je pourrois m'écarter impunément de ces formes, mon seul respect pour les lois ne suffiroit-il pas pour m'en empêcher? Vous savez, madame, à quel point j'ai toujours porté le scrupule à cet égard; vous n'ignorez pas que mes écrits les plus hardis, sans excepter cette effroyable *Lettre sur la musique*, n'ont jamais vu le jour qu'avec approbation et permission. C'est ainsi que je continuerai d'en user toute ma vie; et jamais, durant mon séjour en France, aucun de mes ouvrages n'y paroîtra de mon aveu qu'avec celui du magistrat.

Mais, si je sais quels sont mes devoirs, je n'ignore pas non plus quels sont mes droits : je n'ignore pas qu'en obéissant fidèlement aux lois du pays où je vis, je ne dois compte à personne de ma religion ni de mes sentimens, qu'aux magistrats de l'État dont j'ai l'honneur d'être membre. Ce seroit établir une loi bien nouvelle, de vouloir qu'à chaque fois qu'on met le pied dans un État on fût obligé d'en adopter toutes les maximes, et qu'en voyageant d'un pays à l'autre il fallût changer d'inclinations et de principes, comme de langage et de logement. Partout où l'on est, on doit respecter le prince et se soumettre à la loi; mais on ne leur doit rien de plus, et le cœur doit toujours être pour la patrie. Quand donc il seroit vrai qu'ayant en vue le bonheur de la mienne j'eusse avancé, hors du royaume, des principes plus convenables au gouvernement républicain qu'au monarchique, où seroit mon crime?

Qui jamais ouït dire que le droit des gens, qu'on se vante si fort de respecter en France, permît de punir un étranger pour avoir osé préférer, en pays étranger, le gouvernement de son pays à tout autre?

On dit, il est vrai, que cette occasion ne sera qu'un prétexte, à la faveur duquel on me punira de mon mépris pour la musique françoise. Comment, madame, punir un homme de son mépris pour la musique! Ouïtes-vous jamais rien de pareil? Une injustice s'excuse-t-elle par une injustice encore plus criante? et dans le temps de cette horrible fermentation, digne de la plume de Tacite, n'eût-il pas été moins odieux de m'opprimer sur ce grave sujet que d'y revenir après coup sur un sujet encore moins raisonnable?

Quant à ce que vous me dites, madame, qu'il n'est pas question du bien ou du mal qu'on fait, mais seulement des amis ou des ennemis qu'on a, malgré la mauvaise opinion que j'ai de mon siècle, je ne puis croire que les choses en soient encore tout à fait à ce point. Mais, quand cela seroit, quels ennemis puis-je avoir? Content de ma situation, je ne cours ni les pensions, ni les emplois, ni les honneurs littéraires. Loin de vouloir du mal à personne, je ne cherche pas même à me venger de celui qu'on me fait. Je ne refuse point mes services aux autres, et ne leur en demande jamais. Je ne suis point flatteur, il est vrai, mais aussi je ne suis pas trompeur, et ma franchise n'est point satirique : toutes personnalités odieuses sont bannies de ma bouche et de mes écrits, et si je maltraite les vices, c'est en respectant les hommes.

Ne craignez donc rien pour moi, madame, puisque je ne crains rien

et que je ne dois rien craindre. Si l'on jugeoit mon ouvrage sur les bruits répandus par la calomnie, je serois, je l'avoue, en fort grand danger; mais, dans un gouvernement sage, on ne dispose pas si légèrement du sort des hommes; et je sais bien que je n'ai rien à craindre, si l'on ne me juge qu'après m'avoir lu. Mes sentimens, ma conduite et la justice du roi sont la sauvegarde en qui je me fie : je demeure au milieu de Paris, dans la sécurité qui convient à l'innocence, et sous la protection des lois que je n'offensai jamais. Les cris des bateleurs ne seront pas plus écoutés qu'ils ne l'ont été. Si j'ai tort, on me réfutera peut-être; peut-être même si j'ai raison : mais un homme irréprochable ne sera point traité comme un scélérat pour avoir honoré sa patrie, et pour avoir dit que les François ne chantoient pas bien Enfin, quand même il pourroit m'arriver un malheur que l'honnêteté ne me permet pas de prévoir, j'aurois peine à me repentir d'avoir jugé plus favorablement du gouvernement sous lequel j'avois à vivre que les gens qui cherchent à m'effrayer

Je suis avec respect, etc.

XCIII. — De Voltaire a Rousseau[1].

30 août.

J'ai reçu, monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain; je vous en remercie. Vous plairez aux hommes, à qui vous dites leurs vérités, et vous ne les corrigerez pas. On ne peut peindre avec des couleurs plus fortes les horreurs de la société humaine, dont notre ignorance et notre faiblesse se promettent tant de douceurs. On n'a jamais employé tant d'esprit à vouloir nous rendre bêtes; il prend envie de marcher à quatre pattes, quand on lit votre ouvrage. Cependant, comme il y a plus de soixante ans que j'en ai perdu l'habitude, je sens malheureusement qu'il m'est impossible de la reprendre, et je laisse cette allure naturelle à ceux qui en sont plus dignes que vous et moi. Je ne peux non plus m'embarquer pour aller trouver les sauvages du Canada : premièrement, parce que les maladies auxquelles je suis condamné me rendent un médecin d'Europe nécessaire; secondement, parce que la guerre est portée dans ce pays-là, et que les exemples de nos nations ont rendu les sauvages presque aussi méchants que nous. Je me borne à être un sauvage paisible dans la solitude que j'ai choisie auprès de votre patrie, où vous devriez être.

J'avoue avec vous que les belles-lettres et les sciences ont causé quelquefois beaucoup de mal. Les ennemis du Tasse firent de sa vie un tissu de malheurs; ceux de Galilée le firent gémir dans les prisons, à soixante et dix ans, pour avoir connu le mouvement de la terre; et ce qu'il y a de plus honteux, c'est qu'ils l'obligèrent à se rétracter. Dès que vos amis eurent commencé le *Dictionnaire encyclopédique*, ceux qui osaient être leurs rivaux les traitèrent de *déistes*, d'*athées*, et même de *jansénistes*.

1. L'auteur de cette lettre la fit imprimer un peu changée et augmentée. La voici telle qu'il me l'écrivit.

Si j'osais me compter parmi ceux dont les travaux n'ont eu que la persécution pour récompense, je vous ferais voir une troupe de misérables acharnés à me perdre, du jour que je donnai la tragédie d'*Œdipe;* une bibliothèque de calomnies ridicules imprimée contre moi; un prêtre ex-jésuite, que j'avais sauvé du dernier supplice, me payant par des libelles diffamatoires du service que je lui avais rendu; un homme, plus coupable encore, faisant imprimer mon propre ouvrage du *Siècle de Louis XIV* avec des *notes* où la plus crasse ignorance débite les calomnies les plus effrontées; un autre, qui vend à un libraire une prétendue *Histoire universelle* sous mon nom, et le libraire assez avide ou assez sot pour imprimer ce tissu informe de bévues, de fausses dates, de faits et de noms estropiés; et enfin des hommes assez lâches et assez méchants pour m'imputer cette rapsodie. Je vous ferais voir la société infectée de ce genre d'hommes inconnu à toute l'antiquité, qui, ne pouvant embrasser une profession honnête, soit de laquais, soit de manœuvre, et sachant malheureusement lire et écrire, se font courtiers de la littérature, volent des manuscrits, les défigurent, et les vendent. Je pourrais me plaindre qu'une plaisanterie faite, il y a plus de trente ans, sur le même sujet que Chapelain eut la bêtise de traiter sérieusement, court aujourd'hui le monde par l'infidélité et l'infâme avarice de ces malheureux, qui l'ont défigurée avec autant de sottise que de malice, et qui, au bout de trente ans, vendent partout cet ouvrage, lequel certainement n'est plus le mien, et qui est devenu le leur. J'ajouterais qu'en dernier lieu on a osé fouiller dans les archives les plus respectables, et y voler une partie des mémoires que j'y avais mis en dépôt, lorsque j'étais historiographe de France, qu'on a vendu à un libraire de Paris le fruit de mes travaux. Je vous peindrais l'ingratitude, l'imposture et la rapine, me poursuivant jusqu'au pied des Alpes et jusqu'au bord de mon tombeau. Mais, monsieur, avouez aussi que ces épines attachées à la littérature et à la réputation ne sont que des fleurs en comparaison des autres maux qui, de tout temps, ont inondé la terre. Avouez que ni Cicéron, ni Lucrèce, ni Virgile, ni Horace, ne furent les auteurs des proscriptions de Marius, de Sylla, de ce débauché d'Antoine, de cet imbécile Lépide, de ce tyran sans courage, Octave Cépias, surnommé si lâchement Auguste.

Avouez que le *badinage* de Marot n'a pas produit la Saint-Barthélemy, et que la tragédie du *Cid* ne causa pas les guerres de la Fronde Les grands crimes n'ont été commis que par de célèbres ignorants. Ce qui fait et fera toujours de ce monde une vallée de larmes, c'est l'insatiable cupidité et l'indomptable orgueil des hommes, depuis Thamas Kouli-kan, qui ne savait pas lire, jusqu'à un commis de la douane, qui ne sait que chiffrer. Les lettres nourrissent l'âme, la rectifient, la consolent; et elles font même votre gloire dans le temps que vous écrivez contre elles : vous êtes comme Achille, qui s'emporte contre la gloire, et comme le P. Malebranche, dont l'imagination brillante écrivait contre l'imagination.

M. Chappuis m'apprend que votre santé est bien mauvaise; il fau

drait la venir rétablir dans l'air natal, jouir de la liberté, boire avec moi du lait de nos vaches, et brouter nos herbes.

Je suis très-philosophiquement et avec la plus tendre estime, etc.

XCIV. — Réponse de Rousseau a Voltaire.

Paris, le 10 septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir et vous rendre un hommage que nous vous devons tous comme à notre chef. Sensible, d'ailleurs, à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnoissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi; éclairez un peuple digne de vos leçons; et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos murs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup, pour ma part, le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour seroit un miracle si grand à la fois et si nuisible, qu'il n'appartiendroit qu'à Dieu de le faire, et qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pattes; personne au monde n'y réussiroit moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds pour cesser de vous tenir sur les vôtres.

Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans les lettres; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, et qui semblent indépendans de nos vaines connoissances. Les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère moins inondés. D'ailleurs, il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du sage, quand il voudra y réfléchir. Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite; ce ne sont ni les savans, ni les poëtes, qui ont produit les malheurs de Rome et les crimes des Romains : mais sans le poison lent et secret qui corrompit peu à peu le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lélius et de Térence amenoit de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Domitien et de Martial. Le goût des lettres et des arts naît chez un peuple d'un vice intérieur qu'il augmente; et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connoissances, qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où le mal est tel que les causes mêmes qui l'ont fait naître sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter; c'est le fer

qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avois suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurois sans doute été plus heureux. Cependant, si les lettres étoient maintenant anéanties, je serois privé du seul plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi ceux qui les cultivent que je goûte les douceurs de l'amitié, et que j'apprends à jouir de la vie sans craindre la mort. Je leur dois le peu que je suis; je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires et la vérité dans nos écrits. Quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, des savans, pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitans, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connois rien de si fou qu'un peuple de sages.

Convenez-en, monsieur, s'il est bon que les grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions : si chacun se mêle d'en donner, qui les voudra recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps, et aux exercices de l'esprit les âmes boiteuses. » Mais en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de Dandins. Le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, ils les affichent dans les journaux, les quais sont couverts de leurs écrits, et j'entends critiquer *l'Orphelin*, parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source des désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent de l'erreur bien plus que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût prétendu savoir que la terre ne tournoit pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournoit. Si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs. Si cent mirmidons n'aspiroient à la gloire, vous jouiriez en paix de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des rivaux dignes de vous.

Ne soyez donc pas surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les acclamations satiriques qui suivent le cortége des triomphateurs; c'est l'empressement du public pour tous vos écrits qui produit les vols dont vous vous plaignez : mais les falsifications n'y sont pas faciles, car le fer ni le plomb ne s'allient pas avec l'or. Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à des injures imprimées; et qui vous oseroit attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous n'en ferez que d'inimitables?

Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller, au printemps, habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aimerois mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y en trouver d'autres que le lotos, qui n'est pas la pâture des bêtes, et le moly, qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur et avec respect, etc.

XCV. — De Voltaire a Rousseau.

Septembre.

M. Rousseau a dû recevoir de moi une lettre de remercîment. Je lui ai parlé, dans cette lettre, des dangers attachés à la littérature; je suis dans le cas d'essuyer ces dangers. On fait courir dans Paris des ouvrages sous mon nom. Je dois saisir l'occasion la plus favorable de les désavouer. On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ai écrite à M. Rousseau, et de m'étendre un peu sur l'injustice qu'on me fait, et qui peut m'être très-préjudiciable. Je lui en demande la permission. Je ne peux mieux m'adresser, en parlant des injustices des hommes, qu'à celui qui les connaît si bien.

XCVI. — Réponse de Rousseau a Voltaire.

Paris, le 20 septembre 1755.

En arrivant, monsieur, de la campagne où j'ai passé cinq ou six jours, je trouve votre billet qui me tire d'une grande perplexité; car ayant communiqué à M. de Gauffecourt, notre ami commun, votre lettre et ma réponse, j'apprends à l'instant qu'il les a lui-même communiquées à d'autres, et qu'elles sont tombées entre les mains de quelqu'un qui travaille à me réfuter, et qui se propose, dit-on, de les insérer à la fin de sa critique. M. Bouchaud, agrégé en droit, qui vient de m'apprendre cela, n'a pas voulu m'en dire davantage; de sorte que je suis hors d'état de prévenir les suites d'une indiscrétion que, vu le contenu de votre lettre, je n'avois eue que pour une bonne fin. Heureusement, monsieur, je vois par votre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces lettres ont couru sans votre consentement ni le mien

Je suis avec les sentimens du plus sincère de vos admirateurs, monsieur, etc.

P. S. Je suppose que vous avez reçu ma réponse du 10 de ce mois.

XCVII. — A madame d'Épinay.

.... 1755.

Il s'en faut bien que mon affaire avec M. Tronchin ne soit faite [1], et votre amitié pour moi y met un obstacle qui me paroît plus que jamais

1. Tronchin, alors à Paris, et d'accord avec quelques membres du conseil à Genève, avoit proposé à Rousseau la place de bibliothécaire, avec un

difficile à surmonter. Mais vous avez plus consulté votre cœur que votre fortune et mon humeur dans l'arrangement que vous me proposez; cette proposition m'a glacé l'âme. Que vous entendez mal vos intérêts de vouloir faire un valet d'un ami, et que vous me pénétrez mal si vous croyez que de pareilles raisons puissent me déterminer! Je ne suis point en peine de vivre ni de mourir : mais le doute qui m'agite cruellement, c'est celui du parti qui, durant ce qui me reste à vivre, peut m'assurer la plus parfaite indépendance. Après avoir tout fait pour elle, je n'ai pu la trouver à Paris. Je la cherche avec plus d'ardeur que jamais; et ce qui m'afflige cruellement depuis plus d'un an est de ne pouvoir démêler où je la trouverai le plus assurée. Cependant les plus grandes probabilités sont pour mon pays, mais je vous avoue que je la trouverois plus douce auprès de vous. La violente perplexité où je me trouve ne peut durer encore longtemps; mon parti sera pris dans sept ou huit jours; mais soyez bien sûre que ce ne seront pas des raisons d'intérêt qui me détermineront, parce que je n'ai jamais craint que le pain vînt à me manquer, et qu'au pis aller je sais comment on s'en passe.

Je ne refuse pas, au reste, d'écouter ce que vous avez à me dire, pourvu que vous vous souveniez que je ne suis pas à vendre, et que mes sentimens, au-dessus maintenant de tout le prix qu'on y peut mettre, se trouveroient bientôt au-dessous de celui qu'on y auroit mis. Oublions donc l'un et l'autre qu'il ait même été question de cet article.

Quant à ce qui vous regarde personnellement, je ne doute pas que votre cœur ne sente le prix de l'amitié; mais j'ai lieu de croire que la vôtre m'est bien plus nécessaire qu'à vous la mienne, car vous avez des dédommagemens qui me manquent et auxquels j'ai renoncé pour jamais.

Bonjour, madame : voilà encore un livre à vendre. Envoyez-moi mon opéra.

XCVIII. — A LA MÊME.

.... 1755.

Je me hâte de vous écrire deux mots, parce que je ne puis souffrir que vous me croyiez fâché, ni que vous preniez le change sur mes expressions.

Je n'ai pris le mot de valet que pour l'avilissement où l'abandon de mes principes jetteroit nécessairement mon âme; j'ai cru que nous nous entendions mieux que nous ne faisons : est-ce entre gens qui pensent et sentent comme vous et moi qu'il faut expliquer ces choses-là? L'indépendance que j'entends n'est pas celle du travail; je veux bien gagner mon pain, j'y trouve du plaisir; mais je ne veux être assujetti à aucun autre devoir, si je puis.

J'attendrai volontiers vos propositions, mais attendez-vous d'avance

traitement de douze cents francs. C'étoit un bienfait déguisé; le traitement ordinaire affecté à cette place étoit bien inférieur à cette somme. Rousseau avoit consulté sur cela Mme d'Épinay, et soupçonnant un but caché dans la proposition qui lui étoit faite, montroit une incertitude dont il étoit fort tourmenté. (ÉD.)

à mon refus, car ou elles sont gratuites, ou elles ont des conditions, et je ne veux ni de l'un ni de l'autre. Je n'engagerai jamais aucune portion de ma liberté, ni pour ma subsistance, ni pour celle de personne. Je veux travailler, mais à ma fantaisie, et même ne rien faire, quand il me plaira, sans que personne le trouve mauvais, hors mon estomac.

Je n'ai plus rien à dire sur les dédommagemens; tout s'éteint une fois, mais la véritable amitié reste, et c'est alors qu'elle a des douceurs sans amertume et sans fin. Apprenez mieux mon dictionnaire, ma bonne amie, si vous voulez que nous nous entendions. Croyez que mes termes ont rarement le sens ordinaire; c'est toujours mon cœur qui s'entretient avec vous, et peut-être connoîtrez-vous quelque jour qu'il ne parle pas comme un autre. A demain.

XCIX. — A M. DE BOISSI, DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE, AUTEUR DU MERCURE DE FRANCE.

Paris, le 4 novembre 1755.

Quand je vis, monsieur, paroître dans le *Mercure*, sous le nom de M. de Voltaire, la lettre que j'avois reçue de lui, je supposai que vous aviez obtenu pour cela son consentement; et, comme il avoit bien voulu me demander le mien pour la faire imprimer, je n'avois qu'à me louer de son procédé, sans avoir à me plaindre du vôtre. Mais que puis-je penser du galimatias que vous avez inséré dans le *Mercure* suivant, sous le titre de ma réponse? Si vous me dites que votre copie étoit incorrecte, je me demanderai qui vous forçoit d'employer une lettre visiblement incorrecte, qui n'est remarquable que par son absurdité. Vous abstenir d'insérer dans votre ouvrage des écrits ridicules est un égard que vous devez sinon aux auteurs, du moins au public.

Si vous avez cru, monsieur, que je consentirois à la publication de cette lettre, pourquoi ne pas me communiquer votre copie pour la revoir? Si vous ne l'avez pas cru, pourquoi l'imprimer sous mon nom? S'il est peu convenable d'imprimer les lettres d'autrui sans l'aveu des auteurs, il l'est beaucoup moins de les leur attribuer sans être sûr qu'ils les avouent, ou même qu'elles soient d'eux, et bien moins encore lorsqu'il est à croire qu'ils ne les ont pas écrites telles qu'on les a. Le libraire de M. de Voltaire, qui avoit à cet égard plus de droit que personne, a mieux aimé s'abstenir d'imprimer la mienne que de l'imprimer sans mon consentement, qu'il avoit eu l'honnêteté de me demander. Il me semble qu'un homme aussi justement estimé que vous ne devroit pas recevoir d'un libraire des leçons de procédés. J'ai d'autant plus, monsieur, à me plaindre du vôtre en cette occasion, que, dans le même volume où vous avez mis sous mon nom un écrit aussi mutilé, vous craignez, avec raison, d'imputer à M. de Voltaire des vers qui ne soient pas de lui. Si un tel égard n'étoit dû qu'à la considération, je me garderois d'y prétendre; mais il est un acte de justice, et vous la devez à tout le monde.

Comme il est bien plus naturel de m'attribuer une sotte lettre qu'à vous un procédé peu régulier, et que par conséquent je resterois chargé du tort de cette affaire si je négligeois de m'en justifier, je

vous supplie de vouloir bien insérer ce désaveu dans le prochain *Mercure*, et d'agréer, monsieur, mon respect et mes salutations.

C. — A M. VERNES.

Paris, le 23 novembre 1755.

Que je suis touché de vos tendres inquiétudes! je ne vois rien de vous qui ne me prouve de plus en plus votre amitié pour moi, et qui ne vous rende de plus en plus digne de la mienne. Vous avez quelque raison de me croire mort, en ne recevant de moi nul signe de vie; car je sens bien que ce ne sera qu'avec elle que je perdrai les sentimens que je vous dois. Mais, toujours aussi négligent que ci-devant, je ne vaux pas mieux que je ne faisois, si ce n'est que je vous aime encore davantage; et si vous saviez combien il est difficile d'aimer les gens avec qui l'on a tort, vous sentiriez que mon attachement pour vous n'est pas tout à fait sans prix.

Vous avez été malade, et je n'en ai rien su : mais je savois que vous étiez surchargé de travail; je crains que la fatigue n'ait épuisé votre santé, et que vous ne soyez encore prêt à la reperdre de même : ménagez-la, je vous prie, comme un bien qui n'est pas à vous seul, et qui peut contribuer à la consolation d'un ami qui a pour jamais perdu la sienne. J'ai eu cet été une rechute assez vive; l'automne a été très-bien; mais les approches de l'hiver me sont cruelles : j'ignore ce que je pourrai vous dire de celles du printemps.

Le cinquième volume de l'*Encyclopédie* paroît depuis quinze jours; comme la lettre E n'y est pas même achevée, votre article n'y a pu être employé; j'ai même prié M. Diderot de n'en faire usage qu'autant qu'il en sera content lui-même : car, dans un ouvrage fait avec autant de soin que celui-là, il ne faut pas mettre un article foible, quand on n'en met qu'un. L'article *Encyclopédie*, qui est de Diderot, fait l'admiration de tout Paris, et ce qui augmentera la vôtre, quand vous le lirez, c'est qu'il l'a fait étant malade.

Je viens de recevoir d'un noble vénitien une épître italienne, où j'ai lu avec plaisir ces trois vers en l'honneur de ma patrie :

Deh! cittadino di citta ben retta
E compugno e fratel d'ottime genti.
Ch' amor del giusto ha ragunate insieme, etc.

Cet éloge me paroît simple et sublime, et ce n'est pas d'Italie que je l'aurois attendu. Puissions-nous le mériter!

Bonjour, monsieur; il faut nous quitter, car la copie me presse. Mes amitiés, je vous prie, à toute votre aimable famille; je vous embrasse de tout mon cœur.

CI. — A UN ANONYME.

Par la voie du Mercure de France.

Paris, le 29 novembre 1755.

J'ai reçu le 26 de ce mois une lettre anonyme, datée du 28 octobre dernier, qui, mal adressée, après avoir été à Genève, m'est revenue à

Paris franche de port. A cette lettre étoit joint un écrit pour ma défense, que je ne puis donner au *Mercure*, comme l'auteur le désire, par des raisons qu'il doit sentir, s'il a réellement pour moi l'estime qu'il m'y témoigne. Il peut donc le faire retirer de mes mains, au moyen d'un billet de la même écriture; sans quoi, sa pièce restera supprimée.

L'auteur ne devoit pas croire si facilement que celui qu'il réfute fût citoyen de Genève, quoiqu'il se donne pour tel; car il est aisé de dater de ce pays-là : mais tel se vante d'en être qui dit le contraire sans y penser. Je n'ai ni la vanité ni la consolation de croire que tous mes concitoyens pensent comme moi; mais je connois la candeur de leurs procédés : si quelqu'un d'eux m'attaque, ce sera hautement et sans se cacher; ils m'estimeront assez en me combattant, ou du moins s'estimeront assez eux-mêmes, pour me rendre la franchise dont j'use envers tout le monde. D'ailleurs eux, pour qui cet ouvrage est écrit, eux, à qui il est dédié, eux, qui l'ont honoré de leur approbation, ne me demanderont point à quoi il est utile : ils ne m'objecteront point, avec beaucoup d'autres, que quand tout cela seroit vrai, je n'aurois pas dû le dire; comme si le bonheur de la société étoit fondé sur les erreurs des hommes. Ils y verront, j'ose le croire, de fortes raisons d'aimer leur gouvernement, des moyens de le conserver, et, s'ils y trouvent les maximes qui conviennent au bon citoyen, ils ne mépriseront point un écrit qui respire partout l'humanité, la liberté, l'amour de la patrie, et l'obéissance aux lois.

Quant aux habitans des autres pays, s'ils ne trouvent dans cet ouvrage rien d'utile ni d'amusant, il seroit mieux, ce me semble, de leur demander pourquoi ils le lisent, que de leur expliquer pourquoi il est écrit. Qu'un bel esprit de Bordeaux m'exhorte gravement à laisser les discussions politiques pour faire des opéras, attendu que lui, bel esprit, s'amuse beaucoup plus à la représentation du *Devin du village* qu'à la lecture du *Discours sur l'inégalité*, il a raison sans doute, s'il est vrai qu'en écrivant aux citoyens de Genève je sois obligé d'amuser les bourgeois de Bordeaux.

Quoi qu'il en soit, en témoignant ma reconnoissance à mon défenseur, je le prie de laisser le champ libre à mes adversaires, et j'ai bien du regret moi-même au temps que je perdois autrefois à leur répondre. Quand la recherche de la vérité dégénère en disputes et querelles personnelles, elle ne tarde pas à prendre les armes du mensonge; craignons de l'avilir ainsi. De quelque prix que soit la science, la paix de l'âme vaut encore mieux. Je ne veux point d'autre défense pour mes écrits que la raison et la vérité, ni pour ma personne que ma conduite et mes mœurs : si ces appuis me manquent, rien ne me soutiendra; s'ils me soutiennent, qu'ai-je à craindre?

CII. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 26 décembre 1755.

Je vous honorois, monsieur, comme nous faisons tous; il m'est doux de joindre la reconnoissance à l'estime, et je remercierois volontiers

M. Palissot de m'avoir procuré, sans y songer, des témoignages de vos bontés, qui me permettent de vous en donner de mon respect. Si cet auteur a manqué à celui qu'il devoit et que doit toute la terre au prince qu'il vouloit amuser, qui plus que moi doit le trouver inexcusable? Mais si tout son crime est d'avoir exposé mes ridicules, c'est le droit du théâtre; je ne vois rien en cela de répréhensible pour l'honnête homme, et j'y vois pour l'auteur le mérite d'avoir su choisir un sujet très-riche. Je vous prie donc, monsieur, de ne pas écouter là-dessus le zèle que l'amitié et la générosité inspirent à M. d'Alembert, et de ne point chagriner, pour cette bagatelle, un homme de mérite qui ne m'a fait aucune peine, et qui porteroit avec douleur la disgrâce du roi de Pologne et la vôtre.

Mon cœur est ému des éloges dont vous honorez ceux de mes concitoyens qui sont sous vos ordres. Effectivement le Génevois est naturellement bon, il a l'âme honnête, il ne manque pas de sens, et il ne lui faut que de bons exemples pour se tourner tout à fait au bien. Permettez-moi, monsieur, d'exhorter ces jeunes officiers à profiter du vôtre, à se rendre dignes de vos bontés, et à perfectionner sous vos yeux les qualités qu'ils vous doivent peut-être, et que vous attribuez à leur éducation. Je prendrai volontiers pour moi, quand vous viendrez à Paris, le conseil que je leur donne. Ils étudieront l'homme de guerre, moi le philosophe : notre étude commune sera l'homme de bien, et vous serez toujours notre maître.

Je suis avec respect, etc.

CIII. — A M. D'ALEMBERT.

Ce 27 décembre.

Je suis sensible, mon cher monsieur, à l'intérêt que vous prenez à moi; mais je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot, et j'aurois grand regret aux momens que tout cela vous a fait perdre, sans le témoignage d'amitié qui en résulte en ma faveur. Laissez donc là cette affaire, je vous en prie derechef; je vous en suis aussi obligé que si elle étoit terminée, et je vous assure que l'expulsion de Palissot, pour l'amour de moi, me feroit plus de peine que de plaisir. A l'égard de Fréron, je n'ai rien à dire de mon chef, parce que la cause est commune; mais ce qu'il y a de bien certain, c'est que votre mépris l'eût plus mortifié que vos poursuites, et que, quel qu'en soit le succès, elles lui feront toujours plus d'honneur que de mal.

J'ai écrit à M. de Tressan pour le remercier et le prier d'en rester là. Je vous montrerai ma réponse avec sa lettre à notre première entrevue. Je ne puis douter que je ne vous doive tous les témoignages d'estime dont elle est remplie. Tout compté, tout rabattu, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrons-nous du mal à ce pauvre homme pour du bien réel qu'il m'a fait? Je vous remercie et vous embrasse de tout mon cœur.

CIV. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 7 janvier 1756.

Quelque danger, monsieur, qu'il y ait de me rendre importun, je ne puis m'empêcher de joindre aux remercîmens que je vous dois des remarques sur l'enregistrement de l'affaire de M. Palissot; et je prendrai d'abord la liberté de vous dire que mon admiration même pour les vertus du roi de Pologne ne me permet d'accepter le témoignage de bonté dont Sa Majesté m'honore en cette occasion, qu'à condition que tout soit oublié. J'ose dire qu'il ne lui convient pas d'accorder une grâce incomplète, et qu'il n'y a qu'un pardon sans réserve qui soit digne de sa grande âme. D'ailleurs est-ce faire grâce que d'éterniser la punition? et les registres d'une académie ne doivent-ils pas plutôt pallier que relever les petites fautes de ses membres? Enfin, quelque peu d'estime que je fasse de nos contemporains, à Dieu ne plaise que nous les avilissions à ce point, d'inscrire comme un acte de vertu ce qui n'est qu'un procédé des plus simples, que tout homme de lettres n'eût pas manqué d'avoir à ma place.

Achevez donc, monsieur, la bonne œuvre que vous avez si bien commencée, afin de la rendre digne de vous. Qu'il ne soit plus question d'une bagatelle qui a déjà fait plus de bruit et donné plus de chagrin à M. Palissot que l'affaire ne le méritoit. Qu'aurons-nous fait pour lui, si le pardon lui coûte aussi cher que la peine?

Permettez-moi de ne point répondre aux extrêmes louanges dont vous m'honorez; ce sont des leçons sévères dont je ferai mon profit: car je n'ignore pas, et cette lettre en fait foi, qu'on loue avec sobriété ceux qu'on estime parfaitement. Mais, monsieur, il faut renvoyer ces éclaircissemens à nos entrevues; j'attends avec empressement le plaisir que vous me promettez, et vous verrez que, de manière ou d'autre, vous ne me louerez plus lorsque nous nous connoîtrons

Je suis avec respect, etc.

CV. — A M. PERDRIAU.

Paris, 18 janvier 1756.

Je ne sais, monsieur, pourquoi je suis toujours si fort en arrière avec vous, car je m'occupe fort agréablement en vous écrivant. Mais ce n'est pas en cela seul que je m'aperçois combien le tempérament l'emporte souvent sur l'inclination, et l'habitude sur le plaisir même.

Je commence par ce qui m'a le plus touché dans votre lettre après les témoignages d'amitié que vous m'y donnez, et qui me deviennent plus chers de jour en jour: c'est l'espèce de défiance où vous me paroissez être de vous-même, à l'entrée de la nouvelle carrière qui se présente à vous. Je ne puis vous parler de vos études et de vos connoissances, parce que je ne suis rien moins que juge dans ces matières; mais j'oserai vous parler de l'instrument qui fait valoir tout cela, et dont je trouve que vous vous servez à merveille. Vous avez de la finesse dans l'esprit; c'est ce que j'ai remarqué chez beaucoup de nos compatriotes: mais vous y joignez le naturel plus rare, qui lui

donne des grâces. Je trouve dans toutes vos lettres une élégante simplicité qui va au cœur; rien de la sécheresse des lettres de pur bel esprit, et tout l'agrément qui manque souvent à celles où le sentiment seul s'épanche avec un ami. J'ai trouvé la même chose dans votre conversation; et moi qui ne crains rien tant que les gens d'esprit, je me suis, sans y songer, attaché à vous par le tour du vôtre. Avec de telles dispositions, il ne faut point que vous vous embarrassiez des caprices de votre mémoire : vous aurez peu besoin de ses ressources pour figurer dans le monde littéraire. La lecture des anciens ne vous attachera point au fatras de l'érudition; vous y prendrez cet intérêt de l'âme que la méthode et le compas ont chassé de nos écrits modernes. Si vous n'éclaircissez point quelque texte obscur, vous ferez sentir les vraies beautés de ceux qui s'entendent, et vous ferez dire à vos auditeurs qu'il vaut encore mieux imiter les anciens que les expliquer. Voilà, monsieur, ce que j'augure de vos talens, appliqués à l'étude des belles-lettres. Les inquiétudes que vous témoignez, et la manière dont vous les exprimez, m'apprennent que la seule faculté qui vous manque est le courage de mettre à profit celles que vous possédez. Il me seroit fort doux, et il ne vous seroit peut-être pas inutile en cette occasion, que la confiance que vous devez à ma sincérité vous en donnât un peu dans vos forces.

Je pense qu'il ne faut pas trop chercher de précision dans les mots *modus*, *numerus*, employés par Horace, non plus que dans tous les termes techniques qu'on trouve dans les poëtes. Le seul endroit d'Horace où il paroisse avoir choisi les termes propres, et qu'aussi les seuls ignorans entendent et expliquent, est le *sonante mixtum*, etc., de la neuvième épode. Dans tout le reste, il prend vaguement un instrument pour la musique, le nombre pour la poésie, etc.; et c'est faute d'avoir fait cette réflexion très-simple que tant de commentateurs se sont si ridiculement tourmentés sur tout cela.

Quant au sens précis des deux mots en question, c'est dans Boëce et Martianus Capella[1] qu'il faut le chercher; car ils sont, parmi les anciens, les seuls Latins dont les écrits sur la musique nous soient parvenus. Vous y trouverez que *numerus* est pris pour l'exécution du rhythme, c'est-à-dire, en fait de musique, pour la division régulière des temps et des valeurs. A l'égard du mot *modus*, il s'applique aux règles particulières de la mélodie, et surtout à celles qui constituent le mode ou le ton. Ainsi le mode faisant sur les intervalles ou degrés des sons ce que faisoit le nombre sur la durée des temps, la marche du chant, selon le premier sens, procédoit *per acutum et grave*, et, selon le second, *per arsin et thesin*.

A propos de chant, j'oubliois depuis longtemps de vous parler d'une observation que j'ai faite sur celui des psaumes dans nos temples; chant dont je loue beaucoup l'antique simplicité, mais dont l'exécution est choquante aux oreilles délicates par un défaut facile à corriger. Ce défaut est que le chantre se trouvant fort éloigné de certaines

1. On y peut, si l'on veut, ajouter saint Augustin.

parties du temple, et le son parcourant assez lentement ces grands intervalles, sa voix se fait à peine entendre aux extrémités, qu'il a déjà changé de ton et commencé d'autres notes; ce qui devient d'autant plus choquant en certains points que, le son arrivant beaucoup plus tard encore d'une extrémité à l'autre que du milieu où est le chantre, la masse d'air qui remplit le temple se trouve partagée à la fois en divers sons fort discordans, qui enjambent sans cesse les uns sur les autres, et choquent fortement une oreille exercée; défaut que l'orgue même ne fait qu'augmenter, parce qu'au lieu d'être au milieu de l'édifice, comme le chantre, il ne donne le ton que d'une extrémité.

Or, le remède à cet inconvénient me paroît très-facile; car, comme les rayons visuels se communiquent à l'instant de l'objet à l'*œil*, ou du moins avec une vitesse incomparablement plus grande que celle avec laquelle le son se transmet du corps sonore à l'oreille, il suffit de substituer l'un à l'autre pour avoir, dans toute l'étendue du temple, un chant simultané et parfaitement d'accord. Il ne faut, pour cela, que placer le chantre ou quelqu'un chargé de cette partie de sa fonction, de manière qu'il soit à la vue de tout le monde, et qu'il se serve d'un bâton de mesure dont le mouvement s'aperçoive aisément de loin, tel, par exemple, qu'un rouleau de papier. Car alors, avec la précaution de prolonger assez la première note pour que l'intonation en soit partout entendue avant de continuer, tout le reste du chant marchera bien ensemble, et la discordance observée disparoîtra infailliblement. On pourroit même, au lieu d'un homme, employer un chronomètre, dont le mouvement seroit encore plus égal.

Il résulteroit de là deux autres avantages : l'un, que, sans presque altérer le chant des psaumes, on pourra lui donner un peu de rhythme ou de quantité, et y observer du moins les longues et les brèves les plus sensibles; l'autre, que ce qu'il a de langueur et de monotonie pourra être relevé par une harmonie juste, mâle et majestueuse, en y ajoutant la basse et les parties, selon la première intention de l'auteur, qui n'étoit pas un harmoniste à mépriser. Voilà, monsieur, ce me semble, un usage important de l'*arsis et thesis*, et du nombre. Mais je n'en puis dire davantage, et le papier me manque plutôt que l'envie de m'entretenir avec vous. Bonjour, monsieur, je vous embrasse avec respect et de tout mon cœur.

CVI. — A M. LE COMTE DE TRESSAN.

Paris, le 23 janvier 1756.

J'apprends, monsieur, avec une vive satisfaction que vous avez entièrement terminé l'affaire de M. Palissot, et je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien du petit déplaisir qu'elle a pu vous occasionner, car ceux de cette espèce ne sont guère sensibles à l'homme sage, et d'ailleurs vous savez mieux que moi que, dans les chagrins qui peuvent suivre une bonne action, le prix en efface toujours la peine. Après avoir heureusement achevé celle-ci, il ne nous

reste plus rien à désirer, à vous et à moi, que de n'en plus entendre parler[1].

Je suis avec respect, etc.

CVII — A M. DE BOISSI.

En lui renvoyant la Lettre d'un bourgeois de Bordeaux, qu'il n'avoit voulu imprimer dans le Mercure qu'avec mon consentement, et après les retranchemens que je jugerois à propos d'y faire.

Paris, le 24 janvier 1756.

Je remercie très-humblement monsieur de Boissi de la bonté qu'il a eue de me communiquer cette pièce. Elle me paroît agréablement écrite, assaisonnée de cette ironie fine et plaisante qu'on appelle, je crois, *de la politesse*, et je ne m'y trouve nullement offensé. Non-seulement je consens à sa publication, mais je désire même qu'elle soit imprimée dans l'état où elle est, pour l'instruction du public et pour la mienne. Si la morale de l'auteur paroît plus saine que sa logique, et si ses avis sont meilleurs que ses raisonnemens, ne seroit-ce point que les défauts de ma personne se voient bien mieux que les erreurs de mon livre? Au reste, toutes les horribles choses qu'il y trouve lui montrent plus que jamais qu'il ne devroit pas perdre son temps à le lire.

CVIII. — A MADAME D'ÉPINAY.

Mars 1756.

Enfin, madame, j'ai pris mon parti, et vous vous doutez bien que vous l'emportez; j'irai donc passer les fêtes de Pâques à l'Ermitage, et j'y resterai tant que je m'y trouverai bien et que vous voudrez m'y souffrir; mes projets ne vont pas plus loin que cela. Je vous irai voir demain, et nous en causerons; mais toujours le secret, je vous en prie. Voilà maintenant un déménagement et des embarras qui me font trembler. Oh! qu'on est malheureux d'être si riche! Il faudra que je laisse la moitié de moi-même à Paris, même quand vous n'y serez plus; cette moitié sera des chaises, des tables, des armoires, et tout ce qu'il ne faudra pas ajouter à ce que vous aurez mis à mon château. A demain.

CIX. — A LA MÊME.

.... 1756.

Voilà mon maître et consolateur Plutarque; gardez-le sans scrupule aussi longtemps que vous le lirez; mais ne le gardez pas pour n'en rien faire, et surtout ne le prêtez à personne; car je ne veux m'en passer que pour vous. Si vous pouvez faire donner à Mlle Le Vasseur l'argent de sa robe, vous lui ferez plaisir; car elle a de petites emplettes à faire avant notre départ. Faites-moi dire si vous êtes délivrée de votre colique et de vos tracas domestiques, et comment vous avez passé la nuit. Bonjour, madame et amie.

1. Voy. la lettre au même du 7 janvier.

CX. — A M. VERNES.

Paris, le 28 mars 1756.

Recevez, mon cher concitoyen, une lettre très-courte, mais écrite avec la tendre amitié que j'ai pour vous. C'est à regret que je vois prolonger le temps qui doit nous rapprocher; mais je désespère de pouvoir m'arracher d'ici cette année : quoi qu'il en soit, ou je ne serai plus en vie, ou vous m'embrasserez au printemps 57. Voilà une résolution inébranlable.

Vous êtes content de l'article *Économie :* je le crois bien; mon cœur me l'a dicté et le vôtre l'a lu. M. Labat m'a dit que vous aviez dessein de l'employer dans votre *Choix littéraire :* n'oubliez pas de consulter l'*errata*. J'avois fait quelque chose que je vous destinois; mais ce qui vous surprendra fort, c'est que cela s'est trouvé si gai et si fou, qu'il n'y a nul moyen de l'employer, et qu'il faut le réserver pour le lire le long de l'Arve avec son ami. Ma copie m'occupe tellement à Paris, qu'il m'est impossible de méditer; il faut voir si le séjour de la campagne ne m'inspirera rien pendant les beaux jours.

Il est difficile de se brouiller avec quelqu'un que l'on ne connoît pas; ainsi il n'y a nulle brouillerie entre M. Palissot et moi. On prétendoit cet hiver qu'il m'avoit joué à Nancy devant le roi de Pologne, et je n'en fis que rire; on ajoutoit qu'il avoit aussi joué feu Mme la marquise du Châtelet, femme considérable par son mérite personnel et par sa grande naissance, considérée principalement en Lorraine comme étant de l'une des grandes maisons de ce pays-là, et à la cour du roi de Pologne, où elle avoit beaucoup d'amis, à commencer par le roi même. Il me parut que tout le monde étoit choqué de cette imprudence, que l'on appeloit impudence. Voilà ce que j'en savois quand je reçus une lettre du comte de Tressan, qui en occasionna d'autres dont je n'ai jamais parlé à personne, mais dont je crois vous devoir envoyer copie sous le secret, ainsi que de mes réponses : car, quelque indifférence que j'aie pour les jugemens du public, je ne veux pas qu'ils abusent mes vrais amis. Je n'ai jamais eu sur le cœur la moindre chose contre M. Balissot; mais je doute qu'il me pardonne aisément le service que je lui ai rendu.

Bonjour, mon bon et cher concitoyen; soyons toujours gens de bien, et laissons bavarder les hommes. Si nous voulons vivre en paix, il faut que cette paix vienne de nous-mêmes.

CXI. — A MADAME D'ÉPINAY.

Ce jeudi 1756.

J'avois oublié que j'allois dîner aujourd'hui chez le baron, et que par conséquent je ne puis m'aller promener avec vous cette après-midi.

Occupé des moyens de vivre tranquillement dans ma solitude, je cherche à convertir en argent tout ce qui m'est inutile, et ma musique me l'est encore plus que mes livres; de sorte que si vous n'êtes pas excédée des embarras que je vous donne, j'ai envie de vous l'envoyer toute. Vous y choisirez tout ce dont vous pourrez me défaire, et je tâ-

chessai de mon côté de me défaire du reste. Je ne puis vous dire avec combien de plaisir je m'occupe de l'idée de ne plus voir que vous.

CXII. — A LA MÊME.

Ce samedi 1756.

J'ai passé hier au soir chez vous; vous étiez déjà sortie : vous m'aviez promis de m'envoyer dire de vos nouvelles, et je n'ai vu personne : cela m'inquiète, et je vous prie de me tirer de peine. Ayez la bonté de me renvoyer aussi ce qui vous reste de livres et de musique à moi. Bonjour, madame; je ne puis vous en dire davantage pour ce matin, car je suis horriblement occupé de mon déménagement : ce qui n'arriveroit pas s'il étoit composé d'objets plus considérables, et que soixante bras s'en occupassent pour moi. Soit dit en réponse à votre étonnement.

CXIII. — A LA MÊME.

Mars 1756.

J'ai vu M. Deleyre, et nous sommes convenus qu'il achèveroit le mois commencé, et qu'il vous prieroit de remercier M. de Saint-Lambert pour la suite; au surplus, je pense qu'il n'y a que la présence de Conti qui l'ait empêché de profiter de votre offre, et qu'il en profitera si vous la renouvelez.

Quoique mon parti soit bien pris, je suis jusqu'à mon délogement dans un état de crise qui me tourmente; je désire passionnément de pouvoir aller m'établir de samedi en huit. Si cette accélération demande des frais, trouvez bon que je les supporte; je n'en ai jamais fait de meilleur cœur, ni de plus utiles à mon repos.

Faites-moi donner des nouvelles de votre santé. J'irai vous voir ce soir ou demain.

CXIV. — A LA MÊME.

Mars 1756.

Voici de la musique que j'ai retrouvée encore. Ne vous fatiguez pas cependant pour chercher à me défaire de tout cela; car je trouverai à débiter de mon côté tout ce qui vous sera resté en livres et en musique, que j'enverrai chercher pour cela dans une huitaine de jours. Faites-moi dire comment vous vous trouvez de vos fatigues d'hier. Je sais que l'amitié vous les rendoit douces; mais je crains bien que le corps ne paye un peu les plaisirs du cœur, et que l'un ne fasse quelquefois souffrir l'autre. Pour moi, je suis déjà, par la pensée, établi dans mon château, pour n'en plus sortir que quand vous habiterez le vôtre. Bonjour, ma bonne amie. Ne croyez pas pourtant que je veuille employer ce mot en formule; il ne faut pas qu'il soit écrit, mais gravé, et vous y donnez tous les jours quelque coup de burin qui rendra bientôt la plume inutile, ou plutôt superflue.

CXV. — A LA MÊME.

12 avril 1756.

Quoique le temps me contrarie depuis mon arrivée ici, je viens de passer les trois jours les plus tranquilles et les plus doux de ma vie.

ils le seront encore plus quand les ouvriers qu'occupe mon luxe ou votre sollicitude seront partis. Ainsi je ne serai proprement dans ma solitude que d'ici à deux ou trois jours; en attendant, je m'arrange, non selon la morale turque, qui veut qu'on ne s'établisse ici-bas aucun domicile durable, mais selon la mienne, qui me porte à ne jamais quitter celui que j'occupe. Vous me trouverez rangé délicieusement, à la magnificence près que vous y avez mise, et qui, toutes les fois que j'entre dans ma chambre, me fait chercher respectueusement l'habitant d'un lieu si bien meublé. Au surplus, je ne vous conseille pas beaucoup de compter sur des complimens à notre première entrevue; je vous réserve, au contraire, une censure griève d'être venue malade et souffrante m'installer ici sans égard pour vous ni pour moi. Hâtez-vous de me rassurer sur les suites de cette indiscrétion, et souvenez-vous, une fois pour toutes, que je ne vous pardonnerai jamais d'oublier ainsi mes intérêts en songeant aux vôtres.

J'ai trouvé deux erreurs dans le compte joint à l'argent que vous m'avez remis; toutes deux sont à votre préjudice, et me font soupçonner que vous pourriez bien en avoir fait d'autres de même nature, ce qui ne vous réussiroit pas longtemps; l'une est de quatorze livres, en ce que vous payez sept mains de papier de Hollande à cinq livres cinq sous au lieu de trois livres cinq sous qu'il m'a coûté, et que je vous ai marquées; l'autre est de six livres, pour un Racine que je n'ai jamais eu, et que par conséquent vous ne pouvez avoir vendu à mon profit; ce sont donc vingt francs dont vous êtes créditée sur ma caisse. Soit dit sur l'argent, et revenons à nous.

Je n'ai songé qu'à moi ces jours-ci; je savourois les beautés de mon habitation et les charmes d'une entière liberté; mais en me promenant ce matin dans un lieu délicieux, j'y ai mis mon ancien ami Diderot à côté de moi, et, en lui faisant remarquer les agrémens de la promenade, je me suis aperçu qu'ils s'augmentoient pour moi-même. Je ne sais si je pourrai jamais jouir réellement de cette augmentation; si cela peut se faire un jour, ce ne sera guère que par le crédit de mon ancien ami Grimm : peut-être pourra-t-il et voudra-t-il bien me procurer une visite de l'ami que je lui ai procuré, et partager avec moi le plaisir que j'aurai de le recevoir. Ce n'est pas encore le temps de parler de tout cela; mais vous, quand vous verra-t-on, vous en santé, et votre sauveur[1] sans affaire? Il m'a promis de venir, et le fera sans doute. Quant à vous, ma bonne amie, quelque envie que j'aie de vous voir, si vous venez sans lui, ne venez pas du moins sans sa permission. Bonjour; malgré la barbe de l'ermite et la fourrure de l'ours, trouvez bon que je vous embrasse; et portez aux pieds du seigneur de la case les hommages de son très-dévoué sujet et fontainier honoraire[2].

Les gouverneuses veulent que je vous supplie d'agréer leurs très-humbles respects; elles s'accoutument ici presque aussi bien que moi, et beaucoup mieux que mon chat.

1. Tronchin. (Éd.)
2. Le réservoir des eaux du parc de la Chevrette étoit à l'Ermitage. (Éd.

CXVI. — A LA MÊME.

L'Ermitage, mai 1756.

Je commence à être bien inquiet de vous, madame : voici la quatrième fois de suite que je vous écris sans réponse; et moi, qui n'ai jamais manqué de vous répondre depuis votre retour à Paris, je ne mérite ni cette négligence de votre part, ni le reproche que vous m'avez fait de la mienne. Tranquillisez-moi, je vous en prie, et faites-moi dire, au moins, que vous vous portez bien, afin que je ne sois pas alarmé, et que je me contente d'être en colère.

Je rouvre ma lettre écrite et cachetée en recevant la vôtre et le moulin. Vous m'apaisez aux dépens de ma tranquillité. J'aurois bien des choses à vous dire, mais vos exprès m'obligent de renvoyer tout cela à un autre temps. Je vous jure que je vous ferois volontiers mettre à la Bastille, si j'étois sûr d'y pouvoir passer six mois avec vous tête à tête; je suis persuadé que nous en sortirions tous deux plus vertueux et plus heureux.

Ne comptez pas sur moi pour le dîner de mardi; si Diderot me tient parole, je ne pourrois vous la tenir. Je ne suis pas non plus décidé sur le voyage de Genève. Si vous couchez à la Chevrette, j'irai sûrement vous y voir le lendemain pour peu que le temps soit supportable; là nous causerons : sinon, je vous écrirai plus amplement.

Voilà une lettre de Tronchin au commencement de laquelle je ne comprends rien, parce que je ne suis point au fait. Lisez-la, et faites-la remettre ensuite à Deleyre, ou copie de ce qui regarde son ami. Ne vous tracassez point l'esprit de chimères. Livrez-vous aux sentimens honnêtes de votre bon cœur, et en dépit de vos sytèmes vous serez heureuse; les maladies même ne vous en empêcheront pas. Adieu.

Voilà encore une lettre de Romilly[1]. Je ne connois point M. de Silhouette; peut-être que si Grimm vouloit se mêler de cette affaire, ou vous dire ce qu'il faut faire, vous pourriez servir cet honnête homme et obliger votre ami.

CXVII. — A LA MÊME.

L'Ermitage, mai 1756.

Je voulois vous aller voir jeudi, mais le temps qu'il fait gâta tellement les chemins qu'ils ne sont pas encore essuyés; je compte pourtant, s'il fait beau, tenter demain le voyage. En attendant, faites-moi donner de vos nouvelles, car je suis inquiet de votre situation de corps et d'esprit. Bonjour, madame et amie; j'aspire à ces moments de tranquillité où vous aurez le temps de m'aimer un peu.

Voilà vos deux livres dont je vous remercie.

CXVIII. — A LA MÊME.

L'Ermitage, mai 1756.

Vous serez bien aise, madame, d'apprendre que mon séjour me charme de plus en plus; vous ou moi nous changerons beaucoup, ou

1. Horloger de Genève, auteur des articles de l'*Encyclopédie* relatifs à l'horlogerie. (ÉD.)

je n'en sortirai jamais. Vous goûterez, conjointement avec M. d'Épinay, le plaisir d'avoir fait un homme heureux. C'est de quoi n'avoir pas regret à l'échange de manteau dont vous m'offrez la moitié[1].

Il me reste une petite épine à tirer; c'est le reste de mon déloge-ment. Il faudra, madame, que vous acheviez, s'il vous plaît, de me tirer de cet embarras. Pour cela je voudrois..... mais allons un peu par ordre, car je voudrois tant de choses qu'il me faut des *primo* et des *secundo*.

1° Payer à Mme Sabi 39 liv. 16 s. pour loyer et capitation, selon la note que j'en ai faite sur le petit livre ci-joint.

2° Recevoir quittance de l'un et de l'autre sur ledit livre.

3° Donner congé pour la fin de ce terme.

4° Faire aujourd'hui démonter le lit et la tapisserie de l'alcôve, si cela se peut.

5° Charger l'un et l'autre sur la voiture du jardinier, avec les matelas et ce qu'on y pourra joindre de poterie et menus ustensiles.

6° Il faudroit, pour cela, envoyer quelqu'un d'entendu avec le garçon jardinier, qui pût démonter et emballer le tout sans rien gâter.

7° Il restera, pour un autre voyage, un lit de camp qui est dans le grenier, une quarantaine de bouteilles qui sont encore à la cave, et l'armoire, avec les brochures et paperasses qu'elle contient, et pour le transport desquelles j'enverrai d'ici une malle, avec une lettre pour prier M. Deleyre de présider à ce dépaperassement.

Il faut ajouter à cela la petite précaution de commencer par payer Mme Sabi, afin qu'elle ne s'effarouche pas de voir achever de vider mon appartement sans faire mention du terme commencé, et par conséquent dû.

Tout ceci supposé que le déménagement de Mme d'Esclavelles est achevé, et afin que la voiture du jardinier ne revienne pas à vide tant qu'il y a des choses à rapporter. Au surplus, ma grande prudence, qui a fait tous ces arrangemens avec beaucoup d'effort, ne laisse pas de s'en remettre à la vôtre sur les changemens qu'il pourroit être à propos de faire à ce projet.

Recevez les très-humbles remercîmens de Mlle Le Vasseur. Vous aviez donc deviné que la bouteille à l'encre avoit été très-exactement répandue de la Chevrette ici sur tout le linge des bonnes gens, dont à peine une seule pièce est restée intacte? Il semble que vous ayez, ainsi que les dieux, une providence prévoyante et bienfaisante; c'est à peu près ce qui a été dit en recevant votre présent. Le temps ne se raccommode point encore, et votre maison ne s'achève point. Ce n'est pas de quoi se rapprocher sitôt. Ce que vous avez à faire pour mettre cet intervalle à profit, c'est de continuer à raffermir tellement votre santé, que, quand vous serez à la Chevrette, vous puissiez venir fré-

1. Allusion à ce que lui avoit dit Mme d'Épinay dans une conversation précédente : « Faites comme moi, mon ami. Si ceux que j'ai crus mes amis sont faux, méchans et injustes, je les laisse, je les plains, et je m'enveloppe de mon manteau. En voulez-vous la moitié ? » (Éd.)

quemment à l'Ermitage chercher un ami et la solitude. Je vous montrerai des promenades délicieuses, que j'en aimerai davantage encore quand une fois vous les aimerez.

Votre conseil est bon, et j'en userai désormais. J'aimerai mes amis sans inquiétude, mais sans froideur; je les verrai avec transport, mais je saurai me passer d'eux. Je sens qu'ils ne cesseront jamais de m'être également chers, et je n'ai perdu pour eux que cette délicatesse excessive qui me rendoit quelquefois incommode et presque toujours mécontent. Au surplus, je n'ai jamais douté des bonnes résolutions de Diderot; mais il y a loin de sa porte à la mienne, et bien des gens à gratter en chemin. Je suis perdu s'il s'arrange pour me venir voir; cent fois il en fera le projet, et je ne le verrai pas une. C'est un homme qu'il faudroit enlever de chez lui, et le prendre par force pour lui faire faire ce qu'il veut.

Bonjour, ma bonne amie, et non pas madame, quoique je l'aie mis deux fois par inadvertance au commencement de ce griffonnage. Mais pourquoi ce correctif, et que fait la différence des mots quand le cœur leur donne à tous le même sens ?

CXIX. — A LA MÊME.

Ce jeudi 1756.

Vous verrez, madame, par le billet ci-joint, que Mme de Chenonceaux voudroit avoir pour une heure ou deux le poëme de *la Religion naturelle*[1], et comme, dans l'affliction de cette pauvre femme, les moindres services sont des actes d'humanité, j'espère que vous m'aiderez avec plaisir dans celui-ci, en me prêtant le poëme en question, que je me charge de remettre ce soir ou demain matin à votre laquais, si vous voulez bien me l'envoyer. J'ai déjà marqué à Mme de Chenonceaux que, quant aux vers sur le tremblement de terre, je ne savois où les trouver.

Voici votre air; je vous prie de vouloir bien rembourser à M. Linant ce que je lui dois, jusqu'à ce que je puisse vous rembourser moi-même, ce que je crains bien de ne pouvoir faire samedi, car je ne me sens pas en état de sortir.

Faites-moi dire de vos nouvelles, je vous supplie, et recevez avec la révérence de l'ours les respects de l'amitié.

CXX. — A LA MÊME.

.... 1756.

Je suis inquiet, madame, de l'état où je vous ai laissée hier; faites-moi donner des nouvelles de votre santé. Efforcez-vous de la rétablir pour l'amour de vous et de moi, et croyez, malgré toute la maussaderie de votre sauvage, que vous trouverez difficilement un plus véritable ami que lui.

1. Par Voltaire. (Éd.)

CXXI. — A M. DE SCHEYB, SECRÉTAIRE DES ÉTATS DE LA BASSE-AUTRICHE.

A l'Ermitage, le 15 juillet 1756.

Vous me demandez, monsieur, des louanges pour vos augustes souverains et pour les lettres qu'ils font fleurir dans leurs États. Trouvez bon que je commence par louer en vous un zélé sujet de l'impératrice et un bon citoyen de la république des lettres. Sans avoir l'honneur de vous connoître, je dois juger, à la ferveur qui vous anime, que vous vous acquittez parfaitement vous-même des devoirs que vous imposez aux autres, et que vous exercez à la fois les fonctions d'homme d'État au gré de Leurs Majestés, et celles d'auteur au gré du public.

A l'égard des soins dont vous me chargez, je sais bien, monsieur, que je ne serois pas le premier républicain qui auroit encensé le trône, ni le premier ignorant qui chanteroit les arts; mais je suis si peu propre à remplir dignement vos intentions, que mon insuffisance est mon excuse, et je ne sais comment les grands noms que vous citez vous ont laissé songer au mien. Je vois d'ailleurs, au ton dont la flatterie usa de tout temps avec les princes vulgaires, que c'est honorer ceux qu'on estime que de les louer sobrement; car on sait que les princes loués avec le plus d'excès sont rarement ceux qui méritent le mieux de l'être. Or il ne convient à personne de se mettre sur les rangs avec le projet de faire moins que les autres, surtout quand on doit craindre de faire moins bien. Permettez-moi donc de croire qu'il n'y a pas plus de vrai respect pour l'empereur et l'impératrice-reine dans les écrits des auteurs célèbres dont vous me parlez, que dans mon silence, et que ce seroit une témérité de le rompre à leur exemple, à moins que d'avoir leurs talens.

Vous me pressez aussi de vous dire si Leurs Majestés Impériales ont bien fait de consacrer de magnifiques établissemens et des sommes immenses à des leçons publiques dans leur capitale; et, après la réponse affirmative de tant d'illustres auteurs, vous exigez encore la mienne. Quant à moi, monsieur, je n'ai pas les lumières nécessaires pour me déterminer aussi promptement; et je ne connois pas assez les mœurs et les talens de vos compatriotes pour en faire une application sûre à votre question. Mais voici là-dessus le précis de mon sentiment, sur lequel vous pourrez mieux que moi tirer la conclusion.

Par rapport aux mœurs. Quand les hommes sont corrompus, il vaut mieux qu'ils soient savans qu'ignorans; quand ils sont bons, il est à craindre que les sciences ne les corrompent.

Par rapport aux talens. Quand on en a, le savoir les perfectionne et les fortifie; quand on en manque, l'étude ôte encore la raison, et fait un pédant et un sot d'un homme de bon sens et de peu d'esprit.

Je pourrois ajouter à ceci quelques réflexions. Qu'on cultive ou non les sciences, dans quelque siècle que naisse un grand homme, il est toujours un grand homme; car la source de son mérite n'est pas dans les livres, mais dans sa tête, et souvent les obstacles qu'il trouve et qu'il surmonte ne font que l'élever et l'agrandir encore. On peut ache-

ter la science et même les savans; mais le génie, qui rend le savoir utile, ne s'achète point; il ne connoît ni l'argent, ni l'ordre des princes; il ne leur appartient point de le faire naître, mais seulement de l'honorer; il vit et s'immortalise avec la liberté qui lui est naturelle, et votre illustre Métastase lui-même étoit déjà la gloire de l'Italie avant d'être accueilli de Charles VI. Tâchons donc de ne pas confondre le vrai progrès des talens avec la protection que les souverains peuvent leur accorder. Les sciences règnent pour ainsi dire à la Chine depuis deux mille ans, et n'y peuvent sortir de l'enfance, tandis qu'elles sont dans leur vigueur en Angleterre, où le gouvernement ne fait rien pour elles. L'Europe est vainement inondée de gens de lettres, les gens de mérite y sont toujours rares; les écrits durables le sont encore plus, et la postérité croira qu'on fit bien peu de livres dans ce même siècle où l'on en fait tant.

Quant à votre patrie en particulier, il se présente, monsieur, une observation bien simple : l'impératrice et ses augustes ancêtres n'ont pas eu besoin de gagner des historiens et des poëtes peur célébrer les grandes choses qu'ils vouloient faire; mais ils ont fait de grandes choses, et elles ont été consacrées à l'immortalité comme celles de cet ancien peuple qui savoit agir et n'écrivoit point. Peut-être manquoit-il à leurs travaux le plus digne de les couronner, parce qu'il est le plus difficile : c'est de soutenir, à l'aide des lettres, tant de gloire acquise sans elles.

Quoi qu'il en soit, monsieur, assez d'autres donneront aux protecteurs des sciences et des arts des éloges que Leurs Majestés Impériales partageront avec la plupart des rois : pour moi, ce que j'admire en elles, et qui leur est plus véritablement propre, c'est leur amour constant pour la vertu et pour tout ce qui est honnête. Je ne nie pas que votre pays n'ait été longtemps barbare; mais je dis qu'il étoit plus aisé d'établir les beaux-arts chez les Huns, que de faire de la plus grande cour de l'Europe une école de bonnes mœurs.

Au reste, je dois vous dire que, votre lettre ayant été adressée à Genève avant de venir à Paris, elle a resté près de six semaines en route, ce qui m'a privé du plaisir d'y répondre aussitôt que je l'aurois voulu.

Je suis, autant qu'un honnête homme peut l'être d'un autre, monsieur, etc.

CXXII. — A MADAME D'ÉPINAY.

L'Ermitage, août 1756.

Je suis arrivé saucé, et à une heure de la nuit, mais du reste sans accident, et je vous remercie de votre inquiétude.

Votre jardinier a encore emporté ce matin des pêches au marché de Montmorency. On ne peut rien ajouter à l'effronterie qu'il met dans ses vols; et, bien loin que ma présence ici le retienne, je vois très-évidemment qu'elle lui sert de raison pour porter chez vous encore moins de fruits qu'à l'ordinaire. Il n'y aura de longtemps rien à faire à votre jardin; vous épargneriez les restes de votre fruit si vous lui donniez

conge plus tôt que plus tard : bien entendu que vous m'aurez fait avertir d'avance, et que vous vous ferez rendre en même temps la clef de la maison. A l'égard du lit et de ce qui est dans sa chambre, comme j'ignore ce qui est à vous ou à lui, je ne lui laisserai rien emporter sans un ordre de votre part. Il est inutile que personne couche ici, et, si cela est nécessaire, je pourrai y faire coucher quelqu'un du voisinage sur qui je compte, et à qui d'ailleurs je ne confierai pas la clef : en attendant vous aurez le temps de faire chercher un jardinier. La seule précaution dont j'aurois besoin pour le repos des gouverneuses, ce seroit un fusil ou des pistolets pour cet hiver, mais je ne trouve personne qui m'en veuille prêter, et il ne seroit pas raisonnable d'en acheter. Au fond, je vois que nous sommes ici en parfaite sûreté et sous la protection des voisins. Je suis obligé de vous écrire tout ceci, car il est difficile d'avoir de conversation tranquille dans les courts intervalles que j'ai à passer près de vous. Bonjour, madame; on va d'abord se mettre à votre ouvrage, et il se fera sans interruption. Mes respects à Mme d'Esclavelles, et mes amitiés au tyran[1] et à vos enfans. Mon pied va mieux, malgré la fatigue.

CXXIII. — A M. DE VOLTAIRE.

Le 18 août 1756.

Vos deux derniers poëmes, monsieur[2], me sont parvenus dans ma solitude, et, quoique tous mes amis connoissent l'amour que j'ai pour vos écrits, je ne sais de quelle part ceux-ci me pourroient venir, à moins que ce ne soit de la vôtre. Ainsi je crois devoir vous remercier à la fois de l'exemplaire et de l'ouvrage. J'y ai trouvé le plaisir avec l'instruction, et reconnu la main du maître. Je ne vous dirai pas que tout m'en paroisse également bon; mais les choses qui m'y déplaisent ne font que m'inspirer plus de confiance pour celles qui me transportent : ce n'est pas sans peine que je défends quelquefois ma raison contre les charmes de votre poésie; mais c'est pour rendre mon admiration plus digne de vos ouvrages que je m'efforce de n'y pas tout admirer.

Je ferai plus, monsieur : je vous dirai sans détour, non les beautés que j'ai cru sentir dans ces deux poëmes, la tâche effrayeroit ma paresse, ni même les défauts qu'y remarqueront peut-être de plus habiles gens que moi, mais les déplaisirs qui troublent en cet instant le goût que je prenois à vos leçons; et je vous les dirai, encore attendri d'une première lecture où mon cœur écoutoit avidement le vôtre, vous aimant comme mon frère, vous honorant comme mon maître, me flattant enfin que vous reconnoîtrez dans mes intentions la franchise d'une âme droite, et dans mes discours le ton d'un ami de la vérité qui parle à un philosophe. D'ailleurs, plus votre second poëme m'enchante, plus je prends librement parti contre le premier; car, si vous n'avez pas craint de vous opposer à vous-même, pourquoi craindrois-je d'être de

1. Grimm. (Éd.)
2. Celui sur *le Désastre de Lisbonne*, et celui sur *la Loi naturelle*.

votre avis? Je dois croire que vous ne tenez pas beaucoup à des sentimens que vous réfutez si bien.

Tous mes griefs sont donc contre votre poëme sur *le Désastre de Lisbonne*, parce que j'en attendois des effets plus dignes de l'humanité qui paroît vous l'avoir inspiré. Vous reprochez à Pope et à Leibnitz d'insulter à nos maux en soutenant que tout est bien, et vous chargez tellement le tableau de nos misères, que vous en aggravez le sentiment : au lieu des consolations que j'espérois, vous ne faites que m'affliger; on diroit que vous craignez que je ne voie pas assez combien je suis malheureux, et vous croiriez, ce semble, me tranquilliser beaucoup en me prouvant que tout est mal.

Ne vous y trompez pas, monsieur; il arrive tout le contraire de ce que vous vous proposez. Cet optimisme, que vous trouvez si cruel, me console pourtant dans les mêmes douleurs que vous me peignez comme insupportables. Le poëme de Pope adoucit mes maux et me porte à la patience; le vôtre aigrit mes peines, m'excite aux murmures, et m'ôtant tout, hors une espérance ébranlée, il me réduit au désespoir. Dans cette étrange opposition qui règne entre ce que vous prouvez et ce que j'éprouve, calmez la perplexité qui m'agite, et dites-moi qui s'abuse, du sentiment ou de la raison.

« Homme, prends patience, me disent Pope et Leibnitz; les maux sont un effet nécessaire de la nature et de la constitution de cet univers. L'Être éternel et bienfaisant qui le gouverne eût voulu t'en garantir : de toutes les économies possibles, il a choisi celle qui réunissoit le moins de mal et le plus de bien; ou, pour dire la même chose encore plus crûment s'il le faut, s'il n'a pas mieux fait, c'est qu'il ne pouvoit mieux faire. »

Que me dit maintenant votre poëme? « Souffre à jamais, malheureux. S'il est un Dieu qui t'ait créé, sans doute il est tout-puissant, il pouvoit prévenir tous tes maux : n'espère donc jamais qu'ils finissent; car on ne sauroit voir pourquoi tu existes, si ce n'est pour souffrir et mourir. » Je ne sais ce qu'une pareille doctrine peut avoir de plus consolant que l'optimisme et que la fatalité même; pour moi, j'avoue qu'elle me paroît plus cruelle encore que le manichéisme. Si l'embarras de l'origine du mal vous forçoit d'altérer quelqu'une des perfections de Dieu, pourquoi vouloir justifier sa puissance aux dépens de sa bonté? S'il faut choisir entre deux erreurs, j'aime encore mieux la première.

Vous ne voulez pas, monsieur, qu'on regarde votre ouvrage comme un poëme contre la Providence; et je me garderai bien de lui donner ce nom, quoique vous ayez qualifié de livre contre le genre humain un écrit[1] où je plaidois la cause du genre humain contre lui-même. Je sais la distinction qu'il faut faire entre les intentions d'un auteur et les conséquences qui peuvent se tirer de sa doctrine. La juste défense de moi-même m'oblige seulement à vous faire observer qu'en peignant les misères humaines mon but étoit excusable et même louable, à ce que

1. Le discours sur l'*Origine de l'inégalité*. (Éd.)

je crois; car je montrois aux hommes comment ils faisoient leurs malheurs eux-mêmes, et par conséquent comment ils les pouvoient éviter.

Je ne vois pas qu'on puisse chercher la source du mal moral ailleurs que dans l'homme libre, perfectionné, partant corrompu; et quant aux maux physiques, si la matière sensible et impassible est une contradiction, comme il me le semble, ils sont inévitables dans tout système dont l'homme fait partie; et alors la question n'est point pourquoi l'homme n'est pas parfaitement heureux, mais pourquoi il existe. De plus, je crois avoir montré qu'excepté la mort, qui n'est presque un mal que par les préparatifs dont on la fait précéder, la plupart de nos maux physiques sont encore notre ouvrage. Sans quitter votre sujet de Lisbonne, convenez, par exemple, que la nature n'avoit point rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages, et que si les habitans de cette grande ville eussent été dispersés plus également et plus légèrement logés, le dégât eût été beaucoup moindre, et peut-être nul. Tout eût fui au premier ébranlement, et on les eût vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'étoit rien arrivé. Mais il faut rester, s'opiniâtrer autour des masures, s'exposer à de nouvelles secousses, parce que ce qu'on laisse vaut mieux que ce qu'on peut emporter. Combien de malheureux ont péri dans ce désastre pour vouloir prendre l'un ses habits, l'autre ses papiers, l'autre son argent! Ne sait-on pas que la personne de chaque homme est devenue la moindre partie de lui-même, et que ce n'est presque pas la peine de la sauver quand on a perdu tout le reste?

Vous auriez voulu que le tremblement se fût fait au fond d'un désert plutôt qu'à Lisbonne. Peut-on douter qu'il ne s'en forme aussi dans les déserts? Mais nous n'en parlons point, parce qu'ils ne font aucun mal aux messieurs des villes, les seuls hommes dont nous tenions compte. Ils en font peu même aux animaux et aux sauvages qui habitent épars ces lieux retirés, et qui ne craignent ni la chute des toits, ni l'embrasement des maisons. Mais que signifieroit un pareil privilége? Seroit-ce donc à dire que l'ordre du monde doit changer selon nos caprices, que la nature doit être soumise à nos lois, et que, pour lui interdire un tremblement de terre en quelque lieu, nous n'avons qu'à y bâtir une ville?

Il y a des événemens qui nous frappent souvent plus ou moins, selon les faces par lesquelles on les considère, et qui perdent beaucoup de l'horreur qu'ils inspirent au premier aspect, quand on veut les examiner de près. J'ai appris dans *Zadig*, et la nature me confirme de jour en jour qu'une mort accélérée n'est pas toujours un mal réel, et qu'elle peut quelquefois passer pour un bien relatif. De tant d'hommes écrasés sous les ruines de Lisbonne, plusieurs, sans doute, ont évité de plus grands malheurs; et, malgré ce qu'une pareille description a de touchant et fournit à la poésie, il n'est pas sûr qu'un seul de ces infortunés ait plus souffert que si, selon le cours ordinaire des choses, il eût attendu dans de longues angoisses la mort qui l'est venue surprendre. Est-il une fin plus triste que celle d'un mourant qu'on accable de soins

inutiles, qu'un notaire et des héritiers ne laissent pas respirer, que les médecins assassinent dans son lit à leur aise, et à qui des prêtres barbares font avec art savourer la mort? Pour moi, je vois partout que les maux auxquels nous assujettit la nature sont moins cruels que ceux que nous y ajoutons.

Mais, quelque ingénieux que nous puissions être à fomenter nos misères à force de belles institutions, nous n'avons pu jusqu'à présent nous perfectionner au point de nous rendre généralement la vie à charge, et de préférer le néant à notre existence, sans quoi le découragement et le désespoir se seroient bientôt emparés du plus grand nombre, et le genre humain n'eût pu subsister longtemps. Or, s'il est mieux pour nous d'être que de n'être pas, c'en seroit assez pour justifier notre existence, quand même nous n'aurions aucun dédommagement à attendre des maux que nous avons à souffrir, et que ces maux seroient aussi grands que vous les dépeignez. Mais il est difficile de trouver sur ce point de la bonne foi chez les hommes et de bons calculs chez les philosophes, parce que ceux-ci, dans la comparaison des biens et des maux, oublient toujours le doux sentiment de l'existence indépendant de toute autre sensation, et que la vanité de mépriser la mort engage les autres à calomnier la vie, à peu près comme ces femmes qui, avec une robe tachée et des ciseaux, prétendent aimer mieux des trous que des taches.

Vous pensez, avec Érasme, que peu de gens voudroient renaître aux mêmes conditions qu'ils ont vécu; mais tel tient sa marchandise fort haut, qui en rabattroit beaucoup s'il avoit quelque espoir de conclure le marché. D'ailleurs, qui dois-je croire que vous avez consulté sur cela? Des riches, peut-être, rassasiés de faux plaisirs, mais ignorant les véritables, toujours ennuyés de la vie, et toujours tremblans de la perdre; peut-être des gens de lettres, de tous les ordres d'hommes le plus sédentaire, le plus malsain, le plus réfléchissant, et par conséquent le plus malheureux. Voulez-vous trouver des hommes de meilleure composition, ou du moins communément plus sincères, et qui, formant le plus grand nombre, doivent au moins pour cela être écoutés par préférence; consultez un honnête bourgeois qui aura passé une vie obscure et tranquille, sans projets et sans ambition; un bon artisan qui vit commodément de son métier; un paysan même, non de France, où l'on prétend qu'il faut les faire mourir de misère afin qu'ils nous fassent vivre, mais du pays, par exemple, où vous êtes, et généralement de tout pays libre. J'ose poser en fait qu'il n'y a peut-être pas dans le haut Valais un seul montagnard mécontent de sa vie presque automate, et qui n'acceptât volontiers, au lieu même du paradis qu'il attend et qui lui est dû, le marché de renaître sans cesse pour végéter ainsi perpétuellement. Ces différences me font croire que c'est souvent l'abus que nous faisons de la vie qui nous la rend à charge; et j'ai bien moins bonne opinion de ceux qui sont fâchés d'avoir vécu, que de celui qui peut dire avec Caton : *Nec me vixisse pœnitet, quoniam ita vixi ut frustra me natum non existimem.* Cela n'empêche pas que le sage ne puisse quelquefois déloger volontairement, sans murmure et

sans désespoir, quand la nature ou la fortune lui portent bien distinctement l'ordre de mourir. Mais, selon le cours ordinaire des choses, de quelques maux que soit semée la vie humaine, elle n'est pas, à tout prendre, un mauvais présent; et si ce n'est pas toujours un mal de mourir, c'en est fort rarement un de vivre.

Nos différentes manières de penser sur tous ces points m'apprennent pourquoi plusieurs de vos preuves sont peu concluantes pour moi : car je n'ignore pas combien la raison humaine prend plus facilement le moule de nos opinions que celui de la vérité, et qu'entre deux hommes d'avis contraire, ce que l'un croit démontré n'est souvent qu'un sophisme pour l'autre.

Quand vous attaquez, par exemple, la chaîne des êtres si bien décrite par Pope, vous dites qu'il n'est pas vrai que, si l'on ôtoit un atome du monde, le monde ne pourroit subsister. Vous citez là-dessus M. de Crousaz; puis vous ajoutez que la nature n'est asservie à aucune mesure précise ni à aucune forme précise; que nulle planète ne se meut dans une courbe absolument régulière; que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération; que la nature n'agit jamais rigoureusement, qu'ainsi on n'a aucune raison d'assurer qu'un atome de moins sur la terre seroit la cause de la destruction de la terre. Je vous avoue que sur tout cela, monsieur, je suis plus frappé de la force de l'assertion que de celle du raisonnement, et qu'en cette occasion je céderois avec plus de confiance à votre autorité qu'à vos preuves.

A l'égard de M. de Crousaz, je n'ai point lu son écrit contre Pope, et ne suis peut-être pas en état de l'entendre; mais ce qu'il y a de très-certain, c'est que je ne lui céderai pas ce que je vous aurai disputé, et que j'ai tout aussi peu de foi à ses preuves qu'à son autorité. Loin de penser que la nature ne soit point asservie à la précision des quantités et des figures, je croirois, tout au contraire, qu'elle seule suit à la rigueur cette précision, parce qu'elle seule sait comparer exactement les fins et les moyens, et mesure la force à la résistance. Quant à ces irrégularités prétendues, peut-on douter qu'elles n'aient toutes leur cause physique, et suffit-il de ne la pas apercevoir pour nier qu'elle existe? Ces apparentes irrégularités viennent sans doute de quelques lois que nous ignorons, et que la nature suit tout aussi fidèlement que celles qui nous sont connues; de quelque agent que nous n'apercevons pas, et dont l'obstacle ou le concours a des mesures fixes dans toutes ses opérations; autrement il faudroit dire nettement qu'il y a des actions sans principe et des effets sans cause, ce qui répugne à toute philosophie.

Supposons deux poids en équilibre et pourtant inégaux; qu'on ajoute au plus petit la quantité dont ils diffèrent : ou les deux poids resteront encore en équilibre, et l'on aura une cause sans effet; ou l'équilibre sera rompu, et l'on aura un effet sans cause : mais si les poids étoient de fer, et qu'il y eût un grain d'aimant caché sous l'un des deux, la précision de la nature lui ôteroit alors l'apparence de la précision, et à force d'exactitude elle paroîtroit en manquer. Il n'y a

pas une figure, pas une opération, pas une loi dans le monde physique à laquelle on ne puisse appliquer quelque exemple semblable à celui que je viens de proposer sur la pesanteur[1].

Vous dites que nul être connu n'est d'une figure précisément mathématique; je vous demande, monsieur, s'il y a quelque figure qui ne le soit pas, et si la courbe la plus bizarre n'est pas aussi régulière aux yeux de la nature qu'un cercle parfait aux nôtres. J'imagine, au reste, que si quelque corps pouvoit avoir cette apparente régularité, ce ne seroit que l'univers même, en le supposant plein et borné; car les figures mathématiques, n'étant que des abstractions, n'ont de rapport qu'à elles-mêmes, au lieu que toutes celles des corps naturels sont relatives à d'autres corps et à des mouvemens qui les modifient; ainsi cela ne prouveroit encore rien contre la précision de la nature, quand même nous serions d'accord sur ce que vous entendez par ce mot de *précision*.

Vous distinguez les événemens qui ont des effets de ceux qui n'en ont point : je doute que cette distinction soit solide Tout événement me semble avoir nécessairement quelque effet, ou moral, ou physique, ou composé des deux, mais qu'on n'aperçoit pas toujours, parce que la filiation des événemens est encore plus difficile à suivre que celle des hommes. Comme en général on ne doit pas chercher des effets plus considérables que les événemens qui les produisent, la petitesse des causes rend souvent l'examen ridicule, quoique les effets soient certains; et souvent aussi plusieurs effets presque imperceptibles se réunissent pour produire un événement considérable. Ajoutez que tel effet ne laisse pas d'avoir lieu, quoiqu'il agisse hors du corps qui l'a produit. Ainsi, la poussière qu'élève un carrosse peut ne rien faire à la marche de la voiture, et influer sur celle du monde : mais comme il n'y a rien d'étranger à l'univers, tout ce qui s'y fait agit nécessairement sur l'univers même.

Ainsi, monsieur, vos exemples me paroissent plus ingénieux que convaincans. Je vois mille raisons plausibles pourquoi il n'étoit peut-être pas indifférent à l'Europe qu'un certain jour l'héritière de Bourgogne fût bien ou mal coiffée, ni au destin de Rome que César tournât les yeux à droite ou à gauche, et crachât de l'un ou de l'autre côté, en allant au sénat le jour qu'il y fut puni. En un mot, en me rappelant le

1. M. de Voltaire ayant avancé que la nature n'agit jamais rigoureusement, que nulle quantité précise n'est requise pour nulle opération, il s'agissoit de combattre cette doctrine, et d'éclaircir mon raisonnement par un exemple. Dans celui de l'équilibre entre deux poids, il n'est pas nécessaire, selon M. de Voltaire, que ces deux poids soient rigoureusement égaux pour que cet équilibre ait lieu. Or je lui fais voir que, dans cette supposition, il y a nécessairement effet sans cause, ou cause sans effet. Puis, ajoutant la seconde supposition des deux poids de fer et du grain d'aimant, je lui fais voir que, quand on feroit dans la nature quelque observation semblable à l'exemple supposé, cela ne prouveroit encore rien en sa faveur, parce qu'il ne sauroit s'assurer que quelque cause naturelle ou secrète ne produit pas en cette occasion l'apparente irrégularité dont il accuse la nature.

grain de sable cité par Pascal, je suis, à quelques égards, de l'avis de votre bramine; et, de quelque manière qu'on envisage les choses, si tous les événemens n'ont pas des effets sensibles, il me paroît incontestable que tous en ont de réels, dont l'esprit humain perd aisément le fil, mais qui ne sont jamais confondus par la nature.

Vous dites qu'il est démontré que les corps célestes font leur révolution dans l'espace non résistant : c'étoit assurément une belle chose à démontrer; mais, selon la coutume des ignorans, j'ai très-peu de foi aux démonstrations qui passent ma portée. J'imaginerois que pour bâtir celle-ci l'on auroit à peu près raisonné de cette manière. Telle force, agissant selon telle loi, doit donner aux astres tel mouvement dans un milieu non résistant; or les astres ont exactement le mouvement calculé, donc il n'y a point de résistance. Mais qui peut savoir s'il n'y a pas, peut-être, un million d'autres lois possibles, sans compter la véritable, selon lesquelles les mêmes mouvemens s'expliqueroient mieux encore dans un fluide que dans le vide par celle-ci? L'horreur du vide n'a-t-elle pas longtemps expliqué la plupart des effets qu'on a depuis attribués à l'action de l'air? D'autres expériences ayant ensuite détruit l'horreur du vide, tout ne s'est-il pas trouvé plein? N'a-t-on pas rétabli le vide sur de nouveaux calculs? Qui nous répondra qu'un système encore plus exact ne le détruira pas derechef? Laissons les difficultés sans nombre qu'un physicien feroit peut-être sur la nature de la lumière et des espaces éclairés; mais croyez-vous de bonne foi que Bayle, dont j'admire avec vous la sagesse et la retenue en matière d'opinions, eût trouvé la vôtre si démontrée? En général, il semble que les sceptiques s'oublient un peu sitôt qu'ils prennent le ton dogmatique, et qu'ils devroient user plus sobrement que personne du terme de *démontrer*. Le moyen d'être cru quand on se vante de ne rien savoir, en affirmant tant de choses! Au reste, vous avez fait un correctif très-juste au système de Pope, en observant qu'il n'y a aucune gradation proportionnelle entre les créatures et le Créateur, et que, si la chaîne des êtres créés aboutit à Dieu, c'est parce qu'il la tient, et non parce qu'il la termine.

Sur le bien du tout préférable à celui de sa partie, vous faites dire à l'homme : « Je dois être aussi cher à mon maître, moi être pensant et sentant, que les planètes, qui probablement ne sentent point. » Sans doute cet univers matériel ne doit pas être plus cher à son auteur qu'un seul être pensant et sentant; mais le système de cet univers, qui produit, conserve et perpétue tous les êtres pensans et sentans, lui doit être plus cher qu'un seul de ces êtres; il peut donc, malgré sa bonté, ou plutôt par sa bonté même, sacrifier quelque chose du bonheur des individus à la conservation du tout. Je crois, j'espère valoir mieux aux yeux de Dieu que la terre d'une planète; mais si les planètes sont habitées, comme il est probable, pourquoi vaudrois-je mieux à ses yeux que tous les habitans de Saturne? On a beau tourner ces idées en ridicule, il est certain que toutes les analogies sont pour cette population, et qu'il n'y a que l'orgueil humain qui soit contre. Or, cette population supposée, la conservation de l'univers semble

avoir pour Dieu même une moralité qui se multiplie par le nombre des mondes habités.

Que le cadavre d'un homme nourrisse des vers, des loups, ou des plantes, ce n'est pas, je l'avoue, un dédommagement de la mort de cet homme; mais si, dans le système de cet univers, il est nécessaire à la conservation du genre humain qu'il y ait une circulation de substance entre les hommes, les animaux, et les végétaux, alors le mal particulier d'un individu contribue au bien général. Je meurs, je suis mangé des vers; mais mes enfans, mes frères, vivront comme j'ai vécu; mon cadavre engraisse la terre dont ils mangeront les productions; et je fais, par l'ordre de la nature et pour tous les hommes, ce que firent volontairement Codrus, Curtius, les Décies, les Philènes, et mille autres, pour une petite partie des hommes.

Pour revenir, monsieur, au système que vous attaquez, je crois qu'on ne peut l'examiner convenablement sans distinguer avec soin le mal particulier, dont aucun philosophe n'a jamais nié l'existence, du mal général, que nie l'optimisme. Il n'est pas question de savoir si chacun de nous souffre ou non, mais s'il étoit bon que l'univers fût, et si nos maux étoient inévitables dans sa constitution. Ainsi, l'addition d'un article rendroit, ce semble, la proposition plus exacte, et au lieu de *tout est bien*, il vaudroit peut-être mieux dire *le tout est bien*, ou *tout est bien pour le tout*. Alors il est très-évident qu'aucun homme ne sauroit donner de preuves directes, ni pour ni contre; car ces preuves dépendent d'une connoissance parfaite de la constitution du monde et du but de son auteur, et cette connoissance est incontestablement au-dessus de l'intelligence humaine. Les vrais principes de l'optimisme ne peuvent se tirer ni des propriétés de la matière ni de la mécanique de l'univers, mais seulement par induction des perfections de Dieu qui préside à tout : de sorte qu'on ne prouve pas l'existence de Dieu par le système de Pope, mais le système de Pope par l'existence de Dieu; et c'est, sans contredit, de la question de la Providence qu'est dérivée celle de l'origine du mal : que si ces deux questions n'ont pas été mieux traitées l'une que l'autre, c'est qu'on a toujours si mal raisonné sur la Providence, que ce qu'on en a dit d'absurde a fort embrouillé tous les corollaires qu'on pouvoit tirer de ce grand et consolant dogme.

Les premiers qui ont gâté la cause de Dieu sont les prêtres et les dévots, qui ne souffrent pas que rien se fasse selon l'ordre établi, mais font toujours intervenir la justice divine à des événemens purement naturels, et, pour être sûrs de leur fait, punissent et châtient les méchans, éprouvent ou récompensent les bons indifféremment avec des biens ou des maux, selon l'événement. Je ne sais, pour moi, si c'est une bonne théologie, mais je trouve que c'est une mauvaise manière de raisonner, de fonder indifféremment sur le pour et le contre les preuves de la Providence, et de lui attribuer sans choix tout ce qui se feroit également sans elle.

Les philosophes, à leur tour, ne me paroissent guère plus raisonnables, quand je les vois s'en prendre au ciel de ce qu'ils ne sont pas

impassibles, crier que tout est perdu quand ils ont mal aux dents, ou qu'ils sont pauvres, ou qu'on les vole, et charger Dieu, comme dit Sénèque, de la garde de leur valise. Si quelque accident tragique eût fait périr Cartouche ou César dans leur enfance, on auroit dit : « Quel crime avoient-ils commis? » Ces deux brigands ont vécu, et nous disons : « Pourquoi les avoir laissés vivre? » Au contraire, un dévot dira, dans le premier cas : « Dieu vouluit punir le père en lui ôtant son enfant; » et dans le second : « Dieu conservoit l'enfant pour le châtiment du peuple. » Ainsi, quelque parti qu'ait pris la nature, la Providence a toujours raison chez les dévots, et toujours tort chez les philosophes. Peut-être, dans l'ordre des choses humaines, n'a-t-elle ni tort ni raison, parce que tout tient à la loi commune, et qu'il n'y a d'exception pour personne. Il est à croire que les évènemens particuliers ne sont rien aux yeux du maître de l'univers; que sa providence est seulement universelle; qu'il se contente de conserver les genres et les espèces, et de présider au tout, sans s'inquiéter de la manière dont chaque individu passe cette courte vie. Un roi sage, qui veut que chacun vive heureux dans ses États, a-t-il besoin de s'informer si les cabarets y sont bons? Le passant murmure une nuit quand ils sont mauvais, et vit tout le reste de ses jours d'une impatience aussi déplacée. *Commorandi enim natura diversorium nobis, non habitandi dedit.*

Pour penser juste à cet égard, il semble que les choses devroient être considérées relativement dans l'ordre physique et absolument dans l'ordre moral : la plus grande idée que je puis me faire de la Providence est que chaque être matériel soit disposé le mieux qu'il est possible par rapport au tout, et chaque être intelligent et sensible le mieux qu'il est possible par rapport à lui-même, en sorte que, pour qui sent son existence, il vaille mieux exister que ne pas exister. Mais il faut appliquer cette règle à la durée totale de chaque être sensible, et non à quelque instant particulier de sa durée, tel que la vie humaine; ce qui montre combien la question de la Providence tient à celle de l'immortalité de l'âme, que j'ai le bonheur de croire, sans ignorer que la raison peut en douter, et à celle de l'éternité des peines, que ni vous, ni moi, ni jamais homme pensant bien de Dieu, ne croirons jamais.

Si je ramène ces questions diverses à leur principe commun, il me semble qu'elles se rapportent toutes à celle de l'existence de Dieu. Si Dieu existe, il est parfait; s'il est parfait, il est sage, puissant et juste; s'il est sage et puissant, tout est bien; s'il est juste et puissant, mon âme est immortelle; si mon âme est immortelle, trente ans de vie ne sont rien pour moi, et sont peut-être nécessaires au maintien de l'univers. Si l'on m'accorde la première proposition, jamais on n'ébranlera les suivantes; si on la nie, il ne faut point disputer sur ses conséquences.

Nous ne sommes ni l'un ni l'autre dans ce dernier cas. Bien loin, du moins, que je puisse rien présumer de semblable de votre part en lisant le recueil de vos œuvres, la plupart m'offrent les idées les plus grandes, les plus douces, les plus consolantes de la Divinité; et j'aime bien mieux un chrétien de votre façon que de celle de la Sorbonne.

Quant à moi, je vous avouerai naïvement que ni le pour ni le contre

ne me paroissent démontrés sur ce point par les seules lumières de la raison, et que, si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paroît fonder le sien que sur des possibilités contraires. De plus, les objections de part et d'autre sont toujours insolubles, parce qu'elles roulent sur des choses dont les hommes n'ont point de véritable idée. Je conviens de tout cela, et pourtant je crois en Dieu tout aussi fortement que je croie une autre vérité, parce que croire et ne pas croire sont les choses du monde qui dépendent le moins de moi; que l'état de doute est un état trop violent pour mon âme; que, quand ma raison flotte, ma foi ne peut rester longtemps en suspens, et se détermine sans elle; qu'enfin mille sujets de préférence m'attirent du côté le plus consolant, et joignent le poids de l'espérance à l'équilibre de la raison.

Voilà donc une vérité dont nous partons tous deux, à l'appui de laquelle vous sentez combien l'optimisme est facile à défendre et la Providence à justifier, et ce n'est pas à vous qu'il faut répéter les raisonnemens rebattus, mais solides, qui ont été faits si souvent à ce sujet. A l'égard des philosophes qui ne conviennent pas du principe, il ne faut point disputer avec eux sur ces matières, parce que ce qui n'est qu'une preuve de sentiment pour nous ne peut devenir pour eux une démonstration, et que ce n'est pas un discours raisonnable de dire à un homme : *Vous devez croire ceci parce que je le crois*. Eux, de leur côté, ne doivent point non plus disputer avec nous sur ces mêmes matières, parce qu'elles ne sont que des corollaires de la proposition principale qu'un adversaire honnête ose à peine leur opposer, et qu'à leur tour ils auroient tort d'exiger qu'on leur prouvât le corollaire indépendamment de la proposition qui lui sert de base. Je pense qu'ils ne le doivent pas encore par une autre raison : c'est qu'il y a de l'inhumanité à troubler des âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile. Je pense, en un mot, qu'à votre exemple on ne sauroit attaquer trop fortement la superstition qui trouble la société, ni trop respecter la religion qui la soutient.

Mais je suis indigné, comme vous, que la foi de chacun ne soit pas dans la plus parfaite liberté, et que l'homme ose contrôler l'intérieur des consciences où il ne sauroit pénétrer, comme s'il dépendoit de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières où la démonstration n'a point lieu, et qu'on pût jamais asservir la raison à l'autorité. Les rois de ce monde ont-ils donc quelque inspection dans l'autre, et sont-ils en droit de tourmenter leurs sujets ici-bas pour les forcer d'aller en paradis ? Non; tout gouvernement humain se borne, par sa nature, aux devoirs civils, et, quoi qu'en ait pu dire le sophiste Hobbes, quand un homme sert bien l'État, il ne doit compte à personne de la manière dont il sert Dieu.

J'ignore si cet être juste ne punira point un jour toute tyrannie exercée en son nom; je suis bien sûr au moins qu'il ne la partagera pas, et ne refusera le bonheur éternel à nul incrédule vertueux et de bonne foi. Puis-je, sans offenser sa bonté, et même sa justice, douter

qu'un cœur droit ne rachète une erreur involontaire, et que des mœurs irréprochables ne vaillent bien mille cultes bizarres prescrits par les hommes et rejetés par la raison? Je dirai plus : si je pouvois, à mon choix, acheter les œuvres aux dépens de ma foi, et compenser, à force de vertu, mon incrédulité supposée, je ne balancerois pas un instant, et j'aimerois mieux pouvoir dire à Dieu : *J'ai fait, sans songer à toi, le bien qui t'est agréable, et mon cœur suivoit ta volonté sans la connoître*, que de lui dire, comme il faudra que je le fasse un jour : *Je t'aimois, et je n'ai cessé de t'offenser; je t'ai connu, et n'ai rien fait pour te plaire.*

Il y a, je l'avoue, une sorte de profession de foi que les lois peuvent imposer; mais, hors les principes de la morale et du droit naturel, elle doit être purement négative, parce qu'il peut exister des religions qui attaquent les fondemens de la société, et qu'il faut commencer par exterminer ces religions pour assurer la paix de l'État. De ces dogmes à proscrire, l'intolérance est sans difficulté le plus odieux; mais il faut la prendre à sa source; car les fanatiques les plus sanguinaires changent de langage selon la fortune, et ne prêchent que patience et douceur quand ils ne sont pas les plus forts. Ainsi j'appelle intolérant par principe tout homme qui s'imagine qu'on ne peut être homme de bien sans croire tout ce qu'il croit, et damne impitoyablement ceux qui ne pensent point comme lui. En effet, les fidèles sont rarement d'humeur à laisser les réprouvés en paix dans ce monde; et un saint qui croit vivre avec des damnés anticipe volontiers sur le métier du diable. Quant aux incrédules intolérans qui voudroient forcer le peuple à ne rien croire, je ne les bannirois pas moins sévèrement que ceux qui le veulent forcer à croire tout ce qu'il leur plaît; car on voit, au zèle de leurs décisions, à l'amertume de leurs satires, qu'il ne leur manque que d'être les maîtres pour persécuter tout aussi cruellement les croyans qu'ils sont eux-mêmes persécutés par les fanatiques. Où est l'homme paisible et doux qui trouve bon qu'on ne pense pas comme lui? Cet homme ne se trouvera sûrement jamais parmi les dévots, et il est encore à trouver chez les philosophes.

Je voudrois donc qu'on eût dans chaque État un code moral, ou une espèce de profession de foi civile qui contînt positivement les maximes sociales que chacun seroit tenu d'admettre, et négativement les maximes intolérantes qu'on seroit tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditieuses. Ainsi toute religion qui pourroit s'accorder avec le code seroit admise; toute religion qui ne s'y accorderoit pas seroit proscrite, et chacun seroit libre de n'en avoir point d'autre que le code même. Cet ouvrage, fait avec soin, seroit, ce me semble, le livre le plus utile qui jamais ait été composé, et peut-être le seul nécessaire aux hommes. Voilà, monsieur, un sujet pour vous; je souhaiterois passionnément que vous voulussiez entreprendre cet ouvrage, et l'embellir de votre poésie, afin que chacun pouvant l'apprendre aisément, il portât dès l'enfance, dans tous les cœurs, ces sentimens de douceur et d'humanité qui brillent dans vos écrits, et qui manquent à tout le monde dans la pratique. Je vous exhorte à mé-

diter ce projet, qui doit plaire à l'auteur d'*Alzire*. Vous nous avez donné, dans votre poëme sur *la Religion naturelle*, le catéchisme de l'homme; donnez-nous maintenant, dans celui que je vous propose, le catéchisme du citoyen. C'est une matière à méditer longtemps, et peut-être à réserver pour le dernier de vos ouvrages, afin d'achever, par un bienfait au genre humain, la plus brillante carrière que jamais homme de lettres ait parcourue.

Je ne puis m'empêcher, monsieur, de remarquer à ce propos une opposition bien singulière entre vous et moi dans le sujet de cette lettre. Rassasié de gloire, et désabusé des vaines grandeurs, vous vivez libre au sein de l'abondance; bien sûr de votre immortalité, vous philosophez paisiblement sur la nature de l'âme; et si le corps ou le cœur souffre, vous avez Tronchin pour médecin et pour ami : vous ne trouvez pourtant que mal sur la terre. Et moi, homme obscur, pauvre, et tourmenté d'un mal sans remède, je médite avec plaisir dans ma retraite, et trouve que tout est bien. D'où viennent ces contradictions apparentes? Vous l'avez vous-même expliqué : vous jouissez, mais j'espère; et l'espérance embellit tout.

J'ai autant de peine à quitter cette ennuyeuse lettre que vous en aurez à l'achever. Pardonnez-moi, grand homme, un zèle peut-être indiscret, mais qui ne s'épancheroit pas avec vous si je vous estimois moins. A Dieu ne plaise que je veuille offenser celui de mes contemporains dont j'honore le plus les talens, et dont les écrits parlent le mieux à mon cœur! mais il s'agit de la cause de la Providence, dont j'attends tout. Après avoir si longtemps puisé dans vos leçons des consolations et du courage, il m'est dur que vous m'ôtiez maintenant tout cela pour ne m'offrir qu'une espérance incertaine et vague, plutôt comme un palliatif actuel que comme un dédommagement à venir. Non, j'ai trop souffert en cette vie pour n'en pas attendre une autre. Toutes les subtilités de la métaphysique ne me feront pas douter un moment de l'immortalité de l'âme, et d'une Providence bienfaisante. Je la sens, je la crois, je la veux, je l'espère, je la défendrai jusqu'à mon dernier soupir; et ce sera, de toutes les disputes que j'aurai soutenues, la seule où mon intérêt ne sera pas oublié. Je suis avec respect, monsieur, etc.

CXXIV. — Réponse de Voltaire a la lettre précédente.

Aux Délices, 12 septembre 1756.

Mon cher philosophe, nous pouvons vous et moi, dans les intervalles de nos maux, raisonner en vers et en prose. Mais dans le moment présent, vous me pardonnerez de laisser là toutes ces discussions philosophiques qui ne sont que des amusemens. Votre lettre est très-belle, mais j'ai chez moi une de mes nièces qui depuis trois semaines est dans un assez grand danger : je suis garde-malade et très-malade moi-même. J'attendrai que je me porte mieux et que ma nièce soit guérie, pour oser penser avec vous[1]. M. Tronchin m'a dit que vous viendriez enfin

1. Il ne m'a plus écrit depuis ce temps-là.

dans votre patrie. M. d'Alembert vous dira quelle vie philosophique on mène dans ma petite retraite. Elle mériteroit le nom qu'elle porte, si elle pouvoit vous posséder quelquefois. On dit que vous haïssez le séjour des villes; j'ai cela de commun avec vous; je voudrois vous ressembler en tant de choses, que cette conformité pût vous déterminer à venir nous voir. L'état où je suis ne me permet pas de vous en dire davantage. Comptez que de tous ceux qui vous ont lu, personne ne vous estime plus que moi malgré mes mauvaises plaisanteries, et que de tous ceux qui vous verront, personne n'est plus disposé à vous aimer tendrement. Je commence par supprimer toute cérémonie.

CXXV. — A M. Monier, peintre d'Avignon,

Qui m'avoit envoyé trois fois la même pièce de vers, demandant instamment une réponse.

A l'Ermitage, le 14 septembre 1756.

Ainsi, monsieur, votre épître et vos louanges sont un expédient que la curiosité vous inspire pour voir une lettre de ma façon : d'où j'infère à quoi j'aurois dû m'attendre si des moyens contraires vous eussent conduit à la même fin.

Pour moi, je trouve qu'on ne doit jamais répondre aux injures, et moins encore aux louanges : car si la vérité les dicte, elle en fait l'excuse ou la récompense; et si c'est le mensonge, il les faut également mépriser.

D'ailleurs, monsieur, que dire à quelqu'un qu'on ne connoît point? Il y a de l'esprit dans vos vers; vous m'y donnez beaucoup d'éloges, et peut-être en méritez-vous à plus juste titre; mais ce sont deux foibles recommandations près de moi que de l'esprit et de l'encens.

Je vois que vous aimez à écrire; en cela je ne vous blâme pas : mais, moi, je n'aime point à répondre, surtout à des complimens, et il n'est pas juste que je sois tyrannisé pour votre plaisir : non que mon temps soit précieux, comme vous dites; il se passe à souffrir, ou se perd dans l'oisiveté, et j'avoue qu'on ne peut guère en faire un moindre usage; mais, quand je ne puis l'employer utilement pour personne, je ne veux pas qu'on m'empêche de le perdre comme il me plaît. Une seule minute usurpée est un bien que tous les rois de l'univers ne me sauroient rendre, et c'est pour disposer de moi que je fuis les oisifs des villes, gens aussi ennuyés qu'ennuyeux, qui, ne sachant que faire de leur temps, abusent de celui des autres.

Je suis très-parfaitement, etc.

CXXVI. — A madame d'Épinay.

.... 1756.

Je commence par vous dire que je suis résolu, déterminé, quoi qu'il arrive, à passer l'hiver à l'Ermitage; que rien ne me fera changer de résolution, et que vous n'en avez pas le droit vous-même, parce que telles ont été nos conventions quand je suis venu; ainsi n'en parlons plus que pour vous dire en deux mots mes raisons.

Il m'est essentiel d'avoir du loisir, de la tranquillité, et toutes mes commodités pour travailler cet hiver; il s'agit en cela de tout pour moi. Il y a cinq mois que je travaille à pourvoir à tout, afin que nul soin ne vienne me détourner. Je me suis pourvu de bois; j'ai fait mes provisions; j'ai rassemblé, rangé des papiers et des livres pour être commodément sous ma main. J'ai pourvu de loin à toutes mes aises en cas de maladie; je ne puis avoir de loisir qu'en suivant ce projet, et il faudra nécessairement que je donne à m'arranger le temps que je ne puis me dispenser de donner à mon travail. Un déménagement, je le sais par expérience, ne peut se faire, malgré vous-même, sans perte, dégâts et frais de ma part, que je ne puis supporter une seconde fois. Si j'emporte tout, voilà des embarras terribles; si je laisse quelque chose, il me fera faute, ou l'on viendra le voler ici cet hiver; enfin, dans la position où je suis, mon temps et mes commodités me sont plus précieux que ma vie. Mais ne vous imaginez pas que je coure ici aucun risque; je me défendrai toujours aisément de l'ennemi de dehors; c'est au dedans qu'il étoit dangereux. Je vous promets de ne jamais m'éloigner sans précaution. Je ne compte pas même me promener de tout l'hiver ailleurs que dans le jardin : il faudroit faire un siége pour m'attaquer ici. Pour surcroît de précaution, je ferai toujours coucher un voisin dans la maison. Enfin, sitôt que vous m'aurez envoyé des armes, je ne sortirai jamais sans un pistolet en vue, même autour de la maison; d'ailleurs je compte faire parler à notre homme par M. Matta. Ne m'en parlez donc plus, ma bonne amie; vous ne feriez que me désoler, et n'obtiendriez rien; car la contradiction m'est mortelle, et je suis entêté avec raison.

Je vois, par votre billet, que c'est lundi, et non pas dimanche, que vous congédiez notre homme[1]; ce que je remarque, parce qu'il n'est pas indifférent que je sois instruit exactement du jour. N'oubliez pas de lui donner la note de ce que vous consentez qu'il emporte de la chambre; sans quoi, ne sachant pas ce qui est à lui, je ne laisserai rien sortir. Je suis touché de vos alarmes et des inquiétudes que je vous donne; mais comme elles ne sont pas raisonnables, je vous prie de les calmer. Aimez-moi toujours et tout ira bien. Bonjour.

CXXVII. — A LA MÊME.

Le lundi, septembre 1756.

Il y a un mot dans votre lettre qui me fait beaucoup de peine, et je vois bien que vos chagrins ne sont pas finis; j'irai le plus tôt qu'il me sera possible savoir de quoi il s'agit.

J'ai mieux aimé donner congé à votre jardinier que de vous en laisser le tracas. Cependant cela ne vous l'évite pas; il prétend avoir un autre compte avec vous. Je n'ignore pas ce que vous faites pour moi sans m'en rien dire, et je vous laisse faire, parce que je vous aime et qu'il ne m'en coûte pas de vous devoir ce que je ne peux tenir de moi-même,

1. Le jardinier. (Éd.)

au moins quant à présent. Il prétend aussi que tous les outils du jardin, de vieux échalas, et les graines, sont à lui : j'ai du penchant à le croire; mais dans l'incertitude je ne laisserai rien sortir sans votre ordre.

Je ne sais si le jour de Diderot est changé : ils ne m'ont rien fait dire, et je les attends. Bonjour, ma bonne amie. J'ai reçu hier une lettre obligeante de Voltaire.

Comme je connois le jardinier pour un insolent, je dois vous prévenir que si j'ai, quant à moi, lieu d'être content de ses services, il ne l'a pas moins de l'être de ma reconnoissance.

CXXVIII. — A LA MÊME.

Dimanche matin, l'Ermitage, octobre 1756.

J'apprends avec plaisir, ma bonne amie, que vous êtes mieux, et madame votre mère aussi; je ne saurois vous en dire autant de moi Je commence à craindre d'avoir porté mes projets plus loin que mes forces; et, si l'état où je suis continue, je doute que je revoie le printemps ni mon pays : au surplus, l'âme est assez tranquille, surtout depuis que j'ai revu mon ami[1].

Je voulois vous aller voir aujourd'hui, mais il faut remettre à demain; encore ne puis-je m'assurer de rien. Ce sera sûrement le premier moment où je me sentirai du courage. Je n'ai point vu mon menaçant compatriote : je vous remercie de votre avis; mais je ne puis m'empêcher de rire de vos alarmes. A demain.

CXXIX. — A LA MÊME.

L'Ermitage, octobre 1756.

Quelque impatience que j'aie de sortir pour aller vous quereller, il faut, madame, que je garde encore la chambre malgré moi pour une maudite fluxion sur les dents, qui me désole. Faites-moi donc dire de vos nouvelles, puisque je n'en saurois encore aller savoir moi-même; mais croyez que je ne laisserai pas échapper pour cela le premier jour de relâche. J'espère vous voir tout à fait rétablie, et vous retrouver cet air et ces yeux qui mettent M. de Saint-J. et bien d'autres si mal à leur aise.

CXXX. — A LA MÊME.

L'Ermitage, novembre 1756.

Je suis beaucoup mieux aujourd'hui; mais je ne pourrai cependant vous voir que la semaine prochaine, et j'irai fièrement à pied; car cet appareil de carrosse me fait mal à l'imagination, comme si je pouvois manquer de jambes pour vous aller voir. Vous ne m'avez rien dit de vous; j'espère que Mlle Le Vasseur m'en rapportera de bonnes nouvelles. Bonjour, madame.

1. Diderot. (Ed.)

CXXXI. — A LA MÊME.

L'Ermitage, ce mardi soir 1756.

J'envoie, ma bonne amie, savoir de vos nouvelles par Damour, qui va à Paris se présenter pour une bonne condition qui, j'espère, ne lui fera pas quitter la vôtre; et quand elle la lui feroit quitter, vos principes et les miens sont qu'il ne faut nuire à personne pour notre intérêt; ainsi je lui ai donné un certificat en votre nom, tel que le peut comporter le peu de temps qu'il y a qu'il est à votre service.

Je vous prie de lui donner l'adresse de M. de Gauffecourt, afin qu'il aille de ma part en savoir des nouvelles, car j'en suis fort en peine : faites-moi dire des vôtres et de tout ce qui vous intéresse. Je ne puis vous écrire plus au long; Mme de Chenonceaux a passé ici la journée; elle vient de partir au flambeau. Il est tard à l'Ermitage, et je vais me coucher. Adieu.

Je ne sais toujours point ce que signifient les douze francs de M. Grimm.

CXXXII. — A LA MÊME.

L'Ermitage, décembre 1756.

Les chemins sont si mauvais, que je prends le parti de vous écrire par la poste, et vous pourrez en faire de même, car on m'apporte mes lettres de Montmorency jusqu'ici, et je suis à cet égard comme au milieu de Paris.

Il fait ici un froid rigoureux qui vient altérer un peu de bonne heure ma provision de bois, mais qui me montre, par l'image prématurée de l'hiver, que, quoi qu'on en dise, cette saison n'est plus terrible ici qu'ailleurs que par l'absence des amis; mais on se console par l'espoir de les retrouver au printemps, ou du moins de les revoir; car il y a longtemps que vous me faites connoître qu'on les retrouve au besoin dans toutes les saisons.

Pour Dieu, gardez bien cette chère imbécillité, trésor inattendu dont le ciel vous favorise et dont vous avez grand besoin; car, si c'est un rhumatisme pour l'esprit, c'est au corps un très-bon emplâtre pour la santé : il vous faudroit bien de pareils rhumatismes pour vous rendre impotente; et j'aimerois mieux que vous ne pussiez remuer ni pied ni patte, c'est-à-dire n'écrire ni vers ni comédie, que de vous savoir la migraine.

Je dois une réponse à M. de Gauffecourt; mais je compte toujours qu'il viendra la recevoir. En attendant les bouts-rimés, il peut prier M. Chapuis d'envoyer un double du mémoire que je lui ai laissé. Si tout ceci vous paroît clair, le rhumatisme vous tient bien fort.

A propos de M. de Gauffecourt, et son manuscrit, quand voulez-vous me le renvoyer? Savez-vous qu'il y a quatre ans que je travaille a pouvoir le lire, sans avoir pu en venir à bout? Bonjour, madame; touchez pour moi la patte à toute la société[1].

1. Mme d'Épinay appeloit ses *ours* plusieurs personnes de sa société. (ÉD.)

CXXXIII. — A LA MÊME

Le 13 décembre 1756.

Ma chère amie, il faudra que j'étouffe; si je ne verse pas mes peines dans le sein de l'amitié. Diderot m'a écrit une lettre qui me perce l'âme. Il me fait entendre que c'est par grâce qu'il ne me regarde pas comme un scélérat, et *qu'il y auroit bien à dire là-dessus*, ce sont ses termes; et cela, savez-vous pourquoi? parce que Mme Le Vasseur est avec moi. Eh! bon Dieu, que diroit-il de plus si elle n'y étoit pas? Je les ai recueillis dans la rue, elle et son mari, dans un âge où ils n'étoient plus en état de gagner leur vie. Elle ne m'a jamais rendu que trois mois de service. Depuis dix ans je m'ôte pour elle le pain de la bouche; je la mène dans un bon air, où rien ne lui manque; je renonce pour elle au séjour de ma patrie; elle est sa maîtresse absolue, va, vient, sans compte rendre; j'en ai autant de soin que de ma propre mère: tout cela n'est rien, et je ne suis qu'un scélérat si je ne lui sacrifie encore mon bonheur et ma vie, et si je ne vais mourir de désespoir à Paris pour son amusement. Hélas! la pauvre femme ne le désire point; elle ne se plaint point; elle est très-contente. Mais je vois ce que c'est; M. Grimm ne sera pas content lui-même qu'il ne m'ait ôté tous les amis que je lui ai donnés. Philosophes des villes, si ce sont là vos vertus, vous me consolez bien de n'être qu'un méchant! J'étois heureux dans ma retraite; la solitude ne m'est point à charge; je crains peu la misère; l'oubli du monde m'est indifférent; je porte mes maux avec patience: mais aimer, et ne trouver que des cœurs ingrats, ah! voilà le seul qui me soit insupportable! Pardon, ma chère amie; j'ai le cœur surchargé d'ennuis, et les yeux gonflés de larmes qui ne peuvent sortir. Si je pouvois vous voir un moment et pleurer, que je serois soulagé! Mais je ne remettrai de ma vie les pieds à Paris; pour le coup, je l'ai juré.

J'oubliois de vous dire qu'il y a même de la plaisanterie dans la lettre du philosophe; il devient barbare avec légèreté: on voit qu'il se civilise.

CXXXIV. — A LA MÊME.

Janvier 1757.

Tenez, madame, voilà les lettres de Diderot et ma dernière réponse; lisez et jugez-nous, car pour moi je suis trop aigri, trop violemment indigné, pour avoir de la raison.

Je viens de déclarer à Mme Le Vasseur que, quelque plaisir que nous eussions tous deux à vivre ensemble, mes amis jugeoient qu'elle étoit trop mal ici pour une femme de son âge; qu'il falloit qu'elle allât à Paris vivre avec ses enfans, et que je leur donnerois tout ce que j'avois au monde, à elle et à sa fille. Là-dessus la fille s'est mise à pleurer, et, malgré la douleur de se séparer de sa mère, elle a protesté qu'elle ne me quitteroit point; et en vérité, les philosophes auront beau dire, je ne l'y contraindrai pas. Il faut donc que je me réserve quelque chose pour la nourrir aussi bien que moi. J'ai donc dit à Mme Le Vasseur que je lui ferois une pension qui lui seroit payée aussi longtemps que

je vivrois, et c'est ce qui sera exécuté. Je lui ai dit encore que je vous prierois d'en régler la somme, et je vous en prie, ne craignez point de la faire trop forte, j'y gagnerai toujours beaucoup, ne fût-ce que ma liberté personnelle.

Ce qu'il y a de plus affreux pour moi, c'est que la bonne femme s'est mis en tête que tout cela est un jeu joué entre Diderot, moi et sa fille, et que c'est un moyen que j'ai imaginé pour me défaire d'elle. Elle m'a représenté là-dessus une chose très-juste, savoir, qu'ayant passé une partie de l'hiver ici, il lui est bien dur d'en partir à l'approche du printemps; je lui ai dit qu'elle avoit raison, mais que, s'il venoit à lui arriver le moindre malheur durant l'été, on ne manqueroit pas de m'en rendre responsable. « Ce ne sera pas le public, ai-je ajouté, qui dira cela, ce seront mes amis, et je n'ai pas le courage de m'exposer à passer chez eux pour un assassin. »

Il y a quinze jours que nous vivions paisiblement ici, et dans une concorde parfaite. Maintenant nous voilà tous alarmés, agités, pleurant, forcés de nous séparer. Je vous assure que cet exemple m'apprendra à ne me mêler jamais qu'avec connoissance de cause et beaucoup de circonspection des affaires domestiques de mes amis, et je suis très-incertain même si je dois écrire à M. d'Épinay en faveur de ce pauvre Cahouet [1].

Comme Diderot me marque qu'il viendra samedi, il est important de lui envoyer sur-le-champ sa lettre. S'il vient, il sera reçu avec honnêteté, mais mon cœur se fermera devant lui, et je sens que nous ne nous reverrons jamais. Peu lui importe, ce ne sera pour lui qu'un ami de moins. Mais moi, je perdrai tout, je serai tourmenté le reste de ma vie. Un autre exemple m'a trop appris que je n'ai point un cœur qui sache oublier ce qui lui fut cher. Évitons, s'il se peut, une rupture irréconciliable. Je suis si cruellement tourmenté, que j'ai jugé à propos de vous envoyer cet exprès, afin d'avoir réponse à point nommé. Servez-vous-en pour l'envoyer porter la lettre à Diderot, et me répondez sur-le-champ, si vous avez quelque pitié de moi.

P. S. Il faut que je vous ajoute que Mme Le Vasseur me fait à présent de violens reproches : elle me les fait durement, avec hauteur, et du ton de quelqu'un qui se sent bien appuyé. Je ne réponds rien non plus que sa fille; nous nous contentons de gémir en silence : je vois que les vieillards sont durs, sans pitié, sans entrailles, et n'aiment plus rien qu'eux-mêmes. Vous voyez que je ne peux plus éviter d'être un monstre. J'en suis un aux yeux de M. Diderot, si Mme Le Vasseur reste ici; j'en suis un à ses yeux, si elle n'y reste pas. Quelque parti que je prenne, me voilà méchant malgré moi.

CXXXV. — A LA MÊME.

1757.

Je reçois votre lettre, ma bonne amie, une heure après que je vous ai envoyé un exprès avec celles que vous me demandez. Je ne suis pas

1. Secrétaire de M. d'Épinay. (ÉD.)

homme à précautions, et surtout avec mes amis, et je n'ai gardé aucune copie de mes lettres. Vous avez bien prévu que la vôtre m'attendriroit. Je vous jure, ma bonne amie, que votre amitié m'est plus chère que la vie, et qu'elle me console de tout.

Je n'ai rien à répondre à ce que vous me marquez des bonnes intentions de Diderot, qu'une seule chose; mais pesez-la bien. Il connoît mon caractère emporté et la sensibilité de mon âme. Posons que j'aie eu tort, certainement il étoit l'agresseur; c'étoit donc à lui à me ramener par les voies qu'il y savoit propres : un mot, un seul mot de douceur, me faisoit tomber la plume de la main, les larmes des yeux, et j'étois aux pieds de mon ami. Au lieu de cela, voyez le ton de sa seconde lettre, voyez comment il raccommode la dureté de la première; s'il avoit formé le projet de rompre avec moi, comment s'y seroit-il pris autrement ? Croyez-moi, ma bonne amie, Diderot est maintenant un homme du monde. Il fut un temps où nous étions tous deux pauvres et ignorés, et nous étions amis. J'en puis dire autant de Grimm; mais ils sont devenus tous deux des gens importans.... J'ai continué d'être ce que j'étois, et nous ne nous convenons plus.

Au reste, je suis porté à croire que j'ai fait injustice à ce dernier, et même que ce n'est pas la seule; mais si vous vouliez connoître quelles ont été toujours pour lui mes dispositions intérieures, je vous renvoie à un mot du billet que vous avez dû recevoir aujourd'hui, et qui ne vous aura pas échappé. Mais tous ces gens-là sont si hauts, si maniérés, si secs ! le moyen d'oser les aimer encore ? Non, ma bonne amie, mon temps est passé. Hélas ! je suis réduit à désirer pour eux que nous ne redevenions jamais amis. Il n'y a plus que l'adversité qui puisse leur rendre la tendresse qu'ils ont eue pour moi. Jugez si votre amitié m'est chère, à vous qui n'avez pas eu besoin de ce moyen cruel d'en connoître le prix.

Surtout que Diderot ne vienne pas.... Mais je devrois me rassurer, il a promis de venir

CXXXVI. — A LA MÊME.

.... 1757

Mme Le Vasseur doit vous écrire, ma bonne amie; je l'ai priée de vous dire sincèrement ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à son aise, je lui ai déclaré que je ne voulois point voir sa lettre, et je vous prie de ne me rien dire de ce qu'elle contient.

Je n'enverrai pas la mienne à Diderot, puisque vous vous y opposez. Mais, me sentant très-grièvement offensé, il y auroit, à convenir d'un tort que je n'ai pas, une bassesse et une fausseté que je ne saurois me permettre, et que vous blâmeriez vous-même sur ce qui se passe au fond de mon cœur. L'Évangile ordonne bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir l'autre joue, mais non pas de demander pardon. Vous rappelez-vous cet homme de comédie qui crie au meurtre en donnant des coups de bâton ? Voilà le rôle du philosophe.

N'espérez pas l'empêcher de venir par le temps qu'il fait : il seroit très-fâché qu'il fût plus beau. La colère lui donnera le loisir et les

forces que l'amitié lui refuse : il s'excédera pour venir à pied me répéter les injures qu'il me dit dans ses lettres; je ne les endurerai rien moins que patiemment; il s'en retournera être malade à Paris, et moi, je paroîtrai à tout le monde un homme fort odieux. Patience ! il faut souffrir. N'admirez-vous pas la raison de cet homme, qui me vouloit venir prendre à Saint-Denis, en fiacre, y dîner, et me ramener en fiacre, et à qui, huit jours après, sa fortune ne permet plus d'aller à l'Ermitage autrement qu'à pied ? Pour parler son langage, il n'est pas absolument impossible que ce soit là le ton de la bonne foi; mais, dans ce cas, il faut qu'en huit jours il soit arrivé d'étranges révolutions dans sa fortune. O la philosophie !

Je prends part au chagrin que vous donne la maladie de Mme votre mère; mais croyez que votre peine ne sauroit approcher de la mienne : on souffre moins encore de voir malades les personnes qu'on aime qu'injustes et cruelles.

Adieu, ma bonne amie; voici la dernière fois que je vous parlerai de cette malheureuse affaire.

Vous me parlez d'aller à Paris avec un sang-froid qui me réjouiroit dans tout autre temps. Je me tiens pour bien dites toutes les belles choses qu'il y auroit à dire là-dessus; mais, avec tout cela, je n'irai de ma vie à Paris, et je bénis le ciel de m'avoir fait ours, ermite, et têtu, plutôt que philosophe.

CXXXVII. — A LA MÊME.

De l'Ermitage, à dix heures du matin, 1757.

Quand j'avois un almanach et point de pendule, je datois du quantième; maintenant que j'ai une pendule et point d'almanach, je date de l'heure. Je suis obligé de vous dire, à cause du rhumatisme, que c'est une manière de vous demander un almanach pour mes étrennes.

Le lieutenant criminel[1] vous supplie d'agréer ses respects. La maman n'en peut faire autant, attendu qu'elle est à Paris et malade d'un gros rhume; elle compte pourtant revenir lundi, et j'espère qu'elle me rapportera de vos nouvelles.

Je reçois à l'instant votre lettre et vos paquets. Je n'ai pas bien entendu les géants du Nord, et la glacière, et les lutins, et les tasses à la crème, etc.; ce qui me fait comprendre que vous m'avez avec tout cela inoculé de votre rhumatisme : ainsi vous faites bien de m'envoyer en même temps votre cotillon pour m'en guérir. J'ai pourtant quelque peur qu'il ne me tienne un peu trop chaud, car je n'ai pas accoutumé d'être si bien fourré.

CXXXVIII. — A LA MÊME.

Passe pour le cotillon; mais le sel ! jamais femme donna-t-elle à la fois de la chaleur et de la prudence ? A la fin vous me ferez mettre mon bonnet de travers, et je ne le redresserai plus. N'avez-vous pas

1. Mlle Le Vasseur. (Éd.)

assez fait pour vous ? Faites maintenant quelque chose pour moi, et laissez-vous aimer à ma guise.

Oh ! que vous êtes bonne avec vos explications ! Ah ! ce cher rhumatisme ! Maintenant que vous m'avez expliqué votre billet, expliquez-moi le commentaire; car cette glacière où je ne comprends rien y revient encore, et pour moi, je ne vous connois pas d'autre glacière qu'un recueil de musique françoise.

Enfin, vous avez vu l'homme[1]. C'est toujours autant de pris, car je suis de votre avis, et je crois que c'est tout ce que vous en aurez. Je me doute pourtant bien de ce qu'un ours masqué devroit vous dire sur l'effet de ce premier entretien; mais quant à moi, je pense que le Diderot du matin voudra toujours vous aller voir, et que le Diderot du soir ne vous aura jamais vue. Vous savez bien que le rhumatisme le tient aussi quelquefois, et, quand il ne plane pas sur ses deux grandes ailes auprès du soleil, on le trouve sur un tas d'herbes, perclus de ses quatre pattes. Croyez-moi, si vous avez encore un cotillon de reste, vous ferez bien de le lui envoyer. Je ne savois pas que le papa Gauffecourt fût malade, et l'on m'a même flatté de le voir aujourd'hui; ce que vous m'avez marqué fera que, s'il ne vient pas, j'en serai fort en peine.

Encore de nouveaux plans ? Diable soit fait des plans, et plan plan relentanplan ! C'est sans doute une fort belle chose qu'un plan, mais faites des détails et des scènes théâtrales; il ne faut que cela pour le succès d'une pièce à la lecture, et même quelquefois à la représentation. Que Dieu vous préserve d'en faire une assez bonne pour cela.

J'ai relu votre lettre pour y chercher les fautes d'orthographe, et n'y en ai pas su trouver une, quoique je ne doute pas qu'elles n'y soient. Je ne vous sais pas mauvais gré de les avoir faites, mais bien de les avoir remarquées. Moi, j'en voulois faire exprès pour vous faire honte, et n'y ai plus songé en vous écrivant.

Bonjour, mon amie du temps présent, et bien plus encore du temps à venir. Vous ne me dites rien de votre santé, ce qui me fait augurer qu'elle est bonne.

A propos de santé, je ne sais s'il y a de l'orthographe dans ce chiffon, mais je trouve qu'il n'y a pas grand sens; ce qui me fait croire que je n'aurois pas mal fait de me faire de votre cotillon une bonne calotte bien épaisse, au lieu d'un gilet, car je sens que le rhumatisme ne me tient pas au cœur, mais à la cervelle.

Je vous prie de vouloir bien demander au tyran[2] ce que signifie un paquet qu'il m'a fait adresser, contenant deux écus de six francs : cela me paroît un à-compte un peu fort sur les parties d'échecs qu'il doit perdre avec moi.

Diderot sort d'ici; je lui ai montré votre lettre et la mienne. Je vous l'ai dit, il a conçu une grande estime pour vous, et ne vous verra point. Vous en avez assez fait, même pour lui. Croyez-moi, laissez-le aller. La maman Le Vasseur se porte un peu mieux.

1. Diderot. (Éd.) — 2. Grimm. (Éd.)

CXXXIX. — A LA MÊME.

Voilà, madame, un emploi vacant à Grenoble, comme vous verrez ci derrière; mais j'ignore et dans quel département, et si l'emploi n'est point trop important; ce que je sais, c'est que le gendre de Mme Sabi, mon hôtesse, qui est dans le pays, donneroit une pension à Mme Le Vasseur, si elle pouvoit le lui faire obtenir; que le père du prétendant est très-solvable, et que les cautions ne lui manqueroient pas. Consultez donc là-dessus M. d'Épinay, si vous le jugez à propos; puisque vous avez donné à Mme Le Vasseur la commission de vous informer des emplois vacans, nous vous parlons de celui-ci à tout hasard, sauf à retirer bien vite notre proposition si elle est indiscrète, comme j'en ai peur.

Faites-moi dire comment vous êtes aujourd'hui. Je vous recommande toujours le ménagement; car je trouve qu'en général on prend trop de précautions dans les autres temps, et jamais assez dans les convalescences. Pour moi, je ne vaux pas la peine qu'on en parle; quand j'aurai de meilleures nouvelles, soyez sûre que j'irai vous le dire moi-même. Bonjour, madame et bonne amie.

CXL. — A LA MÊME.

A l'Ermitage, janvier 1757.

Nous sommes ici trois malades, dont je ne suis pas celui qui auroit le moins besoin d'être gardé. Je laisse en plein hiver, au milieu des bois, les personnes que j'y ai amenées sous promesse de ne les y point abandonner. Les chemins sont affreux, et l'on enfonce de toutes parts jusqu'au jarret. De plus de deux cents amis qu'avoit M. Gauffecourt à Paris, il est étrange qu'un pauvre infirme, accablé de ses propres maux, soit le seul dont il ait besoin. Je vous laisse réfléchir sur tout *cela*; je vais donner encore ces deux jours à ma santé et aux chemins pour se raffermir. Je compte partir vendredi s'il ne pleut ni ne neige; mais je suis tout à fait hors d'état d'aller à pied jusqu'à Paris, ni même jusqu'à Saint-Denis, et le pis est que le carrosse ne peut manquer de me faire beaucoup de mal dans l'état où je suis. Cependant si le vôtre se trouve, en cas de temps passable, vendredi à onze heures précises devant la grille de M. de Luxembourg[1], j'en profiterai; sinon, je continuerai ma route comme je pourrai, et j'arriverai quand il plaira à Dieu. Au reste, je veux que mon voyage me soit payé; je demande une épingle pour ma récompense; si vous ne me la faites pas avoir, vous qui pouvez tout, je ne vous le pardonnerai jamais.

Je choisis d'aller dîner avec vous, et coucher chez Diderot. Je sens aussi, parmi tous mes chagrins, une certaine consolation à passer encore quelques soirées paisibles avec notre pauvre ami. Quant aux affaires, je n'y entends du tout rien; je n'en veux entendre parler d'aucune espèce, à quelque prix que ce soit; arrangez-vous là-dessus.

1. Au château de Montmorency. (Éd.)

Voila un paquet et une lettre que je vous prie de faire porter chez Diderot. Bonjour, ma bonne amie; tout en vous querellant je vous plains, vous estime, et ne songe point sans attendrissement au zèle et à la constance dont vous avez besoin, toujours environnée d'amis malades ou chagrins qui ne tirent leur courage et leur consolation que de vous.

CXLI. — A DIDEROT.

Ce mercredi soir, 1757.

Quand vous prenez des engagemens, vous n'ignorez pas que vous avez femme, enfant, domestique, etc.; cependant vous ne laissez pas de les prendre comme si rien ne vous forçoit d'y manquer : j'ai donc raison d'admirer votre courage. Il est vrai que, quand vous avez promis de venir, je murmure de vous attendre toujours vainement; et, quand vous me donnez des rendez-vous, de vous voir manquer à tous sans exception : voilà, je pense, le plus grand des maux que je vous ai faits en ma vie.

Vous n'avez pas changé. Ne vous flattez pas de cela. Si vous eussiez toujours été ce que vous êtes, j'ai bien de la peine à croire que je fusse devenu votre ami; je suis bien sûr au moins que vous ne seriez pas devenu le mien.

Vous voulez venir à l'Ermitage samedi? Je vous prie de n'en rien faire; je vous en prie instamment. Dans la disposition où nous sommes tous deux, il ne convient pas de se voir sitôt; car il y a bien de l'apparence que ce seroit notre dernière entrevue, et je ne veux pas exposer une amitié qui m'est chère à cette crise. Il n'est pas question de mon ouvrage, et je ne suis plus en état d'en parler, ni d'y penser. Mais peut-être serez-vous bien aise de gagner une maladie, pour avoir le plaisir de me la reprocher, et de me chagriner doublement. Dans nos altercations, vous avez toujours été l'agresseur. Je suis très-sûr de ne vous avoir jamais fait d'autre mal que de ne pas endurer assez patiemment celui que vous aimez à me faire, et en cela je conviens que j'avois tort. J'étois heureux dans ma solitude; vous avez pris à tâche d'y troubler mon bonheur, et vous la remplissez fort bien. D'ailleurs, vous avez dit qu'il n'y a que le méchant qui soit seul; et, pour justifier votre sentence, il faut bien, à quelque prix que ce soit, faire en sorte que je le devienne. Philosophes! philosophes!

Non, je ne reprocherai point au ciel de m'avoir donné des amis; mais, sans Mme d'Épinay, j'ai bien peur que je n'eusse à lui reprocher de ne m'en avoir point donné. Au reste, je ne conviens pas de leur inutilité; ils servoient ci-devant à me rendre la vie agréable, et servent maintenant à m'en détacher.

Quant au sophisme inhumain que vous me reprochez, vous avez raison d'en parler bien bas; vous ne sauriez en parler assez bas pour votre honneur. Que Dieu vous préserve d'avoir un cœur qui voie ainsi ceux de vos amis! Je commence à être de votre avis sur Mme Le Vasseur; elle sera mieux à Paris : malheureusement je ne puis l'y tenir dans l'aisance; mais je lui donnerai tout ce que j'ai, je vendrai tout;

si je puis gagner quelque chose, le produit sera pour elle. Elle a des enfans à Paris qui peuvent la soigner : s'ils ne suffisent pas, sa fille la suivra. En tout cela je ne ferois pas trop pour mon cœur, ni assez pour mes amis. Mais, quoi qu'il en puisse arriver, je ne veux pas aliéner la liberté de ma personne, ni devenir son esclave, la philosophie dût-elle me démontrer que je le dois. Je resterai seul ici; je mangerai du pain, je boirai de l'eau; je serai heureux et tranquille : vous aurez Mme Le Vasseur, et je serai bientôt oublié.

Je crois avoir répondu au Lettré[1], c'est-à-dire au fils d'un fermier général, que je ne plaignois pas les pauvres qu'il avoit aperçus sur le rempart, attendant mon liard; qu'apparemment il les en avoit amplement dédommagés; que je l'établissois mon substitut; que les pauvres de Paris n'auroient pas à se plaindre de cet échange; mais que je ne trouverois pas aisément un si bon substitut pour ceux de Montmorency, qui en avoient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui a passé sa vie à travailler, et qui, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sous que je lui donne tous les lundis, que de cent liards que j'aurois distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisans, vous autres philosophes, quand vous regardez les habitans des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes. J'ai des devoirs dont je suis esclave; et c'est pour cela que je ne veux pas m'en imposer d'autres qui m'ôtent le pouvoir de remplir ceux-là.

Je remarque une chose qu'il est important que je vous dise. Je ne vous ai jamais écrit sans attendrissement, et je mouillai de mes larmes ma précédente lettre; mais enfin la sécheresse des vôtres s'étend jusqu'à moi. Mes yeux sont secs, et mon cœur se resserre en vous écrivant. Je ne suis pas en état de vous voir : ne venez pas, je vous en conjure. Je n'ai jamais consulté le temps, ni compté mes pas, quand mes amis ont eu besoin de ma présence. Je puis attendre d'eux le même zèle; mais ce n'est pas ici le cas de l'employer. Si vous avez quelque respect pour une ancienne amitié, ne venez pas l'exposer à une rupture infaillible et sans retour. Je vous envoie cette lettre par un exprès auquel vous pourrez remettre mes papiers cachetés.

CXLII. — Au même.

Janvier 1757.

J'ai envie de reprendre en peu de mots l'histoire de nos démêlés. Vous m'envoyâtes votre livre. Je vous écrivis là-dessus un billet le plus tendre et le plus honnête que j'aie écrit de ma vie, et dans lequel je me plaignois, avec toute la douceur de l'amitié, d'une maxime très-louche, et dont on pourroit me faire une application bien injurieuse. Je reçus en réponse une lettre très-sèche, dans laquelle vous prétendez

1. Nom de plaisanterie donné par Grimm au fils de Mme d'Épinay. (Éd.)

me faire grâce en ne me regardant pas comme un malhonnête homme; et cela, uniquement parce que j'ai chez moi une femme de quatre-vingts ans : comme si la campagne étoit mortelle à cet âge, et qu'il n'y eût de femmes de quatre-vingts ans qu'à Paris. Ma réplique avoit toute la vivacité d'un honnête homme insulté par son ami : vous repartîtes par une lettre abominable. Je me défendis encore, et très-fortement; mais, me défiant de la fureur où vous m'aviez mis, et, dans cet état même, redoutant d'avoir tort avec un ami, j'envoyai ma lettre à Mme d'Épinay, que je fis juge de notre différend. Elle me renvoya cette même lettre, en me conjurant de la supprimer, et je la supprimai. Vous m'en écrivez maintenant une autre dans laquelle vous m'appelez méchant, injuste, cruel, féroce. Voilà le précis de ce qui s'est passé dans cette occasion.

Je voudrois vous faire deux ou trois questions très-simples. Quel est l'agresseur dans cette affaire? Si vous voulez vous en rapporter à un tiers, montrez mon premier billet; je montrerai le vôtre.

En supposant que j'eusse mal reçu vos reproches, et que j'eusse tort dans le fond, qui de nous deux étoit le plus obligé de prendre le ton de la raison pour y ramener l'autre? Je n'ai jamais résisté à un mot de douceur. Vous pouvez l'ignorer, mais vous pouvez savoir que je ne cède pas volontiers aux outrages. Si votre dessein, dans toute cette affaire, eût été de m'irriter, qu'eussiez-vous fait de plus?

Vous vous plaignez beaucoup des maux que je vous ai faits. Quels sont-ils donc enfin, ces maux? Seroit-ce de ne pas endurer assez patiemment ceux que vous aimez à me faire; de ne pas me laisser tyranniser à votre gré; de murmurer quand vous affectez de me manquer de parole, et de ne jamais venir lorsque vous l'avez promis? Si jamais je vous ai fait d'autres maux, articulez-les. Moi, faire du mal à mon ami! Tout cruel, tout méchant, tout féroce que je suis, je mourrois de douleur, si je croyois jamais en avoir fait à mon plus cruel ennemi autant que vous m'en faites depuis six semaines.

Vous me parlez de vos services; je ne les avois point oubliés; mais ne vous y trompez pas : beaucoup de gens m'en ont rendu, qui n'étoient point mes amis. Un honnête homme, qui ne sent rien, rend service, et croit être ami : il se trompe; il n'est qu'honnête homme. Tout votre empressement, tout votre zèle pour me procurer des choses dont je n'ai que faire, me touchent peu. Je ne veux que de l'amitié; et c'est la seule chose qu'on me refuse. Ingrat, je ne t'ai point rendu de services, mais je t'ai aimé; et tu ne me payeras de ta vie ce que j'ai senti pour toi durant trois mois. Montre cet article à ta femme, plus équitable que toi, et demande-lui si, quand ma présence étoit douce à ton cœur affligé, je comptois mes pas et regardois au temps qu'il faisoit, pour aller à Vincennes consoler mon ami. Homme insensible et dur! deux larmes versées dans mon sein m'eussent mieux valu que le trône du monde; mais tu me les refuses, et te contentes de m'en arracher. Hé bien! garde tout le reste, je ne veux plus rien de toi.

Il est vrai que j'ai engagé Mme d'Épinay à vous empêcher de venir samedi dernier. Nous étions tous deux irrités : je ne sais point mesurer

mes paroles; et vous, vous êtes défiant, ombrageux, pesant à la rigueur les mots lâchés inconsidérément, et sujet à donner à mille choses simples un sens subtil auquel on n'a pas songé. Il étoit dangereux en cet état de nous voir. De plus, vous vouliez venir à pied; vous risquiez de vous faire malade, et n'en auriez pas, peut-être, été trop fâché. Je ne me sentois pas le courage de courir tous les dangers de cette entrevue. Cette frayeur ne méritoit assurément pas vos reproches; car, quoi que vous puissiez faire, ce sera toujours un lien sacré pour mon cœur que celui de notre ancienne amitié; et, dussiez-vous m'insulter encore, je vous verrai toujours avec plaisir, quand la colère ne m'aveuglera pas.

A l'égard de Mme d'Épinay, je lui ai envoyé vos lettres et les miennes; je serois étouffé de douleur sans cette communication; et, n'ayant plus de raison, j'avois besoin de conseils. Vous paroissez toujours si fier de vos procédés dans cette affaire, que vous devez être fort content d'avoir un témoin qui les puisse admirer. Il est vrai qu'elle vous sert bien; et, si je ne connoissois son motif, je la croirois aussi injuste que vous.

Pour moi, plus j'y pense, moins je puis vous comprendre. Comment? parce qu'à propos je ne sais pas trop de quoi vous avez dit que le méchant est seul, faut-il absolument me rendre méchant, et sacrifier votre ami à votre sentence? Pour d'autres auteurs, l'alternative seroit dangereuse : mais vous! D'ailleurs, cette alternative n'est point nécessaire; votre sentence, quoique obscure et louche, est très-vraie en un sens, et dans ce sens elle ne me fait qu'honneur : car, quoi que vous en disiez, je suis beaucoup moins seul ici que vous au milieu de Paris. Diderot! Diderot! je le vois avec une douleur amère : sans cesse au milieu des méchans, vous apprenez à leur ressembler; votre bon cœur se corrompt parmi eux, et vous forcez le mien de se détacher insensiblement de vous.

CXLIII. — A MADAME D'ÉPINAY.

A l'Ermitage, ce jeudi 1757.

Première rédaction.

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Ma réponse étoit faite quand j'ai reçu la vôtre : il y a trop longtemps que cette tracasserie dure; il faut qu'elle finisse : ainsi n'en parlons plus. Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi : parce que vous me querellez? Eh! vraiment, vous faites fort bien : j'en ai souvent grand besoin quand j'ai tort; et même à présent que vous me querellez quand j'ai raison, je ne laisse pas de vous en savoir gré; car je vois vos motifs; et tout ce que vous me dites, pour être franc et sincère, n'en a que mieux le ton de l'estime et de l'amitié. Mais vous ne me ferez jamais entendre que vous croyez me faire grâce en parlant bien de moi; vous ne direz jamais : *Encore y auroit-il bien à dire là-dessus.* Vous m'offenseriez vivement, et vous vous outrageriez vous-même; car il ne convient point à d'honnêtes gens d'avoir des amis

dont ils pensent mal. Comment, madame, appelez-vous cela une forme, un extérieur?

En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre; en qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la foiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards. Que je vous fasse donc ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles; mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer.

Premièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres; qu'ils me conseillent, et non pas qu'ils me gouvernent: je veux bien leur aliéner mon cœur, mais non pas ma liberté.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me tout dire: hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris des indifférens m'est indifférent; mais si je le souffrois de mes amis, j'en serois digne. S'ils ont le malheur de me mépriser, qu'ils ne me le disent pas; car à quoi cela sert-il? Qu'ils me quittent, c'est leur devoir envers eux-mêmes. A cela près, quand ils me font leurs représentations, de quelque ton qu'ils les fassent, ils usent de leur droit; quand, après les avoir écoutés, je fais ma volonté, j'use du mien; et je ne veux plus que, quand j'ai pris une fois mon parti, ils y trouvent sans cesse à redire, en m'accablant de criailleries éternelles et tout à fait inutiles.

Leurs grands empressemens à me rendre mille services dont je ne me soucie point me sont à charge; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît: d'ailleurs tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer; voilà ce que les amis seuls savent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne peux souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire endurer leurs bienfaits; et, quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût, et non pas le leur: car nous pensons si différemment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils jugent bon me paroît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirois bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, je ne veux point qu'il s'y mette à son tour. Je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien; entendez-vous, madame? en un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui ne sera pas long; car il n'y a point d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne puisse éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait; et sûrement il sera content de moi. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi quand j'ai tort, et ce que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas. S'il est question d'une minu-

tie, qu'on la laisse tomber, et qu'on ne se fasse point un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage.

Je puis vous citer là-dessus une espèce de petit exemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde; c'est à l'occasion de ce billet où je vous parlois de la Bastille dans un sens bien différent de celui où vous le prîtes, et que vous n'entendîtes assurément pas comme je vous l'avois écrit. Vous m'écrivîtes une lettre bien éloignée d'être injurieuse et désobligeante (vous n'en savez point écrire de telles à vos amis), mais où je voyois que vous étiez mécontente de la mienne. J'étois persuadé, comme je le suis encore, qu'en cela vous aviez tort; je vous répliquai : vous aviez établi certaines maximes, qu'il faut aimer les hommes indifféremment; qu'il faut être content des autres, pour l'être de soi; que nous sommes faits pour la société, pour supporter mutuellement nos défauts, pour avoir entre nous une intimité de frères, etc. Vous m'aviez mis précisément sur mon terrain. Ma lettre étoit bonne, du moins je la crus telle, et sûrement vous auriez pris du temps pour y répondre. Prêt à la fermer, je la relus avec plaisir; elle avoit, n'en doutez pas, le ton de l'amitié, mais une certaine chaleur dont je ne puis me défendre. Je sentis que vous n'en seriez pas plus contente que de la première, et qu'il s'élèveroit entre nous un nuage d'altercation dont je serois la cause. A l'instant je jetai ma lettre au feu, résolu d'en demeurer là. Je ne saurois vous dire avec quel contentement de cœur je vis brûler mon éloquence; et vous savez que je ne vous en ai plus parlé. Ma chère et bonne amie, Pythagore disoit qu'il ne faut jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paroît être la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'ai bien d'autres prétentions encore avec mes amis, et elles augmentent à mesure qu'ils me sont chers : aussi serai-je de jour en jour plus difficile avec vous. Mais, pour le coup, il faut finir cette lettre.

Je vois, en relisant la vôtre, que vous m'annoncez le paquet de Diderot. L'un et l'autre ne me sont pourtant pas parvenus ensemble, et j'ai reçu le paquet longtemps avant la lettre. Ne vous étonnez pas si je prends Paris toujours plus en haine : il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres. Je n'irai jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit : elles seront bien reçues et inutiles; après cela, vous ne m'en ferez plus.

Faites ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'Holbach; mais je n'approuve point qu'on se charge d'une édition, et surtout une femme. C'est une manière de faire acheter un livre par force, et de mettre à contribution ses amis; et je ne veux point de cela. Bonjour, ma bonne amie

Seconde rédaction

Diderot m'a écrit une troisième lettre, en me renvoyant mes papiers. Quoique vous me marquiez par la vôtre que vous m'envoyez ce paquet, elle m'est parvenue plus tard et par une autre voie; de sorte que, quand je l'ai reçue, ma réponse à Diderot étoit déjà faite. Vous

devez être aussi ennuyée de cette longue tracasserie que j'en suis excédé. Ainsi n'en parlons plus, je vous en supplie.

Mais où avez-vous pris que je me plaindrai de vous aussi? Si j'avois à m'en plaindre, ce seroit parce que vous usez de trop de ménagement avec moi, et me traitez trop doucement. J'ai souvent besoin d'être plus gourmandé que cela; un ton de gronderie me plaît fort quand je le mérite; je crois que je serois homme à le regarder quelquefois comme une sorte de cajolerie de l'amitié. Mais on querelle son ami sans le mépriser; on lui dira fort bien qu'il est une bête; on ne lui dira pas qu'il est un coquin. Vous ne me ferez jamais entendre « que vous me croyez faire grâce en pensant bien de moi. » Vous ne m'insinuerez jamais « qu'en y regardant de près il y auroit beaucoup d'estime à rabattre. » Vous ne me direz pas : « Encore y auroit-il bien à dire là-dessus. » Ce ne seroit pas seulement m'offenser, ce seroit vous offenser vous-même; car il ne convient pas à d'honnêtes gens d'avoir des amis dont ils pensent mal; que s'il m'étoit arrivé de mal interpréter sur ce point un discours de votre part, vous vous hâteriez assurément de m'expliquer votre idée, et vous garderiez de soutenir durement et sèchement ce même propos dans le mauvais sens où je l'aurois entendu. Comment, madame, appelez-vous cela une forme, un extérieur?

J'ai envie, puisque nous traitons ce sujet, de vous faire ma déclaration sur ce que j'exige de l'amitié, et sur ce que j'y veux mettre à mon tour. Reprenez librement ce que vous trouverez à blâmer dans mes règles; mais attendez-vous à ne m'en pas voir départir aisément; car elles sont tirées de mon caractère, que je ne puis changer. Premièrement, je veux que mes amis soient mes amis, et non pas mes maîtres; qu'ils me conseillent sans prétendre me gouverner; qu'ils aient toutes sortes de droits sur mon cœur, aucun sur ma liberté. Je trouve très-singuliers les gens qui, sous ce nom, prétendent toujours se mêler de mes affaires sans me rien dire des leurs.

Qu'ils me parlent toujours librement et franchement. Ils peuvent me tout dire : hors le mépris, je leur permets tout. Le mépris d'un indifférent m'est indifférent; mais si je le souffrois d'un ami, j'en serois digne. S'il a le malheur de me mépriser, qu'il ne me le dise pas, qu'il me quitte; c'est son devoir envers lui-même. A cela près, quand il me fait ses représentations, de quelque ton qu'il les fasse, il use de son droit; quand, après l'avoir écouté, je fais ma volonté, j'use du mien, et je trouve mauvais qu'on me rabâche éternellement sur une chose faite.

Leurs grands empressemens à me rendre mille services dont je ne me soucie point me sont à charge; j'y trouve un certain air de supériorité qui me déplaît; d'ailleurs tout le monde en peut faire autant. J'aime mieux qu'ils m'aiment et se laissent aimer : voilà ce que les amis seuls peuvent faire. Je m'indigne surtout quand le premier venu les dédommage de moi, tandis que je ne puis souffrir qu'eux seuls au monde. Il n'y a que leurs caresses qui puissent me faire supporter leurs bienfaits; mais quand je fais tant que d'en recevoir d'eux, je veux qu'ils consultent mon goût et non pas le leur; car nous pensons si dif-

féremment sur tant de choses, que souvent ce qu'ils estiment bon me paroît mauvais.

S'il survient une querelle, je dirois bien que c'est à celui qui a tort de revenir le premier; mais c'est ne rien dire, car chacun croit toujours avoir raison. Tort ou raison, c'est à celui qui a commencé la querelle à la finir. Si je reçois mal sa censure, si je m'aigris sans sujet, si je me mets en colère mal à propos, il ne doit pas s'y mettre à mon exemple, ou bien il ne m'aime pas. Au contraire, je veux qu'il me caresse bien, qu'il me baise bien; entendez-vous, madame? en un mot, qu'il commence par m'apaiser, ce qui sûrement ne sera pas long; car il n'y eut jamais d'incendie au fond de mon cœur qu'une larme ne pût éteindre. Alors, quand je serai attendri, calmé, honteux, confus, qu'il me gourmande bien, qu'il me dise bien mon fait; et sûrement il sera content de moi. S'il est question d'une minutie qui ne vaille pas l'éclaircissement, qu'on la laisse tomber : que l'agresseur se taise le premier, et ne se fasse point un sot point d'honneur d'avoir toujours l'avantage. Voilà ce que je veux que mon ami fasse envers moi, et que je suis toujours prêt à faire envers lui dans le même cas.

Je pourrois vous citer là-dessus une espèce de petit exemple dont vous ne vous doutez pas, quoiqu'il vous regarde; c'est au sujet d'un billet que je reçus de vous il y a quelque temps, en réponse à un autre dont je vis que vous n'étiez pas contente, et où vous n'aviez pas, ce me semble, bien entendu ma pensée. Je fis une réplique assez bonne, ou du moins elle me parut telle : elle avoit sûrement le ton de la véritable amitié, mais en même temps une certaine vivacité dont je ne puis me défendre; et je craignis, en la relisant, que vous n'en fussiez pas plus contente que de la première. A l'instant je jetai ma lettre au feu; je ne puis vous dire avec quel contentement de cœur je vis brûler mon éloquence; je ne vous en ai plus parlé, et je crois avoir acquis l'honneur d'être battu : il ne faut quelquefois qu'une étincelle pour allumer un incendie. Ma chère et bonne amie, Pythagore disoit qu'on ne devoit jamais attiser le feu avec une épée; cette sentence me paroît la plus importante et la plus sacrée des lois de l'amitié.

J'exige d'un ami bien plus encore que tout ce que je viens de vous dire; plus même qu'il ne doit exiger de moi, et que je n'exigerois de lui, s'il étoit à ma place, et que je fusse à la sienne. En qualité de solitaire, je suis plus sensible qu'un autre : si j'ai quelque tort avec un ami qui vive dans le monde, il y songe un moment, et mille distractions le lui font oublier le reste de la journée; mais rien ne me distrait sur les siens; privé du sommeil, je m'en occupe durant la nuit entière; seul à la promenade, je m'en occupe depuis que le soleil se lève jusqu'à ce qu'il se couche; mon cœur n'a pas un instant de relâche, et les duretés d'un ami me donnent dans un seul jour des années de douleur. En qualité de malade, j'ai droit aux ménagemens que l'humanité doit à la foiblesse et à l'humeur d'un homme qui souffre. Quel est l'ami, quel est l'honnête homme qui ne doit pas craindre d'affliger un malheureux, tourmenté d'une maladie incurable et douloureuse? Je suis pauvre, et il me semble que cet état mérite encore des égards.

Tous ces ménagemens que j'exige, vous les avez eus sans que je vous en parlasse; et sûrement jamais un véritable ami n'aura besoin que je les lui demande. Mais, ma chère amie, parlons sincèrement; me connoissez-vous des amis? Ma foi, bien m'en a pris d'apprendre à m'en passer; je connois force gens qui ne seroient pas fâchés que je leur eusse obligation, et beaucoup à qui j'en ai en effet; mais des cœurs dignes de répondre au mien, ah! c'est bien assez d'en connoître un!

Ne vous étonnez donc pas si je prends Paris toujours plus en haine; il ne m'en vient rien que de chagrinant, hormis vos lettres : on ne m'y reverra jamais. Si vous voulez me faire vos représentations là-dessus, et même aussi vivement qu'il vous plaira, vous en avez le droit : elles seront bien reçues et inutiles; après cela, vous n'en ferez plus.

Faites tout ce que vous jugerez à propos au sujet du livre de M. d'Holbach, excepté de vous charger de l'édition; c'est une manière de faire acheter un livre par force, et de mettre à contribution ses amis : je ne veux point de cela.

Je vous remercie du *Voyage d'Anson;* je vous le renverrai la semaine prochaine.

Pardonnez les ratures; je vous écris au coin de mon feu, où nous sommes tous rassemblés. Les gouverneuses épuisent avec le jardinier les histoires de tous les pendus du pays, et la gazette d'aujourd'hui est si abondante que je ne sais plus du tout ce que je dis. Bonjour, ma bonne amie.

CXLIV. — A LA MÊME.

Ce mardi au soir, l'Ermitage, janvier 1757.

Sans Mme d'Houdetot, j'aurois été fort en peine de M. de Gauffecourt, parce que vous m'en aviez promis des nouvelles tous les jours, et que je n'en ai point reçu jusqu'à ce moment. Me voilà rassuré et consolé, puisqu'elles sont bonnes et les vôtres aussi. En attendant que les remèdes de M. Tronchin vous soient utiles, vous ne perdez pas votre temps à les prendre, puisqu'ils sont agréables à prendre : c'est un tour d'ami dont les médecins ne s'avisent guère.

Mme Le Vasseur est mieux, et vous remercie très-humblement, ainsi que sa fille. Moi, je n'ai que mes indispositions coutumières, un peu rengrégées par l'hiver comme tous les ans; par-dessus tout cela un mal de dents me désole depuis deux jours. Je vous tiendrai au besoin ce que je vous ai promis; je vous le tiendrois quand je ne vous aurois rien promis; l'amitié que vous me témoignez est digne de cette confiance : mais je ne suis point dans le cas, et j'espère de n'y jamais être. Bonjour, ma bonne amie.

Voilà deux paires de bas en attendant.

Je vous prie de vouloir bien remercier Mme d'Houdetot de son billet; j'en avois besoin pour me rassurer sur les suites des fatigues excessives qu'elle avoit essuyées en venant.

CXLV. — A LA MÊME.

L'Ermitage, février 1757.

Il y a si longtemps que je n'ai reçu de vos nouvelles par vous-même, que je serois fort inquiet de votre santé si je ne savois d'ailleurs qu'à votre fluxion près elle a été passable. Je n'ai jamais aimé entre amis la règle de s'écrire exactement, car l'amitié elle-même est ennemie des petites formules; mais la circonstance de ma dernière lettre me donne quelque inquiétude sur l'effet qu'elle aura produit sur vous; et si je n'étois rassuré sur mes intentions, je craindrois qu'elle ne vous eût déplu en quelque chose. Soyez bien sûre qu'en pareil cas j'aurois mal expliqué ou vous auriez mal interprété mes sentimens; voulant être estimé de vous, je n'ai prétendu y faire que mon apologie vis-à-vis de mon ami Diderot et des autres qui ont autrefois porté ce nom; et qu'hors les témoignages de mon attachement pour vous, il n'y avoit rien dans cette lettre dont j'aie prétendu vous faire la moindre application. Ce qui me rassure aussi bien que mon cœur, c'est le vôtre, qui n'est rien moins que défiant; et je ne puis m'empêcher de croire que, si vous eussiez été mécontente de moi, vous me l'auriez dit; mais, je vous en prie, pour me tranquilliser tout à fait, dites-moi que vous ne l'êtes pas. Bonjour, ma bonne amie.

Vous aviez bien raison de vouloir que je visse Diderot; il a passé hier la journée ici. Il y a longtemps que je n'en ai passé d'aussi délicieuse. Il n'y a point de dépit qui tienne contre la présence d'un ami.

CXLVI. — A LA MÊME.

Février 1757.

Vous ne m'avez pas marqué si l'on avoit congédié les médecins. Qui pourroit tenir au supplice de voir assassiner chaque jour son ami [1] sans y pouvoir porter remède? Eh! pour l'amour de Dieu, balayez-moi tout cela, et les comtes et les abbés, et les belles dames, et le diable qui les emporte tous. Alors écrivez-moi, et, s'il est nécessaire, je m'offre de ne le plus quitter; mais ne me faites pas venir inutilement. Je veux bien donner ma vie et ma santé, mais je voudrois au moins que ce sacrifice fût bon à quelque chose; car, quant à moi, je suis très-persuadé que je ne retournerai jamais à Paris que pour y mourir. Bonjour, ma bonne amie.

CXLVII. — A LA MÊME.

De l'Ermitage, ce je ne sais pas quantième, printemps 1757.

Je voudrois bien, ma bonne amie, que vous eussiez été quitte de votre fluxion aussi facilement que moi de mon rhume; il prenoit un train assez vif, mais il s'en est allé tout d'un coup, sans que je sache ce qu'il est devenu. Que Dieu donne une bonne fois le même caprice à vos migraines!

1. M. Gauffecourt. (ÉD.)

ne vous remercie; je ne me souviens pas de quoi. Ah! du dinde, dont je ne vous remercie pourtant pas, puisqu'il n'étoit pas pour moi, mais dont j'ai mangé ou mangerai comme si c'étoit à moi d'en remercier.

Ce que vous me recommandez étoit tout à fait superflu. Les échos de mes bois sont discrets; j'ai pour l'ordinaire peu de choses à leur dire, et de ce peu je ne leur en dis rien du tout. Le nom de Julie et le vôtre sont les seules choses qu'ils sachent répéter.

Je vous recommande votre santé, votre gaieté, et vos comédies. Je vous prie de faire ma cour à la parfaite[1], d'embrasser pour moi toute votre famille, et mêmes les ours embrassables : je m'imagine qu'ils le sont tous, hors moi.

J'assure en particulier Sa Tyrannie[2] de mes respects.

CXLVIII. — A LA MÊME.

Ce jeudi, printemps 1757.

Je comptois, madame, vous aller voir au commencement de cette semaine; mais le mauvais temps et le doute si vous ne seriez pas retournée à Paris m'ont retenu, outre que l'ours ne quitte pas volontiers les bois. J'irai demain dîner avec vous s'il ne pleut pas dans l'intervalle, et que vous me fassiez dire que vous y serez et que vous n'aurez point d'étrangers. Bonjour, ma bonne amie; je vous aime dans ma solitude, où je n'ai que cela à faire, et où tout m'avertit que c'est bien fait; mais vous, au milieu de tant de distractions, songez-vous un peu à moi?

CXLIX. — A LA MÊME.

Ce dimanche matin, avril 1757.

Voilà, madame, les prémices de votre Ermitage, à ce que dit le jardinier. Faites-moi dire, je vous supplie, des nouvelles de votre santé et de vos affaires, en attendant que les fêtes se passent, que les chemins s'essuient et me permettent de vous aller voir. Je fus, mardi, dîner à Eaubonne, et pris, en revenant, de la pluie et d'un dérangement qui l'un et l'autre n'ont pas cessé jusqu'ici. Bonjour, madame, aimez-moi ermite, comme vous m'aimiez ours; autrement je quitte mon froc et reprends ma peau.

CL. — A M. VERNES.

A l'Ermitage, le 4 avril 1757.

Votre lettre, mon cher concitoyen, est venue me consoler dans un moment où je croyois avoir à me plaindre de l'amitié, et je n'ai jamais mieux senti combien la vôtre m'étoit chère. Je me suis dit : « Je gagne un jeune ami; je me survivrai dans lui, il aimera ma mémoire après moi; » et j'ai senti de la douceur à m'attendrir dans cette idée.

J'ai lu avec plaisir les vers de M. Roustan; il y en a de très-beaux parmi d'autres fort mauvais; mais ces disparates sont ordinaires au

1. Mme d'Houdetot. (ÉD.) — 2. Grimm. (ÉD.)

génie qui commence. J'y trouve beaucoup de bonnes pensées et de la vigueur dans l'expression; j'ai grand'peur que ce jeune homme ne devienne assez bon poëte pour être un mauvais prédicateur; et le métier qu'un honnête homme doit le mieux faire, c'est toujours le sien. Sa pièce peut devenir fort bonne, mais elle a besoin d'être retouchée; et à moins que M. de Voltaire n'en voulût bien prendre la peine, cela ne peut pas se faire ailleurs qu'à Paris; car il y a une certaine pureté de goût et une correction de style qu'on n'atteint jamais dans la province, quelque effort qu'on fasse pour cela. Je chercherai volontiers quelque ami qui corrige la pièce et ne la gâte pas; c'est la manière la plus honnête et la plus convenable dont je puisse remercier l'auteur; mais son consentement est préalablement nécessaire.

Il est vrai, mon ami, que j'espérois vous embrasser ce printemps, et que je compte avec impatience les minutes qui s'écoulent jusques à ma retraite dans la patrie, ou du moins à son voisinage. Mais j'ai ici une espèce de petit ménage, une vieille gouvernante de quatre-vingts ans, qu'il m'est impossible d'emmener, et que je ne puis abandonner jusqu'à ce qu'elle ait un asile, ou que Dieu veuille disposer d'elle : je ne vois aucun moyen de satisfaire mon empressement et le vôtre tant que cet obstacle subsistera.

Vous ne me parlez ni de votre santé ni de votre famille : voilà ce que je ne vous pardonne point; je vous prie de croire que vous m'êtes cher et que j'aime tout ce qui vous appartient. Pour moi, je traîne et souffre plus patiemment dans ma solitude que quand j'étois obligé de grimacer devant les importuns; cependant je vais toujours, je me promène, je ne manque pas de vigueur, et voici le temps que je vais me dédommager du rude hiver que j'ai passé dans les bois.

Je vous prie instamment de ne point m'adresser de lettres chez Mme d'Épinay : cela lui donne des embarras, et multiplie les frais; il faut écrire, envoyer des exprès; et l'on évite tout cela en m'écrivant tout bonnement *à l'Ermitage*, *sous Montmorency*, *par Paris;* les lettres me sont plus promptement, aussi fidèlement rendues, et à moindres frais pour Mme d'Épinay et pour moi. A la vérité, quand il est question de paquets un peu gros, comme le précédent, on peut mettre une enveloppe avec cette adresse : *à M. de Lalive d'Épinay, fermier général du roi, à l'hôtel des Fermes, à Paris.* Car, ce que je vois qu'on ne sait pas à Genève, c'est que les fermiers généraux ont bien leurs ports francs à l'hôtel des Fermes, mais non pas chez eux. Encore faut-il bien prendre garde qu'il ne paroisse pas que leurs paquets contiennent des lettres à d'autres adresses; et il y a dans cette économie une petite manœuvre que je n'aime point.

Adieu, mon cher concitoyen; quand viendra le temps où nous irons ensemble profiter des utiles délassemens de ce médecin du corps et de l'âme, de ce Chrysippe moderne, que j'estime plus que l'ancien, que j'aime comme mon ami, et que je respecte comme mon maître?

P. S. Je vous envoie, ouverte, ma réponse à M. Roustan, pour que vous en jugiez, et que vous la supprimiez si vous la croyez capable de lui déplaire; car assurément ce n'est pas mon intention.

CLI. — A MADAME D'ÉPINAY.

Ce 4 mai 1757.

Bonjour, ma bonne amie. On dit que vous vous portez bien; et comme je pense que si cela n'étoit pas vous m'en auriez fait dire quelque chose, je me fie à cette bonne nouvelle : on dit aussi que j'aurai bientôt le plaisir de vous revoir, et c'est alors que les beaux jours seront tout à fait revenus, surtout s'il est vrai, comme j'ai lieu de l'espérer, que vous viendrez ici goûter quelques-uns de ceux de l'Ermitage. Bonjour derechef. M. Cahouet, pressé de repartir, me presse, et je finis.

Apportez de l'eau-de-vie, et une bouteille qui ait le goulot assez large pour y passer des noix.

CLII. — A LA MÊME.

Juin 1757.

Votre fièvre m'inquiète; car, foible comme vous êtes, vous n'êtes guère en état de la supporter longtemps. J'imagine que, si elle continue, M. Tronchin vous ordonnera le quinquina; car, à quelque prix que ce soit, il faut vous débarrasser de ce mauvais hôte. Moi, j'ai fait heureusement mon voyage, mais j'ai actuellement une *forte* migraine.

Vous ne me dites point si notre ami est enfin décidé sur son départ. J'ai la consolation de l'avoir laissé très en état de faire le voyage; il n'y a que des gens malintentionnés qui puissent l'en détourner. Donnez-moi, je vous prie, exactement de ses nouvelles et des vôtres. Voici le billet pour M. Tronchin; je vous prie de le joindre à la consultation, et de la lui envoyer. Je vous demande excuse de vous l'avoir remise ouverte, mais je ne savois pas ce qu'elle contenoit. Bonjour, madame.

CLIII. — A LA MÊME.

Ce vendredi au soir, l'Ermitage, été de 1757.

J'envoie, madame, savoir de vos nouvelles et de celles de Mme d'Esclavelles, par Damour le fils, qui va à Paris. Pour moi, j'ai été incommodé ces deux jours-ci; j'y ai beaucoup gagné; car j'ai toujours remarqué que les maux du corps calment les agitations de l'âme. J'aurois besoin du *Voyage de l'amiral Anson* [1]; si vous saviez où trouver ce livre, vous me feriez plaisir de l'emprunter pour une quinzaine de jours, et de me l'envoyer. Je crois que M. d'Holbach l'a, et il se fera sûrement un plaisir de le prêter. Si vous pouviez me l'envoyer par le retour de Damour, j'en serois fort aise; cependant cela ne presse pas absolument. Bonjour, ma bonne amie; je suis touché de vos soins pour me rendre le repos; le malheur est que personne n'en dira à Diderot autant que vous m'en avez dit, et qu'en vérité il est bien dur de porter en toute occasion les torts de nos amis et les nôtres.

1. C'étoit pour *la Nouvelle Héloïse*. (ÉD.)

Si vous ne trouvez pas aisément le livre, ne vous en tourmentez pas; je le ferai demander à la Bibliothèque du roi.

CLIV. — A SOPHIE (MADAME D'HOUDETOT).

L'Ermitage, juin 1757.

Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste; que je sois, à mon tour, sans pitié comme toi. Pourquoi t'épargnerois-je tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur et la vie? Pourquoi te laisserois-je couler de paisibles jours, à toi qui me rends les miens insupportables? Ah! combien tu m'aurois été moins cruelle, si tu m'avois plongé dans le cœur un poignard au lieu du trait fatal qui me tue! Vois ce que j'étois et ce que je suis devenu : vois à quel point tu m'as avili. Quand tu daignois m'écouter, j'étois plus qu'un homme; depuis que tu me rebutes, je suis le dernier des mortels : j'ai perdu le sens, l'esprit et le courage; d'un mot tu m'as tout ôté. Comment peux-tu te résoudre à détruire ainsi ton propre ouvrage? Comment oses-tu rendre indigne de ton estime celui qui fut honoré de tes bontés? Ah! Sophie, je t'en conjure, ne te fais point rougir de l'ami que tu as cherché. C'est pour ta propre gloire que je te demande compte de moi. Ne suis-je pas ton bien? N'en as-tu pas pris possession? tu ne peux plus t'en dédire, et, puisque je t'appartiens, malgré moi-même et malgré toi, laisse-moi du moins mériter de t'appartenir. Rappelle-toi ces temps de félicité qui, pour mon tourment, ne sortiront jamais de ma mémoire. Cette flamme invisible, dont je reçus une seconde vie plus précieuse que la première, rendoit à mon âme, ainsi qu'à mes sens, toute la vigueur de la jeunesse. L'ardeur de mes sentimens m'élevoit jusqu'à toi. Combien de fois ton cœur, plein d'un autre amour, fut-il ému des transports du mien? Combien de fois m'as-tu dit dans le bosquet de la cascade : *Vous êtes l'amant le plus tendre dont j'eusse l'idée : non, jamais homme n'aima comme vous.* Quel triomphe pour moi que cet aveu dans ta bouche! assurément il n'étoit pas suspect; il étoit digne des feux dont je brûlois de t'y rendre sensible en dépit des tiens, et de t'arracher une pitié que tu te reprochois si vivement. Eh! pourquoi te la reprocher? En quoi donc étois-tu coupable? En quoi la fidélité étoit-elle offensée par des bontés qui laissoient ton cœur et tes sens tranquilles? Si j'eusse été plus aimable et plus jeune, l'épreuve eût été plus dangereuse : mais, puisque tu l'as soutenue, pourquoi t'en repentir? Pourquoi changer de conduite avec tant de raisons d'être contente de toi? Ah! que ton amant même seroit fier de ta constance, s'il savoit ce qu'elle a surmonté! Si ton cœur et moi sommes seuls témoins de ta force, c'est à moi seul à m'en humilier. Étois-je digne de t'inspirer des désirs? Mais quelquefois ils s'éveillent malgré qu'on en ait, et tu sus toujours triompher des tiens. Où est le crime d'écouter un autre amour, si ce n'est le danger de le partager? Loin d'éteindre tes premiers feux, les miens sembloient les irriter encore. Ah! si jamais tu fus tendre et fidèle, n'est-ce pas dans ces moments délicieux où mes pleurs t'en ar-

rachoient quelquefois; où les épanchemens de nos cœurs s'excitoient mutuellement; où, sans se répondre, ils savoient s'entendre; où ton amour s'animoit aux expressions du mien, et où l'amant qui t'est cher recueilloit au fond de ton âme tous les transports exprimés par celui qui t'adore? L'amour a tout perdu par ce changement bizarre que tu couvres de si vains prétextes. Il a perdu ce divin enthousiasme qui t'élevoit à mes yeux au-dessus de toi-même; qui te montroit à la fois charmante par tes faveurs, sublime par ta résistance, et redoubloit par tes bontés mon respect et mes adorations. Il a perdu, chez toi, cette confiance aimable qui te faisoit verser dans ce cœur qui t'aime tous les sentimens du tien. Nos conversations étoient touchantes : un attendrissement continuel les remplissoit de son charme. Mes transports, que tu ne pouvois partager, ne laissoient pas de te plaire, et j'aimois à t'entendre exprimer les tiens pour un autre objet qui leur étoit cher : tant l'épanchement et la sensibilité ont du prix, même sans celui du retour! Non, quand j'aurois été aimé, à peine aurois-je pu vivre dans un état plus doux, et je te défie de jamais dire à ton amant même rien de plus touchant que ce que tu me disois de lui mille fois le jour. Qu'est devenu ce temps, cet heureux temps? La sécheresse et la gêne, la tristesse ou le silence, remplissent désormais nos entretiens. Deux ennemis, deux indifférens, vivroient entre eux avec moins de réserve que ne font deux cœurs faits pour s'aimer. Le mien, resserré par la crainte, n'ose plus donner l'essor aux feux dont il est dévoré. Mon âme intimidée se concentre et s'affaisse sur elle-même; tous mes sentimens sont comprimés par la douleur. Cette lettre, que j'arrose de froides larmes, n'a plus rien de ce feu sacré qui couloit de ma plume en de plus doux instans. Si nous sommes un moment sans témoins, à peine ma bouche ose-t-elle exprimer un sentiment qui m'oppresse, qu'un air triste et mécontent le resserre au fond de mon cœur. Le vôtre, à son tour, n'a plus rien à me dire. Hélas! n'est-ce pas me dire assez combien vous vous déplaisez avec moi, que ne me plus parler de ce que vous aimez? Ah! parlez-moi de lui sans cesse, afin que ma présence ne soit pas pour vous sans plaisir.

Il vous est plus aisé de changer, ô Sophie! que de cacher ce changement à mes yeux. N'alléguez plus de fausses excuses qui ne peuvent m'en imposer. Les événemens ont pu vous forcer à une circonspection dont je ne me suis jamais plaint : mais, tant que le cœur ne change pas, les circonstances ont beau changer, son langage est toujours le même; et, si la prudence vous force à me voir plus rarement, qui vous force de perdre avec moi le langage du sentiment pour prendre celui de l'indifférence? Ah! Sophie, Sophie! ose me dire que ton amant t'est plus cher aujourd'hui que quand tu daignois m'écouter et me plaindre, et que tu m'attendrissois à mon tour, aux expressions de ta passion pour lui! Tu l'adorois et te laissois adorer; tu soupirois pour un autre, mais ma bouche et mon cœur recueilloient tes soupirs. Tu ne te faisois point un vain scrupule de lui cacher des entretiens qui tournoient au profit de ton amour. Le charme de cet amour croissoit sous celui de l'amitié; ta fidélité s'honoroit du sacrifice des plaisirs

non partagés. Tes refus, tes scrupules étoient moins pour lui que pour moi. Quand les transports de la plus violente passion qui fut jamais t'excitoient à la pitié, tes yeux inquiets cherchoient dans les miens si cette pitié ne t'ôteroit point mon estime, et la seule condition que tu mettois aux preuves de ton amitié étoit que je ne cesserois point d'être ton ami.

Cesser d'être ton ami? chère et charmante Sophie, vivre et ne plus t'aimer est-il pour mon âme un état possible? Eh! comment mon cœur se fût-il détaché de toi, quand aux chaînes de l'amour tu joignois les doux nœuds de la reconnoissance? J'en appelle à ta sincérité. Toi qui vis, qui causas ce délire, ces pleurs, ces ravissemens, ces extases, ces transports qui n'étoient pas faits pour un mortel, dis, ai-je goûté tes faveurs de manière à mériter de les perdre? Ah! non, tu t'es barbarement prévalue, pour me les ôter, des tendres craintes qu'elles m'ont inspirées. J'en suis devenu plus épris mille fois, il est vrai, mais plus respectueux, plus soumis, plus attentif à ne jamais t'offenser. Comment ton bon cœur a-t-il pu se résoudre, en me voyant tremblant devant toi, à s'armer de ma passion contre moi-même, et à me rendre misérable pour avoir mérité d'être heureux?

Le premier prix de tes bontés fut de m'apprendre à vaincre mon amour par lui-même, de sacrifier mes plus ardens désirs à celle qui les faisoit naître, et mon bonheur à ton repos. Je ne rappellerai point ce qui s'est passé ni dans ton parc, ni dans ta chambre; mais pour sentir jusqu'où l'impression de tes charmes inspire à mes sens l'ardeur de te posséder, ressouviens-toi du mont Olympe, ressouviens-toi de ces mots écrits au crayon sur un chêne. J'aurois pu les tracer du plus pur de mon sang, et je ne saurois te voir ni penser à toi qu'il ne s'épuise et ne renaisse sans cesse. Depuis ces momens délicieux où tu m'as fait éprouver tout ce qu'un amour plaint, et non partagé, peut donner de plaisir au monde, tu m'es devenue si chère que je n'ai plus osé désirer d'être heureux à tes dépens, et qu'un seul refus de ta part eût fait taire un délire insensé. Je m'en serois livré plus innocemment aux douceurs de l'état où tu m'avois mis; l'épreuve de ta force m'eût rendu plus circonspect à t'exposer à des combats que j'avois trop peu su te rendre pénibles. J'avois tant de titres pour mériter que tes faveurs et ta pitié même ne me fussent point ôtées; hélas! que faut-il que je me dise pour me consoler de les avoir perdues, si ce n'est que j'aimai trop pour les savoir conserver! J'ai tout fait pour remplir les dures conditions que tu m'avois imposées, je leur ai conformé toutes mes actions, et, si je n'ai pu contenir de même mes discours, mes regards, mes ardens désirs, de quoi peux-tu m'accuser, si ce n'est de m'être engagé, pour te plaire, à plus que la force humaine ne peut tenir? Sophie! j'aimai trente ans la vertu! ah! crois-tu que j'aie déjà le cœur endurci au crime? Non; mes remords égalent mes transports; c'est tout dire: mais pourquoi ce cœur se livroit-il aux légères faveurs que tu daignois m'accorder, tandis que son murmure effrayant me détournoit si fortement d'un attentat plus téméraire? Tu le sais, toi qui vis mes égaremens, si, même alors, ta personne me fut sacrée! Jamais mes ardens

désirs, jamais mes tendres supplications n'osèrent un instant solliciter le bonheur suprême, que je ne me sentisse arrêté par les cris intérieurs d'une âme épouvantée. Cette voix terrible, qui ne trompe point, me faisoit frémir à la seule idée de souiller de parjure et d'infidélité celle que j'aime, celle que je voudrois voir aussi parfaite que l'image que j'en porte au fond de mon cœur, celle qui doit m'être inviolable à tant de titres. J'aurois donné l'univers pour un moment de félicité; mais t'avilir, Sophie! ah! non, il n'est pas possible, et, quand j'en serois le maître, je t'aime trop pour te posséder jamais.

Rends donc à celui qui n'est pas moins jaloux que toi de ta propre gloire des bontés qui ne sauroient la blesser. Je ne prétends m'excuser ni envers toi, ni envers moi-même : je me reproche tout ce que tu me fais désirer. S'il n'eût fallu triompher que de moi, peut-être l'honneur de vaincre m'en eût-il donné le pouvoir; mais devoir au dégoût de ce qu'on aime des privations qu'on eût dû s'imposer, ah! c'est ce qu'un cœur sensible ne peut supporter sans désespoir. Tout le prix de la victoire est perdu dès qu'elle n'est pas volontaire. Si ton cœur ne m'ôtoit rien, qu'il seroit digne du mien de tout refuser! Si jamais je puis me guérir, ce sera quand je n'aurai que ma passion seule à combattre. Je suis coupable, je le sens trop, mais je m'en console en songeant que tu ne l'es pas. Une complaisance insipide à ton cœur, qu'est-elle pour toi, qu'un acte de pitié dangereux à la première épreuve, indifférent pour qui l'a pu supporter une fois? O Sophie! après des momens si doux, l'idée d'une éternelle privation est trop affreuse à celui qui gémit de ne pouvoir s'identifier avec toi. Quoi! tes yeux attendris ne se baisseroient plus avec cette douce pudeur qui m'enivre de volupté? Quoi! mes lèvres brûlantes ne déposeroient plus sur ton cœur mon âme avec mes baisers? Quoi! je n'éprouverois plus ce frémissement céleste, ce feu rapide et dévorant qui, plus prompt que l'éclair.... Moment! moment inexprimable! quel cœur, quel homme, quel dieu peut t'avoir ressenti et renoncer à toi?

Souvenirs amers et délicieux! laisserez-vous jamais mes sens et mon cœur en paix? et toutefois les plaisirs que vous me rappelez ne sont point ceux qu'il regrette le plus. Ah! non, Sophie, il en fut pour moi de plus doux encore et dont ceux-là tirent leur plus grand prix, parce qu'ils en étoient le gage. Il fut, il fut un temps où mon amitié t'étoit chère, et où tu savois me le témoigner. Ne m'eusses-tu rien dit, ne m'eusses-tu fait aucune caresse, un sentiment plus touchant et plus sûr m'avertissoit que j'étois bien avec toi. Mon cœur te cherchoit, et le tien ne me repoussoit pas. L'expression du plus tendre amour qui fut jamais n'avoit rien de rebutant pour toi. On eût dit à ton empressement à me voir que je te manquois quand tu ne m'avois pas vu : tes yeux ne fuyoient pas les miens, et leurs regards n'étoient pas ceux de la froideur : tu cherchois mon bras à la promenade; tu n'étois pas si soigneuse à me dérober l'aspect de tes charmes, et, quand ma bouche osoit presser la tienne, quelquefois, au moins, je la sentois résister. Tu ne m'aimois pas, Sophie, mais tu te laissois aimer, et j'étois heureux. Tout est fini : je ne suis plus rien, et me sentant étranger, à

charge, importun près de toi, je ne suis pas moins misérable de mon bonheur passé que de mes peines présentes. Ah! si je t'avois jamais vue attendrie, je me consolerois de ton indifférence et me contenterois de t'adorer en secret; mais me voir déchirer le cœur par la main qui me rendit heureux, et être oublié de celle qui m'appeloit son doux ami! ô toi, qui peux tout sur mon être, apprends-moi à supporter cet état affreux, ou le change, ou me fais mourir. Je voyois les douleurs que m'apprêtoit la fortune, et je m'en consolois en y voyant tes plaisirs; j'ai appris à braver les outrages du sort, mais les tiens! qui me les fera supporter? La vallée que tu fuis pour me fuir, le prochain retour de ton amant, les intrigues de ton indigne sœur, l'hiver qui nous sépare, mes maux qui s'accroissent, ma jeunesse qui fuit de plus en plus, tandis que la tienne est dans sa fleur, tout se réunit pour m'ôter tout espoir; mais rien n'est au-dessus de mon courage que tes mépris. Avec la consolation du cœur, je dédaignerois les plaisirs des sens, je m'en passerois au moins : si tu me plaignois, je ne serois plus à plaindre. Aide-moi, de grâce, à m'abuser moi-même : mon cœur affligé ne demande pas mieux; je cherche moi-même sans cesse à te supposer pour moi le plus tendre intérêt que tu n'as plus. Je force tout ce que tu me dis pour l'interpréter en ma faveur : je m'applaudis de mes propres douleurs quand elles semblent t'avoir touchée : dans l'impossibilité de tirer de toi de vrais signes d'attachement, un rien suffit pour m'en créer de chimériques. A notre dernière entrevue, où tu déployois de nouveaux charmes pour m'enflammer de nouveaux feux, deux fois tu me regardas en dansant. Tous tes mouvements s'imprimoient au fond de mon âme; mes avides regards traçoient tous tes pas : pas un de tes gestes n'échappoit à mon cœur, et dans l'éclat de ton triomphe, ce foible cœur avoit la simplicité de croire que tu daignois t'occuper de moi. Cruelle, rends-moi l'amitié qui m'est si chère : tu me l'as offerte; je l'ai reçue; tu n'as plus droit de me l'ôter. Ah! si jamais je te voyois un vrai signe de pitié; que ma douleur ne te fût point importune; qu'un regard attendri se tournât sur moi; que ton bras se jetât autour de mon cou; qu'il me pressât contre ton sein; que ta douce voix me dît avec un soupir : *Infortuné! que je te plains!* oui, tu m'aurois consolé de tout : mon âme reprendroit sa vigueur, et je reviendrois digne encore d'avoir été bien voulu de toi....

CLV. — A MADAME D'ÉPINAY.

Ce dimanche, l'Ermitage, juin 1757.

Je reçus votre lettre, madame, qui me fit un sensible plaisir; je n'y répondis pas, parce qu'elle étoit elle-même une réponse, que je ne voulois pas vous donner occasion de vous fatiguer par trop écrire, et que j'étois paresseux moi-même. Comme j'espère vous aller voir dans la semaine, j'aurai bientôt la consolation d'achever avec vous cet entretien. Au reste, vous savez que le philosophe m'est venu voir; autant en a fait hier soir M. d'Epinay. Voici deux copies du *Salve*[1], dont une

1. Un *Salve, regina*, qu'il avoit fait en 1752. ÉD.

est pour lui et l'autre pour vous. Je vous les envoie avant qu'elles soient davantage enfumées ; ne m'envoyez pas l'argent, attendu que vous avez oublié de faire la déduction du café sur les manchettes, et que ceci fera, je pense, à peu près l'équivalent. Vous prenez continuellement les eaux ; il me semble qu'il seroit bientôt temps de changer de régime pour reprendre un peu de forces, mais,

Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle ;

et je sens bien que mes ordonnances de médecine ne doivent pas avoir plus d'autorité que mes livres de morale. Adieu, madame ; aimez un peu votre pauvre ours, qui sait mieux ce qu'il sent que ce qu'il dit.

CLVI. — A LA MÊME.

A l'Ermitage, ce vendredi, août 1757.

Je suis, ma chère amie, toujours malade et chagrin : on dit que la philosophie guérit ce dernier ; pour moi je sens que c'est elle qui le donne, et je n'avois pas besoin de cette découverte pour la mépriser. Quant aux maux, on les supporte avec de la patience, mais *je n'en* ai qu'en me promenant, et malheureusement voilà le temps tout à fait à la pluie. Sans le souvenir des amis, je ne connoîtrois plus de remède à rien : c'est votre billet qui m'a rappelé celui-ci : de sorte que les biens qui me viennent de vous sont à peu près les *seuls* qui me restent.

Je voudrois bien que Mme d'Holbach fût promptement et heureusement accouchée, afin qu'elle, son mari, vous, et tous ses amis, fussions tirés d'inquiétude, et qu'on vous revît bientôt à la Chevrette.

Je serai bien aise de voir le théologien La Tour ; mais il n'y a que vous, qui m'avez tant fait accepter de choses, qui puissiez me faire accepter mon portrait, pour l'échanger avec le vôtre, comme étant de la main d'un meilleur peintre, par forme de compensation.

Prenez bien vite le livre de M. de Buchelai, pourvu cependant que, vu ma lenteur, il me laisse un temps raisonnable pour le copier ; mais il faut le prier d'envoyer aussi du papier, car je n'en ai pas ici. Je serai trop heureux d'avoir à copier dans un temps où je ne saurois faire autre chose.

Bonjour, madame, revenez vite à la Chevrette, sitôt que vous aurez fait ce petit garçon ; c'est une chose terrible que, depuis que les femmes se mêlent de faire des enfans, elles ne savent pas encore accoucher toutes seules.

CLVII. — A LA MÊME.

Ce mardi 16 août 1757, à l'Ermitage.

Voilà, madame, de la musique de malade ; c'est tout dire. Je vous prie de donner, le plus tôt qu'il se pourra, cette partition à M. d'Épinay, afin que je me sois acquitté au moins de ce qui a dépendu de moi.

Vous m'aviez dit que vous reviendriez le lendemain de la Notre-

Dame, c'est-à-dire aujourd'hui. Mais je me suis bien douté que vous seriez forcée de différer votre retour. Donnez-moi des nouvelles de Mme d'Holbach et des vôtres, et dites-moi quand vous comptez être à la Chevrette. Au pis aller, vous ne sauriez tarder plus longtemps que de demain en huit, dussiez-vous ensuite retourner à Paris. Je voudrois vous parler de moi; mais je suis aussi ennuyé de vous dire toujours la même chose que vous devez l'être de l'entendre. Je ne suis pas aussi heureux que la pauvre Waldstoerchel, et même, en faisant de la musique, je brûle encore de l'huile de navette. J'étois pourtant mieux depuis quelque jours; mais je me suis échauffé hier pour éviter l'orage, et mes douleurs m'ont repris aujourd'hui. Bonjour, la mère aux ours; vous avez grand tort de n'être pas ici, car j'ai le museau tout frais tondu.

CLVIII. — A LA MÊME.

Ce jeudi matin, l'Ermitage, août 1757.

Je suis en si mauvais état, que je ne me sentois pas le courage de vous aller voir aujourd'hui; et la pluie de cette nuit m'en avoit tout à fait ôté l'idée. Cependant, puisque votre ami est avec vous, et que je ne sais combien de temps il y demeurera, si le temps se ressuie dans la journée, et laisse un peu sécher les chemins, je vous irai voir ce soir; car je suis trop foible ce matin, et les chemins sont trop mauvais pour tenter l'aventure, après une aussi mauvaise nuit. A ce soir donc, ma chère amie; vous connoissez trop mon cœur pour me soupçonner d'être en reste envers ceux qui m'aiment, et qu'il m'est si naturel d'aimer.

CLIX. — A LA MÊME.

Ce jeudi, l'Ermitage, août 1757.

Que signifient ces chagrins pour un enfant de six ans, dont il est impossible de connoître le caractère? Tout ce que font les enfans, tant qu'ils sont au pouvoir d'autrui, ne prouve rien; car on ne peut jamais savoir à qui en est la faute : c'est quand ils n'ont plus ni nourrices, ni gouvernantes, ni précepteurs, qu'on voit ce que les a faits la nature, et c'est alors que leur véritable éducation commence. Au reste, je ne sais si vous faites bien d'éloi[illegible] os yeux votre fille[1], mais je sais qu'il importe, en pareil c[illegible] ne soit pas aussi agréablement qu'auprès de vous, et je [illegible] mment vous pourrez jamais vous assurer de cela. Songez-[illegible] ution est importante pour l'avenir, encore plus que po[illegible]

Je vous plains d'être [illegible] nvisage avec plaisir le moment qui doit vous ramener [illegible] e; non que je ne vive fort bien ici tout seul, mais si, [illegible] j'ai envie de voir quelqu'un au monde, c'est vous. J'a[illegible] ci de grands maux d'estomac, pour avoir eu la préson[illegible] m paysan, et manger des choux au lard plus qu'à moi [illegible]

Mlle Le Vasseur est [illegible] vous servir si lentement; mais

1. Depuis Mme de B[illegible]

le soin de sa pauvre nièce lui prend presque tout son temps, et je vous assure que le peu qui lui en reste n'est employé que pour vous.

Bonjour, ma chère et aimable amie; je voudrois bien que vous fussiez ici au coin de mon feu; nous causerions doucement ensemble, et il me semble que le cœur seroit de la partie. En me donnant de vos nouvelles, n'oubliez pas de m'en donner du papa Gauffecour.

CLX. — A LA MÊME.

L'Ermitage, été de 1757.

Quoique je ne craigne pas la chaleur, elle est si terrible aujourd'hui, que je n'ai pas eu le courage d'entreprendre le voyage au fort du soleil. Je n'ai fait que me promener à l'ombre autour de la maison, et je suis tout en nage. Ainsi, je vous prie de témoigner mon regret à mes prétendus confrères[1], et, comme depuis qu'ils sont ours je me suis fait galant, trouvez bon que je vous baise très-respectueusement la main.

Puisqu'on ne peut vous voir demain, ce sera pour vendredi, s'il fait beau, et je partirai de bonne heure.

CLXI. — A LA MÊME.

L'Ermitage, été de 1757.

Je vous remercie de votre souvenir. Je ne souffris jamais tant de mes maux que je fais depuis quelques jours : tout le monde, à commencer par moi-même, m'est insupportable. Je porte dans le corps toutes les douleurs qu'on peut sentir, et dans l'âme les angoisses de la mort. J'allai hier à Eaubonne, espérant quelque soulagement de la marche et quelque plaisir de la gaieté de Mme d'Houdetot. Je l'ai trouvée malade, et j'en suis revenu encore plus malade moi-même que je n'étois allé. Il faut absolument que je me séquestre de la société et vive seul jusqu'à ce que ceci finisse de manière ou d'autre. Soyez sûre qu'au premier jour de trêve je ne manquerai pas de vous aller voir. Mille respects, s'il vous plaît, à Mme d'Esclavelles, et amitiés à ces messieurs. Je vous conjure tous de me pardonner mes maussaderies; croyez qu'à ma place chacun de vous seroit dans son lit, et penseroit n'en point relever.

CLXII. — A LA MÊME.

L'Ermitage, automne de 1757.

Soyez sûre que, sans le temps qu'il a fait, vous m'auriez vu dès hier. Je suis sur votre état dans des inquiétudes mortelles. Au reste, je juge que vous prenez le bon parti[2]. Adieu, ma chère amie; quoique je me porte fort mal moi-même, vous me verrez demain matin au plus tard.

1. Les *ours* de Mme d'Épinay. (Éd.)
2. Celui d'aller à Genève consulter Tronchin. (Éd.)

CLXIII. — A LA MÊME.

Ce vendredi, septembre 1757.

J'apprends que vous continuez de souffrir, et j'ai à ressentir vos maux et les miens. Si je sors aujourd'hui, je crains de ne le pouvoir pas demain; faites-moi donc dire si cela est nécessaire, car Barré ne s'est pas bien expliqué. Je comptois toujours aller dîner avec vous demain, comme vous me l'avez ordonné, et mon projet est d'y aller avant tout le monde. Que si vous avez quelque chose de pressé à me dire, j'irai vous voir aujourd'hui sur les quatre heures; ou bien, si cela peut se communiquer, vous pouvez me le faire dire par Mlle Le Vasseur.

Faites-moi donner en même temps des nouvelles de Mlle d'Épinay. Bonjour, madame. Nous souffrons tous deux, et je suis triste; avec tout cela, je sens, en pensant à vous, combien c'est une douce consolation d'avoir un véritable ami; il n'y a plus que cela qui m'attache à la vie.

CLXIV. — A MADAME LA COMTESSE D'HOUDETOT.

A la Chevrette, ce mardi matin 1757.

Voici, madame, les papiers que vous m'avez demandés; je crains que vous ne puissiez rien débrouiller aux ratures des lettres : si vous en pouvez déchiffrer quelques-unes, je vous prie de vouloir bien m'indiquer les autres, afin que je les copie lisiblement. Quant au catéchisme, j'y ai fait plusieurs changemens en le récrivant, c'est pourquoi je vous prie d'en garder la copie que je vous envoie, afin que je puisse sur elle collationner la mienne.

Je pars à l'instant pour Paris. Je compte remettre en passant le paquet à votre porte, aller dîner chez mon ami Diderot, y passer demain mercredi la journée entière, et repartir jeudi de grand matin pour revenir dîner ici, sans être sorti de chez lui pour aller ailleurs, pas même chez vous. Mais vous savez, madame, quel désir j'aurois d'embrasser M. de Saint-Lambert. Si vous pouviez l'engager à passer demain chez Diderot, une fois dans la journée, il m'y trouveroit infailliblement, et j'aurois un plaisir sensible à le voir. Du moins, comme Mme d'Épinay se flatte de l'avoir à dîner avant son départ, je voudrois bien être instruit du jour, afin de m'y trouver aussi, et, quoi qu'il arrive, j'espère que vous voudrez bien me faire donner de vos nouvelles et des siennes durant mon séjour à Paris.

J'ai appris avec peine que le soir de votre arrivée vous n'aviez point dormi, et que vous vous étiez mal portée le lendemain. Le mal de tête que vous aviez la veille augmente mon inquiétude. Vous étiez sortie par la chaleur, et la manière dont vous vous trouviez affectée ressemble à un coup de soleil. Vous aviez parlé de vous faire saigner : c'étoit, en pareil cas, ce qu'il y avoit de mieux à faire. Vous savez qu'il ne faut pas user en cela de remise. Voilà mon principal sujet d'inquiétude, sur lequel je vous supplie de me tranquilliser.

Un autre qui n'est guère moindre, c'est votre prochain voyage dont on m'a parlé comme d'une chose assurée. Ah! madame, que devien-

dront les promenades charmantes où nous nous entretenions de tout ce qui pouvoit intéresser des cœurs honnêtes et sensibles, et où je trouvois si doux de penser avec vous, que j'en ai perdu l'habitude de penser seul? On ne se promène point à la Chevrette comme à Eaubonne, et l'Ermitage même me paroît une solitude depuis que vous n'y venez plus.

Hier en passant à Deuil, je vis mademoiselle votre fille qui dormoit de tout son cœur et qui paroissoit se porter à merveille. J'espère qu'il en est de même de celle qui est auprès de vous à Eaubonne, et je me console en regardant le séjour qu'elle y fait comme un gage de votre prochain retour.

Bonjour, madame, recevez, s'il vous plaît, les assurances de mon respect, et les faites agréer aussi à Mme de Blainville. J'attends avec impatience de meilleures nouvelles de votre santé, et j'espère en recevoir à votre porte en y portant cette lettre.

CLXV. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Ermitage, le 4 septembre 1757.

En commençant de vous connoître, je désirai de vous aimer. Je n'ai rien vu de vous qui n'augmentât ce désir. Au moment où j'étois abandonné de tout ce qui me fut cher, je vous dus une amie qui me consoloit de tout, et à laquelle je m'attachois à mesure qu'elle me parloit de vous. Vous voyez, mon cher Saint-Lambert, si j'ai de quoi vous aimer tous deux, et croyez que mon cœur n'est pas de ceux qui demeurent en reste. Pourquoi faut-il donc que vous m'ayez affligé l'un et l'autre? Laissez-moi promptement délivrer mon âme du poids de vos torts. Comme je me suis plaint de vous à elle, je viens me plaindre d'elle à vous. Elle m'a bien entendu : j'espère que vous m'entendrez de même; et peut-être une explication dictée par l'estime et la confiance produira-t-elle entre de nouveaux amis l'effet de l'habitude et des ans.

Je songeois à vous, sans songer guère à elle, quand elle est venue me voir et qu'elle a commencé de me rechercher. Connoissant mon penchant à m'attacher, et les chagrins qu'il me donne, j'ai toujours fui les liaisons nouvelles; et il y avoit quatre ans qu'elle m'offroit l'entrée de sa maison, sans que jamais j'y eusse mis le pied. Je n'ai pu la fuir; je l'ai vue; j'ai pris la douce habitude de la voir. J'étois solitaire et triste; mon cœur affligé ne cherchoit que des consolations; je les trouvois auprès d'elle; elle en avoit besoin à son tour; elle trouvoit un ami sensible à ses peines. Nous parlions de vous, du bon et trop facile Diderot, de l'ingrat Grimm, et d'autres encore. Les jours se passoient dans cet épanchement mutuel. Je m'attachois en solitaire, en homme affligé : elle conçut aussi de l'amitié pour moi; elle m'en promit du moins. Nous faisions des projets pour le temps où nous pourrions lier entre nous trois une société charmante, dans laquelle j'osois attendre de vous, il est vrai, du respect pour elle et des égards pour moi.

Tout est changé, hormis mon cœur. Depuis votre départ elle me

reçoit froidement; elle me parle à peine, même de vous · elle trouve cent prétextes pour m'éviter; un homme dont on veut se défaire n'est pas autrement traité que je le suis d'elle; du moins autant que j'en puis juger, car je n'ai encore été congédié de personne. Je ne sais ce que signifie ce changement. Si je l'ai mérité, qu'on me le dise, et je me tiens pour chassé; si c'est légèreté, qu'on me le dise encore; je me retire aujourd'hui, et serai consolé demain. Mais, après avoir répondu aux avances qui m'ont été faites, après avoir goûté le charme d'une société qui m'est devenue nécessaire, je crois, par l'amitié qu'on m'a demandée, avoir acquis quelque droit à celle qui m'étoit offerte; je crois, par l'état de langueur où je suis réduit dans ma retraite, mériter au moins quelques égards; et, quand je vous demande compte de l'amie que vous m'avez donnée, je crois vous inviter à remplir un devoir de l'humanité.

Oui, c'est à vous que je demande compte d'elle. N'est-ce pas de vous que lui viennent tous ses sentimens? Qui le sait mieux que moi? Je le sais mieux que vous, peut-être, et je puis bien lui reprocher ce que je reprochois avec moins de justice à feu Mme d'Holbach[1], qu'elle ne m'aime que par l'impulsion de celui qu'elle aime. Dites-moi donc d'où vient son refroidissement. Auriez-vous pu craindre que je ne cherchasse à vous nuire auprès d'elle, et qu'une vertu mal entendue ne me rendît perfide et trompeur? L'article d'une de vos lettres, qui me regarde, m'a fait entrevoir ce soupçon. Non, non, Saint-Lambert, la poitrine de J. J. Rousseau n'enferma jamais le cœur d'un traître, et je me mépriserois bien plus que vous ne pensez, si jamais j'avois essayé de vous ôter le sien.

Ne croyez pas m'avoir séduit par vos raisons : j'y vois l'honnêteté de votre âme, et non votre justification. Je blâme vos liens : vous ne sauriez les approuver vous-même; et, tant que vous me serez chers l'un et l'autre, je ne vous laisserai jamais la sécurité de l'innocence dans votre état. Mais un amour tel que le vôtre mérite aussi des égards, et le bien qu'il produit le rend moins coupable. Après avoir connu tout ce qu'elle sent pour vous, pourrois-je vouloir vous rendre malheureux l'un par l'autre? Non; je me sens du respect pour une union si tendre, et ne la puis mener à la vertu par le chemin du désespoir. Un mot surtout qu'elle me dit il y a deux mois, et que je vous rapporterai quelque jour, m'a touché au point que, de confident de sa passion, j'en suis presque devenu le complice; et il est certain que, si vous pouviez jamais abandonner une pareille amante, je ne saurois m'empêcher de vous mépriser. Je me suis abstenu d'attaquer vos raisons, que je pouvois mettre en poudre; j'ai laissé goûter à son tendre cœur le charme de s'y complaire; et sans lui cacher mon sentiment, j'ai laissé le voile sur cette égide redoutable, dont ses yeux et les vôtres se seroient détournés. Je le répète, je ne veux point vous ôter l'un à l'autre. Bien loin de là, si jamais, entre vous deux, j'ai le bonheur de faire parler

1. Quand j'écrivois cette lettre, M. d'Holbach avoit déjà sa seconde femme sœur de la première.

la vérité sans vous déplaire, et d'adoucir sa voix dans la bouche d'un ami, je ne veux que prévenir l'infaillible terme de l'amour, en vous unissant d'un lien plus durable, à l'épreuve du ravage des ans, dont vous puissiez tous deux vous honorer à la face des hommes, et qui vous soit doux encore au dernier moment de la vie. Mais soyez sûrs que je ne tiendrai jamais ces discours à aucun des deux séparément.

Un excès de délicatesse vous auroit-il fait croire aussi que l'amitié fait tort à l'amour, et que les sentimens que j'obtiendrois nuiroient à ceux qui vous sont dus? Mais, dites-moi, qui est-ce qui sait aimer, si ce n'est un cœur sensible? Les cœurs sensibles ne le sont-ils pas à toutes les sortes d'affections, et peut-il y naître un seul sentiment qui ne tourne au profit de celui qui les domine? Où est l'amant qui n'en devient pas plus tendre en parlant de celle qu'il aime à son ami? Où est le cœur, plein d'un sentiment qui déborde, qui n'a pas besoin, dans l'absence, d'un autre cœur pour s'épancher? Je fus jeune une fois, et je connus l'âme la plus aimante qui ait existé. Tous les attachemens imaginables étoient réunis dans cette âme tendre; chacun n'en étoit que plus délicieux par le concours de tous les autres, et celui qui l'emportoit tiroit de tous un nouveau prix. Quoi! ne vous est-il point doux, dans l'éloignement, qu'il se trouve un être sensible à qui votre amie aime à parler de vous, et qui se plaise à l'entendre? Je suis persuadé que vous goûteriez ce plaisir aujourd'hui, si vous m'eussiez donné la journée que vous m'aviez promise, et que vous fussiez venu recevoir à l'Ermitage l'effusion d'un cœur dont sûrement le vôtre eût été content.

Il est fait, j'en suis sûr, pour m'entendre et répondre au mien. Consultez-le; il vous redemandera pour moi l'amie que je tiens de vous, qui m'est devenue nécessaire, et que je n'ai point mérité de perdre. Si son changement vient d'elle, dites-lui ce qu'il convient; s'il vient de vous, dites-le à vous-même. Sachez au moins que, de quelque manière que vous en usiez, vous serez, elle et vous, mes derniers attachemens. Mes maux me gagnent, et m'éloignent chaque jour davantage de la société. La vôtre étoit la seule de mon goût qui restât à ma portée. Si vous cherchez tous deux à vous éloigner de moi, je retirerai mon âme en dedans d'elle-même; je mourrai seul et abandonné dans ma solitude, et vous ne penserez jamais à moi sans regret. Si vous vous rapprochez, vous trouverez un cœur qui ne laisse jamais faire la moitié du chemin à ceux qui lui conviennent.

CLXVI. — A Grimm[1].

Le lundi 19 octobre 1757.

Dites-moi, Grimm, pourquoi tous mes amis prétendent que je dois suivre Mme d'Épinay. Ai-je tort, ou seroient-ils tous séduits? auroient-ils tous cette basse partialité toujours prête à prononcer en faveur du riche, et à surcharger la misère de cent devoirs inutiles qui la rendent

1. Notez, sur la lettre suivante, que le secret de ce voyage de Mme d'Épinay, qu'elle me croyoit bien caché, m'étoit bien connu, de même qu'à

plus inévitable et plus dure? Je ne veux m'en rapporter là-dessus qu'à vous seul. Quoique sans doute prévenu comme les autres, je vous crois assez équitable pour vous mettre à ma place, et pour juger de mes vrais devoirs. Écoutez donc mes raisons, mon ami, et décidez du parti que je dois prendre; car, quel que soit votre avis, je vous déclare qu'il sera suivi sur-le-champ.

Qu'est-ce qui peut m'obliger à suivre Mme d'Épinay? L'amitié, la reconnoissance, l'utilité qu'elle peut retirer de moi. Examinons tous ces points.

Si Mme d'Épinay m'a témoigné de l'amitié, je lui en ai témoigné davantage. Les soins ont été mutuels, et du moins aussi grands de ma part que de la sienne. Tous deux malades, je ne lui dois plus qu'elle ne me doit qu'au cas que le plus souffrant soit obligé de garder l'autre. Parce que mes maux sont sans remède, est-ce une raison de les compter pour rien? Je n'ajouterai qu'un mot : elle a des amis moins malades, moins pauvres, moins jaloux de leur liberté, moins pressés de leur temps, et qui lui sont du moins aussi chers que moi. Je ne vois pas qu'aucun d'eux se fasse un devoir de la suivre. Par quelle bizarrerie en sera-ce un pour moi seul, qui suis le moins en état de le remplir? Si Mme d'Épinay m'étoit chère au point de renoncer à moi pour l'amuser, comment lui serois-je assez peu cher moi-même pour qu'elle achetât aux dépens de ma santé, de ma vie, de ma peine, de mon repos et de toutes mes ressources, les soins d'un complaisant aussi maladroit? Je ne sais si je devois offrir de la suivre; mais je sais bien qu'à moins d'avoir cette dureté d'âme que donne l'opulence, et dont elle m'a toujours paru loin, elle ne devoit jamais l'accepter.

Quant aux bienfaits, premièrement, je ne les aime point, et je n'en veux point, et je ne sais aucun gré de ceux qu'on me fait supporter par force. J'ai dit cela nettement à Mme d'Épinay avant d'en recevoir aucun d'elle; ce n'est pas que je n'aime à me laisser entraîner comme un autre à des liens si chers, quand l'amitié les forme; mais dès qu'on veut trop tirer la chaîne, elle rompt, et je suis libre. Qu'a fait pour moi Mme d'Épinay? Vous le savez tous mieux que personne, et j'en puis parler librement avec vous : elle a fait bâtir à mon occasion une petite maison à l'Ermitage, m'a engagé d'y loger, et j'ajoute avec plaisir qu'elle a pris soin d'en rendre l'habitation agréable et sûre.

toute sa maison; mais, comme il ne me convenoit pas d'en paroître instruit, j'étois forcé de motiver mon refus sur d'autres causes : et ce fut par là que je donnai si beau jeu à leur vengeance, d'autant plus cruelle qu'elle étoit plus injuste. Je savois les secrets de Mme d'Épinay, sans qu'elle me les eût dits, et sans avoir pris le moindre soin pour les apprendre. Jamais je n'en ai révélé aucun, même après ma rupture avec elle. Elle et d'autres savoient les miens par ma pleine et libre confiance, parce que la réserve avec les amis me paroît un crime, et qu'on ne doit pas vouloir passer à leurs yeux pour meilleur qu'on n'est. C'est de ces aveux, faits d'une manière qui devoit les leur rendre si sacrés, qu'ils ont tiré contre moi le parti que chacun sait. Quel honnête homme n'aimeroit pas cent fois mieux être coupable de mes fautes que de leur trahison?

Qu'ai-je fait de mon côté pour Mme d'Épinay ? Dans le temps que j'étois prêt à me retirer dans ma patrie, que je le désirois vivement, et que je l'aurois dû, elle remua ciel et terre pour me retenir. A force de sollicitations, et même d'intrigues, elle vainquit ma trop juste et longue résistance : mes vœux, mon goût, mon penchant, l'improbation de mes amis, tout céda dans mon cœur à la voix de l'amitié : je me laissai entraîner à l'Ermitage. Dès ce moment j'ai toujours senti que j'étois chez autrui, et cet instant de complaisance m'a déjà donné de cuisants repentirs. Mes tendres amis, attentifs à m'y désoler sans relâche, ne m'ont pas laissé un moment de paix, et m'ont fait souvent pleurer de douleur de n'être pas à cinq cents lieues d'eux. Cependant, loin de me livrer aux charmes de la solitude, seul consolation d'un infortuné accablé de maux, et que tout le monde cherche à tourmenter, je vis que je n'étois plus à moi. Mme d'Épinay, souvent seule à la campagne, souhaitoit que je lui tinsse compagnie : c'étoit pour cela qu'elle m'avoit retenu. Après avoir fait un sacrifice à l'amitié il en fallut faire un autre à la reconnoissance. Il faut être pauvre, sans valet, haïr la gêne, et avoir mon âme, pour savoir ce que c'est pour moi que de vivre dans la maison d'autrui. J'ai pourtant vécu deux ans dans la sienne, assujetti sans relâche avec les plus beaux discours de liberté, servi par vingt domestiques, et nettoyant tous les matins mes souliers, surchargé de tristes indigestions, et soupirant sans cesse après ma gamelle. Vous savez aussi qu'il m'est impossible de travailler à de certaines heures, qu'il me faut la solitude, les bois et le recueillement; mais je ne parle point du temps perdu, j'en serai quitte pour mourir de faim quelques mois plus tôt. Cependant cherchez combien d'argent vaut une heure de la vie et du temps d'un homme; comparez les bienfaits de Mme d'Épinay avec mon pays sacrifié et deux ans d'esclavage, et dites-moi qui d'elle ou de moi a le plus d'obligation à l'autre.

Venons à l'article de l'utilité. Mme d'Épinay part dans une bonne chaise de poste, accompagnée de son mari, du gouverneur de son fils, et de cinq ou six domestiques. Elle va dans une ville peuplée et pleine de société, où elle n'aura que l'embarras du choix; elle va chez M. Tronchin, son médecin, homme d'esprit, homme considéré, recherché; elle va dans une famille de mérite, où elle trouvera des ressources de toute espèce pour sa santé, pour l'amitié, pour l'amusement. Considérez mon état, mes maux, mon humeur, mes moyens, mon goût, ma manière de vivre, plus forte désormais que les hommes et la raison même; voyez, je vous prie, en quoi je puis servir Mme d'Épinay dans ce voyage, et quelles peines il faut que je souffre sans lui être jamais bon à rien. Soutiendrai-je une chaise de poste ? Puis-je espérer d'achever si rapidement une si longue route sans accident ? Ferai-je à chaque instant arrêter pour descendre ? ou accélérerai-je mes tourmens et ma dernière heure pour m'être contraint ? Que Diderot fasse bon marché tant qu'il voudra de ma vie et de ma santé; mon état est connu, les célèbres chirurgiens de Paris peuvent l'attester; et soyez sûr qu'avec tout ce que je souffre je ne suis guère moins ennuyé que les autres de me voir vivre si longtemps. Mme d'Épinay

doit donc s'attendre à de continuels désagrémens, à un spectacle assez triste, et peut-être à quelques malheurs dans la route. Elle n'ignore pas qu'en pareil cas j'irois plutôt expirer secrètement au coin d'un buisson que de causer les moindres frais et retenir un seul domestique; et moi je connois trop son bon cœur pour ignorer combien il lui seroit pénible de me laisser dans cet état. Je pourrois suivre la voiture à pied, comme le veut Diderot; mais la boue, la pluie, la neige, me retarderont beaucoup dans cette saison. Quelque fort que je coure, comment faire vingt-cinq lieues par jour? et si je laisse aller la chaise, de quelle utilité serai-je à la personne qui va dedans? Arrivé à Genève, je passerai les jours enfermé avec Mme d'Épinay; mais quelque zèle que j'aie pour tâcher de l'amuser, il est impossible qu'une vie si casanière et si contraire à mon tempérament n'achève de m'ôter la santé, et ne me plonge au moins dans une mélancolie dont je ne serai pas le maître.

Quoi qu'on fasse, un malade n'est guère propre à en garder un autre, et celui qui n'accepte aucun soin quand il souffre est dispensé d'en rendre aux dépens de sa santé. Quand nous sommes seuls et contens, Mme d'Épinay ne parle point, ni moi non plus; que sera-ce quand je serai triste et gêné? je ne vois point encore là beaucoup d'amusement pour elle. Si elle tombe des nues à Genève, j'y en tomberai beaucoup plus; car avec de l'argent on est bien partout, mais le pauvre n'est chez lui nulle part. Les connoissances que j'y ai ne peuvent lui convenir; celles qu'elle y fera me conviendront encore moins. J'aurai des devoirs à remplir qui m'éloigneront d'elle, ou bien l'on me demandera quels soins si pressans me les font négliger, et me retiennent sans cesse dans sa maison; mieux mis, j'y pourrois passer pour son valet de chambre. Quoi donc! un malheureux accablé de maux, qui se voit à peine des souliers à ses pieds, sans habits, sans argent, sans ressources; qui ne demande à ses chers amis que de le laisser misérable et libre, seroit nécessaire à Mme d'Épinay, environnée de toutes les commodités de la vie, et qui traîne dix personnes après elle? Fortune! vile et méprisable fortune! si dans ton sein l'on ne peut se passer du pauvre, je suis plus heureux que ceux qui te possèdent, car je puis me passer d'eux.

C'est qu'elle m'aime, dira-t-on; c'est son ami dont elle a besoin. Oh! que je connois bien tous les sens de ce mot d'amitié! C'est un beau nom qui sert souvent de salaire à la servitude; mais où commence l'esclavage, l'amitié finit à l'instant. J'aimerai toujours à servir mon ami, pourvu qu'il soit aussi pauvre que moi : s'il est plus riche, soyons libres tous deux, ou qu'il me serve lui-même; car son pain est tout gagné, et il a plus de temps à donner à ses plaisirs.

Il me reste à vous dire deux mots de moi. S'il est des devoirs qui m'appellent à la suite de Mme d'Épinay, n'en est-il point de plus indispensables qui me retiennent, et ne dois-je rien qu'à la seule Mme d'Épinay sur la terre? Assurez-vous qu'à peine serai-je en route que Diderot, qui trouve si mauvais que je reste, trouvera bien plus mauvais que je sois parti, et y sera beaucoup mieux fondé. « Il suit, dira-t-il,

une femme riche, bien accompagnée, qui n'a pas le moindre besoin de lui, et à laquelle, après tout, il doit peu de chose, pour laisser ici dans la misère et l'abandon des personnes qui ont passé leur vie à son service, et que son départ met au désespoir. » Si je me laisse défrayer par Mme d'Épinay, Diderot m'en fera aussitôt une nouvelle obligation qui m'enchaînera pour le reste de mes jours. Si jamais j'ose un moment disposer de moi : « Voyez cet ingrat, dira-t-on ; elle a eu la bonté de le conduire dans son pays, et puis il l'a quittée. » Tout ce que je ferai pour m'acquitter avec elle augmentera la reconnoissance que je lui devrai, tant c'est une belle chose d'être riche pour dominer et changer en bienfaits les fers qu'on nous donne. Si, comme je le dois, je paye une part des frais, d'où rassembler si promptement tant d'argent? à qui vendre le peu d'effets et le peu de livres qui me restent? Il ne s'agit plus de m'envelopper tout l'hiver dans une vieille robe de chambre. Toutes mes hardes sont usées ; il faut le temps de les raccommoder ou d'en racheter d'autres : mais quand on a dix habits de rechange, on ne songe guère à cela. Pendant ce voyage, dont je ne sais pas la durée, je laisserai ici un ménage qu'il faut entretenir. Si je laisse ces femmes à l'Ermitage, il faut, outre les gages du jardinier, payer un homme qui les garde, car il n'y a pas d'humanité à les laisser seules au milieu des bois. Si je les emmène à Paris, il me faut un logement, et que deviendront les meubles et papiers que je laisse ici? Il me faut, à moi, de l'argent dans ma poche ; car qu'est-ce que c'est que d'être défrayé dans la maison d'autrui, où tout va toujours bien pourvu que les maîtres soient servis? C'est dépenser beaucoup plus que chez soi pour être contrarié toute la journée, pour manquer de tout ce qu'on désire, pour ne rien faire de ce qu'on veut, et se trouver ensuite fort obligé à ceux chez qui l'on a mangé son argent. Ajoutez à cela l'indolence d'un malade paresseux, accoutumé à tout laisser traîner et à ne rien perdre, à trouver autour de lui ses besoins, ses commodités sans les demander, et dont l'équipage, la fortune et le silence invitent également à le négliger. Si le voyage est long et que mon argent s'épuise, mes souliers s'usent, mes bas se percent ; s'il faut blanchir son linge, se faire la barbe, accommoder sa perruque, etc., il est triste d'être sans un sou ; et s'il faut que j'en demande à Mme d'Épinay à mesure que j'en aurai besoin, mon parti est pris ; qu'elle garde bien ses meubles, car, pour moi, je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant.

Je crois voir d'où viennent tous les bizarres devoirs qu'on m'impose ; c'est que tous les gens avec qui je vis me jugent toujours sur leur sort, jamais sur le mien, et veulent qu'un homme qui n'a rien vive comme s'il avoit six mille livres de rente et du loisir de reste.

Personne ne sait se mettre à ma place, et ne veut voir que je suis un être à part, qui n'a point le caractère, les maximes, les ressources des autres, et qu'il ne faut point juger sur leurs règles. Si l'on fait attention à ma pauvreté, ce n'est pas pour respecter son dédommagement, qui est la liberté, mais pour m'en rendre le poids plus insupportable. C'est ainsi que le philosophe Diderot, dans son cabinet, au coin d'un

bon feu, dans une bonne robe de chambre bien fourrée, veut que je fasse vingt-cinq lieues par jour, en hiver, à pied, dans les boues, pour courir après une chaise de poste, parce qu'après tout courir et se crotter est le métier d'un pauvre. Mais, en vérité, Mme d'Épinay, quoique riche, mérite bien que J. J. Rousseau ne lui fasse pas un pareil affront. Ne pensez pas que le philosophe Diderot, quoi qu'il en dise, s'il ne pouvoit supporter la chaise, courût de sa vie après celle de personne; cependant il y auroit du moins cette différence qu'il auroit de bons bas drapés, de bons souliers, une bonne camisole; qu'il auroit bien soupé la veille, et se seroit bien chauffé en partant, au moyen de quoi l'on est plus fort pour courir que celui qui n'a pas de quoi payer ni le souper, ni la fourrure, ni les fagots. Ma foi, si la philosophie ne sert pas à faire ces distinctions, je ne vois pas trop à quoi elle est bonne.

Pesez mes raisons, mon cher ami, et dites-moi ce que je dois faire. Je veux remplir mon devoir; mais, dans l'état où je suis, qu'ose-t-on exiger de plus? Si vous jugez que je doive partir, prévenez-en Mme d'Épinay, puis envoyez-moi un exprès, et soyez sûr que, sans balancer, je pars à l'instant pour Paris en recevant votre réponse.

Quant au séjour de l'Ermitage, je sens fort bien que je n'y dois plus demeurer, même en continuant de payer le jardinier, car ce n'est pas un loyer suffisant; mais je crois devoir à Mme d'Épinay de ne pas quitter l'Ermitage d'un air de mécontentement, qui supposeroit de la brouillerie entre nous. J'avoue qu'il me seroit dur de déloger aussi dans cette saison, qui me fait déjà sentir aussi cruellement ses approches; il vaut mieux attendre au printemps, où mon départ sera plus naturel, et où je suis résolu d'aller chercher une retraite inconnue à tous ces barbares tyrans qu'on appelle amis.

LXVII. — A MADAME D'ÉPINAY.

L'Ermitage, octobre 1757.

J'apprends, madame, que votre départ est différé et votre fils malade. Je vous prie de me donner de ses nouvelles et des vôtres. Je voudrois bien que votre voyage fût rompu, mais par le rétablissement de votre santé, et non par le dérangement de la sienne.

Mme d'Houdetot me parla mardi beaucoup de ce voyage, et m'exhorta à vous accompagner presque aussi vivement qu'avoit fait Diderot. Cet empressement à me faire partir, sans considération pour mon état, me fit soupçonner une espèce de ligue dont vous étiez le mobile. Je n'ai ni l'art ni la patience de vérifier les choses, et ne suis pas sur les lieux; mais j'ai le tact assez sûr, et je suis très-certain que le billet de Diderot ne vient pas de lui. Je ne disconviens pas que ce désir de m'avoir avec vous ne soit obligeant et ne m'honore; mais, outre que vous m'aviez témoigné ce désir avec si peu de chaleur, que vos arrangemens de voiture étoient déjà pris, je ne puis souffrir qu'une amie emploie l'autorité d'autrui pour obtenir ce que personne n'eût mieux obtenu qu'elle. Je trouve à tout cela un air de tyrannie et d'intrigue qui m'a

donné de l'humeur, et je ne l'ai peut-être que trop exhalée, mais seulement avec votre ami et le mien. Je n'ai pas oublié ma promesse, mais on n'est pas le maître de ses pensées, et tout ce que je puis faire est de vous dire la mienne en cette occasion, pour être désabusé si j'ai tort. Soyez sûre qu'au lieu de tous ces détours, si vous eussiez insisté avec amitié, que vous m'eussiez dit que vous le désiriez fort et que je vous serois utile, j'aurois passé par-dessus toute autre considération, et je serois parti.

J'ignore comment tout ceci finira; mais, quoi qu'il arrive, soyez sûre que je n'oublierai jamais vos bontés pour moi, et que, quand vous ne voudrez plus m'avoir pour esclave, vous m'aurez toujours pour ami.

Toutes mes inégalités viennent de ce que j'étois fait pour vous aimer du fond de mon cœur; qu'ensuite ayant eu pour suspect votre caractère, et jugeant qu'insensiblement vous cherchiez à me réduire en servitude, ou à m'employer selon vos secrètes vues, je flotte depuis longtemps entre mon penchant pour vous et les soupçons qui le contrarient. Les indiscrétions de Diderot, son ton impérieux et pédagogue avec un homme plus âgé que lui, tout cela a changé le trouble de mon âme en une indignation qu'heureusement je n'ai laissé exhaler qu'avec votre meilleur ami. Avant de savoir quels en seront les effets et les suites, je me hâte de vous déclarer que le plus ardent de mes vœux est de pouvoir vous honorer toute ma vie, et continuer à nourrir pour vous autant d'amitié que je vous dois de reconnoissance.

CLXVIII. — A MADAME D'HOUDETOT.

Octobre 1757.

Mme d'Épinay ne part que demain dans la matinée : cela m'empêchera, chère comtesse, de pouvoir me rendre de bonne heure à Eaubonne, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer votre carrosse entre onze heures et midi, m'attendre à la croix de Deuil. Quoi qu'il en soit, j'irai dîner avec vous; je vous porterai un cœur tout nouveau, dont vous serez contente; j'ai dans ma poche une égide invincible qui me garantira de vous[1]. Il n'en falloit pas moins pour me rendre à moi-même; mais j'y suis rendu, cela est sûr, ou plutôt je suis tout à l'amitié que vous me devez, que vous m'avez jurée, et dont je suis digne dès ce moment-ci.

CLXIX. — A M. DE SAINT-LAMBERT.

A l'Ermitage, le 28 octobre 1757.

Que de joie et de tristesse me viennent de vous, mon cher ami! A peine l'amitié est-elle commencée entre nous que vous m'en faites sentir en même temps tous les tourmens et tous les plaisirs. Je ne vous parlerai point de l'impression que m'a faite la nouvelle de votre acci-

1. « J'avois la lettre de Saint-Lambert dans ma poche : je la relus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit d'égide contre ma foiblesse. » (*Confessions*, liv. IX.)

dent. Mme d'Épinay en a été témoin. Je ne vous peindrai point non plus les agitations de notre amie, votre cœur est fait pour les imaginer; et moi, la voyant hors d'elle-même, j'avois à la fois le sentiment de votre état et le spectacle du sien : jugez de celui de votre ami. On voit bien à vos lettres que vous êtes de nous tous le moins sensible à vos maux. Mais, pour exciter le zèle et les soins que vous devez à votre guérison, songez, je vous en conjure, que vous avez en dépôt l'espoir de tout ce qui vous est cher. Au reste, quel que soit l'effet des eaux, dont j'attends tout, le bonheur ne réside point dans le sentiment d'une jambe et d'un bras. Tant que votre cœur sera sensible, soyez sûr, mon cher et digne ami, qu'il pourra faire des heureux et l'être.

Notre amie vint mardi faire ses adieux à la vallée, j'y passai une demi-journée triste et délicieuse. Nos cœurs vous plaçoient entre eux, et nos yeux n'étoient point secs en parlant de vous. Je lui dis que son attachement pour vous étoit désormais une vertu; elle en fut si touchée, qu'elle voulut que je vous l'écrivisse, et je lui obéis volontiers. Oui, mes enfans, soyez à jamais unis; il n'est plus d'âmes comme les vôtres, et vous méritez de vous aimer jusqu'au tombeau. Il m'est doux d'être en tiers dans une amitié si tendre. Je vous remercie du cœur que vous m'avez rendu, et dont le mien n'est pas indigne. L'estime que vous lui devez, et celle dont elle m'honore, vous feront sentir toute votre vie l'injustice de vos soupçons.

Vous savez mon raccommodement avec Grimm : j'ai cette obligation de plus à Mme d'Épinay, et l'honneur d'avoir fait toutes les avances. J'en fis autant avec Diderot, et j'eus cette obligation à notre amie. Qu'on ait tort ou qu'on ait raison, je trouve qu'il est toujours doux de revenir à son ami; et le plaisir d'aimer me semble plus cher à un cœur sensible que les petites vanités de l'amour-propre.

Vous savez aussi le prochain départ de Mme d'Épinay pour Genève. Elle m'a proposé de l'accompagner, sans me montrer là-dessus beaucoup d'empressement. Moi, la voyant escortée de son mari, du gouverneur de son fils, de cinq ou six domestiques, aller chez son médecin et son ami, et par conséquent mon cortége lui étant fort inutile, sentant d'ailleurs qu'il me seroit impossible de supporter, avec mon mal, et dans la saison où nous entrons, une chaise de poste jusqu'à Genève, et, joignant aux obstacles tirés de ma situation présente la gêne insurmontable que j'éprouve toujours à vivre chez autrui, je n'ai pas accepté le voyage, et elle s'est contentée de mes raisons. Là-dessus Diderot m'écrit un billet extravagant dans lequel, me disant *surchargé du poids des obligations que j'ai à Mme d'Épinay*, il me présente ce voyage comme indispensable, en quelque état que soit ma santé, jusqu'à vouloir que je suive plutôt à pied la chaise de poste. Mais ce qui m'a surtout percé le cœur, c'est de voir que votre amie est du même avis, et m'ose donner les conseils de la servitude. On diroit qu'il y a une ligue entre tous mes amis, pour abuser de mon état précaire, et me livrer à la merci de Mme d'Épinay. Laissant ici des gens qu'il faut entretenir, partant sans argent, sans habits, sans linge, je serai forcé de tout recevoir d'elle, et peut-être de lui tout demander. L'amitié

peut confondre les biens ainsi que les cœurs; mais dès qu'il sera question de devoirs et d'obligations, étant encore à ses gages, je ne serai plus chez elle comme son ami, mais comme son valet; et, quoi qu'il arrive, je ne veux pas l'être, ni m'aller étaler, dans mon pays, à la suite d'une fermière générale. Cependant j'ai écrit à Grimm une longue lettre, dans laquelle je lui dis mes raisons, et le laisse le maître de décider si je dois partir ou non, résolu de suivre à l'instant son avis; mais j'espère qu'il ne m'avilira pas. Jusqu'ici je n'ai point de réponse positive, et j'apprends que Mme d'Épinay part demain. Je me sens, en écrivant cet article, dans une agitation qui me le feroit indiscrètement prolonger; il faut finir. Mon ami, que n'êtes-vous ici! Je verserois mes peines dans votre âme, elle entendroit la mienne, et ne donneroit point à ma juste fierté le vil nom d'ingratitude. Quoi qu'il en soit, on ne m'enchaînera jamais par certains bienfaits, je m'en suis toujours défendu; je méprise l'argent; je ne sais point mettre à prix ma liberté; et si le sort me réduit à choisir entre les deux vices que j'abhorre le plus, mon parti est pris, et j'aime encore mieux être un ingrat qu'un lâche.

Je ne dois point finir cette lettre sans vous donner un avis qui nous importe à tous. La santé de notre amie se délabre sensiblement. Elle est maigrie : son estomac va mal; elle ne digère point; elle n'a plus d'appétit; et ce qu'il y a de pis est que le peu qu'elle mange ne sont que des choses malsaines. Elle étoit déjà changée avant votre accident : jugez de ce qu'elle est, et de ce qu'elle va devenir. Elle confie à des quidams la direction de sa santé : on lui a conseillé les eaux de Passy, mais ce qui importe beaucoup plus à lui conseiller est le choix d'un médecin qui sache l'examiner et la conduire, et d'un régime qui n'augmente pas le désordre de son estomac. J'ai dit là-dessus tout ce que j'ai pu, mais inutilement. C'est à vous d'obtenir d'elle ce qu'elle refuse à mon amitié. C'est surtout par le soin que vous prendrez de vous que vous l'engagerez à en prendre d'elle. Adieu, mon ami.

CLXX. — A Grimm.

L'Ermitage, novembre 1757.

Je me refusois à ma juste défiance : j'achève trop tard de vous connoître. Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer; je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre, et me haïr ouvertement; ce sera de votre part une fausseté de moins.

CLXXI. — A madame d'Houdetot.

L'Ermitage, 8 novembre 1757.

Je viens de recevoir de Grimm une lettre qui m'a fait frémir, et que je lui ai renvoyée à l'instant, de peur de la lire une seconde fois. Madame, tous ceux que j'aimois me haïssent, et vous connoissez mon cœur; c'est vous en dire assez: Tout ce que j'avois appris de Mme d'Épinay n'est que trop vrai, et j'en sais davantage encore. Je ne trouve de

toutes parts que sujets de désespoir. Il me reste une seule espérance, elle peut me consoler de tout, et me rendre le courage. Hâtez-vous de la confirmer ou de la détruire. Ai-je encore une amie et un ami? Un mot, un seul mot, et je puis vivre.

Je vais déloger de l'Ermitage. Mon dessein est de chercher un asile éloigné et inconnu; mais il faut passer l'hiver, et vos défenses m'empêchent de l'aller passer à Paris. Je vais donc m'établir à Montmorency comme je pourrai, en attendant le printemps. Ma respectable amie, je ne vous reverrai jamais, je le sens à la tristesse qui me serre le cœur; mais je m'occuperai de vous dans ma retraite. Je songerai que j'ai deux amis au monde, et j'oublierai que j'y suis seul.

CLXXII — A LA MÊME.

L'Ermitage, novembre 1757.

Voici la quatrième lettre que je vous écris sans réponse : ah! si vous continuez de vous taire, je vous aurai trop entendue. Songez à l'état où je suis, et consultez votre bon cœur. Je puis supporter d'être abandonné de tout le monde : mais vous!... vous qui me connoissez si bien! Grand Dieu! suis-je un scélérat? un scélérat, moi! je l'apprends bien tard. C'est M. Grimm, c'est mon ancien ami, c'est celui qui me doit tous les amis qu'il m'ôte, qui a fait cette belle découverte et qui la publie. Hélas! il est l'honnête homme, et moi l'ingrat. Il jouit des honneurs de la vertu, pour avoir perdu son ami, et moi je suis dans l'opprobre, pour n'avoir pu flatter une femme perfide, ni m'asservir à celle que j'étois forcé de haïr. Ah! si je suis un méchant, que toute la race humaine est vile! Cruelle, falloit-il céder aux séductions de la fausseté, et faire mourir de douleur celui qui ne vivoit que pour aimer?

Adieu. Je ne vous parlerai plus de moi : mais si je ne puis vous oublier je vous défie d'oublier à votre tour ce cœur que vous méprisez, ni d'en trouver jamais un semblable.

CLXXIII. — A MADAME D'ÉPINAY.

L'Ermitage, 23 novembre 1757.

Si l'on mouroit de douleur, je ne serois pas en vie; mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, madame; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi, et vous devez compter de ma part sur toute la reconnoissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. J'ai pour juge ma conscience, et vous renvoie à la vôtre.

CLXXIV. — A LA MÊME.

A Montmorency, le 17 décembre 1757.

Rien n'est si simple et si nécessaire, madame, que de déloger de votre maison quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir que je passasse à l'Ermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le 15 décembre; ma destinée étoit d'y entrer malgré

moi et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierois davantage si je l'avois payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me trouver malheureux : personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.

SECONDE PARTIE.

DEPUIS LE 1er JANVIER 1758 JUSQU'AU 1er SEPTEMBRE 1762.

CLXXV. — A MADAME D'HOUDETOT.

Mont-Louis, janvier 1758.

Votre barbarie est inconcevable; elle n'est pas de vous. Ce silence est un raffinement de cruauté qui n'a rien d'égal. On vous dira l'état où je suis depuis huit jours. Et vous aussi! et vous aussi, Sophie, vous me croyez un méchant[1]! Ah Dieu! si vous le croyez, à qui donc en appellerai-je?... Mais pourtant comment se fait-il que la vertu me soit si chère?... que je sente en moi le cœur d'un homme de bien? Non : quand je tourne les yeux sur le passé, et que je vois quarante ans d'honneur à côté d'une mauvaise lettre, je ne puis désespérer de moi.

Je n'affecterai point une fermeté dont je suis bien loin; je me sens accablé de mes maux. Mon âme est épuisée de douleurs et d'ennuis. Je porte dans un cœur innocent toutes les horreurs du crime; je ne fuis point les humiliations qui conviennent à mon infortune; et, si j'espérois vous fléchir, j'irois, ne pouvant arriver jusqu'à vous, vous attendre à votre sortie, me prosterner au-devant de vous, trop heureux d'être foulé aux pieds des chevaux, écrasé sous votre carrosse, et de vous arracher au moins un regret à ma mort. N'en parlons plus : la pitié n'efface point le mépris; et si vous me croyez digne du vôtre, il faut ne me regarder jamais.

1. Notez que toutes les horribles noirceurs dont on m'accusoit se réduisoient à n'avoir pas voulu suivre à Genève Mme d'Épinay. C'étoit uniquement pour cela que j'étois un monstre d'ingratitude, un homme abominable. Il est vrai qu'on m'accusoit de plus du crime horrible d'être amoureux de Mme d'Houdetot, et de ne pouvoir me résoudre à m'éloigner d'elle. Que cela fût ou non, il est certain que j'avois une autre puissante raison pour ne pas suivre Mme d'Épinay, qui m'en eût empêché quand je n'aurois eu que celle-là. Je ne pouvois, sans lui manquer, dire cette raison, qui n'avoit de rapport qu'à elle*. Ainsi réduit à taire les deux véritables raisons que j'avois pour rester, j'étois forcé, pour m'excuser, de battre la campagne, et de me laisser accuser, par Mme d'Épinay et par ses amis, de l'ingratitude la plus noire, précisément parce que je ne voulois pas être ingrat ni la compromettre.

* C'étoit la grossesse de Mme d'Épinay qu'il falloit cacher à son mari. Ce voyage n'avoit pas d'autre but. (ÉD.)

Ah ! méprisez-moi si vous le pouvez; il me sera plus cruel de vous savoir injuste que moi déshonoré, et j'implore de la vertu la force de supporter le plus douloureux des opprobres. Mais, pour m'avoir ôté votre estime, faut-il renoncer à l'humanité? Méchant ou bon, quel bien attendez-vous de mettre un homme au désespoir? Voyez ce que je vous demande; et, si vous n'êtes pire que moi, osez me refuser. Je ne vous verrai plus; les regards de Sophie ne doivent tomber que sur un homme estimé d'elle, et l'œil du mépris n'a jamais souillé ma personne. Mais vous fûtes, après Saint-Lambert, le dernier attachement de mon cœur : ni lui ni vous n'en sortirez jamais; il faut que je m'occupe de vous sans cesse, et je ne puis me détacher de vous qu'en renonçant à la vie. Je ne vous demande aucun témoignage de souvenir; ne parlez plus de moi; ne m'écrivez plus; oubliez que vous m'avez honoré du nom de votre ami, et que j'en fus digne. Mais ayant à vous parler de vous, ayant à vous tenir le sacré langage de la vérité, que vous n'entendrez peut-être que de moi seul, que je sois sûr au moins que vous daignerez recevoir mes lettres, qu'elles ne seront point jetées au feu sans les lire, et que je ne perdrai pas ainsi les chers et derniers travaux auxquels je consacre le reste infortuné de ma vie. Si vous craignez d'y trouver le venin d'une âme noire, je consens qu'avant de les lire vous les fassiez examiner, pourvu que ce ne soit pas cet honnête homme qui se complaît si fort à faire un scélérat de son ami[1]. Que la première où l'on trouvera la moindre chose à blâmer fasse à jamais révoquer la permission que je vous demande. Ne soyez pas surprise de cette étrange prière; il y a si longtemps que j'apprends à aimer sans retour, que mon cœur y est tout accoutumé.

CLXXVI. — A M. Vernes.

Montmorency, le 18 février 1758.

Oui, mon cher concitoyen, je vous aime toujours, et, ce me semble, plus que jamais : mais je suis accablé de mes maux; j'ai bien de la peine à vivre, dans ma retraite, d'un travail peu lucratif; je n'ai que le temps qu'il me faut pour gagner mon pain, et le peu qui m'en reste est employé pour souffrir et me reposer. Ma maladie a fait un tel progrès cet hiver, j'ai senti tant de douleurs de toute espèce, et je me trouve tellement affoibli, que je commence à craindre que la force et les moyens ne me manquent pour exécuter mon projet. Je me console de cette impuissance par la considération de l'état où je suis. Que me serviroit d'aller mourir parmi vous? Hélas ! il falloit y vivre. Qu'importe où l'on laisse son cadavre? Je n'aurois pas besoin qu'on reportât mon cœur dans ma patrie; il n'en est jamais sorti.

Je n'ai point eu occasion d'exécuter votre commission auprès de M. d'Alembert. Comme nous ne nous sommes jamais beaucoup vus, nous ne nous écrivons point; et, confiné dans ma solitude, je n'ai conservé nulle espèce de relation avec Paris; j'en suis comme à l'autre

1. Grimm. (Éd.)

bout de la terre, et ne sais pas plus ce qui s'y passe qu'à Pékin. Au reste, si l'article dont vous me parlez est indiscret et répréhensible, il n'est assurément pas offensant[1]. Cependant, s'il peut nuire à votre corps, peut-être fera-t-on bien d'y répondre, quoiqu'à vous dire le vrai j'aie un peu d'aversion pour les détails où cela peut entraîner, et qu'en général je n'aime guère qu'en matière de foi l'on assujettisse la conscience à des formules. J'ai de la religion, mon ami, et bien m'en prend; je ne crois pas qu'homme au monde en ait autant besoin que moi. J'ai passé ma vie parmi les incrédules, sans me laisser ébranler, les aimant, les estimant beaucoup, sans pouvoir souffrir leur doctrine. Je leur ai toujours dit que je ne les savois pas combattre, mais que je ne voulois pas les croire; la philosophie n'ayant sur ces matières ni fond ni rive, manquant d'idées primitives et de principes élémentaires, n'est qu'une mer d'incertitudes et de doutes, dont le métaphysicien ne se tire jamais. J'ai donc laissé là la raison, et j'ai consulté la nature, c'est-à-dire le sentiment intérieur qui dirige ma croyance, indépendamment de ma raison. Je leur ai laissé arranger leurs chances, leurs sorts, leur mouvement nécessaire; et, tandis qu'ils bâtissoient le monde à coups de dés, j'y voyois, moi, cette unité d'intentions qui me faisoit voir, en dépit d'eux, un principe unique : tout comme s'ils m'avoient dit que l'*Iliade* avoit été formée par un jet fortuit de caractères, je leur aurois dit très-résolûment : « Cela peut être, mais cela n'est pas vrai; et je n'ai point d'autre raison pour n'en rien croire, si ce n'est que je n'en crois rien. » Préjugé que cela! disent-ils. Soit; mais que peut faire cette raison si vague contre un préjugé plus persuasif qu'elle? Autre argumentation sans fin contre la distinction des deux substances; autre persuasion de ma part qu'il n'y a rien de commun entre un arbre et ma pensée; et ce qui m'a paru plaisant en ceci, c'est de les voir s'acculer eux-mêmes par leurs propres sophismes, au point d'aimer mieux donner le sentiment aux pierres que d'accorder une âme à l'homme.

Mon ami, je crois en Dieu, et Dieu ne seroit pas juste si mon âme n'étoit immortelle. Voilà, ce me semble, ce que la religion a d'essentiel et d'utile; laissons le reste aux disputeurs. A l'égard de l'éternité des peines, elles ne s'accordent ni avec la foiblesse de l'homme ni avec la justice de Dieu. Il est vrai qu'il y a des âmes si noires, que je ne puis concevoir qu'elles puissent jamais goûter cette éternelle béatitude dont il me semble que le plus doux sentiment doit être le contentement de soi-même. Cela me fait soupçonner qu'il se pourroit bien que les âmes des méchans fussent anéanties à leur mort, et qu'être et sentir fût le premier prix d'une bonne vie. Quoi qu'il en soit, que m'importe ce que seront les méchans? Il me suffit qu'en approchant du terme de ma vie je n'y voie point celui de mes espérances, et que j'en attende une plus heureuse après avoir tant souffert dans celle-ci. Quand je me tromperois dans cet espoir, il est lui-même un bien qui m'aura fait supporter tous mes maux. J'attends paisiblement l'éclair-

1. L'article *Genève* dans l'*Encyclopédie*. (Éd.)

cissement de ces grandes vérités qui me sont cachées, bien convaincu cependant qu'en tout état de cause, si la vertu ne rend pas toujours l'homme heureux, il ne sauroit au moins être heureux sans elle; que les afflictions du juste ne sont point sans quelque dédommagement; et que les larmes mêmes de l'innocence sont plus douces au cœur que la prospérité du méchant.

Il est naturel, mon cher Vernes, qu'un solitaire souffrant et privé de toute société épanche son âme dans le sein de l'amitié, et je ne crains pas que mes confidences vous déplaisent. J'aurois dû commencer par votre projet sur l'histoire de Genève; mais il est des temps de peines et de maux où l'on est forcé de s'occuper de soi, et vous savez bien que je n'ai pas un cœur qui veuille se déguiser. Tout ce que je puis vous dire sur votre entreprise, avec tous les ménagemens que vous y voulez mettre, c'est qu'elle est d'un sage intrépide ou d'un jeune homme. Embrassez bien pour moi l'ami Roustan. Adieu, mon cher concitoyen; je vous écris avec une aussi grande effusion de cœur que si je me séparois de vous pour jamais, parce que je me trouve dans un état qui peut me mener très-loin encore, mais qui me laisse douter pourtant si chaque lettre que j'écris ne sera point la dernière.

CLXXVII. — A UN JEUNE HOMME,

Qui demandoit à s'établir à Montmorency, où Rousseau demeuroit alors, pour profiter de ses leçons.

Vous ignorez, monsieur, que vous écrivez à un pauvre homme accablé de maux, et, de plus, fort occupé, qui n'est guère en état de vous répondre et qui le seroit encore moins d'établir avec vous la société que vous lui proposez. Vous m'honorez en pensant que je pourrois vous être utile, et vous êtes louable du motif qui vous la fait désirer; mais, sur le motif même, je ne vois rien de moins nécessaire que de venir vous établir à Montmorency. Vous n'avez pas besoin d'aller chercher si loin les principes de la morale : rentrez dans votre cœur, et vous les y trouverez; et je ne pourrai vous rien dire à ce sujet que ne vous dise encore mieux votre conscience quand vous voudrez la consulter. La vertu, monsieur, n'est pas une science qui s'apprenne avec tant d'appareil. Pour être vertueux, il suffit de vouloir l'être; et si vous avez bien cette volonté, tout est fait, votre bonheur est décidé. S'il m'appartenoit de vous donner des conseils, le premier que je voudrois vous donner seroit de ne point vous livrer à ce goût que vous dites avoir pour la vie contemplative, et qui n'est qu'une paresse de l'âme condamnable à tout âge, et surtout au vôtre. L'homme n'est point fait pour méditer, mais pour agir : la vie laborieuse que Dieu nous impose n'a rien que de doux au cœur de l'homme de bien qui s'y livre en vue de remplir son devoir, et la vigueur de la jeunesse ne vous a pas été donnée pour la perdre à d'oisives contemplations. Travaillez donc, monsieur, dans l'état où vous ont placé vos parens et la Providence : voilà le premier précepte de la vertu que vous voulez suivre; et si le séjour de Paris, joint à l'emploi que vous remplissez, vous pa-

roit d'un trop difficile alliage avec elle, faites mieux, monsieur, retournez dans votre province; allez vivre dans le sein de votre famille; servez, soignez vos vertueux parens : c'est là que vous remplirez véritablement les soins que la vertu vous impose. Une vie dure est plus facile à supporter en province que la fortune à poursuivre à Paris, surtout quand on sait, comme vous ne l'ignorez pas, que les plus indignes manéges y font plus de fripons gueux que de parvenus. Vous ne devez point vous estimer malheureux de vivre comme fait M. votre père, et il n'y a point de sort que le travail, la vigilance, l'innocence et le contentement de soi ne rendent supportable, quand on s'y soumet en vue de remplir son devoir. Voilà, monsieur, des conseils qui valent tous ceux que vous pourriez venir prendre à Montmorency : peut-être ne seront-ils pas de votre goût, et je crains que vous ne preniez pas le parti de les suivre; mais je suis sûr que vous vous en repentirez un jour. Je vous souhaite un sort qui ne vous force jamais à vous en souvenir. Je vous prie, monsieur, d'agréer mes salutations très-humbles.

CLXXVIII. — A MADAME D'ÉPINAY.

Mont-Louis, 27 février 1758.

Je vois, madame, que mes lettres ont toujours le malheur de vous arriver fort tard. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la vôtre du 17 janvier ne m'a été remise que le 17 de ce mois par M. Cahouet : apparemment que votre correspondant l'a retenue durant tout cet intervalle. Je n'entreprendrai pas d'expliquer ce que vous avez résolu de ne pas entendre, et j'admire comment avec tant d'esprit on réunit si peu d'intelligence; mais je n'en devrois plus être surpris, il y a longtemps que vous vous vantez à moi du même défaut.

Mon dessein n'ayant jamais été de recevoir le remboursement des gages de votre jardinier, il n'y a guère d'apparence que je change à présent de sentiment là-dessus. Le consentement que vous objectez étoit de ces consentemens vagues qu'on donne pour éviter des disputes, ou les remettre à d'autres temps, et valent au fond des refus. Il est vrai que vous envoyâtes au mois de septembre 1756 payer par votre cocher le précédent jardinier, et que ce fut moi qui réglai son compte.

Il est vrai aussi que j'ai toujours payé son successeur de mon argent. Quant aux premiers quartiers de ces gages que vous dites m'avoir été remis, il me semble, madame, que vous devriez savoir le contraire : ce qu'il y a de très-sûr, c'est qu'ils ne m'ont pas même été offerts. A l'égard des quinze jours qui restoient jusqu'à la fin de l'année quand je sortis de l'Ermitage, vous conviendrez que ce n'étoit pas la peine de les déduire. A Dieu ne plaise que je prétende être quitte pour cela de mon séjour à l'Ermitage ! mon cœur ne sait pas mettre à si bas prix les soins de l'amitié; mais quand vous avez taxé ce prix vous-même, jamais loyer ne fut vendu si cher.

J'apprends les étranges discours que tiennent à Paris vos correspondans sur mon compte, et je juge par là de ceux que vous tenez peut-être un peu plus honnêtement à Genève. Il y a donc bien du plaisir à

nuire ? à nuire aux gens qu'on eut pour amis ? soit. Pour moi, je ne pourrai jamais goûter ce plaisir-là, même pour ma propre défense. Faites, dites tout à votre aise; je n'ai d'autre réponse à vous opposer que le silence, la patience, et une vie intègre. Au reste, si vous me destinez quelque nouveau tourment, dépêchez-vous; car je sens que vous pourriez bien n'en avoir pas longtemps le plaisir.

CLXXIX. — A DIDEROT.

Mont-Louis, 2 mars 1758.

Il faut, mon cher Diderot, que je vous écrive encore une fois en ma vie : vous ne m'en avez que trop dispensé; mais le plus grand crime de cet homme que vous noircissez d'une si étrange manière est de ne pouvoir se détacher de vous.

Mon dessein n'est point d'entrer en explication, pour ce moment-ci, sur les horreurs que vous m'imputez. Je vois que cette explication seroit à présent inutile; car, quoique né bon et avec une âme franche, vous avez pourtant un malheureux penchant à mésinterpréter les discours et les actions de vos amis. Prévenu contre moi comme vous l'êtes, vous tourneriez en mal tout ce que je pourrois dire pour me justifier, et mes plus ingénieuses explications ne feroient que fournir à votre esprit subtil de nouvelles interprétations à ma charge. Non, Diderot, je sens que ce n'est pas par là qu'il faut commencer. Je veux d'abord proposer à votre bon sens des préjugés plus simples, plus vrais, mieux fondés que les vôtres, et dans lesquels je ne pense pas, au moins, que vous puissiez trouver de nouveaux crimes.

Je suis un méchant homme, n'est-ce pas ? vous en avez les témoignages les plus sûrs; cela vous est bien attesté. Quand vous avez commencé de l'apprendre, il y avoit seize ans que j'étois pour vous un homme de bien, et quarante ans que je l'étois pour tout le monde. En pouvez-vous dire autant de ceux qui vous ont communiqué cette belle découverte ? Si l'on peut porter à faux si longtemps le masque d'un honnête homme, quelle preuve avez-vous que ce masque ne couvre pas leur visage aussi bien que le mien ? Est-ce un moyen bien propre à donner du poids à leur autorité que de charger en secret un homme absent, hors d'état de se défendre ? Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Je suis un méchant : mais pourquoi le suis-je ? Prenez bien garde, mon cher Diderot; ceci mérite votre attention. On n'est pas malfaisant pour rien. S'il y avoit quelque monstre ainsi fait, il n'attendroit pas quarante ans à satisfaire ses inclinations dépravées. Considérez donc ma vie, mes passions, mes goûts, mes penchans; cherchez, si je suis méchant, quel intérêt m'a pu porter à l'être. Moi qui, pour mon malheur, portai toujours un cœur trop sensible, que gagnerois-je à rompre avec ceux qui m'étoient chers ? A quelle place ai-je aspiré ? à quelles pensions, à quels honneurs m'a-t-on vu prétendre ? quels concurrens ai-je à écarter ? Que m'en peut-il revenir de mal faire ? Moi qui ne cherche que la solitude et la paix, moi dont le souverain bien consiste dans la paresse et l'oisiveté, moi dont l'indolence et les maux me

laissent à peine le temps de pourvoir à ma subsistance, à quel propos, a quoi bon m'irois-je plonger dans les agitations du crime, et m'embarquer dans l'éternel manége des scélérats? Quoi que vous en disiez, on ne fuit point les hommes quand on cherche à leur nuire; le méchant peut méditer ses coups dans la solitude, mais c'est dans la société qu'il les porte. Un fourbe a de l'adresse et du sang-froid; un perfide se possède et ne s'emporte point: reconnoissez-vous en moi quelque chose de tout cela? Je suis emporté dans la colère, et souvent étourdi de sang-froid. Ces défauts font-ils le méchant? Non, sans doute; mais le méchant en profite pour perdre celui qui les a.

Je voudrois que vous pussiez aussi réfléchir un peu sur vous-même. Vous vous fiez à votre bonté naturelle; mais savez-vous à quel point l'exemple et l'erreur peuvent la corrompre? N'avez-vous jamais craint d'être entouré d'adulateurs adroits qui n'évitent de louer grossièrement en face que pour s'emparer plus adroitement de vous sous l'appât d'une feinte sincérité? Quel sort pour le meilleur des hommes d'être égaré par sa candeur même, et d'être innocemment, dans la main des méchans, l'instrument de leur perfidie! Je sais que l'amour-propre se révolte à cette idée, mais elle mérite l'examen de la raison.

Voilà des considérations que je vous prie de bien peser: pensez-y longtemps avant que de me répondre. Si elles ne vous touchent pas, nous n'avons plus rien à nous dire; mais si elles font quelque impression sur vous, alors nous entrerons en éclaircissemens; vous retrouverez un ami digne de vous, et qui peut-être ne vous aura pas été inutile. J'ai, pour vous exhorter à cet examen, un motif de grand poids, et ce motif le voici.

Vous pouvez avoir été séduit et trompé. Cependant votre ami gémit dans sa solitude, oublié de tout ce qui lui étoit cher. Il peut y tomber dans le désespoir, y mourir enfin, maudissant l'ingrat dont l'adversité lui fit tant verser de larmes, et qui l'accable indignement dans la sienne. Il se peut que les preuves de son innocence vous parviennent enfin, que vous soyez forcé d'honorer sa mémoire[1], et que l'image de votre ami mourant ne vous laisse pas des nuits tranquilles. Diderot, pensez-y. Je ne vous en parlerai plus.

CLXXX. — A M. Coindet,
à Paris.

Montmorency, mars 1758.

J'avois cent choses à vous écrire; un tracas est survenu, j'ai tout oublié: ma pauvre tête affoiblie ne peut suffire à deux objets. Voilà, très à la hâte, le commencement de la note que vous m'avez demandée, nous ferons le reste à loisir; le prudent M. Rey n'est pas un homme avec lequel on ait besoin de précipitation. Cher Coindet, je suis sensible à votre zèle; il me semble que vous m'aimez, et cela me touche. Je donnerois tout au monde pour que vous me convinssiez

1. Voyez, lecteurs, les notes insérées dans la *Vie de Sénèque*.

tout à fait, car je n'imagine d'autre vrai bonheur dans la vie qu'une intimité sans réserve; mais il faut vous donner la sienne, et n'en point espérer de vous, cela n'est pas possible. Je sens que je vous aime l'hiver, parce que vous venez seul, et que je vous hais l'été, parce que vous allez ramassant des cortéges d'importuns qui me désolent. Vous savez nos conventions dès le premier de l'année prochaine; songez-y et songez-y sérieusement, car, malgré mon attachement pour vous, la première explication sera la dernière. Il me semble que, si nous pouvions former entre le cher Carrion, vous et moi, une petite société exclusive où nul autre mortel au monde ne fût admis, cela seroit trop délicieux. Mais je ne puis me corriger de mes châteaux en Espagne. J'ai beau vieillir, je n'en suis que plus enfant. Oh! quand serai-je ignoré de la tourbe et aimé de deux amis?... Mais je serois trop heureux, et je ne suis pas fait pour l'être.

Cher Coindet, je cherche à vous aimer. Pour Dieu, ne gâtez pas cette fantaisie. Je me dis cent fois le jour que c'est une folie de chercher des convenances parfaites, et je suis bien loin de les trouver entre nous. Mais tâchons de nous accommoder l'un de l'autre tels que nous sommes; car en changeant nous risquons d'être plus mal. C'est à vous, comme le plus jeune, à me supporter, et à ne pas choquer mes fantaisies : je vous dirai peut-être quelquefois des vérités dures, et il y a de quoi; vous pouvez m'en rendre de plus dures aussi justement, et je ne m'en fâcherai jamais. Du reste, gardez votre liberté, et laissez-moi la mienne. Honorez nos liaisons par une probité inviolable, et, si vous aimez tant à cacher vos affaires, faites au moins que vous n'ayez jamais raison de me rien cacher. Adieu, je vous embrasse [1].

CLXXXI. — A MADAME D'HOUDETOT.

Ce samedi 25 mars 1758.

En attendant votre courrier, je commence par répondre à votre lettre de vendredi, venue par la poste.

Je crois avoir à m'en plaindre, et j'ai peine à comprendre que vous l'ayez écrite avec l'intention que j'en fusse content. Expliquons-nous, et, si j'ai tort, dites-le moi sans détour.

Vous me dites que j'ai été le plus grand obstacle aux progrès de votre amitié. D'abord j'ai à vous dire que je n'exigeois point que votre

1. A la suite de la lettre se trouve cette note, placée là probablement sans motif :

Code de la police, page 16.

« Si un spectacle n'a pour attrait qu'un mauvais principe, il est pernicieux pour les spectateurs, de même que pour les acteurs; il attire et entretient dans un genre de vie frivole et condamnable les jeunes gens dont les talens pourroient être très-utiles à la société; et en général on peut dire que si, dans les grandes villes, les spectacles sont un amusement peut-être nécessaire pour éviter un plus grand mal, à l'égard des petites villes, on ne voit pas qu'il y ait une apparence d'utilité ou de mérite suffisante pour compenser le mal qui en résulte. »

amitié fît du progrès, mais seulement qu'elle ne diminuât pas, et certainement je n'ai point été la cause de cette diminution. En nous séparant, à notre dernière entrevue d'Eaubonne, j'aurois juré que nous étions les deux personnes de l'univers qui avoient le plus d'estime et d'amitié l'une pour l'autre, et qui s'honoroient le plus réciproquement. C'est, ce me semble, avec les assurances de ce mutuel sentiment que nous nous séparâmes, et c'est encore sur ce même ton que vous m'écrivîtes quatre jours après. Insensiblement vos lettres ont changé de style; vos témoignages d'amitié sont devenus plus réservés, plus circonspects, plus conditionnels; au bout d'un mois, il s'est trouvé, je ne sais comment, que votre ami n'étoit plus votre ami. Je vous ai demandé plusieurs fois la raison de ce changement, et vous m'obligez de vous la demander encore : je ne vous demande pas pourquoi votre amitié n'a point augmenté, mais pourquoi elle s'est éteinte. Ne m'alléguez pas ma rupture avec votre belle-sœur et son digne ami. Vous savez ce qui s'est passé; et, de tout temps, vous avez dû savoir qu'il ne sauroit y avoir de paix entre J. J. Rousseau et les méchans.

Vous me parlez de fautes, de foiblesses, d'un ton de reproche. Je suis foible, il est vrai; ma vie est pleine de fautes, car je suis homme. Mais voici ce qui me distingue des hommes que je connois : c'est qu'au milieu de mes fautes je me les suis toujours reprochées; c'est qu'elles ne m'ont jamais fait mépriser mon devoir, ni fouler aux pieds la vertu; c'est qu'enfin j'ai combattu et vaincu pour elle, dans les momens où tous les autres l'oublient. Puissiez-vous ne trouver jamais que des hommes aussi criminels !

Vous me dites que votre amitié, telle qu'elle est, subsistera toujours pour moi, tel que je sois, excepté le crime et l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable. A cela je vous réponds que j'ignore quel prix je dois donner à votre amitié, telle qu'elle est; que, quant à moi, je serai toujours ce que je suis depuis quarante ans; qu'on ne commence pas si tard à changer; et quant au crime et à l'indignité, dont vous ne me croirez jamais capable, je vous apprends que ce compliment est dur pour un honnête homme, et insultant pour un ami.

Vous me dites que vous m'avez toujours vu beaucoup meilleur que je ne me suis montré. D'autres, trompés par les apparences, m'estiment moins que je ne vaux, et sont excusables; mais pour vous, vous devez me connoître : je ne vous demande que de me juger sur ce que vous avez vu de moi.

Mettez-vous un moment à ma place. Que voulez-vous que je pense de vous et de vos lettres? On diroit que vous avez peur que je ne sois paisible dans ma retraite, et que vous êtes bien aise de m'y donner, de temps en temps, des témoignages de peu d'estime, que, quoi que vous en puissiez dire, votre cœur démentira toujours. Rentrez en vous-même, je vous en conjure. Vous m'avez demandé quelquefois les sentimens d'un père : je les sens en vous parlant, même aujourd'hui que vous ne me les demandez plus. Je n'ai point changé d'opinion sur votre bon cœur; mais je vois que vous ne savez plus ni penser, ni parler, ni agir par vous-même. Voyez au moins quel rôle on

vous fait jouer. Imaginez ma situation. Pourquoi venez-vous contrister encore, par vos lettres, une âme que vous devez croire assez affligée de ses propres ennuis? Est-il si nécessaire à votre repos de troubler le mien? Ne sauriez-vous concevoir que j'ai plus besoin de consolations que de reproches? Épargnez-moi donc ceux que vous savez que je ne mérite pas, et portez quelque respect à mes malheurs. Je vous demande de trois choses l'une : ou changez de style, ou justifiez le vôtre, ou cessez de m'écrire; j'aime mieux renoncer à vos lettres que d'en recevoir d'injurieuses. Je puis me passer que vous m'estimiez; mais j'ai besoin de vous estimer vous-même, et c'est ce que je ne saurois faire si vous manquez à votre ami.

Quant à Julie, ne vous gênez point pour elle. Soit que vous m'écriviez ou non, vos copies ne se feront pas moins; et, si je les ai suspendues après un silence de trois semaines, c'est que j'ai cru que, m'ayant tout à fait oublié, vous ne vous souciiez plus de rien qui vînt de moi. Adieu : je ne suis ni changeant ni subjugué comme vous; l'amitié que vous m'avez demandée, et que je vous ai promise, je vous la garderai jusqu'au tombeau. Mais si vous continuez à m'écrire de ce ton équivoque et soupçonneux que vous affectez avec moi, trouvez bon que je cesse de vous répondre; rien n'est moins regrettable qu'un commerce d'outrages : mon cœur et ma plume s'y refuseront toujours avec vous.

CLXXXII. — A M. Vernes.

Montmorency, le 25 mars 1758.

Oui, mon cher Vernes, j'aime à croire que nous sommes tous deux bien aimés l'un de l'autre, et dignes de l'être. Voilà ce qui fait plus au soulagement de mes peines que tous les trésors du monde. Ah! mon ami! mon concitoyen! sache m'aimer, et laisse là tes inutiles offres; en me donnant ton cœur, ne m'as-tu pas enrichi? Que fait tout le reste aux maux du corps et aux soucis de l'âme? Ce dont j'ai faim, c'est d'un ami : je ne connois point d'autre besoin auquel je ne suffise moi-même. La pauvreté ne m'a jamais fait de mal; soit dit pour vous tranquilliser là-dessus une fois pour toutes.

Nous sommes d'accord sur tant de choses, que ce n'est pas la peine de nous disputer sur le reste. Je vous l'ai dit bien des fois, nul homme au monde ne respecte plus que moi l'Évangile : c'est, à mon gré, le plus sublime de tous les livres; quand tous les autres m'ennuient, je reprends toujours celui-là avec un nouveau plaisir; et quand toutes les consolations humaines m'ont manqué, jamais je n'ai recouru vainement aux siennes. Mais enfin c'est un livre, un livre ignoré des trois quarts du monde : croirai-je qu'un Scythe ou un Africain soient moins chers au Père commun que vous et moi? et pourquoi croirai-je qu'il leur ait ôté, plutôt qu'à nous, les ressources pour le connoître? Non, mon digne ami, ce n'est point sur quelques feuilles éparses qu'il faut aller chercher la loi de Dieu, mais dans le cœur de l'homme, où sa main daigna l'écrire. O homme! qui que tu sois, rentre en toi-même, apprends à consulter ta conscience et tes facultés naturelles;

tu seras juste, bon, vertueux, tu t'inclineras devant ton maître, et tu participeras dans son ciel à un bonheur éternel. Je ne me fie là-dessus ni à ma raison ni à celle d'autrui; mais je sens, à la paix de mon âme, et au plaisir que je sens à vivre et penser sous les yeux du grand Être, que je ne m'abuse point dans les jugemens que je fais de lui, ni dans l'espoir que je fonde sur sa justice. Au reste, mon cher concitoyen, j'ai voulu verser mon cœur dans votre sein, et non pas entrer en lice avec vous; ainsi restons-en là, s'il vous plaît, d'autant plus que ces sujets ne se peuvent traiter guère commodément par lettres.

J'étois un peu mieux; je retombe. Je compte pourtant un peu sur le retour du printemps, mais je n'espère plus recouvrer des forces suffisantes pour retourner dans la patrie. Sans avoir lu votre *Déclaration*[1], je la respecte d'avance, et me félicite d'avoir le premier donné à votre respectable corps des éloges qu'il justifie si bien aux yeux de toute l'Europe.

Adieu, mon ami.

CLXXXIII. — Au même.

Montmorency, le 25 mai 1758.

Je ne vous écris pas exactement, mon cher Vernes, mais je pense à vous tous les jours. Les maux, les langueurs, le peines, augmentent sans cesse ma paresse; je n'ai plus rien d'actif que le cœur; encore, hors Dieu, ma patrie, et le genre humain, n'y reste-t-il d'attachement que pour vous; et j'ai connu les hommes par de si tristes expériences, que, si vous me trompiez comme les autres, j'en serois affligé, sans doute, mais je n'en serois plus surpris. Heureusement je ne présume rien de semblable de votre part; et je suis persuadé que, si vous faites le voyage que vous me promettez, l'habitude de nous voir et de nous mieux connoître affermira pour jamais cette amitié véritable que j'ai tant de penchant à contracter avec vous. S'il est donc vrai que votre fortune et vos affaires vous permettent ce voyage, et que votre cœur le désire, annoncez-le-moi d'avance, afin que je me prépare au plaisir de presser, du moins une fois en ma vie, un honnête homme et un ami contre ma poitrine.

Par rapport à ma croyance, j'ai examiné vos objections, et je vous dirai naturellement qu'elles ne me persuadent pas. Je trouve que, pour un homme convaincu de l'immortalité de l'âme, vous donnez trop de prix aux biens et aux maux de cette vie. J'ai connu les derniers mieux que vous, et mieux peut-être qu'homme qui *existe*; je n'en adore pas moins l'équité de la Providence, et me croirois aussi ridicule de murmurer de mes maux durant cette courte vie, que de crier à l'infortune pour avoir passé une nuit dans un mauvais cabaret. Tout ce que vous dites sur l'impuissance de la conscience se peut rétorquer plus vivement encore contre la révélation; car que voulez-

1. La *Déclaration* des ministres de Genève, à l'occasion de l'article *Genève* de l'*Encyclopédie*. (Éd.)

vous qu'on pense de l'auteur d'un remède qui ne guérit de rien? Ne diroit-on pas que tous ceux qui connoissent l'Évangile sont de fort saints personnages, et qu'un Sicilien sanguinaire et perfide vaut beaucoup mieux qu'un Hottentot stupide et grossier?

Voulez-vous que je croie que Dieu n'a donné sa loi aux hommes que pour avoir une double raison de les punir? Prenez garde, mon ami; vous voulez le justifier d'un tort chimérique, et vous aggravez l'accusation. Souvenez-vous surtout que, dans cette dispute, c'est vous qui attaquez mon sentiment, et que je ne fais que le défendre; car d'ailleurs je suis très-éloigné de désapprouver le vôtre, tant que vous ne voudrez contraindre personne à l'embrasser.

Quoi! cette aimable et chère parente est toujours dans son lit! Que ne suis-je auprès d'elle! nous nous consolerions mutuellement de nos maux, et j'apprendrois d'elle à souffrir les miens avec constance; mais je n'espère plus faire un voyage si désiré; je me sens de jour en jour moins en état de le soutenir. Ce n'est pas que la belle saison ne m'ait rendu de la vigueur et du courage, mais le mal local n'en fait pas moins de progrès; il commence même à se rendre intérieurement très-sensible; une enflure qui croît quand je marche m'ôte presque le plaisir de la promenade, le seul qui m'étoit resté, et je ne reprends des forces que pour souffrir. La volonté de Dieu soit faite! Cela ne m'empêchera pas, j'espère, de vous faire voir les environs de ma solitude, auxquels il ne manque que d'être autour de Genève pour me paroître délicieux. J'embrasse le cher Roustan, mon prétendu disciple; j'ai lu avec plaisir son *Examen des quatre beaux siècles*, et je m'en tiens, avec plus de confiance, à mon sentiment, en voyant que c'est aussi le sien. La seule chose que je voudrois lui demander seroit de ne pas s'exercer à la vertu à mes dépens, et de ne pas se montrer modeste en flattant ma vanité. Adieu, mon cher Vernes; je trouve de jour en jour plus de plaisir à vous aimer.

CLXXXIV. — A M. Romilly[1].

.... 1758.

On ne sauroit aimer les pères sans aimer des enfans qui leur sont chers : ainsi, monsieur, je vous aimois sans vous connoître, et vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'est pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre ode; j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, et quelquefois des vers heureux : mais votre poésie paroît gênée; elle sent la lampe, et n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, sont rarement élégantes, et le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, et je ne doute pas que vous ne vous fassiez honneur dans la carrière où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous eussiez suivi la profession de votre digne père, surtout si vous aviez pu vous y distinguer comme lui. Un

1. Le ministre Jean-Edme, fils de l'horloger. (Éd.)

travail modéré, une vie égale et simple, la paix de l'âme et la santé du corps, qui sont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux que le savoir et la gloire. Du moins en cultivant les talens des gens de lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'estimez votre état que ce qu'il vaut, et vous en vaudrez davantage. Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre : vous me paroissez juger trop sévèrement les riches; vous ne songez pas qu'ayant contracté dès leur enfance mille besoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres ce seroit les rendre plus misérables qu'eux. Il faut être juste envers tout le monde, même envers ceux qui ne le sont pas pour nous. Eh! monsieur, si nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne songerions pas même qu'ils sont au monde, et bientôt ils auroient plus besoin de nous que nous d'eux. Encore un mot, et je finis. Pour avoir droit de mépriser les riches, il faut être économe et prudent soi-même, afin de n'avoir jamais besoin de richesses.

Adieu, mon cher Romilly; je vous embrasse de tout mon cœur.

CLXXXV. — A D'ALEMBERT.

Montmorency, le 25 juin 1758.

J'ai dû, monsieur, répondre à votre article *Genève :* je l'ai fait, et je vous ai même adressé cet écrit. Je suis sensible aux témoignages de votre souvenir, et à l'honneur que j'ai reçu de vous en plus d'une occasion; mais vous nous donnez un conseil pernicieux, et, si mon père en avoit fait autant, je n'aurois pu ni dû me taire. J'ai tâché d'accorder ce que je vous dois avec ce que je dois à ma patrie; quand il a fallu choisir, j'aurois fait un crime de balancer. Si ma témérité vous offense, vous n'en serez que trop vengé par la foiblesse de l'ouvrage. Vous y chercherez en vain les restes d'un talent qui n'est plus, et qui ne se nourrissoit peut-être que de mon mépris pour mes adversaires. Si je n'avois consulté que ma réputation, j'aurois certainement supprimé cet écrit; mais il n'est pas ici question de ce qui peut vous plaire ou m'honorer : en faisant mon devoir, je serai toujours assez content de moi et assez justifié près de vous.

CLXXXVI. — A M. VERNES.

Montmorency, le 4 juillet 1758.

Je me hâte, mon cher Vernes, de vous rassurer sur le sens que vous avez donné à ma dernière lettre, et qui sûrement n'étoit pas le mien. Soyez sûr que j'ai pour vous toute l'estime et toute la confiance qu'un ami doit à son ami; il est vrai que j'ai eu les mêmes sentimens pour d'autres qui m'ont trompé, et que, plein d'une amertume en secret dévorée, il s'en est répandu quelque chose sur mon papier; mais, mon ami, cela vous regardoit si peu, que, dans la même lettre, je vous ai, ce me semble, assez témoigné l'ardent désir que j'ai de vous voir et de vous embrasser. Vous me connoissez mal : si je vous croyois capable de me tromper, je n'aurois plus rien à vous dire.

J'ai reçu l'exemplaire de M. Duvillard [1]; je vous prie de l'en remercier. S'il veut bien m'en adresser deux autres, non pas par la même voie dont il s'est servi, mais à l'adresse de *M. Coindet, chez MM. Thélusson, Necker et compagnie, rue Michel-le-Comte*, je lui en serai obligé. Il a eu tort d'imprimer cet article sans m'en rien dire; il a laissé des fautes que j'aurois ôtées, et il n'a pas fait des corrections et additions que je lui aurois données.

J'ai sous presse un petit écrit sur l'article *Genève* de M. d'Alembert. Le conseil qu'il nous donne d'établir une comédie m'a paru pernicieux; il a réveillé mon zèle, et m'a d'autant plus indigné que j'ai vu clairement qu'il ne se faisoit pas un scrupule de faire sa cour à M. de Voltaire à nos dépens. Voilà les auteurs et les philosophes! Toujours pour motif quelque intérêt particulier, et toujours le bien public pour prétexte. Cher Vernes, soyons hommes et citoyens jusqu'au dernier soupir. Osons toujours parler pour le bien de tous, fût-il préjudiciable à nos amis et à nous-mêmes. Quoi qu'il en soit, j'ai dit mes raisons; ce sera à nos compatriotes à les peser. Ce qui me fâche, c'est que cet écrit est de la dernière foiblesse; il se sent de l'état de langueur où je suis, et où j'étois bien plus encore quand je l'ai composé. Vous n'y reconnoîtrez plus rien que mon cœur; mais je me flatte que c'en est assez pour me conserver le vôtre. Voulez-vous bien passer de ma part chez M. Marc Chappuis, lui faire mes tendres amitiés, et lui demander s'il veut bien que je lui fasse adresser les exemplaires de cet écrit que je me suis réservés, afin de les distribuer à ceux à qui je les destine, suivant la note que je lui enverrai?

Vous m'avez parlé ci-devant de Mme d'Épinay; l'ami Roustan, que j'embrasse et remercie, m'en parle, et d'autres m'en parlent encore. Cela me fait juger qu'elle vous laisse dans une erreur dont il faut que je vous tire. Si Mme d'Épinay vous dit que je suis de ses amis, elle vous trompe; si elle vous dit qu'elle est des miens, elle vous trompe encore plus : voilà tout ce que j'ai à vous dire d'elle.

Loin que l'ouvrage dont vous me parlez [2] soit un roman philosophique, c'est au contraire un commerce de bonnes gens. Si vous venez, je vous montrerai cet ouvrage; et si vous jugez qu'il vous convienne de vous en mêler, je l'abandonne avec plaisir à votre direction. Adieu, mon ami; songez non pas, grâce au ciel, aux ides de mars, mais aux calendes de septembre : c'est ce jour-là que je vous attends.

CLXXXVII. — A Sophie [3].

Le 13 juillet 1758.

Je commence une correspondance qui n'a point d'exemple et ne sera guère imitée : mais votre cœur n'ayant plus rien à dire au mien, j'aime

1. M. Duvillard, libraire à Genève, avoit, sans l'aveu de l'auteur, fait imprimer l'article *Économie politique* de l'*Encyclopédie*, qu'il publia sous le titre de *Discours sur l'économie politique*. (Éd.)
2. *La Nouvelle Héloïse*. (Éd.)
3. Peut-être Sophie d'Houdetot. (Éd.)

mieux faire seul les frais d'un commerce qui ne seroit qu'onéreux pour vous, et où vous n'auriez à mettre que des paroles. C'est une fausseté méprisable de substituer des procédés à la place des sentimens, et de n'être honnête qu'à l'extérieur. Quiconque a le courage de paroître toujours ce qu'il est deviendra tôt ou tard ce qu'il doit être; mais il n'y a plus rien à espérer de ceux qui se font un caractère de parade. Si je vous pardonne de n'avoir plus d'amitié pour moi, c'est parce que vous ne m'en montrez plus. Je vous aime cent fois mieux ainsi qu'avec ces lettres froides qui vouloient être obligeantes, et montroient, malgré vous, que vous songiez à autre chose en les écrivant. De la franchise, ô Sophie! il n'y a qu'elle qui élève l'âme, et soutienne, par l'estime de soi-même, le droit à celle d'autrui.

Mon dessein n'est pas de vous ennuyer de fréquentes et longues lettres. Je n'espère pas même, avec toute ma discrétion, que vous lisiez toutes celles que je vous écrirai; mais du moins aurai-je eu le plaisir de les écrire, et peut-être est-il bon, pour vous et pour moi, que vous ayez la complaisance de les recevoir. Je vous crois un bon naturel; c'est cette opinion qui m'attache encore à vous : mais une grande fortune sans adversité a dû vous endurcir l'âme; vous avez trop peu connu de maux pour être fort sensible à ceux des autres. Ainsi les douceurs de la commisération vous sont encore inconnues. N'ayant su partager les peines d'autrui, vous serez moins en état d'en supporter vous-même, si jamais il en vient; et il est toujours à craindre qu'il n'en vienne, car vous n'ignorez pas que la fortune même n'en garantit pas toujours; et, quand elles nous attaquent au milieu de ses faveurs, quelles ressources lui reste-t-il pour les guérir ?

Non fidarti della sorte,
Ancor a me già fù grata,
E tu ancor abandonata
Sospirar potresti un dì.

Veuille le ciel tromper ma prévoyance! en ce cas, mes soins n'auront été qu'inutiles, et il n'y aura point de mal au moins à les avoir pris : mais si jamais votre cœur affligé se sent besoin de ressources qu'il ne trouvera pas en lui-même, si peut-être un jour d'autres manières de penser vous dégoûtent de celles qui n'ont pu vous rendre heureuse, revenez à moi si je vis encore, et vous saurez quel ami vous avez méprisé. Si je ne vis plus, relisez mes lettres; peut-être le souvenir de mon attachement adoucira-t-il vos peines; peut-être trouverez-vous dans mes maximes des consolations que vous n'imaginez pas aujourd'hui.

CLXXXVIII. — A M. Jacob Vernet.

Montmorency, le 18 septembre 1758.

J'ai lu, monsieur, avec d'autant plus de joie la dernière lettre dont vous m'avez honoré, que j'étois toujours dans quelque inquiétude sur l'effet de la mienne à M. d'Alembert, par rapport à ses imputations indiscrètes; car, pour bien traiter des matières aussi délicates, rien

n'est moins suffisant que la bonne intention, et rien n'est plus commun que de tout gâter en pensant bien faire. L'assurance que vous me donnez, que je ne suis pas dans le cas, m'ôte un grand poids de dessus le cœur, et ce n'est pas peu d'ajouter au plaisir que m'auroit fait votre lettre dans tous les temps. Vous avez raison, monsieur, de croire que j'ai été content de votre *Déclaration*, mais *content* n'est pas assez dire. La modération, la sagesse, la fermeté, tout s'y trouve : je regarde cette pièce comme un modèle qui, malheureusement, ne sera pas imité par beaucoup de théologiens. Tout ce qu'il falloit étant fait de part et d'autre, j'espère que cette dangereuse tracasserie n'aura point de suites; et, quand elle en auroit, je pense que le silence est le meilleur moyen de la faire finir. Du moins, par rapport à moi, c'est le parti que je crois devoir prendre dans les critiques qui me pleuvent sur ce point et sur tous les autres. Il m'est d'autant moins difficile de n'y pas répondre, que je me suis imposé de n'en lire aucune. Il a pourtant fallu faire exception pour celle de l'abbé de La Porte, parce qu'il me l'a envoyée avec une lettre, et qu'il a bien fallu faire réponse à cette lettre; mais ce qui ne fait que s'écrire est bien différent de ce qui s'imprime. Voici tout ce que je lui ai dit à ce sujet : *Quant aux mots de* CONSUBSTANTIEL, *de* TRINITÉ, *d'*INCARNATION, *que vous me dites être clair-semés dans nos livres, ils y sont tout aussi fréquens que dans l'Écriture, et nous nous consolons d'être hérétiques avec les apôtres de Jésus-Christ.*

Il est incontestable, monsieur, par le reste de votre lettre, que vous avez vu le fond de la question plus nettement et plus clairement que moi; d'ailleurs, connoissant mieux le local, vous faites des distinctions plus justes; et je ne doute pas que, si j'avois eu quelque conversation avec vous sur cette matière avant que d'écrire mon livre, il n'en fût devenu meilleur. Si j'avois le bonheur de me retirer dans ma patrie, et que je me sentisse encore en état de travailler, je vous demanderois la permission de vous voir et de vous consulter quelquefois. Je n'aurois pas seulement besoin du secours de vos lumières, mais aussi de celui de votre sagesse; car je me sens emporté par un caractère ardent qui auroit souvent besoin d'être retenu. Je m'aperçois du bien que me font vos lettres, et je ne doute pas que votre conversation ne m'en fît encore davantage. Ce seroit satisfaire au besoin en me procurant un plaisir. Recevez, monsieur, les assurances de mon véritable et profond respect.

CLXXXIX. — A M. DELEYRE.

Montmorency, le 5 octobre 1758.

Enfin, mon cher Deleyre, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plus tôt des miennes, et vous n'aviez pas tort; mais pour vous en donner, il falloit savoir où vous prendre, et je ne voyois personne qui pût me dire ce que vous étiez devenu; n'ayant et ne voulant avoir désormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pékin, il étoit difficile que je pusse être mieux instruit. Cependant, jeudi dernier, un pensionnaire des Vertus, qui me vint voir avec le P. Curé, m'apprit que vous étiez

à Liége; mais ce que j'aurois dû faire il y a deux mois étoit à présent hors de propos, et ce n'étoit plus le cas de vous prévenir; car je vous avoue que je suis et serai toujours de tous les hommes le moins propre à retenir les gens qui se détachent de moi.

J'ai d'autant plus senti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carrière que de celle où vous êtes en train de rentrer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, et ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les âmes simples dans vos écrits. Cher Deleyre, défiez-vous de votre esprit satirique; surtout apprenez à respecter la religion : l'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siècle, seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple et le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir!

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G....; quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites; la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien, et je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion de vous estimer davantage. Ah! Deleyre, puissé-je m'être trompé, et goûter le plaisir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop sévère!

Il est vrai que je ne vous parlai point de mon écrit sur les spectacles; car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit est bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez; il est lâche et foible; les méchans n'y sont plus gourmandés; vous ne m'y reconnoîtrez plus : cependant je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a sauvé la vie, et qu'il me servit de distraction dans des momens de douleur, où, sans lui, je serois mort de désespoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire; j'ai fait mon devoir, c'est assez pour moi. Au surplus, je livre l'ouvrage à votre juste critique. Honorez la vérité; je vous abandonne tout le reste. Il est vrai, M. Helvétius a fait un livre dangereux et des rétractations humiliantes. Mais il a quitté la place de fermier général; il a fait la fortune d'une honnête fille; il s'attache à la rendre heureuse; il a dans plus d'une occasion soulagé les malheureux; ses actions valent mieux que ses écrits. Mon cher Deleyre, tâchons d'en faire dire autant de nous. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

CXC. — A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 13 octobre 1758.

Quoi! madame, vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés! C'étoit ne rendre justice ni à vous ni à moi : les témoignages de votre estime ne s'oublient pas, et je n'ai pas un cœur

fait pour les oublier. J'en puis dire autant de l'honneur que me fait M. l'ambassadeur; c'est un grand encouragement pour m'en rendre digne : l'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre.

Je comprends, par le commencement de votre lettre, que vous voilà tout à fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très-doux, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi, j'aimerois encore mieux être dévot que philosophe; mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

Il est vrai, madame, que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes, et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché. Ne nous plaignons en cela que de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachemens exclusifs qui nous rendent aveugles, injustes, et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain, à la patrie. Les hommes sont tous nos frères; ils doivent tous être nos amis.

Je conçois les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de M. votre fils, et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom : mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer; au contraire, vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins, et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coûtés. Voilà ce que son âge, le vôtre, et l'éducation qu'il a reçue de vous, doivent vous faire attendre le plus naturellement. Au reste, pardonnez si je ne puis voir les périls qui vous effrayent du même œil que les voit une mère. Eh! madame, est-ce un si grand mal de mourir? Hélas! c'en est souvent un bien plus grand de vivre.

Plus je reste enfermé dans ma solitude, moins je suis tenté de l'interrompre par un voyage de Paris : cependant je n'ai point pris là-dessus de résolution. Quand le désir m'en viendra, je serai prompt à le satisfaire : mais il n'est point encore venu. Tout ce que je puis vous dire sur l'avenir, c'est que, si jamais je fais ce voyage, ce ne sera point sans me présenter chez vous, et que, dans mon système actuel, j'aurai peut-être quelque reproche à me faire du motif qui m'y conduira.

Recevez, madame, les assurances de mon respect.

CXCI. — A M. Vernes.

Montmorency, le 22 octobre 1758.

Je reçois à l'instant, mon ami, votre dernière lettre, sans date, dans laquelle vous m'en annoncez une autre sous le pli de M. de Chenonceaux, que je n'ai point reçue : c'est une négligence de ses commis, j'en suis sûr; car il vint me voir il y a peu de jours, et ne m'en parla

à Liége : [illegible] ne nous exposons plus au même inconvénient ;
hors de [illegible] et n'affranchissez plus vos lettres ; car je ne
avoue [illegible] d'en faire de même. Quoique ce paquet soit assez
à reter [illegible] la peine, je ne crois pas que mon ami regrette
J'ai [illegible] coûtera, et je ne lui ai pas donné le droit, que je
plus [illegible] penser moins favorablement de moi. Soyez aussi plus exact
train [illegible] que vous êtes sujet à oublier.
touj [illegible] Ecrit à M. d'Alembert paroît en effet à Paris depuis le 2 de ce mois ;
vert [illegible] ne l'ai appris que le 7. Le lundi 8, je reçus le petit nombre d'exem-
jan [illegible] plaires que mon libraire avoit joints pour moi à cet envoi ; je les ai
soi [illegible] fait distribuer le même jour et les suivans ; en sorte que le débit de
fri [illegible] cet ouvrage ayant été assez rapide, tous ceux à qui j'en ai envoyé
di [illegible] l'avoient déjà : et voilà un des désagrémens auxquels m'assujettit l'in-
s [illegible] concevable négligence de ce libraire. Pour que vous jugiez s'il y a de
r [illegible] ma faute dans les retards de l'envoi pour Genève, je vous envoie une
[illegible] de ses lettres à demi déchirée, et que j'ai heureusement retrouvée. Si
[illegible] vous avez des relations en Hollande, vous m'obligerez de vous en faire
informer à lui-même. Selon son compte, j'espère enfin que vous au-
rez reçu et distribué ceux qui vous sont adressés. Je vous dirai sur ce-
lui de M. Labat, que nous ne nous sommes jamais écrit, et que nous
ne sommes par conséquent en aucune espèce de relation ; cependant je
serai bien aise de lui donner ce léger témoignage que je n'ai point ou-
blié ses honnêtetés. Mais, mon cher Vernes, Roustan est moins en état
d'en acheter un ; je voudrois bien aussi lui donner cette petite marque
de souvenir ; et, dans la balance entre le riche et le pauvre, je penche
toujours pour le dernier. Je vous laisse le maître du choix. A l'égard
de l'autre exemplaire, il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à M. Sou-
beyran, avec lequel j'ai de grands torts de négligence, et non pas
d'oubli ; tâchez, je vous prie, de l'engager à les oublier.

Je n'ignorois pas que l'article *Genève* étoit en partie de M. de Voltaire : quoique j'aie eu la discrétion de n'en rien dire, il vous sera aisé de voir, par la lecture de l'ouvrage, que je savois, en l'écrivant, à quoi m'en tenir. Mais je trouverois bizarre que M. de Voltaire crût, pour cela, que je manquerois de lui rendre un hommage que je lui offre de très-bon cœur. Au fond, si quelqu'un devoit se tenir offensé, ce seroit M. d'Alembert ; car, après tout, il est au moins le père putatif de l'article. Vous verrez, dans sa lettre ci-jointe, comment il a reçu la *déclaration* que je lui fis, dans le temps, de ma résolution. Que maudit soit tout respect humain qui offense la droiture et la vérité ! *J'espère avoir secoué* pour jamais cet indigne joug.

Je n'ai rien à vous dire sur la réimpression de l'*Économie politique*, parce que je n'ai pas reçu la lettre où vous m'en parlez ; mais je vous avoue que, sur l'offre de M. Duvillard, j'ai cru que l'auteur pouvoit lui en demander deux exemplaires, et s'attendre à les recevoir. S'il ne tient qu'à les payer, je vous prie d'en prendre le soin, et je vous ferai rembourser cette avance avec celles que vous aurez pu faire au sujet de mon dernier écrit, et dont je vous [illegible] voyer la note.

Je n'ai point lu le livre *de l'Es* [illegible] e et estime l'auteur.

Cependant j'entends de si terribles choses de l'ouvrage, que je vous prie de l'examiner avec bien du soin avant d'en hasarder un jugement ou un extrait dans votre recueil.

Adieu, mon cher Vernes, je vous aime trop pour répondre à vos amitiés; ce langage doit être proscrit entre amis.

CXCII. — A M. Leroy.

A Montmorency, le 4 novembre 1758

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis[1]. Je suis si sensible à ce procédé, que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime, et je me sens moins honteux de ma faute que fier de votre correction.

Voilà, monsieur, ce que c'est que de se fier aux auteurs célèbres. Ce n'est guère impunément que je les consulte; et, de manière ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité, avoit dit la chose avant moi, et Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre des choses contre les lois, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire; et il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux récuser votre témoignage; et, quand ces auteurs ne seroient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existans, ils le seroient par Pausanias, Eustathe, Suidas, Athénée, et d'autres anciens. Il paroît seulement que ce théâtre étoit consacré plutôt à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulières, et que les pièces qu'on y jouoit quelquefois étoient moins de véritables drames que des farces grossières, convenables à la simplicité des spectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Sosibius Lacon n'eût fait un [illegible] de ces sortes de parades. C'est La Guilletière qui m'apprend [illegible] car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne m[illegible] faute, en cette occasion, que la vanité de la méconnoît[illegible]

Au reste, loin de so[illegible] te faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise [illegible], et qu'ils en soient instruits; ce sera toujours une erre[illegible] ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi seul, et qu[illegible] n'en est pas moins bien établi, j'espère qu'elle pourr[illegible] ment aux critiques : j'aime mieux qu'ils triomphent de [illegible] que de mes maximes; et je serai

1. Leroy avoit redr[illegible] ousseau, qui disoit dans sa lettre à d'Alembert qu'il n'y a[illegible] à Sparte. (Éd.)

point. Quoi qu'il en soit, ne nous exposons plus au même inconvénient; écrivez-moi directement, et n'affranchissez plus vos lettres; car je ne suis pas à portée ici d'en faire de même. Quoique ce paquet soit assez gros pour en valoir la peine, je ne crois pas que mon ami regrette l'argent qu'il lui coûtera, et je ne lui ai pas donné le droit, que je sache, de penser moins favorablement de moi. Soyez aussi plus exact aux dates, que vous êtes sujet à oublier.

L'écrit à M. d'Alembert paroît en effet à Paris depuis le 2 de ce mois; je ne l'ai appris que le 7. Le lundi 8, je reçus le petit nombre d'exemplaires que mon libraire avoit joints pour moi à cet envoi; je les ai fait distribuer le même jour et les suivans; en sorte que le débit de cet ouvrage ayant été assez rapide, tous ceux à qui j'en ai envoyé l'avoient déjà : et voilà un des désagrémens auxquels m'assujettit l'inconcevable négligence de ce libraire. Pour que vous jugiez s'il y a de ma faute dans les retards de l'envoi pour Genève, je vous envoie une de ses lettres à demi déchirée, et que j'ai heureusement retrouvée. Si vous avez des relations en Hollande, vous m'obligerez de vous en faire informer à lui-même. Selon son compte, j'espère enfin que vous aurez reçu et distribué ceux qui vous sont adressés. Je vous dirai sur celui de M. Labat, que nous ne nous sommes jamais écrit, et que nous ne sommes par conséquent en aucune espèce de relation; cependant je serai bien aise de lui donner ce léger témoignage que je n'ai point oublié ses honnêtetés. Mais, mon cher Vernes, Roustan est moins en état d'en acheter un; je voudrois bien aussi lui donner cette petite marque de souvenir; et, dans la balance entre le riche et le pauvre, je penche toujours pour le dernier. Je vous laisse le maître du choix. A l'égard de l'autre exemplaire, il faut, s'il vous plaît, le faire agréer à M. Soubeyran, avec lequel j'ai de grands torts de négligence, et non pas d'oubli; tâchez, je vous prie, de l'engager à les oublier.

Je n'ignorois pas que l'article *Genève* étoit en partie de M. de Voltaire : quoique j'aie eu la discrétion de n'en rien dire, il vous sera aisé de voir, par la lecture de l'ouvrage, que je savois, en l'écrivant, à quoi m'en tenir. Mais je trouverois bizarre que M. de Voltaire crût, pour cela, que je manquerois de lui rendre un hommage que je lui offre de très-bon cœur. Au fond, si quelqu'un devoit se tenir offensé, ce seroit M. d'Alembert; car, après tout, il est au moins le père putatif de l'article. Vous verrez, dans sa lettre ci-jointe, comment il a reçu la déclaration que je lui fis, dans le temps, de ma résolution. Que maudit soit tout respect humain qui offense la droiture et la vérité! J'espère avoir secoué pour jamais cet indigne joug.

Je n'ai rien à vous dire sur la réimpression de l'*Économie politique*, parce que je n'ai pas reçu la lettre où vous m'en parlez; mais je vous avoue que, sur l'offre de M. Duvillard, j'ai cru que l'auteur pouvoit lui en demander deux exemplaires, et s'attendre à les recevoir. S'il ne tient qu'à les payer, je vous prie d'en prendre le soin, et je vous ferai rembourser cette avance avec celles que vous aurez pu faire au sujet de mon dernier écrit, et dont je vous prie de m'envoyer la note.

Je n'ai point lu le livre *de l'Esprit;* mais j'en aime et estime l'auteur.

Cependant j'entends de si terribles choses de l'ouvrage, que je vous prie de l'examiner avec bien du soin avant d'en hasarder un jugement ou un extrait dans votre recueil.

Adieu, mon cher Vernes, je vous aime trop pour répondre à vos amitiés; ce langage doit être proscrit entre amis.

CXCII. — A M. Leroy.

A Montmorency, le 4 novembre 1758

Je vous remercie, monsieur, de la bonté que vous avez de m'avertir de ma bévue au sujet du théâtre de Sparte, et de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me donner cet avis[1]. Je suis si sensible à ce procédé, que je vous demande la permission de faire usage de votre lettre dans une autre édition de la mienne. Il s'en faut peu que je ne me félicite d'une erreur qui m'attire de votre part cette marque d'estime, et je me sens moins honteux de ma faute que fier de votre correction.

Voilà, monsieur, ce que c'est que de se fier aux auteurs célèbres. Ce n'est guère impunément que je les consulte; et, de manière ou d'autre, ils manquent rarement de me punir de ma confiance. Le savant Cragius, si versé dans l'antiquité, avoit dit la chose avant moi, et Plutarque lui-même affirme que les Lacédémoniens n'alloient point à la comédie, de peur d'entendre des choses contre les lois, soit sérieusement, soit par jeu. Il est vrai que le même Plutarque dit ailleurs le contraire; et il lui arrive si souvent de se contredire, qu'on ne devroit jamais rien avancer d'après lui sans l'avoir lu tout entier. Quoi qu'il en soit, je ne puis ni ne veux récuser votre témoignage; et, quand ces auteurs ne seroient pas démentis par les restes du théâtre de Sparte encore existans, ils le seroient par Pausanias, Eustathe, Suidas, Athénée, et d'autres anciens. Il paroît seulement que ce théâtre étoit consacré plutôt à des jeux, des danses, des prix de musique, qu'à des représentations régulières, et que les pièces qu'on y jouoit quelquefois étoient moins de véritables drames que des farces grossières, convenables à la simplicité des spectateurs; ce qui n'empêchoit pas que Sosibius Lacon n'eût fait un traité de ces sortes de parades. C'est La Guilletière qui m'apprend tout cela; car je n'ai point de livres pour le vérifier. Ainsi rien ne manque à ma faute, en cette occasion, que la vanité de la méconnoître.

Au reste, loin de souhaiter que cette faute reste cachée à mes lecteurs, je serai fort aise qu'on la publie, et qu'ils en soient instruits; ce sera toujours une erreur de moins. D'ailleurs, comme elle ne fait tort qu'à moi seul, et que mon sentiment n'en est pas moins bien établi, j'espère qu'elle pourra servir d'amusement aux critiques : j'aime mieux qu'ils triomphent de mon ignorance que de mes maximes; et je serai

1. Leroy avoit redressé l'erreur de Rousseau, qui disoit dans sa lettre à d'Alembert qu'il n'y avoit pas de théâtre à Sparte. (Éd.)

toujours très-content que les vérités utiles que j'ai soutenues soient épargnées à mes dépens.

Recevez, monsieur, les assurances de ma reconnoissance, de mon estime et de mon respect.

CXCIII. — A M. VERNES.

Montmorency, le 24 novembre 1758.

Cher Vernes, plaignez-moi. Les approches de l'hiver se font sentir. Je souffre, et ce n'est pas le pire pour ma paresse. Je suis accablé de travail, et jamais mon dernier écrit ne m'a coûté la moitié de la peine et du temps à faire que me coûteront à répondre les lettres qu'il m'attire. Je voudrois donner la préférence à mes concitoyens; mais cela ne se peut sans m'exposer: car, parmi les autres lettres, il y en a de très-dangereuses, dans lesquelles on me tend visiblement des piéges, auxquelles il faut pourtant répondre et répondre promptement, de peur que mon silence même ne soit imputé à crime. Faites donc en sorte, mon ami, qu'un retard de nécessité ne soit pas attribué à négligence, et que mes compatriotes aient pour moi plus d'indulgence que je n'ai lieu d'en attendre des étrangers. J'aurai soin de répondre à tout le monde; je désire seulement qu'un délai forcé ne déplaise à personne.

Vous me parlez des critiques. Je n'en lirai jamais aucune : c'est le parti que j'ai pris dès mon précédent ouvrage, et je m'en suis très-bien trouvé. Après avoir dit mon avis, mon devoir est rempli. Errer est d'un mortel, et surtout d'un ignorant comme moi; mais je n'ai pas l'entêtement de l'ignorance. Si j'ai fait des fautes, qu'on les censure : c'est fort bien fait. Pour moi, je veux rester tranquille; et, si la vérité m'importe, la paix m'importe encore plus.

Cher Vernes, qu'avons-nous fait? Nous avons oublié M. Abauzit. Ah! dites, méchant ami, cet homme respectable, qui passe sa vie à s'oublier soi-même, doit-il être oublié des autres? il falloit oublier tout le monde avant lui. Que ne m'avez-vous dit un mot? Je ne m'en consolerai jamais. Adieu.

Je n'oublie pas ce que vous m'avez demandé pour votre recueil; mais.... du temps! du temps! Hélas! je n'en fais cas que pour le perdre. Ne trouvez-vous pas qu'avec cela mes comptes seront bien rendus?

CXCIV. — A M. LE DOCTEUR TRONCHIN.

A Montmorency, le 27 novembre 1758.

Votre lettre, monsieur, m'auroit fait grand plaisir en tout temps, et m'en fait surtout aujourd'hui; car j'y vois qu'ayant jugé l'absent sans l'entendre, vous ne l'avez pas jugé tout à fait aussi sévèrement qu'on me l'avoit dit. Plus je suis indifférent sur les jugemens du public, moins je le suis sur ceux des hommes de votre ordre; mais, quoique j'aspire à mériter l'estime des honnêtes gens, je ne sais mendier celle de personne; et j'avoue que c'est la chose du monde la moins importante que d'être juste ou injuste envers moi.

Je ne doutois pas que vous ne fussiez de mon avis, ou plutôt que le

ne fusse du vôtre, sur la proposition de M. d'Alembert, et je suis charmé que vous ayez bien voulu confirmer vous-même cette opinion. Il y aura du malheur si votre sagesse et votre crédit n'empêchent pas la comédie de s'établir à Genève, et de se maintenir à nos portes.

A l'égard des cercles, je conviens de leurs abus, et je n'en doutois pas : c'est le sort des choses humaines; mais je crois qu'aux cercles détruits succéderont de plus grands abus encore. Vous faites une distinction très-judicieuse sur la différence des républiques grecques à la nôtre, par rapport à l'éducation publique : mais cela n'empêche pas que cette éducation ne puisse avoir lieu parmi nous, et qu'elle ne l'ait même par la seule force des choses, soit qu'on le veuille, soit qu'on ne le veuille pas. Considérez qu'il y a une grande différence entre nos artisans et ceux des autres pays. Un horloger de Genève est un homme à présenter partout; un horloger de Paris n'est bon qu'à parler de montres. L'éducation d'un ouvrier tend à former ses doigts, rien de plus. Cependant le citoyen reste. Bien ou mal, la tête et le cœur se forment; on trouve toujours du temps pour cela, et voilà à quoi l'institution doit pourvoir. Ici, monsieur, j'ai sur vous, dans le particulier, l'avantage que vous avez sur moi dans les observations générales : cet état des artisans est le mien, celui dans lequel je suis né, dans lequel j'aurois dû vivre, et que je n'ai quitté que pour mon malheur. J'y ai reçu cette éducation publique, non par une institution formelle, mais par des traditions et des maximes qui, se transmettant d'âge en âge, donnoient de bonne heure à la jeunesse les lumières qui lui conviennent et les sentimens qu'elle doit avoir. A douze ans, j'étois un Romain; à vingt, j'avois couru le monde, et n'étois plus qu'un polisson. Les temps sont changés, je ne l'ignore pas; mais c'est une injustice de rejeter sur les artisans la corruption publique : on sait trop que ce n'est pas par eux qu'elle a commencé. Partout le riche est toujours le premier corrompu, le pauvre suit, l'état médiocre est atteint le dernier. Or, chez nous, l'état médiocre est l'horlogerie.

Tant pis si les enfans restent abandonnés à eux-mêmes. Mais pourquoi le sont-ils? Ce n'est pas la faute des cercles; au contraire, c'est là qu'ils doivent être élevés, les filles par les mères, les garçons par les pères. Voilà précisément l'éducation moyenne qui nous convient, entre l'éducation publique des républiques grecques, et l'éducation domestique des monarchies, où tous les sujets doivent rester isolés, et n'avoir rien de commun que l'obéissance.

Il ne faut pas non plus confondre les exercices que je conseille avec ceux de l'ancienne gymnastique. Ceux-ci formoient une véritable occupation, presque un métier; les autres ne doivent être qu'un délassement, des fêtes, et je ne les ai proposés qu'en ce sens. Puisqu'il faut des amusemens, voilà ceux qu'on doit nous offrir. C'est une observation qu'on faisoit de mon temps, que les plus habiles ouvriers de Genève étoient précisément ceux qui brilloient le plus dans ces sortes d'exercices, alors en honneur parmi nous : preuve que ces diversions ne nuisent point l'une à l'autre, mais au contraire s'entr'aident mu-

tuellement : le temps qu'on leur donne en laisse moins à la crapule, et empêche les citoyens de s'abrutir.

Adieu, monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur. Puissiez-vous longtemps honorer votre patrie, et faire du bien au genre humain !

CXCV. — A M. MOULTOU.

Montmorency, le 15 décembre 1758.

Quoique je sois incommodé et accablé d'occupations désagréables, je ne puis, monsieur, différer plus longtemps à vous remercier de votre excellente lettre. Je ne puis vous dire à quel point elle m'a touché et charmé. Je l'ai relue et la relirai plus d'une fois : j'y trouve des traits dignes du sens de Tacite et du zèle de Caton. Il ne faut pas deux lettres comme celle-là pour faire connoître un homme ; et c'est d'après cette connoissance que je m'honore de votre suffrage. O cher Moultou ! nouveau Génevois, vous montrez pour la patrie toute la ferveur que les nouveaux chrétiens avoient pour la foi. Puissiez-vous l'étendre, la communiquer à tout ce qui vous environne ! Puissiez-vous réchauffer la tiédeur de nos vieux citoyens, et puissions-nous en acquérir beaucoup qui vous ressemblent ! car malheureusement il nous en reste peu.

Ne sachant si M. Vernes vous avoit remis un exemplaire de mon dernier écrit, j'ai prié M. Coindet de vous en envoyer un par la poste, et il m'a promis de le faire contre-signer. Si par hasard vous aviez reçu les deux, et que vous n'en eussiez pas disposé, vous m'obligeriez d'en rendre un à M. Vernes ; car j'apprends qu'il a distribué pour moi tous ceux que je lui avois fait adresser, et qu'il ne lui en reste pas un seul. Si vous n'en avez qu'un, vous m'offenseriez de songer à le rendre ; si vous n'en avez point, vous m'affligeriez de ne m'en pas avertir.

Quoi ! monsieur, le respectable Abauzit daigne me lire, il daigne m'approuver ! Je puis donc me consoler de l'improbation de ceux qui me blâment ; car il est bien à craindre que, si j'obtenois leur approbation, je ne méritasse guère la sienne. Adieu, mon cher monsieur. Quand vous aurez un moment à perdre, je vous prie de me le donner ; il me semble qu'il ne sera pas perdu pour moi.

CXCVI. — A M. VERNES.

Montmorency, le 6 janvier 1759.

Le mariage est un état de discorde et de trouble pour les gens corrompus, mais pour les gens de bien il est le paradis sur la terre. Cher Vernes, vous allez être heureux, peut-être l'êtes-vous déjà. Votre mariage n'est point secret ; il ne doit point l'être ; il a l'approbation de tout le monde, et ne pouvoit manquer de l'avoir. Je me fais honneur de penser que votre épouse, quoique étrangère, ne le sera point parmi nous. Le mérite et la vertu ne sont étrangers que parmi les méchans ; ajoutez une figure qui n'est commune nulle part, mais qui sait bien se naturaliser partout, et vous verrez que Mlle C....n étoit Génevoise avant de le devenir. Je m'attendris, en songeant au bonheur de deux époux

si bien unis, à penser que c'est le sort qui vous attend. Cher ami, quand pourrai-je en être témoin? quand verserai-je des larmes de joie en embrassant vos chers enfans? quand me dirai-je, en abordant votre chère épouse : « Voilà la mère de famille que j'ai dépeinte; voilà la femme qu'il faut honorer? »

Je ne suis point étonné de ce que vous avez fait pour M. Abauzit, je ne vous en remercie pas même; c'est insulter ses amis que de les remercier de quelque chose. Mais cependant vous avez donné votre exemplaire; et il ne suffit pas que vous en ayez un, il faut que vous l'ayez de ma main. Si donc il ne vous en reste aucun des miens, marquez-le-moi; je vous enverrai celui que je m'étois réservé, et que je n'espérois pas employer si bien. Vous serez le maître de me le payer par un exemplaire de l'*Économie politique*, car je n'en ai point reçu.

M. de Voltaire ne m'a point écrit. Il me met tout à fait à mon aise, et je n'en suis pas fâché. La lettre de M. Tronchin rouloit uniquement sur mon ouvrage, et contenoit plusieurs objections très-judicieuses, sur lesquelles pourtant je ne suis pas de son avis.

Je n'ai point oublié ce que vous voulez bien désirer sur le *Choix littéraire*. Mais, mon ami, mettez-vous à ma place; je n'ai pas le loisir ordinaire aux gens de lettres. Je suis si près de mes pièces, que, si je veux dîner, il faut que je le gagne; si je me repose, il faut que je jeûne, et je n'ai, pour le métier d'auteur, que mes courtes récréations. Les foibles honoraires que m'ont rapportés mes écrits m'ont laissé le loisir d'être malade, et de mettre un peu plus de graisse dans ma soupe; mais tout cela est épuisé, et je suis plus près de mes pièces que je ne l'ai jamais été. Avec cela, il faut encore répondre à cinquante mille lettres, recevoir mille importuns, et leur offrir l'hospitalité. Le temps s'en va et les besoins restent. Cher ami, laissons passer ces temps durs de maux, de besoins, d'importunités, et croyez que je ne ferai rien si promptement et avec tant de plaisir que d'achever le petit morceau que je vous destine, et qui malheureusement ne sera guère au goût de vos lecteurs ni de vos philosophes, car il est tiré de Platon[1].

Adieu, mon bon ami. Nous sommes tous deux occupés, vous de votre bonheur, moi de mes peines : mais l'amitié partage tout. Mes maux s'allégent quand je songe que vous les plaignez; ils s'effacent presque par le plaisir de vous croire heureux. Ne montrez cette lettre à personne, au moins le dernier article. Adieu derechef.

CXCVII. — A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 15 janvier 1759.

En vérité, madame, s'il ne falloit pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierois point de vos poulardes. Que pouvois-je faire de quatre poulardes? J'ai commencé par en en-

1. Ce morceau est l'*Essai sur l'imitation théâtrale*.

voyer deux à gens dont je ne me soucions guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un cœur ingrat; le second..... O madame ! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnaissant ! au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux c'est de les oublier : n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présens.

J'aime et j'approuve la tendresse maternelle qui vous fait parler avec tant d'émotion de l'armée où est M. votre fils; mais je ne vois pas, madame, pourquoi il faut absolument que vous vous ruiniez pour lui : est-ce qu'avec le nom qu'il porte, et l'éducation qu'il a reçue, il a besoin, pour se distinguer, de ces ridicules équipages qui font battre vos armées et mépriser vos officiers ? Quand le luxe est universel, c'est par la simplicité qu'on se distingue; et cette distinction, qui laisseroit un homme obscur dans la boue, ne peut qu'honorer un homme de qualité. Il ne faut pas que M. votre fils souffre, mais il faut qu'il n'ait rien de trop : quand il ne brillera pas par son équipage, il voudra briller par son mérite; et c'est ainsi qu'il peut honorer et payer vos soins.

A propos d'éducation, j'aurois quelques idées sur ce sujet que je je serois bien tenté de jeter sur le papier si j'avois un peu d'aide; mais il faudroit avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère, madame, et philosophe, quoique dévote; vous avez élevé un fils : il n'en falloit pas tant pour vous faire penser. Si vous vouliez jeter sur le papier, à vos momens perdus, quelques réflexions sur cette matière, et me les communiquer, vous seriez bien payée de votre peine si elles m'aidoient à faire un ouvrage utile; et c'est à de tels dons que je serois vraiment sensible : bien entendu pourtant que je ne m'approprierois que ce que vous me feriez penser, et non pas ce que vous auriez pensé vous-même.

Votre lettre m'a laissé sur votre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever : il ne faut pour cela qu'un mot par la poste. Votre âme se porte trop bien, elle vous use; vous n'aurez jamais un corps sain. Je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de force et si peu de vie; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. Bonjour, madame. Il faut finir par régime; car sûrement, si ma règle est bonne, je ne guérirai pas en vous écrivant.

CXCVIII. — A M. LE COMTE DE SAINT-FLORENTIN.

Montmorency, le 11 février 1759.

Monseigneur,

J'apprends qu'on s'apprête à remettre à l'Opéra de Paris une pièce de ma composition, intitulée *le Devin du village*. Si vous daignez jeter les yeux sur le mémoire ci-joint, vous verrez, monseigneur, que cet ouvrage n'appartient point à l'Académie royale de musique. Je vous supplie donc de vouloir bien lui défendre de le représenter, et ordon-

ner que la partition m'en soit restituée. Il y a trois ans que j'avois écrit à M. le comte d'Argenson pour lui demander cette restitution. Il ne fit aucune attention à ma lettre ni à mon mémoire. J'espère, monseigneur, être plus heureux aujourd'hui; car je ne demande rien que de juste, et vous ne refusez la justice à personne.

Je suis avec un profond respect, etc.

Mémoire.

Au commencemont de l'année 1753, je présentai à l'Opéra un petit ouvrage intitulé *le Devin du village*, qui avoit été représenté devant le roi à Fontainebleau l'automne précédent. Je déclarai aux sieurs Rebel et Francœur, alors inspecteurs de l'Académie royale de musique, en présence de M. Duclos, de l'Académie françoise, historiographe de France, que je ne demandois aucun argent de ce petit opéra; que je me contentois pour son prix de mes entrées franches à perpétuité, mais que je les stipulois expressément : à quoi il me fut répondu par ledit sieur Rebel, en présence du même M. Duclos, que cela étoit de droit, conforme à l'usage, et que de plus il m'étoit dû des honoraires qu'on auroit soin de me faire payer.

Le Devin du village fut joué; et, quoique j'eusse aussi exigé que les quatre premières représentations seroient faites par les bons acteurs, ce qui fut accordé, il fut mis en double dès la troisième; et la pièce eut trente et une représentations de suite avant Pâques, sans compter les trois capitations où elle fut aussi donnée.

Pour les honoraires qui m'étoient dus et que je n'avois point demandés, on m'apporta chez moi douze cents francs, dont je signai la quittance, telle qu'elle me fut présentée.

Le Devin du village fut repris après Pâques, et continué toute l'année, et même le carnaval suivant, presque sans interruption, mais dans un état qui, ne me laissant pas le courage d'en soutenir le spectacle, m'a toujours forcé de m'en absenter; et c'est une année de non-jouissance de mon droit, dont je ne serois que trop fondé à demander compte.

Enfin, dans le temps que, délivré de ce chagrin, je croyois pouvoir profiter sans dégoût du privilége de mes entrées, le sieur de Neuville me déclara, à la porte de l'Opéra, qu'il avoit ordre du bureau de la ville[1] de me les refuser, convenant en même temps qu'un tel procédé étoit sans exemple. Et en effet, si telle est la distinction que réserve le bureau de la ville à ceux qui font à la fois les paroles et la musique d'un opéra, et aux auteurs des ouvrages qu'on joue cent fois de suite, il n'est pas étonnant qu'elle soit rare.

Sur cet exposé simple et fidèle, je me crois en droit de demander la restitution de mon manuscrit, et qu'il soit défendu à l'Académie royale de musique de jamais représenter *le Devin du village*, sur lequel elle a perdu son droit en violant le traité par lequel je le lui avois cédé;

1. La ville de Paris tenoit alors l'Opéra.

car m'en ôter le prix convenu, c'est m'en rendre la propriété; cela est incontestable en toute justice.

1° Ce ne seroit pas répondre que de m'opposer un règlement prétendu qui, dit-on, borne à une année le droit d'entrée pour les auteurs d'opéra en un acte, règlement qu'on allègue sans le montrer, qui n'est connu de personne, et n'a jamais eu d'exécution contre aucun auteur avant moi; règlement enfin qui, après une soigneuse vérification, se trouve n'avoir point existé quand mon accord fut fait, et qui, quand on l'auroit établi depuis, ne peut avoir un effet rétroactif.

2° Quand ce règlement existeroit, quand il seroit en vigueur, il ne peut avoir aucune force vis-à-vis de moi étranger, qui ne le connoissois point, et à qui on ne l'a point opposé dans le temps que, maître de mon ouvrage, je ne le cédois qu'en stipulant une condition contraire. N'a-t-on pas dérogé à ce règlement en traitant avec moi? C'étoit alors qu'il falloit m'en parler. Qui a jamais ouï dire qu'on annule une convention expresse par l'intention secrète de ne la pas tenir?

3° Pourquoi l'Académie royale de musique se prévaudroit-elle contre moi d'un règlement qu'elle-même viole à mon préjudice? Si l'auteur des paroles et celui de la musique d'un opéra d'un acte ont chacun leurs entrées pour un an, celui qui est à la fois l'un et l'autre doit les avoir pour deux, à moins que la réunion des talens qui concourt à leur perfection ne soit un titre contre celui qui les rassemble.

4° Si l'intention du bureau de la ville étoit d'en user à toute rigueur avec moi, il falloit donc commencer par me payer à la rigueur ce qui m'étoit dû. Le produit d'un grand opéra, pour chacun des deux auteurs, est de deux mille livres lorsqu'il soutient trente représentations consécutives; savoir, cent francs pour chacune des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt autres. Or le tiers de quatre mille francs est plus de douze cents francs. Si je n'ai pas réclamé le surplus, ce n'étoit point par ignorance de mon droit, mais c'est qu'ayant stipulé un autre prix pour mon ouvrage, je ne voulois pas marchander sur celui-là.

Si l'on ajoute à ces raisons que, contre ce qu'on m'avoit promis, mon ouvrage a été mis en double dès la troisième représentation, l'on trouvera que la direction de l'Opéra, n'ayant observé avec moi ni les conditions que j'avois stipulées ni ses propres règlemens, s'est dépouillée comme à plaisir de toute espèce de droit sur ma pièce. Il est vrai que j'ai reçu douze cents francs, que je suis prêt à rendre en recevant ma partition, espérant qu'à son tour l'Académie royale de musique voudra bien me rendre compte de cent représentations[1] qu'elle a faites d'un ouvrage qu'elle savoit n'être pas à elle, puisqu'elle n'en vouloit pas payer le prix convenu.

Que si cette Académie a des plaintes à faire contre moi, elle peut les

1. Il faut ajouter toutes celles de cette dernière reprise et des suivantes, où, pour le coup, les directeurs, qui eux-mêmes avoient contracté avec moi, ne pouvoient ignorer qu'ils disposoient d'un bien qui ne leur appartenoit pas.

faire par-devant les tribunaux, et non pas s'établir juge dans sa propre cause ni se croire en droit pour cela de s'emparer de mon bien. Sitôt qu'on est mécontent d'un homme, il ne s'ensuit pas qu'il soit permis de le voler.

CXCIX. — A M. Le Nieps.

Montmorency, le 25 avril 1759.

Eh! vive Dieu! mon bon ami; que votre lettre est réjouissante! des cinquante louis! des cent louis, des deux cents louis, des quatre mille huit cents livres! où prendrai-je des coffres pour mettre tout cela? Vraiment je suis tout émerveillé de la générosité de ces messieurs de l'Opéra. Qu'ils ont changé! Oh! les honnêtes gens! Il me semble que je vois déjà les monceaux d'or étalés sur ma table. Malheureusement un pied cloche; mais je le ferai reclouer, de peur que tant d'or ne vienne à rouler par les trous du plancher dans la cave, au lieu d'y entrer par la porte en bons tonneaux bien reliés, digne et vrai coffre-fort, non pas tout à fait d'un Génevois, mais d'un Suisse. Jusqu'ici M. Duclos m'a gardé le secret sur ces brillantes offres; mais, puisqu'il est chargé de me les faire, il me les fera; je le connois bien, il ne gardera sûrement pas l'argent pour lui. Oh! quand je serai riche, venez, venez avec vos monstres de l'Escalade; je vous ferai manger un brochet long comme ma chambre.

Oh çà, notre ami, c'est assez rire, mais que l'argent vienne. Revenons aux faits. Vous verrez par le mémoire ci-joint, et par les deux lettres qui l'accompagnent, l'état de la question. Ces lettres ont resté toutes deux sans réponse. Vous me dites qu'on me blâme dans cette affaire; je serois bien curieux de savoir comment et de quoi. Seroit-ce d'être assez insolent pour demander justice, et assez fou pour espérer que l'on me la rendra? Dans cette dernière affaire j'ai envoyé un double de mon mémoire à M. Duclos, qui, dans le temps, ayant pris un grand intérêt à l'ouvrage, fut le médiateur et le témoin du traité. Encore échauffé d'un entretien qui ressembloit à ceux dont vous me parlez, je marquois un peu de colère et d'indignation dans ma lettre contre les procédés des directeurs de l'Opéra. Un peu calmé, je lui récrivis pour le prier de supprimer ma première lettre. Il répondit à cette première qu'il m'approuvoit fort de réclamer tous mes droits; qu'il m'étoit assurément bien permis d'être jaloux du peu que je m'étois réservé, et que je ne devois pas douter qu'il ne fît tout ce qui dépendroit de lui pour me procurer la justice qui m'étoit due. Il répondit à la seconde qu'il n'avoit rien aperçu dans l'autre que je pusse regretter d'avoir écrit; qu'au surplus MM. Rebel et Francœur ne faisoient aucune difficulté de me rendre mes entrées, et que, comme ils n'étoient pas les maîtres de l'Opéra lorsque l'on me les refusa, ce refus n'étoit pas de leur fait. Pendant ces petites négociations, j'appris qu'ils alloient toujours leur train, sans s'embarrasser non plus de moi que si je n'avois pas existé; qu'ils avoient remis *le Devin du village*.... vous savez comment! sans m'écrire, sans me rien faire dire, sans m'envoyer même les billets qui m'avoient été promis en pareil cas

quand on m'ôta mes entrées; de sorte que tout ce qu'avoient fait à cet égard les nouveaux directeurs avoit été de renchérir sur la malhonnêteté des autres. Outré de tant d'insultes, je rejetai, dans ma troisième lettre à M. Duclos, l'offre tardive et forcée de me redonner les entrées, et je persistai à redemander la restitution de ma pièce. M. Duclos ne m'a pas répondu : voilà exactement à quoi l'affaire en est restée.

Or, mon ami, voyons donc, selon la rigueur du droit, en quoi je suis à blâmer. Je dis selon la rigueur du droit, à moins que les directeurs de l'Opéra ne se fassent des insultes et des affronts qu'ils m'ont faits un titre pour exiger de ma part des honnêtetés et des grâces.

Du moment que le traité est rompu, mon ouvrage m'appartient de nouveau. Les faits sont prouvés dans le mémoire. Ai-je tort de redemander mon bien ?

Mais, disent les nouveaux directeurs, l'infraction n'est pas de notre fait. Je le suppose un moment; qu'importe? le traité en est-il moins rompu ? je n'ai point traité avec les directeurs, mais avec la direction. Ne tiendroit-il donc qu'à des changemens simulés de directeurs pour faire impunément banqueroute tous les huit jours ? Je ne connois ni ne veux connoître les sieurs Rebel et Francœur. Que Gautier ou Garguille dirige l'Opéra, que me fait cela ? J'ai cédé mon ouvrage à l'Opéra sous des conditions qui ont été violées, je l'ai vendu pour un prix qui n'a point été payé; mon ouvrage n'est donc pas à l'Opéra, mais à moi : je le redemande; en le retenant, on le vole. Tout cela me paroît clair.

Il y a plus : en ne réparant pas le tort que m'avoient fait les anciens directeurs, les nouveaux l'ont confirmé; en cela d'autant plus inexcusables, qu'ils ne pouvoient pas ignorer les articles d'un traité fait avec eux-mêmes en personne. Étois-je donc obligé de savoir que l'Opéra, où je n'allois plus, changeoit de directeurs? pouvois-je deviner si les derniers étoient moins iniques ? pour l'apprendre, falloit-il m'exposer à de nouveaux affronts, aller leur faire ma cour à leur porte, et leur demander humblement en grâce de vouloir bien ne me plus voler ? S'ils vouloient garder mon ouvrage, c'étoit à eux de faire ce qu'il falloit pour qu'il leur appartînt; mais en ne désavouant pas l'iniquité de leurs prédécesseurs ils l'ont partagée; en ne me rendant pas les entrées qu'ils savoient m'être dues, ils me les ont ôtées une seconde fois. S'ils disent qu'ils ne savent pas où me prendre, ils mentent; car ils étoient environnés de gens de ma connoissance, dont ils n'ignoroient pas qu'ils pouvoient apprendre où j'étois. S'ils disent qu'ils n'y ont pas songé, ils mentent encore; car au moins, en préparant une reprise du *Devin du village*, ils ne pouvoient pas ne pas penser à ce qu'ils devoient à l'auteur. Mais ils n'ont parlé de ne plus me refuser les entrées que quand ils y ont été forcés par le cri public : il est donc faux que la violation du traité ne soit pas de leur fait. Ils ont fait davantage, ils ont renchéri sur la malhonnêteté de leurs prédécesseurs; car, en me refusant l'entrée, le sieur de Neuville me déclara, de la part de ceux-ci, que, quand on joueroit *le Devin du village*, on auroit soin de m'envoyer des billets. Or, non-seulement les nouveaux ne m'ont parlé, ni écrit, ni fait écrire; mais, quand ils ont remis *le Devin du village*,

ils n'ont pas même envoyé les billets que les autres avoient promis. On voit que ces gens-là, tout fiers de pouvoir être iniques impunément, se croiroient déshonorés s'ils faisoient un acte de justice.

En recommençant à ne me plus refuser les entrées, ils appellent cela me les rendre. Voilà qui est plaisant! Qu'ils me rendent donc les cinq années écoulées depuis qu'ils me les ont ôtées; la jouissance de ces cinq années ne m'étoit-elle pas due? n'entroit-elle pas dans le traité? Ces messieurs penseroient-ils donc être quittes avec moi en me donnant les entrées le dernier jour de ma vie? Mon ouvrage ne saurait être à eux qu'ils ne m'en payent le prix en entier. Ils ne peuvent, me dira-t-on, me rendre le temps passé : pourquoi me l'ont-ils ôté? c'est leur faute; me le doivent-ils moins pour cela? C'étoit à eux, par la représentation de cette impossibilité, et par de bonnes manières, d'obtenir que je voulusse bien me relâcher en cela de mon droit, ou en accepter une compensation. Mais, bon! je vaux bien la peine qu'on daigne être juste avec moi! soit. Voyons donc enfin de mon côté à quel titre je suis obligé de leur faire grâce. Ma foi, puisqu'ils sont si rogues, si vains, si dédaigneux de toute justice, je demande, moi, la justice en toute rigueur; je veux tout le prix stipulé, ou que le marché soit nul. Que si l'on me refuse la justice qui m'est due, comment ce refus fait-il mon tort? et qui est-ce qui m'ôtera le droit de me plaindre? Qu'y a-t-il d'équitable, de raisonnable, à répondre à cela? Ne devrois-je point peut-être un remercîment à ces messieurs, lorsqu'à regret, et en rechignant, ils veulent bien ne me voler qu'une partie de ce qui m'est dû?

De nos plaideurs manceaux les maximes m'étonnent;
Ce qu'ils ne prennent pas, ils disent qu'ils le donnent.

Passons aux raisons de convenance. Après m'avoir ôté les entrées tandis que j'étois à Paris, me les rendre quand je n'y suis plus, n'est-ce pas joindre la raillerie à l'insulte? ne savent-ils pas bien que je n'ai ni le moyen ni l'intention de profiter de leur offre? Eh! pourquoi diable irois-je si loin chercher leur Opéra? n'ai-je pas tout à ma porte les chouettes de la forêt de Montmorency?

Ils ne refusent pas, dit M. Duclos, de me rendre mes entrées. J'entends bien : ils me les rendront volontiers aujourd'hui pour avoir le plaisir de me les ôter demain, et de me faire ainsi un second affront. Puisque ces gens-là n'ont ni foi ni parole, qui est-ce qui me répondra d'eux et de leurs intentions? Ne me sera-t-il pas bien agréable de ne me jamais présenter à la porte que dans l'attente de me la voir fermer une seconde fois? Ils n'en auront plus, direz-vous, le prétexte. Eh! pardonnez-moi, monsieur, ils l'auront toujours; car, sitôt qu'il faudra trouver leur Opéra beau, qu'on me remène aux carrières! Que n'ont-ils proposé cette admirable condition dans leur marché! jamais ils n'auroient massacré mon pauvre *Devin*. Quand ils voudront me chicaner, manqueront-ils de prétextes? avec des mensonges on n'en manque jamais. N'ont-ils pas dit que je faisois du bruit au spectacle, et que mon exclusion étoit une affaire de police?

Premièrement, ils mentent : j'en prends à témoin tout le parterre et l'amphithéâtre de ce temps-là. De ma vie je n'ai crié ni battu des mains aux bouffons; et je ne pouvois ni rire ni bâiller à l'Opéra françois, puisque je n'y restois jamais, et qu'aussitôt que j'entendois commencer la lugubre psalmodie, je me sauvois dans les corridors. S'ils avoient pu me prendre en faute au spectacle, ils se seroient bien gardés de m'en éloigner. Tout le monde a su avec quel soin j'étois consigné, recommandé aux sentinelles; partout on n'attendoit qu'un mot, qu'un geste pour m'arrêter; et, sitôt que j'allois au parterre, j'étois environné de mouches qui cherchoient à m'exciter. Imaginez-vous s'il fallut user de prudence pour ne donner aucune prise sur moi. Tous leurs efforts furent vains; car il y a longtemps que je me suis dit : « Jean-Jacques, puisque tu prends le dangereux emploi de défenseur de la vérité, sois sans cesse attentif sur toi-même, soumis en tout aux lois et aux règles, afin que, quand on voudra te maltraiter, on ait toujours tort. » Plaise à Dieu que j'observe aussi bien ce précepte jusqu'à la fin de ma vie que je crois l'avoir observé jusqu'ici! Aussi, mon bon ami, je parle ferme, et n'ai peur de rien. Je sens qu'il n'y a homme sur la terre qui puisse me faire du mal justement; et quant à l'injustice, personne au monde n'en est à l'abri. Je suis le plus foible des êtres; tout le monde peut me faire du mal impunément. J'éprouve qu'on le sait bien, et les insultes des directeurs de l'Opéra sont pour moi le coup de pied de l'âne. Rien de tout cela ne dépend de moi; qu'y ferois-je? Mais c'est mon affaire que quiconque me fera du mal fasse mal; et voilà de quoi je réponds.

Premièrement donc, ils mentent; et en second lieu, quand ils ne mentiroient pas, ils ont tort : car, quelque mal que j'eusse pu dire, écrire ou faire, il ne falloit point m'ôter les entrées, attendu que l'Opéra, n'en étant pas moins possesseur de mon ouvrage, n'en devoit pas moins payer le prix convenu. Que falloit-il donc faire? m'arrêter, me traduire devant les tribunaux, me faire mon procès, me faire pendre, écarteler, brûler, jeter ma cendre au vent, si je l'avois mérité; mais il ne falloit pas m'ôter les entrées. Aussi bien, comment, étant prisonnier ou pendu, serois-je allé faire du bruit à l'Opéra? ils disent encore : « Puisqu'il se déplaît à notre théâtre, quel mal lui a-t-on fait de lui en ôter l'entrée? » Je réponds qu'on m'a fait tort, violence, injustice, affront; et c'est du mal que cela. De ce que mon voisin ne veut pas employer son argent, est-ce à dire que je sois en droit d'aller lui couper la bourse?

De quelque manière que je tourne la chose, quelque règle de justice que j'y puisse appliquer, je vois toujours qu'en jugement contradictoire, par-devant tous les tribunaux de la terre, les directeurs de l'Opéra seroient à l'instant condamnés à la restitution de ma pièce, à réparation, à dommages et intérêts. Mais il est clair que j'ai tort, parce que je ne puis obtenir justice; et qu'ils ont raison, parce qu'ils sont les plus forts. Je défie qui que ce soit au monde de pouvoir alléguer en leur faveur autre chose que cela.

Il faut à présent vous parler de mes libraires; et je commencerai par

M. Pissot. J'ignore s'il a gagné ou perdu avec moi. Toutes les fois que je lui demandois si la vente alloit bien, il me répondoit, *passablement*, sans que jamais j'en aie pu tirer autre chose. Il ne m'a pas donné un sou de mon premier discours ni aucune espèce de présent, sinon quelques exemplaires pour mes amis. J'ai traité avec lui pour la gravure du *Devin du village*, sur le pied de cinq cents francs, moitié en livres, et moitié en argent, qu'il s'obligea de me payer en plusieurs fois, et en certains termes; il ne tint parole à aucun, et j'ai été obligé de courir longtemps après mes deux cent cinquante livres.

Par rapport à mon libraire de Hollande, je l'ai trouvé en toutes choses exact, attentif, honnête : je lui demandai vingt-cinq louis de mon *Discours sur l'inégalité;* il me les donna sur-le-champ, et il envoya de plus une robe à ma gouvernante. Je lui ai demandé trente louis de ma *Lettre à M. d'Alembert*, et il me les donna sur-le-champ : il n'a fait, à cette occasion, aucun présent, ni à moi, ni à ma gouvernante[1], et il ne le devoit pas; mais il m'a fait un plaisir que je n'ai jamais reçu de M. Pissot, en me déclarant de bon cœur qu'il faisoit bien ses affaires avec moi. Voilà, mon ami, les faits dans leur exactitude. Si quelqu'un vous dit quelque chose de contraire à cela, il ne dit pas vrai.

Si ceux qui m'accusent de manquer de désintéressement entendent par là que je ne me verrois pas ôter avec plaisir le peu que je gagne pour vivre, ils ont raison, et il est clair qu'il n'y a pour moi d'autre moyen de leur paroître désintéressé que de me laisser mourir de faim. S'ils entendent que toutes ressources me sont également bonnes, et que, pourvu que l'argent vienne, je m'embarrasse peu comment il vient, je crois qu'ils ont tort. Si j'étois plus facile sur les moyens d'acquérir, il me seroit moins douloureux de perdre, et l'on sait bien qu'il n'y a personne de si prodigue que les voleurs. Mais quand on me dépouille injustement de ce qui m'appartient, quand on m'ôte le modique produit de mon travail, on me fait un tort qu'il ne m'est pas aisé de réparer; il m'est bien dur de n'avoir pas même la liberté de m'en plaindre. Il y a longtemps que le public de Paris se fait un Jean-Jacques à sa mode, et lui prodigue d'une main libérale des dons dont le Jean-Jacques de Montmorency ne voit jamais rien. Infirme et malade les trois quarts de l'année, il faut que je trouve sur le travail de l'autre quart de quoi pourvoir à tout. Ceux qui ne gagnent leur pain que par des voies honnêtes connoissent le prix de ce pain, et ne seront pas surpris que je ne puisse faire du mien de grandes largesses.

Ne vous chargez point, croyez-moi, de me défendre des discours publics; vous auriez trop à faire : il suffit qu'ils ne vous abusent pas, et que votre estime et votre amitié me restent. J'ai à Paris et ailleurs des ennemis cachés qui n'oublieront point les maux qu'ils m'ont faits; car quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais.

1. Depuis lors il lui a fait une pension viagère de trois cents livres; et je me fais un sensible plaisir de rendre public un acte aussi rare de reconnoissance et de générosité.

Vous devez sentir combien la partie est inégale entre eux et moi. Répandus dans le monde, ils y font passer tout ce qu'il leur plaît, sans que je puisse ni le savoir ni m'en défendre : ne sait-on pas que l'absent a toujours tort? D'ailleurs, avec mon étourdie franchise, je commence par rompre ouvertement avec les gens qui m'ont trompé. En déclarant haut et clair que celui qui se dit mon ami ne l'est point, et que je ne suis plus le sien, j'avertis le public de se tenir en garde contre le mal que j'en pourrois dire. Pour eux, ils ne sont pas si maladroits que cela. C'est une si belle chose que le vernis des procédés et le ménagement de la bienséance! La haine en tire un si commode parti! On satisfait sa vengeance à son aise en faisant admirer sa générosité : on cache doucement le poignard sous le manteau de l'amitié, et l'on sait égorger en feignant de plaindre. Ce pauvre citoyen! dans le fond il n'est pas méchant; mais il a une mauvaise tête qui le conduit aussi mal que feroit un mauvais cœur. On lâche mystérieusement quelque mot obscur, qui bientôt est relevé, commenté, répandu par les apprentis philosophes; on prépare dans d'obscurs conciliabules le poison qu'ils se chargent de répandre dans le public. Tel a la grandeur d'âme de dire mille biens de moi, après avoir pris ses mesures pour que personne n'en puisse rien croire. Tel me défend du mal dont on m'accuse, après avoir fait en sorte qu'on n'en puisse douter. Voilà ce qui s'appelle de l'habileté! Que voulez-vous que je fasse à cela? Entends-je de ma retraite les discours que l'on tient dans les cercles? Quand je les entendrois, irois-je, pour les démentir, révéler les secrets de l'amitié, même après qu'elle est éteinte? Non, cher Lenieps : on peut repousser les coups portés par des mains ennemies; mais quand on voit parmi les assassins son ami, le poignard à la main, il ne reste qu'à s'envelopper la tête.

Voilà les éclaircissemens que vous m'avez demandés; je suis épouvanté de leur longueur; mais je n'ai pu les faire en moins de paroles, et je m'y suis étendu pour n'y plus revenir.

Adieu, mon bon et digne ami : que de choses j'avois à vous dire! mais votre cœur vous parlera pour le mien. Je me sens l'âme émue, il faut quitter la plume.

CC. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 30 avril 1759.

Monsieur,

Je n'ai oublié ni les grâces dont vous m'avez comblé, ni l'engagement auquel le respect et la reconnoissance ne m'ont pas permis de me refuser. Je n'ai perdu ni la volonté de tenir ma parole, ni le sentiment avec lequel il me convient d'accepter l'honneur que vous m'avez fait. Mais, monsieur le maréchal, cet engagement ne pouvoit être que conditionnel; et, dans l'extrême distance qu'il y a de vous à moi, ce seroit de ma part une témérité inexcusable d'oser habiter votre maison sans savoir si j'y serois vu de vous et de Mme la maréchale avec la même bienveillance qui vous a porté à me l'offrir.

Vos bontés m'ont mis dans une perplexité qu'augmente le désir de n'en pas être indigne. Je conçois comment on rejette avec un respect froid et repoussant les avances des grands qu'on n'estime pas : mais comment, sans m'oublier, en userois-je avec vous, monsieur, que mon cœur honore, avec vous que je rechercherois si vous étiez mon égal ? N'ayant jamais voulu vivre qu'avec mes amis, je n'ai qu'un langage, celui de l'amitié, de la familiarité. Je n'ignore pas combien de mon état au vôtre il faut modifier ce langage; je sais que mon respect pour votre personne ne me dispense pas de celui que je dois à votre rang : mais je sais mieux encore que la pauvreté qui s'avilit devient bientôt méprisable; je sais qu'elle a aussi sa dignité, que l'amour même de la vertu l'oblige de conserver. Je suis ainsi toujours dans le doute de manquer à vous ou à moi, d'être familier ou rampant; et ce danger même, qui me préoccupe, m'empêche de rien faire ou de rien dire à propos. Déjà, sans le vouloir, je puis avoir commis quelque faute, et cette crainte est bien raisonnable à un homme qui ne sait point comment on doit se conduire avec les grands, qui ne s'est point soucié de l'apprendre, et qui n'aura qu'une fois en sa vie regretté de ne le pas savoir.

Pardonnez donc, monsieur le maréchal, la timidité qui me fait hésiter à me prévaloir d'une grâce à laquelle je devois si peu m'attendre, et dont je voudrois ne pas abuser. Je n'ai point, quant à moi, changé de résolution; mais je crains de vous avoir donné lieu de changer de sentiment sur mon compte. Si M. Chassot m'apprend, de votre part et de celle de Mme la maréchale, que je suis toujours le bienvenu, vous verrez, par mon empressement à profiter de vos grâces, que ce n'est pas la crainte d'être ingrat qui m'a fait balancer.

Soit que j'habite votre maison et que je sois admis quelquefois auprès de vous, soit que je reste dans la distance qui me convient, les bontés dont vous m'avez honoré, et la manière dont j'ai tâché d'y répondre, ont mis désormais un intérêt commun entre nous. L'estime réciproque rapproche tous les états; quelque élevé que vous soyez, quelque obscur que je puisse être, la gloire de chacun des deux ne doit plus être indifférente à l'autre. Je me dirai tous les jours de ma vie : « Souviens-toi, que si M. le maréchal duc de Luxembourg t'honora de sa visite, et vint s'asseoir sur ta chaise de paille, au milieu de tes pots cassés, ce ne fut ni pour ton nom ni pour ta fortune, mais pour quelque réputation de probité que tu t'es acquise; ne le fais jamais rougir de l'honneur qu'il t'a fait. » Daignez, monsieur le maréchal, vous dire aussi quelquefois : « Il est dans le patrimoine de mes pères un solitaire qui s'intéresse à moi, qui s'attendrit au bruit de ma bénéficence, qui joint les bénédictions de son cœur à celles des malheureux que je soulage, et qui m'honore, non parce que je suis grand, mais parce que je suis bon. »

Recevez, monsieur le maréchal, les humbles témoignages de ma reconnoissance et de mon profond respect.

CCI. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au petit château de Montmorency, le 15 mai 1759.

Madame,

Toute ma lettre est déjà dans sa date. Que cette date m'honore ! que je l'écris de bon cœur ! Je ne vous loue point, madame, je ne vous remercie point; mais j'habite votre maison. Chacun a son langage, j'ai tout dit dans le mien.

Daignez, madame la maréchale, agréer mon profond respect.

CCII. — A M. LE CHEVALIER DE LORENZI.

Au petit château, le 21 mai 1759.

J'ai fort prudemment fait, monsieur, de supprimer avec vous les remercîmens; vous m'auriez donné trop d'affaires. Tant de livres me sont venus de votre part, que je ne sais par lequel commencer. D'ailleurs le séjour enchanté que j'habite ne me laisse guère le courage de lire, pas même d'écrire, au moins pour le besoin. Dans les charmantes promenades dont je me vois environné, mes pieds me font perdre l'usage de mes mains, et le métier n'en va pas mieux. Si la campagne a besoin de pluie, j'en ai grand besoin aussi. Mme la maréchale m'a marqué qu'elle craignoit que je ne fusse pas bien. Elle a raison : l'on n'est jamais bien quand on n'est pas à sa place, et, dès qu'on en sort, on ne sait plus comment y rentrer. Toutefois je ne saurois me repentir de la faute que je puis avoir commise; et, dussé-je m'accoutumer à un bien-être pour lequel je n'étois pas fait, je ne voudrois pas, pour le repos de ma vie, avoir reçu d'une autre manière l'honneur et les grâces dont m'ont comblé M. et Mme de Luxembourg. Je suis fâché qu'il y ait si loin d'eux à moi. Je ne fais ni ne veux faire ma cour à personne, pas même à eux. J'ai mes règles, mon ton, mes manières, dont je ne saurois changer; mais toute la sensibilité que les témoignages d'estime et de bienveillance peuvent exciter dans une âme honnête, ils la trouveront dans la mienne. Je vois qu'ils s'efforcent de me faire oublier leur rang : s'ils réussissent, je réponds qu'ils seront contens de moi.

Pour vous, monsieur, je ne vous dis rien; j'ai trop à vous dire. Il faut se voir. Ou venez, ou je vais vous chercher. Bonjour.

M. d'Alembert m'a envoyé son recueil, où j'ai vu ma réponse[1]. Je m'étois tenu à l'examen de la question, j'avois oublié l'adversaire. Il n'a pas fait de même; il a plus parlé de moi que je n'avois parlé de lui; il a donc tort.

CCIII. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 27 mai 1759.

Monsieur,

Votre maison est charmante; le séjour en est délicieux. Il le seroit plus encore si la magnificence que j'y trouve et les attentions qui m'y

1. A la Lettre sur les spectacles. (ÉD.)

suivent me laissoient un peu moins apercevoir que je ne suis pas chez moi. A cela près, il ne manque au plaisir avec lequel je l'habite que celui de vous en voir le témoin.

Vous savez, monsieur le maréchal, que les solitaires ont tous l'esprit romanesque. Je suis plein de cet esprit; je le sens et ne m'en afflige point. Pourquoi chercherois-je à guérir d'une si douce folie, puisqu'elle contribue à me rendre heureux? Gens du monde et de la cour, n'allez pas vous croire plus sages que moi : nous ne différons que par nos chimères.

Voici donc la mienne en cette occasion. Je pense que, si nous sommes tous deux tels que j'aime à le croire, nous pouvons former un spectacle rare, et peut-être unique, dans un commerce d'estime et d'amitié (vous m'avez dicté ce mot) entre deux hommes d'états si divers, qu'ils ne sembloient pas faits pour avoir la moindre relation entre eux. Mais pour cela, monsieur, il faut rester tel que vous êtes, et me laisser tel que je suis. Ne veuillez point être mon patron; je vous promets, moi, de ne point être votre panégyriste; je vous promets de plus que nous aurons fait tous deux une très-belle chose, et que notre société, si j'ose employer ce mot, séra, pour l'un et pour l'autre, un sujet d'éloge préférable à tous ceux que l'adulation prodigue. Au contraire, si vous voulez me protéger, me faire des dons, obtenir pour moi des grâces, me tirer de mon état, et que j'acquiesce à vos bienfaits, vous n'aurez recherché qu'un faiseur de phrases, et vous ne serez plus qu'un grand à mes yeux. J'espère que ce n'est pas à cette opinion réciproque qu'aboutiront les bontés dont vous m'honorez.

Mais, monsieur, il faut vous avouer tout mon embarras. Je n'imagine point la possibilité de ne voir que vous et Mme la maréchale, au milieu de la foule inséparable de votre rang, et dont vous êtes sans cesse environnés. C'est pourtant une condition dont j'aurois peine à me départir. Je ne veux ni complaire aux curieux, ni voir, pas même un moment, d'autres hommes que ceux qui me conviennent; et, si j'avois cru faire pour vous une exception, je ne l'aurois jamais faite. Mon humeur qui ne souffre aucune gêne, mes incommodités qui ne la sauroient supporter, mes maximes sur lesquelles je ne veux point me contraindre, et qui sûrement offenseroient tout autre que vous, la paix surtout et le repos de ma vie, tout m'impose la douce loi de finir comme j'ai commencé. Monsieur le maréchal, je souhaite de vous voir, de cultiver votre estime, d'apprendre de vous à la mériter; mais je ne puis vous sacrifier ma retraite. Faites que je puisse vous voir seul, et trouvez bon que je ne vous voie que de cette manière.

Je ne me pardonnerois jamais d'avoir ainsi capitulé avec vous avant d'accepter l'honneur de vos offres, et c'est encore un hommage que je crois devoir à votre générosité, de ne vous dire mes fantaisies qu'après m'être mis en votre pouvoir : car, en sentant quels devoirs j'allois contracter, j'en ai pris l'engagement sans crainte. Je n'ignore pas que mon séjour ici, qui n'est rien pour vous, est pour moi d'une extrême conséquence. Je sais que, quand je n'y aurois couché qu'une nuit, le public, la postérité peut-être, me demanderoient compte de cette seule

nuit. Sans doute ils me le demanderont du reste de ma vie; je ne suis pas en peine de la réponse. Monsieur, ce n'est pas à moi de la faire. En vous nommant, il faut que je sois justifié, ou jamais je ne saurois l'être.

Je ne crois pas avoir besoin d'excuse pour le ton que je prends avec vous. Il me semble que vous devez m'entendre. Monsieur le maréchal, je pourrois, il est vrai, vous parler en termes plus respectueux, mais non pas plus honorables.

CCIV. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Au petit château, le 3 juin 1759.

Madame,

J'apprends que votre santé est parfaitement rétablie, et je compte au nombre de vos bienfaits de m'en réjouir et de vous le dire. Si chacun doit veiller sur la sienne à proportion de ceux qu'elle intéresse, songez quelquefois, je vous supplie, aux nouvelles raisons que vous avez de vous conserver. L'air de votre parc est si bon pour les malades, qu'il ne doit pas l'être moins pour les convalescens; et quant à moi, je m'en trouve trop bien pour ne pas vous le conseiller. Agréez, madame la maréchale, les assurances de mon profond respect.

CCV. — A M. VERNES.

Montmorency, le 14 juin 1759.

Je suis négligent, cher Vernes, vous le savez bien; mais vous savez aussi que je n'oublie pas mes amis. Jamais je ne m'avise de compter leurs lettres ni les miennes, et, quelque exacts qu'ils puissent être, je pense à eux plus souvent qu'ils ne m'écrivent. En rien de ce monde je ne m'inquiète de mes torts apparens, pourvu que je n'en aie pas de véritables, et j'espère bien n'en avoir jamais à me reprocher avec vous. Quand M. Tronchin vous a dit que j'avois pris le parti de ne plus aller à Genève, il a, lui, pris la chose au pis. Il y a bien de la différence entre n'avoir pas pris, quant à présent, la résolution d'aller à Genève, ou avoir pris celle de n'y aller plus. J'ai si peu pris cette dernière, que, si je savois y pouvoir être de la moindre utilité à quelqu'un, ou seulement y être vu avec plaisir de tout le monde, je partirois dès demain. Mais, mon bon ami, ne vous y trompez pas, tous les Génevois n'ont pas pour moi le cœur de mon ami Vernes; tout ami de la vérité trouvera des ennemis partout, et il m'est moins dur d'en trouver partout ailleurs que dans ma patrie. D'ailleurs, mes chers Génevois, on travaille à vous mettre tous sur un si bon ton, et l'on y réussit si bien, que je vous trouve trop avancés pour moi. Vous voilà tous si élégans, si brillans, si agréables! que feriez-vous de ma bizarre figure et de mes maximes gothiques? Que deviendrois-je au milieu de vous, à présent que vous avez un maître[1] en plaisanteries qui vous instruit si bien? Vous me trouveriez fort ridicule, et moi je vous trouverois fort jolis : nous aurions grand'peine à nous accorder ensemble. Je ne veux

1. Voltaire. (ÉD.)

point vous répéter mes vieilles rabâcheries, ni aller chercher de l'humeur parmi vous. Il vaut mieux rester en des lieux où, si je vois des choses qui me déplaisent, l'intérêt que j'y prends n'est pas assez grand pour me tourmenter. Voilà, quant à présent, la disposition où je me trouve, et mes raisons pour n'en pas changer, tant que, ne convenant pas au pays où vous êtes, je ne serai pas dans ce pays-ci un hôte très-supportable, et jusqu'ici je n'y suis pas traité comme tel. Que s'il m'arrivoit jamais d'être obligé d'en sortir, j'espère que je ne rendrois pas si peu d'honneur à ma patrie que de la prendre pour un pis aller.

Adieu, cher Vernes. Je n'ai pas oublié le temps où vous m'offrîtes de me venir voir, et où, quand je vous eus pris au mot, vous ne m'en parlâtes plus. Je n'ai rien dit quand vous êtes resté garçon; et si, maintenant que vous voilà marié et que la chose est impossible, je vous en parle, c'est pour vous dire que je ne désespère point d'avoir le plaisir de vous embrasser, non pas à Montmorency, mais à Genève. Adieu, de tout mon cœur.

CCVI. — A M. Cartier.

Montmorency, le 10 juillet 1759.

Je te remercie de tout mon cœur, mon bon patriote, et de l'intérêt que tu veux bien prendre à ma santé, et des offres humaines et généreuses que cet intérêt t'engage à me faire pour la rétablir. Crois que, si la chose étoit faisable, j'accepterois ces offres avec autant et plus de plaisir de toi que de personne au monde; mais, mon cher, on t'a mal exposé l'état de la maladie : le mal est plus grave et moins mérité, et un vice de conformation, apporté dès ma naissance, achève de le rendre absolument incurable. Tout ce qu'il y aura donc de réel dans l'effet de tes offres, c'est la reconnoissance qu'elles m'inspirent, et le plaisir de connoître et d'estimer un de mes concitoyens de plus.

Quant à ton style, il est bon et honorable : pourquoi veux-tu t'excuser, puisqu'il est celui de l'amitié? Je ne peux mieux te montrer que je l'approuve qu'en m'efforçant de l'imiter, et il ne tient qu'à toi de voir que c'est de bon cœur. Ne serois-tu point par hasard un de nos frères les quakers? Si cela est, je m'en réjouis, car je les aime beaucoup; et, à cela près que je ne tutoie pas tout le monde, je me crois plus quaker que toi. Cependant peut-être n'est-ce pas là ce que nous faisons de mieux l'un et l'autre; car c'est encore une autre folie que d'être sage parmi les fous. Quoi qu'il en soit, je suis très-content de toi et de ta lettre, excepté la fin, où tu te dis encore plus à moi qu'à toi; car tu mens, et ce n'est pas la peine de se mettre à tutoyer les gens pour leur dire aussi des mensonges. Adieu, cher patriote; je te salue et t'embrasse de tout mon cœur. Tu peux compter que je ne mens pas en cela.

CCVII. — A M. le maréchal de Luxembourg.

Août 1759.

Assez d'autres vous feront des complimens. Je sais combien le roi vous est cher, et vous venez d'en recevoir un nouveau témoignage

d'estime[1]. Je sais combien vous êtes bon père, et ce témoignage est une grâce pour votre fils. Vous voyez que mon cœur entend le vôtre, et qu'il sait quelle sorte de plaisir vous touche le plus; il le sait, il le sent, il s'en félicite. Ah! monsieur le maréchal, vous ne savez pas combien il m'est doux de voir que l'inégalité n'est pas incompatible avec l'amitié, et qu'on peut avoir plus grand que soi pour ami.

CCVIII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 31 août 1759.

Non, madame la maréchale, vous ne me faites point de présens, vous n'en faites qu'à ma gouvernante. Quel détour! Est-il digne de vous, et me méprisez-vous assez pour croire me donner ainsi le change? En vérité, madame, vous me faites bien souvenir de moi. J'allois tout oublier, hormis mon devoir; et, comme si j'étois votre egal, mon cœur eût osé s'élever jusqu'à l'amitié : mais vous ne voulez que de la reconnoissance, il faut bien tâcher de vous obéir.

CCIX. — A LA MÊME.

Montmorency, le 29 octobre 1759.

Où êtes-vous à présent, madame la maréchale? à Paris? à l'Ile-Adam? à Versailles? car je sais que vous avez fait ce mois-ci tous ces voyages. Vous me trouverez curieux; mais, puisque cette curiosité m'intéresse, elle est dans l'ordre. A Versailles, vous parlez de moi avec M. le maréchal; à l'Ile-Adam, vous en parlez avec le chevalier de Lorenzi : mais à Paris, avec qui en parlez-vous? Je m'imagine que c'est à Paris qu'on va oublier les gens qu'on aime, et, comme je le hais, je l'accuse de tous les maux que je crains. De grâce, madame la maréchale, songez quelquefois qu'il existe à Montmorency un pauvre ermite à qui vous avez rendu votre souvenir nécessaire, et qui ne va point à Paris. Mais, en vérité, je ne sais de quoi je m'inquiète; après les bontés dont vous m'avez honoré, dois-je craindre d'être oublié dans vos courses? dans quelque lieu que vous puissiez être, n'en sais-je pas un duquel vous ne sortez point?

Vos copies ne sont point encore commencées, mais elles vont l'être. En toutes choses, il faut suivre l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous; ce quelqu'un me presse, et il faut bien tenir ma parole, puisque vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurois de la retirer. Je vais finir la cinquième partie, et, avant de commencer la sixième, je ferai en sorte de vous envoyer la première. Mais, madame la maréchale, quoique vous soyez sûrement une bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent : régulièrement ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous.

Grondez un peu M. le maréchal, je vous supplie, de ce que, dans l'embarras où il est, il prend la peine de m'écrire lui-même. J'ai dé-

1. La survivance de sa charge de capitaine des gardes accordée au duc de Montmorency. (ÉD.)

siré d'avoir souvent de ses nouvelles et des vôtres, mais non pas que ce fût lui qui m'en donnât; ne sait-il pas que je n'ai plus besoin qu'il m'écrive ? S'il m'écrit encore une fois de tout le quartier, je croirai lui avoir déplu. Pour vous, madame, il n'en est pas tout à fait de même. Je crois que j'ai encore besoin de quelques mots d'amitié, et puis, quand je serai sûr également de tous deux, vous pourrez ne jamais m'écrire ni l'un ni l'autre que je n'en serai pas moins content, pourvu que Mlle Gertrude ou M. Dubertier m'apprennent de temps en temps que vous vous portez bien.

CCX. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Novembre 1759.

Quelle vie triste et pénible l'que je pressens d'ici vos ennuis, et que je les partage ! O monsieur le maréchal ! quand viendrez-vous reprendre ici, dans la simplicité de nos promenades champêtres, le contentement, la gaieté, la sérénité d'esprit ? Je me sais presque mauvais gré de la tranquillité dont je jouis ici sans vous; elle n'est plus parfaite quand vous ne la partagez pas.

Depuis ma dernière lettre, je n'ai point eu de rechute, et je suis aussi bien que je puis être pour la saison. Mais vous, monsieur, faites-moi dire un mot de vous, je vous supplie. Je voudrois bien aussi savoir où est M. le duc de Montmorency, et si vous ne l'attendez pas cet hiver.

CCXI. — A M. DELEYRE.

Montmorency, le 10 novembre 1759.

Vous voilà donc, mon cher Deleyre, bien décidément fou; car il n'y a plus de doute sur votre dernière lettre : heureusement ce sont de ces folies qui ont leur terme, qui ne laissent après leur guérison qu'un peu de honte pour cicatrice, et que bien peu d'hommes ont droit de ne pas pardonner. Pour moi, vous jugez bien que je vous la pardonne de tout mon cœur; je souhaite seulement qu'elle ne vous fasse pas faire de sottises.

Puisque vous aimez, vous n'aimez qu'un objet parfait, cela est clair, et ce n'est assurément pas de quoi je dispute : mais il faut m'excuser d'avoir profané je ne dis pas l'idole, mais la divinité de votre cœur. Il faut d'abord vous dire que je crus qu'à votre départ tout étoit fini, et que vous ne vous souveniez plus de vos anciennes adorations que pour vous moquer de vous-même et de votre simplicité. Naturellement vous conviendrez que cette opinion n'étoit pas sans vraisemblance, et que des amours de Paris ne doivent guère durer plus longtemps que cela. J'avois donc pris le ton que j'imaginois que vous prendriez vous-même, ou que du moins vous écouteriez volontiers : mais non; l'absence, le sort cruel, vous voilà toujours dans les sentimens héroïques. A présent que je le sais, je changerai de ton : assurément je n'ai pas dessein de vous offenser, et je conviens que celui qui laisse mal parler de ce qu'il aime, ou n'aime point, ou n'est qu'un lâche.

Mais quelle insulte affreuse lui ai-je donc faite, pour vous plonger

dans le désespoir où vous semblez être? Ai-je outragé ses mœurs, sa vertu, son honnêteté? car c'est sur tout cela que vous vous épuisez en apologie; et, sans mentir, j'aimerois autant que vous ne vous fussiez pas tant gendarmé là-dessus, puisqu'il n'en étoit pas question : c'est, mon cher Deleyre, une maxime de guerre qu'il faut toujours attaquer les places du côté le mieux fortifié. Je l'ai traitée de commère, il est vrai; j'ai eu tort sans doute; et je l'aurois bien plus aujourd'hui, que je vous sais sous le charme, si je confirmois une épithète aussi peu respectueuse. Mais mettez-vous un moment à ma place; je me disois : «Les commères sont importunes, babillardes, curieuses; pour contenter leur curiosité, peu leur importe de troubler le repos d'autrui.» Je me disois qu'une personne discrète et modeste, telle que vous m'aviez peint votre maîtresse, loin de vous exciter à me l'amener, vous en auroit détourné; elle vous auroit dit (me figurois-je) : «Pourquoi voulez-vous inquiéter ce pauvre solitaire? Laissez-le dans sa retraite, puisqu'il veut y rester; je n'aime point à contenter mes fantaisies aux dépens d'autrui.» Au lieu de cela, on vient, on se met au guet, on me poursuit, on s'embarrasse fort peu de me chasser de chez moi; on questionne ma gouvernante : «Pourquoi ceci? pourquoi cela?» on s'amuse à me faire faire un sot personnage, et à vous-même un autre, ne vous déplaise, qui ne valoit guère mieux. Excusez, mon pauvre Deleyre, si, dans la grossièreté de ma nomenclature, j'ai osé appeler cela du commérage : pareille expression ne m'échappera plus. Mais permettez-moi de vous dire, pour la dernière fois, que, bien que foible autant qu'un autre, jamais femme ni fille à pareils procédés n'aura l'honneur de me rendre amoureux d'elle.

Quant à la femme dont vous me parlez, et qui s'est, dites-vous, vantée de dîner avec moi, j'espère qu'elle n'a pas tenu parole; et quant à moi, je n'en ai entendu parler que par vous, non plus que de votre maîtresse, dont je ne sais pas même le nom. Oh! pour celle-là, puisque vous ne la protégez pas, je vais me venger sur elle, et en faire une véritable commère; car, voyez-vous, il m'en faut une absolument, et je vois bien que vous m'abandonnez celle-ci, comme le chasseur jette à l'épervier un morceau de chair pour lui faire lâcher sa proie.

Enfin donc vous vous êtes choisi une maîtresse tendre et vertueuse! Cela n'est pas étonnant; toutes les maîtresses le sont. Vous vous l'êtes choisie à Paris! Trouver à Paris une maîtresse tendre et vertueuse, c'est n'être pas malheureux. Vous lui avez fait une promesse de mariage? Cher Deleyre, vous avez fait une sottise : car, si vous continuez d'aimer, la promesse est superflue; si vous cessez, elle est inutile, et vous peut donner de grands embarras. Mais peut-être cette promesse a-t-elle été payée comptant : en ce cas, je n'ai plus rien à dire. Vous avez signée de votre sang? Cela est presque tragique; mais je ne sais si le choix de l'encre dont on écrit fait quelque chose à la foi de celui qui signe. Je vois que l'amour rend enfans les philosophes, tout aussi bien que nous autres. Cher Deleyre, sans être votre ami, j'ai de l'amitié pour vous, et je suis alarmé de l'état où vous êtes. Ah! de grâce, songez que l'amour n'est qu'illusion, qu'on ne voit rien tel

qu'il est tant qu'on aime; et, s'il vous reste une étincelle de raison, ne faites rien sans l'avis de vos parens.

CCXII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 15 novembre 1759.

Vous ne me répondez point, madame la maréchale; votre silence m'effraye. Il faut que j'aie avec vous quelque tort que j'ignore, ou que j'aie eu trop raison, peut-être, de craindre d'être oublié. Daignez vous mettre à ma place, et soyez équitable. Comblé de tant de caresses, n'ai-je pas dû prévoir la fin de l'illusion qui m'en faisoit trouver digne? Mais où est ma faute? Qu'ai-je fait pour causer cette illusion? qu'ai-je fait pour la détruire? Elle devoit ne point commencer ou ne point finir.... Quoi! sitôt.... C'eût été toujours trop tôt. Si mes alarmes vous ont offensée, étoit-ce en les justifiant qu'il falloit m'en punir?

En vérité, madame la maréchale, j'ai le regret de ne savoir de quoi m'accuser; car, dans la distance qui nous sépare, il vaudroit mieux que le tort fût à moi qu'à vous. Craignant d'avoir commis quelque faute par ignorance, si vous étiez une moins grande dame, j'irois me jeter à vos pieds, et je n'épargnerois ni soumissions ni prières pour effacer vos mécontentemens, bien ou mal fondés: mais, dans le rang où vous êtes, ne vous attendez pas que je fasse tout ce que mon cœur me demande; je dois bien plutôt me punir de l'avoir trop écouté. Si cette lettre reste encore sans réponse, je me dirai qu'il n'en faut plus espérer.

CCXIII. — A M. VERNES.

Montmorency, le 18 novembre 1759.

Je savois, mon cher Vernes, la bonne réception que vous aviez faite à l'abbé de Saint-Nom, que vous l'aviez fêté, que vous l'aviez présenté à M. de Voltaire, en un mot que vous l'aviez reçu comme recommandé par un ami. Il est parti le cœur plein de vous, et sa reconnoissance a débordé dans le mien. Mais pourquoi vous dire cela? n'avez-vous pas eu le plaisir de m'obliger? ne me devez-vous pas aussi de la reconnoissance? n'est-ce pas à vous désormais de vous acquitter envers moi?

Il n'y a rien de moi sous la presse: ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit, tant bien que mal, un livre de Tacite, et j'en reste là. Je ne sais pas assez de latin pour l'entendre, et n'ai pas assez de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai; je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître; j'aurois grand besoin de vous pour l'en rendre digne. Mais parlons de l'*Histoire de Genève*. Vous savez mon sentiment sur cette entreprise; je n'en ai pas changé: tout ce qui me reste à vous dire, c'est que je souhaite que vous fassiez un ouvrage assez vrai, assez beau et assez utile pour qu'il soit impossible de l'imprimer; alors, quoi qu'il arrive, votre manuscrit deviendra un monument précieux qui fera bénir à jamais votre mémoire par tous les vrais citoyens, si tant est qu'il en reste après vous. Je crois que vous ne doutez pas de mon empressement à lire cet ouvrage mais si vous trouvez quelque occasion pour me le faire par-

venir, à la bonne heure; car, pour moi, dans ma retraite, je ne suis point à portée d'en trouver les occasions. Je sais qu'il va et vient beaucoup de gens de Genève à Paris, et de Paris à Genève; mais je connois peu tous ces voyageurs, et n'ai nul dessein d'en beaucoup connoître. J'aime encore mieux ne pas vous lire.

Vous me demandez de la musique : eh Dieu! cher Vernes, de quoi me parlez-vous? Je ne connois plus d'autre musique que celle des rossignols, et les chouettes de la forêt m'ont dédommagé de l'Opéra de Paris. Revenu au seul goût des plaisirs de la nature, je méprise l'apprêt des amusemens des villes. Redevenu presque enfant, je m'attendris en rappelant les vieilles chansons de Genève; je les chante d'une voix éteinte, et je finis par pleurer sur ma patrie en songeant que je lui ai survécu. Adieu.

CCXIV. — A M. DE SILHOUETTE.

Le 2 décembre 1759.

Daignez, monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par votre admistration, et qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas longtemps. Ne pouvant sauver l'État qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gagneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous envioïs votre place; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez longtemps sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste.

CCXV. — A M. DE BASTIDE

Montmorency, le 5 décembre 1759.

J'aurois voulu, monsieur, pouvoir répondre à l'honnêteté de vos sollicitations, en concourant plus utilement à votre entreprise; mais vous savez ma résolution; et, faute de mieux, je suis réduit, pour vous complaire, à tirer de mes anciens barbouillages le morceau ci-joint, comme le moins indigne des regards du public. Il y a six ans que M. le comte de Saint-Pierre m'ayant confié les manuscrits de feu M. l'abbé son oncle, j'avois commencé d'abréger ses écrits, afin de les rendre plus commodes à lire, et que ce qu'ils ont d'utile fût plus connu. Mon dessein étoit de publier cet abrégé en deux volumes, l'un desquels eût contenu les extraits des ouvrages, et l'autre un jugement raisonné sur chaque projet : mais après quelque essai de ce travail, je vis qu'il ne m'étoit pas propre, et que je n'y réussirois point. J'abandonnai donc ce dessein, après l'avoir seulement exécuté sur *la Paix perpétuelle* et sur *la Polysynodie*. Je vous envoie, monsieur, le premier de ces extraits, comme un sujet inaugural pour vous qui aimez la paix, et dont les écrits la respirent. Puissions-nous la voir bientôt retablie entre les puissances! car entre les auteurs on ne l'a jamais vue, et ce n'est pas aujourd'hui qu'on doit l'espérer. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

CCXVI. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG

Montmorency, le 26 décembre 1759.

J'apprends, monsieur le maréchal, la perte que vous venez de faire[1], et ce moment est un de ceux où j'ai le plus de regret de n'être pas auprès de vous; car la joie se suffit à elle-même, mais la tristesse a besoin de s'épancher, et l'amitié est bien plus précieuse dans la peine que dans le plaisir. Que les mortels sont à plaindre de se faire entre eux des attachemens durables! Ah! puisqu'il faut passer sa vie à pleurer ceux qui nous sont chers, à pleurer les uns morts, les autres peu dignes de vivre, que je la trouve peu regrettable à tous égards! Ceux qui s'en vont sont plus heureux que ceux qui restent; ils n'ont plus rien à pleurer. Ces réflexions sont communes : qu'importe? en sont-elles moins naturelles? Elles sont d'un homme plus propre à s'affliger avec ses amis qu'à les consoler, et qui sent aigrir ses propres peines en s'attendrissant sur les leurs.

CCXVII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

15 janvier 1760.

Je vous oublie donc, madame la maréchale? Si vous le pensiez, vous ne daigneriez pas me le faire dire; et, si cela étoit, je ne vaudrois pas la peine que vous vous en aperçussiez. Taxez-moi de lenteur, mais non pas de négligence. L'exactitude dépend de moi, la diligence n'en dépend pas. Jugez-moi sur les faits. Vous savez que je fais pour Mme d'Houdetot une copie pareille à la vôtre. Elle avoit grande envie d'avoir cette copie, et moi grande envie de lui faire plaisir. Cependant il y a trois ans que cette copie est commencée, et elle n'est pas finie : il n'y a pas encore deux mois que la vôtre est commencée, et vous aurez la première partie dans huit jours. En continuant de la même manière, vous aurez le tout en moins d'un an. Comparez, et concluez. Quand j'aurai eu le temps de vous expliquer comment je travaille et comment je puis travailler, vous jugerez vous-même s'il dépend de moi d'aller plus vite. En attendant, j'ai un peu sur le cœur le reproche que vous m'avez fait faire. Je ne croyois pas que vous me jugeassiez sans m'entendre, et que vous me jugeassiez si sévèrement. Je n'oublierai de longtemps que vous m'accusez de vous oublier. Consultez un peu là-dessus M. le maréchal, je vous en supplie. Il y a un temps infini que je ne lui ai écrit. Demandez-lui s'il croit pour cela que je l'oublie. Madame, il faut être lent à donner son estime, afin de n'être pas si prompt à la retirer.

CCXVIII. — A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 29 janvier 1760.

Si j'ai des torts avec vous, monsieur, je n'ai pas celui de ne les pas sentir et de ne me les pas reprocher. Mon silence est bien plus contre moi que contre vous; car comment répondre à une lettre qui m'honore

1. De la duchesse de Villeroy, sa sœur. (ÉD.)

si fort et où je me reconnois si peu? Je laisserai de votre lettre ce qui ne me convient pas; je ne vous rendrai point les éloges que vous me donnez; je suppose que vous n'aimeriez pas à les entendre, et je tâcherai de mériter dans la suite que vous en pensiez autant de moi.

Il y a un peu de la faute de M. Favre[1] si je vous réponds si tard. Il m'avoit promis de me revenir voir, et je m'étois promis, après avoir causé un peu de temps avec lui, de lui remettre une lettre pour vous; je l'ai attendu, et il n'est point revenu. Je l'ai reçu avec simplicité, mais avec joie. Je n'imagine pas qu'une pareille réception puisse rebuter un Génevois et un ami de M. Moultou. Si cela pouvoit être, mon intention seroit bien mal remplie, et j'en serois véritablement affligé.

M. Favre avoit un extrait de votre sermon sur le luxe : il me l'a lu, et je l'ai prié de me le prêter pour le copier. M'entendez-vous, monsieur?

Au reste vous êtes le premier, que je sache, qui ait montré que la feinte charité du riche n'est en lui qu'un luxe de plus; il nourrit les pauvres comme des chiens et des chevaux. Le mal est que les chiens et les chevaux servent à ses plaisirs, et qu'à la fin les pauvres l'ennuient; à la fin, c'est un air de les laisser périr, comme c'en fut un d'abord de les assister.

J'ai peur qu'en montrant l'incompatibilité du luxe et de l'égalité vous n'ayez fait le contraire de ce que vous vouliez : vous ne pouvez ignorer que les partisans du luxe sont tous ennemis de l'égalité. En leur montrant comment il la détruit, vous ne ferez que le leur faire aimer davantage. Il falloit faire voir, au contraire, que l'opinion tournée en faveur de la richesse et du luxe anéantit l'inégalité des rangs, et que tout crédit gagné par les riches est perdu pour les magistrats. Il me semble qu'il y auroit là-dessus un autre sermon bien plus utile à faire, plus profond, plus politique encore, et dans lequel, en faisant votre cour, vous diriez des vérités très-importantes et dont tout le monde seroit frappé.

Vous me parlez de ce Voltaire! Pourquoi le nom de ce baladin souille-t-il vos lettres? Le malheureux a perdu ma patrie; je le haïrois davantage si je le méprisois moins. Je ne vois dans ses grands talens qu'un opprobre de plus qui le déshonore par l'indigne usage qu'il en fait. Ses talens ne lui servent, ainsi que ses richesses, qu'à nourrir la dépravation de son cœur. O Génevois! il vous paye bien de l'asile que vous lui avez donné. Il ne savoit plus où aller faire du mal; vous serez ses dernières victimes. Je ne crois pas que beaucoup d'autres hommes sages soient tentés d'avoir un tel hôte après vous.

Ne nous faisons plus illusion, monsieur; je me suis trompé dans ma lettre à M. d'Alembert : je ne croyois pas nos progrès si grands, ni nos mœurs si avancées. Nos maux sont désormais sans remède; il ne vous faut plus que des palliatifs, et la comédie en est un. Homme de bien, ne perdez pas votre ardente éloquence à nous prêcher l'égalité, vous ne seriez plus entendu. Nous ne sommes encore que des esclaves;

1. Premier syndic de la république de Genève. (Éd.)

apprenez-nous, s'il se peut, à n'être pas des méchans, *non ad vetera instituta, quæ jam pridem, corruptis moribus, ludibrio sunt, revocans*, mais en retardant le progrès du mal par des raisons d'intérêt, qui seules peuvent toucher des hommes corrompus. Adieu, monsieur, je vous embrasse.

P. S. J'allois faire partir ma lettre quand M. Favre est entré. J'ai été charmé de voir qu'il n'étoit pas mécontent de moi. J'ai passé avec lui une demi-journée agréable; nous avons parlé de vous. Il m'a dit que vous méditiez un second sermon sur la même matière; j'en suis fort aise. Bonjour.

CCXIX. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 2 février 1760.

Comptez-vous les mois, monsieur le maréchal? Pour moi, je compte les jours, et il me semble que je trouve cet hiver plus long que les autres. J'attends avec impatience le voyage de Pâques pour célébrer un anniversaire qui me sera toujours cher. J'ai donc oublié d'user du présent, puisque je désire l'avenir; et voilà de quoi vous êtes cause. La vie n'est plus égale quand le cœur a des besoins; alors le temps passe trop lentement ou trop vite; il n'a sa mesure fixe que pour le sage. Mais où est le sage? Que je le plains! il est égal, parce qu'il est insensible; ses heures ont toutes la même longueur, parce qu'il ne jouit d'aucune. Je ne voudrois pas, pour tout au monde, un ami dont la montre iroit toujours bien. Monsieur le maréchal, vous avez fort dérangé la mienne; elle retarde tous les jours davantage, elle est prête à s'arrêter. Je voudrois aller la remonter près de vous, mais cela m'est impossible; mon état et la saison me condamnent à vous attendre.

CCXX. — A M. VERNES.

Sur la mort de sa femme.

Montmorency, le 9 février 1760.

Il y a une quinzaine de jours, mon cher Vernes, que j'ai appris par M. Favre votre infortune; il n'y en a guère moins que je suis tombé malade, et je ne suis pas rétabli. Je ne compare point mon état au vôtre; mes maux actuels ne sont que physiques, et moi, dont la vie n'est qu'une alternative des uns et des autres, je ne sais que trop que ce n'est pas les premiers qui transpercent le cœur le plus vivement. Le mien est fait pour partager vos douleurs, et non pour vous en consoler. Je sais trop bien, par expérience, que rien ne console que le temps, et que souvent ce n'est encore qu'une affliction de plus de songer que le temps nous consolera. Cher Vernes, on n'a pas tout perdu quand on pleure encore; le regret du bonheur passé en est un reste. Heureux qui porte encore au fond de son cœur ce qui lui fut cher! Oh! croyez-moi, vous ne connoissez pas la manière la plus cruelle de le perdre; c'est d'avoir à le pleurer vivant. Mon bon ami, vos peines me font songer aux miennes; c'est un retour naturel aux

malheureux. D'autres pourront montrer à vos douleurs une sensibilité plus désintéressée; mais personne, j'en suis bien sûr, ne les partagera plus sincèrement.

CCXXI. — A MADAME LA COMTESSE D'HOUDETOT.

Montmorency, 1760.

Je suis sensible à l'intérêt que vous prenez à mon état. S'il pouvoit être soulagé, il le seroit par les témoignages de votre amitié. Je me dis tout ce qu'il faut me dire sur mes injustices : ce seront les dernières, et vous ne recevrez plus de moi des plaintes que vous n'avez jamais méritées. Je ne suis pas mieux, c'est tout ce que je puis vous dire. Je n'ai de consolation et de témoignage d'amitié que de vous seule, et c'est bien assez pour moi : mais il n'est pas étonnant que j'en désire de fréquens retours dans un temps où j'ignore si chaque lettre que je reçois de vous, et chaque lettre que je vous écris, ne sera pas la dernière. Adieu. Voilà la *Julie :* je travaille à la première partie, mais lentement, selon mes forces. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous, je vous en conjure, que vous n'avez jamais eu et n'aurez jamais d'ami qui vous soit aussi sincèrement et aussi purement attaché que moi. Croyez encore qu'il n'y a pas un bon sentiment dans une âme humaine qui ne soit au fond de la mienne, et que je n'y nourrisse avec plaisir. Il me seroit doux, si j'avois à ne plus vous revoir, de vous laisser au moins une impression de moi qui vous fît quelquefois rappeler mon souvenir avec plaisir.

Ne donnez point la *Julie* à relier, je vous prie, jusqu'à nouvel avis, car je voudrois bien que, de quelque manière que ce soit, elle ne sortît point de vos mains.

Il faut que vous soyez non-seulement mon amie, mais mon commissionnaire; car je n'ai plus de relation qu'avec vous. Je vous prie donc de vouloir bien vous faire informer à la poste s'il faut affranchir les lettres pour le canton de Berne. J'ai oublié de vous recommander le secret sur l'ouvrage commencé dont je vous ai parlé. Si vous en avez parlé à quelqu'un, il n'y a point de votre faute. Je vous prie de me le dire naturellement, mais de n'en plus reparler. Adieu, encore un coup. J'attends de vos nouvelles, c'est mon seul plaisir en ce monde.

CCXXII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, 5 mars 1760.

Je vous sers lentement et mal, madame la maréchale : il ne faut pas me le reprocher, il faut m'en plaindre. Je n'aurai jamais de tort envers vous qui ne soit un tourment pour moi : c'est vous dire assez que mon tort est involontaire. Si je ne suis pas plus diligent à l'avenir, croyez que je n'aurai pas pu l'être. En vérité, je suis la dupe de l'état que j'ai choisi. J'ai tout sacrifié à l'indépendance, et j'ai tous les tracas de la fortune : je supporterois patiemment tout le reste, mais je murmure contre les occupations désagréables qui m'arrachent au plaisir de travailler pour vous.

Je viens de recevoir, par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer, une lettre de mon libraire de Hollande, sans que je sache comment elle vous est parvenue. Je suppose que c'est par M. de Malesherbes; mais j'aurois besoin d'en être sûr.

Vous savez que je ne vous remercie plus de rien, ni vous, madame, ni M. le maréchal. Vous méritez l'un et l'autre que je ne vous dise rien de plus, et que je vous laisse interpréter ce silence.

Les beaux jours approchent, mais ils viennent bien lentement. J'ai beau compter, ils n'en viennent pas plus vite; ils ne seront venus que quand vous serez ici. Je suis forcé de finir; j'ai vingt lettres indispensables à écrire, dont pas une ne m'intéresse; et, ce qui vous fera juger de mon sort mieux que tout ce que je pourrois dire, je n'en puis faire de courte que celle-ci.

CCXXIII. — A LA MÊME.

Ce jeudi matin.

J'apprends les plus tristes nouvelles, ou plutôt elles se confirment, car Mme de Verdelin m'avoit fait donner avis de la maladie de M. le duc de Montmorency; mais n'en sachant rien de personne de votre maison, je croyois la nouvelle fausse, et j'avois déjà envoyé chez votre jardinier une lettre où je parlois à M. le maréchal de ces bruits et de mon inquiétude, lettre que celle de M. Dubertier me fait retirer. Il me marque qu'on attend aujourd'hui des nouvelles décisives, et me promet de m'en faire part. Je vous supplie, madame la maréchale, de lui rappeler sa promesse, et de me faire instruire exactement de l'état des choses tant qu'il y aura le moindre danger. Je suis dans un trouble qui me permet à peine d'écrire : je ne vous dis rien de mon état; vous en pouvez juger, puisque vous ne me voyez pas.

CCXXIV. — A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 6 mars 1760.

Comblé depuis longtemps, monsieur, de vos bontés, j'en profitois en silence, bien sûr que vous n'auriez pu m'en croire digne si vous m'y eussiez cru peu sensible, et bien plus sûr encore que vous aimiez mieux mériter des remercîmens que d'en recevoir. Je n'ai donc point été surpris de la permission que vous avez donnée à M. Rey, mon libraire, de vous adresser les épreuves du fade recueil qu'enfin je fais imprimer; je suis même tout disposé à croire, et à m'en glorifier, que cette grâce est plus accordée à moi qu'à lui. Mais, monsieur, il n'a pu vous la demander, et je ne puis m'en prévaloir qu'en supposant qu'elle ne vous est pas onéreuse; et c'est sur quoi il ne m'a point éclairci. J'attendois cet éclaircissement d'une de ses lettres, dont il fait mention dans une autre, et qui ne m'est pas parvenue; ce qui me fait prendre la liberté de vous le demander à vous-même.

Je suis trop jaloux de votre estime pour ne pas souffrir à penser que ce long recueil passera tout entier sous vos yeux. Mon ridicule attachement pour ces lettres ne m'aveugle point sur le jugement que vous

en porterez sans doute, et qui doit être confirmé par le public; je souhaiterois seulement que ce jugement se bornât au livre, et ne s'étendît pas jusqu'à l'éditeur. Je tâcherai, monsieur, de justifier cette indulgence par quelque production plus digne de l'approbation dont vous avez honoré les précédentes.

Les épreuves lues, refermées à mon adresse, et mises à la poste, me parviendront exactement. Si les paquets étoient fort gros, nous avons un messager qui va quatre fois la semaine à Paris, et dont l'entrepôt est *à l'hôtel de Grammont, rue Saint-Germain-l'Auxerrois.* Tous les paquets qu'on y porte à mon adresse me parviennent fidèlement aussi, et même quelquefois plus tôt que par la poste, parce que le messager retourne le même jour. Recevez, monsieur, avec mes très-humbles excuses, les assurances de ma reconnoissance et de mon profond respect.

CCXXV. — Au même.

Montmorency, le 18 mai 1760.

M. Rey me marque, monsieur, qu'il a mis à la poste, le 8 de ce mois, un paquet contenant l'épreuve H et la bonne feuille D de la première partie du recueil qu'il imprime. Je n'ai point reçu ce paquet, et il ne m'est rien parvenu l'ordinaire précédent. Permettez-moi donc, monsieur, de vous demander si vous avez reçu ce même paquet : car, comme son retard suspend tout, il m'importeroit de savoir où il faut le réclamer. Le contre-seing, votre cachet, votre nom, sont trop respectés pour que je puisse imaginer qu'un tel paquet se perde à la poste; et je connois trop vos attentions, votre exactitude, pour supposer qu'il vous soit resté. Mais, monsieur, est-il bien sûr que les envois ne passent point par quelque autre main, en sortant des vôtres, et que peut-être ces misérables feuilles n'ont pas quelque lecteur à votre insu? Il y a quinze jours que je reçus deux paquets consécutivement, l'un le lundi, l'autre le lendemain; et je conjecturai que vous n'aviez pas arrangé ainsi cet envoi. Si cela étoit, il seroit à croire qu'un paquet pût se perdre où les autres se retardent.

C'est à regret, monsieur, que je fais passer sous vos yeux ces minuties; mais j'y suis forcé par la chose même, et il est très-sûr que l'importunité que je vous cause me fait beaucoup plus de peine que mon propre embarras.

Agréez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

CCXXVI. — A M. Duchesne, libraire,

En lui renvoyant la comédie des Philosophes.

21 mai 1760.

En parcourant, monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez pas voulu me faire une injure; mais vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle.

CCXXVII. — A M. DE BASTIDE.

Le 16 juin 1760.

M. Duclos vous aura dit, monsieur, qu'il m'envoya la semaine dernière l'argent que vous lui aviez remis pour moi; et j'ai aussi reçu avant-hier le premier cahier de votre nouvel ouvrage périodique, dont je vous fais mes remercîmens. Je l'ai lu avec plaisir; cependant je crains que le style n'en soit un peu trop soigné. S'il étoit un peu plus simple, ne pensez-vous pas qu'il seroit un peu plus clair? Une longue lecture me paroît difficile à soutenir sur le ton que vous avez pris. Je crains aussi que les petites lettres dont vous coupez les matières ne di sent pas grand'chose. Deux ou trois sujets variés, mais suivis, feroient peut-être un tout plus agréable. Si je ne sais ce que je dis, comme il est probable, acte de mon zèle, et puis jetez mon papier au feu.

Quand vous ferez imprimer *la Paix perpétuelle*, vous voudrez bien, monsieur, ne pas oublier de m'envoyer les épreuves. J'approuve fort le changement de M. Duclos. Il est très-apparent que le public ne prendroit pas le mot de *secte* dans le sens que je l'avois écrit; au reste, ce sens peut être contre la bonne acception du mot, mais il n'est pas contre mes principes.

Il y a une note où je dis que dans vingt ans les Anglois auront perdu leur liberté : je crois qu'il faut mettre *le reste de leur liberté;* car il y en a d'assez sots pour croire qu'ils l'ont encore.

Quand vous me demandez de vous ouvrir mon portefeuille, voulez-vous, monsieur, insulter à ma misère? Non; mais vous oubliez que vous avez vu le fond du sac. Je vous salue de tout mon cœur.

CCXXVIII. — A VOLTAIRE.

Montmorency, le 17 juin 1760.

Je ne pensois pas, monsieur, me retrouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.

Cette lettre, vous ayant été réellement adressée, n'étoit point destinée à l'impression. Je la communiquai, sous condition, à trois personnes, à qui les droits de l'amitié ne me permettoient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettoient encore moins d'abuser de leur dépôt, en violant leur promesse. Ces trois personnes sont : Mme de Chenonceaux, belle-fille de Mme Dupin, Mme la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. Mme de Chenonceaux souhaitoit que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre. Il vous fut demandé; vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, « qu'il l'a trouvée il y a quelques semaines chez les libraires

de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparoissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal. »

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très-sûr que, jusqu'ici, l'on n'avoit pas même ouï parler à Paris de cette lettre; il est très-sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey, n'a pu lui venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin, il est très-sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite : vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve et ne la prêtera point sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas : mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela; mais si je ne pouvois éviter qu'elle le fût, et qu'instruit à temps je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paroît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai pas l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public; mais si vous en vouliez faire une pour être publiée et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur; vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu : vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux; c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais enfin, puisque vous l'avez voulu; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur étoit pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute : je ne manquerai jamais au respect que je leur dois, ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur.

CCXXIX. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Le 20 juin 1760.

Voici, madame, la troisième partie des *Lettres*. Je tâcherai que vous les ayez toutes au mois de juillet, et, puisque vous ne dédaignez pas de les faire relier, je me propose de donner à cette copie le seul mérite que puisse avoir un manuscrit de cette espèce, en y insérant une petite addition qui ne sera pas dans l'imprimé[1]. Vous voyez, madame la maréchale, que je ne vous rends pas le mal pour le mal, car je cherche à trouver quelque chose qui vous amuse, vous et M. le maréchal; au lieu que vous ne cessez de vous occuper ici, l'un et l'autre, à me rendre ma solitude ennuyeuse quand vous n'y êtes plus.

CCXXX. — A LA MÊME.

Ce lundi 20 juillet 1760.

Vous savez mes regrets, et vous me les pardonnez : je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'étoit qu'un chien, mais il m'aimoit; il étoit sensible, désintéressé, d'un bon naturel. Hélas ! comme vous le dites, combien d'amis prétendus ne le valoient pas ! Heureux même si je retrouvois ces avantages dans la recherche dont vous voulez bien vous occuper; mais, quel qu'en soit le succès, j'y verrai toujours les soins de l'amitié la plus précieuse qui jamais ait flatté mon cœur; et cela seul dédommage de tout. J'ai été plus malade ces temps derniers, j'ai eu des vomissemens; mais je suis mieux, et il me reste plus de découragement et d'ennui que de mal. Je ne puis m'occuper à rien : les romans même finissent par m'ennuyer. J'ai voulu prendre *Childéric;* il y faut renoncer. C'en est fait, je ne redonnerai de ma vie un seul coup de plume; mes vains efforts ne feroient qu'exciter votre pitié. Il ne me reste qu'une occupation, qu'une consolation dans la vie, mais elle est douce; c'est de m'attendrir en pensant à vous.

CCXXXI. — A LA MÊME.

Le lundi 28 juillet 1760.

Votre lettre, madame la maréchale, m'a tiré de la peine où me tenoient mille bruits populaires, qui tous tendoient à m'alarmer. Il me paroîtra toujours bizarre que je me sois donné des attachemens qui m'intéressent aux nouvelles publiques; mais, quoi qu'il arrive, ces nouvelles ne m'intéresseront jamais guère par elles-mêmes, et je me soucierai toujours fort peu du sort de la Normandie, quand M. le maréchal n'y sera pas[2]. Tant qu'il y est, rien de ce qui s'y passe ne peut m'être indifférent. Sa santé, sa sûreté, son repos, sa gloire, me rendent attentif à tout ce qui s'y rapporte. C'est un des inconvéniens inévitables dans les attachemens inégaux, qu'on n'évite l'ingratitude que

1. Les *Aventures de milord Édouard Bomston.* (ÉD.)
2. Le maréchal de Luxembourg étoit gouverneur de Normandie. (ÉD.)

par l'indiscrétion; et je n'ai pas peur d'être jamais tenté de délibérer sur cette alternative, lorsqu'il sera question de vous. Je n'ai offert ni de suivre M. le maréchal, ni de vous aller voir. Vous avez là-dessus très-bien dit à Mme du Deffand que je ne me déplaçois pas ainsi. Vous avez bien raison; ce seroit beaucoup me déplacer que de me croire quelque chose en pareilles circonstances. En vous rappelant la lettre que je vous écrivis à l'occasion de Saint-Martin, je vous ai parlé pour toute ma vie, et je vous la rappelle pour la dernière fois. Si jamais l'attachement d'un homme qui n'a que du zèle pouvoit vous être de la moindre utilité, c'est à vous de vous en souvenir.

J'espère, madame, par ce que vous me marquez, que le voyage de M. le maréchal ne sera pas de longue durée, et que vous n'irez pas à Rouen. Puisque, dans le fort de vos inquiétudes, vous avez bien voulu penser à l'abbé Morellet, j'espère aussi que, quand elles seront calmées, vous voudrez bien ne pas l'oublier, et que vous achèverez la bonne œuvre que vous avez si bien commencée. Si vous receviez quelque nouvelle favorable, je vous supplierois d'en faire immédiatement part à M. d'Alembert, afin que le pauvre abbé en fût instruit plus promptement. Deux heures de peine de plus ou de moins ne sont pas une petite affaire pour un prisonnier, et, à juger de son cœur par le mien, le sentiment de vos bienfaits lui doit être trop cher pour ne pas le lui donner le plus tôt qu'il est possible.

CCXXXII. — A LA MÊME.

Ce mercredi 6 août.

Je suis chargé, madame, par l'abbé Morellet de vous témoigner sa reconnoissance, et pour les soins que vous avez bien voulu prendre en sa faveur, et pour la bonté avec laquelle vous l'avez reçu. Il m'a écrit de la campagne où il est, et il m'a marqué qu'après avoir eu l'honneur de vous voir, il n'étoit plus surpris que vous fussiez exceptée de mon renoncement au monde et à ses pompes; ce sont ses termes : de sorte que, si l'on accuse encore ma conduite d'être en contradiction avec mes principes, j'aurai toujours une réponse assurée quand il vous plaira d'en faire les frais, très-sûr d'avoir autant réfuté de gens que vous aurez bien voulu recevoir de visites. M. d'Alembert me prie aussi d'être son interprète envers vous. Mais moi, qui ai tant de choses à dire, qui sera le mien? mon silence.

Je n'entends point parler du retour de M. le maréchal; je vois bien qu'il faut renoncer à l'espoir de vous voir cet été. Voilà donc déjà l'hiver venu, et malheureusement le printemps n'en est pas plus rapproché de nous. Vos voyages en ce pays m'ont fait perdre la montre d'Émile; le temps ne coule plus également pour moi.

CCXXXIII. — A M....

Montmorency, le 6 décembre 1760.

Il y a longtemps, monsieur, que je vous dois une réponse et un remercîment. Ce n'est ni par oubli ni par négligence que je ne me

suis pas plus tôt acquitté de ce devoir; mais vous souhaitiez que j'entrasse avec vous dans des discussions qui demandent plus de temps que mes occupations et la saison où nous sommes ne m'en ont laissé jusqu'ici. Il faut donc que vous me permettiez de renvoyer à un moment de loisir la réponse raisonnée que vous exigez de moi, et que vous vous contentiez, quant à présent, de mon remercîment très-humble à l'attention dont vous m'avez honoré.

Quoique je sois fort éloigné de faire cause commune avec les philosophes dont vous parlez, je ne suis pas en tout de votre avis; mais, bien loin de trouver mauvais que vous ne soyez pas du mien, je ne puis qu'être sensible à la manière obligeante et honnête dont vous le combattez. Vous pensez trop bien ou trop mal de moi, monsieur: vous me croyez philosophe, et je ne le suis pas; vous me croyez entêté de mes sentimens, et je le suis encore moins. Je ne puis pas faire que je croie ce que je ne crois pas, et que je ne croie pas ce que je crois; mais ce que je puis, c'est de n'être point fâché contre quiconque, n'étant pas de mon sentiment, dit le sien sans détour et avec franchise.

Au surplus, je doute que personne au monde aime et respecte plus sincèrement la religion que moi; ce qui n'empêche pas que je ne déteste et méprise ce que les hommes y ont ajouté de barbare, d'injuste et de pernicieux à la société. Je ne renonce pas au plaisir de discuter plus au long ce sujet avec vous. En attendant, trouvez bon, monsieur, qu'avec la simplicité dont j'use avec tout le monde, je vous assure de ma reconnoissance et de mon respect.

CCXXXIV. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 6 octobre 1760.

Vous savez, madame, que je ne vous remercie plus de rien. Je me contenterois donc de vous parler de ma santé, si elle n'étoit assez bonne pour n'en rien dire. Vous me faites tort de croire que je ne me soucie pas assez de me conserver. Vous et M. le maréchal m'avez rendu l'amour de la vie; elle me sera chère tant que vous y prendrez intérêt. M. le prince de Conti est venu ici avec Mme de Boufflers, et je n'ignore pas à qui s'adressoit cette visite. Je ne suis point surpris que l'honneur de votre bienveillance m'en attire d'autres; mais, en voyant la considération qu'on me témoigne, je suis effrayé des dettes que je vous fais contracter. Les perdreaux que j'ai reçus me confirment que M. le maréchal se porte bien, et que vous ne m'oubliez ni l'un ni l'autre. Pour moi, je ne sais si je dois être bien aise ou fâché d'avoir si peu de mérite à penser continuellement à vous; mais je sais bien qu'il ne se passe pas une heure dans la journée où votre nom ne soit prononcé dans ma retraite avec attendrissement et respect.

Votre copie n'est pas encore achevée; vous ne sauriez croire combien je suis détourné dans cette saison. Mais cependant, madame, vous aurez la sixième partie avant le 15, ou j'aurai manqué de parole à Mme d'Houdetot, et je tâche de n'en manquer à personne.

CCXXXV. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Le 7 octobre 1760.

Si j'avois à me fâcher contre vous, monsieur le maréchal, ce seroit de la trop grande exactitude à répondre à laquelle vous m'avez accoutumé, et qui fait que je m'alarme aussitôt que vous en manquez. J'étois inquiet, et je n'avois que trop raison de l'être. Mme la maréchale étoit malade, et je n'en savois rien! La maladie de Mme la princesse de Robeck vous tenoit en peine, et je n'en savois rien! Après cela, pensez-vous que je puisse être tranquille toutes les fois que vous tarderez à me répondre? Comment puis-je alors éviter de me dire que, si tout alloit bien, vous auriez déjà répondu?

Mme la maréchale est quitte de sa fièvre : mais ce n'est pas assez; je voudrois bien apprendre aussi qu'elle est quitte de son rhume et n'a plus besoin de garder le lit. Sans écrire vous-même, faites-moi marquer, je vous prie, par quelqu'un de vos gens comment, elle se trouve. Il faut bien que mon attachement vous coûte un peu de peine, quand il ne me laisse pas non plus sans souci.

La nouvelle perte dont vous êtes menacé, ou plutôt que vous avez déjà faite, vous affligera sans vous surprendre; vous n'avez que trop eu le temps de la pressentir et de vous y préparer. Après l'avoir pleurée vivante, vous devez voir avec quelque sorte de consolation le moment qui terminera ses langueurs. Vivre pour souffrir n'est pas un sort désirable; mais ce qui est désirable et rare est de porter jusqu'à la fin de ses peines la sécurité qui les adoucit; elle cessera de souffrir sans avoir eu l'effroi de cesser de vivre. Tandis qu'elle est dans cet état paisible, mais sans ressource, le meilleur souhait qui me reste à faire pour vous et pour elle est de vous savoir bientôt délivré du sentiment de ses maux.

CCXXXVI. — A M. DELALIVE.

Le 7 octobre 1760.

J'étois occupé, monsieur, au moment que je reçus votre présent[1], à un travail qui ne pouvoit se remettre, et qui m'empêcha de vous en remercier sur-le-champ. Je l'ai reçu avec le plaisir et la reconnoissance que me donnent tous les témoignages de votre souvenir.

Venez, monsieur, quand il vous plaira, voir ma retraite ornée de vos bienfaits; ce sera les augmenter, et les momens que vous aurez à perdre ne seront point perdus pour moi. Quant au scrupule de me distraire, n'en ayez point. Grâces au ciel, j'ai quitté la plume pour ne la plus reprendre; du moins l'unique emploi que j'en fais désormais craint peu les distractions. Que n'ai-je été toujours aussi sage! je serois aimé des bonnes gens, et ne serois point connu des autres. Rentré dans l'obscurité qui me convient, je la trouverai toujours honorable et douce, si je n'y suis point oublié de vous.

[1] Une collection de gravures. (ÉD.)

CCXXXVII. — A MADAME DE BOUFFLERS.

Montmorency, le 7 octobre 1760.

Recevez mes justes plaintes, madame : j'ai reçu de la part de M. le prince de Conti un second présent de gibier, dont sûrement vous êtes complice, quoique vous sussiez qu'après avoir reçu le premier j'avois résolu de n'en plus accepter d'autre. Mais Son Altesse Sérénissime a fait ajouter dans la lettre que ce gibier avoit été tué de sa main; et j'ai cru ne pouvoir refuser ce second acte de respect à une attention si flatteuse. Deux fois je n'ai songé qu'à ce que je devois au prince; il sera juste, à la troisième, que je songe à ce que je me dois.

Je suis vivement touché des témoignages d'estime et de bonté dont m'a honoré Son Altesse, et auxquels j'aurois le moins dû m'attendre. Je sais respecter le mérite jusque dans les princes, d'autant plus que, quand ils en ont, il faut qu'ils en aient plus que les autres hommes. Je n'ai rien vu de lui qui ne soit selon mon cœur, excepté son titre; encore sa personne m'attire-t-elle plus que son rang ne me repousse. Mais, madame, avec tout cela, je n'enfreindrai plus mes maximes, même pour lui. Je leur dois peut-être en partie l'honneur qu'il m'a fait; c'est encore une raison qu'elles me soient toujours chères. Si je pensois comme un autre, eût-il daigné me venir voir? Hé bien! j'aime mieux sa conversation que ses dons.

Ces dons ne sont que du gibier, j'en conviens; mais qu'importe? Ils n'en sont que d'un plus grand prix, et je n'y vois que mieux la contrainte dont on use pour me les faire accepter. Selon moi, rien de ce que l'on reçoit n'est sans conséquence. Quand on commence par accepter quelque chose, bientôt on ne refuse plus rien. Sitôt qu'on reçoit tout, bientôt on demande; et quiconque en vient à demander fait bientôt tout ce qu'il faut pour obtenir. La gradation me paroît inévitable. Or, madame, quoi qu'il arrive, je n'en veux pas venir là.

Il est vrai que M. le maréchal de Luxembourg m'envoie du gibier de sa chasse, et que je l'accepte.

Je suis bien heureux qu'il ne m'envoie rien de plus; car j'aurois honte de rien refuser de sa main. Mais je suis très-sûr qu'il m'aime trop pour abuser de ses droits sur mon cœur, et pour avilir toute la pureté de mon attachement pour lui. M. le maréchal de Luxembourg est avec moi dans un cas unique. Madame, je suis à lui; il peut disposer comme il lui plaît de son bien.

Voilà une bien grande lettre employée à ne vous parler que de moi : mais je crois que vous ne vous tromperez pas à ce langage; et, si je vous fais mon apologie avec tant d'inquiétude, vous en verrez aisément la raison.

CCXXXVIII. — A M. LE CHEVALIER DE LORENZI.

Montmorency, le 31 octobre 1760.

Je prévis bien, cher chevalier, que le mauvais temps vous empêcheroit de venir lundi dernier, comme vous me l'aviez marqué, et je fus plus fâché qu'alarmé de ne vous pas voir arriver. Je n'aurois

même goûté qu'à demi le plaisir de passer une heure ou deux avec vous; car j'étois malade et insociable. Je suis rétabli, ou à peu près; mais je ne sais si l'hiver, qui s'avance en manteau fourré de neige, me laissera recouvrer le plaisir perdu aussitôt que la santé. Quoi qu'il en soit, que je vous revoie ou non, je pourrai passer des momens moins agréables, mais je n'en penserai pas moins à vous, et ne vous en aimerai pas moins. Je sens que je me suis attaché à vous sûrement plus que vous ne pensez et plus que je n'ai d'abord pensé moi-même. J'en juge par le plaisir sensible et vrai que j'éprouve quand je vous vois. Je ne suis pas recherchant, il est vrai; et mon cœur est usé pour l'amitié : je laisse venir ceux qui viennent, et s'en aller ceux qui s'en vont; mais j'aime encore à être aimé. Quand on me convient autant que vous, je ne demeure guère en reste; et, si je ne suis pas le premier à mettre ma mise, je ne le suis pas non plus à la retirer.

Je vous remercierois davantage d'avoir fait ma commission avec tant d'exactitude, si vous ne l'aviez faite aussi avec une magnificence qui m'effraye. Je soupçonne, par cet essai, que vous n'êtes pas fort propre à être un commissionnaire de copiste. Dépêchez-vous bien vite de m'envoyer mon mémoire, afin que je sache à quoi m'en tenir, et que je m'arrange pour écorcher les pratiques de manière à me payer bientôt de toute cette profusion.

La *Julie* s'avance, et je commence à espérer que, si les glaces ne ferment pas les canaux de bonne heure, elle pourra paroître ici cet hiver. Vous avez pris tant d'intérêt aux sujets d'estampes, que vous apprendrez avec plaisir qu'ils seront exécutés; j'ai vu les premiers dessins; j'en suis très-content, et l'on en grave actuellement les planches. Ce n'est pas mon libraire qui a fait cette entreprise, c'est un M. Coindet, mon compatriote, homme de goût, qui aime les arts, et qui s'y connoît. Il a choisi d'excellens artistes, et l'ouvrage sera fait avec le plus grand soin : cela fera, ce me semble, un des plus agréables recueils d'estampes qu'on ait vus depuis longtemps; et je ne doute pas que, s'il y avoit quelque succès à espérer pour le livre, elles n'y pussent contribuer beaucoup : le malheur est qu'elles se débiteront séparément. Adieu, cher chevalier. Je vous parle de mes affaires parce que je pense à moi premièrement : mais c'est à vous que j'en parle; voyez quelle conclusion vous devez tirer de là.

CCXXXIX. — A M. ***[1].

Montmorency, ... 1760.

Le mot propre me vient rarement, et je ne le regrette guère en écrivant à des lecteurs aussi clairvoyans que vous. La préface[2] est imprimée, ainsi je n'y puis plus rien changer. Je l'ai déjà cousue à la première partie; je l'en détacherai pour vous l'envoyer, si vous voulez; mais elle ne contient rien dont je ne vous aie déjà dit ou écrit la substance; et j'espère que vous ne tarderez pas à l'avoir avec le livre même,

1. Duclos? — 2. Celle de *la Nouvelle Héloïse*. (Éd.)

car il est en route. Malheureusement mes exemplaires ne viennent qu'avec ceux du libraire. J'espère pourtant faire en sorte que vous ayez le vôtre avant que le livre soit public.

Comme cette préface n'est que l'abrégé de celle dont je vous ai parlé, je persiste dans la pensée de donner celle-ci à part; mais j'y dis trop de bien et trop de mal du livre pour la donner d'avance; il faut lui laisser faire son effet, bon ou mauvais, de lui-même, et puis la donner après.

Quant aux aventures d'Édouard, il seroit trop tard, puisque le livre est imprimé : d'ailleurs, craignant de succomber à la tentation, j'en ai jeté les cahiers au feu, et il n'en reste qu'un court extrait que j'en ai fait pour Mme la maréchale de Luxembourg, et qui est entre ses mains.

A l'égard de ce que vous me dites de Wolmar, et du danger qu'il peut faire courir à l'éditeur, cela ne m'effraye point; je suis sûr qu'on ne m'inquiétera jamais justement, et c'est une folie de vouloir se précautionner contre l'injustice. Il reste là-dessus d'importantes vérités à dire, et qui doivent être dites par un croyant. Je serai ce croyant-là; et, si je n'ai pas le talent nécessaire, j'aurai du moins l'intrépidité. A Dieu ne plaise que je veuille ébranler cet arbre sacré que je respecte, et que je voudrois cimenter de mon sang; mais j'en voudrois bien ôter les branches qu'on y a greffées, et qui portent de si mauvais fruits.

Quoique je n'aie plus reçu de nouvelles de mon libraire depuis la dernière feuille, je crois son envoi en route, et j'estime qu'il arrivera à Paris vers Noël. Au reste, si vous n'êtes pas honteux d'aimer cet ouvrage, je ne vois pas pourquoi vous vous abstiendriez de dire que vous l'avez lu, puisque cela ne peut que favoriser le débit. Pour moi, j'ai gardé le secret que nous nous sommes promis mutuellement; mais si vous me permettez de le rompre, j'aurai grand soin de me vanter de votre approbation.

Un jeune Génevois, qui a du goût pour les beaux-arts, a entrepris de faire graver, pour ce livre, un recueil d'estampes dont je lui ai donné les sujets : comme elles ne peuvent être prêtes à temps pour paroître avec le livre, elles se débiteront à part.

CCXL. — A M. LE CHEVALIER DE LORENZI.

Montmorency, le 3 novembre 1760.

Vous allez à Versailles, mon cher chevalier; j'en suis charmé, et je ne me croirai pas tout à fait absent des personnes que vous allez voir, tant que vous serez auprès d'elles. Je vous envierois de semblables voyages en pareille occasion, s'il ne falloit vous envier en même temps votre état, qui vous les rend convenables; et chacun doit être content du sien. Allez donc, cher chevalier; faites un bon voyage; parlez de moi, parlez pour moi. Vous connoissez mes sentimens, vous direz mieux que je ne dirois; un ami vaut mieux que soi-même en mille occasions, et surtout en celle-là. Ne manquez pas, à votre retour, de me donner amplement des nouvelles; il y a très-longtemps que je n'en

ai aucune d'aucun côté; la voiture aux provisions est venue que j'étois malade, et je n'en ai rien su. J'ai envoyé, le 16 du mois dernier, un paquet à Mme la maréchale; je n'ai aucun avis de la réception.

Vous ne me soupçonnez pas, je pense, d'être insensible au souvenir de Mme de Boufflers; ou je me trompe fort, ou vous êtes bien sûr que je ne pécherai jamais envers elle par ce côté-là : mais quand vous voulez que je lui écrive, nous sommes loin de compte; j'ai bien de la peine à répondre à ceux qui m'écrivent, ce n'est pas pour écrire à ceux qui ne me répondent point. D'ailleurs je trouve bien mieux mon compte à penser à elle qu'à lui écrire; car en moi-même je lui dis tout ce qu'il me plaît; et, en lui écrivant, il ne faut lui dire que ce qui convient. Considérez encore que les devoirs et les soins changent selon les états. Vous autres gens du monde, qui ne savez que faire de votre temps, êtes trop heureux d'avoir des lettres à écrire pour vous amuser; mais quand un pauvre copiste a passé la journée à son travail, il ne s'en délasse point à écrire des lettres; il faut qu'il quitte la plume et le papier. En général, je suis convaincu qu'un homme sage ne doit jamais former de liaisons dans des conditions fort au-dessus de la sienne; car, quelque convenance d'humeur et de caractère, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve, il en résulte toujours dans sa manière de vivre une multitude d'inconvéniens secrets qu'il sent tous les jours, qu'il ne peut dire à personne, et que personne ne peut deviner. Pour moi, à Dieu ne plaise que je veuille jamais rompre des attachemens qui font le bonheur de ma vie, et qui me deviennent plus chers de jour en jour. Mais j'ai bien résolu d'en retrancher tout ce qui me rapproche d'une société générale pour laquelle je ne suis point fait. Je vivrai pour ceux qui m'aiment, et ne vivrai que pour eux. Je ne veux plus que les indifférens me volent un seul moment de ma vie; je sais bien à quoi l'employer sans eux.

L'explication que vous m'avez donnée au sujet du papier ne vous justifie pas tout à fait de la profusion dont je vous accuse : mais comme j'aurai peu d'argent à débourser, grâce à l'attention de M. le prince de Conti, je ne me plains pas beaucoup d'une dépense que je ne dois payer qu'en chansons. Afin donc de n'être pas chargé d'un dépôt, je prendrai le papier pour mon compte; au moyen de quoi je taxerai ma copie comme si j'avois fourni le papier, et nous déduirons sur le payement trente-trois livres avancées par Son Altesse. Quant à vous, je consens à ne vous rembourser les neuf francs qu'à notre première entrevue; mais je voudrois bien ne pas les garder trop longtemps. Je dois vous dire encore que le grand papier destiné à la copie du manuscrit a été un peu limé par le dos dans la voiture; ce qui peut rendre la reliure plus difficile et moins solide : d'ailleurs la forme m'en paroît bien grande pour être employée dans toute sa grandeur. Ne conviendroit-il pas de le plier en deux pour lui donner un format in-4, à peu près comme celui du manuscrit? De cette manière la limure ne seroit plus au dos, mais sur la tranche, et cela s'en iroit en le reliant. Vous pourrez là-dessus savoir à loisir les intentions du prince; car j'ai commencé par la musique, et je ne prendrai le manuscrit que quand

elle sera faite. Adieu, cher chevalier. Je ne vous dirai plus que je vous aime de tout mon cœur; mais si jamais je cesse, *quod absit*, alors je vous le dirai.

P. S. Je connois un traité de l'éducation médicinale des enfans, et j'ai trouvé ce titre si bête, que je n'ai pas daigné lire l'ouvrage : mais que celui dont vous parlez soit celui-là ou un autre, s'il vous tomboit aisément sous la main, je ne serois pas fâché de le parcourir; sinon, nous pouvons le laisser là. Adieu : le reste pour une autre fois.

Scriptus et in tergo, necdum finitus, Orestes.

CCXLI. — A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 5 novembre 1760.

Je vois, monsieur, par la réponse dont vous m'avez honoré, que j'ai commis, sans le savoir, une indiscrétion pour laquelle je vous dois, avec mes humbles excuses, ma justification, autant qu'il est possible. Prenant donc la discussion dans laquelle vous voulez bien entrer avec moi comme une permission d'y entrer à mon tour, j'userai de cette liberté pour vous exposer les raisons de mon sentiment, que j'estimois être aussi le vôtre, sur l'affaire en question.

Je remarquerai d'abord qu'il y a sur le droit des gens beaucoup de maximes incontestées, lesquelles sont pourtant et seront toujours vaines et sans effet dans la pratique, parce qu'elles portent sur une égalité supposée entre les États comme entre les hommes; principe qui n'est vrai, pour les premiers, ni de leur grandeur, ni de leur forme, ni par conséquent du droit relatif des sujets, qui dérive de l'une et de l'autre. Le droit naturel est le même pour tous les hommes, qui tous ont reçu de la nature une mesure commune, et des bornes qu'ils ne peuvent passer; mais le droit des gens, tenant à des mesures d'institution humaine et qui n'ont point de terme absolu, varie et doit varier de nation à nation. Les grands États en imposent aux petits et s'en font respecter; cependant ils ont besoin d'eux et plus besoin peut-être que les petits n'ont des grands. Il faut donc qu'ils leur cèdent quelque chose en équivalent de ce qu'ils en exigent. Les avantages pris en détail ne sont pas égaux, mais ils se compensent; et de là naît le vrai droit des gens, établi non dans les livres, mais entre les hommes. Les uns ont pour eux les honneurs, le rang, la puissance; les autres, le profit ignoble, et la petite utilité. Quand les grands États voudront avoir à eux seuls leurs avantages, et partager ceux des petits, ils voudront une chose impossible, et, quoi qu'ils fassent, ils ne parviendront jamais à établir dans les petites choses cette parité qu'ils ne souffrent pas dans les grandes.

Les différences qui naissent de la nature du gouvernement ne modifient pas moins nécessairement les droits respectifs des sujets. La liberté de la presse, établie en Hollande, exige dans la police de la librairie des règlemens différens de ceux qu'on lui donne en France, où cette liberté n'a ni ne peut avoir lieu. Si l'on vouloit, par des traités de puissance à puissance, établir une police uniforme et les mêmes

règlemens sur cette matière entre les deux États, ces traités seroient bientôt sans effet, ou l'un des deux gouvernemens changeroit de forme, attendu que dans tout pays il n'y a jamais de lois observées que celles qui tiennent à la nature du gouvernement.

Le débit de la librairie est prodigieux en France, presque aussi grand que dans le reste de l'Europe entière. En Hollande, il est presque nul. Au contraire, il s'imprime proportionnellement plus de livres en Hollande qu'en France. Ainsi l'on pourroit dire, à quelque égard, que la consommation est en France, et la fabrication en Hollande, quand même la France enverroit en Hollande plus de livres qu'elle n'en reçoit du même pays; parce que, où le François est consommateur, le Hollandois n'est que facteur : la France reçoit pour elle seule; la Hollande reçoit pour autrui. Tel est, entre les deux puissances, l'état *relatif* de cette partie du commerce; et cet état, forcé par les deux constitutions, reviendra toujours, malgré qu'on en ait. J'entends bien que le gouvernement de France voudroit que la fabrique fût où est la consommation; mais cela ne se peut, et c'est lui-même qui l'empêche par la rigueur de la censure. Il ne sauroit, quand il le voudroit, adoucir cette rigueur; car un gouvernement qui peut tout ne peut pas s'ôter à lui-même les chaînes qu'il est forcé de se donner pour continuer de tout pouvoir. Si les avantages de la puissance arbitraire sont grands, un pouvoir modéré a aussi les siens, qui ne sont pas moindres; c'est de faire, sans inconvénient, tout ce qui est utile à la nation.

Suivant une des maximes du gouvernement de France, il y a beaucoup de choses qu'on ne doit pas permettre, et qu'il convient de tolérer : d'où il suit qu'on peut et qu'on doit souffrir l'entrée de tel livre dont on ne doit pas souffrir l'impression. Et en effet, sans cela, la France, réduite presque à sa seule littérature, feroit scission avec le corps de la république des lettres, retomberoit bientôt dans la barbarie, et perdroit même d'autres branches de commerce auxquelles celle-là sert de contre-poids. Mais quand un livre, imprimé en Hollande parce qu'il n'a pu ni dû être imprimé en France, y est pourtant réimprimé, le gouvernement pèche alors contre ses propres maximes, et se met encore en contradiction avec lui-même. J'ajoute que la parité dont il s'autorise est illusoire; et la conséquence qu'il en tire, quoique juste, n'est pas équitable : car, comme on imprime en France pour la France, et en Hollande encore pour la France, et comme on ne laisse pas entrer dans le royaume les éditions contrefaites sur celles du pays, la réimpresssion, faite en Hollande d'un livre imprimé en France fait peu de tort au libraire françois, et la réimpression faite en France d'un livre imprimé en Hollande ruine le libraire hollandois. Si cette considération ne touche pas le gouvernement de France, elle touche le gouvernement de Hollande, et il saura bien la faire valoir, si jamais le premier lui propose de mettre la chose au pair.

Je sais trop bien, monsieur, à qui je parle pour entrer avec vous dans un détail de conséquences et d'applications. Le magistrat et l'homme d'État versé dans ces matières n'a pas besoin des éclaircissemens qui seroient nécessaires à un homme privé. Mais voici une obser-

vation plus directe, et qui me rapproche du cas particulier. Lorsqu'un libraire hollandois commerce avec un libraire françois, comme ils disent, en échange, c'est-à-dire lorsqu'il reçoit le payement de ses livres en livres, alors le profit est double et commun entre eux; et, aux frais du transport près, l'effet est absolument le même que si les livres qu'ils s'envoient réciproquement étoient imprimés dans les lieux où ils se débitent. C'est ainsi que Rey a traité ci-devant avec Pissot et avec Durand de ce qu'il a imprimé pour moi jusqu'ici. De plus, le libraire hollandois, qui craint la contrefaction, se met à couvert, et traite avec le libraire françois de manière que celui-ci se charge, à ses périls et risques, du débit des exemplaires qu'il reçoit, et dont le nombre est convenu entre eux C'est encore ainsi que Rey a négocié pour la *Julie*. Il met son correspondant françois en son lieu et place; et suivant, sans le savoir, le conseil que vous avez bien voulu me donner pour lui, il lui envoie à la fois la moitié de son édition. Par ce moyen, la contrefaction, si elle a lieu, ne nuira point au libraire d'Amsterdam, mais au libraire de Paris, qui lui est substitué. Ce sera un libraire françois qui en ruinera un autre; ou ce seront deux libraires françois qui s'entre-ruineront mutuellement.

De tout ceci se déduisent seulement les raisons qui me portoient à croire que vous ne permettriez point qu'on réimprimât en France, contre le gré du premier éditeur, un livre imprimé d'abord en Hollande. Il me reste à vous exposer celles qui m'empêchent et de consentir à cette réimpression et d'en accepter aucun bénéfice, si elle se fait malgré moi. Vous dites, monsieur, que je ne dois point me croire lié par l'engagement que j'ai pris avec le libraire hollandois, parce que je n'ai pu lui céder que ce que j'avois, et que je n'avois pas le droit d'empêcher les libraires de Paris de copier ou contrefaire son édition. Mais équitablement je ne puis tirer de là qu'une conséquence à ma charge; car j'ai traité avec le libraire sur le pied de la valeur que je donnois à ce que je lui ai cédé. Or il se trouve qu'au lieu de lui vendre un droit que j'avois réellement, je lui ai vendu seulement un droit que je croyois avoir. Si donc ce droit se trouve moindre que je n'avois cru, il est clair que loin de tirer du profit de mon erreur, je lui dois le dédommagement du préjudice qu'il en peut souffrir.

Si je recevois derechef d'un libraire de Paris le bénéfice que j'ai déjà reçu de celui d'Amsterdam, j'aurois vendu mon manuscrit deux fois; et comment aurois-je ce droit de l'aveu de celui avec qui j'ai traité, puisqu'il m'a disputé même le droit de faire une édition générale et unique de mes écrits, revus et augmentés de nouvelles pièces? Il est vrai que, n'ayant jamais pensé m'ôter ce droit en lui cédant mes manuscrits, je crois pouvoir en ceci passer par-dessus son opposition, dont il m'a fait le juge, et cela par le même principe qui m'empêche, monsieur, d'acquiescer en cette occasion à votre avis. Comme je me sens tenu à tout ce que j'ai ou énoncé ou entendu mettre dans mes marchés, je ne me crois tenu à rien au delà.

Soit donc que vous jugiez à propos de permettre ou d'empêcher la contrefaction ou réimpression du livre dont il s'agit, je ne puis, en ma

qualité d'éditeur, ni choisir un libraire françois pour cette réimpression, ni beaucoup moins en recevoir aucune sorte de bénéfice en repos de conscience. Mais un avantage qui m'est plus précieux, et dont je profite avec le contentement de moi-même, est de recevoir en cette occasion de nouveaux témoignages de vos bontés pour moi, et de pouvoir vous réitérer, monsieur, ceux de ma reconnoissance et de mon profond respect, etc.

P. S. Je vous demande pardon, monsieur, d'avoir troublé vos délassemens par ma précédente lettre. J'attendrai pour faire partir celle-ci votre retour de la campagne. Je n'ai point non plus remis encore à M. Guérin mon petit manuscrit. Je trouve une lâcheté qui me répugne à vouloir excuser d'avance en public un livre frivole. Il vaut mieux laisser d'abord paroître et juger le livre; et puis je dirai mes raisons.

Rey me paroît fort en peine de n'avoir point reçu, monsieur, la permission qu'il vous a demandée. Je lui ai marqué qu'il ne devoit point être inquiet de ce retard; que le livre, par son espèce, ne pouvoit souffrir de difficulté, et que, sur toute matière suspecte, il étoit le plus circonspect de tous les écrits que j'avois publiés jusqu'ici. J'espère qu'il ne s'est rien trouvé dans les feuilles qui vous en ait fait penser autrement.

CCXLII. — Au même.

Novembre 1760.

Lorsque je reçus, monsieur, la première feuille que vous eûtes la bonté de m'envoyer, je n'imaginai point que vous vous fussiez fait le moindre scrupule d'ouvrir le paquet; et ni la lettre que je vous avois écrite, ni la réponse dont vous m'aviez honoré, ne me donnoient lieu de concevoir cette idée. Je jugeai simplement que, n'ayant pas eu le loisir ou la curiosité d'ouvrir cette feuille, vous n'aviez point pris la peine inutile d'ouvrir le paquet. Cependant, voyant que vous n'aviez pas moins eu l'intention d'y faire ajouter une enveloppe contre-signée, je jugeai que celles de Rey étoient inutiles, et je lui écrivis d'envoyer désormais les feuilles sous une seule enveloppe à votre adresse, jugeant que vous connoîtriez suffisamment, au contenu, qu'il m'étoit destiné. En voyant le billet que vous avez fait joindre à la seconde feuille, je me suis félicité de ma précaution par une autre raison à laquelle je n'avois pas songé, et dont je prends la liberté de me plaindre. Si malgré nos conventions vous vous faites un scrupule d'ouvrir les paquets, comment puis-je, monsieur, ne m'en pas faire un de permettre qu'ils vous soient adressés? Quand Rey vous a demandé cette permission, nous avons songé, lui et moi, que, puisqu'il falloit toujours que le livre passât sous vos yeux comme magistrat, vous vous feriez un plaisir, comme ami et protecteur des lettres, d'en rendre l'envoi utile au libraire, et commode à l'éditeur. Si vous avez résolu de ne point lire l'ouvrage, peut-être en dois-je être charmé; mais si vous croyez devoir le parcourir avant d'en permettre l'entrée, je vous prie, monsieur, de donner la préférence aux envois qui me sont destinés, afin que je me reproche moins l'embarras que je vous cause, et que je vous en sois obligé de meilleur cœur. J'ai trouvé la première épreuve si fautive, que

j'ai chargé Rey de renvoyer la bonne feuille, afin de voir s'il ne reste rien qui puisse exiger des cartons. En continuant ainsi, vous pourriez lire l'ouvrage moins désagréablement sur la feuille que sur l'épreuve; mais comme cela doubleroit la grosseur des paquets, et que la feuille ne presse pas comme l'épreuve, si vous ne vous souciez pas de la lire, je la ferai venir à loisir par d'autres occasions. C'est de quoi je jugerai par moi-même, s'il m'arrive encore des paquets fermés, ou que la feuille ne soit pas coupée. C'est un embarras très-importun que celui de tous ces envois et renvois de feuilles d'épreuves. Je ne le sentis jamais mieux que depuis que vous daignez vous en charger; et il me seroit très-agréable de l'épargner dans la suite à vous et à moi. Je sais aussi, par ma propre expérience et par des témoignages plus récens, que je pourrois, en pareil cas, espérer de vous toute la faveur qu'un ami de la vérité peut attendre d'un magistrat éclairé et judicieux: mais, monsieur, je voudrois bien n'être pas gêné dans la liberté de dire ce que je pense, ni m'exposer à me repentir d'avoir dit ce que je pensois.

Soyez bien persuadé, monsieur, qu'on ne peut être plus reconnoissant de vos bontés, plus touché de votre estime que je le suis, ni vous honorer plus respectueusement que je le fais.

CCXLIII. — Au même.

Montmorency, le 17 novembre 1760.

Parfaitement sûr, monsieur, que le volume que vous avez eu la bonté de m'envoyer n'est pas pour moi, je prends la liberté de vous le renvoyer, jugeant qu'il fait partie de l'exemplaire que vous voulez bien agréer. M. Rey l'aura trouvé trop gros pour être envoyé tout à la fois; et, avec son étourderie ordinaire, il aura manqué de s'expliquer en vous l'adressant. Comme il m'a envoyé les feuilles en détail, et que mes exemplaires viennent avec les siens, il n'est pas croyable qu'il eût l'indiscrétion d'en envoyer un par la poste sans que je le lui eusse commandé.

Je n'ai jamais pensé ni désiré même que vous eussiez la patience de lire ce recueil tout entier; mais je souhaite extrêmement que vous ayez, monsieur, celle de le parcourir assez pour juger de ce qu'il contient. Je n'ai point la témérité de porter mon jugement devant vous sur un livre que je publie; j'en appelois au vôtre, supposant que vous l'aviez lu. En tout autre cas, je me rétracte, et vous supplie d'ordonner du livre comme si je n'en avois rien dit. Mes jeunes correspondans sont des protestans et des républicains. Il est très-simple qu'ils parlent selon les maximes qu'ils doivent avoir, et très-sûr qu'ils n'en parlent qu'en honnêtes gens; mais cela ne suffit pas toujours. Au reste, je pense que tout ce qui peut être sujet à examen dans ce livre ne sera guère que dans les deux ou trois derniers volumes; et j'avoue que je ne les crois pas indignes d'être lus. Ce sera toujours quelque chose que de vous avoir sauvé l'ennui des premiers.

Je n'ai rien à répliquer aux éclaircissemens qu'il vous a plu de me

donner sur la question ci-devant agitée, au moins quant à la considération économique et politique. Il seroit également contre le respect et contre la bonne foi de disputer avec vous sur ce point. J'attends seulement et je désire de tout mon cœur l'occasion de recevoir de vous les lumières dont j'ai besoin pour débrouiller de vieilles idées qui me plaisent, mais dont au surplus je ne ferai jamais usage. Quant à ce qui me regarde, je pourrai être convaincu sans être persuadé; et je sens que ma conscience argumente là-dessus mieux que ma raison. Je vous salue, monsieur, avec un profond respect.

CCXLIV. — A M. Duclos.

Ce mercredi 19 novembre 1760.

En vous envoyant la cinquième partie, je commence par vous dire ce qui me presse le plus; c'est que je m'aperçois que nous avons plus de goûts communs que je n'avois cru, et que nous aurions dû nous aimer tout autrement que nous n'avons fait. Mais votre philosophie m'a fait peur; ma misanthropie vous a donné le change. Nous avons eu des amis intermédiaires qui ne nous ont connus ni l'un ni l'autre, et nous ont empêchés de nous bien connoître. Je suis fort content de sentir enfin cette erreur, et je le serois bien plus si j'étois plus près de vous.

Je lis avec délices le bien que vous me dites de la *Julie;* mais vous ne m'avez point fait de critique dans le dernier billet; et, puisque l'ouvrage est bon, plus de gens m'en diront le bien que le mal.

Je persiste, malgré votre sentiment, à croire cette lecture très-dangereuse aux filles. Je pense même que Richardson s'est lourdement trompé en voulant les instruire par des romans; c'est mettre le feu à la maison pour faire jouer les pompes.

A la quatrième partie vous trouverez que le style n'est pas *feuillet*[1]: tant mieux. Je trouve la même chose; mais celui qui l'a jugé tel n'avoit lu que la première partie, et j'ai peur qu'il n'eût raison aussi. Je crois la quatrième partie la meilleure de tout le recueil, et j'ai été tenté de supprimer les deux suivantes: mais peut-être compensent-elles l'agrément par l'utilité; et c'est dans cette opinion que je les ai laissées. Si Wolmar pouvoit ne pas déplaire aux dévots, et que sa femme plût aux philosophes, j'aurois peut-être publié le livre le plus salutaire qu'on pût lire dans ce temps-ci.

CCXLV. — A M. Jacob Vernet.

Montmorency, le 29 novembre 1760.

Si j'avois reçu, monsieur, quinze jours plus tôt la lettre dont vous m'avez honoré le 4 de ce mois, j'aurois pu faire mention assez heureusement de l'affaire dont vous avez la bonté de m'instruire; et celà d'autant plus à propos que le livre dans lequel j'en aurois parlé n'étant point fait pour être vu de vous, j'aurois pu vous y ren-

1. Expression familière à Diderot. (Éd.)

dre honneur plus à mon aise que dans les écrits qui doivent passer sous vos yeux. C'est une espèce de fade et plat roman dont je suis l'éditeur, et dont quiconque en aura le courage pourra me croire l'auteur s'il veut. J'ai semé par-ci par-là dans ce recueil de lettres quelques notes sur différens sujets, et celle sur le *préservatif* y seroit venue à merveille; mais il est trop tard, et je n'aurois pu faire arriver cette addition en Hollande avant que le livre y fût achevé d'imprimer. La vie solitaire que je mène ici, surtout en hiver, ne me donne aucune ressource pour suppléer à cela dans la conversation; et ce qu'il vient de monde à mon voisinage en été prend si peu de part aux affaires littéraires, que je n'espère pas être à portée de transmettre sur celle-ci la juste indignation dont j'ai été saisi à la lecture de votre lettre. Je n'en négligerai point l'occasion si je la retrouve. En attendant, je me réjouis de tout mon cœur que l'évidence de votre justification ait confondu la calomnie, et fait retomber sur ses auteurs l'opprobre dont ils voudroient couvrir tous les défenseurs de la foi, des mœurs et de la vertu.

Ainsi donc la satire, le noir mensonge et les libelles, sont devenus les armes des philosophes et de leurs partisans! Ainsi paye M. de Voltaire l'hospitalité dont, par une funeste indulgence, Genève use envers lui! Ce fanfaron d'impiété, ce beau génie et cette âme basse, cet homme si grand par ses talens et si vil par leur usage, nous laissera de longs et cruels souvenirs de son séjour parmi nous. La ruine des mœurs, la perte de la liberté, qui en est la suite inévitable, seront chez nos neveux les monumens de sa gloire et de sa reconnoissance. S'il reste dans leur cœur quelque amour pour la patrie, ils détesteront sa mémoire, et il en sera plus souvent maudit qu'admiré.

Ce n'est pas, monsieur, que j'aie aussi mauvaise opinion de l'état actuel de notre ville que vous paroissez le croire. Je sais qu'il y reste beaucoup de vrais citoyens qui ont du sens et de la vertu, qui respectent les lois, les magistrats, qui aiment les mœurs et la liberté. Mais ceux-là diminuent tous les jours; les autres augmentent, *mox daturos progeniem vitiosiorem.* La pente donnée, rien ne peut désormais arrêter le progrès du mal : la génération présente l'a commencé; celle qui vient l'achèvera; la jeunesse qui s'élève tarira bientôt les restes du sang patriotique qui circule encore parmi nous; chaque citoyen qui meurt est remplacé par quelque agréable. Le ridicule, ce poison du bon sens et de l'honnêteté, la satire, ennemie de la paix publique, la mollesse, le faste arrogant, le luxe, ne nous forment dans l'avenir qu'un peuple de petits plaisans, de bouffons, de baladins, de philosophes de ruelle, et de beaux esprits de comptoir, qui, de la considération qu'avoient ci-devant nos gens de lettres, les élèveront à la gloire des académies de Marseille ou d'Angers; qui trouveront bien plus beau d'être courtisans que libres, comédiens que citoyens, et qui n'auroient jamais voulu sortir de leur lit à l'Escalade[1], moins par lâcheté que par crainte de s'enrhumer. Je vous avoue, monsieur, que tout cela n'est

1. Fête patriotique célébrée tous les ans à Genève. (Éd.)

guère attrayant pour un homme qui a encore la simplicité, peut-être la folie de se passionner pour sa patrie, et auquel il ne reste d'autre ressource que de détourner les yeux des maux qu'il ne peut guérir.

J'aime le repos, la paix; la haine du tracas et des soins fait toute ma modération, et un tempérament paresseux m'a jusqu'ici tenu lieu de vertu. Moins enivré que suffoqué de je ne sais quelle petite fumée, j'en ai senti cruellement l'amertume sans en pouvoir contracter le goût; et j'aspire au retour de cette heureuse obscurité qui permet de jouir de soi. Voyant les gens de lettres s'entre-déchirer comme des loups, et sentant tout à fait éteints les restes de chaleur qui, à près de quarante ans, m'avoient mis la plume à la main, je l'ai posée avant cinquante pour ne la plus reprendre[1]. Il me reste à publier une espèce de traité d'éducation, plein de mes rêveries accoutumées, et dernier fruit de mes promenades champêtres; après quoi, loin du public et livré tout entier à mes amis et moi, j'attendrai paisiblement la fin d'une carrière déjà trop longue pour mes ennuis, et dont il est indifférent pour tout le monde et pour moi en quels lieux les restes s'achèvent.

Je suis charmé du voyage chez les montagnons; cela montre quelque souvenir de leur panégyriste chez des personnes qu'il aime et qu'il respecte : il se réjouit de n'avoir pas été trouvé menteur. Le luxe a fait du progrès parmi ces bonnes gens. C'est la pente générale, c'est le gouffre où tout périt tôt ou tard. Mais ce progrès s'accélère quelquefois par des causes particulières, et voilà ce qui avance notre perte de deux cents ans. Je ne puis vous quitter, monsieur, comme vous voyez, à moins que le papier ne m'y force. Tirez de cela, je vous prie, la conclusion naturelle, et recevez les assurances de mon profond respect.

CCXLVI. A M. Lenieps.

A Montmorency, le 11 décembre 1760.

Mon cher et bon ami, vous savez depuis longtemps que je suis né gligent à écrire, mais vous devez savoir aussi que je suis fidèle à ai mer; je voudrois de tout mon cœur pouvoir aller faire l'Escalade avec votre famille; l'hiver est une saison dans laquelle il m'est impossible de me déplacer, et beaucoup moins celui-ci, qui, bien que très-doux jusqu'ici, ne fait pas aussi bon marché de lui que le précédent.

Peut-être avant la fin de ce mois le misérable et plat roman dont vous parlez arrivera-t-il à Paris, et par conséquent à votre porte J'aurois souhaité de tout mon cœur en envoyer deux exemplaires, mais mes distributions forcées sont tellement augmentées, qu'il fau droit en acheter pour mes amis, et c'est ce que je suis hors d'état de faire. Choisissez donc entre vous et Mme Lambert, à qui des deux aura celui-là. Pour moi, comme je sais que c'est un livre de femme, et que jamais vous n'en soutiendrez la lecture, je vous conseille de le lui pré senter, à condition pourtant que Mlle Barreton ne le lira pas avec elle,

[1], Les deux écrits que j'ai publiés depuis *Émile* ont tous deux été faits par force : l'un pour la défense de mon honneur, l'autre pour l'acquit de mon devoir.

ou que, si elle le commence, elle l'achèvera. La préface vous expliquera cela.

Vous devez savoir, et je crois vous l'avoir dit, que j'ai quitté pour ma vie le métier d'auteur. Il me reste encore un vieux péché à expier sous la presse, après quoi le public n'entendra plus parler de moi. Je ne connois point de sort plus heureux dans la vie que de n'être connu que de ses amis. Vous dites que vous ignorez mes occupations, mais ce sera désormais l'unique. Cessez donc, je vous prie, de faire le mystérieux là-dessus.

J'ignore les tracasseries de M. de Gauffecourt avec M. de Voltaire, et ne me soucie pas de les savoir. M. de Gauffecourt quitte et oublie ses vrais amis, pour courir après cet éclat qui brille et qui brûle. Pour moi, je l'aime toujours et je le plains, mais je le laisse faire. Je ne sais point courir après les gens qui s'en vont. Adieu, mon ami, j'espère bien que vous ne vous en irez pas pour moi, ni moi pour vous.

CCXLVII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 12 décembre 1760.

Il y a mille ans, madame, que je n'ai écrit à vous ni à M. le maréchal. Mille riens m'occupent journellement, et jusqu'à prendre sur ma santé, sans qu'il me soit possible, comme que je fasse, de me délivrer de cet importun tracas. Mais une autre raison bien plus agréable de mon silence est la confiance de pouvoir le garder sans risque. Si j'avois peur d'être oublié, les tracas auroient beau venir, je trouverois bien le moment d'écrire.

Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon *Traité de l'éducation*, et même avec avantage. Je respecte trop l'engagement que vous m'avez fait prendre pour traiter de rien sans votre consentement. Je vous le demande, madame, parce que la diligence m'importe beaucoup dans cette affaire, et que j'y mettrai un nouveau zèle pour mon intérêt et pour celui que vous voulez bien y prendre. D'ailleurs vous serez instruite des conditions, et rien ne sera conclu que sous votre bon plaisir. Mon libraire doit arriver dans peu de jours à Paris : si, comme je le désire, il a la préférence, permettez-vous qu'il aille vous porter notre accord et vous en demander la ratification?

J'ai appris la perte qu'a faite Mme la duchesse de Montmorency trop tard pour lui en écrire; car, quoique le chevalier de Lorenzi m'ait marqué qu'elle étoit fort affligée, j'ai jugé qu'en pareil cas une grande affliction étoit trop peu fondée pour être durable, surtout quand on en est si bien consolé par ce qui nous reste, et même par ce qu'on a droit d'espérer.

Je vois s'avancer avec bien de l'impatience le moment qui vous rapprochera d'un pas de Montmorency, en attendant celui qui doit vous y ramener. J'aspire tous les matins à l'heure que je passe à causer avec M. le maréchal près de votre lit; et, tant que mon cœur sera sur ma langue, je n'ai pas peur que mon babil tarisse auprès de vous; mais pour vos soupers, je n'aspire point à l'honneur d'en être, à moins que

vous n'ayez la charité de m'y recevoir gratis; car je me sens moins en état que jamais d'y payer mon écot, et, qui pis est, fort peu affligé de cette misère.

Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur des *Confessions*[1]; et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté : il a plus fait, il a eu l'intrépidité de le dire en pleine Académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne : mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînerie de paroles emmiellées et de fade galimatias? Pour moi, je ne serois pas trop fâché que le livre se trouvât détestable, après que vous l'auriez jugé bon; car, comme on ne vous accuse pas d'avoir un goût qui se trompe, je saurois bien tirer parti de cette erreur.

Avant de parler de payer les copies, il faut, madame, que vous ayez la bonté de me renvoyer la cinquième partie pour la corriger; après cela vous me donnerez beaucoup d'empressement pour être payé, si vous me promettez mon salaire la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

CCXLVIII. — A M. Guérin, libraire.

Montmorency, le 21 décembre 1760.

Si j'avois pu sortir, monsieur, tous ces temps-ci, je vous aurois sûrement prévenu dans la visite que vous vouliez faire; j'aurois été vous remercier, vous embrasser, vous faire mes adieux jusqu'à l'année prochaine. Mais il y a six semaines que je suis réduit à garder la chambre, et cela même augmente mes incommodités par la privation de tout exercice; mais c'est une folie d'enfant de regimber contre la nécessité.

Je me rapporte à ce que je vous ai déjà marqué sur les projets que les bontés de M. le président de Malesherbes et votre amitié pour moi vous font faire en ma faveur. Il m'est impossible d'empêcher la réimpression du roman, lorsque M. de Malesherbes y donne son consentement. Mais je n'y saurois accéder à moins que Rey n'y consente aussi. Son consentement supposé, alors c'est autre chose, et je donnerai volontiers pour cette seconde édition les corrections dont la première a grand besoin. A l'égard des planches et dessins, je vous enverrai M. Coindet, mon compatriote, jeune homme de mérite, à qui je voudrois bien que son entreprise ne fût pas onéreuse; et elle le seroit sûrement s'il ne pouvoit vendre sa collection que trois livres, sans compter que les soins infinis qu'il se donne pour la perfection de l'exécution méritent bien qu'il n'ait pas perdu son temps. Je lui marquerai de vous aller voir. Quant à la préface en dialogue, aussitôt que l'ouvrage aura paru, je vous la ferai tenir avec le morceau que nous avons conclu d'y joindre, pour en disposer comme il vous plaira.

Comme je ne veux faire qu'une seule édition de la collection de mes écrits, je souhaite qu'elle soit complète, et pour cela il faut qu'elle contienne ce qui me reste en manuscrit. Entre autres mon *Traité de*

1. Duclos, auteur d'un roman intitulé *Les Confessions du comte de**** (Éd.)

l'éducation doit, ce me semble, être donné à part. Or, je n'imagine pas qu'il puisse être imprimé dans le royaume, au moins pour la première fois, sans une mutilation à laquelle je ne consentirai jamais, attendu que ce qu'il faudroit ôter est précisément ce que le livre a de plus utile. Je ne vois d'autre remède à cet inconvénient que de faire imprimer d'abord le livre en pays étranger; après quoi, quand il aura fait son premier effet, je ne crois pas que la réimpression en France souffre les mêmes difficultés. Quant au choix du libraire et aux conditions du traité, je ne demande pas mieux que de m'en remettre aux personnes qui veulent bien s'intéresser à moi. Cette difficulté levée, je n'en vois nulle autre de ma part qui puisse empêcher l'exécution de votre obligeant projet. Je doute même que le sieur Pissot poussât l'impudence jusqu'à réclamer quelques droits sur les écrits que j'ai eu la bêtise de lui laisser imprimer. Au reste, je ne m'oppose pas à ce qu'il entre dans la société projetée, pourvu que, quant à moi, je n'aie rien à démêler avec lui, ni en bien ni en mal, ni de près ni de loin.

Lorsqu'il sera question de faire cette collection, je vous enverrai ou je vous porterai, si vous êtes à Saint-Brice, la note des pièces qui doivent y entrer, afin que vous puissiez vous décider sur le format et le nombre des volumes; après quoi nous tâcherons de distribuer les pièces dans l'ordre le plus avantageux. Le papier me manque pour vous parler de mes belles plantations qui ne sont pas encore faites, et auxquelles j'espère que vous et Mlle Guérin voudrez bien venir l'année prochaine donner votre bénédiction.

CCXLIX. — A M. Moultou.

Montmorency, 18 janvier 1761.

J'ai voulu, monsieur, attendre, pour répondre à votre lettre du 26 décembre, de pouvoir vous donner des nouvelles précises de mon état et de mon livre[1].

Quant à mon état, il est de jour en jour plus déplorable, sans pourtant que les accidens aient assez changé de nature pour que je puisse les attribuer aux suites de celui dont je vous ai parlé. Mes douleurs ne sont pas fort vives, mais elles sont sans relâche, et je ne suis, ni jour ni nuit, un seul instant sans souffrir, ce qui m'aliène tout à fait la tête, et, de toutes les situations imaginables, me met dans celle où la patience est le plus difficile : cependant elle ne m'a pas manqué jusqu'ici, et j'espère qu'elle ne me manquera pas jusqu'à la fin. Le progrès est continuel, mais lent, et je crains que ceci ne soit encore long.

Mon livre s'imprime, quoique lentement. Il s'imprime enfin; et je suis persuadé que j'ai fait tort au libraire en lui prêtant de mauvaises intentions, contraires à ses propres intérêts. Je le crois honnête homme, mais peu entendu. Je vois qu'il ne sait pas son métier; et c'est ce qui m'a trompé sur ses intentions. Quant à M. Guérin, mes soupçons sur

1. L'*Émile*. (Éd.)

son compte sont encore plus impardonnables, puisqu'ils empoisonnoient des soins pleins de bienfaisance et d'amitié, et tout à fait désintéressés. M. Guérin est un homme irréprochable, qui jouit de l'estime universelle, et qui la mérite; et quand on a vécu cinquante ans homme de bien, on ne commence pas si tard à cesser de l'être. Je sens amèrement mes torts et la bassesse de mes soupçons; mais si quelque chose peut m'excuser, c'est mon triste état, c'est ma solitude, c'est le silence de mes amis, c'est la négligence de mon libraire, qui, me laissant dans une ignorance profonde de tout ce qui se faisoit, me livroit sans défense à l'inquiétude de mon imagination effarouchée par mille indices trompeurs, qui me paroissoient autant de preuves. Que mon injustice et mes torts soient donc, mon cher Moultou, ensevelis, par votre discrétion, dans un éternel oubli : mon honneur y est plus intéressé que celui des offensés.

Durant mes longues inquiétudes je suis enfin venu à bout de transcrire le morceau principal; et, quoique je n'aie plus les mêmes raisons de le mettre en sûreté, je suis pourtant déterminé à vous l'envoyer, non-seulement pour réjouir mon cœur en vous donnant cette marque d'estime et de confiance, mais aussi pour profiter de vos lumières, et vous consulter sur ce morceau-là tandis qu'il en est temps. Quant au fond des sentimens, je n'y veux rien changer, parce que ce sont les miens; mais les raisonnemens et les preuves ont grand besoin d'un aristarque tel que vous. Lisez-le avec attention, je vous prie; et ce que vous trouverez à y corriger, changer, ajouter, ou retrancher, marquez-le moi le plus vite qu'il vous sera possible, car l'imprimeur en sera là dans peu de jours; et pour peu que vos corrections tardent, je ne serai plus à temps d'en profiter, ce qui pourroit être un très-grand mal pour la chose; et la chose est importante dans ce temps-ci. Ne m'indiquez pas des corrections; faites-les vous-même : je me réserve seulement le droit de les admettre ou de ne pas les admettre; car, pour moi, je n'en ai jamais su faire : et maintenant, épuisé, fatigué, accablé de travail et de maux, je me sens hors d'état de changer une seule ligne. J'ai eu soin de coter sur mon brouillon les pages de votre copie; ainsi vous n'aurez qu'à marquer la page et transcrire en deux colonnes, sur l'une le texte, et sur l'autre vos corrections : cela me suffira pour trouver l'endroit indiqué. Mercredi, 20, le paquet sera mis ici à la poste : ainsi vous devez le recevoir trois ou quatre jours après cette lettre. N'en parlez, je vous supplie, à personne au monde : je n'en excepte que le seul Roustan, avec lequel vous pouvez le lire, et le consulter si vous jugez à propos, et qui, j'espère, sera fidèle au secret ainsi que vous.

Je suis sensiblement touché de l'honneur que vous voulez rendre à ma mémoire. L'estime et les regrets des hommes tels que vous me suffisent, il ne faut point d'autre éloge. Cependant les témoignages publics de votre bon cœur flatteroient le mien, si les événemens de ma vie qui sont propres à me faire connoître pouvoient être exposés au public dans tout leur jour. Mais comme ce que j'ai eu de plus estimable a été un cœur très-aimant, tout ce qui peut m'honorer dans les

actions de ma vie est enseveli dans des liaisons très-intimes, et n'en peut être tiré sans révéler les secrets de l'amitié, qu'on doit respecter même après qu'elle est éteinte, et sans divulguer des faits que le public ne doit jamais savoir. J'espère pouvoir un peu causer avec vous de tout cela dans nos bois, si vous avez le courage de venir ce printemps, comme vous m'en avez donné l'espérance. Parlez-moi franchement sur cela, afin que je sache à quoi je dois m'attendre. Je diffère jusqu'à votre réponse à vous envoyer le morceau dont je vous ai parlé, parce qu'il est écrit fort au large, et ne vaut pas, en vérité, les frais de la poste.

Quant à ma lettre imprimée à M. de Voltaire, les démarches dont vous parlez ont été déjà faites auprès de lui par d'autres et par moi-même, toujours inutilement; ainsi je ne pense point du tout qu'il convienne d'y revenir.

Je dois vous dire que je fais imprimer en Hollande un petit ouvrage qui a pour titre *du Contrat social*, ou *Principes du droit politique*, lequel est extrait d'un plus grand ouvrage, intitulé *Institutions politiques*, entrepris il y a dix ans, et abandonné en quittant la plume, entreprise qui, d'ailleurs, étoit certainement au-dessus de mes forces. Ce petit ouvrage n'est point encore connu du public, ni même de mes amis. Vous êtes le premier à qui j'en parle. Comme je revois aussi les épreuves, jugez si je suis occupé, et si j'en ai assez dans l'état où je suis. Adieu, n'affranchissez plus vos lettres.

CCL. — A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 28 janvier 1761.

Permettez-moi, monsieur, de vous représenter que la seconde édition s'étant faite à mon insu, je ne dois point ménager à mes dépens les libraires qui l'ont faite, lorsqu'ils ont eu eux-mêmes assez peu d'égards pour moi; qu'aux fautes de la première édition ils ont ajouté des multitudes de contre-sens, qu'ils auroient évités si j'avois été instruit à temps de leur entreprise et revu leurs épreuves : ce qui étoit sans difficulté de ma part, cette seconde édition se faisant par votre ordre, et du consentement de Rey. J'aurois pu en même temps coudre quelques liaisons, et laisser des lacunes moins choquantes dans les endroits retranchés. Cependant je n'ai pas dit un mot jusqu'ici, si ce n'est au seul M. Coindet, qui est au fait de toute cette affaire; je me tairai encore par respect pour vous. Mais je vous avoue, monsieur, qu'il est cruel de sacrifier en silence sa propre réputation à des gens à qui l'on ne doit rien.

Le sieur Robin a grand tort d'oser vous dire que je lui ai promis de garder chez moi les exemplaires qu'il devoit m'envoyer. Cette promesse eût été absurde; car de quoi m'eût servi de les avoir pour n'en faire aucun usage? Je lui ai promis d'en distribuer le moins qu'il étoit possible, et de manière que cela ne lui nuisît pas. Il n'y a eu que six exemplaires distribués, des douze qu'a reçus pour moi M. Coindet. Je lui marque aujourd'hui de faire tous ses efforts pour les retirer. Quant

aux six autres, ils sont chez moi, et n'en sortiront point sans votre permission. Voilà tout ce que je puis faire. Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect, etc.

CCLI. — A MADAME DE CRÉQUI.

A Montmorency, le 30 janvier 1761.

Madame, votre lettre me plaît, me touche, et m'alarme. On fait des complimens aux gens indifférens; mais aux personnes qu'on aime on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre temps, mais pour le présent parlez-moi de M. l'ambassadeur[1], je vous supplie : vous savez qu'il a depuis longtemps tous les respects de mon cœur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé encore plus chères. Vous pleurez la mort d'un ami; je vous plains : mais je connois des gens plus malheureux que vous. Eh! madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant.

CCLII. — A LA MÊME.

A Montmorency, le 5 février 1761.

Je suis, madame, pénétré de reconnoissance et de respect pour vous; mais je ne puis accepter un présent de l'espèce de celui que vous m'avez envoyé. Je ne vends pas mes livres; et si je les vendois, je ne les vendrois pas si cher. Si vous avez retiré vos anciennes bontés pour moi au point de dédaigner un exemplaire des écrits que je publie, vous pouvez me renvoyer celui-là; je le recevrai avec douleur, mais en silence.

Vous me marquez qu'on trouve ce livre dangereux : je le crois en effet dangereux aux fripons, car il fait aimer les choses honnêtes. Vous devez concevoir là-dessus combien il doit être décrié, et vous ne devez point être fâchée pour moi de ce décri; il me seroit bien plus humiliant d'être approuvé de ceux qui me blâment. Au reste, si vous voulez en juger par vous-même, je crois que vous pouvez hasarder de lire ou parcourir les trois derniers volumes : le pis aller sera de suspendre votre lecture aussitôt qu'elle vous scandalisera.

Vous n'ignorez pas, madame, que je n'ai jamais fait grand cas de la philosophie, et que je me suis absolument détaché du parti des philosophes. Je n'aime point qu'on prêche l'impiété : voilà déjà de ce côté-là un crime qu'on ne me pardonnera pas. D'un autre côté, je blâme l'intolérance, et je veux qu'on laisse en paix les incrédules; or, le parti dévot n'est pas plus endurant que l'autre. Jugez en quelles mains me voilà tombé.

Par-dessus cela il faut vous dire qu'une équivoque plaisante de M. de Marmontel m'en a fait un ennemi personnel, furieux et implacable, attendu que la vanité blessée ne pardonne point. Quant ma Lettre contre les spectacles parut, je lui en adressai un exemplaire avec ces mots : « Non pas à l'auteur du *Mercure*, mais à M. de Mar-

1. M. de Froulay, oncle de Mme de Créqui. (ÉD.)

montel. » J'entendois par là que j'envoyois le livre à sa personne, et non pas pour qu'il en parlât dans son journal; de plus, je voulois dire que M. de Marmontel étoit capable de mieux que de faire le *Mercure de France*. C'étoit un compliment que je lui faisois; il y a trouvé une injure, et d'après cela vous pouvez bien croire que tous mes livres sont dangereux tout au moins.

Tels sont les dignes défenseurs des mœurs et de la vérité. Je me suis rendu justice en m'éloignant de leur vertueuse troupe; il ne falloit pas qu'un aussi méchant homme déshonorât tant d'honnêtes gens. Je les laisse dire, et je vis en paix; je doute qu'aucun d'eux en fît autant à ma place.

Je me flatte que le bon Saint-Louis m'a trouvé le même que j'étois quand vous m'honoriez de votre estime. Il me seroit cruel de la perdre, madame; mais il me seroit encore plus cruel de l'avoir mérité. Quelque malheureux qu'on puisse être, il est toujours quelques maux qu'on peut éviter. Bonjour, madame. Vous avez raison de me renvoyer à ma devise; je continue à me servir de mon cachet sans honte, parce qu'il est empreint dans mon cœur.

J'apprends avec grand plaisir l'entier rétablissement de M. l'ambassadeur; mais vous me parlez de votre santé d'un ton qui m'inquiète; cependant Saint-Louis me dit que vous êtes assez bien. Pour moi, la solitude m'ôte sinon mes maux, du moins mes soucis, et cela fait que j'engraisse : voilà tout le changement qui s'est fait en moi.

CCLIII. — A MADAME D'AZ***,

Qui m'avoit envoyé l'estampe encadrée de son portrait, avec des vers de son mari au-dessous.

Le 10 février 1761.

Vous m'avez fait, madame, un présent bien précieux; mais j'ose dire que le sentiment avec lequel je le reçois ne m'en rend pas indigne. Votre portrait annonce les charmes de votre caractère : les vers qui l'accompagnent achèvent de le rendre inestimable. Il semble dire : « Je fais le bonheur d'un tendre époux; je suis la muse qui l'inspire, et je suis la bergère qu'il chante. » En vérité, madame, ce n'est qu'avec un peu de scrupule que je l'admets dans ma retraite, et je crains qu'il ne m'y laisse plus aussi solitaire qu'auparavant. J'apprends aussi que vous avez payé le port et même à très-haut prix : quant à cette dernière générosité, trouvez bon qu'elle ne soit point acceptée, et qu'à la première occasion je prenne la liberté de vous rembourser vos avances[1].

Agréez, madame, toute ma reconnoissance, et tout mon respect.

CCLIV. — A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, 10 février 1761.

J'ai fait, monsieur, tout ce que vous avez voulu; et le consentement du sieur Rey ayant levé mes scrupules, je me trouve riche de vos

1. Elle avoit donné un baiser au porteur.

bienfaits. L'intérêt que vous daignez prendre à moi est au-dessus de mes remercîmens; ainsi je ne vous en ferai plus : mais M. le maréchal de Luxembourg sait ce que je pense et ce que je sens; il pourra vous en parler. N'aurai-je point, monsieur, la satisfaction de vous voir chez lui à Montmorency au prochain voyage de Pâques, ou au mois de juillet, qu'il y fait une plus longue station et que le pays est plus agréable? Si je n'ai nul autre moyen de satisfaire mon empressement et que vous vouliez bien, dans la belle saison, me donner chez vous une heure d'audience particulière, j'en profiterai pour aller vous rendre mes devoirs.

CCLV. — A MADAME C***.

Montmorency, le 12 février 1761.

Vous avez beaucoup d'esprit, madame, et vous l'aviez avant la lecture de la *Julie;* cependant je n'ai trouvé que cela dans votre lettre : d'où je conclus que cette lecture ne vous est pas propre, puisqu'elle ne vous a rien inspiré. Je ne vous en estime pas moins, madame; les âmes tendres sont souvent foibles, et c'est toujours un crime à une femme de l'être. Ce n'est point de mon aveu que ce livre a pénétré jusqu'à Genève, je n'y en ai pas envoyé un seul exemplaire; et, quoique je ne pense pas trop bien de nos mœurs actuelles, je ne les crois pas encore assez mauvaises pour qu'elles gagnassent de remonter à l'amour.

Recevez, madame, mes très-humbles remercîmens et les assurances de mon respect.

CCLVI. — A M***.

Montmorency, le 13 février 1761.

Je n'ai reçu qu'hier, monsieur, la lettre que vous m'aviez écrite le 5 de ce mois. Vous avez raison de croire que l'harmonie de l'âme a aussi ses dissonances, qui ne gâtent point l'effet du tout : chacun ne sait que trop comment elles se préparent; mais elles sont difficiles à sauver. C'est dans les ravissans concerts des sphères célestes qu'on apprend ces savantes successions d'accords. Heureux, dans ce siècle de cacophonie et de discordance, qui peut se conserver une oreille assez pure pour entendre ces divins concerts!

Au reste, je persiste à croire, quoi qu'on en puisse dire, que quiconque, après avoir lu *la Nouvelle Héloïse*, la peut regarder comme un livre de mauvaises mœurs, n'est pas fait pour aimer les bonnes. Je me réjouis, monsieur, que vous ne soyez pas au nombre de ces infortunés, et je vous salue de tout mon cœur.

CCLVII. — A D'ALEMBERT.

Montmorency, le 15 février 1761.

Je suis charmé, monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire; et, bien loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche et judicieuse qui me fait aimer l'une et l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma *Lettre sur les*

spectacles et *la Nouvelle Héloïse*, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoiqu'elle soit une, change de forme selon les temps et les lieux, et qu'on peût dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Genève. Mais à présent les scrupules ne sont plus de saison; et partout où séjournera longtemps M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. Bonjour, monsieur; je vous embrasse, et vous remercie derechef de votre lettre : elle me plaît beaucoup.

CCLVIII. — A M. PANCKOUCKE.

Montmorency, le 15 février 1761.

J'ai reçu le 12 de ce mois, par la poste, une lettre anonyme, sans date, timbrée de Lille, et franche de port. Faute d'y pouvoir répondre par une autre voie, je déclare publiquement à l'auteur de cette lettre que je l'ai lue et relue avec émotion, avec attendrissement; qu'elle m'inspire pour lui la plus tendre estime, le plus grand désir de le connoître et de l'aimer; qu'en me parlant de ses larmes il m'en a fait répandre; qu'enfin, jusqu'aux éloges outrés dont il me comble, tout me plaît dans cette lettre, excepté la modeste raison qui le porte à se cacher.

CCLIX. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 16 février 1761.

Je vous dois un remercîment, madame la maréchale, pour le beurre que vous m'avez envoyé; mais vous savez bien que je suis de ces ingrats qui ne remercient guère. D'ailleurs ce petit panier m'inquiète : je m'attendois à un petit pot. J'ai peur que vous ne m'ayez puni d'avoir dit étourdiment mon goût, en le contentant aux dépens du vôtre. En ce cas, on ne sauroit donner plus poliment une leçon plus cruelle. J'ai reçu de bon cœur votre présent, madame : mais je ne puis me résoudre à y toucher; je croirais faire une communion indigne, je croirois manger ma condamnation.

La publication de la *Julie* m'a jeté dans un trouble que ne me donna jamais aucun de mes écrits. J'y prends un intérêt d'enfant qui me désole; et je reçois là-dessus des lettres si différentes, que je ne saurois encore à quoi m'en tenir sur son succès, si M. le maréchal n'avoit eu la bonté de me rassurer. La préface est unanimement décriée; et cependant, telle est ma prévention, que plus je la relis, plus elle me plaît. Si elle ne vaut rien, il faut que j'aie tout à fait la tête à l'envers. Il faudra voir ce qu'on dira de la grande. Il s'en faut bien, à mon gré, qu'elle vaille l'autre. Je la suppose actuellement entre vos mains : pour moi, je ne l'ai pas encore. Elle devoit paroître aujourd'hui, et je n'en ai point de nouvelles.

Vous savez sans doute que Mme de Boufflers est venue me voir. Elle ne m'a point dit que vous lui aviez parlé; mais je ne me suis pas trompé sur cette visite, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir. Le chevalier de Lorenzi m'a écrit deux fois, et je n'ai pas encore trouvé

le moment de pouvoir lui répondre : mais il doit savoir que j'aime plus que je n'écris : pour lui, je crois qu'il fait le contraire.

Il souffle un grand vent qui me fait beaucoup de plaisir, parce que les vents de cette espèce sont les précurseurs du printemps. Cette saison commence, madame, le jour de votre arrivée ; il me semble que le vent me porte à pleines voiles au 12 de mars.

CCLX. — A M. DE ***.

Montmorency, le 19 février 1761.

Voilà, monsieur, ma réponse aux observations que vous avez eu la bonté de m'envoyer sur *la Nouvelle Héloïse*. Vous l'avez élevée à l'honneur auquel elle ne s'attendoit guère, d'occuper des théologiens : c'est peut-être un sort attaché à ce nom et à celles qui le portent, d'avoir toujours à passer par les mains de ces messieurs-là. Je vois qu'ils ont travaillé à la conversion de celle-ci avec un grand zèle, et je ne doute point que leurs soins pieux n'en aient fait une personne très-orthodoxe ; mais je trouve qu'ils l'ont traitée avec un peu de rudesse : ils ont flétri ses charmes ; et j'avoue qu'elle me plaisoit plus, aimable quoique hérétique, que bigote et maussade comme la voilà. Je demande qu'on me la rende comme je l'ai donnée, ou je l'abandonnerai à ses directeurs.

CCLXI. — A MADAME LA DUCHESSE DE MONTMORENCY.

Montmorency, le 21 février 1761.

J'étois bien sûr, madame, que vous aimeriez la *Julie* malgré ses défauts ; le bon naturel les efface dans les cœurs faits pour les sentir. J'ai pensé que vous accepteriez des mains de Mme la maréchale de Luxembourg ce léger hommage que je n'osois vous offrir moi-même. Mais en m'en faisant des remercîments, madame, vous prévenez les miens, et vous augmentez l'obligation. J'attends avec empressement le moment de vous faire ma cour à Montmorency, et de vous renouveler, madame la duchesse, les assurances de mon profond respect.

CCLXII. — A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 25 février 1761.

Madame,

Je vous dois bien des réponses ; j'aime à recevoir de vos lettres ; j'ai du plaisir à vous écrire ; je voudrois vous écrire longtemps ; il me semble que j'ai mille choses à vous dire, mais il m'est impossible de vous écrire à mon aise quant à présent : les tracas m'absorbent, me tuent ; je suis excédé. Permettez que je renvoie à un temps plus tranquille le plaisir de m'entretenir avec vous. Je prends part à tous vos soucis : les miens ne sont pas si graves, mais ils me touchent d'aussi près. Si vous effectuez jamais le projet d'aller vivre à la campagne, ne me laissez pas ignorer votre retraite ; car, fussiez-vous au bout du royaume, si vous ne rebutez pas ma visite, j'irai de mon pied faire un pèlerinage auprès de vous.

CCLXIII. — A Mme Bourette,

Qui m'avoit écrit deux lettres consécutives avec des vers, et qui m'invitoit à prendre du café chez elle dans une tasse incrustée d'or, que M. de Voltaire lui avoit donnée.

Montmorency, 12 mars 1761.

Je n'avois pas oublié, madame, que je vous devois une réponse et un remercîment; je serois plus exact si l'on me laissoit plus libre, mais il faut malgré moi disposer de mon temps, bien plus comme il plaît à autrui que comme je le devrois et le voudrois. Puisque l'anonyme vous avoit prévenue, il étoit naturel que sa réponse précédât aussi la vôtre; et d'ailleurs je ne vous dissimulerai pas qu'il avoit parlé de plus près à mon cœur que ne font des complimens et des vers.

Je voudrois, madame, pouvoir répondre à l'honneur que vous me faites de me demander un exemplaire de la *Julie;* mais tant de gens vous ont encore ici prévenue, que les exemplaires qui m'avoient été envoyés de Hollande par mon libraire sont donnés ou destinés, et je n'ai nulle espèce de relation avec ceux qui les débitent à Paris. Il faudroit en acheter un pour vous l'offrir; et c'est, vu l'état de ma fortune, ce que vous n'approuveriez pas vous-même : de plus, je ne sais point payer les louanges; et, si je faisois tant que de payer les vôtres, j'y voudrois mettre un plus haut prix.

Si jamais l'occasion se présente de profiter de votre invitation, j'irai, madame, avec grand plaisir vous rendre visite et prendre du café chez vous; mais ce ne sera pas, s'il vous plaît, dans la tasse dorée de M. de Voltaire, car je ne bois point dans la coupe de cet homme-là.

Agréez, madame, que je vous réitère mes très-humbles remercîmens et les assurances de mon respect.

CCLXIV. — A M. Moultou.

Montmorency, mars 1761.

Il faudroit être le dernier des hommes pour ne pas s'intéresser à l'infortunée Louison. La pitié, la bienveillance que son honnête historien m'inspire pour elle, ne me laissent pas douter que son zèle à lui-même ne puisse être aussi pur que le mien; et cela supposé, il doit compter sur toute l'estime d'un homme qui ne la prodigue pas. Grâce au ciel, il se trouve, dans un rang plus élevé, des cœurs aussi sensibles, et qui ont à la fois le pouvoir et la volonté de protéger la malheureuse mais estimable victime de l'infamie d'un brutal. M. le maréchal de Luxembourg et Mme la maréchale, à qui j'ai communiqué votre lettre, ont été émus, ainsi que moi, à sa lecture; ils sont disposés, monsieur, à vous entendre et à consulter avec vous ce qu'on peut et ce qu'il convient de faire pour tirer la jeune personne de la détresse où elle est. Ils retournent à Paris après Pâques. Allez, monsieur, voir ces dignes et respectables seigneurs; parlez-leur avec cette simplicité touchante qu'ils aiment dans votre lettre; soyez avec eux sincère en tout, et croyez que leurs cœurs bienfaisans s'ouvriront à la

candeur du vôtre. Louison sera protégée si elle mérite de l'être; et vous, monsieur, vous serez estimé comme le mérite votre bonne action. Que si dans cette attente, quoique assez courte, la situation de la jeune personne étoit trop dure, vous devez savoir que, quant à présent, je puis payer, modiquement à la vérité, le tribut dû, par quiconque a son nécessaire, aux indigens honnêtes qui ne l'ont pas.

CCLXV. — A M. LENIEPS.

Avril, 1761.

Je ne veux pas, mon cher ami, vous faire banqueroute d'argent ni d'amitié, ni même de réponses, quoique les lettres me coûtent le plus. Mais quel est sur la terre l'heureux mortel qui fait ce qu'il veut? Je l'envie beaucoup et ne lui ressemble guère.

Je n'ai jamais songé à publier une suite de *la Nouvelle Héloïse*. Il est vrai que j'avois à part les aventures de milord Édouard à Rome; mais, pour de bonnes raisons, j'en ai jeté le manuscrit au feu, après en avoir fait un très-court extrait pour Mme la maréchale de Luxembourg; elle l'a seule, et il n'en existe aucune copie, pas même entre mes mains. Soyez sûr que je n'ajouterai jamais rien à ce livre, et qu'il restera tel qu'il est. J'aurois souhaité seulement en avoir une édition moins pleine de contre-sens et de fautes. On m'a pressé de la faire; plusieurs libraires se sont présentés; le magistrat ne demandoit pas mieux; j'ai résisté par égard pour M. Rey; pour ma récompense il m'écrit des lettres extravagantes, les éditions furtives et fautives se multiplient, et je ne vois plus de jour à espérer d'en faire une bonne. Ainsi gardez la vôtre, toute fautive qu'elle est, car il n'en faut plus attendre de plus correctes. Vous pouvez sans scrupule recevoir de moi les estampes; quoique ce soit M. Coindet qui les ait fait graver, j'y ai mis assez du mien pour pouvoir disposer de quelques suites. Au reste, ni M. Tronchin ni personne ne m'a écrit sur la prétendue continuation dont vous me parlez.

Adieu, cher ami, je vous embrasse de tout mon cœur, et je salue avec respect votre vertueuse fille et sa digne amie.

CCLXVI. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce jeudi 26.

Vous comptez par les jours, madame, et moi par les heures; cela fait que l'intervalle me paroît vingt-quatre fois plus long qu'à vous, et les quinze jours qui restent jusqu'à votre voyage font, selon mon calcul, encore un an tout entier.

Je ne vous croyois pas si vindicative : pour avoir osé disputer un moment sur un panier de beurre, je m'en vois continuellement jeter des pots par la tête. Si la vengeance n'est pas dure, elle est obstinée, et je l'endure avec tant de patience, qu'elle doit me valoir enfin mon pardon.

Je crois que M. Coindet m'aime beaucoup, il met tous ses soins à me le prouver : et moi je l'aime encore plus de ce que vous approuvez mon attachement pour lui, et de ce qu'il m'apporte souvent de vos nou-

velles. Mais il m'a fait, de votre part, un reproche qui me confond, sur le premier exemplaire de la *Julie*. En vous le promettant, ne l'ai-je pas promis à M. le maréchal? En le lui donnant, ne vous l'ai-je pas donné? Vous auriez beau vouloir être deux, je n'admettrai jamais ce partage; mon attachement, mon respect, ne vous distinguent plus l'un de l'autre; vous n'êtes qu'un dans le fond de mon cœur. Comme une copie étoit déjà dans vos mains, je mis l'exemplaire dans les siennes; j'eu aurois pu faire autant dans tout autre cas; et, toutes les fois que je tiendrai à l'un ce que j'aurai promis à l'autre, je croirai toujours avoir bien rempli ma foi.

Les Ximénès et les Voltaire peuvent critiquer la *Julie* à leur aise[1]: ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire; et tout ce qui fâche à l'éditeur, de leurs critiques, c'est qu'ils les fassent de si loin. Bonjour, madame la maréchale: il faut absolument que vous embrassiez M. le maréchal de ma part. Pour vous, il faut se mettre à genoux en lisant la fin de vos lettres, les baiser, soupirer, et dire: « Que n'est-elle ici! »

CCLXVII. — A M. Moultou.

A Montmorency, le 29 mai 1761.

Vous pardonneriez aisément mon silence, cher Moultou, si vous connoissiez mon état; mais, sans vous écrire, je ne laisse pas de penser à vous, et j'ai une proposition à vous faire. Ayant quitté la plume et ce tumultueux métier d'auteur, pour lequel je n'étois point né, je m'étois proposé, après la publication de mes rêveries sur l'éducation, de finir par une édition générale de mes écrits, dans laquelle il en seroit entré quelques-uns qui sont encore en manuscrit. Si peut-être le mal qui me consume ne me laissoit pas le temps de faire cette édition moi-même, seriez-vous homme à faire le voyage de Paris, à venir examiner mes papiers dans les mains où ils seront laissés, et à mettre en état de paroître ceux que vous jugerez bons à cela? Il faut vous prévenir que vous trouverez des sentimens sur la religion qui ne sont pas les vôtres, et que peut-être vous n'approuverez pas, quoique les dogmes essentiels à l'ordre moral s'y trouvent tous. Or je ne veux pas qu'il soit touché à cet article: il s'agit donc de savoir s'il vous convient de vous prêter à cette édition avec cette réserve qui, ce me semble, ne peut vous compromettre en rien, quand on saura qu'elle vous est formellement imposée, sauf à vous de réfuter en votre nom, et dans l'ouvrage même, si vous le jugez à propos, ce qui vous paroîtra mériter réfutation; pourvu que vous ne changiez ni supprimiez rien sur ce point, sur tout autre vous serez le maître.

J'ai besoin, monsieur, d'une réponse sur cette proposition, avant de prendre les derniers arrangemens que mon état rend nécessaires Si votre situation, vos affaires, ou d'autres raisons vous empêchent d'acquiescer, je ne vois que M. Roustan, qui m'appelle son maître, lui qui pourroit être le mien, auquel je pusse donner la mêm

1. Allusion à la brochure intitulée *Lettres sur la Nouvelle F J. J. Rousseau*, attribuée à Ximénès. (Éd.)

fiance, et qui, je crois, rendroit volontiers cet honneur à ma mémoire. En pareil cas, comme sa situation est moins aisée que la vôtre, on prendroit des mesures pour que ces soins ne lui fussent pas onéreux. Si cela ne vous convient ni à l'un ni à l'autre, tout reste comme il est; car je suis bien déterminé à ne confier les mêmes soins à nul homme de lettres de ce pays. Réponse précise et directe, je vous supplie, le plus tôt qu'il se pourra, sans vous servir de la voie de M. Coindet. Sur pareille matière le secret convient, et je vous le demande. Adieu, vertueux Moultou : je ne vous fais pas des complimens, mais il ne tient qu'à vous de voir si je vous estime.

Vous comprenez bien que *la Nouvelle Héloïse* ne doit pas entrer dans le recueil de mes écrits.

CCLXVIII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 12 juin 1761.

Que de choses j'aurois à vous dire avant que de vous quitter! Mais le temps me presse, il faut abréger ma confession, et verser dans votre cœur bienfaisant mon dernier secret. Vous saurez donc que depuis seize ans j'ai vécu dans la plus grande intimité avec cette pauvre fille qui demeure avec moi, excepté depuis ma retraite à Montmorency, que mon état m'a forcé de vivre avec elle comme avec ma sœur; mais ma tendresse pour elle n'a point diminué, et, sans vous, l'idée de la laisser sans ressource empoisonneroit mes derniers instans.

De ces liaisons sont provenus cinq enfants, qui tous ont été mis aux Enfans-Trouvés, et avec si peu de précaution pour les reconnoître un jour, que je n'ai pas même gardé la date de leur naissance. Depuis plusieurs années le remords de cette négligence trouble mon repos, et je meurs sans pouvoir la réparer, au grand regret de la mère et au mien. Je fis mettre seulement dans les langes de l'aîné une marque dont j'ai gardé le double; il doit être né, ce me semble, dans l'hiver de 1746 à 47, ou à peu près. Voilà tout ce que je me rappelle. S'il y avoit le moyen de retrouver cet enfant, ce seroit faire le bonheur de sa tendre mère; mais j'en désespère, et je n'emporte point avec moi cette consolation. Les idées dont ma faute a rempli mon esprit ont contribué en grande partie à me faire méditer le *Traité de l'éducation;* et vous y trouverez, dans le livre Ier, un passage qui peut vous indiquer cette disposition. Je n'ai point épousé la mère; et je n'y étois point obligé, puisque avant de me lier avec elle je lui ai déclaré que je ne l'épouserois jamais, et même un mariage public nous eût été impossible à cause de la différence de religion; mais du reste, je l'ai toujours aimée et honorée comme ma femme, à cause de son bon cœur, de sa sincère affection, de son désintéressement sans exemple, et de sa fidélité sans tache, sur laquelle elle ne m'a pas même occasionné le moindre soupçon.

Voilà, madame la maréchale, la trop juste raison de ma sollicitude sur le sort de cette pauvre fille après qu'elle m'aura perdu, tellement que, si j'avois moins de confiance en votre amitié pour moi et en celle

de M. le maréchal, je partirois pénétré de douleur de l'abandon où je la laisse; mais je vous la confie, et je meurs en paix à cet égard. Il me reste à vous dire ce que je pense qui conviendroit le mieux à sa situation et à son caractère, et qui donneroit le moins de prise à ses défauts.

Ma première idée étoit de vous prier de lui donner asile dans votre maison, ou auprès de l'enfant qui en est l'espoir, jusqu'à ce qu'il sortît des mains des femmes : mais infailliblement cela ne réussiroit point; il y auroit trop d'intermédiaires entre vous et elle, et elle a, dans votre maison, des malveillans qu'elle ne s'est assurément point attirés par sa faute, et qui trouveroient infailliblement l'art de la disgracier tôt ou tard auprès de vous et de M. le maréchal. Elle n'a pas assez de souplesse et de prudence pour se maintenir avec tant d'esprits différens et se prêter aux petits manéges avec lesquels on gagne la confiance des maîtres, quelque éclairés qu'ils soient. Encore une fois, cela ne réussiroit point; ainsi je vous prie de n'y pas songer.

Je ne voudrois pas non plus qu'elle demeurât à Paris de quelque manière que ce fût, bien sûr que, craintive et facile à subjuguer, elle y deviendroit la proie et la victime de sa nombreuse famille, gens d'une avidité et d'une méchanceté sans bornes, auxquels j'ai eu moi-même bien de la peine à l'arracher, et qui sont cause en grande partie de ma retraite en campagne. Si jamais elle demeure à Paris, elle est perdue; car, leur fût-elle cachée, comme elle est d'un bon naturel, elle ne pourra jamais s'abstenir de les voir, et en peu de temps ils lui suceront le sang jusqu'à la dernière goutte, et puis la feront mourir de mauvais traitemens.

Je n'ai pas de moins fortes raisons pour souhaiter qu'elle n'aille point demeurer avec sa mère, livrée à mes plus cruels ennemis, nourrie par eux à mauvaise intention, et qui ne cherchent que l'occasion de punir cette pauvre fille de n'avoir point voulu se prêter à leurs complots contre moi. Elle est la seule qui n'ait rien eu de sa mère, et la seule qui l'ait nourrie et soignée dans sa misère; et si j'ai donné, durant douze ans, asile à cette femme, vous comprenez bien que c'est pour la fille que je l'ai fait. J'ai mille raisons, trop longues à détailler, pour désirer qu'elle ne retourne point avec elle. Ainsi je vous prie d'interposer même, s'il le faut, votre autorité pour l'en empêcher.

Je ne vois que deux partis qui lui conviennent : l'un de continuer à occuper mon logement [1], et de vivre en paix à Montmorency; ce qu'elle peut faire à peu de frais avec votre assistance et protection, tant du produit de mes écrits que de celui de son travail; car elle coud très-bien, et il ne lui manque que de l'occupation, que vous vous voudrez bien lui donner ou lui procurer, souhaitant seulement qu'elle ne soit point à la discrétion des femmes de chambre, car leur tyrannie et leur monopole me sont connus.

1. Je ne vous propose point de lui en donner un vous-même à Montmorency, à cause de Chassot et de sa famille, qui le lui feroient cruellement payer. Mon loyer, n'étant que de cinquante livres, ne lui sera pas plus onéreux qu'une chambre à Paris.

L'autre parti est d'être placée dans quelque communauté de province où l'on vit à bon marché, et où elle pourroit très-bien gagner sa vie par son travail. J'aimerois moins ce parti que l'autre, parce qu'elle seroit ainsi trop loin de vous, et pour d'autres raisons encore. Vous choisirez pour le mieux, madame la maréchale; mais, quelque choix que vous fassiez, je vous supplie de faire en sorte qu'elle ait toujours sa liberté, et qu'elle soit la maîtresse de changer de demeure sitôt qu'elle ne se trouvera pas bien. Je vous supplie enfin de ne pas dédaigner de prendre soin de ses petites affaires, en sorte que, quoi qu'il arrive, elle ait du pain jusqu'à la fin de ses jours.

J'ai prié M. le maréchal de vous consulter sur le choix de la personne qu'il chargeroit de veiller aux intérêts de la pauvre fille après mon décès. Vous n'ignorez pas l'injuste partialité que marque contre elle celui qui naturellement seroit choisi pour cela. Quelque estime que j'aie conçue pour sa probité, je ne voudrois pas qu'elle restât à la merci d'un homme que je dois croire honnête, mais que je vois livré, par un aveuglement inconcevable, aux intérêts et aux passions d'un fripon.

Vous voyez, madame la maréchale, avec quelle simplicité, avec quelle confiance j'épanche mon cœur devant vous. Tout le reste de l'univers n'est déjà plus rien à mes yeux. Ce cœur qui vous aima sincèrement ne vit déjà plus que pour vous, pour M. le maréchal et pour la pauvre fille. Adieu, amis tendres et chéris; aimez un peu ma mémoire; pour moi, j'espère vous aimer encore dans l'autre vie : mais, quoi qu'il en soit de cet obscur et redoutable mystère, en quelque heure que la mort me surprenne, je suis sûr qu'elle me trouvera pensant à vous.

CCLXIX. — A M. Vernes.

Montmorency, le 24 juin 1761.

J'étois presque à l'extrémité, cher concitoyen, quand j'ai reçu votre lettre; et maintenant que j'y réponds, je suis dans un état de souffrances continuelles, qui, selon toute apparence, ne me quitteront qu'avec la vie. Ma plus grande consolation, dans l'état où je suis, est de recevoir des témoignages d'intérêt de mes compatriotes, et surtout de vous, cher Vernes, que j'ai toujours aimé et que j'aimerai toujours. Le cœur me rit, et il me semble que je me ranime au *projet* d'aller partager avec vous cette retraite charmante qui me tente encore plus par son habitant que par elle-même. Oh! si Dieu raffermissoit assez ma santé pour me mettre en état d'entreprendre ce voyage, je ne mourrois point sans vous embrasser encore une fois.

Je n'ai jamais prétendu justifier les innombrables défauts de *la Nouvelle Héloïse;* je trouve que l'on l'a reçue trop favorablement : et dans les jugemens du public, j'ai bien moins à me plaindre de sa rigueur qu'à me louer de son indulgence; mais vos griefs contre Wolmar me prouvent que j'ai mal rempli l'objet du livre, ou que vous ne l'avez pas bien saisi. Cet objet étoit de rapprocher les partis opposés par une estime réciproque; d'apprendre aux *philosophes* qu'on peut croire en Dieu sans être hypocrite, et aux *croyans* qu'on peut être incrédule

sans être un coquin. Julie dévote est une leçon pour les philosophes, et Wolmar athée en est une pour les intolérans. Voilà le vrai but du livre. C'est à vous de voir si je m'en suis écarté. Vous me reprochez de n'avoir pas fait changer de système à Wolmar sur la fin du *roman:* mais, mon cher Vernes, vous n'avez pas lu cette fin; car sa conversion y est indiquée avec une clarté qui ne pouvoit souffrir un plus grand développement sans vouloir faire une capucinade.

Adieu, cher Vernes : je saisis un intervalle de mieux pour vous écrire. Je vous prie d'informer de ce mieux ceux de vos amis qui pensent à moi, et entre autres MM. Moultou et Roustan, que j'embrasse de tout mon cœur ainsi que vous.

CCLXX. — A M. Mollet,

En réponse à une lettre qui contenoit la description d'une fête militaire célébrée à Genève le 5 juin 1761.

A Montmorency, le 26 juin 1761.

Je vous remercie, monsieur, de tout mon cœur, de la charmante relation que vous m'avez envoyée de la fête du 5 de ce mois. Je l'ai lue et relue avec intérêt, avec attendrissement, avec un sincère regret de n'en avoir pas été témoin. De tels amusemens ne sont point frivoles : ils réveillent dans les cœurs des sentimens que tout tend à éteindre dans notre siècle, et même dans notre patrie; puissiez-vous, monsieur, vous et tous les bons citoyens qui vous ressemblent, ramener parmi nous ces goûts, ces jeux, ces fêtes patriotiques qui s'allient avec les mœurs, avec la vertu, qu'on goûte avec transport, qu'on se rappelle avec délices, et que le cœur assaisonne d'un charme que n'auront jamais tous ces criminels amusemens si vantés des gens à la mode!

J'étois très-mal, monsieur, quand je reçus votre lettre; c'est ce qui m'a empêché de vous en remercier plus tôt. Quoique je continue à souffrir beaucoup, je ne puis me refuser plus longtemps à la douce et salutaire distraction de m'occuper de la patrie et de vous. J'ai lu déjà bien des fois votre lettre; je la lirai bien des fois encore : si ce n'est pas un remède à mes maux, c'est du moins une consolation. Heureux si j'y pouvois ajouter l'espoir de vous embrasser quelque jour à Genève, et d'y voir encore une fois en ma vie une fête pareille à celle que vous décrivez si bien! Je vous salue de tout mon cœur.

CCLXXI. — A Jacqueline Danet, sa nourrice.

Montmorency, 22 juillet 1761.

Votre lettre, ma chère Jacqueline, est venue réjouir mon cœur dans un moment où je n'étois guère en état d'y répondre. Je saisis un temps de relâche pour vous remercier de votre souvenir, et de votre amitié, qui me sera toujours chère. Pour moi, je n'ai point cessé de penser à vous et de vous aimer. Souvent je me suis dit dans mes souffrances que si ma bonne Jacqueline n'eût pas tant pris de peine à me conserver étant petit, je n'aurois pas souffert tant de maux étant grand.

L'autre parti est d'être placée dans quelque e
vince où l'on vit à bon marché, et où elle pou
sa vie par son travail. J'aimerois moins ce
qu'elle seroit ainsi trop loin de vous, et pour
Vous choisirez pour le mieux, madame la
choix que vous fassiez, je vous supplie
toujours sa liberté, et qu'elle soit la
meure sitôt qu'elle ne se trouvera pas
ne pas dédaigner de prendre soin de s
quoi qu'il arrive, elle ait du pain j

J'ai prié M. le maréchal de vo
sonne qu'il chargeroit de veiller
mon décès. Vous n'ignorez pas
elle celui qui naturellement s
j'aie conçue pour sa probité.
d'un homme que je dois cr
aveuglement inconcevable

Vous voyez, madame
quelle confiance j'épan
l'univers n'est déjà plu
cèrement ne vit déjà p
la pauvre fille. Adieu
moire; pour moi, j
quoi qu'il en soit
heure que la mori
sant à vous.

J'étois pres
lettre; et m
frances co
qu'avec la
de recevo
de vous.
jours. I
d'aller
core pl
soit as
je ne

Je
velle
les j
qu'à
pro
pas
est
Di

...ore le plus sincère
...e sera toujours un
... Adieu, mon cher ex
...ité, pour ne pas vous
... vous comble de tous les

...rrence de tout son cœur

...

...monsey, le 24 juillet 1764.

... vous n'accepteriez avec plaisir
...ffer à votre amitié, et votre
... surpris. Je puis donc, en quelque
...pour que, si mon recueil n'est pas
... ne dédaignerez pas de l'y mettre;
...nt l'inquiétude qu'il est difficile de
... de ses ouvrages. Quant aux soins
... il ne faut que de l'amitié pour les
... pays-ci par les amis auxquels je suis
...taires de mes papiers pour en dispo-
... conseils. S'il s'y trouve en manuscrit
...rer dans votre cabinet, de quoi je doute,
...u'il soit dans vos mains que dans celles
...ent comme moi. Vous voyez qu'en pa-
...roit indispensable; mais vous seriez tou-
... le temps de votre commodité, et, dans
... ne tiendriez pas ce voyage pour perdu,
... que vous rendriez à ma mémoire, mais
...mmoître des personnes estimables et respec-
...ns que j'ai jamais eus, et qui sûrement de-
...ent. En attendant, je n'épargne rien pour
...e peu de momens où mon état me permet
...ement employés à mettre au net mes chiffons,
... ai pas laissé d'avancer assez la besogne pour
...oins de nouveaux accidens.

... Mollet, dont je n'ai jamais entendu parler?
...que temps, une espèce de relation de fête ma-
...rand plaisir, et je l'en remerciai. Il est parti
... sans m'en parler, non-seulement sa lettre
...voit sûrement pas faite pour paroître en
...pareilles malhonnêtetés; mais-ce
... Genève. Cela m'apprendra
...ue je ne connois point.
...e grossis à regret celle-ci
...ien voulu m'en faire
...ui m'a élevé, et pour l
...entation d'un port de

[illegible]

CCLXXIII. — A [illegible]

[illegible]

Je vois avec peine [illegible] donnez pour réparer mes [illegible] que mes mesures [illegible] de ma négligence. [illegible] plus me donner [illegible] tard, il est trop [illegible] soins, mais je vous [illegible] dans cette occasion [illegible] amitié: ce précieux souvenir [illegible] trop plein de vous pour [illegible] où je suis. [illegible] pour moi: et, vu [illegible] en question, il n'est pas sûr que [illegible] soit en bien, soit en mal. Je fai [illegible] Il eût été bien cruel pour moi [illegible]

Vous voulez que je vous parle [illegible] que je ne vous en donnerai les nouvelles [illegible] il n'y en a pas jusqu'ici. Si je puis [illegible] tuns consolateurs, et à jouir tout à fait [illegible] exige, j'aurai du moins le repos: [illegible] chemens qui me sont chers, le seul mal qui me reste [illegible] la vie.

CCLXXIV. — A LA [illegible]

Ce [illegible] 18, août 1764.

J'avois [illegible] même d[illegible] n'étant [illegible] de pl[illegible] cours [illegible] mon [illegible] quié[illegible] font [illegible] Si vo[illegible] et je [illegible] vous [illegible] plus [illegible] Quant [illegible] ment [illegible] cela [illegible]

madame la maréchale, de vous porter mes nouvelles à votre passage à Saint-Brice: mais vos relais [illegible], l'heure étant incertaine, et le temps menaçant [illegible], n'étant point encore bien remis, hasarder cette [illegible] de vous rencontrer. Vous êtes trop en peine de [illegible] si mauvais qu'on vous l'a fait: j'ai plus d'in[illegible]leurs, et les alternatives qui se succèdent me [illegible] cette fois, il n'empirera pas considérablement. [illegible]ment au château, je vous irois voir à l'ordinaire. [illegible]ssez malheureux pour ne le pouvoir pas quand [illegible]gage, dont j'espère profiter, fait mon espoir le [illegible] vous répondre que mon cœur n'est point malade. [illegible] n'est pas bien, c'est une espece de soulage[illegible]oir qu'il ne peut être mieux, ou du moins que [illegible] hommes: par là, j'évite la peine et la gêne

Soyez persuadée que je ne cesserai jamais de prendre le plus tendre intérêt à votre santé et à votre bonheur, et que ce sera toujours un vrai plaisir pour moi de recevoir de vos nouvelles. Adieu, ma chère et bonne Jacqueline. Je ne vous parle pas de ma santé, pour ne pas vous affliger; que le bon Dieu conserve la vôtre, et vous comble de tous les biens que vous désirez.

Votre pauvre Jean-Jacques, qui vous embrasse de tout son cœur

CCLXXII. — A M. MOULTOU.

A Montmorency, le 24 juillet 1764.

Je ne doutois pas, monsieur, que vous n'acceptassiez avec plaisir les soins que je prenois la liberté de confier à votre amitié, et votre consentement m'a plus touché que surpris. Je puis donc, en quelque temps que je cesse de souffrir, compter que, si mon recueil n'est pas encore en état de voir le jour, vous ne dédaignerez pas de l'y mettre; et cette confiance m'ôte absolument l'inquiétude qu'il est difficile de n'avoir pas en pareil cas pour le sort de ses ouvrages. Quant aux soins qui regardent l'impression, comme il ne faut que de l'amitié pour les prendre, ils seront remplis en ce pays-ci par les amis auxquels je suis attaché, et que je laisserai dépositaires de mes papiers pour en disposer selon leur prudence et vos conseils. S'il s'y trouve en manuscrit quelque chose qui mérite d'entrer dans votre cabinet, de quoi je doute, je m'estimerai plus honoré qu'il soit dans vos mains que dans celles du public; et mes amis penseront comme moi. Vous voyez qu'en pareil cas un voyage à Paris seroit indispensable; mais vous seriez toujours le maître de choisir le temps de votre commodité, et, dans votre façon de penser, vous ne tiendriez pas ce voyage pour perdu, non-seulement par le service que vous rendriez à ma mémoire, mais encore par le plaisir de connoître des personnes estimables et respectables, les seuls vrais amis que j'ai jamais eus, et qui sûrement deviendroient aussi les vôtres. En attendant, je n'épargne rien pour vous abréger du travail. Le peu de momens où mon état me permet de m'occuper sont uniquement employés à mettre au net mes chiffons, et, depuis ma lettre, je n'ai pas laissé d'avancer assez la besogne pour espérer de l'achever, à moins de nouveaux accidens.

Connoissez-vous un M. Mollet, dont je n'ai jamais entendu parler? Il m'écrivit, il y a quelque temps, une espèce de relation de fête militaire, laquelle me fit grand plaisir, et je l'en remerciai. Il est parti de là pour faire imprimer, sans m'en parler, non-seulement sa lettre, mais ma réponse, qui n'étoit sûrement pas faite pour paroître en public. J'ai quelquefois essuyé de pareilles malhonnêtetés; mais ce qui me fâche est que celle-ci vienne de Genève. Cela m'apprendra une fois pour toutes à ne plus écrire à gens que je ne connois point.

Voici, monsieur, deux lettres dont je grossis à regret celle-ci : l'une est pour M. Roustan, dont vous avez bien voulu m'en faire parvenir une, et l'autre pour une bonne femme qui m'a élevé, et pour laquelle je crois que vous ne regretterez pas l'augmentation d'un port de lettre,

que je ne veux pas lui faire coûter, et que je ne puis affranchir avec sûreté à Montmorency. Lisez dans mon cœur, cher Moultou, le principe de la familiarité dont j'use avec vous, et qui seroit indiscrétion pour un autre; le vôtre ne lui donnera pas ce nom-là. Mille choses pour moi à l'ami Vernes. Adieu : je vous embrasse tendrement.

CCLXXIII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Lundi 10 août.

Je vois avec peine, madame la maréchale, combien vous vous en donnez pour réparer mes fautes; mais je sens qu'il est trop tard, et que mes mesures ont été mal prises. Il est juste que je porte la peine de ma négligence, et le succès même de vos recherches ne pourroit plus me donner une satisfaction pure et sans inquiétude; il est trop tard, il est trop tard : ne vous opposez point à l'effet de vos premiers soins, mais je vous supplie de ne pas y en donner davantage. J'ai reçu dans cette occasion la preuve la plus chère et la plus touchante de votre amitié; ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout, et mon cœur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque. Dans l'état où je suis, cette recherche m'intéressoit encore plus pour autrui que pour moi; et, vu le caractère trop facile à subjuguer de la personne en question, il n'est pas sûr que ce qu'elle eût trouvé déjà tout formé, soit en bien, soit en mal, ne fût pas devenu pour elle un présent funeste. Il eût été bien cruel pour moi de la laisser victime d'un bourreau.

Vous voulez que je vous parle de mon état : n'est-il pas convenu que je ne vous en donnerai des nouvelles que quand il y en aura? et il n'y en a pas jusqu'ici. Si je puis parvenir à rebuter enfin les importuns consolateurs, et à jouir tout à fait de la solitude que mon état exige, j'aurai du moins le repos; et c'est, avec le petit nombre d'attachemens qui me sont chers, le seul bien qui me reste à goûter dans la vie.

CCLXXIV. — A LA MÊME.

Ce lundi 18, été de 1761.

J'avois espéré, madame la maréchale, de vous porter hier moi-même de mes nouvelles à votre passage à Saint-Brice; mais vos relais n'étant point venus, l'heure étant incertaine, et le temps menaçant de pluie, je n'osai, n'étant point encore bien remis, hasarder cette course sans être sûr de vous rencontrer. Vous êtes trop en peine de mon état; il n'est pas si mauvais qu'on vous l'a fait : j'ai plus d'inquiétude que de douleurs, et les alternatives qui se succèdent me font croire que, pour cette fois, il n'empirera pas considérablement. Si vous étiez actuellement au château, je vous irois voir à l'ordinaire, et je ne serai pas assez malheureux pour ne le pouvoir pas quand vous y serez. Ce voyage, dont j'espère profiter, fait mon espoir le plus doux, et je puis vous répondre que mon cœur n'est point malade. Quant à mon corps, s'il n'est pas bien, c'est une espèce de soulagement pour moi de savoir qu'il ne peut être mieux, ou du moins que cela ne dépend pas des hommes : par là, j'évite la peine et la gêne

attachées à la crédulité des malades et à la charlatanerie des médecins. Je ne veux plus ajouter la dépendance de ces messieurs-là à celle de la nécessité, dont ils ne dispensent pas, quoi qu'ils fassent : comme j'ai pris mon parti là-dessus depuis longtemps, j'attends de l'amitié dont vous m'honorez que vous voudrez bien ne m'en plus parler. Bonjour, madame la maréchale; conservez votre santé, et venez m'aider à rétablir la mienne. Si votre présence et celle de M. le maréchal ne guérit pas mes souffrances, elle me les fera oublier.

CCLXXV. — A LA MÊME.

Ce vendredi 28, été de 1761.

Voilà, madame la maréchale, la *Julie angloise*. Si Mme la comtesse de Boufflers prend la peine de la parcourir et d'y faire des observations, je lui serai fort obligé de vouloir bien me les communiquer : le libraire anglois m'en demande pour une nouvelle édition, et je n'entends pas assez la langue pour me fier aux miennes.

Je ne vous dirai point que j'ai le cœur plein de votre voyage, de tous vos soins, de toutes vos bontés; en ceci plus on sent, moins on peut dire. Je ne sais si vous n'appelez tout cela qu'une omelette, mais je sais qu'il faut un estomac bien chaud pour la digérer. En vérité, madame, il faut toute la plénitude des sentimens que vous m'avez inspirés pour suffire à la reconnoissance sans rien ôter à l'amitié.

CCLXXVI. — A LA MÊME.

A Montmorency, le 1er septembre 1761.

Il est vrai, madame la maréchale, que j'avois grand besoin de votre dernière lettre pour me tranquilliser, d'autant plus que celle de M. le maréchal, qui auroit fait le même effet, s'est égarée en route, et ne m'est parvenue que depuis quelques jours. Depuis que vous avez daigné me rassurer, je n'ai plus besoin de réponse; je saurai des nouvelles de votre santé; et d'ailleurs, puisque vos bontés pour moi sont toujours les mêmes, il ne me faut plus de nouvelles sur ce point-là. J'ai pourtant un peu votre dernier mot sur le cœur; vous me reprochez de l'avoir moins tendre que vous. Madame la maréchale, à cela je n'ai qu'un mot à dire : à Dieu ne plaise que je vous cause jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois!

CCLXXVII. — A MADAME LATOUR.

Montmorency, le 29 septembre 1761.

J'espère, madame, malgré le début de votre lettre, que vous n'êtes point auteur, que vous n'eûtes jamais intention de l'être, et que ce n'est point un combat d'esprit auquel vous me provoquez, genre d'escrime pour lequel j'ai autant d'aversion que d'incapacité. Cependant vous vous êtes promis, dites-vous, de n'écrire de vos jours; je me suis promis la même chose, madame, et sûrement je le tiendrai. Mais cet engagement n'est relatif qu'au public; il ne s'étend point jusqu'aux commerces de lettres, et bien m'en prend sans doute; car il seroit fort

à craindre que la vôtre ne me coûtât une infidélité. A l'éditeur d'une Julie vous en annoncez une autre, une réellement existante, dont vous êtes la Claire. J'en suis charmé pour votre sexe, et même pour le mien; car, quoi qu'en dise votre amie, sitôt qu'il y aura des Julies et des Claires, les Saint-Preux ne manqueront pas; avertissez-la de cela, je vous supplie, afin qu'elle se tienne sur ses gardes; et vous-même, fussiez-vous (ce que je ne présume pas) aussi folle que votre modèle, n'allez pas croire, à son exemple, que cela suffit pour être à l'abri des folies. Peut-être tout ce que je vous dis ici vous paroîtra-t-il fort inconsidéré; mais c'est votre faute. Que dire à des personnes qu'on aime à croire très-aimables et très-vertueuses, mais qu'on ne connoît point du tout? Charmantes amies! si vous êtes telles que mon cœur le suppose, puissiez-vous, pour l'honneur de votre sexe, et pour le bonheur de votre vie, ne trouver jamais de Saint-Preux! Mais si vous êtes comme les autres, puissiez-vous ne trouver que des Saint-Preux!

Vous parlez de faire connoissance avec moi; vous ignorez sans doute que l'homme à qui vous écrivez, affligé d'une maladie incurable et cruelle, lutte tous les jours de sa vie entre la douleur et la mort, et que la lettre même qu'il vous écrit est souvent interrompue par des distractions d'un genre bien différent. Toutefois je ne puis vous cacher que votre lettre me donne un désir secret de vous connoître toutes deux; et que si notre commerce finit là, il ne me laissera pas sans quelque inquiétude. Si ma curiosité étoit satisfaite, ce seroit peut-être bien pis encore. Malgré les ans, les maux, la raison, l'expérience, un solitaire ne doit point s'exposer à voir des Julies et des Claires, quand il veut garder sa tranquillité.

Je vous écris, madame, comme vous me l'avez prescrit, sans m'informer de ce que vous ne voulez pas que je sache. Si j'étois indiscret, il ne me seroit peut-être pas impossible de vous connoître; mais fussiez-vous Mme de Solar elle-même, je ne saurai jamais de votre secret que ce que j'en apprendrai de vous. Si votre intention est que je le devine, vous me trouverez fort bête; mais vous n'avez pas dû vous attendre à me trouver plus d'esprit.

CCLXXVIII. — A M. D'OFFREVILLE, A DOUAI,

Sur cette question : S'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.

Montmorency, le 4 octobre 1761.

La question que vous me proposez, monsieur, dans votre lettre du 15 septembre, est importante et grave; c'est de sa solution qu'il dépend de savoir s'il y a une morale démontrée, ou s'il n'y en a point.

Votre adversaire soutient que tout homme n'agit, quoi qu'il fasse, que relativement à lui-même, et que, jusqu'aux actes de vertu les plus sublimes, jusqu'aux œuvres de charité les plus pures, chacun rapporte tout à soi.

Vous, monsieur, vous pensez qu'on doit faire le bien pour le bien, même sans aucun retour d'intérêt personnel; que les bonnes œuvres

qu'on rapporte à soi ne sont plus des actes de vertu, mais d'amour-propre : vous ajoutez que nos aumônes sont sans mérite si nous ne les faisons que par vanité ou dans la vue d'écarter de notre esprit l'idée des misères de la vie humaine; et en cela vous avez raison.

Mais, sur le fond de la question, je dois vous avouer que je suis de l'avis de votre adversaire : car, quand nous agissons, il faut que nous ayons un motif pour agir, et ce motif ne peut être étranger à nous, puisque c'est nous qu'il met en œuvre; il est absurde d'imaginer qu'étant moi, j'agirai comme si j'étois un autre. N'est-il pas vrai que si l'on vous disoit qu'un corps est poussé sans que rien le touche, vous diriez que cela n'est pas concevable? C'est la même chose en morale, quand on croit agir sans nul intérêt.

Mais il faut expliquer ce mot d'*intérêt*, car vous pourriez lui donner tel sens, vous et votre adversaire, que vous seriez d'accord sans vous entendre, et lui-même pourroit lui en donner un si grossier, qu'alors ce seroit vous qui auriez raison.

Il y a un intérêt sensuel et palpable qui se rapporte uniquement à notre bien-être matériel, à la fortune, à la considération, aux biens physiques qui peuvent résulter pour nous de la bonne opinion d'autrui. Tout ce qu'on fait pour un tel intérêt ne produit qu'un bien du même ordre, comme un marchand fait son bien en vendant sa marchandise le mieux qu'il peut. Si j'oblige un autre homme en vue de m'acquérir des droits sur sa reconnoissance, je ne suis en cela qu'un marchand qui fait le commerce, et même qui ruse avec l'acheteur. Si je fais l'aumône pour me faire estimer charitable et jouir des avantages attachés à cette estime, je ne suis encore qu'un marchand qui achète de la réputation. Il en est à peu près de même si je ne fais cette aumône que pour me délivrer de l'importunité d'un gueux ou du spectacle de sa misère. Tous les actes de cette espèce qui ont en vue un avantage extérieur ne peuvent porter le nom de bonnes actions; et l'on ne dit pas d'un marchand qui a bien fait ses affaires qu'il s'y est comporté vertueusement.

Il y a un autre intérêt qui ne tient point aux avantages de la société, qui n'est relatif qu'à nous-mêmes, au bien de notre âme, à notre bien-être absolu, et que pour cela j'appelle intérêt spirituel ou moral, par opposition au premier; intérêt qui, pour n'avoir pas des objets sensibles, matériels, n'en est pas moins vrai, pas moins grand, pas moins solide, et, pour tout dire en un mot, le seul qui, tenant intimement à notre nature, tende à notre véritable bonheur. Voilà, monsieur, l'intérêt que la vertu se propose, et qu'elle doit se proposer, sans rien ôter au mérite, à la pureté, à la bonté morale des actions qu'elle inspire.

Premièrement, dans le système de la religion, c'est-à-dire des peines et des récompenses de l'autre vie, vous voyez que l'intérêt de plaire à l'auteur de notre être et au juge suprême de nos actions est d'une importance qui l'emporte sur les plus grands maux, qui fait voler au martyre les vrais croyans, et en même temps d'une pureté qui peut ennoblir les plus sublimes devoirs. La loi de bien faire est tirée de la

raison même; et le chrétien n'a besoin que de logique pour avoir de la vertu.

Mais outre cet intérêt, qu'on peut regarder en quelque façon comme étranger à la chose, comme n'y tenant que par une expresse volonté de Dieu, vous me demanderez peut-être s'il y a quelque autre intérêt lié plus immédiatement, plus nécessairement à la vertu par sa nature, et qui doive nous la faire aimer uniquement pour elle-même. Ceci tient à d'autres questions dont la discussion passe les bornes d'une lettre, et dont, par cette raison, je ne tenterai pas ici l'examen : comme, si nous avons un amour naturel pour l'ordre, pour le beau moral; si cet amour peut être assez vif par lui-même pour primer sur toutes nos passions; si la conscience est innée dans le cœur de l'homme, ou si elle n'est que l'ouvrage des préjugés et de l'éducation : car en ce dernier cas il est clair que nul n'ayant en soi-même aucun intérêt à bien faire, ne peut faire aucun bien que par le profit qu'il en attend d'autrui; qu'il n'y a par conséquent que des sots qui croient à la vertu, et des dupes qui la pratiquent. Telle est la nouvelle philosophie.

Sans m'embarquer ici dans cette métaphysique, qui nous mèneroit trop loin, je me contenterai de vous proposer un fait que vous pourrez mettre en question avec votre adversaire, et qui, bien discuté, vous instruira peut-être mieux de ses vrais sentimens que vous ne pourriez vous en instruire en restant dans la généralité de votre thèse.

En Angleterre, quand un homme est accusé criminellement, douze jurés enfermés dans une chambre pour opiner, sur l'examen de la procédure, s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, ne sortent plus de cette chambre, et n'y reçoivent point à manger qu'ils ne soient tous d'accord; en sorte que leur jugement est toujours unanime et décisif sur le sort de l'accusé.

Dans une de ces délibérations, les preuves paroissant convaincantes, onze des jurés le condamnèrent sans balancer; mais le douzième s'obstina tellement à l'absoudre, sans vouloir alléguer d'autre raison, sinon qu'il le croyoit innocent, que, voyant ce juré déterminé à mourir de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les autres, pour ne pas s'exposer au même sort, revinrent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

L'affaire finie, quelques-uns des jurés pressèrent en secret leur collègue de leur dire la raison de son obstination; et ils surent enfin que c'étoit lui-même qui avoit fait le coup dont l'autre étoit accusé, et qu'il avoit eu moins d'horreur de la mort que de faire périr l'innocent chargé de son propre crime.

Proposez le cas à votre homme, et ne manquez pas d'examiner avec lui l'état de ce juré dans toutes ses circonstances. Ce n'étoit point un homme juste, puisqu'il avoit commis un crime; et, dans cette affaire, l'enthousiasme de la vertu ne pouvoit point lui élever le cœur et lui faire mépriser la vie. Il avoit l'intérêt le plus réel à condamner l'accusé pour ensevelir avec lui l'imputation du forfait; il devoit craindre que son invincible obstination n'en fît soupçonner la véritable cause, et ne fût un commencement d'indice contre lui : la prudence et le soin de sa

sûreté demandoient, ce semble, qu'il fît ce qu'il ne fit pas, et l'on ne voit aucun intérêt sensible qui dût le porter à faire ce qu'il fit. Il n'y avoit cependant qu'un intérêt très-puissant qui pût le déterminer ainsi dans le secret de son cœur à toute sorte de risque : quel étoit donc cet intérêt auquel il sacrifioit sa vie même?

S'inscrire en faux contre le fait seroit prendre une mauvaise défaite; car on peut toujours l'établir par supposition, et chercher, tout intérêt étranger mis à part, ce que feroit en pareil cas, pour l'intérêt de lui-même, tout homme de bon sens qui ne seroit ni vertueux ni scélérat.

Posant successivement les deux cas : l'un, que le juré ait prononcé la condamnation de l'accusé et l'ait fait périr pour se mettre *en sûreté*; l'autre, qu'il l'ait absous, comme il fit, à ses propres risques; puis, suivant dans les deux cas le reste de la vie du juré et la probabilité du sort qu'il se seroit préparé, pressez votre homme de prononcer décisivement sur cette conduite, et d'exposer nettement, de part ou d'autre, l'intérêt et les motifs du parti qu'il auroit choisi; alors, si votre dispute n'est pas finie, vous connoîtrez du moins si vous vous entendez l'un l'autre, ou si vous ne vous entendez pas.

Que s'il distingue entre l'intérêt d'un crime à commettre ou à ne pas commettre, et celui d'une bonne action à faire ou à ne pas faire, vous lui ferez voir aisément que, dans l'hypothèse, la raison de s'abstenir d'un crime avantageux qu'on peut commettre impunément est du même genre que celle de faire, entre le ciel et soi, une bonne action onéreuse; car outre que, quelque bien que nous puissions faire, en cela nous ne sommes que justes, on ne peut avoir nul intérêt en soi-même à ne pas faire le mal, qu'on n'ait un intérêt semblable à faire le bien; l'un et l'autre dérivent de la même source et ne peuvent être séparés.

Surtout, monsieur, songez qu'il ne faut point outrer les choses au delà de la vérité, ni confondre, comme faisoient les stoïciens, le bonheur avec la vertu. Il est certain que faire le bien pour le bien c'est le faire pour soi, pour notre propre intérêt, puisqu'il donne à l'âme une satisfaction intérieure, un contentement d'elle-même sans lequel il n'y a point de vrai bonheur. Il est sûr encore que les méchans sont tous misérables, quel que soit leur sort apparent, parce que le *bonheur* s'empoisonne dans une âme corrompue, comme le plaisir des sens dans un corps malsain. Mais il est faux que les bons soient tous heureux dès ce monde; et comme il ne suffit pas au corps d'être en santé pour avoir de quoi se nourrir, il ne suffit pas non plus à l'âme d'être saine pour obtenir tous les biens dont elle a besoin. Quoiqu'il n'y ait que les gens de bien qui puissent vivre contens, ce n'est pas à dire que tout homme de bien vive content. La vertu ne donne pas le bonheur, mais elle seule apprend à en jouir quand on l'a : la vertu ne garantit pas des maux de cette vie et n'en procure pas les biens; c'est ce que ne fait pas non plus le vice avec toutes ses ruses; mais la vertu fait porter plus patiemment les uns et goûter plus délicieusement les autres. Nous avons donc, en tout état de cause, un véritable intérêt à la cultiver, et nous faisons bien de travailler pour cet intérêt. Quoiqu'il y ait des cas où il

seroit insuffisant par lui-même sans l'attente d'une vie à venir. Voilà mon sentiment sur la question que vous m'avez proposée.

En vous remerciant du bien que vous pensez de moi, je vous conseille pourtant, monsieur, de ne plus perdre votre temps à me défendre ou à me louer. Tout le bien ou le mal qu'on dit d'un homme qu'on ne connoît point ne signifie pas grand'chose. Si ceux qui m'accusent ont tort, c'est à ma conduite à me justifier; toute autre apologie est inutile ou superflue. J'aurois dû vous répondre plus tôt; mais le triste état où je vis doit excuser ce retard. Dans le peu d'intervalle que mes maux me laissent, mes occupations ne sont pas de mon choix; et je vous avoue que, quand elles en seroient, ce choix ne seroit pas d'écrire des lettres. Je ne réponds point à celles de complimens, et je ne répondrois pas non plus à la vôtre, si la question que vous m'y proposez ne me faisoit un devoir de vous en dire mon avis.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

CCLXXIX. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mercredi 18.

Voici, madame, une quatrième partie que vous devriez avoir depuis longtemps; mais mon libraire et d'autres tracas dont je vous rendrai compte ne me laissent pas le temps d'aller plus vite, quelque effort que je fasse pour cela. Tous les tracas du monde ne justifieroient pourtant pas mon silence, et ne m'auroient pas empêché d'écrire à M. le maréchal et à vous. Mon excuse est d'une autre espèce, et plus propre à me faire trouver grâce auprès de vous. Dans le commencement de mes attachemens, j'écris fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance; quand elle est acquise, je n'écris plus que pour le besoin; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, voici, madame la maréchale, comment vous me le ferez connoître : c'est en vous faisant, pour répondre, la même règle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent a l'honneur d'écrire à Mme la maréchale de Luxembourg, sa politesse peut lui faire un devoir de répondre; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière, ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime pas tout ce qui se fait par règle, si ce n'est n'en point avoir d'autre que son cœur; et je suis bien sûr que, sans me dicter de fréquentes lettres, le mien ne se taira jamais pour vous. J'apprends à l'instant la désertion de ce malheureux Saint-Martin : la plume m'en tombe des mains. Oh! si vous avez des fripons à votre service, qui jamais aura d'honnêtes gens? Que je vous plains! que je gémis de ce qui fait l'admiration des autres! Que la Providence, en vous rendant si bons, si aimables, si estimables, vous a tous deux déplacés! Ah! vous méritiez d'être nés obscurs et libres, de n'avoir ni maîtres ni valets, de vivre pour vous et pour vos amis : vous les auriez rendus heureux, et vous l'auriez été vous-mêmes.

CCLXXX. — A MADAME LATOUR.

Montmorency, le 19 octobre 1761.

Le plaisir que j'ai, madame, de recevoir de vous une seconde lettre, seroit tempéré ou peut-être augmenté par vos reproches, si je pouvois les concevoir; mais c'est à quoi je fais de vains efforts. Vous me parlez d'une lettre de votre amie; je n'en ai point reçu d'autre que celle qui accompagnoit la vôtre du 16, et qui est de même date; et cette lettre, ne vous déplaise, n'est point d'une femme, mais seulement d'un homme ou *d'un ange*, ce qui est tout un pour mon dépit. Vous semblez vous plaindre de ma négligence à répondre, et plus je mérite ce reproche de toute autre part, plus votre ingratitude en augmente, puisque j'ai répondu à votre première lettre le surlendemain de sa réception, et que, par un progrès de diligence dont je me passerois bien, voilà que dès le lendemain je réponds à la seconde.

Le grand mal est qu'en vous donnant un homme pour ami, vous êtes restée femme; et la tromperie est d'autant plus cruelle que vous ne m'avez trompé qu'à demi. Deux hommes me feroient mille pareils tours que je n'en ferois que rire; mais je ne sais pourquoi je ne puis vous imaginer tête à tête avec *monsieur* Julie, concertant vos lettres et tout le persiflage adressé à la pauvre dupe, sans des mouvemens de colère, et, je crois, de quelque chose de pis : si, pour me venger, je voulois vous imaginer horrible, vous vous doutez bien que cela me réussiroit mal; je me venge donc au contraire en vous imaginant si charmante que, comme que vous puissiez être, j'ai de quoi vous rendre jalouse de vous. Tout ce qui me déplaît dans cette vengeance est la peur de la prendre à mes dépens.

Nouvelle folie qu'il faut vous avouer. En lisant cette lettre désolante, l'examinant par tous les recoins, pour y chercher cette chimérique Julie, que je ne puis m'empêcher de regretter presque jusqu'aux larmes, j'ai été découvrir que le timbre de la petite poste avoit fait impression au papier, à travers l'enveloppe, d'où j'ai conclu que l'auteur de cette lettre ne l'avoit point écrite dans votre chambre. Cette découverte a sur-le-champ désarmé ma furie; et j'ai compris par là que je vous pardonnois plutôt le complot de me tromper, que le tête-à-tête de l'exécution. Pour Dieu, madame, vous qui devez faire des miracles, tolérez l'indiscrétion de ma prière; je vous demande à genoux de rechanger ce monsieur en femme. Abusez-moi, mentez-moi; mais de grâce, refaites-en, comme vous pourrez, une autre Julie, et je vous donnerai à toutes deux les cœurs de mille Saint-Preux dans un seul.

Quant aux lettres que vous dites m'avoir été précédemment écrites, et qu'il est, ajoutez-vous, impossible de supposer ne m'être pas parvenues, il ne faut pas, madame, le supposer, il faut en être persuadée. Je n'ai point reçu vos lettres; si je les avois reçues, j'aurois pu n'y pas répondre, du moins sitôt, car je suis paresseux, souffrant, triste, occupé, et de ma vie je n'ai pu avoir d'exactitude dans les correspondances qui m'intéressoient le plus; mais je n'en aurois point nié la réception, et je

n'aurois point désavoué mon tort. Je juge par le tour de vos reproches qu'il étoit question du soin de ma santé, et je suis touché de l'intérêt que vous voulez bien y prendre. Loin que mon dessein soit de mourir, c'est pour vivre jusqu'à ma dernière heure que j'ai renoncé aux impostures des médecins. Vingt ans de tourmens et d'expérience m'ont suffisamment instruit de la nature de mon mal et de l'insuffisance de leur art. Ma vie, quoique triste et douloureuse, ne m'est point à charge; elle n'est point sans douceurs, tant que des personnes, telles que vous me paroissez être, daignent y prendre interêt; mais lutter en vain pour la prolonger, c'est l'user et l'accourcir; le peu qui m'en reste m'est encore assez cher pour en vouloir jouir en paix. Mon parti est pris, je n'aime pas la dispute, et je m'en veux point soutenir contre vous; mais je ne changerai pas de résolution. Adieu, madame; ici finira probablement notre courte correspondance; jouissez du triomphe aisé de me laisser du regret à la finir. Je suis sensible, facile, et naturellement fort aimant; je ne sais point résister aux caresses. D'une seule lettre vous m'aviez déjà subjugué; j'avoue aussi que votre feinte Julie ajoutoit beaucoup à votre empire; et maintenant encore que je sais qu'elle n'existe pas, son idée augmente le serrement de cœur qui me reste, en songeant au tour que vous m'avez joué.

CCLXXXI. — A M. Duchesne, libraire.

A Montmorency, le 19 octobre 1761.

Quoiqu'il ne me fût pas indifférent, monsieur, de revoir de suite tout mon ouvrage sur les epreuves, je ne mettrois pas, cependant, une grande importance à commencer par le second tome plutôt que par le premier, si je pouvois pénétrer la cause de cette inversion : mais je vous avoue que ce mystère m'effraye un peu. Seroit-il possible que vous eussiez communiqué le manuscrit à quelqu'un, et que le premier tome ne fût pas actuellement dans vos mains ? Je ne puis le penser; mais, ne sachant que penser, je reste dans une peine dont vous me tirerez quand il vous plaira.

Vous m'envoyez une première épreuve, comme si vous n'aviez l'intention de tirer que celle-là. Tous mes ouvrages en ont eu au moins deux ou trois, et ne sont pas trop corrects : que sera-ce donc de celui-ci ? D'ailleurs j'ai les marges pleines de corrections : où voulez-vous que je place les miennes, moi qui, ne sachant guère les signes, ai besoin de beaucoup d'espace pour me faire entendre ? Je vous prie de vouloir bien désormais faire corriger sur l'épreuve du correcteur, et puis de m'en envoyer une autre tirée sur cette correction.

Je n'ai plus rien à dire sur la forme de l'ouvrage, puisque vous n'avez pas voulu vous tenir à l'in-octavo, si ce n'est que je suis persuadé que vous avez tort d'en tirer si peu de ce format, qui sûrement est le plus convenable à l'ouvrage, et sera, selon moi, le plus recherché; et pour l'avantage de la gravure je voudrois que les planches passassent un peu l'in-douze, pour aller mieux à l'in-octavo.

Vous promettez trois épreuves par semaine, comme si c'étoit beau-

coup : cependant, je ne vois pas à ce compte qu'ayant commencé si tard, vous puissiez finir au temps que vous m'avez marque.

J'avois compté que vous m'enverriez avec les épreuves les feuilles correspondantes de la copie; sans cela, s'il y a des omissions, je suis hors d'état de les vérifier : sauf à vous renvoyer avec les épreuves ces mêmes feuilles si vous le voulez.

Voilà la première feuille; je garde la seconde en attendant d'autres; car plus j'aurai de suite, plus je serai sûr de mon exactitude; mandez-moi quels sont vos arrangemens pour faire tirer, afin que je vous renvoie les feuilles de manière que vos ouvriers n'attendent pas. Si vous faites tirer la première feuille sur l'épreuve ci jointe, du moins assurez-vous, je vous supplie, que les corrections y marquées auront été faites très-exactement. Je vous prie aussi d'avoir soin de m'envoyer la bonne feuille à mesure qu'on la tirera; d'autant plus que, si vous y laissiez des fautes considérables il faudroit absolument des cartons.

Vous me faites espérer votre visite : je serai fort aise de vous voir et de faire avec vous une connoissance personnelle; mais vous me trouverez dans un triste état, et je suis tous les jours dans le doute si j'aurai la force de revoir ce livre jusqu'au bout. Bonjour, *monsieur*, je vous salue de tout mon cœur.

P. S. On dit qu'il y a un nouveau livre sur l'éducation médicinale des enfans; je serois bien aise de parcourir ce livre et de revoir aussi le *Traité d'éducation*, par M. de Crouzas, en deux volumes. Si vous avez les deux livres, vous m'obligerez de me les prêter pour quelques semaines. Si vous ne les avez pas, je vous prie de vouloir bien les acheter pour mon compte en m'envoyant la note du prix.

CCLXXXII. — Aux inséparables, hommes ou femmes.

Ce lundi soir.

Il faut l'avouer, messieurs ou mesdames, me voilà tout aussi fou que vous l'avez voulu. Votre commerce me devient plus intéressant qu'il ne convient à mon âge, à mon état, à mes principes. Malgré cela, mes soupçons mal guéris ne me permettent plus de le continuer sans défiance. Voilà pourquoi je n'écris point nommément à Julie, parce qu'en effet, si elle est ce que vous dites, ce que je désire, ou plutôt ce que je dois craindre, l'offense est moindre de ne lui point *écrire*, que de lui écrire autrement qu'il ne faudroit. Si elle est femme, elle est plus qu'un ange, il lui faut des adorations; si elle est homme, cet homme a beaucoup d'esprit; mais l'esprit est comme la puissance, on en abuse toujours quand on en a trop. Encore un coup, ceci devient trop vif pour continuer l'anonyme. Faites-vous connoître, ou je me tais; c'est mon dernier mot.

CCLXXXIII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 22 octobre 1761.

J'ai reçu, madame la maréchale, une très-énergique réponse de M. le maréchal[1], et j'aime à me flatter que cette réponse vous est commune avec lui, d'autant plus que vous m'en faites quelques-unes de ce ton-là, au papier près que vous n'y mettez pas. Il est vrai qu'une réponse que vous écrivez parle pour dix que vous n'écrivez point, et si j'étois moins insatiable, une seule de vos lettres suffiroit pour alimenter mon cœur pour toute ma vie; mais c'est précisément leur prix qui me rend avide, et je trouve que vous n'avez jamais assez dit ce que je me plais tant à entendre et à lire. Au moyen de la correspondance nouvellement établie, j'espère que vous me dispenserez plus libéralement des grâces qui me sont chères; il ne vous en coûtera qu'une feuille de papier et une adresse de votre main; car il me faut, s'il vous plaît, quelques mots que vous ayez tracés, et qui me donneront la confiance de supposer dans la lettre tous ceux qui n'y seront point, mais que vos bontés pour moi et mon attachement pour vous m'y feront supposer. Nous gagnerons tous deux à cet arrangement, madame la maréchale: vous aurez la peine d'écrire de moins, et moi j'aurai le plaisir de lire des lettres, moins agréables peut-être que vous ne les auriez écrites, mais, en revanche, aussi tendres qu'il me plaira.

CCLXXXIV. — A M. R....

Montmorency, le 24 octobre 1761.

Votre lettre, monsieur, du 30 septembre, ayant passé par Genève, c'est-à-dire ayant traversé deux fois la France, ne m'est parvenue qu'avant-hier. J'y ai vu, avec une douleur mêlée d'indignation, les traitemens affreux que souffrent nos malheureux frères dans le pays où vous êtes, et qui m'étonnent d'autant plus que l'intérêt du gouvernement seroit, ce me semble, de les laisser en repos, du moins quant à présent. Je comprends bien que les furieux qui les oppriment consultent bien plus leur humeur sanguinaire que l'intérêt du gouvernement; mais j'ai pourtant quelque peine à croire qu'ils se portassent à ce point de cruauté si la conduite de nos frères n'y donnoit pas quelque prétexte. Je sens combien il est dur de se voir sans cesse à la merci d'un peuple cruel, sans appui, sans ressource, et sans avoir même la consolation d'entendre en paix la parole de Dieu. Mais cependant, monsieur, cette même parole de Dieu est formelle sur le devoir d'obéir aux lois des princes. La défense de s'assembler est incontestablement dans leurs droits; et, après tout, ces assemblées n'étant pas de l'essence du christianisme, on peut s'en abstenir sans renoncer à sa foi. L'entreprise d'enlever un homme des mains de la justice ou de

1. Le maréchal de Luxembourg n'avoit envoyé à Rousseau qu'une feuille de papier blanc. Il paroît qu'il étoit convenu entre eux que cet envoi tiendroit lieu de réponse de la part du maréchal, lorsqu'il n'auroit pas le temps d'écrire, et n'auroit rien de nouveau à communiquer. (ÉD.)

ses ministres, fût-il même injustement détenu, est encore une rébellion qu'on ne peut justifier, et que les puissances sont toujours en droit de punir. Je comprends qu'il y a des vexations si dures qu'elles lassent même la patience des justes. Cependant qui veut être chrétien doit apprendre à souffrir, et tout homme doit avoir une conduite conséquente à sa doctrine. Ces objections peuvent être mauvaises; mais toutefois, si on me les faisoit, je ne vois pas trop ce que j'aurois à répliquer.

Malheureusement je ne suis pas dans le cas d'en courir le risque. Je suis très-peu connu de M....., et je ne le suis même que par quelque tort qu'il a eu jadis avec moi, ce qui ne le disposeroit pas favorablement pour ce que j'aurois à lui dire; car, comme vous devez savoir, quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Je ne suis pas en meilleur prédicament auprès des ministres; et quand j'ai eu à demander à quelqu'un d'eux non des grâces, je n'en demande point, mais la justice la plus claire et la plus due, je n'ai pas même obtenu de réponse. Je ne ferois, par un zèle indiscret, que gâter la cause pour laquelle je voudrois m'intéresser. Les amis de la vérité ne sont pas bienvenus dans les cours, et ne doivent pas s'attendre à l'être. Chacun a sa vocation sur la terre; la mienne est de dire au public des vérités dures, mais utiles; je tâche de la remplir sans m'embarrasser du mal que m'en veulent les méchans, et qu'ils me font quand ils peuvent. J'ai prêché l'humanité, la douceur, la tolérance, autant qu'il a dépendu de moi; ce n'est pas ma faute si l'on ne m'a pas écouté; du reste, je me suis fait une loi de m'en tenir toujours aux vérités générales : je ne fais ni libelles, ni satires; je n'attaque point un homme, mais les hommes; ni une action, mais un vice. Je ne saurois, monsieur, aller au delà.

Vous avez pris un meilleur expédient en écrivant à M..... Il est fort ami de....., et se feroit certainement écouter s'il lui parloit pour nos frères; mais je doute qu'il mette un grand zèle à sa recommandation : mon cher monsieur, la volonté lui manque, à moi le pouvoir; et cependant le juste pâtit. Je vois par votre lettre que vous avez, ainsi que moi, appris à souffrir à l'école de la pauvreté. Hélas! elle nous fait compatir aux malheurs des autres; mais elle nous met hors d'état de les soulager. Bonjour, monsieur; je vous salue de tout mon cœur.

CCLXXXV. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce dimanche 26 octobre.

Permettez, madame la maréchale, que je vous envoie le bulletin de ma journée d'hier. J'appris le matin que vous deviez passer à Saint-Brice, entre midi et une heure. Je dînai à onze heures et demie; et, de peur d'arriver trop tard, voulant gagner le temps du relais, j'allai couper le grand chemin au barrage de Pierrefitte; de là je remontai au petit pas jusqu'à la vue de Saint-Brice. Là les premières gouttes de pluie m'ayant surpris, je fus me réfugier chez le curé de Groslay, d'où, voyant que la pluie ne faisoit qu'augmenter, je pris enfin le parti de

me remettre en route, et j'arrivai chez moi mouillé jusqu'aux os, crotté jusqu'au dos, et, qui pis est, ne vous ayant point vue. Je voudrois bien, madame la maréchale, que tous ces maux excitassent votre pitié, et me valussent un petit emplâtre de papier blanc.

CCLXXXVI. — A LA MÊME.

Ce mardi matin.

Bon Dieu! madame, quelle lettre! quel style! Est-ce bien à moi que vous écrivez? est-ce une plaisanterie, et vous moquez-vous de mes frayeurs? J'aurois ce soupçon, peut-être, s'il ne faisoit que m'humilier; mais il vous outrage, et je l'étouffe. Non, non, plus d'alarmes, plus d'inquiétudes; cet état est trop cruel, et sans doute il est trop injuste; j'y renonce pour la vie; je me livre dans la simplicité de mon cœur à toute la bonté du vôtre; et je suis bien sûr, quelque ton que vous puissiez prendre, que je ne mériterai jamais que vous quittiez celui de l'amitié.

Mais quoi! toujours des torts? Vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre. Qu'ai-je donc fait? Que vous m'affligez! Oui, madame la maréchale, si je vous ai promis quelque chose que j'aie oublié, il faut que je sois un monstre : je ne sens pas en moi que je sois fait pour l'être; en vérité je croyois être en règle. Je vais tout quitter à l'instant pour me mettre à vos copies, et je vous promets, et je m'en souviendrai, que je ne les suspendrai point sans votre congé.

J'écris ces mots à la hâte pour vous renvoyer plus tôt votre exprès; je voudrois qu'il eût des ailes pour vous porter ce témoignage de ma reconnoissance et de mon repentir. Mais pourtant je ne puis avoir regret au souci que m'a donné ma mauvaise tête, puisqu'il m'attire un soin si obligeant de votre part.

CCLXXXVII. — A JULIE.

Je joindrois une épithète, si j'en savois quelqu'une qui pût ajouter à ce mot.

30 octobre 1761.

Oui, madame, vous êtes femme, j'en suis persuadé; si, sur les indices contraires que je vous dirai quand il vous plaira, je m'obstinois après vos protestations à en douter encore, je ne ferois plus de tort qu'à moi. Cela posé, je sens que j'ai à réparer près de vous toutes les offenses qu'on peut faire à quelqu'un qu'on ne connoît que par son esprit; mais ce devoir ne m'effraye point, et il faudra que vous soyez bien inexorable, si la disposition où je suis de m'humilier devant vous ne vous apaise pas. D'ailleurs vous vous trompez fort quand vous regardez votre amour-propre comme offensé par mes doutes; la frayeur que j'avois qu'ils ne fussent fondés vous en venge assez; et pensez-vous que ce ne fût rien, quand vous avez osé prendre ce nom de Julie, de n'avoir pu vous le disputer?

La condition sous laquelle vous daignez satisfaire l'empressement que j'ai de savoir qui vous êtes me confirme qu'il vous est bien dû. Je

vous rends donc justice; mais vous ne me la rendez pas, quand vous me supposez plus curieux que sensible. Non, madame, ce que je n'aurois pas fait pour vous complaire, je ne le ferois pas pour vous connoître, et je ne vous vendrois pas un bien que vous voulez me faire, pour en arracher un *plus grand* malgré vous. Je suppose que l'homme que vous voulez que je voie est le frère Côme, dont vous m'avez parlé précédemment; si la chose étoit à faire, je vous obéirois, et vous resteriez inconnue: mais l'amitié a prévenu l'humanité. M. le maréchal de Luxembourg exigea l'été dernier que je le visse; j'obéis, et il l'a fait venir deux fois. Le frère Côme a fait ce que n'avoit pu faire avant lui nul homme de l'art; je n'ai rien vu de lui qui ne soit très-conforme à sa réputation et au jugement que vous en portez; enfin il m'a délivré d'une erreur fâcheuse, en vérifiant que mon mal n'étoit point celui que je croyois avoir. Mais celui que j'ai n'en est ni moins inconnu, ni moins incurable qu'auparavant, et je n'en souffre pas moins depuis ses visites; ainsi tous les soins humains ne servent plus qu'à me tourmenter. Ce n'est sûrement pas votre intention qu'ils aient cet usage.

Vous me reprochez l'abus de l'esprit qu'en vous supposant homme j'avois cru voir dans vos lettres. J'ignore si cette imputation est fondée, mais je n'ai jamais cru avoir assez d'esprit pour en pouvoir abuser, et je n'en fais pas assez de cas pour le vouloir. Mais il est vrai que dans l'espèce de correspondance qu'il vous a plu d'établir avec moi, l'embarras de savoir que dire a pu me faire recourir à de mauvaises plaisanteries qui ne me vont point, et dont je me tire toujours gauchement. Il ne tiendra qu'à vous, madame, et à votre aimable amie, de connoître que mon cœur et ma plume ont un autre langage, et que celui de l'estime et de la confiance ne m'est pas absolument étranger. Mais vous qui parlez, il s'en faut beaucoup que vous soyez disculpée auprès de moi sur ce chapitre; et je vous avertis que ce grief n'est pas si léger à mon opinion qu'il ne vaille la peine d'être d'abord discuté, et puis tout à fait ôté d'une correspondance continuée.

Après ma lettre pliée, je m'aperçois qu'on peut lire l'écriture à travers le papier; ainsi je mets une enveloppe.

CCLXXXVIII. — A M. Duchesne.

A Montmorency, le 30 octobre 1761.

Selon nos arrangemens, monsieur, j'attendois la suite des épreuves pour vous renvoyer celle qui étoit entre mes mains, afin de les lier toutes les unes aux autres par une lecture suivie, et pour ne rester jamais oisif. Au lieu de cela, je reçois uniquement la même première épreuve que je vous ai renvoyée il y a près de quinze jours, et dont je croyais la feuille tirée depuis longtemps. A ce train-là je m'attends à recevoir dans autres quinze jours une nouvelle épreuve de la feuille B, que je vous renvoie corrigée avec la première, en sorte que de compte fait nous aurons tourné six semaines entières autour de deux seules feuilles. Jugeant du reste par ces commencemens, j'estime que notre édition pourra bien durer deux ou trois ans. Vous m'aviez promis de

me venir voir, je ne vous vois point paroître; vous m'annonciez des dessins de planches, je n'en entends plus parler. Tout cela me fait juger que vous ne procédez pas sérieusement dans cette affaire; et, comme cette lenteur paroît de toute manière très-contraire à vos intérêts, il faut qu'il y ait là-dessous quelque mystère que je ne puis comprendre, mais qui s'éclaircira peut-être avec le temps.

Vous paroissez surpris que toute la librairie soit instruite de cet ouvrage; comme il y a plusieurs années qu'il est fait, que je l'avois d'abord destiné à Rey, que je le lui avois dit, que je n'en avois point fait mystère à mes amis, et qu'enfin la négociation de Mme la maréchale de Luxembourg n'a point été secrète, il n'y a rien de moins surprenant que cette publicité; vous y avez donné lieu vous-même plus que personne, puisque vos raisons de préférence du format in-12 sont que vous l'avez annoncé sous ce format à vos correspondans. Ne vous en prenez donc pas à d'autres si les contrefacteurs vous épient, et si vos lenteurs leur donnent tout le temps de dresser leurs batteries pour vous surprendre. Je suis peu au fait de la librairie, mais je comprends que des deux moyens de prévenir leurs vols, l'un, qui est le secret, n'étant plus praticable, l'autre, qui est la diligence, eût dû faire tout l'objet de vos soins.

Vous ne me marquez point si le livre que vous m'avez envoyé est acheté ou prêté, s'il faut vous le renvoyer ou le payer, et en ce dernier cas ce qu'il coûte.

Bonjour, monsieur, je vous salue de tout mon cœur.

CCLXXXIX. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 3 novembre 1761.

Monsieur le maréchal, je ne suis point un sinistre interprète; j'ai donné à votre lettre blanche le sens qu'elle devoit avoir : mais je vous avoue que l'invincible silence de Mme la maréchale m'épouvante, et me fait craindre d'avoir été trop confiant. Je ne comprends rien à cet effrayant mystère, et n'en suis que plus alarmé. De grâce, faites cesser un silence, aussi cruel. Quelle douleur seroit la mienne, s'il duroit au point de me forcer de l'entendre! C'est ce que je n'ose même imaginer.

CCXC. — A M. DUCHESNE.

A Montmorency, le 8 novembre 1761.

Il est clair, monsieur, que mon livre est accroché sans que je puisse m'imaginer à quoi, et il n'est pas moins clair que ce n'est jamais de vous que je saurai la vérité sur ce point. Ainsi ne vous exercez plus à me donner des défaites et des prétextes qui ne servent plus à rien.

Le projet de couper en deux le livre second n'est pas praticable, parce qu'il n'y a point dans ce livre-là de repos assez marqué pour établir cette section. Mais il n'est pas impossible de faire, pour l'édition in-12, quatre petits tomes au lieu de trois. En voici la division.

Le tome Ier contiendra les deux premiers livres. Le tome II contiendra le troisième livre et le commencement du quatrième jusqu'à

un endroit coupé par deux barres, et qui dans mon brouillon finit par ces mots : *Je ne vous propose point le sentiment d'autrui pour règle ; je vous l'offre à examiner.*

Le tome III contiendra le reste du quatrième livre, commençant par ces mots : *Il y a trente ans que dans une ville d'Italie*, etc. Le tome IV restera tel qu'est le troisième à présent.

Cette division aura deux inconvéniens : le premier, qu'il n'y aura pas d'estampes à la tête du tome III ou au commencement du quatrième livre ; le second, que les deux feuilles déjà faites et cotées A et B ne commenceront pas le tome II ; mais si ces deux feuilles ne sont pas tirées, comme j'ai lieu de le croire, cela est facile à corriger, et au pis aller c'est l'affaire d'un petit avis au relieur à la tête de ce volume.

J'enverrai à M. Eysen mes idées au sujet des deux derniers dessins ; il me paroît dur de refaire en entier celui de la course. Si cela retardoit trop le reste, j'aimerois autant faire graver ce dessin tel qu'il est, et qu'il eût plus de temps pour donner tous ses soins au reste.

Je vous salue de tout mon cœur.

P. S. Votre lettre datée du 4 novembre ne m'est parvenue qu'aujourd'hui.

CCXCI. — A JULIE.

Montmorency, le 10 novembre 1761.

Je crois, madame, que vous avez deviné juste, et que je me serois moins avancé à l'égard de l'homme en question, si, malgré ce que m'avoit écrit votre amie, j'avois cru que ce ne fût pas le frère Côme ; non, ce me semble, par le désir de me faire honneur d'une déférence que je ne voulois pas avoir, mais parce que, avant d'avoir vu le frère Côme, il me restoit à faire un dernier sacrifice, que vous eussiez sans doute obtenu, quoique j'en susse le désagrément et l'inutilité. Maintenant qu'il est fait, ce sacrifice a mis le terme à ma complaisance, et je ne veux plus rien faire, à cet égard, que ce que j'ai promis. Je ne me souviens pas de ma lettre, mais soyez vous-même juge de cet engagement : si je ne suis tenu à rien, je ne veux rien accorder ; si vous me croyez lié par ma parole, envoyez M. Sarbourg, il sera content de ma docilité. Mais, au reste, de quelque manière que se passe cette entrevue, elle ne peut aboutir de sa part qu'à un examen de pure curiosité ; car s'il osoit entreprendre ma guérison, je ne serois pas assez fou pour me livrer à cette entreprise, et je suis très-sûr de n'avoir rien promis de pareil. J'ai senti dès l'enfance les premières atteintes du mal qui me consume ; il a sa source dans quelque vice de conformation né avec moi ; les plus crédules dupes de la médecine ne le furent jamais au point de penser qu'elle pût guérir de ceux-là. Elle a son utilité, j'en conviens ; elle sert à leurrer l'esprit d'une vaine espérance ; mais les emplâtres de cette espèce ne mordent plus sur le mien.

A l'égard de la promesse conditionnelle de vous faire connoître, je vous en remercie ; mais je vous en relève, quelque parti que vous pre-

niez au sujet de M. Sarbourg. En y mieux pensant, j'ai changé de sentiment sur ce point; si, selon votre manière d'interpréter, vous trouvez encore là une indifférence désobligeante, ce ne sera pas en cette occasion que je vous reprocherai trop d'esprit. Mon empressement de savoir qui vous êtes venoit de ma défiance sur votre sexe, elle n'existe plus; je vous crois femme, je n'en doute point, et c'est pour cela que je ne veux plus vous connoître; vous ne sauriez plus y gagner, et moi j'y pourrois trop perdre.

Ne croyez pas, au reste, que jamais j'aie pu vous prendre pour un homme; il n'y a rien de moins alliable que les deux idées qui me tourmentoient; j'ai seulement cru vos lettres de la main d'un homme: je l'ai cru, fondé sur l'écriture, aussi liée, aussi formée que celle d'un homme; sur la grande régularité de l'orthographe; sur la ponctuation plus exacte que celle d'un prote d'imprimerie; sur un ordre que les femmes ne mettent pas communément dans leurs lettres, et qui m'empêchoit de me fier à la délicatesse qu'elles y mettent, mais que quelques hommes y mettent aussi; enfin sur les citations italiennes, qui me déroutoient le plus. Le temps est passé des Bouillon, des La Suze, des La Fayette, des dames françoises qui lisoient et aimoient la poésie italienne. Aujourd'hui leurs oreilles, racornies à votre Opéra, ont perdu toute finesse, toute sensibilité : ce goût est éteint pour jamais parmi elles.

Nè più il vestigio appar; nè dir si puo.
Egli qui fue.

Ajoutez à tout cela certain petit trait accolé de deux points, qui finit toutes vos lettres, et qui me fournissoit un indice décisif au gré de ma pointilleuse défiance. Où diantre avez-vous aussi pêché ce maudit trait qu'on ne fit jamais que dans des bureaux, et qui m'a tant désolé? Charmante Claire, examinez bien la jolie main de votre amie; je parie que ses petits doigts ne sauroient faire un pareil trait sans contracter un durillon. Mais ce n'est pas tout; vous voulez savoir sur quoi portoit aussi ma frayeur que cette lettre ne fût de la main d'un homme: *c'est que votre Claire vous avoit donné la vie, et que cet homme-là vous tuoit.*

Il est vrai, madame, que je n'ai pas répondu à vos six pages, et que je n'y répondrois pas en cent. Mais, soit que vous comptiez les pages, les choses, les lettres, je serai toujours en reste; et si vous exigez autant que vous donnez, je n'accepte point un marché qui passe mes forces. Je ne sais par quel prodige j'ai été jusqu'ici plus exact avec vous, que je ne connois point, que je ne le fus de ma vie avec mes amis les plus intimes. Je veux conserver ma liberté jusque dans mes attachemens; je veux qu'une correspondance me soit un plaisir et non pas un devoir; je porte cette indépendance dans l'amitié même; je veux aimer librement mes amis pour le plaisir que j'y prends : mais, sitôt qu'ils mettent les services à la place des sentimens, et que la reconnoissance m'est imposée, l'attachement en souffre, et je ne fais plus avec plaisir ce que je suis forcé de faire. Tenez-vous cela pour dit, quand vous m'aurez

envoyé votre M. Sarbourg. Je comprends que vous n'exigerez rien; c'est pour cela même que je vous devrai davantage, et que je m'acquitterai d'autant plus mal. Ces dispositions me font peu d'honneur, sans doute; mais les ayant malgré moi, tout ce que je puis faire est de les déclarer : je ne vaux pas mieux que cela. Revenant donc à nos lettres, soyez persuadée que je recevrai toujours les vôtres et celles de votre amie *avec quelque chose de plus que du plaisir*, qu'elles peuvent charmer mes maux et parer ma solitude; mais que, quand j'en recevrois dix de suite sans faire une réponse, et que vous écrivant enfin, au lieu de répondre article par article, je suivrois seulement le sentiment qui me fait prendre la plume, je ne ferois rien que j'aie promis de ne pas faire, et à quoi vous ne deviez vous attendre.

C'est encore à peu près la même chose à l'égard du ton de mes lettres. Je ne suis pas poli, madame; je sens dans mon cœur de quoi me passer de l'être, et *il y surviendra bien du changement si jamais je suis tenté de l'être avec vous*. Voyez encore quelle interprétation votre bénignité veut donner à cela, car pour moi je ne puis m'expliquer mieux. D'ailleurs, j'écris très-difficilement quand je veux châtier mon style : j'ai par-dessus la tête du métier d'auteur; la gêne qu'il impose est une des raisons qui m'y font renoncer. A force de peine et de soin, je puis trouver enfin le tour convenable et le mot propre; mais je ne veux mettre ni peine ni soin dans mes lettres; j'y cherche le délassement d'être incessamment vis-à-vis du public; et quand j'écris avec plaisir, je veux écrire à mon aise. Si je ne dis ni ce qu'il faut, ni comme il faut, qu'importe? Ne sais-je pas que mes amis m'entendront toujours, qu'ils expliqueront mes discours par mon caractère, non mon caractère par mes discours, et que, si j'avois le malheur de leur écrire des choses malhonnêtes, ils seroient sûrs de ne m'avoir entendu qu'en y trouvant un sens qui ne le fût pas? Vous me direz que tous ceux à qui j'écris ne sont ni mes amis, ni obligés de me connoître. Pardonnez-moi, madame; je n'ai ni ne veux avoir de simples connoissances; je ne sais ni ne veux savoir comment on leur écrit. Il se peut que je mette mon commerce à trop haut prix, mais je n'en veux rien rabattre, *surtout avec vous, quoique je ne vous connoisse pas;* car je présume qu'il m'est plus aisé de vous aimer sans vous connoître, que de vous connoître sans vous aimer. Quoi qu'il en soit, c'est ici une affaire de convention : n'attendez de moi nulle exactitude, et n'allez plus épiloguant sur mes mots. Si je ne vous écris ni régulièrement ni convenablement, je vous écris pourtant : cela dit tout, et corrige tout le reste. Voilà mes explications, mes conditions; acceptez ou refusez, mais ne marchandez pas; cela seroit inutile.

Je vois par ce que vous me marquez, et par la couleur de votre cachet, que vous avez fait quelque perte, et je sais par votre amie que vous n'êtes pas heureuse : c'est peut-être à cela que je dois votre commisération et l'intérêt que vous daignez prendre à moi. L'infortune attendrit l'âme, les gens heureux sont toujours durs. Madame, *plus le cas que je fais de votre bienveillance augmente, plus je la trouve trop chère à ce prix.*

Je vous dirai une autre fois ce que je pense de l'affranchissement de votre lettre, et de la mauvaise raison que vous m'en donnez. En attendant, je vous prie, par cette raison même, de ne plus continuer d'affranchir : c'est le vrai moyen de faire perdre les lettres. Je suis à présent fort riche, et le serai, j'espère, longtemps *pour cela;* tout ce que j'ôte à la vanité dans ma dépense, *c'est pour le donner au vrai plaisir.*

CCXCII. — A MADAME LATOUR.

Lundi 16.

Ah! ces maudits médecins, ils me la tueront avec leurs saignées[1]! Madame, j'ai été très-sujet aux esquinancies, et toujours par les saignées elles sont devenues pour moi des maladies terribles. Quand, au lieu de me faire saigner, je me suis contenté de me gargariser, et de tenir les pieds dans l'eau chaude, le mal de gorge s'est en allé dès le lendemain : mais malheureusement il étoit trop tard; quand on a commencé de saigner, alors il faut continuer, de peur d'étouffer. Des nouvelles, et très-promptement, je vous en supplie; je ne puis, quant à présent, répondre à votre lettre; et moi-même aussi je suis encore moins bien qu'à mon ordinaire. J'ajouterai seulement, sur votre anonyme, qu'il n'est guère étonnant que vous ne puissiez deviner ce que je veux; car, en vérité, je ne le sais pas trop moi-même. J'avoue pourtant que toutes ces enveloppes et adresses me semblent assez incommodes, et que je ne vois pas l'inconvénient qu'il y auroit à s'en délivrer.

Je n'ai montré vos lettres à personne au monde. Si vous prenez le parti de vous nommer, j'approuve très-fort que nous continuions à garder l'*incognito* dans notre correspondance.

CCXCIII. — A L'ABBÉ DE JODELH.

Montmorency, le 16 novembre 1761.

Est-il bien naturel, monsieur, que pour avoir des éclaircissemens sur un écrit des pasteurs de Genève, vous vous adressiez à un homme qui n'a pas l'honneur d'être de leur nombre? Et ne seroit-ce pas matière à scandale de voir un ecclésiastique dans un séminaire demander à un hérétique des instructions sur la foi, si l'on ne présumoit que c'est une ruse polie de votre zèle pour me faire accepter les vôtres? Mais, monsieur, quelque disposé que je puisse être à les recevoir dans tout autre temps, les maux dont je suis accablé me forcent de vaquer à d'autres soins que cette petite escrime de controverse, bonne seulement pour amuser les gens oisifs qui se portent bien. Recevez donc, monsieur, mes remercîmens de votre soin pastoral, et les assurances de mon respect.

1. Jean-Jacques avoit horreur de la saignée; il la refusa obstinément dans sa chute de 1776. (ÉD.)

CCXCIV. — A M. DUCHESNE.

Montmorency, le 16 novembre 1761.

Rien ne presse, monsieur, pour l'impression de mon livre; depuis que je sais les raisons de votre retard, je vous excuse, même je vous plains. Quand Leurs Révérences en auront fait l'usage qu'elles souhaitent, vous pourrez procéder à l'impression, si elles y consentent; en attendant, restez tranquille, aussi bien que moi. Il arrivera de cet arrangement que je serai peut-être obligé de faire imprimer hors de chez vous la préface de ce livre et quelques articles qui s'y rapportent; mais, comme je ne prendrai jamais ce parti que malgré moi, je vous crois, monsieur, trop raisonnable, pour vous y opposer ou m'en savoir mauvais gré.

CCXCV. — AU MÊME.

A Montmorency, le 20 novembre 1761.

Voici, monsieur, votre première épreuve; vous aurez lundi les trois autres; il faudroit tâcher dans la suite que le correcteur eût fait sa besogne avant la mienne : car je trouve beaucoup de fautes de typographie, et souvent, ne sachant pas le signe, je ne sais comment les indiquer. Il faut aussi tâcher que le papier des épreuves ne boive pas.

Ma précédente lettre n'est pas intelligible si vous n'avez aucun tort, et alors c'est moi qui en ai beaucoup, quoique votre négligence ne soit pas irrépréhensible. Le temps éclaircira tout, et détruira ou confirmera les soupçons que m'a donnés votre manière de procéder. Si le tort est de mon côté, comme je le souhaite, vous me verrez empressé à le réparer; de plus, je vous préviens qu'en pareil cas vous aurez une remise de cent écus sur votre dernier billet. Soyez sûr que cela tiendra, et que je n'aurai rien fait de ma vie de meilleur cœur. Il convient de mettre à l'amende mon étourderie, surtout quand elle me rend injuste.

Loin d'être fâché de votre traité avec le sieur Neaulme, j'en suis charmé. Je vous jure que, s'il dépendait de moi de régler vos profits sur cet ouvrage, vous y feriez votre fortune. Si les contrefaçons nuisent au libraire, elles sont désagréables à l'auteur, étant toujours plus fautives que les bonnes éditions. J'espère que M. Neaulme voudra bien soigner la sienne, et, s'il veut bien m'en faire parvenir un exemplaire, il me fera plaisir.

Si tout va bien, comme je l'espère, vous aurez la préface, et il n'y en aura point d'autre. Il n'y a aucune difficulté que, dès que vous remplissez vos engagemens, je vous la dois pour remplir les miens.

Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

Il y a dans cette épreuve un chiffre à remplir au bas de la page 24; je vous prie que cela soit fait exactement dans les deux éditions; ces petites négligences sont peu importantes, mais elles ne laissent pas de se faire remarquer.

CCXCVI. — Au même.

A Montmorency, le 21 novembre 1761.

Voilà, monsieur, vos trois épreuves, que je n'ai pu renvoyer plus tôt; j'ai été surchargé tout d'un coup, et à présent je suis oisif. La besogne se feroit mieux avec une distribution plus égale.

La préface sera à la tête de l'ouvrage, comme toutes les préfaces du monde; il n'y avoit que des raisons très-graves, qui, j'espère, n'auront pas lieu, lesquelles pussent me faire prendre un autre parti. Ne reparlons plus de cela, je vous prie; j'ai convenu de mon tort de trop bonne grâce, pour que vous deviez vous en souvenir. Je suis fâché que vous n'acceptiez pas la remise que je voulois vous faire; j'accepterois encore moins des marques de reconnoissance de l'espèce de celles que vous semblez m'annoncer. Je ne vends pas deux fois mes écrits. Mais voulez-vous faire pour moi plus que tout cela? vous le pouvez. Vous imprimez, monsieur, le dernier, le plus utile, le plus considérable de mes ouvrages, et celui qui me tient plus au cœur que n'ont fait tous les autres. Faites promptement et bien. Vous ferez plus pour moi que si vous me donniez des trésors. Vous ferez votre profit, et non-seulement je vous en aurai obligation toute ma vie, mais je tâcherai de vous la témoigner. Sinon, tout sera dit entre nous. Voilà mes sentimens : je ne vous en reparlerai plus.

Je ne vous empêche pas de dire vos affaires à qui il vous plaît; mais je n'approuve pas que M. Coindet soit instruit des miennes. Quant à MM. Guérin et de la Tour, c'est autre chose; ils sont amis communs; ils ont été médiateurs entre nous; il y auroit même de l'ingratitude à vous cacher d'eux.

Je vous supplie de veiller à ce que les additions, quand il y en aura (comme ici dans la feuille B du tome II, page 27), soient mises exactement à leur place.

Je vous salue, etc.

Quand on sera parvenu aux deux premières feuilles de l'ancien second tome, dont les formes ont été défaites si mal à propos, je vous prie de les faire recomposer sur les deux précédentes épreuves, parce qu'elles contiennent quelques petites corrections qui ne sont pas dans la copie, et que je ne me rappellerois pas.

CCXCVII. — A Julie.

Montmorency, le 24 novembre 1761.

Vous serez peu surprise, madame, et peut-être encore moins flattée, quand je vous dirai que la relation de votre amie m'a touché jusqu'aux larmes. Vous êtes faite pour en faire verser, et pour les rendre délicieuses; il n'y a rien là de nouveau ni de bien piquant pour vous. Mais ce qui sans doute est un peu plus rare est que votre esprit et votre âme ont tout fait, sans que votre figure s'en soit mêlée; et, en vérité, je suis bien aise de vous connoître sans vous avoir vue, afin de lui dérober un cœur qui vous appartienne et de vous aimer autrement que

tous ceux qui vous approchent. Providence immortelle ! il y a donc encore de la vertu sur la terre ! il y en a chez des femmes, il y en a en France, à Paris, dans le quartier du Palais-Royal ! Assurément, ce n'est pas là que j'aurois été la chercher. Madame, il n'y a rien de plus intéressant que vous : mais, malgré tous vos malheurs, je ne vous trouve point à plaindre. Une âme honnête et noble peut avoir des afflictions ; mais elle a des dédommagemens ignorés de toutes les autres, et je suis tous les jours plus persuadé qu'il n'y a point de jouissance plus délicieuse que celle de soi-même, quand on y porte un cœur content de lui.

Pardonnez-moi ce moment d'enthousiasme. Vous êtes au-dessus des louanges ; elles profanent le vrai mérite, et je vous promets que vous n'en recevrez plus de moi. Mais, en revanche, attendez-vous à de fréquens reproches ; vous ne savez peut-être pas que plus vous m'inspirez d'estime, plus vous me rendez exigeant et difficile. Oh ! je vous avertis que vous faites tout ce qu'il faut, vous et votre amie, pour que je ne sois jamais content de vous. Par exemple, qu'est-ce que c'est que ce caprice, après que vous avez été rétablie, de ne pas m'écrire, parce que je ne vous avois pas écrit ? Eh ! mon Dieu, c'est précisément pour cela qu'il falloit écrire, de peur que le commerce ne languît des deux côtés. Avez-vous donc oublié notre traité, ou est-ce ainsi que vous en remplissez les conditions ? Quoi ! madame, vous allez donc compter mes lettres par numéros, un, deux, trois, pour savoir quand vous devez m'écrire, et quand vous ne le devez pas ! Faites encore une fois ou deux un pareil calcul, et je pourrai vous adorer toujours, mais je ne vous écrirai de ma vie.

Et l'autre qui vient m'écrire bêtement qu'elle n'a point d'esprit ! Je suis donc un sot, moi, qui lui en trouve presque autant qu'à vous ? Cela n'est-il pas bien obligeant ? Aimable Claire, pardonnez-moi ma franchise ; je ne puis m'empêcher de vous dire que les gens d'esprit se mettent toujours à leur place, et que chez eux la modestie est toujours fausseté.

Mais si elle m'a donné quelque prise en parlant d'elle, que d'hommages ne m'arrache-t-elle point pour son compte en parlant de vous ! avec quel plaisir son cœur s'épanche sur ce charmant texte ! avec quel zèle, avec quelle énergie elle décrit les malheurs et les vertus de son amie ! Vingt fois, en lisant sa dernière lettre, j'ai baisé sa main tout au moins, et nous étions au clavecin. Encore si c'étoit là mon plus grand malheur ! mais non : le pis est qu'il faut vous dire cela comme un crime que je suis obligé de vous confesser.

Adieu, belle Julie ; je ne vous écrirai de six semaines, cela est résolu : voyez ce que vous voulez faire durant ce temps-là. Je vous parlerois de moi si j'avois quelque chose de consolant à vous dire : mais quoi ! plus souffrant qu'à l'ordinaire, accablé de tracas et de chagrins de toute espèce, mon mal est le moindre de mes maux. Ce n'est pas ici le moment de M. Sarbourg. Je n'ai pas oublié son article, auquel votre amie revient avec tant d'obstination ; il sera traité dans ma première lettre.

CCXCVIII. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 26 novembre 1761.

Savez-vous bien, monsieur le maréchal, que celle de toutes vos lettres dont j'avois le plus grand besoin, savoir la dernière, sans date mais timbrée de Fontainebleau, ne m'est arrivée que depuis trois ou quatre jours, quoique je la croie écrite depuis assez longtemps? Je soupçonne, par les chiffres et les renseignemens dont elle est couverte, qu'elle est allée à Enghien en Flandre avant de me parvenir. Ce sont des fatalités faites pour moi. Heureusement, il m'est venu dans l'intervalle une lettre de Mme la maréchale, qui m'a rassuré; la vôtre achève de me rendre le repos, et enfin me voilà tranquille sur la chose qui m'intéresse le plus au monde. Assurément je n'avois pas besoin qu'une pareille alarme vînt me faire sentir tout le prix de vos bontés. Monsieur le maréchal, il me reste un seul plaisir dans la vie, c'est celui de vous aimer et d'être aimé de vous. Je sens que, si jamais je perdois celui-là, je n'aurois plus rien à perdre.

CCXCIX. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Ce mercredi soir.

J'ai beau relire le passage que vous avez transcrit, il faut, madame, que je vous avoue ma bêtise; je n'y vois point ce qui peut vous offenser; je n'y vois qu'une plaisanterie, mauvaise à la vérité, mais non pas criminelle, puisque la seule volonté fait le crime: je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu; et sans ce malheur je la pourrois faire encore, et ne me la reprocherois pas plus qu'auparavant. Daignez donc vous expliquer davantage; dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente, et tenez-le déjà rétracté.

Vous voulez savoir des nouvelles de ma santé: je me proposois de répondre aujourd'hui là-dessus au petit billet que M. le maréchal me fit écrire mercredi dernier pour s'en informer. Trouvez donc bon que cette réponse vous soit commune, ainsi que tous les sentimens de mon cœur. Je me porte moins bien depuis quelque temps; les approches de l'hiver ne sont point pour moi sans conséquence: les premières gelées se sont fait sentir si vivement que je me suis cru tout à fait arrêté. Cependant je suis mieux depuis deux ou trois jours: le relâchement de l'air m'a beaucoup soulagé; et si cet état continue, je n'aurai pas plus à me plaindre de ma santé depuis l'été dernier qu'elle étoit si bonne, que de mon sort depuis que je suis aimé de vous.

CCC. — A JULIE.

A Montmorency, le 29 novembre 1761.

Encore une lettre perdue, madame! Cela devient fréquent, et il est bizarre que ce malheur ne m'arrive qu'avec vous. Dans le premier transport que me donna la relation de votre amie, je vous écrivis, le cœur plein d'attendrissement, d'admiration, et les yeux en larmes. Ma lettre fut mise à la poste, sous son adresse, rue..., comme elle me

l'avoit marqué. Le lendemain je reçus la vôtre, où vous me tancez de mon impolitesse, et je craignis de là que la dernière ne vous eût encore déplu; car je n'ai qu'un ton, madame, et je n'en saurois changer, même avec vous. Si mon style vous déplaît, il faut me taire; mais il me semble que mes sentimens devroient me faire pardonner. Adieu, madame; je ne puis maintenant vous parler de mon état, ni vous écrire de quelque temps; mais soyez sûre que, quoi qu'il arrive, votre souvenir me sera cher.

Mille choses de ma part à l'aimable Claire; j'ai du regret de ne pouvoir écrire à toutes deux.

CCCI. — A M. Moultou.

Montmorency, le 12 décembre 1761.

Vous voulez, cher Moultou, que je vous parle de mon état. Il est triste et cruel à tous égards; mon corps souffre, mon cœur gémit, et je vis encore. Je ne sais si je dois m'attrister ou me réjouir d'un accident qui m'est arrivé il y a trois semaines, et qui doit naturellement augmenter mais abréger mes souffrances. Un bout de sonde molle, sans laquelle je ne saurois plus pisser, est resté dans le canal de l'urètre, et augmente considérablement la difficulté du passage; et vous savez que dans cette partie-là les corps étrangers ne restent pas dans le même état, mais croissent incessamment, en devenant les noyaux d'autant de pierres. Dans peu de temps nous saurons à quoi nous en tenir sur ce nouvel accident.

Depuis longtemps j'ai quitté la plume et tout travail appliquant; mon état me forceroit à ce sacrifice, quand je n'en aurois pas pris la résolution. Que ne l'ai-je prise trois ans plus tôt! Je me serois épargné les cruelles peines qu'on me donne et qu'on me prépare au sujet de mon dernier ouvrage. Vous savez que j'ai jeté sur le papier quelques idées sur l'éducation. Cette importante matière s'est étendue sous ma plume au point de faire un assez et trop gros livre, mais qui m'étoit cher, comme le plus utile, le meilleur et le dernier de mes écrits. Je me suis laissé guider dans la disposition de cet ouvrage; et, contre mon avis, mais non pas sans l'aveu du magistrat, le manuscrit a été remis à un libraire de Paris, pour l'imprimer; et il en a donné six mille francs, moitié comptant, et moitié en billets payables à divers termes. Ce libraire a ensuite traité avec un autre libraire de Hollande, pour faire en même temps, et sur ses feuilles, une autre édition parallèle à la sienne, pour la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Vous croirez là-dessus que l'intérêt du libraire françois étant de retirer et faire valoir son argent, il n'auroit eu plus grande hâte que d'imprimer et publier le livre; point du tout, monsieur. Mon livre se trouve perdu, puisque je n'en ai aucun double, et mon manuscrit supprimé, sans qu'il me soit possible de savoir ce qu'il est devenu. Pendant deux ou trois mois, le libraire, feignant de vouloir imprimer, m'a envoyé quelques épreuves, et même quelques dessins de planches; mais ces épreuves allant et revenant incessamment les mêmes, sans qu'il m'ait

jamais été possible de voir une seule bonne feuille, et ces dessins ne se gravant point, j'ai enfin découvert que tout cela ne tendoit qu'à m'abuser par une feinte; qu'après les épreuves tirées on défaisoit les formes, au lieu d'imprimer, et qu'on ne songeoit à rien moins qu'à l'impression de mon livre.

Vous me demanderez quel peut être de la part du libraire le but d'une conduite si contraire à son intérêt apparent. Je l'ignore; il ne peut certainement être arrêté que par un intérêt plus grand, ou par une force supérieure. Ce que je sais, c'est que ce libraire dépend d'un autre libraire nommé Guérin, beaucoup plus riche, plus accrédité, qui imprime pour la police, qui voit les ministres, qui a l'inspection de la bibliothèque de la Bastille, qui est au fait des affaires secrètes, qui a la confiance du gouvernement, et qui est absolument dévoué aux jésuites. Or vous saurez que depuis longtemps les jésuites ont paru fort inquiets de mon traité de l'éducation : les alarmes qu'ils en ont prises m'ont fait plus d'honneur que je n'en mérite, puisque dans ce livre il n'est pas question d'eux ni de leurs colléges, et que je me suis fait une loi de ne jamais parler d'eux dans mes écrits ni en bien ni en mal. Mais il est vrai que celui-ci contient une profession de foi qui n'est pas plus favorable aux intolérans qu'aux incrédules, et qu'il faut bien à ces gens-là des fanatiques, mais non pas des gens qui croient en Dieu. Vous saurez de plus que ledit Guérin, par mille avances d'amitié, m'a circonvenu depuis plusieurs années en se récriant contre les marchés que je faisois avec Rey, en le décriant dans mon esprit, et prenant mes intérêts avec une générosité sans exemple. Enfin, sans vouloir être mon imprimeur lui-même, il m'a donné celui-ci, auquel sans doute il a fait les avances nécessaires pour avoir le manuscrit; car, malheureusement pour eux, il n'étoit plus dans mes mains, mais dans celles de Mme de Luxembourg, qui n'a pas voulu le lâcher sans argent.

Voilà les faits; voici maintenant mes conjectures. On ne jette pas six mille francs dans la rivière simplement pour supprimer un manuscrit. Je présume que l'état de dépérissement où je suis aura fait prendre à ceux qui s'en sont emparés le parti de gagner du temps, et différer l'impression du mien jusqu'après ma mort. Alors, maîtres de l'ouvrage, sur lequel personne n'aura plus d'inspection, ils le changeront et falsifieront à leur fantaisie; et le public sera tout surpris de voir paroître une doctrine jésuitique sous le nom de J. J. Rousseau.

Jugez de l'effet que doit faire une pareille prévoyance sur un pauvre solitaire qui n'est au fait de rien, sur un pauvre malade qui se sent finir, sur un auteur enfin qui peut-être a trop cherché sa gloire, mais qui ne l'a cherchée au moins que dans des écrits utiles à ses semblables. Cher Moultou, il faut tout mon espoir dans celui qui protége l'innocence pour me faire endurer l'idée qu'on n'attend que de me voir les yeux fermés pour déshonorer ma mémoire par un livre pernicieux. Cette crainte m'agite au point que, malgré mon état, j'ose entreprendre de me remettre sur mon brouillon pour refaire une seconde fois mon livre : mais, en pareil cas même, comment en tirer parti, je ne

dis pas quant à l'argent, car, vu la matière et les circonstances, un tel livre doit donner au moins vingt mille francs de profit au libraire, et je ne demande qu'à pouvoir rendre les mille écus que j'ai reçus; mais je dis quant au crédit des opposans, qui trouveront partout, avec leurs intrigues, le moyen d'arrêter une édition dont ils seront instruits? Il faudroit un libraire en état de faire une pareille entreprise, et Rey pour cela peut être bon; mais il faudroit aussi de la diligence et du secret, et l'on ne peut attendre de lui ni l'un ni l'autre. D'ailleurs il faut du temps, et je ne sais si la nature m'en donnera; sans compter que ceux qui ont intercepté le livre ne seront pas, quels qu'ils soient, gens à laisser l'auteur en repos, s'il vit trop longtemps à leur gré. Souvent l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais. Voilà mes embarras : je crois qu'un plus sage en auroit à moins. Prendre le parti de me plaindre seroit agir en enfant : *Nescit Orcus reddere prædam.* Je n'ai pour moi que le droit et la justice contre des adversaires qui ont la ruse, le crédit, la puissance : c'est le moyen de se faire haïr.

Cher Moultou, cher Roustan, soyez tous deux, dans cet état, ma consolation, mon espérance. Instruits de mon malheur et de sa cause, promettez-moi, si mes craintes se vérifient, que vous ne laisserez pas sans désaveu passer sous mon nom un livre falsifié. Vous reconnoîtrez aisément mon style, et vous n'ignorez pas quels sont mes sentimens : ils n'ont point changé. J'ai peine à croire que jamais des jésuites y substituent assez adroitement les leurs pour vous en imposer; mais au moins ils tronqueront et mutileront mon livre, et par cela seul ils le défigureront : en ôtant mes éclaircissemens et mes preuves, ils rendront extravagant ce qui est démontré. Protestez hautement contre une édition infidèle, désavouez-la publiquement en mon nom : cette lettre vous y autorise; une telle démarche est sans danger dans le pays où vous êtes; et prendre la juste défense d'un ami qui n'est plus, c'est travailler à sa propre gloire. Que Roustan ne laisse pas avilir dans l'opprobre la mémoire d'un homme qu'il honora du nom de son maître. Quelque peu mérité que soit de ma part un pareil titre, cela ne le dispense pas des devoirs qu'il s'est imposés en me le donnant. Rien ne l'obligeoit à contracter la dette, mais maintenant il doit la payer. Vous avez en commun celle de l'amitié, d'autant plus sacrée qu'elle eut pour premier fondement l'estime et l'amour de la vertu. Marquez-moi si vous acceptez l'engagement. J'ai grand besoin de tranquillité, et je n'en aurai point jusqu'à votre réponse.

Parlons maintenant de votre voyage. L'espérance est la dernière chose qui nous quitte, et je ne puis renoncer à celle que vous m'avez donnée. Oh! venez, cher Moultou. Qui sait si le plaisir de vous voir, de vous presser contre mon cœur, ne me rendra pas assez de force pour vous suivre dans votre retour, et pour aller au moins mourir dans cette terre chérie où je n'ai pu vivre? C'est un projet d'enfant, je le sens; mais, quand toutes les autres consolations nous manquent, il faut bien s'en faire de chimériques. Venez, cher Moultou, voilà l'essentiel; si nous y sommes à temps, alors nous délibérerons du reste.

Quant au passe-port, ayez-le par vos amis, si cela se peut; sinon, je crois, de manière ou d'autre, pouvoir vous le procurer; mais je vous avoue que je me sens une répugnance mortelle à demander des grâces dans un pays où l'on me fait des injustices.

Je vous remercie de ce que vous avez fait pour moi sur la lettre à M. de Voltaire, et je vous prie d'en faire aussi mes très-humbles remercîmens à M. le syndic Mussard. Je n'ai pour raison de m'opposer à sa publication que les égards dus à M. de Voltaire, et que je ne perdrai jamais, de quelque manière qu'il se conduise avec moi; car je ne me sens porté à l'imiter en rien. Cependant, puisque cette lettre est déjà publique, il y auroit peu de mal qu'elle le devînt davantage en devenant plus correcte; et je ne crains sur ce point la critique de personne, honoré du suffrage de M. Abauzit. Faites là-dessus tout ce qui vous paroîtra convenable; je m'en rapporte entièrement à vous.

J'ai trouvé parmi mes chiffons un petit morceau que je vous destine, puisque vous l'avez souhaité. Le morceau est très-foible; mais il a été fait pour une occasion où il n'étoit pas permis de mieux faire, ni de dire ce que j'aurois voulu. D'ailleurs il est lisible et complet; c'est déjà quelque chose : de plus, il ne peut jamais être imprimé, parce qu'il a été fait de commande et qu'il m'a été payé. Ainsi c'est un dépôt d'estime et d'amitié qui ne doit jamais passer en d'autres mains que les vôtres; et c'est uniquement par là qu'il peut valoir quelque chose auprès de vous. Je voudrois bien espérer de vous le remettre; mais si vous m'indiquez quelque occasion pour vous l'envoyer, je vous l'enverrai.

Que Dieu bénisse votre famille croissante, et donne à ma patrie, dans vos enfans, des citoyens qui vous ressemblent. Adieu, cher Moultou.

P. S. 18 *décembre.* J'ai suspendu l'envoi de ma lettre jusqu'à plus ample éclaircissement sur la matière principale qui la remplit; et tout concourt à guérir des soupçons conçus mal à propos, bien plus sur la paresse du libraire que sur son infidélité. Or ces soupçons ébruités deviendroient d'horribles calomnies; ainsi, jusqu'à nouvel avis, le secret en doit demeurer entre vous et moi sans que personne en ait le moindre vent, non pas même le cher Roustan. Je récrirois même ma lettre, ou j'en ferois une autre, si j'avois la force; mais je suis accablé de mal et de travail; et ce qui seroit indiscrétion avec un autre n'est que confiance avec un homme vertueux. Dans cet intervalle j'ai travaillé à remettre au net le morceau le plus important de mon livre, et je voudrois trouver quelque moyen de vous l'envoyer secrètement. Quoique écrit fort serré, il coûteroit beaucoup par la poste. Je ne suis pas à portée d'affranchir sûrement; et, si je fais contre-signer le paquet, mon secret tout au moins est aventuré. Marquez-moi votre avis là-dessus, et du secret. Adieu.

CCCII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 13 décembre 1761.

Je ne voulois point, madame la maréchale, vous inquiéter de l'histoire de mon malheur; mais puisque le chevalier vous en a parlé et que vous voulez y chercher remède, je ne puis vous dissimuler que mon livre est perdu. Je ne doute nullement que les jésuites ne s'en soient emparés avec le projet de ne point le laisser paroître de mon vivant, et, sûrs de ne pas longtemps attendre, d'en substituer, après ma mort, un autre toujours sous mon nom, mais de leur fabrique, lequel réponde mieux à leurs vues. Il faudroit un mémoire pour vous exposer les raisons que j'ai de penser ainsi. Ce qu'il y a de très-sûr, au moins, c'est que le libraire n'imprime ni ne veut imprimer, qu'il a trompé M. de Malesherbes, qu'il vous trompera, et qu'il se moque de moi avec l'impudence d'un coquin qui n'a pas peur et qui se sent bien soutenu. Cette perte, la plus sensible que j'aie jamais faite, a mis le comble à mes maux, et me coûtera la vie : mais je la crois irréparable; ce qui tombe dans ce gouffre-là n'en sort plus : ainsi je vous conjure de tout laisser là et de ne vous pas compromettre inutilement. Toutefois, si vous voulez absolument parler au libraire, M. de Malesherbes est au fait et lui a parlé; il seroit peut-être à propos qu'il vous vît auparavant. Si, contre toute attente de ma part, il est possible d'avoir un manuscrit en rendant tout, faites, madame la maréchale, et je vous devrai plus que la vie. Les quinze cents francs que j'ai reçus ne doivent point faire d'obstacle; je puis les retrouver et vous les renvoyer au premier signe.

CCCIII. — A JULIE.

A Montmorency, le 19 décembre 1761.

Je voudrois continuer de vous écrire, madame, à vous et à votre digne amie; mais je ne puis, et je ne supporterois pas l'idée que vous attribuassiez à négligence ou à indifférence un silence que je compte parmi les malheurs de mon état. Vous exigez de l'exactitude dans le commerce, et c'est bien le moins que je doive à celui que vous daignez lier avec moi; mais cette exactitude m'est impossible : *ma situation* empirée partage mon temps entre l'occupation et la souffrance; il ne m'en reste plus à donner à mon plaisir. Il n'est pas naturel que vous vous mettiez à ma place, vous qui avez du loisir et de la santé; mais faites donc comme les dieux :

Donnez en commandant le pouvoir d'obéir.

Il faut, malgré moi, finir une correspondance dans laquelle il m'est impossible de mettre assez du mien, et qu'avec raison vous n'êtes point d'humeur d'entretenir seules. Si peut-être dans la suite.... mais.... c'est une folie de vouloir s'aveugler, et une bêtise de regimber contre la nécessité. Adieu donc, mesdames; forcé par mon état, je cesse de vous écrire, mais je ne cesse point de penser à vous.

Je découvre à l'instant que toutes vos lettres ont été à Beaumont avant que de me parvenir. Il ne falloit que *Montmorency* sur l'adresse, sans parler de la route de Beaumont.

CCCIV. — A M. DUCHESNE.

A Montmorency, le 22 décembre 1761.

Vos reproches, monsieur, ne sont pas injustes; j'en mérite de beaucoup plus durs; mes torts envers vous sont grands, et je n'en ai pas envers vous seul. Ne me haïssez pas cependant pour cela, je vous supplie; je vous promets que vous serez bien vengé.

Je dois pourtant vous dire, sans parler des lenteurs dont il vous plaît de vous prendre à moi, ni des formes de deux feuilles défaites contre toute attente et sans nécessité, que, si vous eussiez voulu m'envoyer il y a trois semaines, et sur mes instances réitérées, une seule des six bonnes feuilles que j'ai reçues hier, ou du moins me faire là-dessus quelque réponse satisfaisante, vous eussiez épargné bien des maux à un pauvre infirme, et au cœur d'un honnête homme le regret éternel d'avoir suspecté la probité d'un autre.

Quant à ce que vous avez dit, que vous m'aviez proposé de ne m'envoyer les bonnes feuilles que volume à volume, et que mon silence là-dessus vous avait fait présumer mon consentement, vous savez mieux que personne que vous ne m'avez jamais rien dit ni écrit de semblable, et quand on a une bonne cause, il ne faut pas la soutenir par de mauvaises voies.

Les feuilles sont passablement correctes. Cependant parmi les fautes d'impression qui sont restées, il y en a surtout une qui fait un contresens très-choquant, et qui n'est pas de celles que le lecteur peut suppléer. Je vois que vous craignez les cartons, et c'est peut-être pour cela que les bonnes feuilles ont tant de peine à venir. A moins d'une extrême nécessité, je ne vous proposerai donc point de carton; mais pour un errata, nous ne pourrons peut-être nous en dispenser.

Mais est-ce donc là, monsieur, le papier de votre édition? En ce cas-là, vous n'aviez pas si grande raison, ce me semble, de le tant vanter.

Oublions tout, monsieur, je vous prie, de part et d'autre, et tâchons de nous donner mutuellement à l'avenir des raisons d'être plus contens.

Je vous salue sincèrement, etc.

CCCV. — A M. MOULTOU[1].

Montmorency, le 23 décembre 1761.

C'en est fait, cher Moultou, nous ne nous reverrons plus que dans le séjour des justes. Mon sort est décidé par les suites de l'accident

1. Cette lettre, ainsi que la suivante, trouvée dans les papiers de l'auteur, n'ont pas été envoyées à leur adresse; mais, puisque Rousseau les a conservées, on n'a n'a pas cru devoir les supprimer. (*Note de du Peyrou.*)

dont je vous ai parlé ci-devant; et quand il en sera temps, je pourrai, sans scrupule, prendre chez milord Édouard les conseils de la vertu même [1].

Ce qui m'humilie et m'afflige est une fin si peu digne, j'ose dire, de ma vie, et du moins de mes sentimens. Il y a six semaines que je ne fais que des iniquités, et n'imagine que des calomnies contre deux honnêtes libraires, dont l'un n'a de tort que quelques retards involontaires, et l'autre un zèle plein de générosité et de désintéressement, que j'ai payé, pour toute reconnoissance, d'une accusation de fourberie. Je ne sais quel aveuglement, quelle sombre humeur, inspirée dans la solitude par un mal affreux, m'a fait inventer, pour en noircir ma vie et l'honneur d'autrui, ce tissu d'horreurs, dont le soupçon, changé dans mon esprit prévenu presque en certitude, n'a pas mieux été déguisé à d'autres qu'à vous. Je sens pourtant que la source de cette folie ne fut jamais dans mon cœur. Le délire de la douleur m'a fait perdre la raison avant la vie; en faisant des actions de méchant, je n'étois qu'un insensé.

Toutefois, dans l'état de dérangement où est ma tête, ne me fiant plus à rien de ce que je vois et de ce que je crois, j'ai pris le parti d'achever la copie du morceau dont je vous ai parlé ci-devant, et même de vous l'envoyer, très-persuadé qu'il ne sera jamais nécessaire d'en faire usage, mais plus sûr encore que je ne risque rien de le confier à votre probité. C'est avec la plus grande répugnance que je vous extorque les frais immenses que ce paquet vous coûtera par la poste. Mais le temps presse; et, tout bien pesé, j'ai pensé que, de tous les risques, celui que je pouvois regarder comme le moindre étoit celui d'un peu d'argent. Certainement j'aurois fait mieux si je l'avois pu sans danger. Mais au reste, en supposant, comme je l'espère, qu'il ne sera jamais nécessaire d'ébruiter cette affaire, je vous en demande le secret, et je mets mes dernières fautes à couvert sous l'aile de votre charité. Le paquet sera mis, demain 24 décembre, à la poste, sans lettre, et même il y a quelque apparence que c'est ici la dernière que je vous écrirai.

Adieu, cher Moultou. Vous concevrez-aisément que la profession de foi du vicaire savoyard est la mienne. Je désire trop qu'il y ait un Dieu pour ne pas le croire; et je meurs avec la ferme confiance que je trouverai dans son sein le bonheur et la paix dont je n'ai pu jouir ici-bas.

J'ai toujours aimé tendrement ma patrie et mes concitoyens; j'ose attendre de leur part quelque témoignage de bienveillance pour ma mémoire. Je laisse une gouvernante presque sans récompense, après dix-sept ans de services et de soins très-pénibles auprès d'un homme presque toujours souffrant. Il me seroit affreux de penser qu'après m'avoir consacré ses plus belles années, elle passeroit ses vieux jours dans la misère et l'abandon. J'espère que cela n'arrivera pas : je lui laisse pour protecteurs et pour appuis tous ceux qui m'ont aimé de

1. Voy. *Nouvelle Héloïse*, IIIe partie, lettre XXII. (Éd.)

mon vivant. Toutefois, si cette assistance venoit à lui manquer, je crois pouvoir espérer que mes compatriotes ne lui laisseroient pas mendier son pain. Engagez, je vous supplie, ceux d'entre eux en qui vous connoissez l'âme génevoise à ne jamais la perdre de vue, et à se réunir, s'il le falloit, pour lui aider à couler ses jours en paix à l'abri de la pauvreté.

Voici une lettre pour mon très-honoré disciple. Je crois que j'aurois été son maître en amitié; en tout le reste je me serois glorifié de prendre leçon de lui. Je souhaite fort qu'il accepte la proposition de faire la préface du recueil de mes œuvres; et en ce cas vous voudrez bien faire avec M. le maréchal de Luxembourg des arrangemens pour lui faire agréer un présent sur l'édition. Au reste, si les choses ne tournoient pas comme je l'espère pour une édition en France, je n'ai point à me plaindre de la probité de Rey, et je crois qu'il n'a pas non plus à se plaindre de mes écrits. On pourroit s'adresser à lui.

Adieu derechef. Aimez vos devoirs, cher Moultou; ne cherchez point les vertus éclatantes. Élevez avec grand soin vos enfans; édifiez vos nouveaux compatriotes sans ostentation et sans dureté, et pensez quelquefois que la mort perd beaucoup de ses horreurs quand on en approche avec un cœur content de sa vie.

Gardez-moi tous deux le secret sur ces lettres, du moins jusqu'après l'événement, dont j'ignore encore le temps, quoique sûrement peu éloigné. Je commence par les amis et les affaires, pour voir ensuite en repos avec Jean-Jacques si par hasard il n'a rien oublié.

Si vous venez, vous trouverez le morceau que je vous destinois parmi ce qu'il me reste encore de petits manuscrits. Si vous ne venez pas, et qu'on négligeât de vous l'envoyer, vous pouvez le demander, car votre nom y est en écrit. C'est, comme je crois vous l'avoir déjà marqué, une oraison funèbre de feu M. le duc d'Orléans.

CCCVI. — A M. Roustan.

Montmorency, le 23 décembre 1761.

Mon disciple bien-aimé, quand je reçus votre dernière lettre, j'espérois encore vous voir et vous embrasser un jour; mais le ciel en ordonne autrement : il faut nous quitter avant que de nous connoître. Je crois que nous y perdons tous deux. Vous avez du talent, cher Roustan; quand je finissois ma courte carrière, vous commenciez la vôtre, et j'augurois que vous iriez loin. La gêne de votre situation vous a forcé d'accepter un emploi qui vous éloigne de la culture des lettres. Je ne regarde point cet éloignement comme un malheur pour vous. Mon cher Roustan, pesez bien ce que je vais vous dire. J'ai fait quelque essai de la gloire; tous mes écrits ont réussi; pas un homme de lettres vivant, sans en excepter Voltaire, n'a eu des momens plus brillans que les miens, et cependant je vous proteste que, depuis le moment que j'ai commencé de faire imprimer, ma vie n'a été que peine, angoisse et douleur de toute espèce. Je n'ai vécu tranquille, heureux, et n'ai eu de vrais amis que durant mon obscurité. Depuis

lors il a fallu vivre de fumée, et tout ce qui pouvoit plaire à mon cœur a fui sans retour. « Mon enfant, fais-toi petit, » disoit à son fils cet ancien politique; et moi, je dis à mon disciple Roustan : « Mon enfant, reste obscur; profite du triste exemple de ton maître. » Gardez cette lettre, Roustan : je vous en conjure. Si vous en dédaignez les conseils, vous pourrez réussir sans doute; car, encore une fois, vous avez du talent, quoique encore mal réglé par la fougue de la jeunesse : mais si jamais vous avez un nom, relisez ma lettre, et je vous promets que vous ne l'achèverez pas sans pleurer. Votre famille, votre fortune étroite, un émule, tout vous tentera; résistez, et sachez que, quoi qu'il arrive, l'indigence est moins dure, moins cruelle à supporter que la réputation littéraire.

Toutefois voulez-vous faire un essai? L'occasion est belle; le titre dont vous m'honorez vous la fournit, et tout le monde approuvera qu'un tel disciple fasse une préface à la tête du recueil des écrits de son maître. Faites donc cette préface; faites-la même avec soin; concertez-vous là-dessus avec Moultou. Mais gardez-vous d'aller faire le fade louangeur : vous feriez plus de tort à votre réputation que de bien à la mienne. Louez-moi d'une seule chose, mais louez-m'en de votre mieux, parce qu'elle est louable et belle : c'est d'avoir eu quelque talent et de ne m'être point pressé de le montrer; d'avoir passé sans écrire tout le feu de la jeunesse; d'avoir pris la plume à quarante ans, et de l'avoir quittée avant cinquante; car vous savez que telle étoit ma résolution, et le *Traité de l'éducation* devoit être mon dernier ouvrage, quand j'aurois encore vécu cinquante ans. Ce n'est pas qu'il n'y ait chez Rey un *Traité du Contrat social*, duquel je n'ai encore parlé à personne, et qui ne paroîtra peut-être qu'après l'*éducation*, mais il lui est antérieur d'un grand nombre d'années. Faites donc cette préface, et puis des sermons, et jamais rien de plus. Au surplus, soyez bon père, bon mari, bon régent, bon ministre, bon citoyen, homme simple en toute chose, et rien de plus, et je vous promets une vie heureuse. Adieu, Roustan; tel est le conseil de votre maître et ami prêt à quitter la vie, en ce moment où ceux mêmes qui n'ont pas aimé la vérité la disent. Adieu.

CCCVII. — A M. Coindet.

Montmorency, ce vendredi.

Quelque aimable que puisse être M. l'abbé de Grave, comme je ne le connois point, et qu'en France tout le monde est aimable, il me semble que rien n'est moins pressé que d'abuser de sa complaisance pour l'amener à Montmorency, sans savoir si vous ne lui ferez point passer une mauvaise journée et à moi aussi. Vous êtes toujours là-dessus si peu difficile, qu'il faut bien que je le sois pour tous deux.

A l'égard de l'édition projetée, si tant est qu'elle doive se faire, il ne convient pas qu'elle se fasse si vite, au moins si j'y dois consentir M. de Malesherbes a exigé des réponses à ses observations; il faut me laisser le temps de les faire et de les lui envoyer. Il faut laisser à Ro-

bin le temps de débiter les éditions précédentes, afin qu'il ne tire pas de là un prétexte pour ne pas payer Rey. Enfin il faut me laisser, à moi, le temps de voir pourquoi je dois mutiler mon livre, pour une édition dont je ne me soucie point de devenir peut-être un jour responsable au gouvernement de France de ce qui peut y déplaire à quelque ministre de mauvaise humeur. Puisque la permission du magistrat ne met à couvert de rien, qu'aurai-je à répondre à ceux qui viendront me dire : « Pourquoi imprimez-vous chez nous des maximes hérétiques et républicaines ? » Je dirai que ce sont les miennes et celles de mon pays. « Hé bien, me dira-t-on, que ne les imprimez-vous hors de chez nous ? » Qu'aurai-je à dire ? Vous me direz que je n'ai qu'à les ôter. Autant vaudroit me dire de n'être plus moi. Je ne puis ni ne veux les ôter qu'en ôtant tout le livre. Je voudrois bien savoir ce qu'on peut répondre à cela. Tant y a que, si je veux bien m'exposer, je veux m'exposer avec toute ma vigueur première, et non pas déjà tout châtré, déjà tout tremblant, et comme un homme qui a déjà peur. Adieu, mon cher Coindet, je vous embrasse.

CCCVIII. — A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 23 décembre 1761.

Il fut un temps, monsieur, où vous m'honorâtes de votre estime, et où je ne m'en sentois pas indigne : ce temps est passé, je le reconnois enfin; et, quoique votre patience et vos bontés envers moi soient inépuisables, je ne puis plus les attribuer à la même cause sans le plus ridicule aveuglement. Depuis plus de six semaines ma conduite et mes lettres ne sont qu'un tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences. Je vous ai compromis, monsieur, j'ai compromis Mme la maréchale de la manière du monde la plus punissable. Vous avez tout enduré, tout fait pour calmer mon délire; et cet excès d'indulgence, qui pouvoit le prolonger, est en effet ce qui l'a détruit. J'ouvre en frémissant les yeux sur moi, et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu. Devenu! non; l'homme qui porta cinquante ans le cœur que je sens renaître en moi n'est point celui qui peut s'oublier au point que je viens de faire : on ne demande point pardon à mon âge, parce qu'on n'en mérite plus; mais, monsieur, je ne prends aucun intérêt à celui qui vient d'usurper et déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation, mais il est mort pour ne plus renaître : daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant; il ne sauroit s'en passer, et ne méritera jamais de la perdre. Il en a pour garant non sa raison, mais son état qui le met désormais à l'abri des grandes passions.

Quoique je ne doive ni ne veuille plus, monsieur, vous importuner de l'affaire de Duchesne, et que je prétende encore moins m'excuser envers lui, je ne puis cependant me dispenser de vous dire que, s'il étoit vrai qu'il m'eût proposé de ne m'envoyer les bonnes feuilles que volume à volume, alors mes alarmes et le bruit que j'en ai fait ne seroient plus seulement les actes d'un fou, mais d'un vrai coquin.

Il faut vous avouer aussi, monsieur, que je n'ose écrire à Mme la maréchale, et que je ne sais comment m'y prendre auprès d'elle, ignorant à quel point elle peut être irritée.

CCCIX. — A M. HUBER.

Montmorency, le 24 décembre 1761.

J'étois, monsieur, dans un accès du plus cruel des maux du corps quand je reçus votre lettre et vos idylles. Après avoir lu la lettre, j'ouvris machinalement le livre, comptant le refermer aussitôt; mais je ne le refermai qu'après avoir tout lu, et je le mis à côté de moi pour le relire encore. Voilà l'exacte vérité. Je sens que votre ami Gessner est un homme selon mon cœur, d'où vous pouvez juger de son traducteur et de son ami, par lequel seul il m'est connu. Je vous sais, en particulier, un gré infini d'avoir osé dépouiller notre langue de ce sot et précieux jargon qui ôte toute vérité aux images et toute vie aux sentimens. Ceux qui veulent embellir et parer la nature sont des gens sans âme et sans goût, qui n'ont jamais connu ses beautés. Il y a six ans que je coule dans ma retraite une vie assez semblable à celle de Ménalque et d'Amyntas, au bien près, que j'aime comme eux, mais que je ne sais pas faire; et je puis vous protester, monsieur, que j'ai plus vécu durant ces six ans que je n'avois fait dans tout le cours de ma vie. Maintenant vous me faites désirer de revoir encore un printemps, pour faire avec vos charmans pasteurs de nouvelles promenades, pour partager avec eux ma solitude, et pour revoir avec eux des asiles champêtres qui ne sont pas inférieurs à ceux que M. Gessner et vous avez si bien décrits. Saluez-le de ma part, je vous supplie, et recevez aussi mes remercîmens et mes salutations.

Voulez-vous bien, monsieur, quand vous écrirez à Zurich, faire dire mille choses pour moi à M. Usteri? J'ai reçu de sa part une lettre que je ne me lasse point de relire, et qui contient des relations d'un paysan plus sage, plus vertueux, plus sensé que tous les philosophes de l'univers. Je suis fâché qu'il ne me marque pas le nom de cet homme respectable[1]. Je lui voulois répondre un peu au long, mais mon déplorable état m'en a empêché jusqu'ici.

CCCX. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 24 décembre 1761.

Je sens vivement tous mes torts, et je les expie : oubliez-les, madame la maréchale, je vous en conjure. Il est certain que je ne saurois vivre dans votre disgrâce; mais si je ne mérite pas que cette considération vous touche, ayez, pour m'en délivrer, moins d'égard à moi qu'à vous. Songez que tout ce qui est grand et beau doit plaire à votre bon cœur, et qu'il n'y a rien de si grand ni de si beau que de faire

1. C'étoit Jacques Gujer, surnommé *Klyiogg*, cultivateur dans la paroisse d'Uster, canton de Zurich, et qui a donné au médecin Hirzel l'idée de son *Socrate rustique*. Voy. la lettre du 11 novembre 1764. (ÉD.)

grâce. Je voulois d'abord supplier M. le maréchal d'employer son crédit pour obtenir la mienne; mais j'ai pensé que la voie la plus courte et la plus simple étoit de recourir directement à vous, et qu'il ne falloit point arracher de votre complaisance ce que j'aime mieux devoir à votre seule générosité. Si l'histoire de mes fautes en faisoit l'excuse, je reprendrois ici le détail des indices qui m'ont alarmé, et que mon imagination troublée a changés en preuves certaines : mais, madame la maréchale, quand je vous aurai montré comme quoi je fus un extravagant, je n'en serai pas plus pardonnable de l'être, et je ne vous demande pas ma grâce parce qu'elle m'est due, mais parce qu'il est digne de vous de me l'accorder.

CCCXI. — A M. Duchesne.

Ce 1er janvier 1762.

Recevez, monsieur, mes remercîmens et ceux de Mlle Levasseur, pour les étrennes que vous nous avez envoyées, mais vous n'avez pas songé que c'étoit fournir des témoins[1] qui déposent contre vous, et me donner lieu de dire à plus d'un égard que vous me faites bien compter les jours. Je vous remercie aussi des souhaits que vous voulez bien, messieurs, faire en ma faveur. Dans l'état de souffrance où me tient désormais la Providence, le plus heureux de mes jours en sera le dernier. Voici les trois épreuves que j'ai reçues hier; assurément, si votre imprimeur se plaint qu'on les garde, ce n'est pas moi que ce reproche peut regarder.

Je vous souhaite toute sorte de bonheur, et vous salue, messieurs, de tout mon cœur.

CCCXII. — A M. de Malesherbes[2].

De Montmorency, le 4 janvier 1762.

J'aurois moins tardé, monsieur, à vous remercier de la dernière lettre dont vous m'avez honoré, si j'avois mesuré ma diligence à répondre sur le plaisir qu'elle m'a fait. Mais, outre qu'il m'en coûte beaucoup d'écrire, j'ai pensé qu'il falloit donner quelques jours aux importunités de ces temps-ci, pour ne vous pas accabler des miennes. Quoique je ne me console point de ce qui vient de se passer, je suis très-content que vous en soyez instruit, puisque cela ne m'a point ôté votre estime; elle en sera plus à moi quand vous ne me croirez pas meilleur que je ne suis.

Les motifs auxquels vous attribuez les partis qu'on m'a vu prendre, depuis que je porte une espèce de nom dans le monde, me font peut-être plus d'honneur que je n'en mérite; mais ils sont certainement plus près de la vérité que ceux que me prêtent ces hommes de lettres

1. C'étoient des almanachs. (Éd.)

2. Rousseau avoit réuni cette lettre à celles qu'on trouvera pages 212, 216 et avec cette indication : « Quatre lettres à M. le président de Malesherbes, *contenant le vrai tableau de mon caractère et les vrais motifs de toute ma conduite.* » (Éd.)

qui, donnant tout à la réputation, jugent de mes sentimens par les leurs. J'ai un cœur trop sensible à d'autres attachemens pour l'être si fort à l'opinion publique; j'aime trop mon plaisir et mon indépendance pour être esclave de la vanité au point qu'ils le supposent. Celui pour qui la fortune et l'espoir de parvenir ne balança jamais un rendez-vous ou un souper agréable ne doit pas naturellement sacrifier son bonheur au désir de faire parler de lui; et il n'est point du tout croyable qu'un homme qui se sent quelque talent, et qui tarde jusqu'à quarante ans à le faire connoître, soit assez fou pour aller s'ennuyer le reste de ses jours dans un désert, uniquement pour acquérir la réputation d'un misanthrope.

Mais, monsieur, quoique je haïsse souverainement l'injustice et la méchanceté, cette passion n'est pas assez dominante pour me déterminer seule à fuir la société des hommes, si j'avois, en les quittant, quelque grand sacrifice à faire. Non, mon motif est moins noble et plus près de moi. Je suis né avec un amour naturel pour la solitude, qui n'a fait qu'augmenter à mesure que j'ai mieux connu les hommes. Je trouve mieux mon compte avec les êtres chimériques que je rassemble autour de moi qu'avec ceux que je vois dans le monde; et la société dont mon imagination fait les frais dans ma retraite achève de me dégoûter de toutes celles que j'ai quittées. Vous me supposez malheureux et consumé de mélancolie. O monsieur! combien vous vous trompez! C'est à Paris que je l'étois, c'est à Paris qu'une bile noire rongeoit mon cœur, et l'amertume de cette bile ne se fait que trop sentir dans tous les écrits que j'ai publiés tant que j'y suis resté. Mais, monsieur, comparez ces écrits avec ceux que j'ai faits dans ma solitude : ou je suis trompé, ou vous sentirez dans ces derniers une certaine sérénité d'âme qui ne se joue point, et sur laquelle on peut porter un jugement certain de l'état intérieur de l'auteur. L'extrême agitation que je viens d'éprouver vous a pu faire porter un jugement contraire : mais il est facile à voir que cette agitation n'a point son principe dans ma situation actuelle, mais dans une imagination déréglée, prête à s'effaroucher sur tout, et à porter tout à l'extrême. Des succès continus m'ont rendu sensible à la gloire; et il n'y a point d'homme ayant quelque hauteur d'âme et quelque vertu qui pût penser, sans le plus mortel désespoir, qu'après sa mort on substitueroit sous son nom à un ouvrage utile un ouvrage pernicieux, capable de déshonorer sa mémoire, et de faire beaucoup de mal. Il se peut qu'un tel bouleversement ait accéléré le progrès de mes maux; mais, dans la supposition qu'un tel accès de folie m'eût pris à Paris, il n'est point sûr que ma propre volonté n'eût pas épargné le reste de l'ouvrage à la nature.

Longtemps je me suis abusé moi-même sur la cause de cet invincible dégoût que j'ai toujours éprouvé dans le commerce des hommes; je l'attribuois au chagrin de n'avoir pas l'esprit assez présent pour montrer dans la conversation le peu que j'en ai, et, par contre-coup, à celui de ne pas occuper dans le monde la place que j'y croyois mériter. Mais quand, après avoir barbouillé du papier, j'étois bien sûr, même

en disant des sottises, de n'être pas pris pour un sot; quand je me suis vu recherché de tout le monde, et honoré de beaucoup plus de considération que ma plus ridicule vanité n'en eût osé prétendre, et que, malgré cela, j'ai senti ce même dégoût plus augmenté que diminué, j'ai conclu qu'il venoit d'une autre cause, et que ces espèces de jouissances n'étoient point celles qu'il me falloit.

Quelle est donc enfin cette cause? Elle n'est autre que cet indomptable esprit de liberté que rien n'a pu vaincre, et devant lequel les honneurs, la fortune, et la réputation même, ne me sont rien. Il est certain que cet esprit de liberté me vient moins d'orgueil que de paresse; mais cette paresse est incroyable : tout l'effarouche; les moindres devoirs de la vie civile lui sont insupportables; un mot à dire, une lettre à écrire, une visite à faire, dès qu'il le faut, sont pour moi des supplices. Voilà pourquoi, quoique le commerce ordinaire des hommes me soit odieux, l'intime amitié m'est si chère, parce qu'il n'y a plus de devoir pour elle; on suit son cœur, et tout est fait. Voilà encore pourquoi j'ai toujours tant redouté les bienfaits; car tout bienfait exige reconnoissance, et je me sens le cœur ingrat, par cela seul que la reconnoissance est un devoir. En un mot, l'espèce de bonheur qu'il me faut n'est pas tant de faire ce que je veux, que de ne pas faire ce que je ne veux pas. La vie active n'a rien qui me tente; je consentirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire quelque chose malgré moi; et j'ai cent fois pensé que je n'aurois pas vécu trop malheureux à la Bastille, n'y étant tenu à rien du tout qu'à rester là.

J'ai cependant fait, dans ma jeunesse, quelques efforts pour parvenir. Mais ces efforts n'ont jamais eu pour but que la retraite et le repos dans ma vieillesse; et, comme ils n'ont été que par secousse, comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moindre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont fourni un beau prétexte pour me livrer à ma passion dominante. Trouvant que c'étoit une folie de me tourmenter pour un âge auquel je ne parviendrois pas, j'ai tout planté là, et je me suis dépêché de jouir. Voilà, monsieur, je vous le jure, la véritable cause de cette retraite, à laquelle nos gens de lettres ont été chercher des motifs d'ostentation qui supposent une constance, ou plutôt une obstination à tenir à ce qui me coûte, directement contraire à mon caractère naturel.

Vous me direz, monsieur, que cette indolence supposée s'accorde mal avec les écrits que j'ai composés depuis dix ans, et avec ce désir de gloire qui a dû m'exciter à les publier. Voilà une objection à résoudre, qui m'oblige à prolonger ma lettre, et qui, par conséquent, me force à la finir. J'y reviendrai, monsieur, si mon ton familier ne vous déplaît pas; car, dans l'épanchement de mon cœur, je n'en saurois prendre un autre : je me peindrai sans fard et sans modestie; je me montrerai à vous tel que je me vois et tel que je suis; car, passant ma vie avec moi, je dois me connoître, et je vois, par la manière dont ceux qui pensent me connoître interprètent mes actions et ma conduite, qu'ils n'y connoissent rien. Personne au monde ne me connoît que moi seul. Vous en jugerez quand j'aurai tout dit.

Ne me renvoyez point mes lettres, monsieur, je vous supplie; brûlez-les, parce qu'elles ne valent pas la peine d'être gardées, mais non pas par égard pour moi. Ne songez pas non plus, de grâce, à retirer celles qui sont entre les mains de Duchesne.

S'il falloit effacer dans le monde les traces de toutes mes folies, il y auroit trop de lettres à retirer, et je ne remuerois pas le bout du doigt pour cela. A charge et à décharge, je ne crains point d'être vu tel que je suis. Je connois mes grands défauts, et je sens vivement tous mes vices. Avec tout cela, je mourrai plein d'espoir dans le Dieu suprême, et très-persuadé que, de tous les hommes que j'ai connus en ma vie, aucun ne fut meilleur que moi.

CCCXIII. — A MADAME LATOUR.

A Montmorency, le 11 janvier 1762.

Saint-Preux avoit trente ans, se portoit bien, et n'étoit occupé que de ses plaisirs; rien ne ressemble moins à Saint-Preux que J. J. Rousseau. Sur une lettre pareille à la dernière, Julie se fût moins offensée de mon silence qu'alarmée de mon état; elle ne se fût point, en pareil cas, amusée à compter des lettres et à souligner des mots : rien ne ressemble moins à Julie que Mme de..... Vous avez beaucoup d'esprit, madame, vous êtes bien aise de le montrer, et tout ce que vous voulez de moi ce sont des lettres : vous êtes plus de votre quartier que je ne pensois.

CCCXIV. — A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 12 janvier 1762.

Je continue, monsieur, à vous rendre compte de moi, puisque j'ai commencé; car ce qui peut m'être le plus défavorable est d'être connu à demi; et, puisque mes fautes ne m'ont point ôté votre estime, je ne présume pas que ma franchise me la doive ôter.

Une âme paresseuse qui s'effraye de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'affecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même caractère; et ces deux contraires composent pourtant le fond du mien. Quoique je ne puisse résoudre cette opinion par des principes, elle existe pourtant; je le sens, rien n'est plus certain, et j'en puis du moins donner par les faits une espèce d'historique qui peut servir à la concevoir. J'ai eu plus d'activité dans l'enfance, mais jamais comme un autre enfant. Cet ennui de tout m'a de bonne heure jeté dans la lecture. A six ans, Plutarque me tomba sous la main; à huit, je le savois par cœur; j'avois lu tous les romans; ils m'avoient fait verser des seaux de larmes avant l'âge où le cœur prend intérêt aux romans. De là se forma dans le mien ce goût héroïque et romanesque qui n'a fait qu'augmenter jusqu'à présent, et qui acheva de me dégoûter de tout, hors de ce qui ressembloit à mes folies. Dans ma jeunesse, que je croyois trouver dans le monde les mêmes gens que j'avois connus dans mes livres, je me livrois sans réserve à quiconque savoit m'en imposer par un certain jargon dont j'ai toujours été la dupe. J'étois actif, parce que j'étois fou;

à mesure que j'étois détrompé, je changeois de goûts, d'attachemens, de projets; et dans tous ces changemens, je perdois toujours ma peine et mon temps, parce que je cherchois toujours ce qui n'étoit point. En devenant plus expérimenté, j'ai perdu à peu près l'espoir de le trouver, et par conséquent le zèle de le chercher. Aigri par les injustices que j'avois éprouvées, par celles dont j'avois été le témoin, souvent affligé du désordre où l'exemple et la force des choses m'avoient entraîné moi-même, j'ai pris en mépris mon siècle et mes contemporains; et, sentant que je ne trouverois point au milieu d'eux une situation qui pût contenter mon cœur, je l'ai peu à peu détaché de la société des hommes, et je m'en suis fait une autre dans mon imagination, laquelle m'a d'autant plus charmé, que je la pouvois cultiver sans peine, sans risque, et la trouver toujours sûre et telle qu'il me la falloit.

Après avoir passé quarante ans de ma vie ainsi mécontent de moi-même et des autres, je cherchois inutilement à rompre les liens qui me tenoient attaché à cette société que j'estimois si peu, et qui m'enchaînoient aux occupations le moins de mon goût, par des besoins que j'estimois ceux de la nature, et qui n'étoient que ceux de l'opinion : tout à coup un heureux hasard vint m'éclairer sur ce que j'avois à faire pour moi-même, et à penser de mes semblables, sur lesquels mon cœur étoit sans cesse en contradiction avec mon esprit, et que je me sentois encore porté à aimer, avec tant de raisons de les haïr. Je voudrois, monsieur, vous pouvoir peindre ce moment qui fait dans ma vie une si singulière époque, et qui me sera toujours présent, quand je vivrois éternellement.

J'allois voir Diderot, alors prisonnier à Vincennes, j'avois dans ma poche un *Mercure de France*, que je me mis à feuilleter le long du chemin. Je tombe sur la question de l'Académie de Dijon, qui a donné lieu à mon premier écrit. Si jamais quelque chose a ressemblé à une inspiration subite, c'est le mouvement qui se fit en moi à cette lecture : tout à coup je me sens l'esprit ébloui de mille lumières; des foules d'idées vives s'y présentent à la fois avec une force et une confusion qui me jeta dans un trouble inexprimable; je sens ma tête prise par un étourdissement semblable à l'ivresse. Une violente palpitation m'oppresse, soulève ma poitrine; ne pouvant plus respirer en marchant, je me laisse tomber sous un des arbres de l'avenue, et j'y passe une demi-heure dans une telle agitation, qu'en me relevant j'aperçus tout le devant de ma veste mouillé de mes larmes, sans avoir senti que j'en répandois. O monsieur! si j'avois jamais pu écrire le quart de ce que j'ai vu et senti sous cet arbre, avec quelle clarté j'aurois fait voir toutes les contradictions du système social! avec quelle force j'aurois exposé tous les abus de nos institutions! avec quelle simplicité j'aurois démontré que l'homme est bon naturellement, et que c'est par ces institutions seules que les hommes deviennent méchans! Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités, qui, dans un quart d'heure, m'illuminèrent sous cet arbre, a été bien foiblement épars dans les trois principaux de mes écrits; savoir, ce premier *Dis-*

courr, celui de l'*Inégalité*, et le *Traité de l'éducation*; lesquels trois ouvrages sont inséparables, et forment ensemble un même tout. Tout le reste a été perdu; et il n'y eut d'écrit là-dessus que la *Prosopopée de Fabricius*. Voilà comment, lorsque j'y pensois le moins, je devins auteur presque malgré moi. Il est aisé de concevoir comment l'attrait d'un premier succès et les critiques des barbouilleurs me jetèrent tout de bon dans la carrière. Avois-je quelque vrai talent pour écrire? je ne sais. Une vive persuasion m'a toujours tenu lieu d'éloquence, et j'ai toujours écrit lâchement et mal quand je n'ai pas été fortement persuadé : ainsi c'est peut-être un retour caché d'amour-propre qui m'a fait choisir et mériter ma devise, et m'a si passionnément attaché à la vérité, ou à tout ce que j'ai pris pour elle. Si je n'avois écrit que pour écrire, je suis convaincu que l'on ne m'auroit jamais lu.

Après avoir découvert, ou cru découvrir, dans les fausses opinions des hommes, la source de leurs misères et de leur méchanceté, je sentis qu'il n'y avoit que ces mêmes opinions qui m'eussent rendu malheureux moi-même, que mes maux et mes vices me venoient bien plus de ma situation que de moi-même. Dans le même temps, une maladie, dont j'avois dès l'enfance senti les premières atteintes, s'étant déclarée absolument incurable, malgré toutes les promesses des faux guérisseurs dont je n'ai pas été longtemps la dupe, je jugeai que si je voulois être conséquent, et secouer une fois de dessus mes épaules le pesant joug de l'opinion, je n'avois pas un moment à perdre. Je pris brusquement mon parti avec assez de courage, et je l'ai assez bien soutenu jusqu'ici avec une fermeté dont moi seul peux sentir le prix, parce qu'il n'y a que moi seul qui sache quels obstacles j'ai eus et j'ai encore tous les jours à combattre pour me maintenir sans cesse contre le courant. Je sens pourtant bien que depuis dix ans j'ai un peu dérivé; mais si j'estimois seulement en avoir encore quatre à vivre, on me verroit donner une deuxième secousse, et remonter tout au moins à mon premier niveau, pour n'en plus guère redescendre; car toutes les grandes épreuves sont faites, et il est désormais démontré pour moi, par l'expérience, que l'état où je me suis mis est le seul où l'homme puisse vivre bon et heureux, puisqu'il est le plus indépendant de tous, et le seul où on ne se trouve jamais pour son propre avantage dans la nécessité de nuire à autrui.

J'avoue que le nom que m'ont fait mes écrits a beaucoup facilité l'exécution du parti que j'ai pris. Il faut être cru bon auteur, pour se faire impunément mauvais copiste, et ne pas manquer de travail pour cela. Sans ce premier titre, on m'eût pu trop prendre au mot sur l'autre, et peut-être cela m'auroit-il mortifié; car je brave aisément le ridicule, mais je ne supporterois pas si bien le mépris. Mais si quelque réputation me donne à cet égard un peu d'avantage, il est bien compensé par tous les inconvéniens attachés à cette même réputation, quand on ne veut point être esclave, et qu'on veut vivre isolé et indépendant. Ce sont ces inconvéniens en partie qui m'ont chassé de Paris, et qui, me poursuivant encore dans mon asile, me chasseroient très-certainement plus loin, pour peu que ma santé vînt à se raffermir. Un

autre de mes fléaux dans cette grande ville étoit ces foules de prétendus amis qui s'étoient emparés de moi, et qui, jugeant de mon cœur par les leurs, vouloient absolument me rendre heureux à leur mode, et non pas à la mienne. Au désespoir de ma retraite, ils m'y ont poursuivi pour m'en tirer. Je n'ai pu m'y maintenir sans tout rompre. Je ne suis vraiment libre que depuis ce temps-là.

Libre! non, je ne le suis point encore; mes derniers écrits ne sont point encore imprimés; et, vu le déplorable état de ma pauvre machine, je n'espère plus survivre à l'impression du recueil de tous : mais si, contre mon attente, je puis aller jusque-là et prendre une fois congé du public, croyez, monsieur, qu'alors je serai libre, ou que jamais homme ne l'aura été. *O utinam!* O jour trois fois heureux! Non, il ne me sera pas donné de le voir.

Je n'ai pas tout dit, monsieur, et vous aurez encore peut-être au moins une lettre à essuyer. Heureusement rien ne vous oblige de les lire, et peut-être y seriez-vous bien embarrassé. Mais pardonnez, de grâce; pour recopier ces longs fatras, il faudroit les refaire, et en vérité, je n'en ai pas le courage. J'ai sûrement bien du plaisir à vous écrire, mais je n'en ai pas moins à me reposer, et mon état ne me permet pas d'écrire longtemps de suite.

CCCXV. — A M. Lenieps.

Montmorency, le 16 janvier 1762.

Soyez persuadé, mon ami, que je ne cesse point de vous aimer, de penser à vous, et même d'en parler, quoique je sois peu exact à vous écrire. En vérité, cette négligence est bien pardonnable dans l'état où je suis : mais ne parlons point de mon état; puisqu'on vous en donne à Paris de bonnes nouvelles, tenez-vous en à celles-là; celles que vous auriez de Montmorency ne vous seroient pas si agréables.

Je vous remercie de vos bonbons; je les aime fort, mais je n'en mange plus, parce que tout me fait mal, et que je ne me soucie plus de rien. Mlle Levasseur en profite; car d'abord elle en a sa part, et puis sa part de ma part, et enfin le reste. Elle vous remercie de l'honneur de votre souvenir, et vous assure de son respect.

Il est vrai que Duchesne s'est chargé de mon livre sur l'éducation, et je crois qu'il a eu tort; il devoit s'en tenir à imprimer des almanachs et des opéra-comiques : car, à la manière dont il s'y prend pour l'exécuter, je crois cette entreprise trop forte pour lui. Au reste, s'il ne m'eût donné que deux mille francs de ce manuscrit, j'aurois fait assurément un très-mauvais marché, puisque, tel qu'il est, ce recueil de rêveries est pourtant le travail de huit ans, que Rey m'en offroit mille écus d'emblée, et qu'on est venu chez moi m'en offrir deux cents louis comptant. C'est mon dernier ouvrage, cher Lenieps; il faut qu'il me donne du pain pendant le peu de temps qu'il me reste à vivre, puisque je suis désormais hors d'état d'en gagner. Je souhaite de tout mon cœur que ce livre contienne quelques vues utiles à l'éducation de votre petit-fils, dont je salue de tout mon cœur la maman, et vous aussi.

CCCXVI. — A MADAME LATOUR.

Montmorency, le 21 janvier 1762.

Je vous ai écrit, madame, espérant à peine de revoir le soleil; je vous ai écrit dans un état où, si vous aviez souffert la centième partie de mes maux, vous n'auriez sûrement guère songé à m'écrire; je vous ai écrit dans des momens où une seule ligne est sans prix. Là-dessus, tout ce que vous avez fait de votre côté a été de compter les lettres, et, voyant que j'étois en reste avec vous de ce côté, de m'envoyer pour toute consolation des plaintes, des reproches, et même des invectives. Après cela, vous apprenez dans le public que j'ai été très-mal, et que je le suis encore; cela fait nouvelle pour vous. Vous n'en avez rien vu dans mes lettres; c'est, madame, que votre cœur n'a pas autant d'esprit que votre esprit. Vous voulez alors être *instruite* de mon état; vous demandez que ma gouvernante vous écrive; mais ma gouvernante n'a pas d'autre secrétaire que moi, et quand dans ma situation l'on est obligé de faire ses bulletins soi-même, en vérité l'on est bien dispensé d'être exact. D'ailleurs je vous avoue qu'un commerce de querelles n'a pas pour moi d'assez grands charmes pour me fatiguer à l'entretenir. Vous pouvez vous dispenser de mettre à prix la restitution de votre estime; car je vous jure, madame, que c'est une restitution dont je ne me soucie point.

CCCXVII. — A M. DE MALESHERBES.

A Montmorency, le 26 janvier 1762.

Après vous avoir exposé, monsieur, les vrais motifs de ma conduite, je voudrois vous parler de mon état moral dans ma retraite. Mais je sens qu'il est bien tard; mon âme aliénée d'elle-même est toute à mon corps : le délabrement de ma pauvre machine l'y tient de jour en jour plus attachée, et jusqu'à ce qu'elle s'en sépare enfin tout à coup. C'est de mon bonheur que je voudrois vous parler, et l'on parle mal du bonheur quand on souffre.

Mes maux sont l'ouvrage de la nature, mais mon bonheur est le mien. Quoi qu'on en puisse dire, j'ai été sage, puisque j'ai été heureux autant que ma nature m'a permis de l'être : je n'ai point été chercher ma félicité au loin, je l'ai cherchée auprès de moi, et l'y ai trouvée. Spartien dit que Similis, courtisan de Trajan, ayant sans mécontentement personnel quitté la cour et tous ses emplois pour aller vivre paisiblement à la campagne, fit mettre ces mots sur sa tombe : *J'ai demeuré soixante-seize ans sur la terre, et j'en ai vécu sept.* Voilà ce que je puis dire à quelque égard, quoique mon sacrifice ait été moindre : je n'ai commencé de vivre que le 9 avril 1756.

Je ne saurois vous dire, monsieur, combien j'ai été touché de voir que vous m'estimiez le plus malheureux des hommes. Le public sans doute en jugera comme vous, et c'est encore ce qui m'afflige. Oh ! que le sort dont j'ai joui n'est-il connu de tout l'univers ! chacun voudroit s'en faire un semblable; la paix régneroit sur la terre; les hommes ne songeroient plus à se nuire, et il n'y auroit plus de méchans quand

nul n'auroit intérêt à l'être. Mais de quoi jouissois-je enfin quand j'étois seul? De moi, de l'univers entier, de tout ce qui est, de tout ce qui peut être, de tout ce qu'a de beau le monde sensible, et d'imaginable le monde intellectuel : je rassemblois autour de moi tout ce qui pouvoit flatter mon cœur; mes désirs étoient la mesure de mes plaisirs. Non, jamais les plus voluptueux n'ont connu de pareilles délices, et j'ai cent fois plus joui de mes chimères qu'ils ne font des réalités.

Quand mes douleurs me font tristement mesurer la longueur des nuits, et que l'agitation de la fièvre m'empêche de goûter un seul instant de sommeil, souvent je me distrais de mon état présent, en songeant aux divers événemens de ma vie; et les repentirs, les doux souvenirs, les regrets, l'attendrissement, se partagent le soin de me faire oublier quelques momens mes souffrances. Quels temps croiriez-vous, monsieur, que je me rappelle le plus souvent et le plus volontiers dans mes rêves? Ce ne sont point les plaisirs de ma jeunesse; ils furent trop rares, trop mêlés d'amertume, et sont déjà trop loin de moi. Ce sont ceux de ma retraite; ce sont mes promenades solitaires, ce sont ces jours rapides, mais délicieux, que j'ai passés tout entiers avec moi seul, avec ma bonne et simple gouvernante, avec mon chien bien-aimé, ma vieille chatte, avec les oiseaux de la campagne et les biches de la forêt, avec la nature entière et son inconcevable auteur. En me levant avant le soleil pour aller voir, contempler son lever dans mon jardin; quand je voyois commencer une belle journée, mon premier souhait étoit que ni lettres, ni visites, n'en vinssent troubler le charme. Après avoir donné la matinée à divers soins que je remplissois tous avec plaisir, parce que je pouvois les remettre à un autre temps, je me hâtois de dîner pour échapper aux importuns, et me ménager un plus long après-midi. Avant une heure, même les jours les plus ardens, je partois par le grand soleil avec le fidèle Achate, pressant le pas dans la crainte que quelqu'un ne vînt s'emparer de moi avant que j'eusse pu m'esquiver; mais quand une fois j'avois pu doubler un certain coin, avec quel battement de cœur, avec quel petillement de joie je commençois à respirer en me sentant sauvé, en me disant : « Me voilà maître de moi pour le reste de ce jour! » J'allois alors d'un pas plus tranquille chercher quelque lieu sauvage dans la forêt, quelque lieu désert où rien ne montrant la main des hommes n'annonçât la servitude et la domination, quelque asile où je pusse croire avoir pénétré le premier, et où nul tiers importun ne vînt s'interposer entre la nature et moi. C'étoit là qu'elle sembloit déployer à mes yeux une magnificence toujours nouvelle. L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappoient mes yeux d'un luxe qui touchoit mon cœur; la majesté des arbres qui me couvroient de leur ombre, la délicatesse des arbustes qui m'environnoient, l'étonnante variété des herbes et des fleurs que je foulois sous mes pieds, tenoient mon esprit dans une alternative continuelle d'observation et d'admiration : le concours de tant d'objets intéressans qui se disputoient mon attention, m'attirant sans cesse de l'un à l'autre, favorisoit mon humeur rêveuse et paresseuse, et me faisoit

souvent redire en moi-même : « Non, Salomon dans toute sa gloire ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux. »

Mon imagination ne laissoit pas longtemps déserte la terre ainsi parée. Je la peuplois bientôt d'êtres selon mon cœur, et, chassant bien loin l'opinion, les préjugés, toutes les passions factices, je transportois dans les asiles de la nature des hommes dignes de les habiter. Je m'en formois une société charmante dont je ne me sentois pas indigne, je me faisois un siècle d'or à ma fantaisie, et remplissant ces beaux jours de toutes les scènes de ma vie qui m'avoient laissé de doux souvenirs, et de toutes celles que mon cœur pouvoit désirer encore, je m'attendrissois jusqu'aux larmes sur les vrais plaisirs de l'humanité, plaisirs si délicieux, si purs, et qui sont désormais si loin des hommes. Oh ! si dans ces momens, quelque idée de Paris, de mon siècle, et de ma petite gloriole d'auteur, venoit troubler mes rêveries, avec quel dédain je la chassois à l'instant pour me livrer, sans distraction, aux sentimens exquis dont mon âme étoit pleine ! Cependant au milieu de tout cela, je l'avoue, le néant de mes chimères venoit quelquefois la contrister tout à coup. Quand tous mes rêves se seroient tournés en réalités, ils ne m'auroient pas suffi ; j'aurois imaginé, rêvé, désiré encore. Je trouvois en moi un vide inexplicable que rien n'auroit pu remplir, un certain élancement de cœur vers une autre sorte de jouissance dont je n'avois pas d'idée, et dont pourtant je sentois le besoin. Hé bien, monsieur, cela même étoit jouissance, puisque j'en étois pénétré d'un sentiment très-vif, et d'une tristesse attirante, que je n'aurois pas voulu ne pas avoir.

Bientôt de la surface de la terre j'élevois mes idées à tous les êtres de la nature, au système universel des choses, à l'être incompréhensible qui embrasse tout. Alors, l'esprit perdu dans cette immensité, je ne pensois pas, je ne raisonnois pas, je ne philosophois pas, je me sentois, avec une sorte de volupté, accablé du poids de cet univers, je me livrois avec ravissement à la confusion de ces grandes idées, j'aimois à me perdre en imagination dans l'espace, mon cœur resserré dans les bornes des êtres s'y trouvoit trop à l'étroit ; j'étouffois dans l'univers ; j'aurois voulu m'élancer dans l'infini. Je crois que, si j'eusse dévoilé tous les mystères de la nature, je me serois senti dans une situation moins délicieuse que cette étourdissante extase à laquelle mon esprit se livroit sans retenue, et qui, dans l'agitation de mes transports, me faisoit écrier quelquefois : « O grand Être ! ô grand Être ! » sans pouvoir dire ni penser rien de plus.

Ainsi s'écouloient dans un délire continuel les journées les plus charmantes que jamais créature humaine ait passées : et quand le coucher du soleil me faisoit songer à la retraite, étonné de la rapidité du temps, je croyois n'avoir pas assez mis à profit ma journée, je pensois en pouvoir jouir davantage encore ; et, pour réparer le temps perdu, je me disois : « Je reviendrai demain. »

Je revenois à petits pas, la tête un peu fatiguée, mais le cœur content ; je me reposois agréablement au retour, en me livrant à l'impression des objets, mais sans penser, sans imaginer, sans rien faire autre

chose que sentir le calme et le bonheur de ma situation. Je trouvois mon couvert mis sur ma terrasse. Je soupois de grand appétit dans mon petit domestique; nulle image de servitude et de dépendance ne troubloit la bienveillance qui nous unissoit tous. Mon chien lui-même étoit mon ami, non mon esclave; nous avions toujours la même volonté, mais jamais il ne m'a obéi. Ma gaieté durant toute la soirée témoignoit que j'avois vécu seul tout le jour; j'étois bien différent quand j'avois vu de la compagnie : j'étois rarement content des autres, et jamais de moi. Le soir, j'étois grondeur et taciturne : cette remarque est de ma gouvernante, et, depuis qu'elle me l'a dite, je l'ai toujours trouvée juste en m'observant. Enfin, après avoir fait encore quelques tours dans mon jardin, ou chanté quelque air sur mon épinette, je trouvois dans mon lit un repos de corps et d'âme cent fois plus doux que le sommeil même.

Ce sont là les jours qui ont fait le vrai bonheur de ma vie, bonheur sans amertume, sans ennuis, sans regrets, et auquel j'aurois borné volontiers tout celui de mon existence. Oui, monsieur, que de pareils jours remplissent pour moi l'éternité, je n'en demande point d'autres, et n'imagine pas que je sois beaucoup moins heureux dans ces ravissantes contemplations que les intelligences célestes. Mais un corps qui souffre ôte à l'esprit sa liberté; désormais je ne suis plus seul, j'ai un hôte qui m'importune, il faut m'en délivrer pour être à moi; et l'essai que j'ai fait de ces douces jouissances ne sert plus qu'à me faire attendre avec moins d'effroi le moment de les goûter sans distraction.

Mais me voici déjà à la fin de ma seconde feuille. Il m'en faudroit pourtant encore une. Encore une lettre donc, et puis plus. Pardon, monsieur; quoique j'aime trop à parler de moi, je n'aime pas à en parler avec tout le monde : c'est ce qui me fait abuser de l'occasion quand je l'ai et qu'elle me plaît. Voilà mon tort et mon excuse. Je vous prie de la prendre en gré.

CCCXVIII. — A M. DE MALESHERBES.

28 janvier 1762.

Je vous ai montré, monsieur, dans le secret de mon cœur, les vrais motifs de ma retraite et de toute ma conduite; motifs bien moins nobles sans doute que vous ne les avez supposés, mais tels pourtant qu'ils me rendent content de moi-même, et m'inspirent la fierté d'âme d'un homme qui se sent bien ordonné, et qui, ayant eu le courage de faire ce qu'il falloit pour l'être, croit pouvoir s'en imputer le mérite. Il dépendoit de moi non de me faire un autre tempérament, ni un autre caractère, mais de tirer parti du mien, pour me rendre bon à moi-même, et nullement méchant aux autres. C'est beaucoup que cela, monsieur, et peu d'hommes en peuvent dire autant. Aussi je ne vous déguiserai point que, malgré le sentiment de mes vices, j'ai pour moi une haute estime.

Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde, et ne remplit pas ses devoirs dans la société; j'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la so-

ciété que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie; et je suis plus content de pouvoir, dans l'occasion, faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigans dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public, ainsi que pour le leur, on devroit tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'es quelque chose que de donner aux hommes l'exemple de la vie qu'ils devroient tous mener; c'est quelque chose, quand on n'a plus ni force ni santé pour travailler de ses bras, d'oser, de sa retraite, faire entendre la voix de la vérité; c'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables; c'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher, ou différer au moins dans ma patrie l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert vouloit qu'on fît parmi nous. Si j'eusse vécu dans Genève, je n'aurois pu ni publier l'épître dédicatoire du *Discours sur l'inégalité*, ni parler même de l'établissement de la comédie, du ton que je l'ai fait. Je serois beaucoup plus inutile à mes compatriotes, vivant au milieu d'eux, que je ne puis l'être, dans l'occasion, de ma retraite. Qu'importe en quel lieu j'habite, si j'agis où je dois agir? D'ailleurs les habitans de Montmorency sont-ils moins hommes que les Parisiens? et, quand je puis en dissuader quelqu'un d'envoyer son enfant se corrompre à la ville, fais-je moins de bien que si je pouvois de la ville le renvoyer au foyer paternel? Mon indigence seule ne m'empêcheroit-elle pas d'être inutile de la manière que tous ces beaux parleurs l'entendent? Et, puisque je ne mange du pain qu'autant que j'en gagne, ne suis-je pas forcé de travailler pour ma subsistance, et de payer à la société tout le besoin que je puis avoir d'elle? Il est vrai que je me suis refusé aux occupations qui ne m'étoient pas propres; ne me sentant point le talent qui pouvoit me faire mériter le bien que vous m'avez voulu faire, l'accepter eût été le voler à quelque homme de lettres aussi indigent que moi, et plus capable de ce travail-là; en me l'offrant vous supposiez que j'étois en état de faire un extrait, que je pouvois m'occuper de matières qui m'étoient indifférentes; et, cela n'étant pas, je vous aurois trompé, je me serois rendu indigne de vos bontés en me conduisant autrement que je n'ai fait; on n'est jamais excusable de faire mal ce qu'on fait volontairement : je serois maintenant mécontent de moi, et vous aussi; et je ne goûterois pas le plaisir que je prends à vous écrire. Enfin, tant que mes forces me l'ont permis, en travaillant pour moi, j'ai fait, selon ma portée, tout ce que j'ai pu pour la société; si j'ai peu fait pour elle, j'en ai encore moins exigé; et je me crois si bien quitte avec elle dans l'état où je suis, que, si je pouvois désormais me reposer tout à fait, et vivre pour moi seul, je le ferois sans scrupule. J'écarterai du moins de moi, de toutes mes forces, l'importunité du bruit public. Quand je vivrois encore cent ans, je n'écrirois pas une ligne pour la presse, et ne croirois vraiment recommencer à vivre que quand je serois tout à fait oublié.

J'avoue pourtant qu'il a tenu à peu que je ne me sois trouvé rengagé dans le monde, et que je n'aie abandonné ma solitude, non par dégoût pour elle, mais par un goût non moins vif que j'ai failli lui préférer. Il faudroit, monsieur, que vous connussiez l'état de délaissement et d'abandon de tous mes amis où je me trouvois, et la profonde douleur dont mon âme en étoit affectée lorsque M. et Mme de Luxembourg désirèrent de me connoître, pour juger de l'impression que firent sur mon cœur affligé leurs avances et leurs caresses. J'étois mourant; sans eux je serois infailliblement mort de tristesse; ils m'ont rendu la vie, il est bien juste que je l'emploie à les aimer.

J'ai un cœur très-aimant, mais qui peut se suffire à lui-même. J'aime trop les hommes pour avoir besoin de choix parmi eux; je les aime tous; et c'est parce que je les aime que je hais l'injustice; c'est parce que je les aime que je les fuis : je souffre moins de leurs maux quand je ne les vois pas; et cet intérêt pour l'espèce suffit pour nourrir mon cœur; je n'ai pas besoin d'amis particuliers; mais quand j'en ai, j'ai grand besoin de ne les pas perdre; car, quand ils se détachent, ils me déchirent, en cela d'autant plus coupables que je ne leur demande que de l'amitié, et que, pourvu qu'ils m'aiment et que je le sache, je n'ai pas même besoin de les voir. Mais ils ont toujours voulu mettre à la place du sentiment des soins et des services que le public voyoit, et dont je n'avois que faire; quand je les aimois, ils ont voulu paroître m'aimer. Pour moi qui dédaigne en tout les apparences, je ne m'en suis pas contenté; et ne trouvant que cela, je me le suis tenu pour dit. Ils n'ont pas précisément cessé de m'aimer, j'ai seulement découvert qu'ils ne m'aimoient pas.

Pour la première fois de ma vie, je me trouvai donc tout à coup le cœur seul, et cela, seul aussi dans ma retraite, et presque aussi malade que je le suis aujourd'hui. C'est dans ces circonstances que commença ce nouvel attachement qui m'a si bien dédommagé de tous les autres, et dont rien ne me dédommagera, car il durera, j'espère, autant que ma vie; et, quoi qu'il arrive, il sera le dernier. Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai une violente aversion pour les états qui dominent les autres; j'ai même tort de dire que je ne puis le dissimuler, car je n'ai nulle peine à vous l'avouer, à vous, né d'un sang illustre, fils du chancelier de France, et premier président d'une cour souveraine; oui, monsieur, à vous qui m'avez fait mille biens sans me connoître, et à qui, malgré mon ingratitude naturelle, il ne m'en coûte rien d'être obligé. Je hais les grands; je hais leur état, leur dureté, leurs préjugés, leur petitesse, et tous leurs vices, et je les haïrois bien davantage si je les méprisois moins. C'est avec ce sentiment que j'ai été comme entraîné au château de Montmorency; j'en ai vu les maîtres, ils m'ont aimé; et moi, monsieur, je les ai aimés et les aimerai tant que je vivrai, de toutes les forces de mon âme : je donnerois pour eux, je ne dis pas ma vie, le don seroit foible dans l'état où je suis; je ne dis pas ma réputation parmi mes contemporains, dont je ne me soucie guère, mais la seule gloire qui ait jamais touché mon cœur, l'honneur que j'attends de la postérité, et qu'elle me ren-

dra parce qu'il m'est dû, et que la postérité est toujours juste. Mon cœur, qui ne sait point s'attacher à demi, s'est donné à eux sans réserve, et je ne m'en repens pas; je m'en repentirois même inutilement, car il ne seroit plus temps de m'en dédire. Dans la chaleur de l'enthousiasme qu'ils m'ont inspiré, j'ai cent fois été sur le point de leur demander un asile dans leur maison pour y passer le reste de mes jours auprès d'eux; et ils me l'auroient accordé avec joie, si même, à la manière dont ils s'y sont pris, je ne dois pas me regarder comme ayant été prévenu par leurs offres. Ce projet est certainement un de ceux que j'ai médités le plus longtemps et avec le plus de complaisance. Cependant il a fallu sentir à la fin, malgré moi, qu'il n'étoit pas bon. Je ne pensois qu'à l'attachement des personnes, sans songer aux intermédiaires qui nous auroient tenus éloignés; et il y en avoit de tant de sortes, surtout dans l'incommodité attachée à mes maux, qu'un tel projet n'est excusable que par le sentiment qui l'avoit inspiré. D'ailleurs la manière de vivre qu'il auroit fallu prendre choque trop directement tous mes goûts, toutes mes habitudes; je n'y aurois pu résister seulement trois mois. Enfin nous aurions eu beau nous rapprocher d'habitation, la distance restant toujours la même entre les états, cette intimité délicieuse qui fait le plus grand charme d'une étroite société eût toujours manqué à la nôtre; je n'aurois été ni l'ami ni le domestique de M. le maréchal de Luxembourg, j'aurois été son hôte; en me sentant hors de chez moi, j'aurois soupiré souvent après mon ancien asile; et il vaut cent fois mieux être éloigné des personnes qu'on aime, et désirer d'être auprès d'elles, que de s'exposer à faire un souhait opposé. Quelques degrés plus rapprochés eussent peut-être fait révolution dans ma vie. J'ai cent fois supposé dans mes rêves M. de Luxembourg point duc, point maréchal de France, mais bon gentilhomme de campagne, habitant quelque vieux château, et J. J. Rousseau point auteur, point faiseur de livres, mais ayant un esprit médiocre et un peu d'acquis, se présentant au seigneur châtelain et à la dame, leur agréant, trouvant auprès d'eux le bonheur de sa vie, et contribuant au leur. Si, pour rendre le rêve plus agréable, vous me permettiez de pousser d'un coup d'épaule le château de Malesherbes à demi-lieue de là, il me semble, monsieur, qu'en rêvant de cette manière je n'aurois de longtemps envie de m'éveiller.

Mais, c'en est fait, il ne me reste plus qu'à terminer le long rêve: car les autres sont désormais hors de saison; et c'est beaucoup si je puis me promettre encore quelques-unes des heures délicieuses que j'ai passées au château de Montmorency. Quoi qu'il en soit, me voilà tel que je me sens affecté. Jugez-moi sur tout ce fatras, si j'en vaux la peine; car je n'y saurois mettre plus d'ordre, et je n'ai pas le courage de recommencer. Si ce tableau trop véridique m'ôte votre bienveillance, j'aurai cessé d'usurper ce qui ne m'appartenoit pas; mais, si je la conserve, elle m'en deviendra plus chère, comme étant plus à moi.

CCCXIX. — A M. DE MALESHERBES.

Montmorency, le 8 février 1762.

Sitôt que j'ai appris, monsieur, que mon ouvrage seroit imprimé en France, je prévis ce qui m'arrive, et j'en suis moins fâché que si j'en étois surpris. Mais n'y auroit-il pas moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens que je prévois encore, si, publiant d'abord les deux premiers volumes, Duchesne et Néaulme son correspondant restent propriétaires des deux autres? Il résultera certainement de toutes ces cascades des difficultés et des embarras qui pourroient tellement prolonger la publication de mon livre, qu'il seroit à la fin supprimé ou mutilé, ou que je serois forcé de recourir tôt ou tard à quelque expédient dont les libraires croiroient avoir à se plaindre. Le remède à tout cela me paroît simple; la moitié du livre est faite ou à peu près, la moitié de la somme est payée; que le marché soit résilié pour le reste, et que Duchesne me rende mon manuscrit : ce sera mon affaire ensuite d'en disposer comme je l'entendrai. Bien entendu que cet arrangement n'aura lieu qu'avec l'agrément de Mme la maréchale, qui sûrement ne le refusera pas lorsqu'elle saura mes raisons. Si vous vouliez bien, monsieur, négocier cette affaire, vous soulageriez mon cœur d'un grand poids qui m'oppressera sans relâche jusqu'à ce qu'elle soit entièrement terminée.

Quant aux changemens à faire dans les deux premiers volumes avant leur publication, je voudrois bien qu'ils fussent une fois tellement spécifiés, que je fusse assuré qu'on n'en exigera pas d'ultérieurs, ou, pour parler plus juste, qu'ils ne seront pas nécessaires; car, monsieur, je serois bien fâché que, par égard pour moi, vous laissassiez rien qui pût tirer à conséquence : il vaudroit alors cent fois mieux suivre l'idée d'envoyer toute l'édition hors du pays. C'est de quoi l'on ne peut juger qu'après avoir vu bien précisément à quoi se réduit tout ce qu'il s'agit d'ôter ou de changer; car je crains sur toute chose qu'on n'y revienne à deux fois. Pour prévenir cela, je vous supplie, monsieur, de lire ou faire lire les deux volumes en entier, afin qu'il ne s'y trouve plus rien qui n'ait été vu.

Je ne vous parlerai point de votre visite, jugeant que ce silence doit être entendu de vous. Agréez, monsieur, mon profond respect.

Je ne vois point qu'il soit nécessaire que vous vous donniez la peine d'envoyer ici personne pour cette affaire; il suffira peut-être de m'envoyer une note de ce qui doit être ôté, et j'écrirai là-dessus à Duchesne de faire les cartons nécessaires; car, encore une fois, monsieur, je ne veux en cette occasion disputer sur rien, et je serois bien fâché de laisser un seul mot qui pût faire trouver étrange qu'on eût laissé faire cette édition à Paris. Indiquez seulement ce qu'il convient qu'on ôte, et tout cela sera ôté. Une seule chose me fait de la peine, c'est qu'on ne sauroit exiger de Néaulme de faire en Hollande les mêmes cartons, et que, ne les faisant pas, son édition pourroit nuire à celle de Duchesne.

CCCXX. — A M. DUCHESNE, LIBRAIRE.

Montmorency, le 13 février.

M. Néaulme me prie, monsieur, de vous remettre, pour lui être envoyées avec des feuilles, quelques parties du manuscrit, pour faire voir que son édition n'est pas une simple contrefaçon. Comme je ne puis rien lui envoyer du manuscrit qui ne soit déjà imprimé, et dont il ne doive avoir les feuilles, je ne vois pas d'inconvénient de lui complaire en cela, si vous le jugez à propos. Marquez-moi donc, s'il vous plaît, là-dessus, ce qu'il faut que je fasse. Il me parle aussi d'une édition que vous faites faire à Lyon de votre propre aveu; et d'une autre de Londres, ce qu'il ne croit point, parce que vous n'en convenez pas: mais en total il paroît médiocrement content de vous. Je n'ai nul dessein d'entrer dans des discussions qui ne me regardent pas; mais comme la manière dont on exécute un ouvrage, en quelque lieu que ce soit, importe à l'auteur, il a droit d'exiger, ce me semble, que son libraire ne le fasse imprimer nulle part à son insu.

Je vous salue, etc.

CCCXXI. — A M. MOULTOU.

A Montmorency, 16 février 1762.

Plus de monsieur, cher Moultou, je vous en supplie; je ne puis souffrir ce mot-là entre gens qui s'estiment et qui s'aiment : je tâcherai de mériter que vous ne vous en serviez plus avec moi.

Je suis touché de vos inquiétudes sur ma sûreté; mais vous devez comprendre que, dans l'état où je suis, il y a plus de franchise que de courage à dire des vérités utiles, et je puis désormais mettre les hommes au pis, sans avoir grand'chose à perdre. D'ailleurs, en tout pays, je respecte la police et les lois; et si je parois ici les éluder, ce n'est qu'une apparence qui n'est point fondée; on ne peut être plus en règle que je le suis. Il est vrai que, si l'on m'attaquoit, je ne pourrois sans bassesse employer tous mes avantages pour me défendre; mais il n'en est pas moins vrai qu'on ne pourroit m'attaquer justement, et cela suffit pour ma tranquillité : toute ma prudence dans ma conduite est qu'on ne puisse jamais me faire mal sans me faire tort; mais aussi je ne me départs jamais de là. Vouloir se mettre à l'abri de l'injustice, c'est tenter l'impossible, et prendre des précautions qui n'ont point de fin. J'ajouterai qu'honoré dans ce pays de l'estime publique, j'ai une grande défense dans la droiture de mes intentions, qui se fait sentir dans mes écrits. Le François est naturellement humain et hospitalier : que gagnerait-on de persécuter un pauvre malade qui n'est sur le chemin de personne, et ne prêche que la paix et la vertu? Tandis que l'auteur du livre *de l'Esprit* vit en paix dans sa patrie, J. J. Rousseau peut espérer de n'y être pas tourmenté.

Tranquillisez-vous donc sur mon compte, et soyez persuadé que je ne risque rien. Mais pour mon livre, je vous avoue qu'il est maintenant dans un état de crise qui me fait craindre pour son sort. Il faudra peut-être n'en laisser paroître qu'une partie, ou le mutiler misérable-

ment; et là-dessus, je vous dirai que mon parti est pris. Je laisserai ôter ce qu'on voudra des deux premiers volumes; mais je ne souffrirai pas qu'on touche à la profession de foi; il faut qu'elle reste telle qu'elle est, ou qu'elle soit supprimée : la copie qui est entre vos mains me donne le courage de prendre ma résolution là-dessus. Nous en reparlerons quand j'aurai quelque chose de plus à vous dire; quant à présent, tout est suspendu. Le grand éloignement de Paris et d'Amsterdam fait que toute cette affaire se traite fort lentement, et tire extrêmement en longueur.

L'objection que vous me faites sur l'état de la religion en Suisse et à Genève, et sur le tort qu'y peut faire l'écrit en question, seroit plus grave si elle étoit fondée; mais je suis bien éloigné de penser comme vous sur ce point. Vous dites que vous avez lu vingt fois cet écrit; eh bien! cher Moultou, lisez-le encore une vingt-unième; et si vous persistez alors dans votre opinion, nous la discuterons.

J'ai du chagrin de l'inquiétude de M. votre père, et surtout par l'influence qu'elle peut avoir sur votre voyage; car, d'ailleurs, je pense trop bien de vous pour croire que, quand votre fortune seroit moindre, vous en fussiez plus malheureux. Quand votre résolution sera tout à fait prise là-dessus, marquez-le-moi, afin que je vous garde ou vous envoie le misérable chiffon auquel votre amitié veut bien mettre un prix. J'aurois d'autant plus de plaisir à vous voir que je me sens un peu soulagé et plus en état de profiter de votre commerce; j'ai quelques instans de relâche que je n'avois pas auparavant, et ces instans me seroient plus chers si je vous avois ici. Toutefois vous ne me devez rien, et vous devez tout à votre père, à votre famille, à votre état; et l'amitié qui se cultive aux dépens du devoir n'a plus de charmes. Adieu, cher Moultou; je vous embrasse de tout mon cœur. J'ai brûlé votre précédente lettre : mais pourquoi signer? avez-vous peur que je ne vous reconnoisse pas?

CCCXXII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 18 février 1762.

Vous êtes, madame la maréchale, comme la Divinité, qui ne parle aux mortels que par les soins de sa providence et les dons de sa libéralité. Quoique ces marques de votre souvenir me soient très-précieuses, d'autres me le seroient encore plus : mais quand on est si riche on ne doit pas être insatiable; et il faut bien, quant à présent, me contenter du bien que vous me faites en signe de celui que vous me voulez. Avec quel empressement je vois approcher le temps de recevoir des témoignages d'amitié de votre bouche, et combien cet empressement n'augmenteroit-il pas encore, si mes maux, me donnant un peu de relâche, me laissoient plus en état d'en profiter! Oh! venez madame la maréchale : quand, aux approches de Pâques, j'aurai vu M. le maréchal et vous, en quelque situation que je reste, je chanterai d'un cœur content le cantique de Siméon.

M. de Malesherbes vous aura dit, madame la maréchale, qu'il se

présente, sur la publication de mon ouvrage, quelques difficultés que j'ai prévues depuis longtemps, et qu'il faudra lever par des changemens pour la partie qui est imprimée; mais quant à la partie qui ne l'est pas, je souhaite fort, tant pour la sûreté du libraire que pour ma propre tranquillité, qu'elle ne soit pas imprimée en France. Ce même libraire ne devant plus l'imprimer lui-même, il est inutile qu'il en reste chargé pour la faire imprimer en pays étranger par un autre; et toutes ces cascades, diminuant mon inspection sur mon propre ouvrage, le laissent trop à la discrétion de ces messieurs-là. Voilà ce qui me fait désirer, si vous l'agréez, que le traité soit annulé pour cette partie, que les billets soient rendus à Duchesne, et que le reste de mon manuscrit me soit aussi rendu. J'aime beaucoup mieux supprimer mon ouvrage que le mutiler, et, s'il lui demeure, il faudra nécessairement qu'il soit mutilé, gâté, estropié, pour le faire paroître, ou, ce qui est encore pis, qu'il reste après moi à la discrétion d'autrui, pour être ensuite publié sous mon nom dans l'état où l'on voudra le mettre. Je vous supplie, madame la maréchale, de peser ces considérations, et de décider là-dessus ce que vous jugez à propos qui se fasse; car mon plus grand désir dans cette affaire est qu'il vous plaise d'en être l'arbitre, et que rien ne soit fait que sur votre décision.

CCCXXIII. — A LA MÊME.

Montmorency, le 19 février 1762.

Je vois, madame la maréchale, que vous ne vous lassez point de prendre soin de mon malheureux livre : et véritablement il a grand besoin de votre protection et de celle de M. de Malesherbes, qui a poussé la bonté jusqu'à venir même à Montmorency pour cela. Je crains que le parti de faire imprimer les deux derniers volumes en Hollande ne devienne chaque jour sujet à plus d'inconvéniens, parce que Duchesne, paresseux ou diligent toujours mal à propos, a commencé ces deux volumes, quoique je lui eusse écrit de suspendre: mais comme, de peur d'en trop dire, je ne lui ai écrit que par forme de conseil, il n'en a tenu compte; et ce sera du travail perdu dont il faudra le dédommager, à moins qu'il n'envoie les feuilles en Hollande; auquel cas autant vaudroit peut-être qu'il achevât et prît le même parti pour le tout. Je souffre véritablement, madame la maréchale, du tracas que tout ceci vous donne depuis si longtemps; et moi, de mon côté, j'en suis aussi depuis cinq mois dans des angoisses continuelles, sans qu'il me soit possible encore de prévoir quand et comment tout ceci finira. Voici une petite note en réponse à celle que M. de Malesherbes m'a envoyée, et que je suppose que vous aurez vue. Je vous supplie de la lui communiquer quand il sera de retour.

Vous me marquez et M. le maréchal me marque aussi que vous me cherchez un chien. En combien de manières ne vous occupez-vous point de moi! Mais, madame, ce n'est pas un autre chien qu'il me faut, c'est un autre *Turc*, et le mien étoit unique : les pertes de cette espèce ne se remplacent point. J'ai juré que mes attachemens de toutes

les sortes seroient désormais les derniers. Celui-là, dans son espèce, étoit du nombre; et, pour avoir un chien auquel je ne m'attache point, je l'aime mieux de toute autre main que de la vôtre. Ainsi ne songez plus, de grâce, à m'en chercher un. Bonjour, madame la maréchale; bonjour, monsieur le maréchal : je n'écris jamais à l'un ou à l'autre sans m'attendrir sur cette réflexion, qu'il y a longtemps que je n'ai plus de momens heureux de la part des hommes que ceux qui me viennent de vous.

CCCXXIV. — A MM. DUCHESNE ET GUY, LIBRAIRES.

Ce 4 mars 1762.

Je suis charmé, messieurs, de vous savoir rétablis; mais je ne sais de quelle épidémie vous me parlez; seroit-ce la même qui a suspendu le travail de vos imprimeurs?

Je comprends que vous n'avez encore envoyé nulle part de bonnes feuilles des deux derniers volumes, puisque l'auteur même n'en a point reçu; et il est très à propos que vous continuiez d'user de la même réserve avec tout le monde, excepté le sieur Néaulme, puisqu'il importe que tout le monde soit persuadé que ces deux volumes ne s'impriment qu'en Hollande; mais par cette raison même, il me semble qu'il faudroit que M. Néaulme fût servi à mesure, de peur que son édition retardée ne fît retarder aussi la publication de la nôtre, qui, pour en être couverte, ne doit paroître qu'en même temps. Or, je pense qu'il importe beaucoup que l'intervalle entre la publication des deux premiers volumes et celle des deux derniers soit aussi court qu'il se pourra. Car infailliblement ces deux premiers volumes jetteront l'alarme dans un certain parti, et il ne faut pas lui donner le temps de prendre des mesures qui nous nuisent. La table m'occupe beaucoup; faute d'être au fait, j'ai peine à m'en tirer, et je m'en tirerai sûrement très-mal; je compte vous l'envoyer la semaine prochaine, ainsi que les cartons à faire. A l'égard de la préface, comme il n'est pas à propos que les deux premiers volumes paroissent avant que les deux derniers soient achevés, j'ai encore du temps, et je vous promets qu'elle ne vous retardera pas.

CCCXXV. — AUX MÊMES.

Montmorency, 7 mars 1762.

Je trouve, messieurs, que vous avez donné à ma dernière lettre une interprétation bien dure et bien éloignée de mes idées. Voyant languir notre affaire durant le carnaval, et ne sachant quelle étoit l'épidémie qui vous avoit atteint, j'ai supposé qu'elle pouvoit tenir à la saison, temps d'amusement pour tous les états, et où, tandis que l'imprimeur s'enivre au cabaret, le libraire peut très-bien s'enterrer au bal. Il n'y avoit, ce me semble, rien d'offensant dans cette supposition, et maintenant que le carême va tout comme le carnaval, je vois bien qu'en effet elle étoit mal fondée.

Je vous jure encore qu'après mes premiers soupçons dissipés, il ne

m est pas même revenu en pensée une seule fois que vous montrassiez mes feuilles à personne, et quand je vous ai conseillé d'être circonspect sur les deux derniers volumes, je n'ai pensé uniquement qu'à des libraires à qui, comme à celui de Lyon, vous pourriez les communiquer pour les imprimer.

La bonne épreuve de la première estampe m'est parvenue chiffonnée et gâtée : une autre fois, quand vous en aurez à m'envoyer, je vous prie de me le marquer d'avance, et je vous enverrai mon portefeuille pour les mettre. Le changement que l'on a fait aux flammes sur mon avis est très-mal, et gâte l'effet de l'estampe que ce clair relevoit beaucoup; je voudrois qu'à cet égard ma sottise fût réparable. Je serai plus réservé une autre fois à dire mon avis, de peur d'en faire encore une. Cependant jusqu'ici je ne m'étois pas trompé sur les choses d'effet. Je ne crois pas qu'il faille d'inscription au bas des estampes : on ne doit point expliquer ce qui est clair : on pourroit seulement y coter la page et le volume où chaque estampe se rapporte; mais je craindrois que le relieur ne la portât à cette page-là, au lieu que chaque estampe doit être à la tête d'un livre.

D'aujourd'hui en huit vous aurez une table telle quelle des deux premiers volumes; mais je vous préviens qu'il m'est impossible de faire celle des deux derniers, et malheureusement cette table-là demande plus d'adresse et de circonspection que l'autre pour ne pas casser les vitres. Mais je suis hors d'état de vaquer à ce travail-là. Je vous salue, messieurs, de tout mon cœur.

CCCXXVI. — A M. Duchesne.

Montmorency, 12 mars 1762.

Il n'est pas possible, monsieur, que l'inscription de l'estampe reste comme elle est, la manière dont elle a été coupée en deux lignes formant deux espèces de petits vers rimés très-ridicules; et je dois vous prévenir que, quand même nous rétablirions les inscriptions, comme il y a des changemens à faire sur celles que je vous ai envoyées, il ne faut point les faire graver sans m'en avertir. Je serois donc d'avis d'effacer tout à fait l'inscription, si cela se peut sans beaucoup de peine. Que si vous prenez le parti de la laisser, et par conséquent d'en mettre à toutes les autres (et j'y consens, si vous le jugez à propos), en ce cas il faut absolument réformer celle-ci de la manière suivante, car encore une fois elle ne peut rester comme elle est :

Thétis plonge son fils dans le Styx.

La seconde épreuve que vous m'avez envoyée n'est pas parfaite non plus; d'ailleurs je serois bien aise d'avoir ces estampes-là dans toute la grandeur du papier, sans avoir été pliées. Pour cela, monsieur, au lieu de me les envoyer l'une après l'autre, j'aime mieux que vous ayez la bonté de me garder par-devers vous deux suites d'épreuves choisies, et ensuite vous pourrez me les envoyer toutes à la fois bien conditionnées dans un grand livre ou portefeuille que je vous enverrai pour cela, ou que je vous renverrai. Car je suis content du dessinateur, et

même du graveur, et je suis comme les enfans, fort jaloux des belles images.

J'apprends de M. Néaulme que son graveur n'a encore rien commencé, ce qui ne peut manquer de nous rejeter fort loin; et je m'aperçois qu'il n'a nulle intention de se presser, de quoi je me soucierois fort peu, si votre édition ne dépendoit pas de la sienne. Cette affaire, qui devoit être faite en trois mois, me fait sécher depuis six, et j'avoue que cela commence à m'ennuyer beaucoup. Voici enfin cette maudite table, la plus mal fagotée qu'on fit jamais, mais qui ne m'en a pas moins coûté de peine. Je voudrois que vous la fissiez revoir et élaguer par votre correcteur, qui me paroît un homme éclairé et sensé, dont presque toutes les remarques me semblent judicieuses, quoique je n'en profite pas toujours.

Voulez-vous bien que je vous charge d'une petite commission, sur laquelle et sur autre chose j'avois pris la liberté d'écrire à M. Durand? mais il n'a pas jugé qu'il fût de sa dignité de m'honorer d'une réponse, et ce n'est pas la seule malhonnêteté que j'ai reçue des libraires de l'*Encyclopédie* pour le prix du travail que je leur ai fourni, gratuitement et de bien bon cœur assurément, mais qui ne devoit pourtant pas m'attirer de leur part le mépris et l'insulte. Ce n'est pas de cela qu'il s'agit quant à présent. Il est question de la suite de l'*Histoire naturelle* in-12, dont j'ai les treize premiers volumes cousus en carton, et finissant par le lapin. J'ignore combien il y a de volumes postérieurs, et ce qu'ils coûtent; faites-moi le plaisir, monsieur, de les prendre brochés de même, de les payer comptant, et de me les envoyer par Lépine, avec la note du prix et celle du livre de l'*Éducation corporelle* que vous m'avez envoyé ci-devant. Ne manquez pas, de grâce, de m'envoyer cette note, parce qu'il me manque encore quelques autres livres que je n'achèterai point que ceux-là ne soient payes.

Je vous salue, etc.

CCCXXVII. — Au même.

14 mars 1762.

Je vous prie, monsieur, de faire parvenir à M. Néaulme, par la voie des bonnes feuilles et pliés de même, les trente-cinq feuillets ci-joints de mon manuscrit, dont il désire faire usage; il me marque qu'il prendra enfin le parti de faire annoncer son édition, je ne sais pour quoi il y a eu tant de répugnance; il me marque que c'est de peur de nuire à la vôtre. C'est me prendre pour un enfant de vouloir me payer de pareilles raisons. Indépendamment des deux volumes in-4° de l'*Histoire naturelle* qui viennent de paroître, ce que j'ai de l'édition in-12 ne remplit pas les sept précédens à beaucoup près, et c'est ce surplus qui me manque et que je voudrois avoir, s'il étoit possible.

Quand vous voudrez me venir voir, je vous prie, messieurs, de m'en avertir d'avance, et de ne plus me faire l'affront, vous et votre compagnie, d'aller dîner au cabaret; car je vous avertis que je ne vous le pardonnerois pas une seconde fois. D'ailleurs il me semble qu'on a plus le temps de causer à son aise en buvant ensemble.

Je vous salue, etc.

CCCXXVIII. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 25 mars 1762.

Il faut, madame la maréchale, que je vous confie mes inquiétudes, car elles troublent mon cœur à proportion qu'il tient à ses attachemens. M. le maréchal ayant été incommodé, et M. Dubertier ayant bien voulu m'informer de son état, je l'avois prié de continuer jusqu'à son entier rétablissement; et précisément depuis ce moment il ne m'a pas écrit un mot : le même M. Dubertier est venu hier à Montmorency, et ne m'a rien fait dire. J'ai écrit en dernier lieu à M. le maréchal, et il ne m'a pas répondu. Le temps du voyage approche; il avoit coutume de me réjouir le cœur en me l'annonçant, et cette fois il a gardé le silence : enfin tout le monde se tait, et moi je m'alarme. C'est un défaut très-importun, je le sens bien, aux personnes qui me sont chères, mais qui, tenant à mon caractère, est impossible à guérir, et que la solitude et les maux ne font qu'augmenter. Ayez-en pitié, madame la maréchale, vous qui m'en pardonnez tant d'autres, et sur qui tant de marques d'intérêt et de bonté que j'ai reçues de vous en dernier lieu m'empêchent d'étendre mes craintes. Engagez, de grâce, M. le maréchal à les dissiper par une simple feuille de papier blanc. Ce témoignage si chéri, si désiré, me dira tout; et, en vérité, j'en ai besoin pour goûter sans alarmes l'attente du moment qui s'approche, et pour me livrer sans crainte à l'épanouissement de cœur que j'éprouve toujours en vous abordant.

CCCXXIX. — A M. DUCHESNE.

Ce 26 mars 1762.

Quoique j'aie marqué, monsieur, celui des deux titres que je préférois comme le plus simple, le choix m'est assez indifférent, et je m'en rapporte absolument là-dessus à votre goût. Mais j'avoue que je ne vois point sans répugnance ces mots de *la Haye* et de *Jean Néaulme* sur un livre imprimé à Paris, en sorte que l'ouvrage d'un ami de la vérité commence par un mensonge. Il me semble même que, si vous aviez voulu employer cette inscription, et la rendre persuasive, il ne falloit point l'employer sur les deux premiers volumes, que tout le monde sait être imprimés en France, mais la réserver pour les deux derniers, en y mettant des caractères hollandois, des titres rouges, et tout ce qu'il falloit pour donner à ces deux derniers titres un air étranger. Alors cette inscription eût peut-être donné le change au public; mais je tiens pour assuré qu'en la mettant également aux quatre tomes, personne ne s'y trompera, et ce sera un mensonge à pure perte. Au reste, faites comme vous jugerez à propos; je ne puis décider des expédiens convenables à un arrangement auquel je n'ai point participé.

Pourrait-on, sans trop de curiosité, vous demander ce qu'est devenu le tome III, et pourquoi je n'en entends plus parler?

Je vous salue, etc.

CCCXXX. — AU MÊME.

Montmorency, ce dimanche 28 mars.

Je comprends vos regrets, monsieur; ils sont bien permis à un père, surtout lorsqu'au prix de l'enfant qu'il perd se joint celui des soins qu'il a déjà coûtés. Mais à votre âge une telle perte n'est pas irréparable, et il est très-raisonnable aussi que l'espoir de s'en dédommager en console.

Voilà les cartons que vous me demandez; il y en a trois d'indispensables, et, pensant qu'un quatrième ne coûterait pas beaucoup plus de frais et d'embarras, je l'ai ajouté pour réparer une balourdise de ma façon. Je vous prie de m'envoyer aussi une épreuve de ces cartons pour voir si j'ai été entendu.

Je sais bien qu'il est d'un usage très-commun d'imprimer dans un lieu, et de mettre le nom d'un autre; mais ce n'est guère mon usage à moi de me régler sur ce que les autres font. Toutefois, comme il s'agit de votre sûreté, je ne m'oppose à rien de ce que vous pouvez juger convenable pour vous mettre à couvert; mais je persiste à croire qu'il convient de distinguer les deux derniers tomes des deux premiers par l'œil des titres aussi bien que par le temps de la publication. Du reste c'est à vous à voir, je vous laisse le maître; vous priant toujours de considérer qu'il y a sur le lieu où s'imprime un livre une inspection plus importante que celle du public.

Ne soyez point inquiet de la préface, ce n'est sûrement pas elle qui vous retardera; mais pourquoi voulez-vous que je me presse, tandis que vos gens se pressent si peu? Je vous promets qu'aussitôt que j'aurai reçu la dernière épreuve d'un des deux derniers tomes, vous aurez la préface le lendemain. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

CCCXXXI. — A MADAME LATOUR.

Ce 4 avril 1762.

Ma situation, madame, est toujours la même, et j'avoue que sa durée me la rend quelquefois pénible à supporter; elle me met hors d'état d'entretenir aucune correspondance suivie, et le ton de vos précédentes lettres achevoit de me déterminer à n'y plus répondre; mais vous en avez pris un dans les dernières auquel j'aurois toujours peine à résister. N'abusez pas de ma foiblesse, madame, de grâce, devenez moins exigeante, et ne faites pas le tourment de ma vie d'un commerce qui, dans tout autre état, en feroit l'agrément.

CCCXXXII. — A LA MÊME.

24 avril 1762.

J'étois si occupé, madame, à l'arrivée de votre exprès, que je fus contraint d'user de la permission de ne lui donner qu'une réponse verbale. Je n'ai pas un cœur insensible à l'intérêt qu'on paroît prendre à moi, et je ne puis qu'être touché de la persévérance d'une personne faite pour éprouver celle d'autrui; mais, quand je songe que mon âge et mon état ne me laissent plus sentir que la gêne du commerce avec

les dames, quand je vois ma vie pleine d'assujettissemens, auxquels vous en ajoutez un nouveau, je voudrois bien pouvoir accorder le retour que je vous dois avec la liberté de ne vous écrire que lorsqu'il m'en prend envie. Quant au silence de votre amie, j'en avois deviné la cause, et ne lui en savois point mauvais gré, quoiqu'elle rendît en cela plus de justice à ma négligence qu'à mes sentimens. Du reste, cette fierté ne me déplaît pas, et je la trouve de fort bon exemple. Bonjour, madame; on n'a pas besoin d'être bienfaisant pour vous rendre ce qui vous est dû; il suffit d'être juste, et c'est ce que je serai toujours avec vous, tout au moins.

CCCXXXIII. — A M. Moultou.

Montmorency, 25 avril 1762.

Je voulois, mon cher concitoyen, attendre, pour vous écrire et pour vous envoyer le chiffon ci-joint, puisque vous le désirez, de pouvoir vous annoncer définitivement le sort de mon livre; mais cette affaire se prolonge trop pour m'en laisser attendre la fin. Je crois que le libraire a pris le parti de revenir au premier arrangement, et de faire imprimer en Hollande, comme il s'y étoit d'abord engagé. J'en suis charmé; car c'étoit toujours malgré moi que, pour augmenter son gain, il prenoit le parti de faire imprimer en France, quoique de ma part je fusse autant en règle qu'il me convient, et que je n'eusse rien fait sans l'aveu du magistrat. Mais maintenant que le libraire a reçu et payé le manuscrit, il en est le maître. Il ne me le rendroit pas quand je lui rendrois son argent, ce que j'ai voulu faire inutilement plusieurs fois, et ce que je ne suis plus en état de faire. Ainsi j'ai résolu de ne plus m'inquiéter de cette affaire, et de laisser courir sa fortune au livre, puisqu'il est trop tard pour l'empêcher.

Quoique par là toute discussion sur le danger de la profession de foi devienne inutile, puisque assurément, quand je la voudrois retirer, le libraire ne me la rendroit pas, j'espère pourtant que vous avez mis ses effets au pis, en supposant qu'elle jetteroit le peuple parmi nous dans une incrédulité absolue; car, premièrement, je n'ôte pas à pure perte, et même je n'ôte rien, et j'établis plus que je ne détruis. D'ailleurs le peuple aura toujours une religion positive, fondée sur l'autorité des hommes; et il est impossible que, sur mon ouvrage, le peuple de Genève en préfère une autre à celle qu'il a. Quant aux miracles, ils ne sont pas tellement liés à cette autorité, qu'on ne puisse les en détacher à certain point; et cette séparation est très-importante à faire, afin qu'un peuple religieux ne soit pas à la discrétion des fourbes et des novateurs; car, quand vous ne tenez le peuple que par des miracles, vous ne tenez rien. Ou je me trompe fort, ou ceux sur qui mon livre feroit quelque impression, parmi le peuple, en seroient beaucoup plus gens de bien, et n'en seroient guère moins chrétiens, ou plutôt ils le seroient plus essentiellement. Je suis donc persuadé que le seul mauvais effet que pourra faire mon livre parmi les nôtres sera contre moi, et même je ne doute point que les plus incrédules ne soufflent

encore plus le feu que les dévots : mais cette considération ne m'a jamais retenu de faire ce que j'ai cru bon et utile. Il y a longtemps que j'ai mis les hommes au pis; et puis je vois très-bien que cela ne fera que démasquer des haines qui couvent; autant vaut les mettre à leur aise. Pouvez-vous croire que je ne m'aperçoive pas que ma réputation blesse les yeux de mes concitoyens, et que, si Jean-Jacques n'étoit pas de Genève, Voltaire y eût été moins fêté? Il n'y a pas une ville de l'Europe dont il ne me vienne des visites à Montmorency, mais on n'y aperçoit jamais la trace d'un Génevois; et quand il y en est venu quelqu'un, ce n'a jamais été que des disciples de Voltaire, qui ne sont venus que comme espions. Voilà, très-cher concitoyen, la véritable raison qui m'empêchera de jamais me retirer à Genève; un seul haineux empoisonneroit tout le plaisir d'y trouver quelques amis. J'aime trop ma patrie pour supporter de m'y voir haï : il vaut mieux vivre et mourir en exil. Dites-moi donc ce que je risque. Les bons sont à l'épreuve, et les autres me haïssent déjà. Ils prendront ce prétexte pour se montrer, et je saurai du moins à qui j'ai affaire. Du reste, nous n'en serons pas sitôt à la peine. Je vois moins clair que jamais dans le sort de mon livre; c'est un abîme de mystère où je ne saurois pénétrer. Cependant il est payé, du moins en partie, et il me semble que, dans les actions des hommes, il faut toujours, en dernier ressort, remonter à la loi de l'intérêt. Attendons.

Le *Contrat Social* est imprimé, et vous en recevrez, par l'envoi de Rey, douze exemplaires, francs de port, comme j'espère; sinon vous aurez la bonté de m'envoyer la note de vos déboursés. Voici la distribution que je vous prie de vouloir bien faire des onze qui vous resteront, le vôtre prélevé.

Un à la Bibliothèque, etc.

A propos de la Bibliothèque, ne sachant point le nom des messieurs qui en sont chargés à présent, et par conséquent ne pouvant leur écrire, je vous prie de vouloir bien leur dire de ma part que je suis chargé, par M. le maréchal de Luxembourg, d'un présent pour la Bibliothèque. C'est un exemplaire de la magnifique édition des *Fables* de La Fontaine, avec des figures d'Oudry, en quatre volumes in-folio. Ce beau livre est actuellement entre mes mains, et ces messieurs le feront retirer quand il leur plaira. S'ils jugent à propos d'en écrire une lettre de remercîment à M. le maréchal, je crois qu'ils feroient une chose convenable. Adieu, cher concitoyen; ma feuille est finie, et je ne sais finir avec vous que comme cela. Je vous embrasse.

P. S. Vous verrez que cette lettre est écrite à deux reprises, parce que je me suis fait une blessure à la main droite, qui m'a longtemps empêché de tenir la plume. C'est avec regret que je vous fais coûter un si gros port, mais vous l'avez voulu.

CCCXXXIV. — A MM. DE LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE BERNE.

Montmorency, le 29 avril 1762.

Vous êtes moins inconnus, messieurs, que vous ne pensez, et il faut que votre Société ne manque pas de célébrité dans le monde, puisque

le bruit en est parvenu dans cet asile à un homme qui n'a plus aucun commerce avec les gens de lettres. Vous vous montrez par un côté si intéressant, que votre projet ne peut manquer d'exciter le public, et surtout les honnêtes gens, à vouloir vous connoître; et pourquoi voulez-vous dérober aux hommes le spectacle si touchant et si rare dans notre siècle de vrais citoyens aimant leurs frères et leurs semblables, et s'occupant sincèrement du bonheur de la patrie et du genre humain?

Quelque beau cependant que soit votre plan, et quelques talens que vous ayez pour l'exécuter, ne vous flattez pas d'un succès qui réponde entièrement à vos vues. Les préjugés qui ne tiennent qu'à l'erreur se peuvent détruire, mais ceux qui sont fondés sur nos vices ne tomberont qu'avec eux. Vous voulez commencer par apprendre aux hommes la vérité pour les rendre sages; et, tout au contraire, il faudroit d'abord les rendre sages pour leur faire aimer la vérité. La vérité n'a presque jamais rien fait dans le monde, parce que les hommes se conduisent toujours plus par leurs passions que par leurs lumières, et qu'ils font le mal, approuvant le bien. Le siècle où nous vivons est des plus éclairés, même en morale : est-il des meilleurs? Les livres ne sont bons à rien; j'en dis autant des académies et des sociétés littéraires; on ne donne jamais à ce qui en sort d'utile qu'une approbation stérile : sans cela, la nation qui a produit les Fénelon, les Montesquieu, les Mirabeau, ne seroit-elle pas la mieux conduite et la plus heureuse de la terre? En vaut-elle mieux depuis les écrits de ces grands hommes? et un seul abus a-t-il été redressé sur leurs maximes? Ne vous flattez pas de faire plus qu'ils n'ont fait. Non, messieurs, vous pourrez instruire les peuples, mais vous ne les rendrez ni meilleurs ni plus heureux. C'est une des choses qui m'ont le plus découragé durant ma courte carrière littéraire, de sentir que, même me supposant tous les talens dont j'avois besoin, j'attaquerois sans fruit des erreurs funestes, et que, quand je les pourrois vaincre, les choses n'en iroient pas mieux. J'ai quelquefois charmé mes maux en satisfaisant mon cœur, mais sans m'en imposer sur l'effet de mes soins. Plusieurs m'ont lu, quelques-uns m'ont approuvé même; et, comme je l'avois prévu, tous sont restés ce qu'ils étoient auparavant. Messieurs, vous direz mieux et davantage, mais vous n'aurez pas un meilleur succès; et, au lieu du bien public que vous cherchez, vous ne trouverez que la gloire que vous semblez craindre.

Quoi qu'il en soit, je ne puis qu'être sensible à l'honneur que vous me faites de m'associer en quelque sorte, par votre correspondance, à de si nobles travaux. Mais, en me le proposant, vous ignoriez sans doute que vous vous adressiez à un pauvre malade qui, après avoir essayé dix ans du triste métier d'auteur, pour lequel il n'étoit point fait, y renonce dans la joie de son cœur, et, après avoir eu l'honneur d'entrer en lice avec respect, mais en homme libre, contre une tête couronnée, ose dire, en quittant la plume pour ne la jamais reprendre :

Victor cæstus artemque repono.

Mais sans aspirer aux prix donnés par votre munificence, j'en trou-

verai toujours un très-grand dans l'honneur de votre estime; et si vous me jugez digne de votre correspondance, je ne refuse point de l'entretenir autant que mon état, ma retraite et mes lumières pourront le permettre; et, pour commencer par ce que vous exigez de moi, je vous dirai que votre plan, quoique très-bien fait, me paroît généraliser un peu trop les idées, et tourner trop vers la métaphysique des recherches qui deviendroient plus utiles, selon vos vues, si elles avoient des applications pratiques, locales, et particulières. Quant à vos questions, elles sont très-belles; la troisième[1] surtout me plaît beaucoup; c'est celle qui me tenteroit si j'avois à écrire. Vos vues, en la proposant, sont assez claires; et il faudra que celui qui la traitera soit bien maladroit s'il ne les remplit pas. Dans la première, où vous demandez « quels sont les moyens de tirer un peuple de la corruption, » outre que ce mot de *corruption* me paroît un peu vague, et rendre la question presque indéterminée, il faudroit commencer peut-être par demander s'il est de tels moyens; car c'est de quoi l'on peut tout au moins douter. En compensation vous pourriez ôter ce que vous ajoutez à la fin, et qui n'est qu'une répétition de la question même, ou en fait une autre tout à fait à part[2].

Si j'avois à traiter votre seconde question[3], je ne puis vous dissimuler que je me déclarerois avec Platon pour l'affirmative, ce qui sûrement n'étoit pas votre intention en la proposant. Faites comme l'Académie françoise, qui prescrit le parti que l'on doit prendre et qui se garde bien de mettre en problème les questions sur lesquelles elle a peur qu'on ne dise la vérité.

La quatrième[4] est la plus utile, à cause de cette application locale dont j'ai parlé ci-devant; elle offre de grandes vues à remplir. Mais il n'y a qu'un Suisse, ou quelqu'un qui connoisse à fond la constitution physique, politique et morale du corps helvétique, qui puisse la traiter avec succès. Il faudroit voir soi-même pour oser dire : *O utinam!* Hélas! c'est augmenter ses regrets de renouveler des vœux formés tant de fois et devenus inutiles. Bonjour, monsieur : je vous salue, vous et vos dignes collègues, de tout mon cœur et avec le plus vrai respect.

CCCXXXV. — A M. Duchesne.

Montmorency, 29 avril 1762.

Vous avez dû vous apercevoir, monsieur, que j'étois instruit de votre maladie, puisque j'ai envoyé deux fois savoir de vos nouvelles; je suis charmé que vous soyez mieux. Comme ces sortes de maux ne

1. « Quel peuple a jamais été le plus heureux? »
2. Voici la suite de cette question : « et quel est le plan le plus parfait qu'un législateur puisse suivre à cet égard? »
3. « Est-il des préjugés respectables qu'un bon citoyen doive se faire un scrupule de combattre publiquement? »
4. « Par quel moyen pourroit-on resserrer les liaisons et l'amitié entre les citoyens des diverses républiques qui composent la confédération helvétique? »

laissent pas de longues suites, j'espère qu'en peu de temps vous ne vous en sentirez plus. Voilà l'errata pour les deux derniers volumes in-12; comme j'en ai relu les feuilles à la promenade, et que je n'avois pas un crayon, je n'ai marqué que les fautes dont je me suis souvenu, et c'est le plus petit nombre; mais relire sans cesse est aussi trop, je ne saurois. Il faut pourtant, dites-vous, relire encore l'in-8; car parcourir ne sert de rien pour trouver les fautes; il faut tout relire, et même très-attentivement, cela est terrible; il faudra pourtant bien s'y résoudre; mais, de grâce, envoyez-moi le plus tôt que vous pourrez ce qui manque encore, afin que je puisse, après avoir broché les volumes entiers, les porter dans ma poche et les relire plus commodément.

CCCXXXVI. — Au même.

Ce 2 mai 1762.

Je suis fâché, monsieur, de ce que vous m'apprenez, que les deux premiers volumes doivent paroître séparément; j'en sens la conséquence pour les deux autres, mais qu'y puis-je faire? il ne falloit pas imprimer en France; plût à Dieu que j'en eusse été cru!

Quoique vous disiez m'envoyer la fin des différens volumes, vous ne m'avez point envoyé la fin du premier tome in-8, indépendamment de celle du tome III, que vous me promettez. N'oubliez pas, de grâce, cette fin du premier tome aussitôt que vous l'aurez.

Quoique M. Néaulme ait toutes les feuilles, si vous obtenez de mettre le plus court intervalle qu'il sera possible entre la publication des deux premiers volumes et celle des deux derniers, son édition entière ne sauroit paroître plus tôt que la vôtre; ainsi elle ne vous fera aucun tort. A l'égard des discours publiés sur cette division, ils dépendront du prix que vous mettrez à chaque moitié de l'ouvrage. Je vous salue, etc.

CCCXXXVII. — A M. de Malesherbes.

Montmorency, le 7 mai 1762.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier de ne pas dédaigner de si foibles hommages, que je voudrois bien rendre plus dignes de vous être offerts. Je crois, à propos de ce dernier écrit, devoir vous informer d'une action du sieur Rey, laquelle a peu d'exemples chez les libraires, et ne sauroit manquer de lui valoir quelque partie des bontés dont vous m'honorez. C'est, monsieur, qu'en reconnoissance des profits qu'il prétend avoir faits sur mes ouvrages, il vient de passer, en faveur de ma gouvernante, l'acte d'une pension viagère de trois cents livres; et cela de son propre mouvement, et de la manière du monde la plus obligeante. Je vous avoue qu'il s'est attaché pour le reste de ma vie un ami par ce procédé; et j'en suis d'autant plus touché que ma plus grande peine, dans l'état où je suis, étoit l'incertitude de celui où je laisserois cette pauvre fille après dix-sept ans de services, de soins et d'attachement. Je sais que le sieur Rey n'a pas une bonne réputation dans ce pays-ci, et j'ai eu moi-même plus d'une occasion de m'en plaindre, quoique jamais sur des discussions d'intérêt, ni sur sa

fidélité à faire honneur à ses engagemens. Mais il est constant aussi qu'il est généralement estimé en Hollande; et voilà, ce me semble, un fait authentique qui doit effacer bien des imputations vagues. En voilà beaucoup, monsieur, sur une affaire dont j'ai le cœur plein; mais le vôtre est fait pour sentir et pardonner ces choses-là.

CCCXXXVIII. — A M. Duchesne.

Montmorency, 12 mai 1762.

Je vous remercie, monsieur, des trois bonnes épreuves des figures que vous m'avez envoyées; je ne doute pas que le public ne soit assez content de l'exécution; mais je ne puis concevoir pourquoi vous avez fait effacer le mot *Thétis*, qui étoit sur la première, et qu'il convenoit d'autant mieux d'y laisser, que chacune des autres a aussi le sien.

Sur ce que vous me dites de la publication des volumes deux à deux, je tenterois quelques représentations si je les croyois de quelque utilité; mais si c'est un parti pris, mon opinion n'y changera rien, et il est de la plus grande importance que vous ne fassiez rien en cela qu'avec l'agrément de Mme la maréchale, qui voit mieux que nous ce qui convient ou ne convient pas. Si vous pouviez obtenir du moins que l'intervalle fût de peu de jours, en anticipant un peu la publication des premiers volumes, les deux autres pourroient paroître la veille des fêtes; je pense que cela vous sauveroit un peu l'embarras de la foule dans une boutique ouverte, et que vous pourriez plus paisiblement durant les fêtes faire une première distribution de faveur et de préférence. Quant à la mienne, j'espère que vous m'avertirez assez à l'avance du moment où je pourrai la faire, pour que j'aie le temps de vous envoyer la note des adresses, et vous celui de faire les envois, comme nous en sommes convenus, avant que rien ne sorte de vos magasins.

CCCXXXIX. — Au même.

A Montmorency, 16 mai.

Je n'entends rien, monsieur, à ces distinctions de dire une chose pour en faire comprendre une autre; ainsi mon avis est de s'en tenir exactement à ce qu'on vous a fait dire, et je crois que cette intention sera parfaitement remplie quand vous aurez fait précéder de quelques jours votre débit par ma distribution, que je bornerai d'abord au nombre prescrit conformément à la note que je vous envoie; car les six de plus qui doivent m'être envoyés, n'étant pas pour Paris, ne doivent pas être comptés. J'estime qu'il faut tâcher que toute cette distribution se fasse le même jour, et que le dimanche 23 seroit fort convenable, auquel cas il faudroit, dans le courant de la semaine, faire porter les trente exemplaires à Mme la maréchale, afin qu'elle puisse en commencer aussi la distribution le même jour, dont je la préviendrai.

Quand je vous demandois des exemplaires de l'édition in-12, je ne pensois pas aux raisons que vous avez de ne la faire paroître qu'après l'autre; ainsi je consens que toute ma distribution soit en in-8; mais

comme l'in-12 a quelques fautes de moins et m'est plus commode pour mon usage, mettez-en, je vous prie, un exemplaire, qui ne sortira pas de mes mains, avec cinq de l'in-8, que vous m'enverrez ici le plus tôt que vous pourrez, afin que j'aie le temps de chercher des occasions pour les faire parvenir dans les environs à ceux à qui ils sont destinés. Vous aurez la bonté de mettre à part les autres exemplaires qui sont pour moi, et dont une partie sont pour Genève, jusqu'à ce que je trouve quelque moyen de les y faire passer sans grands frais, ce qui pourtant m'est d'ici assez difficile, n'étant pas instruit des occasions.

J'ai écrit la liste ci-jointe selon que les noms me sont venus dans la mémoire; vous pourrez, pour la commodité du porteur, la distribuer par quartiers. J'ai mis des astérisques aux noms dont j'ai oublié l'adresse : comme ce sont des gens connus, vous aurez d'ici à dimanche le temps de vous en informer.

Comme je pense que vous aurez soin d'en faire présenter au moins un exemplaire à M. de Malesherbes, je vous prie d'y en joindre un des miens et de ma part. Dites, je vous prie, à M. Guérin, en lui remettant le sien, que je voudrois lui écrire, mais que j'espère avoir le plaisir de le voir à Saint-Brice.

Tenez-moi, je vous prie, averti de tous vos arrangemens jusqu'à ce que votre débit soit en train; car cette affaire m'inquiète encore. Quand il n'est question que de simples lettres qui n'ont rien de secret, la voie de la poste est tout aussi bonne et moins embarrassante que celle de Lépine.

Je vous salue, etc.

P. S. Il me semble que M. Néaulme est très-mécontent de M. Bruisset, et n'a pas grand tort de l'être; je crains que cela ne vous attire bien des tracasseries; et moi, de mon côté, je ne puis que très-mal penser d'une édition dont je n'ai pu voir les feuilles, et du libraire qui l'a faite.

CCCXL. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Montmorency, le 19 mai 1762.

Je ne croyois pas, madame la maréchale, que notre livre pût paroître avant les fêtes; mais Duchesne me marque qu'il compte pouvoir le mettre en débit la semaine prochaine; et vous pensez bien que je vois ce qui l'a rendu diligent. J'avois destiné, pour vos distributions et celles de M. le maréchal, les quarante exemplaires qui ont été stipulés de plus que les soixante que je me réserve ordinairement; mais mes distributions indispensables ont tellement augmenté, que je me vois forcé de vous en voler dix pour y suffire; sauf restitution cependant, si vous n'en avez pas assez : encore ai-je espéré que vous voudriez bien en faire agréer un à M. le prince de Conti, et un autre à M. le duc de Villeroy, désirant qu'ils reçoivent quelque prix auprès d'eux de la main qui les offrira. Je voudrois bien en présenter un exemplaire à M. le marquis d'Armentières, qui m'a paru prendre intérêt à cet ouvrage: mais ne sachant comment le lui envoyer, je vous supplie, madame la

maréchale, de vouloir bien, si vous le jugez à propos, vous charger de cet envoi, et j'en remplirai le vide.

J'ai écrit à Duchesne d'envoyer les trente exemplaires à l'hôtel de Luxembourg, dans le courant de la semaine, et de commencer, dimanche prochain, 23, mes distributions, dont je lui ai envoyé la note. Si vous voulez bien, madame la maréchale, n'ordonner les vôtres que le même jour, cela fera que moins de gens auront à se plaindre que d'autres aient eu le livre avant eux. Au reste, quel que soit son succès dans le monde, mon dernier ouvrage ayant été publiquement honoré de vos soins et de votre protection, je crois ma carrière très-heureusement couronnée : il étoit impossible de mieux finir.

Pour éviter tout double emploi, je crois devoir vous prévenir, madame la maréchale, que j'enverrai un exemplaire à Mme la comtesse de Boufflers ainsi qu'au chevalier de Lorenzi.

CCCXLI. — A MADAME LATOUR.

A Montmorency, le 23 mai 1762.

Vous avez fait, madame, un petit *quiproquo :* voilà la lettre de votre heureux papa; redemandez-lui la mienne, je vous prie : étant pour moi, elle est à moi, je ne veux pas la perdre; car, depuis que vous avez changé de ton, votre douceur me gagne, et je m'affectionne de plus en plus à tout ce qui me vient de vous. Ce petit accident même ne vous rend pas, dans mon esprit, un mauvais office; et, dût-il entrer du bonheur dans cette affaire, on ne peut que bien penser des mœurs d'une jeune femme dont les méprises ne sont pas plus dangereuses.

Mais à juger de vos sociétés par les gens dont vous m'avez parlé, j'avoue que ce préjugé vous seroit bien moins favorable. Je n'avois de ma vie ouï parler de Sire-Jean, non plus que de M. Maillard, dont vous m'avez fait mention ci-devant. Mon prétendu jugement contre vous a été controuvé par le premier, ainsi que mon prétendu voyage à Paris par l'autre. Je n'aime point à prononcer; je ne blâme qu'avec connoissance, et ne vais jamais à Paris. Que faut-il donc penser de ces messieurs-là, madame, et quelle liaison doit exister entre vous et de telles gens ?

CCCXLII. — A M. DUCHESNE.

Ce dimanche 23 mai.

Je vous dois des remercîmens, monsieur; vous me traitez trop magnifiquement, et l'exemplaire de Mlle Levasseur éteit même trop beau pour moi. Mais pourquoi ne m'avez-vous pas envoyé l'exemplaire in-12 que je vous avois demandé pour moi? craignez-vous que je n'en fasse un usage qui puisse vous nuire?

N'entendant plus parler de mon traité du *Contrat Social*, je croyois l'envoi de Rey pris par les Anglois et passé à Londres. Si l'arrangement proposé par M. Saillant vous convient, j'en serai charmé, d'autant plus que cet ouvrage étant cité plusieurs fois et même extrait dans le *Traité de l'éducation*, en doit passer pour une espèce d'appendice, et

que les deux ensemble font un tout complet; mais ce livre n'étant point fait pour la France, je n'en ai jamais parlé dans ce pays-ci; de plus, s'y trouvant pour la publication en concurrence avec le vôtre, il en doit naturellement être étouffé; et je reconnois d'avance avec grand plaisir que, s'il a quelque cours à Paris, ce ne sera guère que par le soin que vous prendrez de le proposer avec l'autre. Du reste, il est si peu vrai que les présens soient faits, qu'il n'y en a que deux exemplaires dans Paris, tous deux venus par la poste; je n'en ai pas moi-même encore un seul, et les miens viennent avec l'envoi de M. Saillant. Si vous vouliez me faire le plaisir de vous charger aussi de la distribution, cela me seroit bien commode, et je n'aurois pas besoin de faire deux listes.

Voici un supplément à celle que je vous ai envoyée; vous en pourrez faire les envois dans la semaine et à votre commodité, car rien ne presse. Me voici misérablement retombé, et je souffre plus que jamais. Bonjour, monsieur; Mlle Levasseur vous fait ses très-humbles remercîmens.

P. S. Comme j'aurai quelque inquiétude jusqu'à ce que tout ceci soit en train, vous m'obligerez de me tenir de temps en temps averti de l'état des choses, car je crains toujours que vous n'ayez trop risqué.

Comme je comprends qu'il vous faut toujours des cartons, je vous renvoie ceux que vous aviez mis dans le paquet. Au reste, ne payez plus Lépine, car désormais je le payerai de toutes les commissions qu'il me fera près de vous ou de votre part, à commencer par celle-ci.

Renvoyez donc au plus vite la feuille P du tome III à M. Néaulme; car il se plaint beaucoup de ce quiproquo, et je trouve qu'il n'a pas tort.

CCCXLIII. — A MM. Duchesne et Guy.

26 mai 1762.

J'apprends, messieurs, par M. Dubertier, qu'il y a dans Paris une édition furtive de mon ouvrage, et vous ne m'en dites rien. Je crois que vous ne me soupçonnez pas de la plus infâme des friponneries, mais vous pourriez me soupçonner de quelque indiscrétion. Je n'ai rien montré ni prêté durant l'impression, ni manuscrit, ni épreuves, ni feuilles; rien n'est sorti de mes mains, si ce n'est ce que vous avez envoyé du manuscrit à Néaulme, et qui m'est revenu. Il est impossible que la friponnerie vienne d'ailleurs que des imprimeurs ou du correcteur. Voyez s'il y a quelque moyen de remonter à la source de cette affaire, et marquez-moi ce que je puis faire de mon côté pour y parvenir, soit pour faire saisir cette édition, n'osant rien faire ici de mon chef de peur de tout gâter sans le savoir, et de vous compromettre. Un mot de réponse, je vous en prie; je vois que ce livre, duquel j'aurois dû attendre quelque satisfaction, me fera mourir de chagrin. Je vous prie aussi de m'envoyer en même temps l'adresse de M. Clairaut, et vous salue de tout mon cœur.

CCCXLIV. — A M. DUCHESNE

Ce vendredi, 28 mai.

J'écris aujourd'hui, monsieur, à M. le lieutenant général de police, et je lui parle du colporteur Desauges; j'ignore quel effet aura ma lettre; mais Mme la maréchale doit arriver aujourd'hui ou demain de l'Ile-Adam; ne manquez pas d'aller lui rendre compte de cette affaire, afin qu'elle ait la bonté de faire ce qu'elle jugera convenable : car, pour moi, je n'ai écrit que parce que ce que vous m'aviez marqué ne souffroit pas de retard. Quelque chagrin que puisse vous donner cette affaire, soyez persuadé qu'elle vous en donne moins qu'à moi.

Voulez-vous bien vous charger de ces nouveaux envois, oubliés dans les précédens; je ne sais point l'adresse de MM. Dufour et Mallet, mais ce sont des banquiers génevois assez connus; je ne doute pas que vous ne la trouviez aisément. Il en faudroit aussi un exemplaire au P. Bertier, de l'Oratoire, rue Saint-Honoré; mais, de grâce, ne prenez point cette peine vous-même; envoyez un commissionnaire sûr, et joignez la note de vos déboursés au compte ouvert que je dois avoir chez vous.

CCCXLV. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Vendredi 28 mai.

Vous savez, madame la maréchale, qu'il y a une édition contrefaite de mon livre, laquelle doit paroître ces fêtes. Il est certain que, si cette édition se débite, Duchesne est ruiné, et que, si les auteurs ne sont pas découverts, je suis déshonoré. Quelque nouvel embarras que ceci vous donne, il ne faut pas qu'il puisse être dit qu'une affaire entreprise par Mme la maréchale de Luxembourg ait eu une si triste fin. J'ai écrit hier à M. de Malesherbes : mais j'ai quelque frayeur, je l'avoue, qu'on n'ait abusé de sa confiance, et que l'auteur de la fraude ne soit plus près de lui qu'il ne pense. Car enfin cet auteur est l'imprimeur, ou le correcteur, ou l'homme chargé de cette affaire, ou moi. Or il est bien difficile que ce soit l'imprimeur, puisqu'ils étoient deux, lesquels n'avoient aucune communication ensemble : le correcteur est l'ami du libraire, et même toutes les feuilles n'ont pas passé par ses mains. Resteroit donc à chercher le fripon entre deux hommes dont je suis l'un. J'écris aujourd'hui à M. le lieutenant de police, et je vous envoie copie de ma lettre. J'aurois voulu me trouver à votre passage au retour de l'Ile-Adam; mais je n'ai pu venir à bout de savoir si c'étoit aujourd'hui ou demain que vous deviez venir; et je suis si foible, si troublé, si occupé, que, ne sachant pas non plus l'heure, je ne tenterai pas même de m'y trouver, espérant me dédommager mardi prochain. Je vous excède, madame la maréchale, j'en suis navré; mais, si cette affaire n'est éclaircie, il faut que j'en meure de désespoir.

Vous comprenez qu'il ne faudroit pas montrer ma lettre à M. de Malesherbes, mais seulement le prier de vouloir bien regarder lui-même à cette affaire. Le premier colporteur saisi d'un exemplaire de la fausse édition donne le bout de la pelote; il n'y a plus qu'à dévider.

CCCXLVI. — A M. DE SARTINE.

Du 28 mai 1762.

Monsieur,

Permettez que l'auteur d'un livre sur l'éducation, au sujet duquel requête vous a été présentée, prenne la liberté d'y joindre la sienne. Si l'édition contrefaite est mise en vente, mon libraire en souffrira des pertes que je dois partager; si les auteurs de la fraude ne sont pas connus, je serai suspect d'en être complice. N'en voilà que trop, monsieur, pour autoriser l'extrême inquiétude où je suis, et l'importunité que je vous cause. A la manière dont s'y prennent ces éditeurs frauduleux, j'ai lieu de croire qu'ils se sentent appuyés, et même, malgré vos ordres, le colporteur Desauges en promet à ses camarades des exemplaires pour la veille des fêtes. Mais je suis fortement persuadé, sur quelque protection qu'ils comptent, qu'un magistrat de votre intégrité et de votre fermeté ne permettra jamais que cette protection soit portée jusqu'à favoriser les fripons aux dépens de la fortune du libraire et de la réputation de l'auteur.

Daignez, monsieur, agréer mon profond respect, et vous rappeler que je m'honorois de ce sentiment pour vous avant que je pusse prévoir que j'implorerois un jour votre justice.

CCCXLVII. A MADAME LATOUR.

Ce samedi 22.

La preuve, madame, que je n'ai point voulu mettre en égalité votre amie et vous est que son exemplaire vous a été remis, quoique j'eusse son adresse ainsi que la vôtre. J'ai pensé qu'ayant une fille à élever, elle seroit peut-être bien aise de voir ce livre, et, comme le libraire le vend fort cher, et qu'elle n'est pas riche, j'ai pensé encore que vous seriez bien aise de le lui offrir. Offrez-le-lui donc, madame, non de ma part, mais de la vôtre, et ne lui faites aucune mention de moi. Du reste, quoi que vous puissiez dire, je n'appellerai ni Julie ni Claire deux femmes dont l'une aura des secrets pour l'autre : car, si j'imagine bien les cœurs de Julie et de Claire, ils étoient transparens l'un pour l'autre; il leur étoit impossible de se cacher. Contentez-vous, croyez-moi, d'être Marianne; et, si cette Marianne est telle que je me la figure, elle n'a pas trop à se plaindre de son lot.

CCCXLVIII. A M. MOULTOU.

Montmorency, le 30 mai 1762.

L'état critique où étoient vos enfans quand vous m'avez écrit me fait sentir pour vous la sollicitude et les alarmes paternelles. Tirez-moi d'inquiétude aussitôt que vous le pourrez; car, cher Moultou, je vous aime tendrement.

Je suis très-sensible au témoignage d'estime que je reçois de la part de M. de Reventlow, dans la lettre dont vous m'avez envoyé l'extrait : mais outre que je n'ai jamais aimé la poésie françoise, et que, n'ayant pas fait de vers depuis très-longtemps, j'ai absolument oublié cette

petite mécanique, je vous dirai, de plus, que je doute qu'une pareille entreprise eût aucun succès; et quant à moi du moins, je ne sais mettre en chanson rien de ce qu'il faut dire aux princes : ainsi je ne puis me charger du soin dont veut bien m'honorer M. de Reventlow. Cependant, pour lui prouver que ce refus ne vient point de mauvaise volonté, je ne refuserai pas d'écrire un mémoire pour l'instruction du jeune prince, si M. de Reventlow veut m'en prier. Quant à la récompense, je sais d'où la tirer sans qu'il s'en donne le soin. Aussi bien, quelque médiocre que puisse être mon travail en lui-même, si je faisois tant que d'y mettre un prix, il seroit tel que ni M. de Reventlow, ni le roi de Danemark, ne pourroient le payer.

Enfin mon livre paroît depuis quelques jours, et il est parfaitement prouvé par l'événement que j'ai payé les soins officieux d'un honnête homme des soupçons les plus odieux. Je ne me consolerai jamais d'une ingratitude aussi noire, et je porte au fond de mon cœur le poids d'un remords qui ne me quittera plus.

Je cherche quelque occasion de vous envoyer des exemplaires, et, si je ne puis faire mieux, du moins le vôtre avant tout. Il y a une édition de Lyon qui m'est très-suspecte, puisqu'il ne m'a pas été possible d'en voir les feuilles; d'ailleurs le libraire Bruyset qui l'a faite s'est signalé dans cette affaire par tant de manœuvres artificieuses, nuisibles à Néaulme et à Duchesne, que la justice, aussi bien que l'honneur de l'auteur, demandent que cette édition soit décriée autant qu'elle mérite de l'être. J'ai grand'peur que ce ne soit la seule qui sera connue où vous êtes, et que Genève n'en soit infecté. Quand vous aurez votre exemplaire, vous serez en état de faire la comparaison et d'en dire votre avis.

Vous avez bien prévu que je serois embarrassé du transport des *Fables de La Fontaine*. Moi que le moindre tracas effarouche, et qui laisse dépérir mes propres livres dans les transports, faute d'en pouvoir prendre le moindre soin, jugez du souci où me met la crainte que celui-là ne soit pas assez bien emballé pour ne point souffrir en route, et la difficulté de le faire entrer à Paris sans qu'il aille traînant des mois entiers à la chambre syndicale. Je vous jure que j'aurois mieux aimé en procurer dix autres à la bibliothèque que de faire faire une lieue à celui-là. C'est une leçon pour une autre fois.

Vous qui dites que je suis si bien voulu dans Genève, répondez au fait que je vais vous exposer. Il n'y a pas une ville en Europe dont les libraires ne recherchent mes écrits avec le plus grand empressement. Genève est la seule où Rey n'a pu négocier des exemplaires du *Contrat social*. Pas un seul libraire n'a voulu s'en charger. Il est vrai que l'entrée de ce livre vient d'être défendue en France; mais c'est précisément pour cela qu'il devroit être bien reçu dans Genève, car même j'y préfère hautement l'aristocratie à tout autre gouvernement. Répondez. Adieu, cher Moultou. Des nouvelles de vos enfans.

CCCXLIX. — A MADAME LA MARQUISE DE CRÉQUI.

Montmorency, fin de mai 1762.

C'est vous, madame, qui m'oubliez; je le sens fort bien; mais je ne ne vous laisserai pas faire : car si j'ai peine à former des liaisons, j'en ai plus encore à les rompre, et surtout....

J'aurai donc soin, malgré vous, de vous faire quelquefois souvenir de moi, mais non pas de la même manière. Ayant posé la plume pour ne la jamais reprendre, je n'aurai plus, grâce au ciel, de pareils hommages à vous offrir[1]; mais pour ceux d'un cœur plein de respect, de reconnoissance et d'attachement, ils ne finiront pour vous, madame, de ma part, qu'avec ma vie.

Quoi! vous voulez faire un pèlerinage à Montmorency? Vous y viendrez visiter ces pauvres reliques génevoises, qui bientôt ne seront bonnes qu'à enchâsser? Que j'attends avec empressement ce pèlerinage d'une espèce nouvelle, où l'on ne vient pas chercher le miracle, mais le faire! car vous me trouverez mourant, et je ne doute pas que votre présence ne me ressuscite, au moins pour quinze jours. Au reste, madame, préparez-vous à voir un joli garçon, qui s'est bien formé depuis cinq ou six ans; j'étois un peu sauvage à la ville, mais je suis venu me civiliser dans les bois.

M. et Mme de Luxembourg viennent ici mardi pour un mois. J'ai cru vous devoir cet avertissement, madame, sur la répugnance que vous avez à vous y trouver avec eux. Mais j'avoue que les raisons que vous en alléguez me semblent très-mal fondées; et de plus, j'ai pour eux tant d'attachement et d'estime, que, quand on ne m'en parle pas avec éloge, j'aimerois mieux qu'on ne m'en parlât point du tout.

Puisque vous aimez les solitaires, vous aimez aussi les promenades qui le sont : et, quoique vous connoissiez le pays, je vous en promets de charmantes, que vous ne connoissez sûrement pas. J'ai aussi mon intérêt à cela; car, outre l'avantage du moment présent, j'aurai encore pour l'avenir celui de parcourir avec plus de plaisir les lieux où j'aurai eu l'honneur de vous suivre.

CCCL. — A MADAME LATOUR.

Le 1er juin 1762.

Je suis mortifié, madame, que mon exemplaire n'ait pu être employé, et peut-être ne vous sera-t-il pas si aisé de le remplacer que vous avez pu le croire; car on dit que mon livre est arrêté, et ne se vend plus : à tout événement, il reste ici à vos ordres. Je ne renonce qu'à regret à l'espoir de vous en voir disposer, et je vous avoue que la délicatesse qui vous en empêche n'est pas de mon goût. Mais il faut se soumettre; nous parlerons du reste plus à loisir. Votre voyage est une affaire à méditer; car je vous avoue que, malgré mon état, j'ai grand'peur de vous.

1. L'envoi de son *Émile*. (ÉD.)

CCCLI. — A LA MÊME

A M. M. 4 juin 1762.

J'ai, madame, une requête à vous présenter : le cœur plein de vous, j'en ai parlé à Mme la maréchale de Luxembourg; et, sans prévoir l'effet de mon zèle, je lui ai inspiré le désir de savoir qui vous êtes, et peut-être d'aller plus loin. Elle m'a donc chargé de vous demander la permission de vous nommer à elle, et je dois ajouter que vous m'obligerez de me l'accorder. Mais, du reste, vous pouvez me signifier vos volontés en toute confiance; vous serez fidèlement obéie. La seule chose que je vous demande pour l'acquit de ma commission est. en cas de refus, de vouloir bien tourner votre lettre de manière que je puisse la lui montrer.

Dois-je désirer ou craindre la visite que vous semblez me promettre? Je crois en vérité qu'elle m'ôte le repos d'avance; que sera-ce après l'événement, mon Dieu? Que voulez-vous venir faire ici de ces beaux yeux vainqueurs des Suisses? Ne sauroient-ils du moins laisser en paix les Génevois? Ah! respectez mes maux et ma barbe grise, ne venez pas grêler sur le persil. Il faut pourtant achever de m'humilier, en vous disant combien les préjugés que vous craignez sont chimériques. Hélas! ce n'est pas d'aujourd'hui que de jolies femmes viennent impudemment insulter à ma misère, et me faire à la fois de leurs visites un honneur et un affront! Je ne sais pourquoi le cœur me dit que je me tirerai mal de la vôtre. Non, je n'ai jamais redouté femme autant que vous. Cependant je dois vous prévenir que, si vous voulez tout de bon faire ce pèlerinage, il faut nous concerter d'avance, et convenir du jour entre nous, surtout dans une saison où, sans cesse accablé d'importuns de toutes les sortes, je suis réduit à me ménager d'avance, et même avec peine, un jour de pleine liberté. Vous pouvez renvoyer la réponse à cet article à quelque autre lettre, et n'en point parler dans la réponse à celle-ci.

Je n'ai encore montré aucune de vos lettres à Mme de Luxembourg; et si je lui en montre, et que vous ne vouliez pas être connue, soyez sûre que j'y mettrai le choix nécessaire, et qu'elle ne saura jamais qui vous êtes, à moins que vous n'y consentiez. Excusez mon barbouillage; j'écris à la hâte, fort distrait, et du monde dans ma chambre.

CCCLII. — A M. NÉAULME.

Montmorency, le 5 juin 1762.

Je reçois, monsieur, à l'instant, et dans le même paquet, avec six feuilles imprimées, et cinq cartons, vos quatre lettres des 20, 22, 24 et 26 mai. J'y vois avec déplaisir la continuation de vos plaintes vis-à-vis de vos deux confrères; mais n'étant entré ni dans les traités ni dans les négociations réciproques, je me borne à désirer que la justice soit observée, et que vous soyez tous contens, sans avoir droit de m'ingérer dans une affaire qui ne me regarde pas. J'ajouterai seulement que j'aurois souhaité, et de grand cœur, que le tout eût passé par vos mains seules, et qu'on n'eût traité qu'avec vous; mais n'ayant

pas été consulté dans cette affaire, je ne puis répondre de ce qui s'est fait à mon insu.

Je vous ai dit, monsieur, et je le répète, qu'*Émile* est le dernier écrit qui soit sorti et sortira jamais de ma plume pour l'impression. Je ne comprends pas sur quoi vous pouvez inférer le contraire; il me suffit de vous avoir dit la vérité; vous en croirez ce qu'il vous plaira.

Je suis très-fâché des embarras où vous dites être au sujet de la Profession de foi; mais comme vous ne m'avez point consulté sur le contenu de mon manuscrit, en traitant pour l'impression, vous n'avez point à vous prendre à moi des obstacles qui vous arrêtent, et d'autant moins que les vérités hardies semées dans tous mes livres devoient vous faire présumer que celui-là n'en seroit pas exempt. Je ne vous ai ni surpris ni abusé, monsieur; j'en suis incapable; je voudrois même vous complaire, mais ce ne sauroit être en ce que vous exigez de moi sur ce point; et je m'étonne que vous puissiez croire qu'un homme qui prend tant de mesures pour que son ouvrage ne soit point altéré après sa mort le laisse mutiler durant sa vie.

A l'égard des raisons que vous m'exposez, vous pouviez vous dispenser de cet étalage, et supposer que j'avois pensé à ce qu'il me convenoit de faire. Vous dites que les gens même qui pensent comme moi me blâment. Je vous réponds que cela ne peut pas être; car moi, qui sûrement pense comme moi, je m'approuve, et ne fis rien de ma vie dont mon cœur fût aussi content. En rendant gloire à Dieu, et parlant pour le vrai bien des hommes, j'ai fait mon devoir : qu'ils en profitent ou non, qu'ils me blâment ou m'approuvent, c'est leur affaire; je ne donnerois pas un fétu pour changer leur blâme en louange. Du reste, je les mets au pis; que me feront-ils que la nature et mes maux ne fassent bientôt sans eux? Ils ne me donneront ni ne m'ôteront ma récompense; elle ne dépend d'aucun pouvoir humain. Vous voyez bien, monsieur, que mon parti est pris. Ainsi je vous conseille de ne m'en plus parler, car cela seroit parfaitement inutile.

CCCLIII. — A M. MOULTOU.

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je me garderois de vous inquiéter, cher Moultou, si je croyois que vous fussiez tranquille sur mon compte; mais la fermentation est trop forte pour que le bruit n'en soit pas arrivé jusqu'à vous, et je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment y sont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonstances malheureuses. Le parlement de Paris, pour justifier son zèle contre les jésuites, veut, dit-on, persécuter aussi ceux qui ne pensent pas comme eux; et le seul homme en France qui croie en Dieu doit être la victime des défenseurs du christianisme. Depuis plusieurs jours tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer : on m'offre partout des retraites; mais comme on ne me donne pas, pour les accepter, des raisons bonnes pour moi, je demeure; car votre ami

Jean-Jacques n'a point appris à se cacher. Je pense aussi qu'on grossit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler; car je ne saurois concevoir à quel titre moi, citoyen de Genève, je puis devoir compte au parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilége des états généraux. Le seul moyen de défense que j'entends employer, si l'on m'interroge, est la récusation de mes juges : mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de son pouvoir suprême, le parlement a peu d'idée du droit des gens, et ne le respectera guère dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les corps des intérêts auxquels la justice est toujours subordonnée; et il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au parlement de Paris qu'à en rouer un autre au parlement de Toulouse. Il est vrai qu'en général les magistrats du premier de ces corps aiment la justice, et sont toujours équitables et modérés quand un ascendant trop fort ne s'y oppose pas; mais si cet ascendant agit dans cette affaire, comme il est probable, il n'y résisteront point. Tels sont les hommes, cher Moultou; telle est cette société si vantée : la justice parle, et les passions agissent. D'ailleurs, quoique je n'eusse qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à user de quelque mensonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux, bien résolu de ne rien dire que de vrai, et de ne compromettre personne, toujours gêné dans mes réponses, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaisir.

Mais, cher Moultou, si la devise que j'ai prise n'est pas un pur bavardage, c'est ici l'occasion de m'en montrer digne; et à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reste? De quelque manière que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature et mes maux ne m'eussent bientôt fait sans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté; je la conserverai, quoi qu'ils fassent, dans leurs liens et dans leurs murs. Ma carrière est finie, il ne me reste plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes. O ami! pour une si grande cause, ni toi ni moi ne refuserons jamais de souffrir. C'est aujourd'hui que le parlement rentre; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher Moultou; je vous embrasse tendrement : sitôt que mon sort sera décidé, je vous en instruirai, si je reste libre; sinon, vous l'apprendrez par la voix publique.

CCCLIV. — A MADAME DE CRÉQUI.

Montmorency, le 7 juin 1762.

Je vous remercie, madame, de l'avis que vous voulez bien me donner; on me le donne de toutes parts, mais il n'est pas de mon usage; J. J. Rousseau ne sait point se cacher. D'ailleurs, je vous avoue qu'il m'est impossible de concevoir à quel titre un citoyen de Genève, imprimant un livre en Hollande, avec privilége des états généraux, en peut devoir compte au parlement de Paris. Au reste, j'ai

rendu gloire à Dieu, et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause, je ne refuserai jamais de souffrir. Je vous réitère mes remercîmens, madame, et n'oublierai point ce soin de votre amitié.

CCCLV. — A MADAME LATOUR.

A Montmorency, le 7 juin.

Rassurez-vous, madame, je vous supplie; vous ne serez ni nommée ni connue : je n'ai fait que ce que je pouvois faire sans indiscrétion. Je visiterai dès aujourd'hui toutes vos lettres; et, n'ayant pas le courage de les brûler, à moins que vous ne l'ordonniez, j'en ôterai du moins avec le plus grand soin tout ce qui pourroit servir de renseignement ou d'indice pour vous reconnoître. Au reste, attendez quelques jours à m'écrire. On dit que le parlement de Paris veut disposer de moi; il faut le laisser faire, et ne pas compromettre vos lettres dans cette occasion.

Je rouvre ma lettre pour vous dire que j'aurai soin d'ôter aussi votre cachet, et de mettre toutes vos lettres en sûreté; ainsi, soyez tranquille.

CCCLVI. — A M. DE LA POPELINIÈRE.

Montmorency, le 8 juin 1762.

Non, monsieur, les livres ne corrigent pas les hommes, je le sais bien; dans l'état où ils sont, les mauvais les rendroient pires, s'ils pouvoient l'être, sans que les bons les rendissent meilleurs. Aussi ne m'en imposai-je point, en prenant la plume, sur l'inutilité de mes écrits; mais j'ai satisfait mon cœur en rendant hommage à la vérité. En parlant aux hommes pour leur vrai bien, en rendant gloire à Dieu, en arrachant aux préjugés du vice l'autorité de la raison, je me suis mis en état, en quittant la vie, de rendre à l'auteur de mon être compte des talens qu'il m'avoit confiés. Voilà, monsieur, tout ce que je pouvois faire; rien de plus n'a dépendu de moi. Du reste, j'ai fini ma courte tâche; je n'ai plus rien à dire et je me tais. Heureux, monsieur, si, bientôt oublié des hommes, et rentré dans l'obscurité qui me convient, je conserve encore quelque place dans votre estime et dans votre souvenir.

CCCLVII. — A M. MOULTOU.

Yverdun, le 15 juin 1762.

Vous aviez mieux jugé que moi, cher Moultou : l'événement a justifié votre prévoyance, et votre amitié voyoit plus clair que moi sur mes dangers. Après la résolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous serez surpris de me savoir maintenant à Yverdun, mais je puis vous dire que ce n'est pas sans peine, et sans des considérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti si peu de mon goût. J'ai attendu jusqu'au dernier moment sans me laisser effrayer; et ce ne fut qu'un courrier venu dans la nuit du 8 au 9, de M. le prince de Conti à Mme de Luxembourg, qui apporta les détails sur lesquels je pris sur-le-champ mon parti. Il ne s'agissoit plus de

moi seul, qui sûrement n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des personnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvoient intéressées, et qu'une fois arrêté, mon silence même, ne voulant pas mentir, eût compromises. Il a donc fallu fuir, cher Moultou, et m'exposer, dans une retraite assez difficile, à toutes les transes des scélérats, laissant le parlement dans la joie de mon évasion, et très-résolu de suivre la contumace aussi loin qu'elle peut aller. Ce n'est pas, croyez-moi, que ce corps me haïsse et ne sente fort bien son iniquité; mais voulant fermer la bouche aux dévots en poursuivant les jésuites, il m'eût, sans égard pour mon triste état, fait souffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec aussi peu de plaisir que de justice, et simplement parce que cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en soit, je vous jure, cher Moultou, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les lois; que non-seulement j'étois parfaitement en règle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques, et qu'avant de partir je me suis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je suis arrivé ici hier matin, et je vais errer dans ces montagnes jusqu'à ce que j'y trouve un asile assez sauvage pour y passer en paix le reste de mes misérables jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Genève, mais, ou je connois mal mon ami Moultou, ou il ne me fera sûrement pas cette question; il sentira que ce n'est point dans la patrie qu'un malheureux proscrit doit se réfugier, qu'il n'y doit point porter son ignominie, ni lui faire partager ses affronts. Que ne puis-je, dès cet instant, y faire oublier ma mémoire! N'y donnez mon adresse à personne; n'y parlez plus de moi; ne m'y nommez plus. Que mon nom soit effacé de dessus la terre! Ah! Moultou, la Providence s'est trompée; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faisant d'une autre espèce qu'eux?

CCCLVIII. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 16 juin 1762.

Enfin j'ai mis le pied sur cette terre de justice et de liberté qu'il ne falloit jamais quitter. Je ne puis écrire aujourd'hui.... Il est temps d'arriver.

Mon adresse, sous le couvert de M. Daniel Roguin, à Yverdun en Suisse. Les lettres ne parviennent ici qu'affranchies jusqu'à la frontière. De grâce, M. le maréchal, un mot de Mlle Le Vasseur. J'attends sa résolution pour prendre la mienne.

CCCLIX. — A M. LE PRINCE DE CONTI.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Monseigneur,

Je dois à Votre Altesse Sérénissime ma vie, ma liberté, mon honneur même, plus augmenté par l'intérêt que vous daignez prendre à moi qu'altéré par l'iniquité du parlement de Paris. Ces biens, les plus estimés des hommes, ont un nouveau prix pour celui qui les tient

de vous. Que ne puis-je, monseigneur, les employer au gré de ma reconnoissance! C'est alors que je me glorifierois tous les jours de ma vie d'être avec le plus profond respect, etc.

CCCLX. — À MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Yverdon, le 17 juin 1762.

Vous l'avez voulu, madame la maréchale. Me voilà donc exilé loin de tout ce qui m'attachoit à la vie! Est-ce un bien de la conserver à ce prix? Du moins, en perdant le bonheur auquel vous m'aviez accoutumé, ce sera quelque consolation dans ma misère de songer aux motifs qui m'ont déterminé.

Étant allé à Villeroy, comme nous en étions convenus, je remis à M. le duc la lettre que vous m'aviez donnée pour lui. Il me reçut en homme bien voulu de vous, et me donna une lettre pour le secrétaire de M. le commandant de Lyon; mais réfléchissant en chemin que celui à qui elle étoit adressé pouvoit être absent ou malade, et qu'alors je serois plus embarrassé peut-être que si M. le duc n'avoit point écrit, je pris le parti d'éviter également Lyon et Besançon, afin de n'avoir à comparoître par-devant aucun commandant; et, prenant entre les deux une route moins suivie, je suis venu ici, sans accident, par Salins et Pontarlier. Je dois pourtant vous dire qu'en passant à Dijon il fallut donner mon nom, et qu'ayant pris la plume dans l'intention de substituer celui de ma mère à celui de mon père, il me fut impossible d'en venir à bout: la main me trembloit tellement, que je fus contraint deux fois de poser la plume; enfin le nom de Rousseau fut le seul que je pus écrire, et toute ma falsification consista à supprimer le J d'un de mes deux prénoms. Sitôt que je fus parti, je croyois toujours entendre la maréchaussée à mes trousses; et un courrier ayant passé la même nuit sous mes fenêtres, je crus aussitôt qu'il venoit m'arrêter. Quels sont donc les tourmens du crime, si l'innocence opprimée en a de tels?

Je suis arrivé ici dans un accablement inconcevable; mais, depuis deux jours que j'y suis, je me sens déjà beaucoup mieux: l'air natal, l'accueil de l'amitié, la beauté des lieux, la saison, tout concourt à réparer les fatigues du plus triste voyage. Quand j'aurai reçu de vos nouvelles, que vous m'aurez dit que vous m'aimez toujours, que M. le maréchal m'aura dit la même chose, je serai tranquille sur tout le reste. Quelque malheur qui m'attende, une consolation qui m'est sûre est de ne l'avoir pas mérité.

Voilà, madame la maréchale, une lettre pour M. le prince de Conti: je vous supplie de la lui faire agréer, et d'y joindre tout ce qui vous paroîtra propre à lui montrer la reconnoissance dont je suis pénétré pour ses bontés. Quand l'innocence a besoin de faveurs et de grâces, elle est heureuse au moins de les recevoir d'une main dont elle peut s'honorer. Je voudrois écrire à Mme la comtesse de Boufflers; mais l'heure presse, et le courrier ne repartira de huit jours.

N'ayant point encore commencé mes recherches, j'ignore en quel

lieu je fixerai ma retraite : de nouvelles courses m'effrayent trop pour la chercher bien loin d'ici. Tout séjour m'est bon pourvu qu'il soit ignoré, et que l'injustice et la violence ne viennent pas m'y poursuivre; et c'est un malheur qu'on n'a pas à craindre en ce pays. Je n'ose vous demander des nouvelles, je les attends horribles; mais les jugemens du parlement de Paris ne sont pas si respectables qu'on n'en puisse appeler à l'Europe et à la postérité. Je prends la liberté de vous recommander ma pauvre gouvernante. Dans quel embarras je l'ai laissée, et quel bonheur pour elle et pour moi que vous ayez été à Montmorency dans ces temps de nos calamités!

CCCLXI. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Je vous écrivis de Dôle, monsieur le maréchal, samedi dernier. Hier je vous écrivis d'ici par la route de Genève; et je vous écris aujourd'hui par la route de Pontarlier. En voilà maintenant pour huit jours avant qu'aucun courrier reparte. A l'égard de ceux de Paris pour ce pays, on peut écrire presque tous les jours; il y en a cependant trois de préférence, mais le mercredi est le meilleur.

Si quelque chose au monde pouvoit me consoler de m'être éloigné de vous, ce seroit de retrouver ici dans un digne Suisse tout l'accueil de l'amitié, et dans tous les habitans du pays l'hospitalité la plus douce et la moins gênante. Je n'ai pourtant dit mon nom qu'à M. Roguin, et je ne suis connu de personne que comme un de ses amis; mais je ne pourrai éviter d'être présenté, aujourd'hui ou demain, à M. le bailli, qui est ici le gouverneur de la province. J'espère qu'en m'ouvrant à lui il me gardera le secret.

Tous mes arrangemens ultérieurs dépendent tellement de la décision de Mlle Le Vasseur, qu'il faut que j'en sois instruit avant que de rien faire. Je verrai en attendant tous les lieux des environs où je puis chercher un asile, mais je ne le choisirai qu'après que j'aurai su si elle veut le partager; et là-dessus, je vous supplie qu'il ne lui soit rien insinué pour l'engager à venir si elle y a la moindre répugnance : car l'empressement de l'avoir avec moi n'est que le second de mes désirs; le premier sera toujours qu'elle soit heureuse et contente, et je crains qu'elle ne trouve ma retraite trop solitaire, qu'elle ne s'y ennuie. Si elle ne vient pas, je la regretterai toute ma vie; mais si elle vient, son séjour ici ne sera pas pour moi sans embarras; cependant qu'à cela ne tienne, et fût-elle ici dès demain!

Une autre chose qui me tient en suspens, c'est le sort des petits effets que j'ai laissés : s'ils me restent, ce que Mlle Le Vasseur ne voudra pas et qui sera d'un plus facile transport pourroit être emballé ou encaissé, et envoyé ici par les soins de M. de Rougemont, banquier, rue Beaubourg, lequel est prévenu. Mais si le parlement juge à propos de tout confisquer et de s'enrichir de mes guenilles, il faut que je pourvoie ici peu à peu aux choses dont j'ai un absolu besoin. Voulez-vous bien, monsieur le maréchal, me faire donner un mot d'avis sur

tout cela, et vous charger des lettres que Mlle Le Vasseur peut avoir à m'écrire? car elle n'a pas mon adresse, et je souhaite qu'elle ne soit communiquée à personne, ne voulant plus être connu que de vous. Voici une lettre pour elle. Je me crois autorisé, par vos bontés, à prendre ces sortes de libertés.

Je ne vous ai point fait l'histoire de mon voyage : il n'a rien de fort intéressant. Je ne vous renouvelle plus l'exposition de mes sentimens, ils seront toujours les mêmes. Mon tendre attachement pour vous est à l'épreuve du temps, de l'éloignement, des malheurs, de ces malheurs mêmes auxquels le cœur d'un honnête homme ne sait point se préparer, parce qu'il n'est pas fait pour l'ignominie, et qui l'absorbent tout entier quand ils lui sont arrivés. En cachant ma honte à toute la terre, je penserai toujours à vous avec attendrissement, et ce précieux souvenir fera ma consolation dans mes misères. *Mais vous, monsieur le maréchal*, daignerez-vous quelquefois vous souvenir d'un malheureux proscrit?

CCCLXII. — A MADEMOISELLE LE VASSEUR.

Yverdun, le 17 juin 1762.

Ma chère enfant, vous apprendrez avec grand plaisir que je suis en sûreté. Puissé-je apprendre bientôt que vous vous portez bien et que vous m'aimez toujours! Je me suis occupé de vous en partant et durant tout mon voyage; je m'occupe à présent du soin de nous réunir. Voyez ce que vous voulez faire, et ne suivez en cela que votre inclination; car quelque répugnance que j'aie à me séparer de vous, après avoir si longtemps vécu ensemble, je le puis cependant sans inconvénient, quoique avec regret; et même votre séjour en ce pays trouve des difficultés qui ne m'arrêteront pourtant pas s'il vous convient d'y venir. Consultez-vous donc, ma chère enfant, et voyez si vous pourrez supporter ma retraite. Si vous venez, je tâcherai de vous la rendre douce, et je pourvoirai même, autant qu'il sera possible, à ce que vous puissiez remplir les devoirs de votre religion aussi souvent qu'il vous plaira. Mais si vous aimez mieux rester, faites-le sans scrupule, et je concourrai toujours de tout mon pouvoir à vous rendre la vie commode et agréable.

Je ne sais rien de ce qui se passe, mais les iniquités du parlement ne peuvent plus me surprendre, et il n'y a point d'horreurs auxquelles je ne sois déjà préparé. Mon enfant, ne me méprisez pas à cause de ma misère. Les hommes peuvent me rendre malheureux, mais ils ne sauroient me rendre méchant ni injuste; et vous savez mieux que personne que je n'ai rien fait contre les lois.

J'ignore comment on aura disposé des effets qui sont restés dans ma maison; j'ai toute confiance en la complaisance qu'a eue M. Dumoulin de vouloir bien en être le gardien. Je crois que cela pourra lever bien des difficultés que d'autres auroient pu faire. Je ne présume pas que le parlement, tout injuste qu'il est, ait la bassesse de confisquer mes guenilles. Cependant, si cela arrivoit, venez avec rien, mon enfant, et

je serai consolé de tout quand je vous aurai près de moi. Si, comme je le crois, on ferme les yeux et qu'on vous laisse disposer du tout, consultez MM. Mathas, Dumoulin, de La Roche, sur la manière de vous défaire de tout cela ou de la plus grande partie, surtout des livres et des gros meubles, dont le transport coûteroit plus qu'ils ne valent; et vous ferez emballer le reste avec soin, afin qu'il me soit envoyé par une voie qui est connue de M. le maréchal; mais, avant tout, vous tâcherez de me faire parvenir une malle pleine de linge et de hardes, dont j'ai un très-grand besoin, donnant avec la malle un mémoire exact de tout ce qu'elle contient. Si vous venez, vous garderez ce qu'il y a de meilleur et qui occupe le moins de volume, pour l'apporter avec vous, ainsi que l'argent que le reste aura produit, dont vous vous servirez pour votre voyage. Si cela, joint à l'appoint du compte de M. de La Roche, excède ce qui vous est nécessaire, vous le convertirez en lettre de change par le banquier qui dirigera votre voyage : car, contre mon attente, j'ai trouvé qu'il faisoit ici très-cher vivre, que tout y coûtoit beaucoup, et que, s'il faut nous remonter absolument en meubles et hardes, ce ne sera pas une petite affaire. Vous savez qu'il y a l'épinette et quelques livres à restituer, et M. Mathas, et le boucher et mon barbier à payer : je vous enverrai un mémoire sur tout cela. Vous avez dû trouver, dans le couvercle de la boîte aux bonbons, trois ou quatre écus qui doivent suffire pour le payement du boucher.

Je ne suis point encore déterminé sur l'asile que je choisirai dans ce pays. J'attends votre réponse pour me fixer; car, si vous ne veniez pas, je m'arrangerois différemment. Je vous prie de témoigner à MM. Mathas et Dumoulin, à Mme de Verdelin, à MM. Alamanni et Mandard, à M. et Mme de La Roche, et généralement à toutes les personnes qui vous paroîtront s'intéresser à mon sort, combien il m'en a coûté pour quitter si brusquement tous mes amis et un pays ou j'étois bien voulu. Vous savez le vrai motif de mon départ; si personne n'eût été compromis dans cette malheureuse affaire, je ne serois sûrement jamais parti, n'ayant rien à me reprocher. Ne manquez pas aussi de voir de ma part M. le curé, et de lui marquer avec quelle édification j'ai toujours admiré son zèle et toute sa conduite, et combien j'ai regretté de m'éloigner d'un pasteur si respectable, dont l'exemple me rendoit meilleur. M. Alamanni m'avoit promis de me faire faire un bandage semblable à un modèle qu'il m'a montré, excepté que ce qui étoit à droite devoit être à gauche; je pense que ce bandage peut très-bien se faire sans mesure exacte, en n'ouvrant pas les boutonnières, en sorte que je les pourrois faire ouvrir ici à ma mesure. S'il vouloit bien prendre la peine de m'en faire faire deux semblables, je lui en serois sensiblement obligé; vous auriez soin de lui en rembourser le prix, et de me les envoyer dans la première malle que vous me ferez parvenir. N'oubliez pas aussi les étuis à bougies, et soyez attentive à envelopper le tout avec le plus grand soin.

Adieu, ma chère enfant. Je me console un peu des embarras où je vous laisse, par les bontés et la protection de M. le maréchal et de

Mme la maréchale, qui ne vous abandonneront pas au besoin. M. et Mme Dubertier m'ont paru bien disposés pour vous; je souhaiterois que vous fissiez les avances d'un raccommodement, auquel ils se prêteront sûrement : que ne puis-je les raccommoder de même avec M. et Mme de La Roche! Si j'étois resté, j'aurois tenté cette bonne œuvre, et j'ai dans l'esprit que j'aurois réussi. Adieu derechef. Je vous recommande toutes choses, mais surtout de vous conserver et de prendre soin de vous.

CCCLXIII. — A M. MOULTOU.

Yverdun, le 22 juin 1762.

Ce que vous me marquez, cher Moultou, est à peine croyable. Quoi! décrété sans être ouï! Et où est le délit? où sont les preuves? *Génevois*, si telle est votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir, au lieu qu'un décret de prise de corps me m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'est pas que je ne veuille purger le décret, et me rendre dans les prisons en temps et lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à présent, je pense qu'il est à propos de laisser au Conseil le temps de revenir sur lui-même, et de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs il seroit à craindre que dans ce moment de chaleur quelques citoyens ne vissent pas sans murmure le traitement qui m'est destiné, et cela pourroit ranimer des aigreurs qui doivent rester à jamais éteintes. Mon intention n'est pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous dissimuler, cher Moultou, que, quelque pénétré que je sois de votre conduite dans cette affaire, je ne saurois l'approuver. Le zèle que vous marquez ouvertement pour mes intérêts ne me fait aucun bien présent, et me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuisant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un temps plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, et ne heurtez jamais de front les passions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raison. L'envie et la haine sont maintenant contre moi à leur comble; elles diminueront quand, ayant depuis longtemps cessé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, et qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors, si je suis encore, vous me servirez, et l'on vous écoutera. Maintenant taisez-vous; respectez la décision des magistrats et l'opinion publique. Ne m'abandonnez pas ouvertement, ce seroit une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point de me défendre, écrivez-moi rarement, et surtout gardez-vous de me venir voir, je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié : enfin, si vous voulez me servir, servez-moi à ma mode; je sais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait assez bien mon voyage, mieux que je n'eusse osé l'espérer : mais ce dernier coup m'est trop sensible pour ne pas prendre un peu sur ma santé. Depuis quelques jours je sens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechute. C'est grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite si agréable. Je suis ici chez un ancien et digne

patron et bienfaiteur, dont l'honorable et nombreuse famille m'accable, à son exemple, d'amitiés et de caresses. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu et caressé! Il me semble que je ne suis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance est douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher Moultou, un temps viendra peut-être que je pourrai vous presser contre mon sein, et cet espoir me fait encore aimer la vie.

CCCLXIV. — A M. DE GINGINS DE MOIRY,

Membre du conseil souverain de la république de Berne, et seigneur bailli à Yverdun.

Yverdun, le 22 juin 1762.

Monsieur,

Vous verrez, par la lettre ci-jointe, que je viens d'être décrété à Genève de prise de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma sûreté personnelle; au contraire, je sais que mon devoir est de me rendre dans les prisons de Genève puisqu'on m'y a jugé coupable, et c'est certainement ce que je ferai sitôt que je serai assuré que ma présence ne causera aucun trouble dans ma patrie. Je sais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre sous les lois d'un souverain équitable, et éclairé qui ne se gouverne point par les idées d'autrui, qui peut et qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, monsieur, il ne me suffit pas dans mes malheurs de la protection même du souverain, si je ne suis encore honoré de son estime, et s'il ne me voit de bon œil chercher un asile dans ses États. C'est sur ce point, monsieur, que j'ose implorer vos bontés, et vous supplier de vouloir bien faire au souverain sénat un rapport de mes respectueux sentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à Leurs Excellences, je ne veux point abuser d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'au malheureux, et dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne, et je suis prêt à sortir de leurs États, même sans ordre; mais si le défenseur de la cause de Dieu, des lois, de la vertu, trouve grâce devant elles, alors, supposé que mon devoir ne m'appelle point à Genève, je passerai le reste de mes jours dans la confiance d'un cœur droit et sans reproche, soumis aux justes lois du plus sage des souverains.

CCCLXV. — A M. MOULTOU.

Yverdun, le 24 juin 1762.

Encore un mot, cher Moultou, et nous ne nous écrirons plus qu'au besoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais, dans l'occasion, dites à nos magistrats que je les respecterai toujours, même injustes; et à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je sens dans mes malheurs que je n'ai point l'âme haineuse, et c'est une consolation pour moi de me sentir bon aussi dans l'adversité. Adieu, vertueux Moultou; si mon cœur est ainsi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il est pour vous.

CCCLXVI. — A M. LE MARÉCHAL DE LUXEMBOURG.

Yverdun, le 29 juin 1762.

N'ayant plus à Paris d'autre correspondance que la vôtre, monsieur le maréchal, je me trouve forcé de vous importuner de mes commissions, puisque je ne puis m'adresser pour cela qu'à vous seul. Je crois qu'on a sauvé quelques exemplaires de mon dernier livre. M. le bailli d'Yverdun, qui m'a fait l'accueil le plus obligeant, a le plus grand empressement de voir cet ouvrage; et moi j'ai le plus grand désir et le plus grand intérêt de lui complaire. J'en ai promis aussi un à mon hôte et ami M. Roguin. Il s'agiroit donc d'en faire empaqueter deux exemplaires, de les faire porter chez M. Rougemont, rue Beaubourg, en lui faisant marquer sur une carte qu'il est prié par M. D. Roguin de les lui faire parvenir par la voie la plus courte et la plus sûre, qui est, je pense, le carrosse de Besançon. Pardon, monsieur le maréchal; je suis dans un de ces momens qui doivent tout excuser. Mes deux livres viennent d'exciter la plus grande fermentation dans Genève. On dit que la voix publique est pour moi; cependant ils y sont défendus tous les deux. Ainsi mes malheurs sont au comble; il ne peut plus guère m'arriver pis.

J'attends avec grande impatience un mot sur la décision de Mlle Le Vasseur, dont le séjour ici ne sera pas sans inconvénient; mais qu'à cela ne tienne, et qu'elle fasse ce qu'elle aimera le mieux.

CCCLXVII. — A MADAME CRAMER DE LON.

2 juillet 1762.

Il y a longtemps, madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureusement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices; il faudra bientôt qu'ils se dépêchent s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

CCCLXVIII. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Yverdun, 4 juillet 1762.

Touché de l'intérêt que vous prenez à mon sort, je voulois vous écrire, madame, et je le voudrois plus que jamais; mais ma situation, toujours empirée, me laisse à peine un moment à dérober aux soins les plus indispensables. Peut-être dans deux jours serai-je forcé de partir d'ici; et, tandis que j'y reste, je vous réponds qu'on ne m'y laisse pas sans occupation. Il faut attendre que je puisse respirer pour vous rendre compte de moi. Mlle Le Vasseur m'avoit déjà parlé de vos bontés pour elle, et de celles de M. le prince de Conti. J'emporte en mon cœur tous les sentimens qu'elles m'ont inspirés : puissent des jours moins orageux m'en laisser jouir plus à mon aise!

Vous m'étonnez, madame, en me reprochant mon indignation contre le parlement de Paris. Je le regarde comme une troupe d'étourdis qui dans leurs jeux, font, sans le savoir, beaucoup de mal aux hommes.

mais cela n'empêche pas qu'en ne l'accusant envers moi que d'iniquité, je ne me suis servi du mot le plus doux qu'il étoit possible. Puisque vous avez lu le livre, vous savez bien, madame, que le réquisitoire de l'avocat général n'est qu'un tissu de calomnies qui ne pourroient sauver que par leur bêtise le châtiment dû à l'auteur, quand il ne seroit qu'un particulier. Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devroit punir?

C'est cependant sur ce libelle qu'on se hâte de me juger dans toute l'Europe, avant que le livre y soit connu; c'est sur ce libelle que, sans m'assigner ni m'entendre, on a commencé par me décréter, à Genève, de prise de corps; et quand enfin mon livre y est arrivé, sa lecture y a causé l'émotion, la fermentation qui y règne encore à tel point, que le magistrat désavoue son décret, nie même qu'il l'ait porté, et refuse, à la requête même de ma famille, la communication du jugement rendu en conseil à cette occasion : procédé qui n'eut peut-être jamais d'exemple depuis qu'il existe des tribunaux.

Il est vrai que le crédit de M. de Voltaire à Genève a beaucoup contribué à cette violence et à cette précipitation. C'est à l'instigation de M. de Voltaire qu'on y a vengé, contre moi, la cause de Dieu. Mais à Berne, où le même réquisitoire a été imprimé dans la *Gazette*, il y a produit un tel effet, que je sais, de M. le bailli même, qu'il attend, peut-être demain, l'ordre de me faire sortir des terres de la république; et je puis dire qu'il le craint. Je sais bien que, quand mon livre sera parvenu à Berne, il y excitera la même indignation qu'à Genève contre l'auteur du réquisitoire; mais, en attendant, je serai chassé; l'on ne voudra pas s'en dédire, et quand on le voudroit, il ne me conviendroit pas de revenir. Ains successivement on me refusera partout l'air et l'eau. Voilà l'effet de ces procédures si régulières, dont vous voulez que j'admire l'équité.

Vous pouvez bien juger, madame, que toutes ces circonstances ne peuvent que me rendre encore plus précieuses les offres de Mme ***, et, si j'ai l'honneur d'être connu de vous, vous pourrez aisément lui faire comprendre à quel point j'en suis touché. Mais, madame, où est ce château? Faut-il encore faire des voyages, moi qui ne puis plus me tenir? Non; dans l'état où je suis, il ne me reste qu'à me laisser chasser de frontière en frontière, jusqu'à ce que je ne puisse plus aller. Alors le dernier fera de moi ce qu'il lui plaira. A l'égard de l'Angleterre, vous jugez bien qu'elle est désormais pour moi comme l'autre monde : je ne la reverrai de mes jours.

Je devrois maintenant vous parler de vos propres offres, madame, de ma reconnoissance, du chevalier de Lorenzi, de miss Becquet, et de mille autres choses qui, dans vos bontés pour moi, m'importent à vous dire. Mais voilà du monde: le papier me manque, et la poste partira bientôt. Il faut finir pour aujourd'hui.

CCCLXIX. — A M. MOULTOU.

Yverdun, le 6 juillet 1762.

Je vois bien, cher concitoyen, que tant que je serai malheureux vous ne pourrez vous taire, et cela vraisemblablement m'assure vos soins et votre correspondance pour le reste de mes jours. Plaise à Dieu que toute votre conduite dans cette affaire ne vous fasse pas autant de tort qu'elle vous fera d'honneur! Il ne falloit pas moins, avec votre estime, que celle de quelques vrais pères de la patrie pour tempérer le sentiment de ma misère dans un concours de calamités que je n'ai jamais dû prévoir : la noble fermeté de M. Jalabert ne me surprend point. J'ose croire que son sentiment étoit le plus honorable au Conseil, ainsi que le plus équitable; et pour cela même je *lui suis encore* plus obligé du courage avec lequel il l'a soutenu. C'est bien des philosophes qui lui ressemblent qu'on peut dire que, s'ils gouvernoient les États, les peuples seroient heureux.

Je suis aussi fâché que touché de la démarche des citoyens dont vous me parlez. Ils ont cru, dans cette affaire, avoir leurs propres droits à défendre, sans voir qu'ils me faisoient beaucoup de mal. Toutefois, si cette démarche s'est faite avec la décence et le respect convenables, je la trouve plus nuisible que répréhensible. Ce qu'il y a de très-sûr, c'est que je ne l'ai ni sue ni approuvée, non plus que la requête de ma famille, quoique, à dire le vrai, le refus qu'elle a produit soit surprenant et peut-être inouï.

Plus je pèse toutes les considérations, plus je me confirme dans la résolution de garder le plus parfait silence. Car enfin que pourrois-je dire sans renouveler le crime de Cham? Je me tairai, cher Moultou, mais mon livre parlera pour moi; chacun y doit voir avec évidence que l'on m'a jugé sans m'avoir lu.

Donzel est venu chargé du livre de Deluc; mais il ne m'a point dit être envoyé par lui. Ils prennent bien leur temps pour me faire des visites! Les sermons par écrit n'importunent qu'autant qu'on veut; mais que M Deluc ne m'en vienne pas faire en personne : il s'en retourneroit peu content.

Non-seulement j'attendrai le mois de septembre avant d'aller à Genève, mais je ne trouve pas même ce voyage fort nécessaire depuis que le Conseil lui-même désavoue le décret, et je ne suis guère en état d'aller faire pareille corvée. Il faut être fou, dans ma situation, pour courir à de nouveaux désagrémens quand le devoir ne l'exige pas. J'aimerai toujours ma patrie, mais je n'en peux plus revoir le séjour avec plaisir.

On a écrit ici à M. le bailli que le sénat de Berne, prévenu par le réquisitoire imprimé dans la *Gazette*, doit dans peu m'envoyer un ordre de sortir des terres de la république. J'ai peine à croire qu'une pareille délibération soit mise à exécution dans un si sage conseil. Sitôt que je saurai mon sort, j'aurai soin de vous en instruire; jusque-là, gardez-moi le secret sur ce point.

Ce réquisitoire, ou plutôt ce libelle, me poursuit d'État en État pour

me faire interdire partout le feu et l'eau. On vient encore de l'imprimer dans le *Mercure* de Neuchâtel. Est-il possible qu'il ne se trouve pas dans tout le public un seul ami de la justice et de la vérité qui daigne prendre la plume et montrer les calomnies de ce sot libelle, lesquelles ne pourroient que par leur bêtise sauver l'auteur du châtiment qu'il recevroit d'un tribunal équitable, quand il ne seroit qu'un particulier? Que doit-ce être d'un homme qui ose employer le sacré caractère de la magistrature à faire le métier qu'il devroit punir? Je vous embrasse de tout mon cœur.

Je dois vous dire que Donzel m'a questionné si curieusement sur mes correspondances, que je l'ai jugé plus espion qu'ami.

CCCLXX. — Au même.

Motiers-Travers, le 11 juillet 1762.

Avant-hier, cher Moultou, je fus averti que le lendemain devoit m'arriver de Berne l'ordre de sortir des terres de la république dans l'espace de quinze jours; et l'on m'apprit aussi que cet ordre avoit été donné à regret, aux pressantes sollicitations du conseil de Genève. Je jugeai qu'il me convenoit de le prévenir; et, avant que cet ordre arrivât à Yverdun, j'étois hors du territoire de Berne. Je suis ici depuis hier, et j'y prends haleine jusqu'à ce qu'il plaise à MM. de Voltaire et Tronchin de m'y poursuivre et de m'en faire chasser; ce que je ne doute pas qui n'arrive bientôt. J'ai reçu votre lettre du 7; n'avez-vous pas reçu la mienne du 6? Ma situation me force à consentir que vous écriviez, si vous le jugez à propos, pourvu que ce soit d'une manière convenable à vous et à moi, sans emportemens, sans satires, surtout sans éloges, avec douceur et dignité, avec force et sagesse, enfin comme il convient à un ami de la justice encore plus que de l'opprimé. Du reste, je ne veux point voir cet ouvrage; mais je dois vous avertir que, si vous l'exécutez comme j'imagine, il immortalisera votre nom (car il faut vous nommer ou ne pas écrire), mais vous serez un homme perdu. Pensez-y. Adieu, cher Moultou.

Vous pouvez continuer de m'écrire sous le pli de M. Roguin, ou ici directement; mais écrivez rarement.

CCCLXXI. — A milord Maréchal.

« Vitam impendere vero. »

Juillet 1762.

Milord,

Un pauvre auteur proscrit de France, de sa patrie, du canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il pensoit être utile et bon, vient chercher un asile dans les États du roi. Milord, ne me l'accordez pas si je suis coupable, car je ne demande point de grâce et ne crois point en avoir besoin; mais si je ne suis qu'opprimé, il est digne de vous et de Sa Majesté de ne pas me refuser le feu et l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite et mon nom trop connu par mes malheurs; ordonnez de mon sort, je suis soumis à vos

ordres; mais si vous m'ordonnez aussi de partir dans l'état où je suis, obéir m'est impossible, et je ne saurois plus où fuir.

Daignez, milord, agréer les assurances de mon profond respect.

CCCLXXII. — Au roi de Prusse.

A Motiers-Travers, juillet 1762.

J'ai dit beaucoup de mal de vous, j'en dirai peut-être encore; cependant, chassé de France, de Genève, du canton de Berne, je viens chercher un asile dans vos États. Ma faute est peut-être de n'avoir pas commencé par là . cet éloge est de ceux dont vous êtes digne. Sire, je n'ai mérité de vous aucune grâce, et je n'en demande pas; mais j'ai cru devoir déclarer à Votre Majesté que j'étois en son *pouvoir*, et que j'y voulois être : elle peut disposer de moi comme il *lui plaira*.

CCCLXXIII. — A M. Moultou.

Motiers-Travers, le 15 juillet 1762.

Votre dernière lettre m'afflige fort, cher Moultou. J'ai tort dans les termes, je le sens bien; mais ceux d'un ami doivent-ils être si durement interprétés, et ne deviez-vous pas vous dire à vous-même : S'il dit mal, il ne pense pas ainsi?

Quand j'ai demandé s'il ne se trouveroit pas un ami de la justice et de la vérité pour prendre ma défense contre le réquisitoire, j'imaginois si peu que ce discours eût quelque trait à vous, que quand vous m'avez proposé de vous charger de ce soin, j'en ai été effrayé pour vous, comme vous l'aurez pu voir dans ma précédente. Il ne m'est pas même venu dans l'esprit qu'une pareille entreprise vous fût praticable en cette occasion, et d'autant moins que mes défenseurs, si jamais j'en ai, ne doivent point être anonymes. Mais sachant que vous voyez et connoissez des gens de lettres, j'ai pensé que vous pourriez exciter ou encourager en quelqu'un d'eux l'idée de faire ce que, sans imprudence, vous ne pouvez faire vous-même; et que, si le projet étoit bien exécuté, il vous remercieroit quelque jour peut-être de le lui avoir suggéré.

Cependant, comme personne ne connoît mieux que vous votre situation et vos risques, que d'ailleurs cette entreprise est belle et honnête, et que je ne connois personne au monde qui puisse mieux que vous s'en tirer et s'en faire honneur, si vous avez le courage de la tenter après l'avoir bien examinée, je ne m'y oppose pas, persuadé que, selon l'état des choses, que je ne connois point et que vous pouvez connoître, elle peut vous être plus glorieuse que périlleuse. C'est à vous de bien peser tout avant que de vous résoudre. Mais comme c'est votre avis que vous devez dire, et non pas le mien, je persiste dans la résolution de ne pas me mêler de votre ouvrage, et de ne le voir qu'avec le public.

Ce que M. de Voltaire a dit à Mme d'Anville sur la délibération du sénat de Berne à mon sujet n'est rien moins que vrai, et il le savoit mieux que personne. Le 9 de ce mois, M. le bailli d'Yverdun, homme d'un mérite rare, et que j'ai vu s'attendrir sur mon sort jusqu'aux

larmes, m'avoua qu'il devoit recevoir le lendemain et me signifier le même jour l'ordre de sortir dans quinze jours des terres de la république. Mais il est vrai que cet avis n'a pas passé sans contradiction ni sans murmure, et qu'il y a eu peu d'approbateurs dans les Deux-cents, et aucun dans le pays. Je partis le même jour 9, et le lendemain j'arrivai ici, où, malgré l'accueil qu'on m'y fait, j'aurois tort de me croire plus en sûreté qu'ailleurs. Milord Maréchal attend à mon sujet des ordres du roi, et, en attendant, m'a écrit la réponse la plus obligeante.

Comment pouvez-vous penser que ce soit par rapport à moi que je veux suspendre notre correspondance? Jugez-vous que j'aie trop de consolations pour vouloir encore m'ôter les vôtres? Si vous ne craignez rien pour vous, écrivez, je ne demande pas mieux; et surtout n'allez pas sans cesse interprétant si mal les sentimens de votre ami. Donnez mon adresse à M. Usteri. Je ne me cache point; on m'écrit même, et l'on peut m'écrire ici directement sans enveloppe; je souhaite seulement que tous les désœuvrés ne se mettent pas à écrire comme auparavant : aussi bien ne répondrai-je qu'à mes amis, et je ne puis être exact même avec eux. Adieu; aimez-moi comme je vous aime, et de grâce, ne m'affligez plus.

Remerciez pour moi M. Usteri, je vous prie. Je ne rejette point ses offres; nous en pourrons reparler.

CCCLXXIV. — A M. DE GINGINS DE MOIRY.

Motiers, 24 juillet 1762.

J'use, monsieur, de la permission que vous m'avez donnée de rappeler à votre souvenir un homme dont le cœur plein de vous et de vos bontés conservera toujours chèrement les sentimens que vous lui avez inspirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien pensé des hommes. Ils me font sentir combien je m'étois trompé. J'avois besoin, monsieur, de vous connoître, vous et le petit nombre de ceux qui vous ressemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté si cher. Je savois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce siècle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à souffrir pour la cause de Dieu; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouïs que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre et les affronts sont les seuls auxquels l'honnête homme n'est point préparé. Tant de barbarie et d'acharnement m'ont surpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence, traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer, poursuivi, chassé d'asile en asile, sentant à la fois mes propres maux et la honte de ma patrie, j'avois l'âme émue et troublée, j'étois découragé sans vous. Homme illustre et respectable, vos consolations m'ont fait oublier ma misère, vos discours ont élevé mon cœur, votre estime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conserverez, monsieur, je l'espère, malgré les hur-

lemens du fanatisme et les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oser croire en Dieu, et trop sage pour me punir d'user de la raison qu'il m'a donnée.

CCCXXV. — A M....

Motiers, juillet 1762.

J'ai rempli ma mission, monsieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire; je regarde ma carrière comme finie; il ne me reste plus qu'à souffrir et à mourir : le lieu où cela doit se faire est assez indifférent. Il importoit peut-être que, parmi tant d'auteurs menteurs et lâches, il en existât un d'une autre espèce, qui osât dire aux hommes les vérités utiles qui feroient leur bonheur s'ils savoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point persécuté; au contraire, on m'accuseroit peut-être d'avoir calomnié mon siècle, si mon histoire même n'en disoit plus que mes écrits; et je suis presque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à justifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, et j'en suis fâché, que j'ai souvent trop bien pensé des hommes. Quand je sortis de France, je voulus honorer de ma retraite l'État de l'Europe pour lequel j'avois le plus d'estime, et j'eus la simplicité de croire être remercié de ce choix. Je me suis trompé; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne suis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus solidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penser que la sûreté que je n'y ai pas trouvée ne se trouvera pour moi nulle part. Ainsi, si vous voulez que nous nous voyions ici, venez tandis qu'on m'y laisse; je serai charmé de vous embrasser.

Quant à vous, monsieur, et à votre estimable société, je suis jours à votre égard dans les mêmes dispositions où je vous écrivis à Montmorency[1]. Je prendrai toujours un véritable intérêt au succès de votre entreprise; et si je n'avois formé l'inébranlable résolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes persécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défense, je me ferois un honneur et un plaisir d'y contribuer; mais, monsieur, les maux et l'adversité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'esprit qui m'étoit resté; je ne suis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante; il ne me reste qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis et ceux qui méritent de l'être : j'eusse été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaisir de vous embrasser.

CCCLXXVI. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, le 24 juillet 1762.

Je me hâte de vous apprendre, madame la maréchale, que Mlle Le Vasseur est arrivée ici hier en assez bonne santé, et le cœur plein de nouveaux sentimens qu'elle m'auroit communiqués si les miens pour vous étoient susceptibles d'augmentation, et si vos bontés et celles de

1. Voy. ci-devant la lettre du 29 avril 1762. (Éd.)

M. le maréchal n'avoient pas dès longtemps atteint la mesure où les augmentations n'ajoutent plus rien. Elle m'a apporté un reçu de M. de Rougemont d'une somme trop considérable pour être fort bien en règle, puisque, entre autres articles, M. de La Roche rembourse en entier les six cents francs que je lui remis au voyage de Pâques, sans faire aucune déduction des déboursés qu'il a faits pour mes habits d'Arménien; erreur sur laquelle j'attends éclaircissement et redressement.

Vous avez su, madame la maréchale, que, pour prévenir l'ordre qui venoit de m'être signifié de sortir du canton de Berne sous quinzaine, je suis venu, avant l'intimation de cet ordre, me réfugier dans les États du roi de Prusse, où milord Maréchal d'Écosse, gouverneur du pays, m'a accordé, avec toutes sortes d'honnêtetés, la permission de demeurer jusqu'à la réception des ordres du roi, auquel il a donné avis de mon arrivée. En attendant, voici le second ménage dont je commence l'établissement : si l'on me chasse de celui-ci, je ne sais plus où aller, et je dois m'attendre qu'on me refusera le feu et l'eau par toute la terre. L'équitable et judicieux réquisitoire de M. Joly de Fleury a produit tous ses effets : il a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se résoudre à le lire, et qu'on n'a rien de plus pressé à faire que de proscrire l'auteur comme le dernier des scélérats. Quand enfin quelque téméraire ose faire cette abominable lecture et en parler, tout surpris de ce qu'on trouve et de ce qu'on a fait, on s'en repent, comme il est arrivé à Genève, et comme il arrive actuellement à Berne; on maudit le réquisitoire et son fat auteur; mais l'infortuné n'en demeure pas moins proscrit : et vous savez que la maxime la plus fondamentale de tout gouvernement est de ne jamais revenir des sottises qu'il a faites. Du reste, c'est le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin, qui, tout doucement, et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne; celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connoissez bien. Reste à savoir s'il y a aussi des marionnettes à Berlin. Je vous demande pardon de mes folies; mais, dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger.

J'ai envoyé ci-devant à M. le maréchal copie d'une lettre d'un membre de notre conseil des Deux-cents au sujet de mon *Contrat Social*. Cette lettre ayant fait beaucoup de bruit, l'auteur a pris noblement le parti de la reconnoître par-devant nos quatre syndics; aussitôt l'affaire est devenue criminelle, et l'on est maintenant occupé et embarrassé peut-être à former un tribunal pour la juger. Trop intéressé dans tout cela, je suis suspect en jugeant mes juges; mais j'avoue que les Génevois me paroissent devenus fous. Quoi qu'il en soit, qu'on fasse tout ce qu'on voudra, je ne dirai rien, je n'écrirai point, je resterai tranquille : tout ceci me paroît trop violent pour pouvoir durer.

Excusez, madame la maréchale, mes longues jérémiades. Avec qui épancherois-je mon cœur, si ce n'étoit avec vous? Je n'ai pas peur qu'elles vous ennuient, mais qu'elles ne vous chagrinent : encore un

coup, ceci ne sauroit durer. Après les peines vient le repos; cette alternative n'a jamais manqué dans ma vie; et il me reste un espoir très-solide, c'est que mon sort ne peut plus changer qu'en mieux, à moins que vous ne vinssiez à m'oublier; malheur que j'ai d'autant moins à craindre que je ne l'endurerois pas longtemps. Après vos bontés et celles de M. le maréchal, rien n'a tant pénétré mon âme que celles que M. le prince de Conti a daigné étendre jusqu'à Mlle Le Vasseur. Pour Mme la comtesse de Boufflers, il faut l'adorer. Eh! pourquoi me plaindre de mes malheurs? Ils m'étoient nécessaires pour sentir tout le prix des biens qui m'étoient laissés.

On peut m'écrire en droiture à Motiers-Travers, sous mon nom, ou, si l'on aime mieux, sous le couvert de M. le major Girardier; mais il faut que les lettres soient affranchies jusqu'à Pontarlier. Il ne m'est encore arrivé aucune malle.

Quand[1] M. de La Tour a voulu faire graver mon portrait, je m'y suis opposé; j'y consens maintenant si vous le jugez à propos, pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom l'on n'y mette que ma devise: ce sera assez me nommer.

Le nom de ma demeure doit être écrit ainsi:

A Motiers-Travers, par Pontarlier.

CCCLXXVII. — A M. Moultou.

Motiers, le 21 juillet 1762.

La lettre ci-jointe, mon bon ami, a été occasionnée par une de M. Marcet, dans laquelle il me rapporte celle qu'il a écrite à Genève au sujet du tribunal légal qu'on dit devoir être formé contre M. Pictet. Comme depuis fort longtemps je n'ai eu nulle correspondance avec M. Marcet, et que j'ignore quelle est aujourd'hui sa manière de penser, j'ai cru devoir vous adresser la lettre que je lui écris, pour être envoyée ou supprimée, comme vous le jugerez à propos. Au reste, ne soyez pas surpris de me voir changer de ton; mon expulsion du canton de Berne, laquelle vient certainement de Genève, a comblé la mesure. Un État dans lequel le poëte et le jongleur règnent ne m'est plus rien; il vaut mieux que j'y sois étranger qu'ennemi. Que la crainte de nuire à mes intérêts dans ce pays-là ne vous empêche donc pas d'envoyer la lettre, si vous n'avez nulle autre raison pour la supprimer. Je jugerai désormais de sang-froid toutes les folies qu'ils vont faire, et je les jugerai comme s'il n'étoit pas question de moi.

Si vous persistez dans le projet que vous aviez formé, je vous recommande sur toute chose le réquisitoire de Paris, fabriqué à Montmorency par deux prêtres déguisés, qui font la *Gazette ecclésiastique*, et qui m'ont pris en haine parce que je n'ai pas voulu me faire janséniste. Il ne faut pourtant pas dire tout cela, du moins ouvertement; mais en montrant combien ce libelle est calomnieux et méchant, il n'est pas défendu de montrer combien il est bête. Du reste, parlez peu

1. Ce qui suit est écrit sur le dos de la lettre. (Éd.)

de Genève et de ce qui s'y est fait, de même qu'à Berne et même à Neuchâtel, où l'on vient aussi de défendre mon livre. Il faut avouer que les prêtres papistes ont chez les réformés des recors bien zélés.

Je n'aimerois pas trop que votre ouvrage fût imprimé à Zurich, ou du moins qu'il ne le fût que là; car ce seroit le moyen qu'il ne fût connu qu'en Suisse et à Genève. J'aimerois bien mieux qu'il se répandît en France et en Angleterre, où je suis un peu plus en honneur. Ne pourriez-vous pas vous adresser à Rey, surtout si vous vous nommez? car, si vous gardez l'anonyme, il ne faudroit peut-être pas vous servir de lui, de peur qu'on ne crût que l'ouvrage vient de moi. Du reste, travaillez avec confiance, et n'allez pas vous figurer que vous manquez de talent; vous en avez plus que vous ne pensez. D'ailleurs l'amour du bien, la vertu, la générosité, vous élèveront l'âme. Vous songerez que vous défendez l'opprimé; que vous écrivez pour la vérité et pour votre ami; vous traiterez un sujet dont vous êtes digne; et je suis bien trompé dans mon espérance si vous n'effacez votre client. Surtout ne vous battez pas les flancs pour faire. Soyez simple, et aimez-moi. Adieu.

Convenons que nous ne parlerons plus de cet écrit dans nos lettres, de peur qu'elles ne soient vues; car je crois qu'il faut du secret.

Après un long silence, je viens de recevoir de M. Vernes une lettre de bavardage et de cafardise, qui m'achève de dévoiler le pauvre homme. Je m'étois bien trompé sur son compte. Ses directeurs l'ont chargé de me tirer, comme on dit, les vers du nez. Vous vous doutez bien qu'il n'aura pas de réponse.

CCCLXXVIII. — A. M. Marcet.

« Vitam impendere vero. »

Votre lettre, monsieur, sur l'affaire de M. Pictet est judicieuse; elle va très-bien au fait. Permettez-moi d'y ajouter quelques idées pour achever de déterminer l'état de la question.

1. La doctrine de la Profession de foi du vicaire savoyard est-elle si évidemment contraire à la religion établie à Genève, que cela n'ait pas même pu faire une question, et que le Conseil, quand il s'agissoit de l'honneur et du sort d'un citoyen, ait dû sur cet article ne pas même consulter les théologiens?

2. Supposé que cette doctrine y soit contraire, est-il bien sûr que J. J. Rousseau en soit l'auteur? L'est-il même qu'il soit l'auteur du livre qui porte son nom? ne peut-on pas faussement imprimer le nom d'un homme à la tête d'un livre qui n'est pas de lui? Ne convenoit-il pas de commencer par avoir ou des preuves ou la déclaration de l'accusé, avant de procéder contre sa personne? On diroit qu'on s'est hâté de le décréter sans l'entendre, de peur de le trouver innocent.

3. Le cas du parlement de Paris est tout à fait différent, et n'autorise point la procédure du Conseil de Genève. Le parlement ayant prétendu, je ne sais sur quel fondement, que le livre étoit imprimé dans le royaume sans approbation ni permission, avoit ou croyoit avoir à

ce titre inspection sur le livre et sur l'auteur. Cependant tout le monde convient qu'il a commis une irrégularité choquante en décrétant d'abord de prise de corps celui qu'il devoit premièrement assigner pour être ouï. Si cette procédure étoit légitime, la liberté de tout honnête homme seroit toujours à la merci du premier imprimeur. On dira que la voix publique est unanime, et que celui à qui l'on attribue le livre ne le désavoue pas. Mais, encore une fois, avant que de flétrir l'honneur d'un homme irréprochable, avant que d'attenter à la liberté d'un citoyen, il faudroit quelque preuve positive : or la voix publique n'en est pas une; et nul n'est tenu de répondre lorsqu'il n'est pas interrogé. Si donc la procédure du parlement de Paris est irrégulière en ce point, comme il est incontestable, que dirons-nous de celle du Conseil de Genève, qui n'a pas le moindre prétexte pour la fonder? Quelquefois on se hâte de décréter légèrement un accusé qu'on peut saisir, de peur qu'il ne s'échappe; mais pourquoi le décréter absent, à moins que le délit ne soit de la dernière évidence? Ce procédé violent est sans prétexte ainsi que sans raison. Quand le public juge avec étourderie, il est d'autant moins permis aux tribunaux de l'imiter que le public se rétracte comme il juge; au lieu que la première maxime de tous les gouvernemens du monde est d'entasser plutôt sottise sur sottise que de convenir jamais qu'ils en ont fait une, encore moins de la réparer.

4. Maintenant, supposons le livre bien reconnu pour être de l'auteur dont il porte le nom : il s'agit ensuite de savoir si la Profession de foi en est aussi. Autre preuve positive et juridique indispensable en cette occasion : car enfin, l'auteur du livre ne s'y donne point pour celui de la Profession de foi; il déclare que c'est un écrit qu'il transcrit dans son livre; et cet écrit, dans le préambule, paroît lui être adressé par un de ses concitoyens. Voilà tout ce qu'on peut inférer de l'ouvrage même; aller plus loin c'est deviner; et, si l'on se mêle une fois de deviner dans les tribunaux, que deviendront les particuliers qui n'auront pas le bonheur de plaire aux magistrats? Si donc celui qui est nommé à la tête du livre où se trouve la Profession de foi doit être puni pour l'avoir publiée, c'est comme éditeur et non comme auteur; on n'a nul droit de regarder la doctrine qu'elle contient comme étant la sienne, surtout après la déclaration qu'il fait lui-même qu'il ne donne point cette profession de foi pour règle des sentimens qu'on doit suivre en matière de religion, et il dit pourquoi il la donne. Mais on imprime tous les jours dans Genève des livres catholiques, même de controverse, sans que le Conseil cherche querelle aux éditeurs. Par quelle injuste partialité punit-on l'éditeur génevois d'un ouvrage prétendu hétérodoxe, imprimé en pays étranger, sans rien dire aux éditeurs génevois d'ouvrages incontestablement hétérodoxes, imprimés dans Genève même?

5. A l'égard du *Contrat social*, l'auteur de cet écrit prétend qu'une religion est toujours nécessaire à la bonne constitution d'un État. Ce sentiment peut bien déplaire au poëte Voltaire, au jongleur Tronchin, et à leurs satellites; mais ce n'est pas par là qu'ils oseront attaquer le livre en public. L'auteur examine ensuite quelle est la religion civile

sans laquelle nul État ne peut être bien constitué. Il semble, il est vrai, ne pas croire que le christianisme, du moins celui d'aujourd'hui, soit cette religion civile indispensable à toute bonne législation; et en effet beaucoup de gens ont regardé jusqu'ici les républiques de Sparte et de Rome comme bien constituées, quoiqu'elles ne crussent pas en Jésus-Christ. Supposons toutefois qu'en cela l'auteur se soit trompé : il aura fait une erreur en politique; car il n'est pas ici question d'autre chose. Je ne vois point où sera l'hérésie, encore moins le crime à punir.

6. Quant aux principes de gouvernement établis dans cet ouvrage, ils se réduisent à ces deux principaux : le premier, que légitimement la souveraineté appartient toujours au peuple; le second, que le gouvernement aristocratique est le meilleur de tous. Peut-être importeroit-il beaucoup au peuple de Genève, et même à ses magistrats, de savoir précisément en quoi quelqu'un d'eux trouve ce livre blâmable et son auteur criminel. Si j'étois procureur général de la république de Genève, et qu'un bourgeois, quel qu'il fût, osât condamner les principes établis dans cet ouvrage, je l'obligerois à s'expliquer avec clarté, ou je le poursuivrois criminellement comme traître à la patrie et criminel de lèse-majesté.

On s'obstine cependant à dire qu'il y a un décret secret du Conseil contre J. J. Rousseau, et même que sa famille ayant par requête demandé communication de ce décret, elle lui a été refusée. Cette manière ténébreuse de procéder est effrayante; elle est inouïe dans tous les tribunaux du monde, excepté celui des inquisiteurs d'État à Venise. Si jamais elle s'établissoit à Genève, il vaudroit mieux être né Turc que Génevois.

Au reste, je ne puis croire qu'on érige contre M. Pictet le tribunal dont vous parlez. En tout cas, ce sera fournir à un homme ferme, qui a du sens, de la santé, des lumières, l'occasion de jouer un très-beau rôle, et de donner à ses concitoyens de grandes leçons.

Celui qui vous écrit ces remarques vous aime et vous salue de tout son cœur.

CCCLXXIX. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

A Motiers-Travers, le 27 juillet 1762.

J'ai enfin le plaisir, madame, d'avoir ici Mlle Le Vasseur, et j'apprends d'elle à combien de nouveaux titres je dois être pénétré de reconnoissance pour les bienfaits que M. le prince de Conti a versés sur cette pauvre fille, pour les soins bien plus précieux dont il a daigné l'honorer, et surtout, madame, pour tout ce que vous avez fait pour elle et pour moi dans ces momens si tristes et si peu prévus. Pourquoi faut-il que la détresse et l'oppression qui resserrent mon cœur le ferment encore à l'effusion des sentimens dont il est pénétré? Tout est encore en dedans, madame; mais tout y est, et vous m'avez fait encore plus de bien que vous ne pensez.

La réponse du roi n'est point encore venue sur l'asile que j'ai cherché dans ses États, et j'ignore quels seront ses ordres à mon égard. Après

ce qui vient de m'arriver à Berne, je ne dois me croire en sûreté nulle part; et j'avoue que, sans la nécessité qui m'y force, ce n'est pas ici que je le serois venu chercher, quelque plaisir que me fasse Mlle Le Vasseur. Surcroît d'embarras s'il faut fuir encore; et moi, qui ne sais plus ni où ni comment, il ne me reste qu'à m'abandonner à la Providence et à me jeter tête baissée dans mon destin. L'argent ne me manquera pas par le soin que l'on a pris de ma bourse et par ce qu'on a mis dans la sienne. Mais l'indigence pourroit augmenter mes infortunes, sans que l'argent les puisse adoucir, et je n'ai jamais été si misérable que quand j'ai été le plus riche. J'ai toujours ouï dire que l'or étoit bon à tout, sans l'avoir jamais trouvé bon à rien.

Vous ne sauriez concevoir à quel point le réquisitoire de ce Fleury a effarouché tous nos ministres; et ceux-ci sont les plus remuans de tous. Ils ne me voient qu'avec horreur : ils prennent beaucoup sur eux pour me souffrir dans les temples. Spinosa, Diderot, Voltaire, Helvétius, sont des saints auprès de moi. Il y a presque un raccommodement avec le parti philosophique pour me poursuivre de concert : les dévots ouvertement; les philosophes en secret, par leurs intrigues, toujours en gémissant tout haut sur mon sort. Le poëte Voltaire et le jongleur Tronchin ont admirablement joué leur rôle à Genève et à Berne. Nous verrons si je prévois juste, mais j'ai peine à croire qu'on me laisse tranquille où je suis. Cependant milord Maréchal paroît m'y voir de bon œil. J'ai reçu hier, sous la date et le timbre de Metz, d'un prétendu baron de *Corval*, une lettre à mourir de rire, laquelle sent son Voltaire à pleine gorge. Je ne puis résister, madame, à l'envie de vous transcrire quelques articles de la lettre de M. le baron; j'espère qu'elle vous amusera.

« Je voudrois pouvoir vous adresser, sans frais, deux de mes ouvrages. Le premier est un plan d'éducation tel que je l'ai conçu. Il n'approche pas de l'excellence du vôtre, mais jusqu'à vous j'étois le seul qui pût se flatter d'approcher le but de plus près. Le second est votre *Héloïse*, dont j'ai fait une comédie en trois actes, en prose, le mois de décembre dernier. Je l'ai communiquée à gens d'esprit, surtout aux premiers acteurs de notre théâtre messin. Tous l'ont trouvée digne de celui de Paris : elle est de sentiment, dans le goût de celles de feu M. de La Chaussée. Je l'ai adressée à M. Dubois, premier commis en chef des bureaux de l'artillerie et du génie, il y a trois mois, sans que j'en reçoive de réponse, je ne sais pourquoi. Si j'eusse connu l'excellence de votre cœur comme à présent, et que j'eusse su votre adresse à Paris, je vous l'aurois adressée pour la corriger et la faire recevoir aux François, à mon profit.

« J'ai une proposition à vous faire. Je vous demande le même service que vous avez reçu du vicaire savoyard, c'est-à-dire de me recevoir chez vous, sans pension, pour deux ans; me loger, nourrir, éclairer, et chauffer. Vous êtes le seul qui puissiez me conduire de toute façon à la félicité, et m'apprendre à mourir. Mon excès d'humanité, inséparable de la pitié, m'a engagé à cautionner un militaire pour 3200 livres. En établissant mes enfans, je ne me suis réservé qu'une pension

de 1500 livres : la voilà plus qu'absorbée pour deux ans; c'est ce qui me force à partager votre pain pendant cet intervalle. Vous n'aurez pas sujet de vous plaindre de moi : je suis très-sobre; je n'aime que les légumes, et fort peu la viande; je renchéris sur la soupe, à laquelle je suis habitué deux fois par jour; je mange de tout, mais jamais de ragoûts faits dans le cuivre, ni de ces ragoûts raffinés qui empoisonnent.

« Je vous préviens que la suite d'une chute m'a rendu sourd; cependant j'entends très-bien de l'oreille gauche, sans qu'on hausse la voix, pourvu qu'on me parle doucement et de près à cette oreille. De loin j'entends avec la plus grande facilité par des signes très-faciles que je vous apprendrai, ainsi qu'à vos amis. Je ne suis point curieux; je ne questionne jamais; j'attends qu'on ait la bonté de me faire part de la conversation. »

Toute la lettre est sur le même ton. Vous me direz qu'il n'y a là qu'une folle plaisanterie. J'en conviens; mais je vois qu'en plaisantant, cet honnête homme s'occupe de moi continuellement, et, madame, cela ne vaut rien. Je suis convaincu qu'on ne me laissera vivre en paix sur la terre que quand il m'aura oublié.

Depuis quinze jours je me mets souvent en devoir d'écrire au chevalier (de Lorenzi), et toujours quelque soin pressant m'en empêche; et même à présent que je voulois vous parler de vous, madame, de Mme la maréchale, voilà qu'on vient m'arracher à moi-même et aux bienfaisantes divinités que mon cœur adore, pour aller, en vrai manichéen, servir celles qui peuvent me nuire, sans pouvoir me faire aucun bien.

CCCLXXX. — A M. C.

Yverdun, juillet 1762.

Vous vous souciez fort des auteurs, je le sais; mais vous respectez le malheur, cela suffit pour que je m'adresse à vous.

La résolution dont on s'entretient dans le monde est-elle véritable? vos confrères sont-ils décidés aussi à me condamner sans m'entendre? le Conseil est-il une des succursales du parlement? Quoi! il n'existe pas un exemplaire de mon ouvrage dans toute la Suisse; personne ne peut dire ce qu'il contient, ce qu'il loue, ce qu'il blâme, et il est question de le décréter! Il pénétrera quelque jour parmi vous, ce livre tant proscrit; les flammes n'ont pas tout consumé; il en existe encore assez d'exemplaires pour que mes ennemis n'échappent pas à l'ignominie qui les attend. On s'étonnera qu'un écrivain qui a parlé de Dieu, de l'Évangile, avec une conviction si profonde, ait été traité comme un athée, comme un mécréant; on se demandera dans quel siècle il a vécu, si Berne vote aussi avec les jansénistes; mais la confusion de la magistrature génevoise servira d'exemple. Il n'est pas possible, je ne puis croire que le sénat d'un canton si sage adopte à la légère des conclusions dont il ne peut peser les motifs. Je ne puis croire qu'il se rende complice d'un libelle punissable, lors même que son auteur n'auroit pas employé le caractère sacré de la magistrature à faire le

métier qu'il devroit punir. Si cependant le vertige doit gagner toutes les têtes, je m'éloignerai, monsieur; il n'est besoin ni de décret ni de prise de corps. Je ne veux pas que votre conseil se rende la risée des gens de bien à mon sujet.

CCCLXXXI. — A MADEMOISELLE ISABELLE D'IVERNOIS.

Ce mardi 10 (1762).

C'est, mademoiselle, par un bonheur dont je me féliciterai toute ma vie, que le billet joint au coussin ne s'est pas perdu. Ce précieux billet n'a été trouvé que hier, et il ne me quittera de ma vie. Je suis affligé que mon triste état m'empêche maintenant de profiter de vos bontés, et de prendre des leçons d'une aussi excellente maîtresse. Quand vous viendrez nous ramener le printemps, je m'efforcerai par mes soins de mériter votre amitié, et je gagnerai plus que vous par ce commerce pour les progrès de la vertu. Je ne sais que l'aimer, vous savez la rendre aimable.

CCCLXXXII. — A M. MOULTOU.

Motiers, 3 août 1762.

Je soupçonne, ami, que nos lettres sont interceptées, ou du moins ouvertes; car la dernière que vous m'avez envoyée de notre ami, avec un mot de vous au dos d'une autre lettre timbrée de Metz, ne m'est parvenue que six jours après sa date. Marquez-moi, je vous prie, si vous avez reçu celle que je vous écrivis il y a huit ou dix jours, avec une réponse à un citoyen de Genève qui m'avoit écrit au sujet de l'affaire de M. Pictet. Je vous laissois le maître d'envoyer cette réponse à son adresse, ou de la supprimer si vous le jugiez à propos.

Vous aviez raison de croire que quelqu'un qui m'écriroit à Genève ne seroit pas fort au fait de ma situation. Mais la lettre que vous m'avez envoyée, quoique datée et timbrée de Metz, sent son Voltaire à pleine gorge; et je ne doute point qu'elle ne soit de ce glorieux souverain de Genève, qui, tout occupé de ses noirceurs, ne néglige pas pour cela les plaisanteries; son génie universel suffit à tout. Laissez donc au rebut les lettres qu'on m'écrit à Genève; mes amis savent bien que ce n'est pas là qu'il faut me chercher désormais.

Je viens de recevoir l'arrêt du parlement qui me concerne, apostillé par un anonyme que j'ai lieu de soupçonner être un évêque. Quoi qu'il en soit, les notes sont bien faites et de bonne main, et je n'attends, pour vous faire passer ce papier, que de savoir si mes paquets et lettres vous parviennent sûrement et dans leur temps. C'est par la même défiance que je n'écris point à notre ami, que je ne veux pas compromettre; car, pour vous, il est désormais trop tard : vous êtes noté d'amitié pour moi, et c'est à Genève un crime irrémissible. Adieu.

Réponse aussitôt, je vous prie, si cette lettre vous parvient. Cachetez les vôtres avec un peu plus de soin, afin que je puisse juger si elles ont été ouvertes.

CCCLXXXIII. — Au même.

Motiers, ce 10 août 1762.

J'ai reçu hier au soir votre lettre du 7 : ainsi, à quelques petits retards près, notre correspondance est en règle; et, si l'on n'ouvre pas nos lettres à Genève, on ne les ouvre sûrement pas en Suisse. De sorte qu'à moins d'affaires plus importantes à traiter, et malgré les voies intermédiaires qu'on pourra vous proposer, je suis d'avis que nous continuions à nous écrire directement l'un à l'autre.

Si notre ami lisoit dans mon cœur, il ne seroit pas en peine de mon silence. Dites-lui que, s'il peut me tenir parole sans se compromettre et sans qu'on sache où il va, j'aimerois bien mieux l'embrasser que lui écrire. Son projet de me réfuter est excellent, et peut même m'être très-utile et très-honorable. Il est bon qu'on voie qu'il me combat et qu'il m'aime; il est bon qu'on sache que mes amis ne me sont point attachés par esprit de parti, mais par un sincère amour pour la vérité, lequel nous unit tous.

L'arrêt est si volumineux que j'ai mieux aimé vous transcrire les notes. Attachez-vous surtout à la huitième. Quelle doctrine abominable que celle de ce réquisitoire, qui détruit tout principe commun de société entre les fidèles et les autres hommes! Conséquemment à cette doctrine, il faut nécessairement poursuivre et massacrer comme des loups tous ceux qui ne sont pas jansénistes : car si la loi naturelle est criminelle, il faut brûler ceux qui la suivent et rouer ceux qui ne la suivent pas. Ce que vous a mandé M. C.... ne doit point vous retenir; car, outre que je n'ai pas grand'foi à ses almanachs, vous devez toujours parler du parlement avec le plus grand respect, et même avec considération de l'avocat général. Le tort de ce magistrat est très-grand, sans doute, d'avoir adopté ce réquisitoire sans avoir lu le livre; mais il seroit bien plus grand encore s'il en étoit lui-même l'auteur. Ainsi séparez toujours le tribunal et l'homme du libelle; et tombez sur cet horrible écrit comme il le mérite. C'est un vrai service à rendre au genre humain d'attirer sur cet écrit toute l'exécration qui lui est due; nul ménagement pour votre ami ne doit l'emporter sur cette considération.

Je souhaiterois que l'écrit de notre ami fût imprimé en France, et même le vôtre; car il est bon qu'ils y paroissent, et, s'ils sont imprimés dehors, on ne les y laissera pas entrer. Je pense encore qu'il ne trouvera nulle part ailleurs un certain profit de son ouvrage, et il faut un peu faire ce qu'il ne fera pas, c'est-à-dire songer à ses intérêts. Si vous jugez à propos de me confier ce soin, je tâcherai de le remplir. Cependant je crois que l'homme dont je vous ai parlé ci-devant pourroit également se charger de cette affaire. Mais, comme je n'ai point de ses nouvelles, je ne me soucie pas de lui écrire le premier. A l'égard de la Suisse et de Genève, j'ai cessé de prendre intérêt à ce qu'on y pensoit de moi. Ces gens-là sont si cafards, ou si faux, ou si bêtes, qu'il faut renoncer à les éclairer.

Plus je médite sur votre entreprise, plus je la trouve grande et belle. Jamais plus noble sujet ne put être plus dignement traité. Votre état

même vous permet et vous prescrit de mettre dans vos discours une certaine élévation qui ne siéroit pas à tout autre. Quelle touchante voix que celle du chrétien relevant les fautes de son ami, et quel spectacle aussi de le voir couvrir l'opprimé de l'égide de l'Évangile! Ministre du Très-Haut faites tomber à vos pieds tous ces misérables: sinon jetez la plume, et courez vous cacher; vous ne ferez jamais rien.

Il est certain qu'il y a des gens de mauvaise humeur à Neuchâtel, qui meurent d'envie d'imiter les autres et de me chercher chicane à leur tour; mais, outre qu'ils sont retenus par d'autres gens plus sensés, que peuvent-ils me faire? Ce n'est pas sous leur protection que je me suis mis, c'est sous celle du roi de Prusse; il faut attendre ses ordres pour disposer de moi: en attendant, il ne paroît pas que milord Maréchal soit d'avis de retirer la protection qu'il m'a accordée, et que probablement ils n'oseront pas violer. Au reste, comme l'expérience m'apprend à tout mettre au pis, il ne peut plus rien m'arriver de désagréable à quoi je ne sois préparé. Il est vrai cependant que dans cette affaire-ci j'ai trouvé la stupidité publique plus grande que je ne l'aurois attendu; car quoi de plus plaisant que de voir les dévots se faire les satellites de Voltaire et du parti philosophique, bien plus vivement ulcéré qu'eux, et les ministres protestans se faire, à ma poursuite, les archers des prêtres? La méchanceté ne me surprend plus; mais je vous avoue que la bêtise, poussée à ce point, m'étonne encore. Adieu, ami; je vous embrasse.

CCCLXXXIV. — A M. Marcet,

à Genève.

Motiers-Travers, le 10 août 762.

Nota. Je n'excepte du secret de cette lettre que mon ami, à qui vous avez écrit.

J'ai reçu toutes vos lettres, très-cher ami, quoique vous vous soyez obstiné à les adresser à Saint-Aubin, où je n'ai été de ma vie. Celle du 30 juillet est pleine de réflexions judicieuses, lesquelles, de même que votre ancienne amitié pour mon père et pour moi, méritent que je vous parle à cœur ouvert sur le sujet en question.

Le zèle patriotique ne se pardonne plus à Genève, et il faut que vous soyez aussi prudent et aussi instruit que vous l'êtes pour pouvoir y vivre paisible après celui que vous y avez montré. Certainement Genève n'eut jamais et n'aura jamais deux citoyens plus patriotes que mon père et moi, et, de ces deux, l'un est mort expatrié pour une vétille, et l'autre mourra de même pour avoir fait son devoir. Il y a longtemps que je pénètre la haine ouverte du Conseil, et c'est la véritable raison, ou du moins la plus forte, qui m'a empêché de me retirer à Genève. Si nos magistrats, sans me haïr moins, avoient été plus sages, ils auroient pris le parti de couvrir leur haine d'un beau semblant; à force de caresses et d'honneurs, ils m'auroient attiré sous leur juridiction, bien sûrs alors de contenir ma plume, en sorte que

je n'aurois plus écrit que ce qui leur auroit plu. Mais ils ont préféré un autre parti plus propre à contenter leur passion présente qu'à remplir les vues les plus saines de la raison d'État. L'arrêt du parlement de Paris les a tellement séduits qu'ils m'ont cru perdu sans ressource, et ils se sont dépêchés, avec une étourderie qui n'a point d'exemple, de me donner le dernier coup de pied, sans considérer que ce parti n'est bon qu'en cas que je reste écrasé, mais que, si j'en reviens, ils auront contre eux la clameur publique, ma réputation qu'ils ne sauroient jamais m'ôter, et qu'ils auront aliéné, à pure perte, un homme dont la plume peut encore leur devenir inquiétante au moment qu'ils y penseront le moins. Maintenant qu'ils voient leur faute, ils l'aggravent en me poursuivant d'État en État avec une puérilité ridicule, comme un enfant s'obstine à poursuivre un oiseau, s'imaginant follement que je ne trouverai pas un État en Europe d'où je puisse leur faire la moue quand il me plaira. J. J. Rousseau, je l'avoue, a d'autres principes; mais, comme ils ne voient pas si haut, ils devroient naturellement raisonner d'après ceux-là. La conclusion que je tire de ces réflexions est qu'il est impossible à un vrai citoyen de vivre en paix dans un État où les chefs, aveuglés par la passion, le haïssent, et n'hésiteront jamais à se faire un grand mal éloigné pour lui faire un petit mal présent D'ailleurs leur haine, une fois mise à découvert, en sera plus à son aise; ils me regarderont toujours comme leur ennemi parce qu'ils ont fait tout ce qu'il falloit pour me rendre tel; car quelquefois l'offensé pardonne, mais l'offenseur ne pardonne jamais.

Je suis malade, mon cher ami, j'ai besoin de repos, j'aime la paix, je ne la trouverai jamais dans Genève ni parmi les Génevois. J'ai donc pris le parti de renoncer à ma patrie et même d'y renoncer publiquement; mais comme je ne consulte en ceci que ma convenance et mon honneur, sans que la passion s'en mêle, j'attendrai, sans me presser, le moment favorable, et, jusque-là, je les laisserai triompher en paix. Cette renonciation est le dernier écrit par lequel je veux finir, et je tâcherai de le rendre encore utile à mon ancienne patrie. Je vous demande sur ce projet le plus profond secret, et j'espère que vous me le garderez : en tout cas, si vous y manquiez, ce seroit plus à leur dam qu'au mien, et je suis presque sûr qu'il n'y a sorte de bévue que le désir de me prévenir et de m'ôter ma bourgeoisie d'avance ne leur fît faire. Il se pourroit qu'ils réussissent; mais ce ne seroit sûrement pas sans prêter plus d'une fois le flanc à la bourgeoisie, et sans lui donner plus d'une prise dont il ne tiendroit qu'à elle de profiter.

Quoi qu'il en soit, vous voyez clairement que, dans une telle disposition d'esprit, je ne m'inquiète plus guère de ce qui se passe à Genève, ni de la manière dont j'y suis traité; plus ils en feront désormais, plus ils me donneront beau jeu. Cependant cette indifférence ne va point jusqu'au sort de ma patrie, dont je pleure le dépérissement avec amertume, et à laquelle je m'intéresse autant que jamais. Si donc vous croyez qu'il y ait dans la manière de discuter mon affaire quelque moyen qui tende au rétablissement de la liberté et des droits de la bourgeoisie, faites, agissez en mon nom, et soyez sûr d'être avoué de

tous : mais restez tranquille sur ce qui ne peut avoir trait qu'à moi; car, quoi que vous en puissiez croire, mon honneur ne dépend point des procédures des magistrats de Genève; leurs violences sont déjà connues en Europe, et le public a déjà pris parti entre eux et moi. J'ai versé mon cœur dans le vôtre; faites maintenant ce qu'il vous plaira.

Le procédé du jongleur est une jonglerie très-bien entendue; tout le public aura vu la gazette, et fort peu de gens sauront que M. de Lorme n'a rien payé.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

CCCLXXXV. — A MADAME LA MARÉCHALE DE LUXEMBOURG.

Motiers-Travers, le 14 août 1762.

Voici, madame la maréchale, une troisième lettre depuis mon arrivée à Motiers. Je vous supplie de ne pas vous rebuter de mon importunité; il est difficile de n'être pas un peu plus inquiet d'un long silence à un si grand éloignement que si l'on étoit plus à portée. Quand je vous écris, madame, vous m'êtes présente; c'est en quelque sorte comme si vous m'écriviez. Il faut se dédommager comme on peut de ce qu'on désire et qu'on ne sauroit avoir. D'ailleurs M. le maréchal m'a marqué qu'il croyoit que vous m'aviez écrit; et, pour savoir si les lettres se perdent, il faut accuser ce qu'on reçoit, et aviser de ce qu'on ne reçoit pas.

CCCLXXXVI. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers-Travers, août 1762.

J'ai reçu dans leur temps, madame, vos deux lettres des 21 et 31 juillet, avec l'extrait par duplicata d'un *P. S.* de M. Hume, que vous y avez joint. L'estime de cet homme unique efface tous les outrages dont on m'accable. M. Hume étoit l'homme selon mon cœur, même avant que j'eusse le bonheur de vous connoître, et vos sentimens sur son compte ont encore augmenté les miens. Il est le plus vrai philosophe que je connoisse, et le seul historien qui jamais ait écrit avec impartialité. Il n'a pas plus aimé la vérité que moi, j'ose le croire; mais j'ai mis de la passion dans sa recherche, et lui n'y a mis que ses lumières et son beau génie. L'amour-propre m'a souvent égaré par mon aversion même pour le mensonge; j'ai haï le despotisme en républicain, et l'intolérance en théiste. M. Hume a dit : « Voilà ce que fait l'intolérance et ce que fait le despotisme. » Il a vu par toutes ses faces l'objet que la passion ne m'a laissé voir que par un côté. Il a mesuré, calculé les erreurs des hommes, en être au-dessus de l'humanité. J'ai cent fois désiré et je désire encore voir l'Angleterre, soit pour elle-même, soit pour y converser avec lui et cultiver son amitié, dont je ne me crois pas indigne. Mais ce projet devient de jour en jour moins praticable, et le grand éloignement des lieux suffiroit seul pour le rendre tel, surtout à cause du tour qu'il faudroit faire, ne pouvant plus passer par la France.

Quoi! madame, moi qui ne puis plus, sans horreur, souffrir l'aspect d'une rue; moi qui mourrai de tristesse lorsque je cesserai de voir des prés, des buissons, des arbres devant ma fenêtre, irai-je maintenant habiter la ville de Londres? irai-je, à mon âge, et dans mon état, chercher fortune à la cour, et me fourrer parmi la valetaille qui entoure les ministres? Non, madame; je puis être embarrassé des restes d'une vie plus longue que je n'ai compté; mais ces restes, quoi qu'il arrive, ne seront point si mal employés. Je ne me suis que trop montré pour mon repos; je ne commencerai vraiment à jouir de moi que quand on ne saura plus que j'existe : or je ne vois pas, dans cette manière de penser, comment le séjour de l'Angleterre me seroit possible; car, si je n'en tire pas mes ressources, il m'en faudra bien plus là qu'ailleurs. Il est de plus très-douteux que j'y vécusse dans mon indépendance aussi agréablement que vous le supposez. J'ai pris sur la nation angloise une liberté qu'elle ne pardonne à personne, et surtout aux étrangers : c'est d'en dire le mal ainsi que le bien; et vous savez qu'il faut être buse pour aller vivre en Angleterre mal voulu du peuple anglois. Je ne doute pas que mon dernier livre ne m'y fasse détester, ne fût-ce qu'à cause de ma note sur le *Good natured people*. Vous m'obligerez, madame, si vous pouvez vous informer de ce qu'il en est, et m'en instruire.

Quant à l'édition générale de mes écrits à faire à Londres, c'est une très-bonne idée, surtout si ce projet peut s'exécuter en mon absence. Cependant, comme l'impression coûte beaucoup en Angleterre, à moins que l'édition ne fût magnifique et ne se fît par souscription, elle seroit difficile à faire, et j'en tirerois peu de profit.

Le château de Schleyden, étant moins éloigné, seroit plus à ma portée, et l'avantage de vivre à bon marché, que je n'ai pas ici, seroit dans mon état une grande raison de préférence; mais je ne connois pas assez M. et Mme de La Mare pour savoir s'il me convient de leur avoir cette obligation; c'est à vous, madame, et à Mme la maréchale à me désider là-dessus. A l'égard de la situation, je ne connois aucun séjour triste et vilain avec de la verdure; mais s'il n'y a que des sables et des rochers tout nus, n'en parlons pas. J'entends peu ce que c'est qu'aller par corvées; mais, sur le seul mot, s'il n'y a pas d'autre moyen d'arriver au château, je n'irai jamais. Quant au troisième asile dont vous me parlez, madame, je suis très-reconnoissant de cette offre, mais très-déterminé à n'en pas profiter. Au reste, il y a du temps pour délibérer sur les autres; car je ne suis point maintenant en état de voyager; et, quoique les hivers soient ici longs et rudes, je suis forcé d'y passer celui-ci à tout risque, ne présumant pas que le roi de Prusse, dont la réponse n'est point venue, me refuse, en l'état où je suis, l'asile qu'il a souvent accordé à des gens qui ne le méritoient guère.

Voilà, madame, quant à présent, ce que je puis vous dire sur les soins relatifs à moi, dont vous voulez bien vous occuper. Soyez persuadée que mon sort tient bien moins à l'effet de ces mêmes soins qu'à l'intérêt qui vous les inspire. La bonté que vous avez de vous souvenir

de Mlle Le Vasseur l'autorise à vous assurer de son profond respect. Il n'y a pas de jour qu'elle ne m'attendrisse en me parlant de vous et de vos bontés, madame. Je bénirois un malheur qui m'a si bien appris à vous connoître, s'il ne m'eût en même temps éloigné de vous.

CCCLXXXVII. — A MILORD MARÉCHAL.

Motiers-Travers, août 1762.

Milord,

Il est bien juste que je vous doive la permission que le roi me donne d'habiter dans ses États, car c'est vous qui me la rendez précieuse; et, si elle m'eût été refusée, vous auriez pu vous reprocher d'avoir changé mon départ en exil. Quant à l'engagement que j'ai pris avec moi de ne plus écrire, ce n'est pas, j'espère, une condition que Sa Majesté entend mettre à l'asile qu'elle veut bien m'accorder. Je m'engage seulement, et de très-bon cœur, envers elle et Votre Excellence, à respecter comme j'ai toujours fait, dans mes écrits et dans ma conduite, les lois, le prince, les honnêtes gens, et tous les devoirs de l'hospitalité. En général, j'estime peu de rois, et je n'aime pas le gouvernement monarchique; mais j'ai suivi la règle des Bohémiens, qui, dans leurs excursions, épargnent toujours la maison qu'ils habitent. Tandis que j'ai vécu en France, Louis XV n'a pas eu de meilleur sujet que moi, et sûrement on ne me verra pas moins de fidélité pour un prince d'une autre étoffe. Mais, quant à ma manière de penser en général, sur quelque matière que ce puisse être, elle est à moi, né républicain et libre; et, tant que je ne la divulgue pas dans l'État où j'habite, je n'en dois aucun compte au souverain; car il n'est pas juge compétent de ce qui se fait hors de chez lui par un homme qui n'est pas né son sujet. Voilà mes sentimens, milord, et mes règles. Je ne m'en suis jamais départi, et je ne m'en départirai jamais. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, et je n'aime pas à rabâcher. Ainsi je me suis promis et je me promets de ne plus écrire; mais encore une fois je ne l'ai promis qu'à moi.

Non, milord, je n'ai pas besoin que les agréables de Motiers m'en chassent pour désirer d'habiter la tour Carrée; et si je l'habitois, ce ne seroit sûrement pas pour m'y rendre invisible; car il vaut mieux être homme et votre semblable, que le *Tien* du vulgaire et *Dalaï-Lama*. Mais j'ai commencé à m'arranger dans mon habitation, et je ne saurois en changer avant l'hiver, sans une incommodité qui effarouche, même pour vous. Si mes pèlerinages ne vous sont pas importuns, je ferai de mon temps un partage très-agréable, à peu près comme vous le marquez au roi. Ici, je ferai des lacets avec les femmes; à Colombier, j'irai penser avec vous.

CCCLXXXVIII. — A MADAME LATOUR.

Motiers-Travers, le 20 août 1762.

J'ai reçu, madame, vos trois lettres en leur temps; j'ai tort de ne vous avoir pas à l'instant accusé la réception de celle que vous avez

envoyée à Mme de Luxembourg, et sur laquelle vous jugez si mal d'une personne dont le cœur m'a fait oublier le rang. J'avois cru que ma situation vous feroit excuser des retards auxquels vous deviez être accoutumée, et que vous m'accuseriez plutôt de négligence que Mme de Luxembourg d'infidélité. Je m'efforcerai d'oublier que je me suis trompé. Du reste, puisque, même dans la circonstance présente, vous ne savez que gronder avec moi, ni m'écrire que des reproches, contentez-vous, madame, si cela vous amuse : je m'en complairai peut-être un peu moins à vous répondre : mais cela n'empêchera pas que je ne reçoive vos lettres avec plaisir, et que votre amitié ne me soit toujours chère. Vous pouvez m'écrire en droiture ici, en ajoutant, *par Pontarlier;* mais il faut faire affranchir jusqu'à Pontarlier, sans quoi les lettres ne passent pas la frontière.

CCCLXXXIX. — A M. DE MONTMOLLIN.

Motiers, le 24 août 1762.

Monsieur,

Le respect que je vous porte, et mon devoir, comme votre paroissien, m'oblige, avant d'approcher de la sainte table, de vous faire de mes sentimens en matière de foi une déclaration, devenue nécessaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, sur un réquisitoire calomnieux dont on n'aperçoit pas les principes détestables.

Il est fâcheux que les ministres de l'Évangile se fassent en cette occasion les vengeurs de l'Église romaine, dont les dogmes intolérans et sanguinaires sont seuls attaqués et détruits dans mon livre; suivant ainsi sans examen une autorité suspecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, monsieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage porte en soi tous ses éclaircissemens; et comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il est au blâme ou à l'approbation des sages, sans vouloir le défendre ni le désavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma personne, je vous déclare, monsieur, avec respect, que, depuis ma réunion à l'Église dans laquelle je suis né, j'ai toujours fait de la religion chrétienne réformée une profession d'autant moins suspecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu que de garder le silence, et laisser quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclu par ma religion. Je suis attaché de bonne foi à cette religion véritable et sainte, et je le serai jusqu'à mon dernier soupir. Je désire être toujours uni extérieurement à l'Église comme je le suis dans le fond de mon cœur; et, quelque consolant qu'il soit pour moi de participer à la communion des fidèles, je le désire, je vous proteste, autant pour leur édification et pour l'honneur du culte que pour mon propre avantage; car il n'est pas bon qu'on pense qu'un homme de bonne foi qui raisonne ne peut être un membre de Jésus-Christ.

J'irai, monsieur, recevoir de vous une réponse verbale, et vous

consulter sur la manière dont je dois me conduire en cette occasion, pour ne donner ni surprise au pasteur que j'honore, ni scandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréez, monsieur, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

CCCXC. — A MM. DUCHESNE ET GUY.

A Môtiers-Travers, 25 août 1762.

Je suis fort aise, messieurs, que vous ne m'ayez pas tout à fait oublié; je croyois, en effet, avoir en cette occasion lieu d'attendre de vous quelque signe de vie. Si mon malheur m'est venu de ma faute ou de la vôtre, et si vous y avez eu quelque part, c'est ce que je ne déciderai pas; j'en laisse le jugement à votre conscience.

Quoique les contrefactions soient inévitables *lorsqu'un livre a quelque célébrité*, je suis assez instruit de ce qui se passe pour ne pas vous trouver tout à fait si à plaindre que vous le dites, et j'avoue que je ne m'attendois guère que dans l'occasion présente ce seroit à moi de vous consoler

Mlle Le Vasseur, à qui j'ai fait compliment sur le refus de vos offres, *m'assure n'en avoir pas le mérite, et ne vous avoir jamais refusé qu'un dîner.*

Vous voudrez bien, messieurs, remettre à M. de Laroche les exemplaires qui me reviennent. S'il vous en demande un de l'édition in-12, vous m'obligerez de le lui donner à la place d'un in-8.

Bonjour, messieurs; lorsque vous voudrez me donner de vos nouvelles, je serai fort aise d'en recevoir, de même que ce *qui peut* me regarder dans la littérature françoise. On m'écrit directement ici, en ajoutant par Pontarlier, et affranchissant jusque-là, sans quoi les lettres ne passent point. Je vous salue, messieurs, de tout mon cœur.

On vous priera peut-être de faire relier mon *Encyclopédie*, vous m'obligerez de vouloir bien y donner vos soins.

CCCXCI. — A M. JACOB VERNET.

Môtiers-Travers, le 31 août 1762.

Je crois, monsieur, devoir vous envoyer la lettre ci-jointe que je viens de recevoir dans l'enveloppe que je vous envoie aussi. Épuisé en ports de lettres anonymes, j'ai d'abord déchiré celle-ci par dépit sur le bavardage par lequel elle commence; mais, ayant repris les pièces par un mouvement machinal, j'ai pensé qu'il pouvoit vous importer de connoître quels sont les misérables qui passent leur temps à écrire ou à dicter de pareilles bêtises. Nous avons, monsieur, des ennemis communs qui cherchent à brouiller deux hommes d'honneur qui s'estiment : je vous réponds, de mon côté, qu'ils auront beau faire, ils ne parviendront pas à m'ôter la confiance que je vous ai vouée et qui ne se démentira jamais, et j'espère bien aussi conserver les mêmes bontés dont vous m'avez honoré et que je ne mériterai point de perdre. J'apprends avec grand plaisir que non-seulement vous ne dédaignez pas de prendre la plume pour me combattre, mais que même vous me faites

l'honneur de m'adresser la parole. Je suis très-persuadé que, sans me ménager lorsque vous jugez que je me trompe, vous pouvez faire beaucoup plus de bien à vous, à moi, et à la cause commune, que si vous écriviez pour ma défense, tant je crois avoir bien saisi d'avance l'esprit de votre réfutation. Sur cette idée, je ne feindrai point, monsieur, de vous demander quelques exemplaires de votre ouvrage pour en distribuer dans ce pays-ci. Je me propose aussi d'en prévenir mes amis en France aussitôt que le titre m'en sera connu, persuadé qu'il suffira de l'y faire connoître pour l'y faire bientôt rechercher.

Je crois devoir vous prévenir que sur une lettre que j'ai écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, et dont je vous enverrai copie si vous le souhaitez, au cas qu'elle ne vous parvienne pas d'ailleurs, il a non-seulement consenti, mais désiré que je m'approchasse de la sainte table, comme j'ai fait avec la plus grande consolation dimanche dernier. Je me flatte, monsieur, que vous voudrez bien ne pas désapprouver ce qu'a fait en cette occasion l'un de messieurs vos collègues, ni me traiter dans votre écrit comme séparé de l'Église réformée, à laquelle m'étant réuni sincèrement et de tout mon cœur, j'ai, depuis ce temps, demeuré constamment attaché, et le serai jusqu'à la fin de ma vie. Recevez, monsieur, les assurances inviolables de tout mon attachement et de tout mon respect.

TROISIÈME PARTIE.

DEPUIS LE 1er SEPTEMBRE 1762 JUSQU'AU 6 JANVIER 1765.

CCCXCII. — A M. MOULTOU.

Motiers-Travers, 1er septembre 1762.

J'ai reçu dans son temps, mon ami, votre lettre du 21 août. J'étois alarmé de n'avoir rien reçu l'ordinaire précédent, parce que l'ami avec qui vous aviez conféré me marquoit que vous m'écriviez par ce même ordinaire; ce qui me faisoit craindre que votre lettre n'eût été interceptée. Il me paroît maintenant qu'il n'en étoit rien. Cependant je persiste à croire que, si nous avions à nous marquer des choses importantes, il faudroit prendre quelques précautions.

J'ai eu le plaisir de passer, vendredi dernier, la journée avec M. le professeur Hess, lequel m'a appris bien des choses plus nouvelles pour moi que surprenantes, entre autres l'histoire de deux lettres que vous a écrites le jongleur à mon sujet, et votre réponse. Je suis pénétré de reconnoissance de vous voir rendre de jour en jour plus estimable et plus respectable un ami qui m'est si cher. Pour moi, je suis persuadé que le poëte et le jongleur méditent quelque profonde noirceur, pour l'exécution de laquelle votre vertu leur est incommode: je comprends qu'ils travailleroient plus à leur aise si je n'avois plus d'amis là-bas. Il me vient journellement de Genève des affluences

d'espions qui font ici de moi les perquisitions les plus exactes. Ils viennent ensuite se renommer à moi de vous et de l'autre ami avec une affectation qui m'avertit assez de me tenir sur la réserve. J'ai résolu de ne m'ouvrir qu'à ceux qui m'apporteront des lettres. Ainsi n'écoutez point ce que tous les autres vous diront de moi.

Il me pleut aussi journellement des lettres anonymes, dans lesquelles je reconnois presque partout les fades plaisanteries et le goût corrompu du poëte. On a soin de les faire beaucoup voyager, afin de me mieux dépayser et de m'en rendre les ports plus onéreux. Il m'en est venu cette semaine une dans laquelle on cherche, fort grossièrement à la vérité, à me rendre suspect l'homme de poids que vous me marquez avoir entrepris de me réfuter, et dont vous m'avez envoyé un passage qui commence par ce mot, *testimonium*. J'ai déchiré cette lettre, dans un premier mouvement de mépris *pour l'auteur; mais* ensuite j'ai pris le parti d'envoyer les pièces à M. Vernet. Il est clair qu'on cherche à me brouiller avec notre clergé : très-certainement on ne réussira pas de mon côté; mais il est bon qu'on soit averti de l'autre.

Je dois vous dire qu'en suite d'une lettre que j'avois écrite à M. de Montmollin, pasteur de Motiers, j'ai été admis sans difficulté, et même avec empressement, à la sainte table dimanche dernier, sans qu'il ait même été question d'explication ni de rétractation. Si ma lettre ne vous parvient pas, et que vous en désiriez copie, vous n'avez qu'à parler.

Je crois qu'il n'est pas prudent que ni vous ni Roustan veniez me voir cette année, car très-certainement il est impossible que ce voyage demeure caché. Mais si je puis supporter ici la rigueur de l'hiver, et marcher encore l'année prochaine, mon projet est d'aller faire une tournée dans la Suisse, et surtout à Zurich. Cher ami, si vous pouviez vous arranger pour faire cette promenade avec moi, cela seroit charmant. Je verserois à loisir mon âme tout entière dans la vôtre, et puis je mourrois sans regret.

Vous m'écrivez ces mots dans votre dernière lettre : *Avec les notes que vous avez transcrit*. Il faut *transcrites*. C'est une faute que tout le monde fait à Genève. Cherchez ou rappelez-vous les règles de la langue sur les participes déclinables et indéclinables. Il est bon d'y penser quand on imprime, surtout pour la première fois, car on y regarde en France : c'est, pour ainsi dire, la pierre de touche du grammairien. Pardon, cher ami; l'intérêt que vous prenez à ma gloire doit me rendre excusable, si ma tendre sollicitude pour la vôtre va quelquefois jusqu'à la puérilité.

Je ne vous parle point de la réponse du roi de Prusse; je suppose que vous avez appris que Sa Majesté consent qu'on ne me refuse pas le feu et l'eau.

CCCXCIII. — A M. Théodore Rousseau.

A Motiers, le 11 septembre 1762.

Quelque plaisir, mon très-cher cousin, que me fassent vos lettres, il m'est impossible de m'engager à vous répondre exactement, car il

me faudroit plus de vingt-quatre heures dans la journée pour répondre à toutes les lettres qui me pleuvent, et mon état ne me permet pas d'écrire sans cesse. Ne me reprochez donc pas, je vous prie, que je vous dédaigne, et que je vous refuse des réponses; ce langage est hors de propos entre des parens qui s'estiment et qui s'aiment, et vous devez bien plutôt me plaindre d'être condamné à passer ma vie entière à faire toute autre chose que ma volonté. J'ai reçu votre première lettre, recommandée à M. le colonel Roguin, et la seconde auroit fait le même tour, par Yverdun, si les commis de la poste n'eussent eux-mêmes rectifié votre adresse. Il faut m'écrire ditectement à Motiers-Travers, de cette manière, vos lettres me parviendront aussi sûrement, beaucoup plus tôt, et coûteront moins.

Je ne suis point étonné qu'on commence à changer de manière de penser sur mon compte à Genève; le travers qu'on y avoit pris étoit trop violent pour pouvoir durer. Il ne faut, pour en revenir, qu'ouvrir les yeux, lire soi-même, et ne pas me juger sur l'intérêt de certaines gens. Pour moi, j'ai déjà vu changer cinq ou six fois le public à mon égard; mais je suis toujours resté le même, et le serai, j'espère, jusqu'à la fin de mes jours. De quelque manière que tout ceci se termine, il me restera toujours un souvenir plein de reconnoissance de la démarche que vous et mon cousin, votre père, avez faite en cette occasion; démarche sage, vertueuse, faite très à propos, et qui, quoiqu'en apparence infructueuse, ne peut, dans la suite des temps, qu'être honorable à moi et à ma famille : soyez persuadé que je ne l'oublierai jamais.

J'ai ici Mlle Le Vasseur, à laquelle vous avez la bonté de vous intéresser. Elle parle souvent de vous, et de tous les bons traitemens qu'elle et moi avons reçus de vos obligeans père et mère, durant mon séjour à Genève. Présentez-leur, je vous prie, mes plus tendres amitiés, et soyez persuadé, mon très-cher cousin, que je vous suis attaché pour la vie.

CCCXCIV. — A M. Pictet.

Motiers, le 23 septembre 1762.

Je suis touché, monsieur, de votre lettre; les sentimens que vous m'y montrez sont de ceux qui vont à mon cœur. Je sais d'ailleurs que l'intérêt que vous avez pris à mon sort vous en a fait sentir l'influence; et, persuadé de la sincérité de cet intérêt, je ne balancerois pas à vous confier mes résolutions si j'en avois pris quelqu'une. Mais, monsieur, il s'en faut bien que je ne mérite la bonne opinion que vous avez prise de ma philosophie. J'ai été très-ému du traitement si peu mérité qu'on m'a fait dans ma patrie; je le suis encore; et, quoique jusqu'à présent cette émotion ne m'ait pas empêché de faire ce que j'ai cru être de mon devoir, elle ne me permettroit pas, tant qu'elle dure, de prendre pour l'avenir un parti que je fusse assuré m'être uniquement dicté par la raison. D'ailleurs, monsieur, cette persécution, bien que plus couverte, n'a pas cessé. On s'est aperçu que les voies publiques étoient trop odieuses; on en emploie maintenant d'au-

tres qui pourront avoir un effet plus sûr sans attirer aux persécuteurs le blâme public; et il faut attendre cet effet avant de prendre une résolution que la rigueur de mon sort peut rendre superflue. Tout ce que je puis faire de plus sage dans ma situation présente, est de ne point écouter la passion, et de plier les voiles jusqu'à ce qu'exempt du trouble qui m'agite je puisse mieux discerner et comparer les objets. Durant la tempête, je cède, sans mot dire, aux coups de la nécessité. Si quelque jour elle se calme, je tâcherai de reprendre le gouvernail. Au reste, je ne vous dissimulerai pas que le parti d'aller vivre dans la patrie me paroît très-périlleux pour moi sans être utile à personne. On a beau se dédire en public, on ne sauroit se dissimuler les outrages qu'on m'a faits; et je connois trop les hommes pour ignorer que souvent l'offensé pardonne, mais que l'offenseur ne pardonne jamais. Ainsi, aller vivre à Genève n'est autre chose que m'aller livrer à des malveillans puissans et habiles, qui ne manqueront ni de moyens ni de volonté de me nuire. Le mal qu'on m'a fait est un trop grand motif pour m'en vouloir toujours faire : le seul bien après lequel je soupire est le repos. Peut-être ne le trouverai-je plus nulle part; mais sûrement je ne le trouverai jamais à Genève, surtout tant que le poëte y régnera et que le jongleur y sera son premier ministre.

Quant à ce que vous me dites du bien que pourroit opérer mon séjour dans la patrie, c'est un motif désormais trop élevé pour moi, et que même je ne crois pas fort solide; car, où le ressort public est usé, les abus sont sans remède. L'État et les mœurs ont péri chez nous; rien ne les peut faire renaître. Je crois qu'il nous reste quelques bons citoyens; mais leur génération s'éteint, et celle qui suit n'en fournira plus. Et puis, monsieur, vous me faites encore trop d'honneur en ceci. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, je me tais pour jamais; ou, si je suis enfin forcé de reprendre la plume, ce ne sera que pour ma propre défense, et à la dernière extrémité. Au surplus, ma carrière est finie; j'ai vécu : il ne me reste qu'à mourir en paix. Si je me retirois à Genève, j'y voudrois être nul, n'embrasser aucun parti, ne me mêler de rien, rester ignoré du public s'il étoit possible, et passer le peu de jours que peut durer encore ma pauvre machine délabrée entre quelques amis, dont il ne tiendroit qu'à vous d'augmenter le nombre. Voilà, monsieur, mes sentimens les plus secrets et mon cœur à découvert devant vous. Je souhaite qu'en cet état il ne vous paroisse pas indigne de quelque affection. Vous avez tant de droits à mon estime que je me tiendrois heureux d'en avoir à votre amitié.

CCCXCV. — A MADAME LATOUR.

Motiers, le 26 septembre 1762.

Je suis encore prêt à me fâcher, madame, de la crainte que vous marquez de me tourmenter par vos lettres. Croyez, je vous supplie, que, quand vous ne m'y gronderez pas, elles ne me tourmenteront que par le désir d'en voir l'auteur, de lui rendre mes hommages; et je vous avoue que, de cette manière, vous me tourmentez plus de jour en

jour. Vous m'avez plus d'obligation que vous ne pensez de la douceur que je vous force d'avoir avec moi, car elle vous donne à mon imagination toutes les grâces que vous pourriez avoir à mes yeux; et moins vous me reprochez ma négligence, plus vous me forcez à me la reprocher.

La femme qui me dit le *tais-toi*, *Jean-Jacques*, n'étoit point Mme de Luxembourg, que je ne connoissois pas même dans ce temps-là; c'est une personne que je n'ai jamais revue, mais qui dit avoir pour moi une estime dont je me tiens très-honoré. Vous dites que je ne suis indifférent à personne; tant mieux : je ne puis souffrir les tièdes, et j'aime mieux être haï de mille à outrance et aimé de même d'un seul. Quiconque ne se passionne pas pour moi n'est pas digne de moi. Comme je ne sais point haïr, je paye en mépris la haine des autres, et cela ne me tourmente point : ils sont pour moi comme n'existant pas. A l'égard de mon livre, vous le jugerez comme il vous plaira; vous savez que j'ai toujours séparé l'auteur de l'homme : on peut ne pas aimer mes livres, et je ne trouve point cela mauvais; mais quiconque ne m'aime pas à cause de mes livres est un fripon, jamais on ne m'ôtera cela de l'esprit.

C'est en effet M. de Gisors dont j'ai voulu parler[1], je n'ai pas cru qu'on s'y pût tromper. Nous n'avons pas le bonheur de vivre dans un siècle où le même éloge se puisse appliquer à plusieurs jeunes gens.

Je crois que vous connoissez M. du Terreaux; il faut que je vous dise une chose que je souhaite qu'il sache. J'avois demandé, par une lettre qui a passé dans ses mains, un exemplaire du mandement que M. l'archevêque de Paris a donné contre moi. M. du Terreaux, voulant m'obliger, a prévenu celui à qui je m'adressois, et m'a envoyé un exemplaire de ce mandement par M. son frère, qui, avant de me le donner, a pris le soin de le faire promener par tout Motiers; ce qui ne peut faire qu'un fort mauvais effet dans un pays où les jugemens de Paris servent de règle, et où il m'importe d'être bien voulu. Entre nous, il y a bien de la différence entre les deux frères pour le mérite. Engagez M. du Terreaux, si jamais il m'honore de quelque envoi, de ne le point faire passer par les mains de son frère, et prenez, s'il vous plaît, la même requête pour vous.

Bonjour, madame : si vous ressemblez à vos lettres, vous êtes mon ange; si j'étois des vôtres, je vous ferois ma prière tous les matins.

CCCXCVI. — A LA MÊME.

Motiers, le 5 octobre 1762.

J'ai reçu dans leur temps, madame, la lettre que vous m'avez envoyée par M. du Terreaux et l'épître qui y étoit jointe. J'ai oublié de vous en remercier; j'ai eu grand tort; mais enfin je ne saurois faire que je ne l'aie pas oublié. Au reste, je ne sais point louer les louanges qu'on me donne, ni critiquer les vers que l'on fait pour moi; et comme

1. *Émile*, liv. V (des Voyages).

je n'aime pas qu'on me fasse plus de bien que je n'en demande, je n'aime pas non plus à remercier. Je suis excédé de lettres, de mémoires, de vers, de louanges, de critiques, de dissertations; tout veut des réponses; il me faudroit dix mains et dix secrétaires; je n'y puis plus tenir. Ainsi, madame, puisque, comme que je m'y prenne, vous avez l'obstination d'exiger toujours une prompte réponse, et l'art de la rendre toujours nécessaire, je vous demande en grâce de finir notre commerce, comme je vous demanderois de le cultiver dans un autre temps.

CCCXCVII. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Motiers-Travers, le 7 octobre 1762.

J'espère, madame, avoir gardé, sur les obligeantes offres de Mme de La M. (La Mare), le secret que vous me recommandez dans votre lettre du 10 septembre. Cependant, comme je n'ai pas un *souvenir exact de* ce que j'ai pu écrire, je pourrois y avoir manqué par inadvertance, ayant d'abord cru que ce secret exigé n'étoit que la délicatesse d'un cœur noble qui ne veut point publier ses bienfaits. Il faut de plus vous dire qu'avant l'arrivée de votre pénultième lettre j'en avois reçu une de Mme la M. de L. (la maréchale de Luxembourg), dans laquelle, après m'avoir parlé de vos propositions pour l'Angleterre, elle ajoute que vous m'en avez fait d'autres, qu'elle aimeroit bien mieux que j'acceptasse. Or, n'ayant point encore reçu la lettre où vous me parlez de l'offre de M. le P. de C. (le prince de Conti), pouvois-je croire autre chose, sinon que l'offre de Mme de La M. (La Mare) étoit connue et approuvée de Mme de Luxembourg? J'étois dans cette idée quand je lui répondis. Cependant je suis persuadé que je ne lui en parlai *point*; mais je ne me souviens pas assez de ma lettre pour en être sûr.

Voici la lettre que vous m'ordonnez de vous renvoyer. Milord Maréchal, qui m'honore de ses bontés, pense comme vous sur le voyage d'Angleterre, que vous me proposez. Je ne sais même s'il n'a pas aussi écrit à M. Hume sur mon compte. Je me rends donc; et si, après le voyage que vous vous proposez de faire dans cette île le printemps prochain, vous persistez à croire qu'il me convienne d'y aller, j'irai, sous vos auspices, y chercher la paix, que je ne puis trouver nulle part. Il n'y a que mon état qui puisse nuire à ce projet. Les hivers ici sont si rudes, et les approches de celui-ci me sont déjà si contraires, que c'est une espèce de folie d'étendre mes vues au delà. Nous parlerons de tout cela dans le temps; mais, en attendant, je ne puis vous cacher que je suis très-déterminé à ne point passer par la France. Il faut qu'un étranger soit fou pour mettre le pied dans un pays où l'on ne connoît d'autre justice que la force, et où l'on ne sait pas même ce que c'est que le droit des gens.

Vous aurez su, madame, que le roi de Prusse a fait sur mon compte une réponse très-obligeante à milord Maréchal. On a fait courir dans le public un extrait de cette lettre qui m'est honorable aussi, mais qui n'est pas vrai; car milord ne l'a montrée à personne, pas même à moi. Il m'a dit seulement que le roi se feroit un plaisir de me faire bâtir un

ermitage à ma fantaisie, et que j'en pourrois choisir moi-même l'emplacement. Je vous avoue qu'une offre si bien assortie à mon goût m'a changé le cœur. Je ne sais point résister aux caresses, et je suis bien heureux que jamais ministre ne m'ait voulu tenter par là. J'ai répondu à milord que j'étois touché des bontés du roi, mais qu'il me seroit impossible de dormir dans une maison bâtie pour moi d'une main royale; et il n'en a plus été question. Madame, j'ai trop mal pensé et parlé du roi de Prusse pour recevoir jamais ses bienfaits; mais je l'aimerai toute ma vie.

Il faut que je vous supplie, madame, de vouloir bien vous faire informer de M. Duclos. Je crains qu'il ne soit malade. Il m'a écrit avec intérêt. Je lui ai répondu. Il m'a récrit, en me demandant qui étoient mes ennemis et quels, et d'autres détails sur ma situation. Je l'ai satisfait pleinement dans une seconde réponse, dans laquelle je lui ai développé toutes les menées du poëte, du jongleur, et de leurs amis. Dans la même lettre, je lui demande, à mon tour, des nouvelles de ce qui se passe à Paris par rapport à moi, selon l'offre qu'il m'en avoit faite lui-même. Il y a de cela plus de six semaines, et je n'entends plus parler de lui. M. Duclos n'est certainement ni un faux ami ni un négligent : il faut absolument qu'il soit malade. Je vous supplie de vouloir bien me tirer de peine sur son compte. Je n'ai point encore écrit au chevalier de Lorenzy, et j'ai grand tort, car je n'ai pas cessé un moment de compter sur toute son amitié, quoique je le sache très-lié avec des gens qui ne m'aiment pas, mais qui feignent de m'aimer avec ceux qui m'aiment, et qui ne manqueront pas d'avoir cette feinte avec lui.

Puisque vous daignez vous ressouvenir de Mlle Le Vasseur, permettez, madame, qu'elle vous témoigne sa reconnoissance, et qu'elle vous assure de son profond respect. Le froid augmente ici de jour en jour, et le pays est tout couvert de neige.

Si vous aviez la bonté, madame, de m'écrire directement, vos lettres me parviendroient beaucoup plus tôt; car il faut qu'elles passent ici pour aller à Neuchâtel.

CCCXCVIII. — A M. Moultou.

Motiers-Travers, le 8 octobre 1762.

J'ai eu le plaisir, cher Moultou, d'avoir ici durant huit jours l'ami Roustan et ses deux amis; et tout ce qu'ils m'ont dit de votre amitié pour moi m'a plus touché que surpris. Ils ne m'ont pas beaucoup parlé des jongleurs, et tant mieux : c'est grand dommage de perdre, à parler des malveillans, un temps consacré à l'amitié. Roustan m'a dit que vous n'aviez pas encore pu travailler beaucoup à votre ouvrage, mais que vous profiteriez du loisir de la campagne pour vous y mettre tout de bon. Ne vous pressez point, cher ami; travaillez à loisir, mais réfléchissez beaucoup; car vous avez fait une entreprise aussi difficile que grande et honorable. Je persiste à croire qu'en l'exécutant comme je pense, et comme vous le pouvez faire, vous êtes un homme immor-

talisé et perdu. Pensez-y bien, vous y êtes à temps encore. Mais si vous persévérez dans votre projet, gardez mieux votre secret que vous n'avez fait. Il n'est plus temps de cacher absolument ce qui a transpiré, mais parlez-en avec négligence comme d'une entreprise de longue haleine et qui n'est pas prête à mettre à fin, ni près de là, et cependant allez votre train. Tout cela se peut faire sans altérer la vérité; et il n'est pas toujours défendu de la taire quand c'est pour la mieux honorer.

M. Vernet m'a enfin répondu, et je suis tombé des nues à la lecture de sa lettre. Il ne me demande qu'une rétractation authentique, aussi publique, prétend-il, que l'a été la doctrine qu'il veut que je rétracte. Nous sommes loin de compte assurément. Mon Dieu! que les ministres se conduisent étourdiment dans cette affaire! Le décret du parlement de Paris leur a fait à tous tourner la tête. Ils avoient si beau jeu pour pousser toujours les prêtres en avant et se tirer de côté! mais ils veulent absolument faire cause commune avec eux. Qu'ils fassent donc, ils me mettront fort à mon aise : *Tros Rutulusve fuat*, j'aurai moins à discerner où portent mes coups; et je vous réponds que, tout rogues qu'ils sont, je suis fort trompé s'ils ne les sentent. Quand on veut s'ériger en juge du christianisme, il faut le connoître mieux que ne font ces messieurs; et je suis étonné qu'on ne se soit pas encore avisé de leur apprendre que leur tribunal n'est pas si suprême qu'un chrétien n'en puisse appeler. Il me semble que je vois J. J. Rousseau élevant une statue à son pasteur Montmollin sur la tête des autres ministres, et le vertueux Moultou couronnant cette statue de ses propres lauriers. Toutefois je n'ai point encore pris la plume; je veux même voir un peu mieux la suite de tout ceci avant de la prendre. Peut-être l'effet de cet écrit m'en dispensera-t-il. Si la chaleur que l'indignation commence à me rendre s'exhale sur le papier, je ne laisserai du moins rien paroître avant que d'en conférer avec vous.

J'avois encore je ne sais combien de choses à vous dire; mais voilà mes chers hôtes prêts à partir : ils ont une longue traite à faire, ils vont à pied, il ne faut pas les retenir. Adieu, je vous embrasse tendrement.

CCCXCIX. — Au même.

Motiers-Travers, le 21 octobre 1762.

J'ai eu l'ami Deluc[1], comme vous me l'aviez annoncé. Il m'est arrivé malade; je l'ai soigné de mon mieux, et il est reparti bien rétabli. C'est un excellent ami, un homme plein de sens, de droiture et de vertu; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime, et même du respect pour lui, mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout à fait si assommant qu'à Genève : en revanche, il m'a laissé ses deux livres; j'ai même eu la foiblesse de promettre de les lire, et, de plus, j'ai com-

1. François Deluc, mort en 1780, est le père des deux géologues de ce nom. (Éd.)

mencé. Bon Dieu! quelle tâche! moi qui ne dors point, j'ai de l'opium au moins pour deux ans. Il voudroit bien me rapprocher de vos messieurs, et moi aussi je le voudrois de tout mon cœur : mais je vois clairement que ces gens-là, malintentionnés comme ils sont, voudront me remettre sous la férule, et, s'ils n'ont pas tout à fait le front de demander des rétractations, de peur que je ne les envoie promener, ils voudront des éclaircissemens qui cassent les vitres, et qu'assurément je ne donnerai qu'autant que je le pourrai dans mes principes; car très-certainement ils ne me feront point dire ce que je ne pense pas. D'ailleurs n'est-il pas plaisant que ce soit à moi de faire les frais de la réparation des affronts que j'ai reçus? On commence par brûler le livre, et l'on demande des éclaircissemens après. En un mot, ces messieurs, que je croyois raisonnables, sont cafards comme les autres, et, comme eux, soutiennent par la force une doctrine qu'ils ne croient pas. Je prévois que tôt ou tard il faudra rompre : ce n'est pas la peine de renouer. Quand je vous verrai, nous causerons à fond de tout cela.

Vous avez très-bien vu l'état de la question sur le dernier chapitre du *Contrat social*, et la critique de Roustan porte à faux à cet égard; mais comme cela n'empêche pas d'ailleurs que son ouvrage ne soit bon, je n'ai pas dû l'engager à jeter au feu un écrit dans lequel il me réfute; et c'est pourtant ce qu'il auroit dû faire si je lui avois fait voir combien il s'est trompé. Je trouve dans cet écrit un zèle pour la liberté qui me le fait aimer. Si les coups portés aux tyrans doivent passer par ma poitrine, qu'on la perce sans scrupule, je la livrerai volontiers.

Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de l'aimable dame qui daigne s'intéresser pour moi. Pour les lacets, l'usage en est consacré, et je n'en suis plus le maître. Il faut, pour en obtenir un, qu'elle ait la bonté de redevenir fille, de se remarier de nouveau, et de s'engager à nourrir de son lait son premier enfant. Pour vous, vous avez des filles : je déposerai dans vos mains ceux qui leur sont destinés. Adieu, cher ami.

CCCC. — A M. DE MALESHERBES.

Motiers-Travers, le 26 octobre 1762.

Permettez, monsieur, qu'un homme tant de fois honoré de vos grâces, mais qui ne vous en demanda jamais que de justes et d'honnêtes, vous en demande encore une aujourd'hui. L'hiver dernier, je vous écrivis quatre lettres consécutives sur mon caractère et l'histoire de mon âme, dont j'espérois que le calme ne finiroit plus; je souhaiterois extrêmement d'avoir une copie de ces quatre lettres, et je crois que le sentiment qui les a dictées mérite cette complaisance de votre part. Je prends donc la liberté de vous demander cette copie; ou si vous aimez mieux m'envoyer les originaux, je ne prendrai que le temps de les transcrire, et vous les renverrai, si vous le désirez, dans peu de jours. Je serai, monsieur, d'autant plus sensible à cette grâce, qu'elle m'apprendra que mes malheurs n'ont point altéré votre estime

et vos bontés pour moi, et que vous ne jugez point les hommes sur leur destinée.

Recevez, monsieur, les assurances de mon profond respect.

Mon adresse est à Motiers-Travers, comté de Neuchâtel, par Pontarlier; et les lettres qui ne sont pas contre-signées doivent être affranchies jusqu'à Pontarlier

CCCCI. — A M. MOUCHON, MINISTRE DU SAINT ÉVANGILE, *à Genève.*

A Motiers, le 29 octobre 1762.

Bien obligé, très-cher cousin, de votre bonne visite, de votre bon envoi, de votre bonne lettre, et surtout de votre *bonne amitié, qui* donne du prix à tout le reste. Je vous assure que, si vous avez emporté d'ici quelque souvenir agréable, vous y avez laissé bien des consolations. Vous me faites bénir les malheurs qui m'ont attiré de tels amis. Et quel cas ne dois-je pas faire d'un attachement formé par l'épreuve qui en brise tant d'autres? Vous me devez maintenant tous les sentimens que vous m'avez inspirés, et vous ne pourrez, sans ingratitude, oublier de votre vie que les deux larmes que vous avez versées à notre premier abord sont tombées dans mon cœur.

C'est un petit mal que la qualité de citoyen ne soit pas énoncée dans le baptistaire; j'ai toujours été plus jaloux des devoirs que des droits de ce titre honorable. Je me suis toujours fait un devoir de peu exiger des hommes : en échange du bien que j'ai tâché de leur *faire, je* ne leur ai demandé que de ne me point faire de mal. Vous voyez comment je l'ai obtenu. Mais n'importe, ils auront beau faire, je serai libre partout, malgré eux.

Si je vous ai tenu quelques mauvais propos au sujet de l'atlas, ce dont je ne me souviens point, j'ai eu tort, et je vous prie de l'oublier. Il est bon qu'une amitié aussi généreuse que la vôtre commence par avoir quelque chose à pardonner. Je n'approuve pas, de mon côté, que vous en ayez payé le port. Je vous prie d'en ajouter le déboursé à celui du baptistaire et au prix de l'atlas, qu'un ami sera chargé de vous rembourser.

Mille choses, je vous supplie, à l'honnête anonyme dont je vous ai montré la lettre; vous savez combien elle m'a touché; vous n'avez là-dessus à lui dire que ce que vous avez vu vous-même.

Adieu, cher cousin, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

Je dois une lettre au bon et aimable Beauchâteau, mais je ne sais comment lui écrire, n'ayant pas son adresse.

CCCCII. — A MADAME LA COMTESSE DE BOUFFLERS.

Le 30 octobre 1762.

En m'annonçant, madame, dans votre lettre du 22 septembre (c'est je crois, le 22 octobre), un changement avantageux dans mon sort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me persécutent

s'étoient lassés de leurs méchancetés, que le parlement de Paris avoit levé son inique décret, que le magistrat de Genève avoit reconnu son tort, et que le public me rendoit enfin justice. Mais loin de là, je vois, par votre lettre même, qu'on m'intente encore de nouvelles accusations : le changement de sort que vous m'annoncez se réduit à des offres de subsistances dont je n'ai pas besoin quant à présent; et comme j'ai toujours compté pour rien, même en santé, un avenir aussi incertain que la vie humaine, c'est pour moi, je vous jure, la chose la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup, cependant, que je sois insensible aux bontés du roi de Prusse; au contraire, elles augmentent un sentiment très-doux, savoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand prince. Quant à l'usage que j'en dois faire, rien ne presse pour me résoudre, et j'ai du temps pour y penser.

A l'égard des offres de M. Stanlay, comme elles sont toutes pour votre compte, madame, c'est à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque chose, et qui me surprend à tel point, surtout après les entretiens que nous avons eus sur cette matière, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir si elle étoit bien de votre main. Je ne sais ce que vous devez désapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon pasteur dans une occasion nécessaire. A vous entendre avec votre ange, on diroit qu'il s'agissoit d'embrasser une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agissoit que de rester comme auparavant dans la communion de mes pères et de mon pays, dont on cherchoit à m'exclure : il ne falloit point pour cela d'autre ange que le vicaire savoyard. S'il consacroit en simplicité de conscience dans un culte plein de mystères inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rousseau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque la raison; et je vois encore moins pourquoi, après avoir jusqu'ici professé ma religion chez les catholiques sans que personne m'en fît un crime, on s'avise tout d'un coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays protestant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre? Ah! pourquoi? Le voici. M. de Voltaire, me voyant opprimé par le parlement de Paris, avec la générosité naturelle à lui et à son parti, saisit ce moment de me faire opprimer de même à Genève, et d'opposer une barrière insurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus sûrs moyens qu'il employa pour cela fut de me faire regarder comme déserteur de ma religion : car là-dessus nos lois sont formelles, et tout citoyen ou bourgeois qui ne professe pas la religion qu'elles autorisent perd par là même son droit de cité. Il travailla donc de toutes ses forces à soulever les ministres : il ne réussit pas avec ceux de Genève, qui le connoissent; mais il ameuta tellement ceux du pays de Vaud, que, malgré la protection et l'amitié de M. le bailli d'Yverdun et de plusieurs magistrats, il fallut sortir du canton de Berne. On tenta de faire la même chose en ce pays; le magistrat municipal de Neuchâtel défendit

mon livre; la classe des ministres le déféra; le conseil d'État alloit le défendre dans tout l'État, et peut-être procéder contre ma personne : mais les ordres de milord Maréchal et la protection déclarée du roi l'arrêtèrent tout court; il fallut me laisser tranquille. Cependant le temps de la communion approchoit; et cette époque alloit décider si j'étois séparé de l'Église protestante ou si je ne l'étois pas. Dans cette circonstance, ne voulant pas m'exposer à un affront public, ni non plus constater tacitement, en ne me présentant pas, la désertion qu'on me reprochoit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin, pasteur de la paroisse, une lettre qu'il a fait courir, mais dont les voltairiens ont pris soin de falsifier beaucoup de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produisit : je la regardois comme une protestation nécessaire, et qui auroit son usage en *temps et lieu*. Quelle fut ma surprise et ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin me déclarer que non-seulement il approuvoit que j'approchasse de la sainte table, mais qu'il m'en prioit, et qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le consistoire, pour l'édification de sa paroisse, dont j'avois l'approbation et l'estime! Nous eûmes ensuite quelques conférences, dans lesquelles je lui développai franchement mes sentimens tels à peu près qu'ils sont exposés dans la Profession de foi du vicaire, appuyant avec vérité sur mon attachement constant à l'Évangile et au christianisme, et ne lui déguisant pas non plus mes difficultés et mes doutes. Lui, de son côté, connoissant assez mes sentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter ou le compromettre; il ne prononça pas même le mot de rétractation, n'insista sur aucune explication, et nous nous séparâmes contens l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la consolation d'être reconnu membre de son Église. Il faut être opprimé, malade, et croire en Dieu, pour sentir combien il est doux de vivre parmi ses frères.

M. de Montmollin, ayant à justifier sa conduite devant ses confrères, fit courir ma lettre. Elle a fait à Genève un effet qui a mis les voltairiens au désespoir, et qui a redoublé leur rage. Des foules de Génevois sont accourus à Motiers, m'embrassant avec des larmes de joie, et appelant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur et leur père. Il est même sûr que cette affaire auroit des suites, pour peu que je fusse d'humeur à m'y prêter. Cependant il est vrai que bien des ministres sont mécontens. Voilà, pour ainsi dire, la Profession de foi du vicaire approuvée en tous ses points par un de leurs confrères : ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire, d'autres écrivent en effet; tous veulent absolument des rétractations et des explications qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à présent, madame, à votre avis? Irai-je laisser mon digne pasteur dans les lacs où il s'est mis pour l'amour de moi? l'abandonnerai-je à la censure de ses confrères? autoriserai-je cette censure par ma conduite et par mes écrits? et, démentant la démarche que j'ai faite, lui laisserai-je toute la honte et tout le repentir de s'y être prêté? Non, non, madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra, mais je ne serai ni un per-

fide ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes pères, à cette religion si raisonnable, si pure, si conforme à la simplicité de l'Évangile, où je suis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, et que j'ai depuis toujours hautement professée. Je n'y renoncerai point au moment où elle fait toute la consolation de ma vie, et où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu que j'y demeure sincèrement attaché. Je n'en conserverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me sont, aux dépens de la vérité ou de ce que je prends pour elle; et l'on pourroit m'excommunier et me décréter bien des fois avant de me faire dire ce que je ne pense pas. Du reste, je me consolerai d'une imputation d'hypocrisie sans vraisemblance et sans preuves. Un auteur qu'on bannit, qu'on décrète, qu'on brûle, pour avoir dit hardiment ses sentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas se dédire; un citoyen chérissant sa patrie, qui aime mieux renoncer à son pays qu'à sa franchise, et s'expatrier que se démentir, est un hypocrite d'une espèce assez nouvelle. Je ne connois, dans cet état, qu'un moyen de prouver qu'on n'est pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire ne me conviendra jamais, quoi qu'il arrive : c'est d'être un impie ouvertement. De grâce, expliquez-moi donc, madame, ce que vous voulez dire avec votre ange, et ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, madame, qu'il falloit que j'attendisse d'autres circonstances pour professer ma religion; vous avez voulu dire pour continuer de la professer. Je n'ai peut-être que trop attendu, par une fierté dont je ne saurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche tant que les ministres m'ont persécuté; mais quand une fois j'ai été sous la protection du roi, et qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me suis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un ouvrier de ce pays-ci qui est à son service. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que sur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainsi, le tout peut n'être pas absolument exact, mais les traits principaux sont fidèles; car ils ont frappé M. de Montmollin; il les a retenus, et vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez pour me taxer d'hypocrisie.

Conversation de M. de Voltaire avec un de ses ouvriers du comté de Neuchâtel.

M. DE VOLTAIRE. — Est-il vrai que vous êtes du comté de Neuchâtel?

L'OUVRIER. — Oui, monsieur.

M. DE VOLTAIRE. — Êtes-vous de Neuchâtel même ?

L'OUVRIER. — Non, monsieur; je suis du village de Butte, dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE. — Butte ! cela est-il loin de Motiers?

L'OUVRIER. — A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE. — Vous avez dans votre pays un certain personnage de celui-ci qui a bien fait des siennes.

L'OUVRIER. — Qui donc, monsieur?

M. DE VOLTAIRE. — Un certain Jean-Jacques Rousseau. Le connoissez-vous?

L'OUVRIER. — Oui, monsieur, je l'ai vu un jour à Butte, dans le carrosse de M. de Montmollin, qui se promenoit avec lui.

M. DE VOLTAIRE. — Comment! ce pied-plat va en carrosse! le voilà donc bien fier?

L'OUVRIER. — Oh! monsieur, il se promène aussi à pied. Il court comme un chat maigre, et grimpe sur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE. — Il pourroit bien grimper quelque jour sur une échelle. Il eût été pendu à Paris s'il ne se fût sauvé; et il le sera ici s'il y vient.

L'OUVRIER. — Pendu, monsieur! Il a l'air d'un si bon homme! eh mon Dieu! qu'a-t-il donc fait?

M. DE VOLTAIRE. — Il a fait des livres abominables. C'est un impie, un athée.

L'OUVRIER. — Vous me surprenez, il va tous les dimanches à l'église.

M. DE VOLTAIRE. — Ah! l'hypocrite! Et que dit-on de lui dans le pays? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir?

L'OUVRIER. — Tout le monde, monsieur; tout le monde l'aime. Il est recherché partout, et on dit que milord lui fait aussi des caresses.

M. DE VOLTAIRE. — C'est que milord ne le connoît pas, ni vous non plus. Attendez seulement deux ou trois mois, et vous connoîtrez l'homme. Les gens de Montmorency, où il demeuroit, ont fait des feux de joie quand il s'est sauvé pour n'être pas pendu. C'est un homme sans foi, sans honneur, sans religion.

L'OUVRIER. — Sans religion, monsieur! mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE. — Qui? moi, grand Dieu! et qui est-ce qui dit cela?

L'OUVRIER. — Tout le monde, monsieur.

M. DE VOLTAIRE. — Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les jésuites, moi qui ai parlé de Dieu mieux que tous les théologiens!

L'OUVRIER. — Mais, monsieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE. — On ment. Qu'on m'en montre un seul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le sien, etc.

CCCCIII. — AU ROI DE PRUSSE.

Du 30 octobre 1762.

Sire,

Vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur, et je porte un cœur fait pour la reconnoissance : je viens m'acquitter avec vous si je puis.

Vous voulez me donner du pain; n'y a-t-il aucun de vos sujets qui en manque? Otez de devant mes yeux cette épée qui m'éblouit et me

blesse; elle n'a que trop fait son devoir, et le sceptre est abandonné. La carrière est grande pour les rois de votre étoffe, et vous êtes encore loin du terme : cependant le temps presse, et il ne vous reste pas un moment à perdre pour aller au bout.

Puissé-je voir Frédéric le juste et le redouté couvrir ses États d'un peuple nombreux dont il soit le père ! et J. J. Rousseau, l'ennemi des rois, ira mourir au pied de son trône [1].

CCCCIV. — A MILORD MARÉCHAL,

en lui envoyant la lettre précédente.

A Motiers, le 1er novembre 1762.

Je sens bien, milord, le prix de votre lettre à Mme de Boufflers; mais elle ne m'apprend rien de nouveau, et vos soins généreux ne peuvent désormais pas plus me surprendre qu'ajouter à mes sentimens. Je crois n'avoir pas besoin de vous dire combien je suis touché des bontés du roi : mais, pour mieux faire sentir l'effet de vos bontés et des siennes, je dois vous avouer que je ne l'aimois point auparavant, ou plutôt on m'avoit trompé; j'en haïssois un autre sous son nom. Vous m'avez fait un cœur tout nouveau, mais un cœur à l'épreuve, qui ne changera pas plus pour lui que pour vous.

J'ai de quoi vivre deux ou trois ans, et jamais je n'ai poussé si loin la prévoyance : mais fussé-je prêt à mourir de faim, j'aimerois mieux, dans l'état actuel de ce bon prince, et ne lui étant bon à rien, aller brouter l'herbe et ronger des racines que d'accepter de lui un morceau de pain. Que ne puis-je bien plutôt, à l'insu de lui-même et de tout le monde, aller jeter la pite dans un trésor qui lui est nécessaire, et dont il sait si bien user ! je n'aurois rien fait de ma vie avec plus de plaisir. Laissons-lui faire une paix glorieuse, rétablir ses finances, et revivifier ses États épuisés; alors, si je vis encore et qu'il conserve pour moi les mêmes bontés, vous verrez si je crains ses bienfaits.

Voici, milord, une lettre que je vous prie de lui envoyer. Je sais quelle est sa confiance en vous, et j'espère que vous ne doutez pas de la mienne, mais ce qui est convenable marche avant tout : la lettre ne doit être vue que du roi seul, à moins qu'il ne le permette.

J'envoie à Votre Excellence un paquet dont je la supplie d'agréer le contenu; ce sont des fruits de mon jardin. Ils ne sont pas si doux que les vôtres : aussi n'ont-ils été arrosés que de larmes.

Milord, il n'y a pas de jour que mon cœur ne s'épanouisse en songeant à notre château en Espagne. Ah ! que ne peut-il faire le qua-

1. Voilà le texte de cette lettre, tel qu'il existe dans l'édition de Genève (1782, troisième vol. du supplément). Après ces mots : « Pas un moment à perdre pour aller au bout, » on trouve cette note des éditeurs :

« Dans le brouillon de cette lettre, il y avoit, à la place de cette phrase : « Sondez bien votre cœur, ô Frédéric! vous convient-il de mourir sans « avoir été le plus grand des hommes? » Et à la fin de la lettre, cette autre phrase : « Voilà, sire, ce que j'avois à vous dire; il est donné à peu de rois « de l'entendre, et il n'est donné à aucun de l'entendre deux fois. » (ÉD.)

trième avec nous, ce digne homme que le ciel a condamné à payer si cher la gloire, et à ne connoître jamais le bonheur de la vie ! Recevez tout mon respect.

CCCCV. — A M. DE MALESHERBES.

Motiers, 11 novembre 1762.

Je serois, monsieur, bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable, et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail, je n'ai jamais pensé, malgré le plaisir que celui-là pouvoit me faire, à vous offrir gratuitement l'emploi de mon temps. Je vous avoue même que j'aurois fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie d'une occupation plus de mon goût, et meilleure à ma santé, en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris, et où, selon moi, ce troisième règne, qu'on y compte pour rien, n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auroient été plus lucratifs, et m'auroient mieux dédommagé des menus frais qu'exigent quelquefois des courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les François, en général, ont de si fausses idées de la botanique, et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre : ainsi je renonce à cette ressource. Pour vous, monsieur, qui joignez aux connoissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusemens. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai sans aucune difficulté le payement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose; c'étoient des plantes qui vous appartenoient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées n'a point été ramassé pour vous; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avois rassemblé pour moi-même; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble, monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le payement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie, et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, monsieur, ses herborisations qui lui sont propres; savoir, les *mousses* et les *lichens*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le temps vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, monsieur, étant telles que vous me les marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est s'être pro-

curé bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talens; mais quand, après avoir offert à son pays le tribut de son zèle, on le voit inutile, il est bien permis alors de vivre pour soi-même, et de se contenter d'être heureux.

CCCCVI. — A MILORD MARÉCHAL.

Novembre 1762.

Non, milord, je ne suis ni en santé ni content; mais, quand je reçois de vous quelque marque de bonté et de souvenir, je m'attendris, j'oublie mes peines : au surplus, j'ai le cœur abattu, et je tire bien moins de courage de ma philosophie que de votre vin d'Espagne.

Mme la comtesse de Boufflers demeure rue Notre-Dame-de-Nazareth, proche le Temple; mais je ne comprends pas comment vous n'avez pas son adresse, puisqu'elle me marque que vous lui avez encore écrit pour l'engager à me faire accepter les offres du roi. De grâce, milord, ne vous servez plus de médiateur avec moi, et daignez être bien persuadé, je vous supplie, que ce que vous n'obtiendrez pas directement ne sera obtenu par nul autre. Mme de Boufflers semble oublier, dans cette occasion, le respect qu'on doit aux malheureux. Je lui réponds plus durement que je ne devrois, peut-être, et je crains que cette affaire ne me brouille avec elle, si même cela n'est déjà fait.

Je ne sais, milord, si vous songez encore à notre château en Espagne; mais je sens que cette idée, si elle ne s'exécute pas, fera le malheur de ma vie. Tout me déplaît, tout me gêne, tout m'importune : je n'ai plus de confiance et de liberté qu'avec vous, et, séparé par d'insurmontables obstacles du peu d'amis qui me restent, je ne puis vivre en paix que loin de toute autre société. C'est, j'espère, un avantage que j'aurai dans votre terre, n'étant connu là-bas de personne, et ne sachant pas la langue du pays. Mais je crains que le désir d'y venir vous-même n'ait été plutôt une fantaisie qu'un vrai projet; et je suis mortifié aussi que vous n'ayez aucune réponse de M. Hume. Quoi qu'il en soit, si je ne puis vivre avec vous, je veux vivre seul. Mais il y a bien loin d'ici en Écosse, et je suis bien peu en état d'entreprendre un si long trajet. Pour Colombier, il n'y faut pas penser; j'aimerois autant habiter une ville : c'est assez d'y faire de temps en temps des voyages, lorsque je saurai ne vous pas importuner.

J'attends pourtant avec impatience le retour de la belle saison pour vous y aller voir, et décider avec vous quel parti je dois prendre, si j'ai encore longtemps à traîner mes chagrins et mes maux : car cela commence à devenir long, et, n'ayant rien prévu de ce qui m'arrive, j'ai peine à savoir comment je dois m'en tirer. J'ai demandé à M. de Malesherbes la copie de quatre lettres que je lui écrivis l'hiver dernier, croyant avoir peu de temps encore à vivre, et n'imaginant pas que j'aurois tant à souffrir. Ces lettres contiennent la peinture exacte de mon caractère, et la clef de toute ma conduite, autant que j'ai pu lire dans mon propre cœur. L'intérêt que vous daignez prendre à moi me

fait croire que vous ne serez pas fâché de les lire, et je les prendrai en allant à Colombier.

On m'écrit de Pétersbourg que l'impératrice fait proposer à M. d'Alembert d'aller élever son fils. J'ai répondu là-dessus que M. d'Alembert avoit de la philosophie, du savoir, et beaucoup d'esprit, mais que s'il élevoit ce petit garçon, il n'en feroit ni un conquérant ni un sage, qu'il en feroit un arlequin.

Je vous demande pardon, milord, de mon ton familier, je n'en saurois prendre un autre quand mon cœur s'épanche; et, quand un homme a de l'étoffe en lui-même, je ne regarde plus à ses habits. Je n'adopte nulle formule, n'y voyant aucun terme fixe pour s'arrêter sans être faux; j'en pourrois cependant adopter une auprès de vous, milord, sans courir ce risque : ce seroit celle du bon Ibrahim[1].

CCCCVII. — A M. Moultou.

Ce 13 novembre 1762.

Vous ne saurez jamais ce que votre silence m'a fait souffrir; mais votre lettre m'a rendu la vie, et l'assurance que vous me donnez me tranquillise pour le reste de mes jours. Ainsi écrivez désormais à votre aise; votre silence ne m'alarmera plus. Mais, cher ami, pardonnez les inquiétudes d'un pauvre solitaire qui ne sait rien de ce qui se passe, dont tant de cruels souvenirs attristent l'imagination, qui ne connoît dans la vie d'autre bonheur que l'amitié, et qui n'aima jamais personne autant que vous. « Felix se nescit amari, » dit le poëte; mais moi je dis : « Felix nescit amare. » Des deux côtés, les circonstances qui ont serré notre attachement l'ont mis à l'épreuve, et *lui ont donné* la solidité d'une amitié de vingt ans.

Je ne dirai pas un mot à M. de Montmollin pour la communication de la lettre dont vous me parlez; il fera ce qu'il jugera convenable pour son avantage : pour moi, je ne veux pas faire un pas ni dire un mot de plus dans toute cette affaire, et je laisserai vos gens se démener comme ils voudront, sans m'en mêler, ni répondre à leurs chicanes. Ils prétendent me traiter comme un enfant, à qui l'on commence par donner le fouet, et puis on lui fait demander pardon. Ce n'est pas tout à fait mon avis. Ce n'est pas moi qui veux donner des éclaircissemens; c'est le bonhomme Deluc qui veut que j'en donne, et je suis très-fâché de ne pouvoir en cela lui complaire; car il m'a tout à fait gagné le cœur ce voyage, et j'ai été bien plus content de lui que je n'espérois. Puisqu'on n'a pas été content de ma lettre, on ne le seroit pas non plus de mes éclaircissemens. Quoi qu'on fasse, je n'en veux pas dire plus qu'il n'y en a; et, quand on me presseroit sur le reste, je craindrois que M. de Montmollin ne fût compromis : ainsi je ne dirai plus rien; c'est un parti pris.

Je trouve, en revenant sur tout ceci, que nous avons donné trop

1. Ibrahim, esclave turc de milord Maréchal, finissoit les lettres qu'il lui adressoit par cette formule : « Je suis plus votre ami que jamais. Ibrahim. » (Éd.)

d'importance à cette affaire : c'est un jeu de sots enfans dont on se fâche pour un moment, mais dont on ne fait que rire sitôt qu'on est de sang-froid. Je veux, pour m'égayer, battre ces gens-là par leurs propres armes; puisqu'ils aiment tant à chicaner, nous chicanerons, et je ferai en sorte que, voulant toujours attaquer, ils seront forcés de se tenir sur la défensive. Il est impossible de cette manière que je me compromette, parce que je ne défendrai point mon ouvrage, je ne ferai qu'éplucher les leurs; et il est impossible qu'ils ne me donnent point toutes les prises imaginables pour me moquer d'eux : car mes objections étant insolubles, ils ne les résoudront jamais sans dire force bêtises, dont je me réjouis d'avance de tirer parti. Gardez-vous bien d'empêcher l'ouvrage de M. Vernes de paroître. Si je le prends en gaieté, comme je l'espère, il me fera faire un peu de bon sang, dont j'ai grand besoin.

Vous voyez que ce projet ne rend point votre travail inutile; tant s'en faut. La besogne entre nous sera très-bien partagée; vous aurez défendu l'honneur de votre ami, et moi j'aurai désarmé mes censeurs. Vous ferez mon apologie, et moi la critique de ceux qui m'auront attaqué. Vous aurez paré les coups qu'on me porte, et moi j'en aurai porté quelques-uns. Il faut que je sois devenu tout d'un coup fort malin, car je vous jure que les mains me démangent; le genre polémique n'est que trop de mon goût : j'y avois renoncé pourtant. Que n'ai-je seulement un peu de santé! Ceux qui me forcent à le reprendre ne s'en trouveroient pas longtemps aussi bien qu'ils l'ont espéré.

Je ne me remets point l'écriture des deux lignes qui terminent votre lettre : mais si l'on croit que la lettre de M. de Montmollin à M. Sarazin nous soit bonne à quelque chose, il faut la lui demander à lui-même; car je ne veux pas faire cette démarche-là. Adieu, cher Moultou.

Je vous prie de rembourser à M. Mouchon le prix d'un atlas qu'il m'a envoyé, le port dudit atlas qu'il a affranchi, et les frais de mon extrait baptistaire, qu'il a pris la peine de m'envoyer aussi. Je vous dois déjà quelques ports de lettres; ayez la bonté de tenir une note de tout cela jusqu'au printemps.

J'oubliois de vous marquer que le roi de Prusse m'a fait faire, par milord Maréchal, des offres très-obligeantes, et d'une manière dont je suis pénétré.

CCCCVIII. — Au même.

Motiers-Travers, le 15 novembre 1762.

Je reçois à l'instant, cher ami, une lettre de M. Deluc, que je viens d'envoyer à M. de Montmollin, sans le solliciter de rien, mais le priant seulement de me faire dire ce qu'il a résolu de faire quant à la copie qu'on lui demande, afin que je m'arrange aussi de mon côté en conséquence de ce qu'il aura fait. S'il prend le parti d'envoyer cette copie, moi, de mon côté, je lui écrirai en peu de lignes la lettre d'éclaircissement que M. Deluc souhaite, laquelle pourtant ne dira rien de plus que la précédente, parce qu'il n'est pas possible de dire plus. S'il ne

veut pas envoyer cette copie, moi, de mon côté, je ne dirai plus rien; j'en resterai là, et continuerai de vivre en bon chrétien réformé, comme j'ai fait jusqu'ici de tout mon pouvoir.

Le moment critique approche où je saurai si Genève m'est encore quelque chose. Si les Génevois se conduisent comme ils le doivent, je me reconnoîtrai toujours leur concitoyen, et les aimerai comme ci-devant. S'ils me manquent dans cette occasion, s'ils oublient quels affronts et quelles insultes ils ont à réparer envers moi, je ne cesserai point de les aimer; mais, du reste, mon parti est pris.

Je ne puis répondre à M. Deluc cet ordinaire, parce que ma réponse dépend de celle de M. de Montmollin, qui m'a fait dire simplement qu'il viendroit me voir; car, depuis plusieurs semaines, l'état où je suis ne me permet pas de sortir. Or, comme la poste part dans peu d'heures, il n'est pas vraisemblable que j'aie le temps *d'écrire : ainsi je* n'écrirai à M. Deluc que jeudi au soir. Je vous prie de le lui dire, afin qu'il ne soit pas inquiet de mon silence.

Il est certain que, quoi qu'il arrive, je ne demeurerai jamais à Genève, cela est bien décidé. Cependant je vous avoue que les approches du moment qui décidera si je suis encore Génevois, ou si je ne le suis plus, me donnent une vive agitation de cœur. Je donnerois tout au monde pour être à la fin du mois prochain. Adieu, cher ami.

CCCCIX. — A MADAME LATOUR.

Motiers, 24 novembre 1762.

« Tu m' aduli, ma tu mi piaci. » Il faut se rendre, madame; *je sens* tous les jours mieux qu'il est impossible à mon cœur de vous résister. Plus je gronde, plus je m'enlace; et, à la manière dont vous me permettez de ne vous plus écrire, vous êtes bien sûre de n'être pas prise au mot. Oui, vous êtes femme; je le sens à votre ascendant sur moi; je le sens à votre adresse, et il y a longtemps que je ne m'avise plus d'en douter. Je ne tenterai donc plus de briser ces chaînes si pesantes que vous me donnez si légèrement; mais, de grâce, allégez-en le poids vous-même; soyez aussi bonne que charmante; acceptez mes hommages en compensation de ma négligence, et ne comptez pas si rigoureusement avec votre serviteur.

Il est certain, madame, que j'ai eu tort de parler encore à M. de Rougemont de ce que je vous avois dit au sujet de M. du Terreaux; mais la manière dont vous m'aviez répondu me faisoit douter que vous en parlassiez à M. son frère, et il convenoit cependant qu'il le sût. Voilà non l'excuse, mais la raison de mon tort.

Je vous prie, madame, d'être bien persuadée de deux choses; l'une, que si vous eussiez gardé avec moi le silence que j'avois mérité, je n'aurois eu garde de vous laisser faire, du moins jusqu'à m'oublier : pour peu que vous eussiez encore différé à m'écrire, je vous aurois sûrement prévenue; et, quelque touché que je sois de votre lettre, je suis presque fâché que vous ne m'ayez pas donné cette occasion de vous marquer mon empressement et mon repentir. La pure vérité

que je vous supplie de croire est que, bien que l'on ne se corrige point à mon âge, et que je ne puisse, sans vous tromper, vous promettre plus d'exactitude que par le passé, j'ai pourtant le cœur pénétré de vos bontés, et très-zélé pour m'en rendre digne. Voilà, madame, que j'écrive ou non, sur quoi vous devez toujours compter.

FIN DU DIXIÈME VOLUME

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE DIXIÈME VOLUME.

CORRESPONDANCE.

		Pages.
I.	A son père	1
II.	A Mlle de Graffenried	4
III.	A Mme de Warens	5
IV.	A son père	6
V.	Au même	7
VI.	A sa tante	8
VII.	A Mme de Warens	9
VIII.	A son père	10
IX.	A Mlle Serre	13
X.	A M. (Salomon)	15
XI.	A M.	16
XII.	A Mme de Warens	17
XIII.	A la même	18
XIV.	A la même	20
XV.	A M. Micoud	23
XVI.	A M.	24
XVII.	A Mme de Warens	26
XVIII.	A M. de Conzié	27
XIX.	A Mme de Warens	29
XX.	A la même	30
XXI.	A M. d'Eybens	31
XXII.	A Mme de Warens	32
XXIII.	A la même	33
XXIV.	A Mme de Sourgel	34
XXV.	A M.	36
XXVI.	A M. Dupont	38
XXVII.	Au comte des Charmettes	39
XXVIII.	A M.	40
XXIX.	A Mme de Warens	41
XXX.	A Mme de Montaigu	42
XXXI.	A M. du Theil	43
XXXII.	Au même	45
XXXIII.	Au même	46
XXXIV.	Au même	47
XXXV.	A Mme de Bezenval	48
XXXVI.	A Mme de Warens	49
XXXVII.	A M. Daniel Roguin	50
XXXVIII.	A Voltaire	52
XXXIX.	A Mme de Warens	52
XL.	A la même	53
XLI.	A la même	55
XLII.	A la même	56
XLIII.	A M. Altuna	57

PAGES.

XLIV. A Mme de Warens..... 58
XLV. A la même..... 59
XLVI. A M. 60
XLVII. A Voltaire..... 61
XLVIII. A MM. de l'Académie de Dijon..... 62
XLIX. A l'abbé Raynal..... 62
L. A M. Petit..... 63
LI. A Mme de Francueil..... 63
LII. A M. Moultou..... 65
LIII. A l'abbé Raynal..... 66
LIV. A Mme de Créqui..... 68
LV. A la même..... 69
LVI. A la même..... 69
LVII. A la même..... 69
LVIII. A la même..... 79
LIX. A la même..... 70
LX. A la même..... 70
LXI. A la même..... 71
LXII. A la même..... 71
LXIII. A la même..... 71
LXIV. A la même..... 71
LXV. A la même..... 72
LXVI. A la même..... 72
LXVII. A la même..... 72
LXVIII. A M. Lenieps..... 73
LXIX. A M. Mussard..... 73
LXX. Au même..... 74
LXXI. A M. de Francueil..... 74
LXXII. A Mme de Warens..... 75
LXXIII. A Mme la marquise de Pompadour..... 76
LXXIV. A Fréron..... 76
LXXV. A l'abbé Raynal..... 80
LXXVI. Au comte d'Argenson..... 82
LXXVII. Au comte de Turpin..... 83
LXXVIII. A d'Alembert..... 84
LXXIX. Au P Le Sage..... 84
LXXX. A M. F. Mussard..... 86
LXXXI. A Mme Gonceru, née Rousseau..... 87
LXXXII. A Mme Bourette..... 87
LXXXIII. A M. Vernes..... 88
LXXXIV. A M. Perdriau..... 89
LXXXV. A Mme la marquise de Menars..... 93
LXXXVI. Au comte de Lastic..... 93
LXXXVII. A Mme d'Épinay..... 94
LXXXVIII. A M Vernes..... 94
LXXXIX. A Mme d Épinay..... 95
XC. A la même..... 96
XCI. A M. Vernes..... 97
XCII. A Mme de Créqui..... 98
XCIII. De Voltaire à Rousseau..... 100
XCIV. Réponse de Rousseau à Voltaire..... 102
XCV. De Voltaire à Rousseau..... 104
XCVI. Réponse de Rousseau à Voltaire..... 104
XCVII. A Mme d'Épinay..... 104

PAGES.

XCVIII. A la même..... 105
XCIX. A M. de Boissi..... 106
C. A M. Vernes..... 107
CI A un anonyme..... 107
CII. Au comte de Tressan..... 108
CIII. A d'Alembert..... 109
CIV. A M. le comte de Tressan..... 110
CV. A M. Perdrian..... 110
CVI. A M. le comte de Tressan..... 112
CVII. A M. de Boissi..... 113
CVIII. A Mme d'Épinay..... 113
CIX. A la même..... 113
CX. A M. Vernes..... 114
CXI. A Mme d'Épinay..... 114
CXII. A la même..... 115
CXIII. A la même..... 115
CXIV. A la même..... 115
CXV. A la même..... 116
CXVI. A la même..... 117
CXVII. A la même..... 117
CXVIII. A la même..... 117
CXIX. A la même..... 119
CXX. A la même..... 119
CXXI. A M. de Scheyb, secrétaire des États de la basse Autriche..... 120
CXXII. A Mme d'Épinay..... 121
CXXIII. A Voltaire..... 122
CXXIV. Réponse de Voltaire à la lettre précédente..... 123
CXXV. A M. Monier, peintre d'Avignon..... 124
CXXVI. A Mme d'Épinay..... 124
CXXVII. A la même..... 125
CXXVIII. A Mme d'Épinay..... 126
CXXIX. A la même..... 126
CXXX. A la même..... 126
CXXXI. A la même..... 127
CXXXII. A la même..... 127
CXXXIII. A la même..... 128
CXXXIV. A la même..... 128
CXXXV. A la même..... 129
CXXXVI. A la même..... 140
CXXXVII. A la même..... 141
CXXXVIII. A la même..... 141
CXXXIX. A la même..... 143
CXL. A la même..... 143
CXLI. A Diderot..... 144
CXLII. Au même..... 145
CXLIII. A Mme d'Épinay..... 147
CXLIV. A la même..... 152
CXLV. A la même..... 152
CXLVI. A la même..... 152
CXLVII. A la même..... 153
CXLVIII. A la même..... 154
CXLIX. A la même..... 154
CL. A M. Vernes..... 154
CLI. A Mme d'Épinay..... 156

PAGES.

CLII. A la même..... 156
CLIII. A la même..... 156
CLIV. A Sophie (Mme d'Houdetot)..... 157
CLV. A Mme d'Épinay..... 161
CLVI. A la même..... 162
CLVII. A la même..... 162
CLVIII. A la même..... 163
CLIX. A la même..... 163
CLX. A la même..... 164
CLXI. A la même..... 164
CLXII. A la même..... 164
CLXIII. A la même..... 165
CLXIV. A Mme la comtesse d'Houdetot..... 165
CLXV. A Saint-Lambert..... 166
CLXVI. A Grimm..... 168
CLXVII. A Mme d'Épinay..... 173
CLXVIII. A Mme d'Houdetot..... 174
CLXIX. A Saint-Lambert..... 174
CLXX. A Grimm..... 176
CLXXI. A Mme d'Houdetot..... 176
CLXXII. A la même..... 177
CLXXIII. A Mme d'Épinay..... 177
CLXXIV. A la même..... 177
CLXXV. A Mme d'Houdetot..... 178
CLXXVI. A M. Vernes..... 179
CLXXVII. A un jeune homme..... 181
CLXXVIII. A Mme d'Épinay..... 182
CLXXIX. A Diderot..... 183
CLXXX. A M. Coindet..... 184
CLXXXI. A Mme d'Houdetot..... 185
CLXXXII. A M. Vernes..... 187
CLXXXIII. Au même..... 188
CLXXXIV. A M. Romilly..... 189
CLXXXV. A d'Alembert..... 190
CLXXXVI. A M. Vernes..... 190
CLXXXVII. A Sophie..... 191
CLXXXVIII. A M. Jacob Vernet..... 192
CLXXXIX. A M. Deleyre..... 193
CXC. A Mme de Créqui..... 194
CXCI. A M. Vernes..... 195
CXCII. A M. Leroy..... 197
CXCIII. A M. Vernes..... 198
CXCIV. A M. le docteur Tronchin..... 198
CXCV. A M. Moultou..... 200
CXCVI. A M. Vernes..... 200
CXCVII. A Mme de Créqui..... 201
CXCVIII. A M. le comte de Saint-Florentin..... 202
CXCIX. A M. Lenieps..... 205
CC. A M. le maréchal de Luxembourg..... 240
CCI. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 242
CCII. A M. le chevalier de Lorenzi..... 242
CCIII. A M. le maréchal de Luxembourg..... 242
CCIV. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 244
CCV. A M. Vernes..... 244

		Pages.
CCVI.	A M. Cartier	215
CCVII.	A M. le maréchal de Luxembourg	215
CCVIII.	A Mme la maréchale de Luxembourg	216
CCIX.	A la même	216
CCX.	A M. le maréchal de Luxembourg	217
CCXI.	A M. Deleyre	217
CCXII.	A Mme la maréchale de Luxembourg	219
CCXIII.	A M. Vernes	219
CCXIV.	A M. de Silhouette	220
CCXV.	A M. de Bastide	220
CCXVI.	A M. le maréchal de Luxembourg	221
CCXVII.	A Mme la maréchale de Luxembourg	221
CCXVIII.	A M. Moultou	221
CCXIX.	A M. le maréchal de Luxembourg	223
CCXX.	A M. Vernes	223
CCXXI.	A Mme la comtesse d'Houdetot	224
CCXXII.	A Mme la maréchale de Luxembourg	224
CCXXIII.	A la même	225
CCXXIV.	A M. de Malesherbes	225
CCXXV.	Au même	226
CCXXVI.	A M. Duchesne, libraire	226
CCXXVII.	A M. de Bastide	227
CCXXVIII.	A Voltaire	227
CCXXIX.	A Mme la maréchale de Luxembourg	229
CCXXX.	A la même	229
CCXXXI.	A la même	229
CCXXXII.	A la même	230
CCXXXIII.	A M. ***	230
CCXXXIV.	A Mme la maréchale de Luxembourg	231
CCXXXV.	A M. le maréchal de Luxembourg	232
CCXXXVI.	A M. Delalive	232
CCXXXVII.	A Mme de Boufflers	233
CCXXXVIII.	A M. le chevalier de Lorenzi	233
CCXXXIX.	A M***	234
CCXL.	A M. le chevalier de Lorenzi	235
CCXLI.	A M. de Malesherbes	237
CCXLII.	Au même	240
CCXLIII.	Au même	241
CCXLIV.	A M. Duclos	242
CCXLV.	A M. Jacob Vernet	242
CCXLVI.	A M. Lenieps	244
CCXLVII.	A Mme la maréchale de Luxembourg	245
CCXLVIII.	A M. Guérin, libraire	246
CCXLIX.	A M. Moultou	247
CCL.	A M. de Malesherbes	249
CCLI.	A Mme de Créqui	250
CCLII.	A la même	250
CCLIII.	A Mme d'Az***	251
CCLIV.	A M. de Malesherbes	251
CCLV.	A Mme C***	252
CCLVI.	A M***	252
CCLVII.	A d'Alembert	252
CCLVIII.	A M. Panckoucke	253
CCLIX.	A Mme la maréchale de Luxembourg	253

PAGES.

CCLX. A M. de*** 254
CCLXI. A Mme la duchesse de Montmorency 254
CCLXII. A Mme de Créqui 254
CCLXIII. A Mme Bourette 255
CCLXIV. A M. Moultou 255
CCLXV. A M. Lenieps 256
CCLXVI. A Mme la maréchale de Luxembourg 256
CCLXVII. A M. Moultou 257
CCLXVIII. A Mme la maréchale de Luxembourg 258
CCLXIX. A M. Vernes 260
CCLXX. A M. Mollet 261
CCLXXI. A Jacqueline Danet, sa nourrice 261
CCLXXII. A M. Moultou 262
CCLXXIII. A Mme la maréchale de Luxembourg 263
CCLXXIV. A la même 263
CCLXXV. A la même 264
CCLXXVI. A la même 264
CCLXXVII. A Mme Latour 264
CCLXXVIII. A M. d'Offreville, à Douai 265
CCLXXIX. A Mme la maréchale de Luxembourg 269
CCLXXX. A Mme Latour 270
CCLXXXI. A M. Duchesne 271
CCLXXXII. Aux inséparables, hommes ou femmes 272
CCLXXXIII. A Mme la maréchale de Luxembourg 273
CCLXXXIV. A M. R 273
CCLXXXV. A Mme la maréchale de Luxembourg 274
CCLXXXVI. A la même 275
CCLXXXVII. A Julie 275
CCLXXXVIII. A M. Duchesne 276
CCLXXXIX. A M. le maréchal de Luxembourg 277
CCXC. A M. Duchesne 277
CCXCI. A Julie 278
CCXCII. A Mme Latour 281
CCXCIII. A l'abbé de Jodelh 281
CCXCIV. A M. Duchesne 282
CCXCV. Au même 282
CCXCVI. Au même 283
CCXCVII. A Julie 283
CCXCVIII. A M. le maréchal de Luxembourg 285
CCXCIX. A Mme la maréchale de Luxembourg 285
CCC. A Julie 285
CCCI. A M. Moultou 286
CCCII. A Mme la maréchale de Luxembourg 290
CCCIII. A Julie 290
CCCIV. A M. Duchesne 291
CCCV. A M. Moultou 291
CCCVI. A M. Roustan 293
CCCVII. A M. Coindet 294
CCCVIII. A M. de Malesherbes 295
CCCIX. A M. Huber 296
CCCX. A Mme la maréchale de Luxembourg 296
CCCXI. A M. Duchesne 297
CCCXII. A M. de Malesherbes 297
CCCXIII. A Mme Latour 300

PAGES.

CCCXIV. A M. de Malesherbes..... 300
CCCXV. A M. Lenieps..... 303
CCCXVI. A Mme Latour..... 304
CCCXVII. A M. de Malesherbes..... 304
CCCXVIII. Au même..... 307
CCCXIX. Au même..... 311
CCCXX. A M. Duchesne..... 312
CCCXXI. A M. Moultou..... 312
CCCXXII. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 313
CCCXXIII. A la même..... 314
CCCXXIV. A MM. Duchesne et Guy, libraires..... 315
CCCXXV. Aux mêmes..... 315
CCCXXVI. A M. Duchesne..... 316
CCCXXVII. Au même..... 317
CCCXXVIII. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 318
CCCXXIX. A M. Duchesne..... 318
CCCXXX. Au même..... 319
CCCXXXI. A Mme Latour..... 319
CCCXXXII. A la même..... 319
CCCXXXIII. A M. Moultou..... 320
CCCXXXIV. A MM. de la Société économique de Berne..... 321
CCCXXXV. A M. Duchesne..... 323
CCCXXXVI. Au même..... 324
CCCXXXVII. A M. de Malesherbes..... 324
CCCXXXVIII. A M. Duchesne..... 325
CCCXXXIX. Au même..... 326
CCCXL. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 326
CCCXLI. A Mme Latour..... 327
CCCXLII. A M. Duchesne..... 327
CCCXLIII. A MM. Duchesne et Guy..... 328
CCCXLIV. A M. Duchesne..... 329
CCCXLV. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 329
CCCXLVI. A M. de Sartine..... 330
CCCXLVII. A Mme Latour..... 330
CCCXLVIII. A M. Moultou..... 330
CCCXLIX. A Mme la marquise de Créqui..... 332
CCCL. A Mme Latour..... 332
CCCLI. A la même..... 333
CCCLII. A M. Néaulme..... 333
CCCLIII. A M. Moultou..... 334
CCCLIV. A Mme de Créqui..... 335
CCCLV. A Mme Latour..... 336
CCCLVI. A M. de la Popelinière..... 336
CCCLVII. A M. Moultou..... 336
CCCLVIII. A M. le maréchal de Luxembourg..... 337
CCCLIX. A M. le prince de Conti..... 337
CCCLX. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 338
CCCLXI. A M. le maréchal de Luxembourg..... 339
CCCLXII. A Mlle Le Vasseur..... 340
CCCLXIII. A M. Moultou..... 342
CCCLXIV. A M. de Gingins de Moirry..... 343
CCCLXV. A M. Moultou..... 343
CCCLXVI. A M. le maréchal de Luxembourg..... 344
CCCLXVII. A Mme Cramer de Lon..... 344

PAGES.

CCCLXVIII. A Mme la comtesse de Boufflers..... 344
CCCLXIX. A M. Moultou..... 346
CCCLXX. Au même..... 347
CCCLXXI. A milord maréchal..... 347
CCCLXXII. Au roi de Prusse..... 348
CCCLXXIII. A M. Moultou..... 348
CCCLXXIV. A M. de Gingins de Moiry..... 349
CCCLXXV. A M..... 350
CCCLXXVI. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 350
CCCLXXVII. A M. Moultou..... 352
CCCLXXVIII. A M. Marcet..... 353
CCCLXXIX. A Mme la comtesse de Boufflers..... 355
CCCLXXX. A M. C..... 357
CCCLXXXI. A Mlle Isabelle d'Ivernois..... 358
CCCLXXXII. A M. Moultou..... 358
CCCLXXXIII. Au même..... 359
CCCLXXXIV. A M. Marcet..... 360
CCCLXXXV. A Mme la maréchale de Luxembourg..... 362
CCCLXXXVI, A Mme la comtesse de Boufflers..... 362
CCCLXXXVII. A milord maréchal..... 364
CCCLXXXVIII. A Mme Latour..... 364
CCCLXXXIX. A M. de Montmollin..... 365
CCCXC. A MM. Duchesne et Guy..... 366
CCCXCI. A M. Jacob Vernet..... 366
CCCXCII. A M. Moultou..... 367
CCCXCIII. A M. Théodore Rousseau..... 368
CCCXCIV. A M. Pictet..... 369
CCCXCV. A Mme Latour..... 370
CCCXCVI. A la même..... 371
CCCXCVII. A Mme la comtesse de Boufflers..... 372
CCCXCVIII. A M. Moultou..... 373
CCCXCIX. Au même..... 374
CCCC. A M. de Malesherbes..... 375
CCCCI. A M. Mouchon, ministre du saint Évangile..... 376
CCCCII. A Mme la comtesse de Boufflers..... 376
CCCCIII. Au roi de Prusse..... 380
CCCCIV. A milord maréchal..... 381
CCCCV. A M. de Malesherbes..... 382
CCCCVI. A milord maréchal..... 383
CCCCVII. A M. Moultou..... 384
CCCCVIII. Au même..... 385
CCCCIX. A Mme Latour..... 386

FIN DE LA TABLE DU DIXIÈME VOLUME.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.

530000

AF 269

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

J. J. ROUSSEAU

TOME DIXIÈME

X

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

BOULEVARD SAINT-GERMAIN, N° 77

A LA MÊME LIBRAIRIE

ŒUVRES
DES PRINCIPAUX ÉCRIVAINS FRANÇAIS

VOLUMES IN-18 JÉSUS.

On peut se procurer chaque volume de cette série relié en percaline gaufrée, sans être rogné, moyennant 50 cent.; en demi-reliure, dos en chagrin, tranches jaspées, moyennant 1 fr. 50 cent., et avec tranches dorées, moyennant 2 fr. en sus du prix marqué.

1re Série à 1 franc le volume.

Barthélemy : *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce dans le milieu du* IVe *siècle avant l'ère chrétienne.* 3 volumes.

Atlas pour le Voyage du jeune Anacharsis, dressé par J. D. Barbié du Bocage, revu par A. D. Barbié du Bocage. In-8, 1 fr. 50 c.

Boileau : *Œuvres complètes.* 2 vol.

Bossuet : *Œuvres choisies.* 5 vol.

Corneille : *Œuvres complètes.* 7 vol.

Fénelon : *Œuvres choisies.* 4 vol.

La Fontaine : *Œuvres complètes.* 3 volumes.

Marivaux : *Œuvres choisies.* 2 vol.

Molière : *Œuvres complètes.* 3 vol.

Montaigne : *Essais*, précédés d'une lettre à M. Villemain sur l'éloge de Montaigne, par P. Christian. 2 vol.

Montesquieu : *Œuvres complètes.* 3 volumes.

Pascal : *Œuvres complètes.* 3 vol.

Racine : *Œuvres complètes.* 3 vol.

Rousseau (J. J.) : *Œuvres complètes.* 13 volumes.

Saint-Simon (le duc de) : *Mémoires complets et authentiques* sur le siècle de Louis XIV et la Régence, collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel, et précédés d'une notice de M. Sainte-Beuve, de l'Académie française. 13 vol.

Sédaine : *Œuvres choisies.* 1 vol.

Voltaire : *Œuvres complètes.* 35 vol.

2e Série à 3 francs 50 cent. le volume.

Chateaubriand : *Le génie du Christianisme.* 1 vol.

— *Les martyrs*; — *le dernier des Abencerrages.* 1 vol.

—*Atala*; — *René*; — *les Natchez.* 1 v.

Fléchier : *Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne en* 1665, annotés par M. Chéruel et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve. 1 vol.

Malherbe : *Œuvres poétiques*, réimprimées pour le texte sur la nouvelle édition des *Œuvres complètes de Malherbe*, publiées par M. Lud. Lalanne dans la Collection des GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE. 1 v.

Sévigné (Mme de) : *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, réimprimées pour le texte sur la nouvelle édition publiée par M. Monmerqué dans la Collection des GRANDS ÉCRIVAINS DE LA FRANCE. Tomes I à VI.

Imprimerie générale de Ch. Lahure, rue de Fleurus, 9, à Paris.